

YANNICK L'HORTY

j u i l l e t 2 0 0 5

Que nous apprennent
les bénéficiaires du RMI
sur les gains du retour
à l'emploi ?

YANNICK L'HORTY
Université d'Évry

ISSN 1629-5684
ISBN 2-11-094600-8

Que nous apprennent les bénéficiaires du RMI sur les gains du retour à l'emploi ?

Yannick L'Horty

RESUMÉ

Cette étude confronte une évaluation théorique et économique des gains du retour à l'emploi aux enseignements d'entretiens biographiques réalisés auprès de quarante-deux personnes bénéficiaires ou sortant du RMI. L'évaluation théorique considère l'ensemble des éléments monétaires et non monétaires qui composent les gains et les coûts de la reprise d'emploi,

tout en prenant en compte l'horizon temporel de la décision des individus, leur préférence pour le présent et les possibilités de mobilité sur le marché du travail. De leur côté, les entretiens fournissent de multiples témoignages de la faiblesse des gains du retour à l'emploi, à eux seuls insuffisants pour rendre acceptable le « mauvais emploi » disponible au sortir du RMI. D'autres

éléments, conformes au modèle théorique, sont évoqués : la stabilité de l'emploi et les perspectives de salaires ou de mobilité professionnelle ouvertes par l'emploi. Des arguments non conformes au modèle standard sont aussi évoqués : contraintes de liquidité liées à l'instabilité des revenus de transferts ; logiques familiales ou de réseaux ; contraintes de logements.

Cette étude a bénéficié du soutien de la direction générale du Trésor et de la politique économique et du suivi de Stéphane Carcillo, Fabrice Lengart et Selma Mahfouz. Elle exploite des entretiens biographiques qui ont été réalisés par Isabelle Walraevens entre décembre 2004 et avril 2005. La conception de la grille d'entretien a bénéficié des conseils de Yolande Benarrosh, sociologue au Centre d'études de l'emploi. Le recueil et la retranscription des entretiens ont également bénéficié de l'assistance de Denis Anne. Une première version a bénéficié des remarques de Denis Anne, Yolande Benarrosh, Fabrice Lengart, Selma Mahfouz, Jean-François Ouvrard, Marie-Madeleine Vennat, ainsi que des participants à des séminaires internes de la DGTPE et de l'EPEE, Université d'Évry. L'auteur reste seul responsable des erreurs et insuffisances de ce travail qui n'engage aucune institution.

Sommaire

Introduction	7
Chapitre 1. Sources et méthodes	9
1. Une évaluation économique des gains du retour à l'emploi	9
2. Recueil d'observations biographiques à l'aide d'entretiens	10
3. Confrontation du modèle aux entretiens biographiques	11
Chapitre 2. Les hypothèses des économistes sont elles vraiment réductrices ?	13
1. Des "bons" et des "mauvais" emplois.....	13
2. Une information complète sur les revenus.....	14
3. De faibles gains monétaires au retour à l'emploi	16
4. Les gains d'aujourd'hui et ceux de demain	18
5. La valeur du travail et celle de l'assistance	21
Chapitre 3. Les prédictions des économistes sont-elles pertinentes ?	23
1. Les seniors découragés, une classe à part.....	23
2. Invalidation des prédictions théoriques	24
<i>Prédiction 1. L'existence d'une perte immédiate (resp. d'un gain) n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante pour qu'il existe une perte dynamique (resp. un gain)</i>	
<i>Prédiction 2. L'existence d'une perte immédiate (resp. gain immédiat) n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante pour accepter (resp. refuser) d'occuper un emploi.....</i>	
<i>Prédiction 3. L'existence (resp. l'absence) d'un gain dynamique conditionne l'acceptation (resp. le refus) d'un mauvais emploi.....</i>	
3. Les situations qui ne sont pas conformes aux prédictions théoriques.....	26
Chapitre 4. Que manque-t-il aux analyses économiques ?	29
1. Variabilité des revenus d'assistance et contraintes de liquidité	29
2. Contraintes familiales et effets de réseaux	30
3. Les contraintes de logement	31
Conclusions	33
Références	34
Annexe 1. Les gains théoriques du retour à l'emploi	37
Annexe 2. L'échantillon des enquêtés	41
Annexe 3. Liste des entretiens	43
Annexe 4. Les entretiens (version électronique uniquement, http://www.cee-recherche.fr).	

INTRODUCTION

Compte tenu de la nature différentielle du RMI et de la forte dégressivité des transferts sociaux destinés aux plus démunis, il existe en France de très nombreuses situations d'emploi qui procurent des gains monétaires nuls ou limités à ceux qui les occupent. C'est le cas des emplois à temps partiel rémunérés à un salaire proche du Smic ou des emplois à temps plein qui sont occupés pour une durée limitée à une l'année. Ce constat a été confirmé par de nombreux travaux appliqués (tableau 1). Un premier ensemble d'études a simulé les barèmes des transferts sociaux légaux pour montrer que les taux marginaux de prélèvement étaient effectivement très élevés pour les revenus les plus faibles. Un deuxième ensemble a mobilisé des enquêtes statistiques pour montrer que les situations d'emploi correspondantes n'étaient pas rares et qu'elles étaient devenues au contraire une norme au sortir du RMI. Un troisième ensemble de travaux tente d'évaluer à l'aide d'estimations de modèles économétriques ou de quasi-expériences les effets de ces faibles gains monétaires sur les comportements de recherche d'emploi et partant, sur l'ampleur du non-emploi. D'autres contributions complémentaires discutent les effets en termes d'incitation, de justice et de maintien du sous-emploi (Pisani-Ferry, 2000 ; d'Autume, 2000 ; Bourguignon, 2001).

Tableau 1
Survol des études sur les gains du retour à l'emploi en France

Mesurer les gains monétaires du retour à l'emploi	Dénombrer les populations potentiellement concernées par de faibles gains monétaires	Évaluer les effets de ces faibles gains sur les comportements de recherche d'emploi
ODAS, 1997 (<i>barèmes</i>) CSERC, 1997 (<i>barèmes</i>) DP, 1998 (<i>PARIS</i>) OFCE-Théma, 2001 Anne et L'Horty, 2002 (<i>enquêtes de terrains</i>)	Laroque et Salanié, 1999 (<i>EE98</i>) Gurgand et Margolis, 2001 (<i>ERF</i>) Legendre, Lorgnet, Thibault, 2002 (<i>MYRIADE</i>)	Piketty, 1998 (<i>EE</i>) Laroque et Salanié, 2000 (<i>EE</i>)

Entre parenthèses figurent les sources des données : EE = Enquête Emploi ; ERF : enquête Revenus fiscaux. Paris et Myriade sont les modèles de micro-simulation de la DGTPE et de la CNAF.

Dans le même temps, de nombreuses réformes des instruments français de soutien aux bas revenus ont été mises en œuvre afin de corriger cet état de fait, inspirées par le mot d'ordre « to make work pay ». Pour accroître les gains du retour à l'emploi, on a tout d'abord amendé les instruments existants qui pouvaient contribuer à décourager la reprise d'emploi. Dans le cadre de la loi contre l'exclusion de 1998, le dispositif d'intéressement au sortir du RMI a été amélioré : les bénéficiaires du RMI qui reprennent un emploi cumulent désormais pendant une année la moitié de leur revenu d'activité avec l'allocation du RMI, contre 750 heures auparavant ; le cumul est intégral pendant le trimestre suivant la reprise d'un emploi et cette possibilité a été étendue en 2001 à deux trimestres. Ensuite, la taxe d'habitation et les allocations-logement ont été réformées de façon à éviter les effets de seuils lors de la reprise d'un emploi pour les bénéficiaires du RMI. L'assurance-chômage a elle aussi été réformée avec la mise en œuvre du PARE qui implique une possibilité de radiation de l'assurance en cas de non recherche effective, la fin de la dégressivité des allocations et un accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi assorti de la possibilité de bénéficier d'un bilan de compétence.

D'autres politiques ont consisté dans la mise en place de nouveaux dispositifs. C'est le cas de la mise en œuvre de la couverture maladie universelle (CMU) qui a été profilée pour éviter toute perte de droit lors de la reprise d'un emploi pour un bénéficiaire de minima sociaux. C'est le cas également de la prime pour l'emploi qui consiste en une ristourne d'impôt pour des individus qui appartiennent à des foyers fiscaux dont les revenus ne dépassent pas certains plafonds, variables selon la configuration du ménage, et qui ont des revenus d'activité compris entre 0,3 et 1,4 Smic, ce qui exclut les temps partiels les plus courts ou les travailleurs les plus précaires. C'est le cas enfin du contrat d'insertion revenu minimum d'activité (CIRMA) mis en œuvre dans le cadre de la réforme du RMI du 18 décembre 2003. Si chacune de ces réformes a pu contribuer à l'amélioration des gains du retour à l'emploi, elles ne sont pas parvenues dans l'ensemble à faire disparaître les situations d'emploi pour lesquelles les gains monétaires sont faibles, voire négatifs.

L'objet de la présente étude est d'explorer l'apport des entretiens biographiques dans ces débats et dans les propositions de réformes qui en découlent. Une autre manière de vérifier si les gains du retour à l'emploi sont insuffisants lorsque l'on sort du RMI consiste en effet à solliciter directement le point de vue des intéressés. En outre, pour vérifier si ces faibles gains modifient les comportements de recherche d'emploi, il peut être utile de disposer, à côté des enquêtes statistiques et des modèles économétriques, d'une analyse plus qualitative des situations et des trajectoires individuelles telles qu'elles sont vécues par les chômeurs. Certes, il existe d'ores et déjà de multiples travaux sociologiques qui mobilisent des entretiens auprès de bénéficiaires ou de sortants du RMI. Ces analyses attestent notamment la diversité des populations et surtout celles des logiques en œuvre dans l'usage d'un dispositif dont on dénombre plus d'un million de ménages allocataires, représentant plus de deux millions de personnes bénéficiaires. Toutefois, il y a très peu d'études sociologiques qui relient les situations d'emploi et les revenus, ce qui est indispensable pour aborder le thème des gains du retour à l'emploi (pour un contre-exemple sur données danoises, cf. Pedersen et Smith [2002]). Parmi les rares travaux français qui suivent cette perspective (Dubet et Vérétoit, 2001 ; Benarrosh, 2003), le propos est parfois critique, voire polémique. Il s'agit surtout de montrer à quel point les économistes se trompent, en prenant comme point de départ une caricature lointaine de la démarche des économistes (« un utilitarisme étroit »), et aussi de leurs méthodes et de leurs résultats. C'est aussi le point de vue exposé par Gurgand (2002) lorsqu'il discute l'étude de Dubet et Vérétoit (2001). Il est donc utile de vérifier « de l'intérieur » à quel point les entretiens biographiques invalident effectivement la démarche des économistes. Sur le fond, il s'agit moins de nourrir la controverse que d'illustrer l'apport des entretiens individuels pour des travaux d'économie appliquée. Les entretiens sont très peu utilisés par les économistes appliqués en France, alors qu'il existe de nombreux travaux qui mobilisent ce type d'observations aux États-Unis¹.

Il nous semble que le traitement d'entretiens qualitatifs doit s'appuyer sur un modèle théorique des gains du retour à l'emploi, dont il s'agit d'invalider les hypothèses et/ou les prédictions. Cela suppose de présenter en premier lieu le modèle et d'exposer les conditions de son invalidation. La deuxième et la troisième section discutent successivement le réalisme des hypothèses et des prédictions du modèle. La section 4 met en avant des éléments complémentaires inspirés par les entretiens qui sont peut-être trop négligés par les études économiques appliquées.

¹ Un exemple convaincant est donné par l'ouvrage de Truman Bewley (1999) sur les causes des rigidités salariales. Il aborde un thème central de la macro-économie et de l'économie du travail, les rigidités salariales, en demandant aux employeurs pourquoi ils ne baissent pas les salaires lorsque la conjoncture se dégrade. L'exploitation de plus de 360 entretiens met en évidence une explication inattendue, pour un économiste...

Chapitre 1

SOURCES ET MÉTHODES

D'un côté, nous avons construit une représentation théorique formelle des gains du retour à l'emploi dans un cadre inter-temporel, inspirée de Laurent, L'Horty, Maillé et Ouvrard (2002). D'un autre côté, nous avons réalisé et retranscrit quarante-deux entretiens biographiques de bénéficiaires ou de sortants du RMI dans six villes françaises. L'idée est de confronter la théorie aux données en explorant, d'une part, ce que le modèle peut apporter à la compréhension des biographies professionnelles et en étudiant, d'autre part, en quoi les données peuvent remettre en question et/ou enrichir le modèle. Dans cette section, on décrit le modèle et les entretiens avant de présenter les modalités de la confrontation.

1. UNE ÉVALUATION ÉCONOMIQUE DES GAINS DU RETOUR À L'EMPLOI

Le cadre théorique n'a pas vocation à étudier tous les déterminants de l'emploi. On ne décrit pas les causes de la perte d'emploi et l'on n'analyse pas davantage les déterminants de la création de postes de travail par les entreprises. On se focalise sur la mesure des gains associés aux décisions d'acceptation ou de refus des offres d'emplois par les chômeurs. Le présupposé est que les individus calculent, qu'ils ont un comportement maximisateur et qu'ils choisissent, lorsqu'ils le peuvent, les itinéraires qui vont augmenter leurs perspectives de gains. Pour cela, ils font des choix de nature stratégique ou, si l'on préfère, adoptent une règle de décision. Par exemple, « accepter n'importe quelle offre d'emploi » est une règle de décision possible. « Refuser certaines offres d'emploi et en accepter d'autres » est une autre règle de décision possible. Le propos du modèle est de comprendre les déterminants du choix entre telle ou telle règle de décision lorsque les individus maximisent leur espérance de gains.

Si l'on ne souhaite pas négliger la dimension inter temporelle du calcul, il est nécessaire d'introduire les possibilités de mobilité sur le marché du travail. Le fait d'accepter une offre d'emploi aujourd'hui peut m'ouvrir de nouvelles possibilités demain, ou au contraire réduire mes chances d'accéder à tel ou tel type d'emploi. Les gains du retour à l'emploi comprennent les gains immédiats et aussi les gains de toutes les périodes suivantes. On suppose que les chômeurs maximisent la somme actualisée de leur espérance de gains, ce qui implique d'introduire un taux de préférence pour le présent. La prise en compte de plusieurs périodes a des conséquences très importantes sur les choix des individus. Je peux accepter un emploi qui ne me rapporte rien aujourd'hui, voire qui me coûte relativement aux gains du non-emploi, si cette décision augmente dans l'avenir mes chances d'accéder à un meilleur emploi, qui me rapportera davantage, tout compte fait. Inversement, je peux refuser une offre d'emploi qui me rapporte aujourd'hui, relativement aux gains du non-emploi, si elle réduit trop demain mes chances d'accéder à un meilleur emploi. En considérant ainsi les perspectives nouvelles qui sont parfois ouvertes lorsque l'on reprend un emploi, même à temps partiel, on peut remettre en question la plupart des constats établis dans un cadre purement statique. La notion même de « trappe à inactivité » peut être mise en question, puisqu'un emploi qui ne rapporte pas immédiatement peut rapporter plus tard... La présence d'une trappe statique (le travail ne paie pas immédiatement) n'implique pas nécessairement l'existence d'une trappe dynamique et de problèmes d'incitation à la reprise d'emploi.

Une présentation formelle de ce cadre théorique est présentée dans l'annexe 1. Les perspectives d'emploi sont données par des matrices de transition sur le marché du travail et les gains associés sont donnés par un vecteur de revenu qui peut intégrer éventuellement un équivalent monétaire des différentes situations d'emploi (lorsque les chômeurs valorisent les statuts). Pour obtenir les trajec-

toires de revenus associés à chaque stratégie de recherche d'emploi, il faut multiplier les matrices de format $n \times n$ (avec n états sur le marché du travail) par les vecteurs des revenus correspondant à chaque état sur le marché du travail. Compte tenu des propriétés des matrices de transition, et de l'ampleur des gains immédiats initiaux, on peut décrire les conditions de l'apparition d'une trappe inter-temporelle, en fonction de la distribution des taux de préférence pour le présent au sein de la population des chômeurs et des différentes stratégies de reprises d'emploi. Le modèle peut être simulé numériquement en définissant des sous-groupes de population dont les caractéristiques socio-démographiques sont homogènes (par exemple âge, sexe, diplôme, taille du ménage). On calcule alors les trajectoires de revenus espérés associées à chaque stratégie de reprise d'emploi avant de décrire l'espace des décisions au sein de chaque groupe. Les simulations suggèrent que les gains immédiats ne sont pas les plus déterminants dans la décision d'accepter ou non une proposition d'emploi (L'Horty et Ouvrard, 2005). En d'autres termes, il n'existe pas de relation apparente entre l'ampleur de la trappe statique et celle de la trappe dynamique : les individus confrontés à une forte perte de revenu instantanée lorsqu'ils ont une faible durée du travail ne sont pas forcément les plus enclins à refuser ce type d'emploi. Inversement, les individus qui ont le plus intérêt à accepter le temps partiel ne sont pas ceux dont les gains monétaires instantanés sont les plus élevés.

L'ampleur des pertes immédiates n'apparaît pas comme un bon indicateur des problèmes de désin-citation à la reprise d'emploi. Dans l'annexe 1, on montre formellement que trois facteurs supplémentaires interviennent dans la décision d'accepter ou non cet emploi :

- « l'accessibilité » des bons emplois depuis les mauvais emplois. Si un mauvais emploi offre davantage de perspectives d'accès aux bons emplois que le non-emploi, il est préférable de l'accepter, toutes choses égales par ailleurs.
- « la sécurité » des bons emplois. Pour qu'il vaille la peine de perdre aujourd'hui en acceptant un mauvais emploi, dans l'espoir d'accéder plus facilement à un bon emploi, il faut que ce dernier soit suffisamment stable.
- « la carrière salariale ». Pour accepter de perdre immédiatement en acceptant un mauvais emploi, il faut que le salaire escompté dans un bon emploi soit suffisamment élevé.

2. RECUEIL D'OBSERVATIONS BIOGRAPHIQUES À L'AIDE D'ENTRETIENS

L'objectif est de confronter cette analyse théorique des gains du retour à l'emploi à des observations recueillies par le biais d'entretiens biographiques de chômeurs. Pour que les observations soient construites de la façon la plus neutre possible, plusieurs choix méthodologiques ont été effectués. Tout d'abord, une grille d'entretien a été élaborée dans le but de cerner tous les facteurs qui peuvent potentiellement jouer un rôle dans les décisions vis-à-vis de l'emploi. Un premier volet a trait à la trajectoire d'emploi et de chômage : parcours scolaire, expériences professionnelles passées, situation actuelle vis-à-vis de l'emploi et du chômage, ce qui est souhaité comme emploi et ce qui est effectivement recherché, significations et rapports au travail... Un deuxième volet de la grille d'entretien porte sur le niveau et la nature des revenus : salaires, transferts sociaux, aides sociales, impôts, assistance pour garder les enfants, pour l'hébergement, etc. Cette grille n'a été utilisée en pratique que comme un aide-mémoire des thèmes qui devaient être abordés, plutôt que comme un questionnaire rigide. Il a été décidé en effet de procéder à des entretiens les moins directifs possibles, en respectant le fil du récit de l'enquêté et sans véritablement guider la discussion.

Cette grille indicative d'entretien a été élaborée de concert entre un économiste et une sociologue², mais les entretiens n'ont pas été réalisés par un chercheur. On a sollicité l'appui d'un enquêteur

² Yolande Benarrosh, du Centre d'études de l'emploi, a apporté son concours dans cette partie de l'étude et a également apporté un avis sur les premières retranscriptions des entretiens.

extérieur doté d'une expérience de travailleur social (sans aucune formation spécifique sur les trappes à inactivité). Les entretiens étaient enregistrés et ont tous été intégralement retranscrits. Le travail de recherche n'a été effectué que par la suite, sur la base des retranscriptions. Cette procédure pouvait elle aussi favoriser, sans la garantir, la neutralité des conditions du recueil des observations.

Ensuite, pour déterminer la liste des personnes interrogées, on ne dispose évidemment d'aucun fichier nominatif des bénéficiaires et des sortants du RMI. On ne peut donc faire autrement que de se rendre dans des lieux qu'ils fréquentent et de leur demander s'ils acceptent un entretien « dans le cadre d'une étude » (en donnant le moins d'information possible sur la nature et les objectifs de cette étude). Cela est une source de biais dans la mesure où les personnes qui fréquentent une mission locale d'insertion, par exemple, peuvent avoir des caractéristiques particulières qui influencent leurs attentes de façon spécifique. Il n'est pas possible de se prémunir complètement de ce biais, inhérent à toute investigation qualitative. Mais il est envisageable d'en limiter les conséquences en multipliant et en diversifiant les « lieux de rencontre » avec les bénéficiaires du RMI. C'est la raison pour laquelle les entretiens ont été menés dans six villes de France, à raison de six ou sept entretiens par villes, et dans des institutions variées.

- Les entretiens se sont déroulés entre décembre 2004 et avril 2005 à Arras (Pas-de-Calais), Chelles (Seine-et-Marne), Douarnenez (Finistère), Marseille (Bouches-du-Rhône), Caen (Calvados) et Roubaix (Nord).
- Ils ont eu lieu dans quatre associations de réinsertion (reclassement des vêtements usagés, métallerie, bâtiment, conditionnement), deux centres de distribution alimentaire des restaurants du Cœur, une résidence sociale, un centre de formation (aux métiers de la voilerie), une association d'aide à la création de micro-entreprises et un service municipal pour l'emploi.

Sur chacun de ces sites particuliers, on a tenté de diversifier l'échantillon en recherchant des bénéficiaires ou des sortants du RMI qui soient différents selon leur âge, leur sexe, leur niveau de formation et leur situation d'emploi. Aucun autre critère de sélection n'est intervenu. En particulier, on n'a pas recherché « les cas les plus nettement aberrants », comme l'ont fait Dubet et Vérétoit (2001, pp. 415).

Finalement, quarante-deux personnes ont été interrogées. La durée moyenne de chaque entretien est d'environ une heure (le volume total des retranscriptions est de 715 000 signes). Les statistiques descriptives de l'échantillon sont données en annexe 2 et la liste détaillée des entretiens est donnée en annexe 3.

3. CONFRONTATION DU MODÈLE AUX ENTRETIENS BIOGRAPHIQUES

L'invalidation du modèle par des entretiens biographiques relève d'une toute autre logique que celle d'un test statistique ou économétrique. D'un côté, l'échantillon de quarante-deux individus n'est en aucune manière représentatif de la population des bénéficiaires et des sortants du RMI. D'un autre côté, on dispose pour chaque individu d'une information beaucoup plus riche, et beaucoup plus adaptée à notre propos, que celle de l'enquête statistique la plus complète. D'un côté, tous ces entretiens ne sont pas suffisants pour dire « ce comportement n'existe pas », « il est rare » ou encore « il est répandu ». D'un autre côté, un seul entretien suffit pour dire « ce comportement existe »³. Cela plaide pour ne pas utiliser les résultats moyens de tous ces entretiens mais pour mobiliser chaque entretien pris individuellement comme un test spécifique (les techniques statistiques ne nous sont

³ Une analogie paléontologique peut être tentée. Dans des prélèvements issus de quarante-deux fouilles réparties sur un territoire donné, si l'on ne trouve pas de squelette d'archéoptéryx, on ne pourra pas conclure qu'il n'a pas peuplé ce territoire. Mais si l'on trouve au moins un squelette d'archéoptéryx, on pourra conclure sans risque à la présence d'un peuplement. Il faudra sans doute un très grand nombre de fouilles pour approcher avec précision la densité du peuplement ou même, l'envergure moyenne d'un archéoptéryx, mais une seule peut suffire pour savoir si le « dinosaure à plume » a existé.

alors d'aucun secours). On dispose en quelque sorte d'une batterie de quarante-deux tests particuliers qui peut être confrontée à la moindre des propositions théoriques générales.

Sur cette base, deux types de confrontation de la théorie aux données peuvent être organisés, qui consistent en deux lectures assez différentes des entretiens. Une première lecture consiste à tenter d'appliquer le modèle aux données. Il s'agit de repérer dans un récit de vie ce qui est nécessaire pour « faire tourner » le modèle puis à tester ses prédictions centrales. Pour chacun des quarante-deux entretiens, on cherche à reconstituer la typologie des situations d'emplois considérées par l'individu, son vecteur de revenu et une pseudo matrice de transition, afin de déterminer s'il est ou non dans une trappe statique et s'il est ou non dans une trappe dynamique. Puis, on confronte le résultat à sa situation d'emploi effective pour vérifier l'adéquation entre l'incitation et la position. En d'autres termes, on se demande si la trajectoire de l'individu (de quelle situation d'emploi il vient, vers quelle situation d'emploi il tend), ses revenus (actuels et attendus) et sa situation d'emploi présente sont cohérentes du point de vue du modèle. Cela revient à vérifier les calculs des individus avec le modèle théorique. Si les résultats sont systématiquement bons, on dira que le terrain ne contredit pas le modèle ; si les résultats diffèrent des prédictions du modèle, on aura de bonnes raisons de s'interroger sur sa pertinence. Dans le fond, cette démarche était aussi celle appliquée par Dubet et Véretout (2001) dans la première partie de leur étude, mais avec un modèle fruste où l'espérance de gains était composée seulement d'éléments monétaires et immédiats.

Une deuxième lecture consiste à rechercher dans les récits autobiographiques les éléments étrangers au modèle. Il s'agit ici de repérer dans tous les entretiens les moments où les personnes interrogées expliquent leurs trajectoires d'emploi et de chômage en mettant en avant des déterminants absents du modèle. Une fois que ces éléments sont collectés, on doit s'interroger sur la possibilité de les introduire dans le modèle. Deux considérations différentes interviennent à ce stade. D'une part, on ne recherche pas la meilleure description de tous les éléments qui interviennent dans les décisions des chômeurs, mais on recherche les déterminants qui comptent vraiment. Par souci de réalisme, on peut être amené à introduire des détails qui ne comptent pas, ce qui ne ferait que brouiller les messages essentiels. Pour déterminer si un déterminant compte vraiment, on se fie au récit des personnes interrogées. D'autre part, parmi tous les éléments cruciaux qui doivent figurer dans une représentation adéquate, on peut s'interroger sur le coût de la présence de tel ou tel argument. Certains éléments peuvent être introduits avec des changements marginaux du modèle. D'autres peuvent nécessiter des changements plus radicaux. En étudiant ces différents éléments, on peut disposer d'une meilleure connaissance des limites du modèle.

Dans la suite de cette étude, nous présentons les résultats de ces deux lectures. Le réalisme des hypothèses est discuté dans la section 2 et celui des prédictions du modèle dans la section 3. La section 4 discute les déterminants des choix absents du modèle mais présents dans les entretiens et le coût de leur inclusion.

Chapitre 2

LES HYPOTHÈSES DES ÉCONOMISTES SONT-ELLES VRAIMENT RÉDUCTRICES ?

Notre modèle théorique suppose des possibilités d'arbitrage entre différents types d'emploi de la part des chômeurs et une information relativement complète sur les revenus correspondants, c'est-à-dire à la fois les revenus d'activité et l'ensemble des revenus d'assistance. Ces hypothèses ne sont guère originales et on les retrouve dans l'ensemble des modèles qui décrivent les comportements d'offre de travail. L'objet de cette section est de vérifier si elles sont bien réalistes dans le cas des bénéficiaires du RMI. On vérifie également que les gains monétaires immédiats au retour à l'emploi sont souvent faibles et que les gains différés sont valorisés par les bénéficiaires du RMI.

1. DES « BONS » ET DES « MAUVAIS » EMPLOIS

C'est une constante de l'ensemble de nos entretiens : tous les bénéficiaires ou les sortants du RMI que nous avons interrogés évoquent un tout petit nombre de possibilités d'emploi, et le plus fréquemment, deux types d'emploi seulement. Il y a le « bon emploi » que l'on vise, que l'on souhaiterait occuper, et le « mauvais », que l'on occupe faute de mieux. Cette opposition recouvre des contenus très différents pour chacun, mais elle est constante. Le tableau 2 en donne des illustrations. Les définitions subjectives du « bon » et du « mauvais » emploi ne recouvrent pas les catégories habituelles des analyses du marché du travail (nature du contrat, niveau de qualification, niveau de rémunération, etc.).

Tableau 2
Exemples de couples « bons et mauvais emplois »

Le bon emploi	Le mauvais emploi
Chauffeur routier	Femme de ménage
Personnel de cantine	Travailler pour les sociétés d'intérim
Parasitologue	Agent hospitalier
Travailler dans la restauration	Agent de sécurité
Agent de sécurité	Maçon
Travailleur social	Magasinier
Documentaliste	Intérimaire à l'usine
Magasinier à Deauville	Magasinier à Honfleur
Aide à domicile	Agent de sécurité école
ATSEM (auxiliaire d'instituteur)	Agent d'entretien
Secrétariat médical ou commercial	Agent d'entretien dans une école
Secrétaire d'auto-école	CES aux Restaurants du cœur

Le « mauvais emploi » est un point de repli que l'on occupe à défaut de réaliser son projet professionnel. De nombreuses logiques peuvent être distinguées. Il y a l'emploi que l'on occupe en attendant, parce qu' « *il faut bien se nourrir* »⁴ ou parce que l'on a fini par renoncer au bon emploi. Il y a

⁴ Dans la suite du texte, toutes les expressions entre guillemets et en italique sont des citations tirées des entretiens.

aussi le mauvais emploi que l'on n'occupe pas, parce « *je ne veux pas qu'ils m'exploitent* ». Le « bon emploi » est quant à lui le projet privilégié d'activité professionnelle. Le fait d'en décrire spontanément le contenu confirme que le travail demeure une référence centrale pour les bénéficiaires du RMI. Ce projet est parfois directement inspiré par la formation initiale ou par l'expérience passée. Mais même les personnes les moins diplômées et qui n'ont aucune expérience, déclarent spontanément un projet professionnel. On peut le comprendre en se disant qu'un chômeur qui déclarerait rechercher n'importe quel type d'emploi, qui n'afficherait aucune préférence, se déclarerait dans le même temps sans motivation et sans compétence et n'aurait sans doute aucune chance de trouver un emploi. Pour celui qui recherche un emploi, il faut dire quel emploi est recherché. C'est aussi ce que demande l'ensemble des intermédiaires du marché du travail, des associations d'insertion à l'ANPE, en passant par les missions locales et d'autres services communaux (« Que cherchez-vous ? »). Ces intermédiaires participent à la conception et à l'intériorisation d'un projet professionnel par le bénéficiaire du RMI, parfois directement et explicitement, au travers des bilans de compétence notamment.

Pouvoir distinguer ces possibilités de situation d'emploi sur le marché du travail est une chose, pouvoir y accéder en est une autre. Parfois l'accès au mauvais emploi est une chose facile, évidente et qui a d'ailleurs été refusée plusieurs fois par le bénéficiaire lui-même, parfois au contraire même le mauvais emploi est peu accessible. Il en va de même pour les bons emplois. À l'extrême, des enquêtés évoquent des emplois qui n'existent pas, des projets irréalisables, comme parasitologue à Lille ou directeur juridique d'une grosse entreprise de recouvrement de créance à Caen. D'autres sont réalisables sous certaines conditions explicites (avoir le permis de conduire, réussir tel diplôme...).

La distinction entre les bons et les mauvais emplois est une condition nécessaire à la possibilité d'un arbitrage ou d'un calcul. Nous le soulignons, car c'est également le point de départ d'une modélisation économique des gains du retour à l'emploi. Par exemple, je peux refuser d'occuper un mauvais emploi, car je pense que cela peut accroître mes chances de réaliser mon projet professionnel. Mais je peux à l'inverse accepter un mauvais emploi, si cela renforce mes chances d'accéder au bon emploi (j'ai accepté ce CES parce qu'il me permet de faire cette formation qui est nécessaire pour mon projet professionnel). Le calcul dépend des différentes possibilités d'accès à chaque type d'emploi, qui elles-mêmes peuvent varier selon la situation d'emploi (les chances d'accéder au bon emploi ne sont pas les mêmes en venant du non-emploi et en venant du mauvais emploi). Ces « probabilités de transition » sont propres à chaque individu.

2. UNE INFORMATION COMPLÈTE SUR LES REVENUS

Un calcul éventuel nécessite de connaître les revenus associés à chaque situation d'emploi. Or, dans le cas des bénéficiaires du RMI, il est fréquent d'évoquer des carences informationnelles en mobilisant en particulier les situations de non recours pour expliquer que l'espace des choix, de la responsabilité des acteurs, est très étroit relativement à celui des contraintes et des conditions extérieures. On peut renvoyer à l'argumentaire développé par Strobel (2001) pour qui « les problèmes d'information, d'incompréhension des conditions d'accès à la prestation demeurent très importants ». Dans notre tout petit échantillon de bénéficiaires du RMI⁵, nous n'avons pas de bénéficiaire particulièrement non informé.

Toutes les personnes interrogées connaissent le montant de leur allocation de RMI ou d'ASS, ainsi que celui de leur CES, le plus souvent à l'euro près. Disons que le montant de ces allocations semble être connu aussi bien que celui d'un salaire. Ils connaissent également le montant de leur alloca-

⁵ Rappelons que les enquêtes ont lieu dans des institutions qui distribuent des aides sociales, sous des formes diverses (services de recherche d'emploi, insertion par le travail, aide alimentaire, résidence sociales, etc.). Pour fréquenter ces structures, un minimum d'informations est requis.

tion-logement, lorsqu'ils en perçoivent une, même s'ils ne déclarent pas spontanément que cette allocation est dans leurs revenus. Ils la présentent plutôt comme une réduction de loyer (dans certains cas, l'allocation est perçue directement par le logeur). Il n'y a qu'une ou deux exceptions pour des personnes qui vivent en couple et qui ont adopté une spécialisation extrême des tâches domestiques (du type « *c'est ma femme qui s'occupe de cela* »). La CMU et l'allocation de rentrée scolaire ont été évoquées également à de nombreuses reprises.

En revanche, presque aucune personne interrogée ne semble connaître la prime pour l'emploi et aucune ne déclare spontanément connaître l'intéressement au sortir du RMI ou de l'ASS. Toutefois, lorsque l'enquêtrice relance en expliquant le mécanisme, les personnes interrogées réagissent positivement (« *Ah oui, je l'ai. Ils me l'ont laissé. Pendant un an ?* »). Une jeune femme de Lille déclare ne pas connaître l'intéressement alors qu'elle en décrit précisément le fonctionnement (« *Ensuite, ils prennent 50 % du salaire. Là ça va arriver, en fait, où mon RMI il va baisser parce que j'arrive en novembre.* »). Il en va de même pour un jeune homme de Marseille (« *Je ne sais pas comment ça s'appelle.* »). Une femme de 28 ans maîtrise les particularités du calendrier de la reprise d'emploi : « *Ça dépend quel mois on commence, parce que moi j'ai commencé au mois de septembre, c'est en fin de trimestre, donc j'ai cumulé que d'un mois.* ». Une femme de 42 ans qui habite Chelles déplore cependant la qualité de l'information qui est diffusée (« *Il faut dire aux gens combien de temps et combien. La façon dont c'est annoncé, c'est nébuleux.* »).

Une autre forme de prime à l'emploi semble mieux connue et est évoquée par plusieurs bénéficiaires du RMI. Il s'agit de la possibilité de recourir au chômage indemnisé au terme d'un CES. L'ouverture d'un droit à indemnisation donne un complément naturel à l'intéressement, et peut atteindre des montants supérieurs. Ce mécanisme renforce l'attrait du contrat emploi solidarité (CES).

L'exonération de la taxe d'habitation pour les bénéficiaires du RMI est connue de toutes les personnes interrogées. Il en va de même de la possibilité d'être aidé par le Secours populaire ou les Restaurants du cœur. Même si tous ne déclarent pas fréquenter ces institutions, certains les connaissent bien (« *Le lundi, il y a des distributions mais ils ne donnent rien. Les meilleures distributions, c'est le mardi et le jeudi.* »). Les dégrèvements ponctuels accordés par les entreprises de réseaux, pour l'eau, le gaz ou l'électricité, sont évoqués. Le coût du ticket de cantine « au plus bas prix » est lui aussi connu, au centime près (« *96 centimes, le ticket de cantine* »). Les autres aides locales sont quant à elles perçues de façon ponctuelle et sont jugées instables (« *La Caf, ça change beaucoup* »). Pour mémoire, voici les aides qui ont été citées :

- la gratuité des transports publics sur certaines tranches horaires pour les demandeurs d'emploi,
- les tickets de loisir qui permettent d'accéder à quatre spectacles (cinéma, théâtre) chaque mois,
- une aide au déménagement,
- un prêt d'installation de la Caf,
- un prêt d'honneur du Conseil général (dont on négocie le non remboursement),
- une aide pour réparer une voiture,
- des tickets service,
- une carte de solidarité,
- un chéquier mobilité,
- des bons de service donnant l'accès à une épicerie sociale,
- une aide du Conseil général pour une facture d'électricité impayée,
- un chèque alimentaire d'une mairie ou d'une Caf,
- une aide d'une mairie pour prendre en charge la caution pour louer un appartement,
- la prise en charge d'une année de cotisation à la MSA par un fonds social départemental agricole,
- le soutien du Fond local d'aides aux jeunes pour acheter un réfrigérateur, puis une gazinière,
- une aide ponctuelle de la mairie (« *Vendredi, je vais voir l'adjoint au maire. Je vais lui demander s'il ne veut pas me débloquer une petite aide.* »).

En outre, les assistantes sociales et les référents des bénéficiaires du RMI jouent leur rôle de prescription en conseillant aux bénéficiaires potentiels de faire valoir leurs droits : « *Les assistantes sociales m'ont aidé à monter les dossiers pour régler les factures.* » (Luc, Arras)⁶. Leur action complète et actualise les informations sur les aides sociales détenues par les bénéficiaires du RMI. Par ailleurs, les bénéficiaires connaissent les grandes caractéristiques des aides sociales locales. Ils savent qu'elles sont très ciblées sur les plus pauvres et qu'elles profitent massivement aux familles. Ils y trouvent parfois matière à reproche : « *Les assistantes sociales, le CCAS de Caen, tous les organismes en fait, ils aident plus les gens qui sont sans-abri, qui n'ont pas de travail, qui ont beaucoup d'enfants aussi. Eux, ils sont avantagés par rapport à nous. Parce que moi, je n'ai qu'une fille. Ceux qui ont plus d'enfants, ils sont plus aidés que nous. Moi, quand j'y vais, c'est : "Vous êtes toute seule avec un enfant, vous pouvez vous en sortir".* » (Manon, de Caen)

Un calcul suppose aussi de connaître les revenus dans les bons et les mauvais emplois. En pratique, les salaires horaires sont donnés par le niveau du Smic, dans les deux types d'emploi. Les « bons emplois » recherchés par les personnes que nous avons interrogées sont dans presque tous les cas des emplois rémunérés au salaire minimum. La différence se fait par la durée hebdomadaire du travail. Le mauvais emploi est un temps partiel. Le bon emploi est un temps complet. On peut refuser les missions d'intérim parce qu'elles ne sont que de quelques heures par semaine et qu'elles sont très irrégulières (« *On vous appelle un jour, on ne vous appelle pas le lendemain.* »). La différence peut se faire aussi par la rémunération des heures supplémentaires, qui n'est pas toujours garantie. Une bonne illustration est donnée par cette longue citation extraite de l'entretien de Pierre qui relate sa négociation d'embauche pour un emploi de docker pour une entreprise privée, sous-traitante du port de Marseille : « *Le gars, il me dit : "Chez moi, c'est le Smic." À l'époque, c'était, je crois, 5 700 FF. Il y a un problème. Il me dit : "Chez moi, les congés annuels ne se choisissent pas. C'est ou juin, ou septembre". Je lui dis : "Pas de problèmes." Jusque-là, tout va bien. Il me dit : "La cinquième semaine, il n'y en a pas, par contre". Je lui dis : "Pardon ?" Il me dit : "Oui, moi je suis religieux. Peu importe la religion. Chaque fois qu'il y a une fête religieuse, on ferme l'entreprise et vous verrez qu'à la fin de l'année finalement vous serez gagnant. Vous aurez plus qu'une semaine." Et bien, en fait, chaque fois qu'il fermait l'entreprise, un jour à sa convenance à lui, il te barre un jour sur la semaine. Bon, ça me convient très bien, tu vois. On se serre la main, je sors, je mets la main sur la porte et je le regarde et il me dit : "J'ai oublié de vous dire quelque chose." Il me dit : "Chez moi, les heures supplémentaires, c'est obligatoire et non payé." Il faut l'entendre quand même ! Parce que moi, juste avant, un living que j'avais payé 8 000 balles, d'amis d'autres amis, ils ont attendu que j'en sois là pour l'acheter 500 balles ! Tu vois, j'étais passé déjà par là. Alors, mon orgueil, il était déjà dans ma poche. Alors, quand il m'a dit ça, je me suis rassis et je lui ai dit : "Pardon ? J'ai mal entendu." Je le voulais ce boulot. Il me dit : "Non, mais... Je me suis mal expliqué. Quand vous avez fait des heures supplémentaires, vous prenez une journée." Donc, voilà. J'ai bossé pendant X temps, et je ne te raconte pas... J'ai traîné 70 heures supplémentaires pendant neuf mois.* »

3. DE FAIBLES GAINS MONÉTAIRES AU RETOUR À L'EMPLOI

Il n'est pas rare que le « mauvais emploi » n'apporte pas ou peu de gains monétaires relativement au non-emploi, tout compte fait. Parmi les quarante-deux personnes interrogées, nous en avons trouvé dix-huit dans ce cas-là. Pour éviter d'être trop abstrait, nous avons choisi de présenter des exemples.

- **Manon**, de Caen, a 28 ans et n'a jamais travaillé. Elle est au RMI et s'occupe de sa fille âgée de 8 ans. Elle a accepté un CES dans un atelier d'insertion, La Chiffonnerie. Elle explique que la

⁶ Tous les prénoms ont été modifiés.

différence entre le RMI et le CES est faible, tout compte fait, au sortir de l'intéressement « *Petit à petit, ils nous enlèvent. Et au bout de quatre-cinq mois, on retombe à 37,80 euros ou même des fois à zéro. Des fois, on se retrouve sans RMI. Ça fait que, dans un sens, c'est bien, mais, d'un autre sens, on y perd beaucoup.* » (...) « *Ce n'est pas que ça ne sert à rien de travailler, mais des fois, ça ne sert à rien. On y perd beaucoup financièrement.* »⁷ La faible différence ne compense pas la perte de la carte de bus gratuite.

- **Claude**, d'Arras, a accepté un contrat Adulte relais dans le prolongement d'un CEC aux Restaurants du cœur. Il travaille davantage et consacre moins de temps à la recherche d'un autre emploi, mais ne déclare pas avoir constaté une véritable amélioration de ses ressources. « *J'avais eu la CMU, mais c'est aussi l'inconvénient de ce type de contrat d'adulte relais, on perd la CMU. Donc, on est obligé d'avoir une mutuelle. Une mutuelle qui coûte assez cher d'ailleurs pour cinq personnes. L'APL, l'aide personnalisée, elle diminue aussi. Ce qui est un peu dommage. Comme je dis, ce qu'on gagne d'un côté on le perd de l'autre.* »
- **Brigitte**, de Chelles, a 42 ans et n'a plus d'emploi stable depuis son licenciement de 1985. Elle enchaîne des CDD et des missions d'intérim, entrecoupées de périodes de chômage parfois longues. Elle « *ne compte pas retrouver un vrai boulot* ». « *L'ASS, c'est quelque chose qui perdure, parce qu'à partir du moment où vous retravaillez un peu et ben, ça reprend. L'ASS reprend donc, je ne peux pas vous dire depuis combien de temps je perçois l'ASS, mais à mon sens, ça fait quand même des années.* »
- **Claude**, de Caen, travaille trois jours par semaine comme manutentionnaire pour une association d'insertion qui lui rapporte quarante-sept euros par semaine, soit deux euros de l'heure. Il occupe cet emploi depuis deux mois et est au RMI. Sa rémunération horaire va tomber à un euro de l'heure, le mois prochain, après le premier trimestre d'intéressement.
- **Eliane**, de Caen, était en ASS et a accepté un CES proposé par l'ANPE, dans la même association que Claude. Depuis, elle gagne cent euros de trop pour bénéficier des colis alimentaires des Restaurants du cœur, qui appliquent un barème strict avec des effets de seuil. En outre, elle a perdu le bénéfice des transports gratuits. Elle a perdu en aides sociales ce qu'elle a gagné en ressources monétaires. « *Quand on fait un CES, on perd tout !* »
- **Rose**, de Marseille, bénéficie de l'assurance-chômage et considère que si elle acceptait le type d'emploi qu'on lui propose, elle aurait un manque à gagner de l'ordre de quatre cents euros chaque mois et perdrait également l'aide judiciaire gratuite, dont elle bénéficie dans le cadre d'un contentieux en cours avec son dernier employeur, qui l'a licenciée.
- **Aline**, d'Arras, a 22 ans et élève seule son fils de 4 ans. Il est scolarisé, mais elle déclare qu'elle n'aurait pas assez d'argent pour payer la nourrice si elle travaillait. Son RMI est diminué parce qu'elle touche une pension alimentaire. « *Je veux bien travailler, même à mi temps, mais quand on travaille à mi temps, ils vous sucrent tout. C'est un engrenage infernal. Vous voulez travailler à temps plein, vous n'avez plus l'APL. Vous devez vous payer une nourrice, donc vous avez des charges en plus. Donc, ce que vous gagnez en plus à aller travailler ...eh bien "Reste dans la merde, c'est encore mieux !"* »
- **Juliette**, de Douarnenez, est au RMI et évoque elle aussi le coût financier de la garde de ses deux enfants. « *J'ai été obligée de refuser des boulots, dans une biscuiterie. J'ai été obligée de refuser. J'ai bossé un tout petit peu à Douarnenez, mais les horaires, c'était horrible. Il fallait payer la garde. C'était pas possible financièrement. (...) C'était kif-kif, c'était un peu pareil en*

⁷ « *Le CES, ça fait 542 euros, plus le RMI qui est de 150 euros, après ça me fait... 600 et des poussières. En fait eux, ils disent qu'on y gagne par rapport au RMI. Parce que, sur le RMI, je ne touchais que 400 euros et sur le CES, je fais 542. Ce qui fait qu'on a 100 euros en plus. Eux, ils disent qu'il faut cumuler. Nous, notre paye, et qu'on doit faire attention à ce que ça tienne au début du mois pour qu'on cumule avec notre RMI. C'est pour ça qu'eux, ils disent que ça nous avantage un petit peu en fait. Ils nous font gagner un petit peu. Mais moi, je ne vois pas ce qu'on gagne un petit peu. Parce que, quand on a des factures à payer, les enfants à s'occuper tout ça... les cartes de bus à faire et tout... C'est trop.* »

fait. Parce que je travaillais, puis payer une personne pour les deux garçons, c'était tout de suite doublé, le prix. Non, je n'étais pas gagnante, pas vraiment gagnante par rapport à la sueur... »

- **Simone**, de Chelles, est sans emploi à 56 ans et recherche absolument un emploi à mi-temps, elle ne souhaite pas travailler à temps complet. « *Même que je trouve un travail à mi-temps ou à temps partiel, il faut quand même que je sois bien payée, quand même. Je sais pas, gagner deux cents et quelque chose, parce qu'après, ils vont me supprimer, ça. Ils suppriment mon chômage si je dépasse le nombre d'heures. Je crois qu'on peut travailler, mais il ne faut pas dépasser un nombre d'heures. Le monsieur, il me l'avait dit, je ne sais plus combien d'heures, mais enfin, je ne sais pas. Je ne sais pas.* »
- **Florent**, de Lille, complète son RMI par des chantiers non déclarés de décoration intérieure, qui représentent une activité à mi-temps rémunérée dix euros de l'heure, effectuée sur l'équivalent de sept mois de temps complet. Il parvient au total à 1 100 euros chaque mois, « *ce qui est confortable* », même si ce n'est « *pas régulier pour plein de raisons* » (et dans tous les sens du terme). Il a tant d'expérience qu'il a décidé d'en faire une activité déclarée. Il s'est mis à son compte mais préfère épargner plutôt que de se verser un salaire par crainte de perdre le RMI.

Tous ces exemples illustrent la variété des mécanismes en œuvre dans l'existence de faibles gains monétaires au retour à l'emploi. Ces mécanismes sont la nature différentielle du RMI, la dégressivité des prestations légales sous conditions de ressources, quelles soient monétaires ou en nature, l'effet masquant des dispositifs d'intéressement, l'impact des prestations locales et/ou facultatives sous conditions de statut ou de ressource, le coût de la garde des enfants, les frais occasionnés par l'occupation d'un emploi (transport, habillement) ou encore, le travail non déclaré, qui est évoqué par une personne sur trois. Chacun fonctionne de manière indépendante et tous peuvent se cumuler.

L'ampleur des gains et des pertes dépend notamment de la taille du ménage et des conditions de logement. Les célibataires ne sont pas confrontés au problème de la garde des enfants et perdent moins de prestations en travaillant parce qu'ils en ont moins lorsqu'ils ne travaillent pas, les prestations nationales et plus encore les prestations locales et/ou facultatives étant ciblées sur les ménages avec enfants (Anne et L'Horty, 2001). De même, les personnes hébergées à titre gratuit, le plus souvent par leurs ascendants directs, ne subissent pas la dégressivité de l'allocation-logement et sont donc moins pénalisées lors d'un retour à l'emploi. Ces mécanismes se combinent : pour un parent isolé, le retour au foyer parental peut permettre d'éviter la trappe en rendant possible à la fois l'hébergement et la garde de l'enfant à titre gratuit. Les entretiens fournissent plusieurs exemples de ce type de combinaison.

4. LES GAINS D'AUJOURD'HUI ET CEUX DE DEMAIN

Les gains du retour à l'emploi, tels que nous venons de les présenter, se limitent à une comparaison d'éléments monétaires immédiats. Si ces éléments sont importants, ce ne sont pas les seuls pris en considération par les bénéficiaires du RMI. Ces derniers donnent eux-mêmes plusieurs bonnes raisons pour considérer les gains différés associés à un changement éventuel de leur situation d'emploi.

La première est qu'il faut penser à demain pour penser à se sortir du RMI. « *J'essaie de mettre des chances de mon côté. Pas rester dans mon cocon. Ça ne va rien me donner si je reste, si je garde les étiquettes, c'est pas la peine. Si je suis venu là, c'est pour aller plus loin. Ne pas rester au RMI, gagner trois cents euros par mois. C'est pas une vie, ça ! Toujours être en train d'emprunter, de chercher. Non ! Il faut voir plus loin.* » (Brigitte, de Caen) « *Qu'est-ce qui me motive ? Mon dynamisme. Car si je ne sors pas, je ne sortirais jamais. Il faut y aller.* » (Luc, d'Arras)

Une autre raison est que les revenus dont disposent les ménages au RMI sont souvent fragiles et imposent une gestion rigoureuse. *« Ce n'est pas avantageux de faire un CES. Ça ne sert peut-être pas à grand-chose peut-être pour nous... Pour nous en sortir dans la vie. Voir ce qu'on veut faire. Trouver un emploi après, oui ! Mais question financière, il faut gérer, il faut faire attention. Il faut que, dès que la paye arrive, il faut mettre de côté pour bien cumuler avec le RMI qu'on touche au début du mois (...). Quand arrive le 28, il faut mettre deux cents, trois cents euros de côté pour recumuler avec notre RMI au début du mois. Sinon, on ne s'en sort pas. Sinon, on va aux Secours populaire, aux Restos du cœur tout ça, mais moi, j'aime pas. »* (Manon, de Caen)

Le RMI est d'ailleurs lui-même vécu le plus souvent comme une étape d'un parcours par ceux qui en bénéficient et surtout pas comme un état, qui signifierait l'absence d'autres perspectives. *« Quand je me suis retrouvée au chômage, j'ai épluché tous mes droits au chômage. Et après, je me suis retrouvée au RMI. Quand tu épluches tout, que tu vas jusqu'au fin fond, et bien tu te retrouves au RMI. Et là, j'ai eu un moment de creux. Je vivais comme ça, de mon RMI. (...) Quand tu le vis, le RMI, tu vas faire partie soit de ceux qui veulent se dire : "Non, je veux m'en sortir ;" ou alors de ceux qui vont s'endormir dans cet état et malheureusement il y en a. Et ça va être dur, dur de les ramener à la vie, de les réintégrer. Parce que déjà je vois pour moi, en un an, ça m'a fait des ravages. (...) Donc je pense que oui, tu t'endors. C'est dangereux. C'est un état dangereux. C'est un état qu'il faut garder très peu en fait. Je crois qu'il faut aider les gens très vite, très, très vite, à pas rester dans ça. Parce qu'après, tu... Moi je pense que c'est très, très dangereux. Tu rentres dans un truc, tu vivotes et tu te satisfais de cet état et tu joues au loto et tu crois que tu vas t'en sortir et tu fais un tiercé. Tu te dis : "L'euro million, ça c'est pour moi." (Rires) Non, mais c'est comme ça, c'est malheureux, mais c'est comme ça ! Donc, moi je dis qu'il faut pas... Il faut motiver les gens à aller retravailler. C'est là où tu as ta dignité. »* (Odile, de Marseille)

Pour toutes ces raisons, il n'est pas irréaliste de considérer que les bénéficiaires du RMI vont prendre en compte des éléments dynamiques dans les calculs qui vont fonder leur règle de décision sur le marché du travail. Par exemple, je peux accepter un mauvais emploi même si je sais que cela implique une perte immédiate de revenus, car je pense que mes chances d'accéder à un meilleur emploi dans l'avenir vont être accrues. Carine, d'Arras, donne une bonne illustration de ce type de raisonnement dynamique. *« Mon avenir, je le vois quand même progresser, progressivement. C'est vrai. Parce que c'est une formation mais c'est aussi un travail, le CES. Mais bon qui sait, je vais peut-être trouver autre chose après, comme un CDI. Tout ça, progressivement. Moi je pense que c'est un train qui marche à trois vitesses. »* (Carine, d'Arras)

Dès lors que l'on se préoccupe des éléments de revenus différés, on peut vérifier si la typologie des gains issue de notre analyse théorique reçoit des traductions dans les récits des personnes interrogées. Selon notre modélisation, les gains différés qui interviennent dans la règle de décision sont de trois ordres : l'accessibilité des bons emplois (est-ce qu'en occupant le mauvais emploi, j'augmente mes chances de réaliser mon projet professionnel ?) ; la stabilité des bons emplois (est-ce que l'emploi que je souhaite occuper est un emploi sûr ?) ; la progression salariale (y a-t-il une différence de revenus importante entre le bon emploi et le non-emploi ?). Si le fait d'occuper un mauvais emploi augmente mes chances d'accéder au bon emploi (critère d'accessibilité), alors je valoriserais d'autant plus le mauvais emploi que le bon emploi est stable (critère de sécurité) et les gains de revenus différés élevés (critère de carrière salariale). Ces gains différés peuvent compenser des pertes immédiates (l'annexe 1 donne le détail des calculs). On peut expliquer ainsi pourquoi, accepter un mauvais emploi qui ne rapporte pas tout de suite n'est pas nécessairement une mauvaise stratégie, tout compte fait. De même, on peut comprendre pourquoi il peut ne pas être intéressant pour un chômeur d'accepter un mauvais emploi qui lui rapporte immédiatement, même s'il augmente ses chances d'accéder au bon emploi. Il suffit que le bon emploi soit très instable ou que la différence de revenu entre le bon emploi et le non-emploi soit faible. Une fois dépouillé de son formalisme, ce type de raisonnement ne nous paraît pas du tout étranger aux logiques déployées par les bénéficiaires du RMI. On peut en trouver de nombreux exemples dans notre tout petit échantillon.

S'il s'agit de l'accessibilité des bons emplois, tout d'abord, plusieurs personnes interrogées justifient effectivement leurs décisions d'accepter ou de refuser ce qui est pour elle un mauvais emploi, par les effets de leurs décisions sur les chances de réaliser leur projet professionnel. Donnons quelques illustrations.

- **Eliane**, de Caen, a 51 ans et n'a pas travaillé depuis treize ans pour s'occuper de son mari invalide. Elle a accepté un CES à La Chiffonnerie en 2004 et déclare vivre moins bien que lorsqu'elle était en chômage, parce qu'elle a perdu le bénéfice de nombreux droits connexes. Mais le CES lui a ouvert l'accès à une formation de l'Afpa qui rend réalisable son projet de « *travailler dans une réserve de magasins, faire les stocks* ». Elle a accepté ce CES « *en attendant* ».
- **Marceline**, de Chelles, bénéficie de l'API et multiplie les missions d'intérim et les CDD courts en tant qu'assistante polyvalente. Elle a 28 ans et en acceptant ces missions courtes qui lui rapportent peu, elle maintient ses chances d'accéder à un CDI, qu'elle recherche pour pouvoir louer un petit studio avec sa fille.
- **Sophie**, de Lille, a 29 ans et n'a jamais travaillé dans les secteurs marchands. Elle est au RMI depuis ses 25 ans et a fait un CES dans le secteur de l'aide à domicile pour des personnes âgées dépendantes. Après une nouvelle année de chômage, elle a accepté un CES d'agent de sécurité école proposé par son référent RMI, car « *Ça sera encore un plus. Ça sera encore un plus pour mettre dans le CV. Un an, c'est toujours ça de gagné.* » Ce CES renforce ses chances de réaliser son projet : elle voudrait « *travailler dans les cantines scolaires* ».
- **Anne**, d'Arras, est au RMI et refuse désormais les missions d'intérim en usine (mauvais emplois) parce qu'elles réduisent ses chances de réussir les concours administratifs qu'elle prépare, tel le Capes externe de documentaliste (bon emploi) : « *J'espère qu'on ne va pas m'embêter à chercher du travail comme ça tout le temps. Parce que je n'ai déjà pas beaucoup de temps. C'est déjà difficile d'organiser des plages de travail avec ma petite fille.* »

La stabilité de l'emploi et la sécurité des revenus sont également présentes dans de nombreux entretiens. Dans notre modèle théorique, la stabilité est celle du bon emploi et peut s'apparenter à un contrat à durée indéterminée. Dans les entretiens, le besoin de stabilité est présent dans un sens souvent plus large. L'accès à l'emploi est un moyen de fuir l'insécurité de l'assistance, surtout si cet emploi est stable. « *Là pour le moment, je ne travaille pas. J'ai des soucis. Je ne sais pas à la fin du mois comment je vais le passer. Je pense pour le petit, pour nous. Quelqu'un qui travaille, il sait à la fin du mois qu'il y a un salaire, donc il n'a plus le souci de ça. Petit à petit, ça ouvre beaucoup de portes.* » (Mohamed, Marseille) L'emploi stable permet surtout d'accéder à un logement. « *Pour la location des appartements, pour tout ça, il faut avoir des postes bien fixés.* » (Kadija, Marseille) « *C'est un CDI qu'il me faudrait, pour pouvoir trouver un logement.* » (Marceline, Chelles) Il permet aussi d'accéder au crédit : « *C'est plus sécurisant, j'ai un pied dans la société. Par exemple, pour le crédit de ma voiture, je n'ai pas eu de problèmes, alors qu'auparavant, on ne voulait pas me débloquer de crédit, même avec un petit salaire.* » (Pierre, Marseille) « *Il y a une chose qui me rend vite malade, c'est quand il n'y a rien dans les placards. Alors, dès que les placards sont vides, moi, c'est une catastrophe. Alors, je fais pleins de courses, pleins de courses. Il faut que je remplisse mes placards.* » (Brigitte, Caen) La stabilité de l'emploi est explicitement mise en balance avec le niveau de la rémunération : « *J'aurais un CDI dans le social, je serais l'homme le plus heureux, même sans avoir une grosse paie.* » (Claude, Arras)

Les perspectives de progression salariale constituent un élément plus attendu des gains monétaires différés. Dans les entretiens, la rémunération du « bon emploi » est fréquemment évoquée. Comme le bon emploi est souvent une activité rémunérée au Smic horaire, c'est le fait d'accéder à un emploi à temps complet qui est valorisé. Anne, d'Arras, cherche un emploi « *pour avoir la sécurité de l'emploi et un salaire décent* ». Thierry, de Caen, constate que, dans les mauvais emplois, « *je gagnais plus cher mais c'était la même chose* ». Il a accepté un CES mais veut trouver un autre travail. « *Je veux gagner plus cher (...)* » « *Il faut que j'ai un salaire plus important et un boulot dans*

l'avenir ». C'est aussi l'accès à un salaire plus élevé dans l'avenir qui justifie les investissements dans des formations « *Je veux le BTS, parce que ça va m'ouvrir des portes. C'est même pas peut être, c'est sûr ! Et puis pourquoi pas, par la suite, moi aussi, créer ma petite entreprise, en fait, Pourquoi pas, par la suite ...* » (Zora, Lille)

5. LA VALEUR DU TRAVAIL ET CELLE DE L'ASSISTANCE

Une autre catégorie de gains et de coûts est considérée par les bénéficiaires du RMI, si l'on suit leurs déclarations. Au-delà des éléments monétaires, immédiats ou différés, des éléments non monétaires sont aussi pris en compte. Globalement, les discours valorisent le fait de travailler et dévalorisent le non-emploi et l'assistance, comme si cent euros de revenus d'activité étaient plus appréciés que cent euros de revenus de transferts. La valorisation des statuts s'exprime de façon fine au sein de l'emploi, où certaines activités sont plus valorisées que d'autres, et au sein de l'assistance où il en va de même. À revenu identique, il est plus valorisant d'être dans l'emploi marchand que dans l'emploi aidé, et l'on préférera un CES à l'ASS, l'ASS au RMI. Il s'agit d'une constante que l'on trouve dans l'ensemble des entretiens. Il est clair que l'on ne peut interpréter de nombreuses décisions d'acceptation ou de refus d'emploi sans intégrer ces éléments de gains non monétaires.

La valeur donnée au travail a des sources très objectives. Le travail permet de nouer de nouvelles relations, d'étendre son réseau de connaissances. « *Avant, je restais à la maison. Je ne voulais plus sortir. Et le fait de travailler ici, ça me fait sortir. Tous les jours, je sors. Parce qu'avant je m'enfermais. Je restais tout le temps à la maison. (...) Maintenant, je sors, je vois du monde. D'ailleurs on me l'a dit, je suis plus ouverte. Avant je ne parlais plus à personne.* » (Eliane, de Caen) « *Il faut que je bouge, parce que quand je reste à maison. Il y a des fois... On n'a rien à faire quand on reste à la maison, mais quand on travaille, on bouge. Je me sens bien. Que rester à la maison.* » (Sonia, de Lille) « *On est pas toute la journée à rien faire, à regarder la télé.* » (Manon, de Caen) Le travail permet de rompre l'isolement et ainsi de gagner en estime de soi. « *Ça m'apporte, déjà de ne plus rester chez moi, (...) d'avoir confiance en moi. Parce qu'avant je n'avais pas confiance en moi.* » (Sophie, de Lille)

La valorisation du travail n'est cependant pas toujours positive. D'autres entretiens expriment aussi la honte d'effectuer un certain type d'activité salariée, voire même le dégoût de leur travail. « *Je préfère faire un boulot difficile dans une ville où je ne connais pas grand monde. Vous voyez ce que je veux dire ?* » (...) « *Je n'ai pas envie de voir des gens qui me voient peiner. Voilà ! Un peu me masquer...* » (Juliette, Douarnenez) « *Moi, je suis parti, j'ai démissionné. Le dernier, parce que je ne me sentais plus. Je ne pouvais plus me regarder en face.* » Pierre, de Marseille) « *Et puis, le dégoût du travail est venu avec. Oui. Ah oui. Le dégoût du travail, vraiment. Disons que j'avais besoin de me reconstruire. Parce que j'étais incapable de travailler. Avec tout ce que j'avais vécu, je ne pouvais même pas imaginer prendre le chemin d'un travail. J'étais trop fragile, j'étais trop fragile.* » (Colette, de Marseille)

On pourrait également donner de nombreux exemples évoquant la dévalorisation de l'assistance. Citons Brigitte de Chelles, à propos des distributions d'aides alimentaires : « *Je ne vais pas au Secours populaire parce que j'habite en centre-ville et que je ne veux pas qu'on me voit* » et à propos de la CMU : « *D'abord, malheureusement, ça ne rembourse pas tout, et puis parce que les trois quarts du temps on se retrouve confronté à des refus d'être reçu, ou alors quand on est reçu, il faut voir de quelle façon. C'est-à-dire le mépris, le dédain, la dévaluation, que ces gens-là vous balancent en pleine gueule.* » Citons également Odile, de Chelles : « *Je ne veux pas demander un dossier à la Cotorep. Voilà, c'est moi. Je ne veux pas. Je ne veux pas aller dans ce truc.* ». Et enfin Louise de Douarnenez : « *Je ne demande pas d'aide. J'essaie de me sortir moi-même, à part l'assistante sociale, forcément.* »

La valorisation de certains statuts d'emploi et la dévalorisation d'autres statuts d'emploi ou d'assistance peuvent être intégrées dans un modèle économique de retour à l'emploi. En pratique, on peut, par exemple, majorer les gains monétaires de l'occupation d'un mauvais emploi d'un terme constant correspondant à l'équivalent monétaire de la valeur du statut d'emploi pour l'individu. Le même type d'opération peut être effectué pour prendre en compte les coûts de la reprise d'un emploi (coût de transport, coût d'habillement), qui jouent en sens inverse et peuvent donc compenser les précédents.

Pour conclure cette section, il nous semble que les entretiens biographiques de bénéficiaires ou de sortants du RMI, permettent de justifier les principales hypothèses d'une modélisation économique des décisions d'acceptation ou de refus d'emploi. Les interviewés déclarent spontanément arbitrer entre un petit nombre de possibilités d'emploi sur la base d'une information complète sur les revenus d'activité et d'assistance dont ils peuvent bénéficier, immédiatement et dans le futur. Toutes les conditions sont donc remplies pour que les faibles gains monétaires immédiats de l'acceptation d'un mauvais emploi soient compensés par des gains non monétaires ou ultérieurement par des gains monétaires différés associés à de meilleures chances de réaliser un projet professionnel.

Chapitre 3

LES PRÉDICTIONS DES ÉCONOMISTES SONT-ELLES PERTINENTES ?

Pour tester les prédictions du modèle théorique, il est nécessaire d'évaluer l'ampleur des gains immédiats et des gains différés. Les observations collectées permettent de calculer assez précisément les gains immédiats de l'acceptation d'un mauvais ou d'un bon emploi, si l'on utilise de surcroît les barèmes légaux des prestations. Mais il n'est pas possible de calculer le montant précis des gains dynamiques, comme nous l'avons fait dans nos simulations précédentes (Laurent, L'Horty, Maillé et Ouvrard, 2002 ; L'Horty et Ouvrard, 2005). On ne dispose en effet que d'informations assez partielles sur l'accessibilité des différents types d'emplois qui ne permettent ni de reconstituer des matrices de transitions, ni même d'évaluer des probabilités subjectives de transition vers le bon emploi. Les récits autobiographiques permettent néanmoins de savoir si la personne est ou non incitée à accepter un mauvais emploi. Les personnes enquêtées le déclarent et donnent des arguments à l'appui de leur position. Dès lors, à défaut d'une mesure quantitative, on peut utiliser cette information qualitative pour vérifier l'adéquation aux observations des principales prédictions du modèle.

On dispose donc : i) d'une estimation de l'ampleur des gains monétaires immédiats à l'acceptation d'un mauvais emploi, calculée pour chaque individu en utilisant leurs déclarations et les barèmes sociaux ; ii) d'une déclaration individuelle (argumentée) sur l'intérêt ou non d'occuper un mauvais emploi ; iii) de la situation effective d'emploi de l'individu. L'objet de cette section est de croiser ces observations.

1. LES SENIORS DECOURAGÉS, UNE CLASSE À PART

Parmi les quarante-deux personnes interrogées, cinq relèvent toutefois d'une logique particulière. Il s'agit de deux hommes et de trois femmes proches de la retraite et découragés. Ils ont abandonné leur recherche d'emploi et ont cumulé des problèmes de santé avec des ruptures familiales. Elles sont toutes les cinq très isolées et dépourvues de projet professionnel, ou plutôt, leur projet est l'inactivité, la retraite. En attendant, si elles souhaitent effectivement occuper un emploi, c'est à mi-temps et temporairement.

- **Claude**, de Caen, a 55 ans s'est « *laissé couler* » depuis son dépôt de bilan suivi par un divorce. « *Ça été la catastrophe, partout. Je n'étais plus motivé. J'étais un peu désespéré. Je me suis laissé aller. Il faut reconnaître. Je n'avais plus de ressort.* » Aujourd'hui, il ne cherche plus d'emploi. « *Il faut avoir envie pour retrouver un travail. Il faut avoir la motivation. Je ne l'ai pas.* » Il souhaite simplement que son CES dans une association d'insertion soit prolongé d'un an. « *Il faudrait, parce que sinon, c'est l'horreur.* »
- **Suzanne**, de Marseille, a 54 ans et est au RMI. Elle déclare : « *Je ne cherche plus... Ben oui, mais si je trouve simplement un CES, c'est pas mal. (...). Je vis au jour le jour, franchement, je ne sais pas.* » Elle ne recherche pas, « *comme en ce moment, j'ai des machins aux cervicales* ».
- **Bernadette**, de Douarnenez, a 56 ans, est au RMI et en contrat CES. « *Je cherche à partir à la retraite en fait, parce que j'ai mes quarante ans. Trente cinq ans de travail et quatre*

*enfants, donc j'ai mes quarante ans. Un travail à mi-temps, un jour sur deux, c'est bien. »
« Je n'envisage pas l'avenir en fait. » « En attendant, il faut survivre. On me propose
n'importe quel CES, j'accepte quoi ! »*

- **Gérard**, d'Arras, 58 ans, travaille dans l'atelier des Restaurants du cœur. *« On m'appelle tous papy. Donc j'ai un CEC d'un an ici. Qui se termine au mois de janvier. Et je ne sais pas s'il va être renouvelé ou pas. J'en sais rien et après, j'attends la retraite. » (...) « S'ils ne me renouvellent pas, c'est de l'Assedic qu'il me faut. C'est pas du RMI. J'ai quand même cotisé, là, j'ai travaillé un an. Il n'est pas question de repartir au RMI. Là, c'est l'Assedic. »* À la question « Vous cherchez du travail ou pas ? », il répond : *« Ben, chercher du travail... Pour l'instant, je ne peux pas chercher, vu que je suis en 35 heures. Je ne peux pas. Je recherchais un travail si jamais mon contrat n'était pas renouvelé. Bon, là je rechercherais du travail. Mais à mon âge, c'est pas évident. À moins que, dans les boîtes d'intérim. Il n'y a que comme ça. Je ne me vois pas ailleurs. Faire quelque chose dans une entreprise. À mon âge ! »*
- **Simone**, de Chelles, est âgée de 56 ans. Elle se dit « *malade des nerfs* » et ne souhaite pas occuper un temps complet. *« Faudrait pas que je travaille à temps complet. Faudrait que je travaille, un petit travail, à temps partiel, un petit temps. »*

Pour ces cinq personnes, le bon emploi est moins valorisé que le mauvais emploi. Elles peuvent éventuellement accepter un mauvais emploi, en attendant la retraite, mais refuseraient ce qui serait pour elle un bon emploi. Il est alors impossible d'appliquer notre modèle qui suppose que les revenus du bon emploi soient supérieurs à ceux du mauvais emploi⁸. Pour les trente-sept autres personnes interrogées, le modèle peut s'appliquer et il devient possible de vérifier ses principales prédictions.

2. INVALIDATION DES PRÉDICTIONS THÉORIQUES

Prédiction 1. L'existence d'une perte immédiate (resp. d'un gain) n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante pour qu'il existe une perte dynamique (resp. un gain)

Un résultat central de notre modèle est qu'il n'y a pas de relation univoque entre les gains monétaires immédiats et l'incitation à accepter un mauvais emploi. Certes, si les pertes immédiates sont fortes, il est douteux que j'ai intérêt à long terme à accepter un emploi. Mais pour des valeurs faibles ou moyennes des pertes immédiates, je peux être incité à occuper un emploi qui me coûte immédiatement. De même, je peux ne pas être incité à occuper un emploi qui me rapporte immédiatement. Pour cela, il suffit que les gains immédiats soient compensés par des gains différés, c'est-à-dire par la sécurité, l'accessibilité ou les perspectives salariales des bons emplois. En d'autres termes, les pertes immédiates sont un facteur aggravant qui renforce la probabilité d'apparition d'un problème d'incitation au retour à l'emploi, mais ce n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante pour qu'il y ait un problème d'incitation.

⁸ On peut toutefois comprendre ces règles de décision dans le modèle théorique en supposant que la probabilité d'accéder à un bon emploi est nulle en venant du non-emploi comme en venant du mauvais emploi.

Pour vérifier cette prédiction, nous pouvons croiser l'existence d'une trappe statique (gains ou perte immédiate à l'acceptation du mauvais emploi) et l'existence d'une trappe dynamique (incitation ou non à accepter le mauvais emploi). C'est ce qui est fait dans le tableau 3 pour les trente-sept personnes interrogées, en dehors des cinq précédentes.

Tableau 3
Répartition des enquêtés selon la nature des gains immédiats et différés

En effectifs	Perte immédiate	Gain immédiat	<i>Ensemble</i>
Perte à long terme	9	6	15
Gain à long terme	6	16	22
<i>Ensemble</i>	15	22	37

On dénombre six personnes qui souhaitent reprendre un mauvais emploi, alors qu'il leur en coûtera immédiatement. Pour ces personnes, le fait d'occuper cet emploi augmente leur chance de réaliser leur projet professionnel, ce qui accroît leurs gains futurs. On dénombre également six personnes qui ne sont pas incitées à occuper un emploi, alors qu'il leur rapporterait un gain immédiat. Pour ces individus, refuser le mauvais emploi est le meilleur moyen de réaliser leur projet professionnel et d'accroître les gains à long terme.

Au total, 31,6 % des cas de l'échantillon douze cas sur trente-sept) paraissent contraires à l'existence d'une relation de causalité entre les gains immédiats et l'incitation. Inversement, moins de 70 % des cas (vingt-cinq sur trente-sept) sont compatibles avec une relation de dépendance. L'hypothèse d'indépendance est rejetée par un test du Khi 2 au seuil de 1 % mais est acceptée au seuil de 5 % (le seuil limite est de 4,65 % dans ce cas précis). Ces résultats confirment qu'il y a loin des gains monétaires immédiats aux gains monétaires à long terme.

Prédiction 2. L'existence d'une perte immédiate (resp. gain immédiat) n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante pour accepter (resp. refuser) d'occuper un emploi

Une prédiction qui se déduit de la précédente est l'absence de relations entre la situation d'emploi et les pertes immédiates à l'acceptation d'un emploi. Cette prédiction peut être vérifiée puisque l'on dispose de la situation d'emploi dans notre petit échantillon. Comme l'indique l'annexe 2, près d'une personne interrogée sur deux est sans emploi. Il suffit alors de croiser la situation d'emploi avec l'existence ou non de pertes monétaires immédiates au retour à l'emploi. C'est l'objet du tableau 4.

Tableau 4
Répartition des enquêtés selon la nature des gains immédiats et l'occupation d'un emploi

En effectifs	Emploi	Non-emploi	<i>Ensemble</i>
Perte immédiate	6	9	15
Gain immédiat	16	6	22
<i>Ensemble</i>	22	15	37

On constate que six personnes occupent un emploi bien qu'ils y perdent immédiatement. Six personnes sont dans le non-emploi, alors qu'elles gagneraient immédiatement à accepter un mauvais emploi. Il y a ainsi douze personnes sur les trente-sept, soit une personne sur trois, qui infirment l'hypothèse de dépendance entre les gains immédiats et le fait d'occuper ou non un emploi. L'indépendance entre les deux distributions est rejetée par un test du Khi 2 au seuil de 1 %, mais ne l'est pas au seuil de 5 % (la probabilité critique est à nouveau de 4,65 %).

Prédiction 3. L'existence (resp. l'absence) d'un gain dynamique conditionne l'acceptation (resp. le refus) d'un mauvais emploi

Certes, il existe de nombreux autres déterminants à la situation d'emploi que le choix d'un individu. Mais il est douteux qu'un individu accepte tout compte fait un emploi contre son intérêt. Il devrait donc y avoir une relation entre l'incitation à occuper un emploi et le fait d'occuper effectivement un emploi. C'est ce que vérifie le tableau 5.

Tableau 5
Répartition des enquêtés selon la nature des gains immédiats et l'occupation d'un emploi

En effectifs	Emploi	Non-emploi	<i>Ensemble</i>
Perte à long terme	2	13	15
Gain à long terme	20	2	22
<i>Ensemble</i>	22	15	37

Deux personnes occupent un emploi alors qu'il leur en coûte. Deux autres sont dans le non-emploi alors qu'elles gagneraient à l'acceptation d'un mauvais emploi. On observe donc quatre cas sur trente-sept qui ne sont pas conformes aux prédictions théoriques (10,8 % des cas). Inversement, près de 90 % des situations individuelles sont conformes aux prédictions du modèle théorique. Les deux distributions sont dépendantes au sens du test du Khi 2.

3. LES SITUATIONS QUI NE SONT PAS CONFORMES AUX PRÉDICTIONS THÉORIQUES

Les trois prédictions centrales du modèle ne sont donc pas infirmées par les données. Il s'agit là d'une conclusion satisfaisante. On peut aller plus loin en examinant dans le détail la situation des quatre individus pour qui la situation d'emploi ne coïncide pas avec la distribution des pertes et des gains à long terme. Commençons par les deux personnes qui occupent un mauvais emploi, alors qu'ils ont intérêt à le refuser.

- **Lydie**, de Douarnenez, a une activité de confection de costumes régionaux bretons pour des groupes folkloriques qui est proche d'un travail indépendant. Son projet est de développer cette activité pour se mettre à son compte et elle est en passe de le réaliser. Elle a néanmoins accepté un « mauvais emploi », qui l'écarte de ce projet, pour faire face à une chute ponctuelle de revenu. À l'exception de sa pension alimentaire, ses revenus sont instables et elle utilise au mieux les possibilités qui lui sont offertes pour lisser ses ressources. Elle va quitter ce CES si ces revenus d'activité se pérennisent.

- **Juliette**, de Douarnenez, est veuve avec deux enfants et déclare s'être installée dans le RMI. Sa situation particulière s'explique par le fait qu'elle est en transition entre deux états. Elle a d'abord refusé beaucoup d'emplois quand ces deux fils étaient plus jeunes car « *il est impossible de concilier un travail à plein temps avec deux enfants* » et qu'elle avait « *les allocations machin truc* ». Elle était alors en situation de perdre à long terme en acceptant un mauvais emploi. Puis, les enfants ont grandi et elle s'est mise à accepter des CES. Elle se retrouve comme avant d'avoir ses enfants où elle « *réussissait à jongler entre les semi-emplois, et les Assedic et à vivre relativement bien* ». Elle explique que « *les trois premiers mois, c'est cumulable, donc je vais pouvoir payer mes factures* », et elle espère qu'à la fin de son CES, elle aura « *trouvé autre chose à Quimper ou à Brest* » (...) « *même si c'est caissière, n'importe quoi. Mon objectif, c'est un Smic. Ce n'est pas tellement la qualité de l'emploi qui m'intéresse.* ».

On trouve également de bonnes explications dans le cas des deux personnes qui n'occupent pas d'emploi, alors qu'elles y gagneraient.

- **Brahim**, de Chelles, est un célibataire de 30 ans. Il recherche un emploi de conducteur de chariot élévateur mais ne dispose pas de la licence professionnelle demandée pour ce type de poste par les agences d'intérim. Il est isolé, sans domicile fixe et vit avec le RMI et des aides alimentaires. Il gagnerait immédiatement et à long terme à occuper un emploi, même de mauvaise qualité. Il a d'ailleurs occupé, il y a six mois, un poste de « *ripeur* », consistant à ramasser les *containers* derrière les camions poubelles. Il est maintenant en attente d'une prise en charge par le Conseil général pour la formation permettant d'obtenir la licence de cariste, qui coûte 826 euros.
- **Marc**, de Douarnenez, avait une exploitation agricole sur une île bretonne et a déposé le bilan. Il est maintenant au RMI et recherche une nouvelle activité. Il pourrait avoir intérêt à court et à long terme à occuper un mauvais emploi, mais il vient de débiter une formation en charpente maritime. Il n'est donc pas disponible pour occuper un emploi. Sa situation est celle d'une reconversion.

Les situations individuelles qui ne sont pas conformes aux prédictions théoriques sont donc soit des positions transitoires, d'attente entre deux états, soit des positions qui s'expliquent par des éléments étrangers au modèle, soit les deux⁹. L'accès à l'emploi de Brahim est conditionné par l'octroi d'un financement pour une formation diplômante. Lydie est, de son côté, confrontée à une baisse ponctuelle de ses ressources. Dans les deux cas, on est en face d'une contrainte de liquidité qui pose le problème de l'accès au crédit. Dans la dernière section, nous examinons les éléments absents du modèle.

⁹ Certains de ces comportements peuvent toutefois être interprétés par le modèle en supposant une hypothèse extrême pour la valeur du taux de préférence pour le présent. Avec un taux infini, j'accepte tout de suite le mauvais emploi même si j'y perd à long terme.

Chapitre 4

QUE MANQUE-T-IL AUX ANALYSES ÉCONOMIQUES ?

Le propos d'un modèle explicatif n'est pas de décrire la réalité, mais d'aller à l'essentiel et de se limiter aux détails qui comptent. Même en restant fidèle à ce vieil impératif de parcimonie, on se dit que les modèles économiques pourraient gagner en introduisant quelques ingrédients supplémentaires. Ces ingrédients pourraient être intégrés sous formes de contraintes qui s'imposent aux individus lorsqu'ils font les choix cruciaux qui vont souvent déterminer leurs trajectoires d'emploi. Trois types de contraintes méritent d'être évoqués : les contraintes de liquidité ou d'accès au crédit ; les contraintes familiales et de réseau social ; les contraintes de logement.

1. VARIABILITE DES REVENUS D'ASSISTANCE ET CONTRAINTES DE LIQUIDITÉ

Parmi les éléments qui paraissent influencer les décisions d'acceptation ou de refus des emplois et qui ne sont pas présents dans notre modélisation, on peut évoquer tout d'abord la variabilité des revenus, l'existence de contraintes de liquidité et les imperfections dans l'accès au crédit. Ces éléments sont liés les uns aux autres. L'instabilité des revenus pourrait être surmontée par des formules de crédits de court terme adaptées à la situation des bénéficiaires du RMI. C'est un peu ce que pratiquent les Caf avec des systèmes d'avance. Mais au-delà de ces pratiques, les bénéficiaires du RMI et les chômeurs plus généralement, n'ont ni épargne, ni accès au crédit. C'est l'emploi stable qui ouvre l'accès au crédit. Cette imperfection a des conséquences sensibles sur les décisions des chômeurs.

Rappelons tout d'abord que notre modèle suppose des revenus fixes d'une période à l'autre. Si l'hypothèse paraît réaliste pour les revenus d'une activité salariée, elle ne l'est pas pour les revenus d'une activité indépendante et pour les revenus d'assistance. Ces derniers sont fragiles et leurs bénéficiaires, même lorsqu'ils en vivent depuis plusieurs années, ne les considèrent pas comme des ressources pérennes. L'insécurité des revenus peut d'ailleurs varier selon les prestations : « *Les Assedic, c'est fixe, ça ne change pas tous les mois... Parce que la Caf, ça change beaucoup.* » Cela est à l'origine de recherche d'éléments complémentaires permettant de lisser les ressources afin de les stabiliser. Dans le meilleur des cas, le lissage s'effectue grâce à un propriétaire compréhensif qui va accepter de recevoir un loyer en retard. Dans le pire des cas, il s'effectue par l'accumulation d'impayés avec un risque de subir des coupures d'eau ou d'électricité, voire de perdre son logement.

Les bénéficiaires du RMI n'ont pas non plus accès à des formules de crédit leur permettant de réaliser des investissements en formation. Or, l'accès au bon emploi peut être conditionné par la réalisation d'une formation. Nous avons déjà évoqué la situation de Brahim, celle de Brigitte peut l'être également. Elle souhaite devenir « comportementaliste » qui est une spécialité de médecine douce pour les animaux à laquelle elle croit beaucoup. Mais la formation de cinq semaines à Paris coûterait au total trois mille euros. On se dit que si la viabilité de ce projet était avérée, il devrait être réalisé au travers d'un emprunt. Mais Brigitte, comme Brahim, n'ont pas accès à des formules de crédit adaptées qui leur permettraient de réaliser leur investissement de formation et d'accéder *in fine* à leur « bon emploi ». On retrouve la même contrainte chez Anne, qui déclare : « *Je n'ai pas pu continuer mes études à cause de contrain-*

tes financières. » Elle a arrêté son BTS pour accepter un travail à l'usine. L'impossibilité d'accéder au crédit a eu à chaque fois un effet déterminant sur les règles de décision et sur les trajectoires individuelles.

2. CONTRAINTES FAMILIALES ET EFFETS DE RÉSEAUX

Notre modèle comme l'ensemble des travaux micro-économétriques sur les gains du retour à l'emploi fait de la décision d'accepter ou de refuser un emploi un choix purement individuel. Or, dans de nombreux cas, il s'agit d'une décision familiale. La taille du ménage ne modifie pas seulement le montant des transferts sociaux dont peuvent bénéficier les familles pauvres et le coût de leur reprise d'emploi au travers du problème de la garde des enfants. Elle influence les chances d'accéder à tel ou tel type d'emploi et la nature des bons et des mauvais emplois recherchés. Même en l'absence d'enfants, les choix d'une personne vivant en couple peuvent être différents de ceux d'une personne isolée. Le fait que l'un des conjoints occupe ou non un emploi stable et son niveau de rémunération peuvent exercer une influence déterminante sur la stratégie de recherche d'emploi de l'autre conjoint. La présence d'enfants apporte des contraintes supplémentaires qui conditionnent les décisions.

Si l'on suit l'exemple de Christophe ou de Morgan, de Douarnenez, c'est le projet même d'avoir un premier enfant qui a exercé une influence déterminante sur la stratégie de recherche. En renforçant le désir de stabilité, il a accru le coût de l'acceptation d'un mauvais emploi. Par ailleurs, pour toutes les mères que nous avons interrogées, la naissance d'un enfant a toujours des effets irréversibles sur la trajectoire professionnelle. Elle est synonyme d'un arrêt de travail, parfois imposé par le mari lui-même. *« C'est lui qui a voulu que j'arrête de travailler. Je n'aurais jamais dû l'écouter. Il est allé voir mon patron. Il lui a dit : "Maintenant, elle est mariée." »* Par la suite, la présence des enfants conditionne la nature de l'emploi recherché : *« Comme ils étaient petits, j'ai été obligée de refuser pas mal d'emplois (...) Impossible de concilier un travail à plein temps avec deux enfants. »* Une famille nombreuse peut réduire les chances d'accéder à l'emploi. Samira, mère de quatre enfants, explique que ses contraintes familiales impliquent qu'elle doit respecter des horaires stricts et qu'il est moins facile pour elle de rester un peu plus tard à son travail pour finir une tâche quelconque. Elle déclare également que les employeurs en tiennent compte dans leur décision d'embauche et que cela réduit ses chances de trouver un emploi : *« Et les employeurs, je le sens bien lors de l'entretien, tout de suite, ça. Quand ils me disent : "Est-ce que vous avez des enfants ?" Je ne vais pas les tuer mes enfants ! Ben oui, je ne peux pas mentir. Souvent on me dit : "T'as qu'à mentir." (...) Ce n'est pas possible. C'est quand même mal vu. "Est-ce que vous avez des enfants ?" On est obligé de répondre oui. "Et combien ? Et quel âge ?" Et ils notent. Ils notent tout. »* Plus tard, lorsque les enfants ont grandi et qu'ils ont quitté le foyer parental ou même, lorsque l'on est séparé, on va privilégier un emploi qui permet de se rapprocher des enfants.

Pour toutes ces raisons, la famille est souvent évoquée dans un registre particulier, celui des événements qui impose des changements de parcours d'emploi. Une union ou une séparation, une naissance ou une disparition, l'invalidité ou le décès du conjoint, celui d'un ascendant, vont de pair avec une remise en cause souvent radicale de la situation vis-à-vis de l'emploi. L'équilibre antérieur est rompu et tout est remis en question. Parfois, il devient indispensable de chercher un travail là où l'on n'en cherchait pas. D'autres fois, il n'est plus possible de continuer à travailler. De ce point de vue, les chocs familiaux exercent des effets comparables aux chocs sur l'état de santé individuel, souvent évoqués. Une maladie, un accident du travail, l'apparition d'un handicap, vont eux aussi imprimer une marque permanente sur les trajectoires professionnelles en imposant des bifurcations. D'ailleurs, si l'on suit les récits autobiogra-

phiques, les changements les plus profonds dans les parcours professionnels se produisent lorsque des ruptures familiales coïncident avec des chocs sur l'état de santé.

Dans les déterminants individuels des changements de trajectoires, les réseaux de connaissance ont également leur place. D'un côté, les trajectoires d'exclusion les plus prononcées, celles où les droits sociaux sont « épluchés » jusqu'à l'enlèvement durable dans le RMI, vont de pair avec l'isolement le plus extrême. D'un autre côté, les personnes qui disposent de cette capacité particulière de nouer des relations, de tisser du lien social dirait-on, disposent de ressources pour s'en sortir même lorsque toutes les autres ressources sont épuisées. La quantité et la qualité des relations peuvent contribuer à améliorer sensiblement l'accès à de nombreuses ressources, et en particulier les conditions d'hébergement et l'information sur des opportunités d'emploi et d'aides sociales. Le réseau de sociabilité est aussi une source de reconnaissance et de soutien moral. Marc de Douarnenez, donne une bonne illustration de tous ces aspects du réseau : *« On s'est bien entourés. On a su s'entourer (Rires). C'est vrai, que les copains ont toujours été là, pour donner un coup de main, ou pour passer. On pouvait passer chez eux quand on avait un coup de blues aussi, donc c'est bien. Ça, c'est important. Je pense qu'au-delà des problèmes d'argent, c'est vrai que les problèmes d'argent des fois entraînent la solitude aussi, mais au-delà des problèmes d'argent, je pense que c'est très important d'être entouré, toujours. Avoir une reconnaissance sociale, quoi. »*

Les intermédiaires du marché du travail peuvent suppléer à l'absence d'un réseau de connaissances. Mais ils sont eux aussi absents de la plupart des analyses économiques du retour à l'emploi. Cela devrait être un motif important d'insatisfaction. Pour autant, les effets de cette absence ne semblent pas devoir être exagérés si l'on suit les déclarations des chômeurs. En effet, presque toutes les personnes interrogées déplorent le fait que le premier des intermédiaires du marché du travail, l'ANPE, ne leur ait jamais proposé aucune offre d'emploi, parfois même depuis plusieurs années. Dans deux cas, il est même reproché à l'ANPE de faire obstacle au retour à l'emploi et d'orienter les chômeurs vers de mauvaises destinations. Odile déclare que l'ANPE l'empêche d'accéder aux offres d'emploi qui correspondraient à son projet professionnel. Mohamed rend, quant à lui, l'ANPE responsable d'une hernie discale dont il souffre depuis qu'il a été orienté vers les métiers du bâtiment par un conseiller de l'agence.

3. LES CONTRAINTES DE LOGEMENT

Le logement est une autre dimension importante du retour à l'emploi qui est absente des modélisations économiques. Tous ceux que nous avons interrogés ont manifesté un attachement extrême à leur logement. Le perdre, c'est changer de catégorie sur le marché du travail, ne plus être chômeur et devenir inactif sans domicile fixe. Le logement est le dernier abri pour se protéger de l'exclusion. C'est pourquoi il structure la recherche d'emploi.

Tout d'abord, le logement va circonscrire le périmètre géographique de l'emploi recherché. Les coûts quotidiens de déplacement domicile-travail sont croissants avec la distance. Au-delà d'un certain seuil, variable selon les localités, l'acceptation d'un emploi impose un déménagement, ce qui peut impliquer un coût prohibitif pour un chômeur qui n'a ni épargne ni accès au crédit. Une solution, qui ne peut être que temporaire, est d'habiter dans sa voiture : *« Ah oui, ah oui ! Mon amour pour la Bretagne, oui ! Et puis, bon, ben, j'ai vécu tout un petit moment dans ma voiture. Oui, parce qu'ils m'ont fait venir pour Quimperlé, l'ANPE de Chaland, en Vendée. Et je suis arrivée ici, oui. Arrivée ici, à Manpower, il n'y avait rien, quoi ! Donc, je naviguais un peu partout, parce que je n'avais pas le droit de dormir dans ma voiture. Donc, pour ne pas me faire choper, je naviguais, j'essayais de me coincer, quoi ! Et puis,*

après, j'ai trouvé du boulot, mais je vivais dans ma voiture parce que je n'avais pas de quoi me payer un appartement. Donc, j'avais toujours une bouteille d'eau. Je me lavais les dents comme ça. Je trouvais toujours une douche municipale, quelque chose. J'ai vécu comme ça trois mois... Après, j'avais une amie à [incompréhensible], à côté de Pont-l'Abbé. Elle en a eu marre, alors elle m'a dit : "Allez, tu viens à la maison !" » (Louise, de Douarnenez). Au-delà de cette solution, l'alternative est de refuser l'emploi proposé. Par ce canal, la localisation du logement conditionne la stratégie de recherche d'emploi.

Ensuite, la recherche d'un logement, ou celle d'un meilleur logement, plus spacieux, peut jouer un rôle déterminant dans la nature de l'emploi recherché : *« Pour chercher un logement, ils te demandent un contrat indéterminé ou bien des fiches de paie. Il faut que tu touches trois fois le loyer, les loyers. Si je travaille pas, je ne vois pas... c'est obligatoire maintenant de travailler. C'est nécessaire de travailler. Pour survivre hein ! »* (Mohamed, Marseille) Cette recherche peut pousser au refus de mauvais emplois, surtout lorsqu'elle est dictée par des contraintes familiales : *« L'intérim, les propriétaires, ils veulent pas, comme c'est pas un travail stable, donc ils en veulent pas. Donc là, je cherche, je lutte pour trouver mon CDI. J'espère trouver quelque chose bientôt. Parce que là, pour trouver un petit studio avec ma fille, c'est pas évident. »* (Marceline, Chelles) Dans le même ordre d'idée, occuper un emploi instable fragilise aussi le logement : *« Quand j'étais à Paris, j'ai perdu mon logement parce que j'étais enceinte. (...) J'étais en intérim, comme j'avais arrêté par rapport aux complications de ma grossesse, je ne pouvais plus assumer mon logement, en fait. Donc, après, là, j'ai laissé mon logement. Ma belle-sœur, elle m'a dit d'aller chez eux et j'ai été chez eux. Quand ma fille, elle a eu deux mois, elle nous a foutues dehors. Et c'est là que j'ai été dans le 93, dans un foyer d'accueil, et après je me suis retrouvée ici à Chelles. Donc, je suis [hébergée] dans une association. ».* (Marceline, Chelles)

La contrainte du logement est associée aux contraintes familiales. Le choix d'un lieu de résidence peut être le résultat d'un arbitrage entre des contraintes de logement et des contraintes familiales. C'est ce qu'explique Claude qui a préféré avec son épouse vivre près de leur famille à Arras plutôt que d'occuper un mauvais emploi avec un beau frère sur des chantiers en Vendée. *« Après, on a eu un deuxième enfant sur la Vendée. Ma femme, elle en a eu assez de ne pas voir sa famille et elle a voulu redescendre sur Arras. Ça m'embêtait un peu parce que là-bas [en Vendée] j'avais pas un emploi fixe, mais je travaillais quand même. C'est un choix, elle a voulu, alors on est redescendu sur Arras. Là, on est retombé dans la galère : pas de logement, pas de vie active, pas d'argent, rien du tout. Alors, elle est retournée chez sa mère et moi je revadrouillais à droite à gauche. »*

CONCLUSIONS

Il est paradoxal qu'au moment même où l'existence des trappes à inactivité est mise en évidence par de multiples études appliquées et où de nombreuses réformes sont mises en œuvre pour les combler, on ait assisté à un développement sans précédent des situations d'emploi les plus propices à ces phénomènes de trappes. Le travail à temps partiel s'est en effet fortement développé en France depuis 1992, après l'instauration des allègements de cotisations employeurs. La précarité de l'emploi semble, elle aussi, s'être développée avec la diffusion des contrats à durée déterminée et l'expansion du travail temporaire. Les situations où le travail est effectué pour une durée limitée sur l'année sont ainsi de plus en plus fréquentes. Cette progression du nombre de travailleurs à temps partiel rémunérés au voisinage du Smic et celle des travailleurs précaires ont alimenté le développement des bas salaires (Concialdi et Ponthieux, 1997) et celui des travailleurs pauvres, personnes qui travaillent mais vivent au sein d'un ménage pauvre¹⁰. La catégorie des « travailleurs pauvres », qui était une référence jusqu'ici essentiellement anglo-saxonne, est devenue un objet d'étude en France (Lagarenne et Legendre, 2000). Pourquoi de plus en plus de salariés acceptent des emplois qui ne leur rapportent pas ou peu ? Comment expliquer le développement des travailleurs pauvres dans un contexte de trappes à inactivité ? Que rapporte le travail à ceux qui gagneraient d'avantage dans l'assistance ?

Pour tenter de répondre à ces questions, il faut s'interroger sur la décision d'acceptation d'un emploi par ceux qui n'en ont pas. Dans cette étude, nous avons tenté d'apporter des éléments de réponse en exploitant les enseignements d'entretiens biographiques réalisés auprès de quarante-deux personnes bénéficiaires ou sortant du RMI, recueillis dans six localités françaises, entre décembre 2004 et avril 2005. Ces entretiens ont été confrontés à un modèle théorique proposant une évaluation économique des gains du retour à l'emploi, inspiré de Laurent, L'Horty, Ouvrard et Maillé (2002). Le modèle considère l'ensemble des éléments monétaires et non monétaires qui composent les gains et les coûts de la reprise d'emploi, tout en prenant en compte l'horizon temporel de la décision des individus, leur préférence pour le présent et les possibilités de mobilité sur le marché du travail.

Les entretiens biographiques fournissent de multiples témoignages de la faiblesse des gains du retour à l'emploi. Ces gains monétaires sont à eux seuls insuffisants pour rendre acceptable le « mauvais emploi » qui est souvent le seul disponible au sortir du RMI. De nombreuses raisons expliquent cet état de fait : nature différentielle du RMI, dégressivité des prestations légales sous conditions de ressources, ciblage excessif sur les familles pauvres des prestations locales et/ou facultatives sous conditions de statut ou de ressource, salaires faibles, coût de la garde des enfants, frais occasionnés par l'occupation d'un emploi (transport, habillement), travail non déclaré. Les entretiens illustrent également les autres éléments qui pèsent dans le choix d'accepter ou de refuser un emploi. Certains de ces éléments s'intègrent dans les modèles économiques standards, dès lors qu'ils sont inter-temporels : stabilité de l'emploi, perspectives de salaires ou de mobilité professionnelle ouverte par l'emploi. D'autres éléments suggèrent des développements originaux : prise en compte des contraintes de liquidité liées à l'instabilité des revenus de transferts ; intégration des logiques familiales ou de réseaux ; intégration des contraintes de logements.

¹⁰ Pour l'Insee, une personne travaille lorsqu'elle se déclare active (en emploi ou au chômage) six mois ou plus dans l'année, dont un mois en emploi, et une personne est pauvre lorsqu'elle gagne moins de la moitié du revenu médian, soit six cents euros par mois lorsqu'elle est seule. Avec cette définition, on dénombre 1,3 million de travailleurs pauvres, soit 6 % de l'ensemble des travailleurs et plus de la moitié de l'ensemble des pauvres.

Notre étude souligne l'existence d'un espace des choix dans une trajectoire d'exclusion. Il ne s'agit évidemment pas de dire que l'on devient bénéficiaire du RMI par choix ou chômeur par volonté. Aucune des personnes que nous avons rencontrées ne correspond à un tel profil. Pour autant, toutes ont développé des stratégies pour s'en sortir. Pour réaliser leur projet professionnel, certains chômeurs ont décidé de refuser ce qu'ils croyaient être un mauvais emploi. Pour la même raison, d'autres ont décidé de l'accepter. Adopter une stratégie de refus du mauvais emploi peut augmenter les chances de réaliser son projet professionnel et peut, parfois, simplifier des problèmes de garde d'enfants. Mais ce type de stratégie accroît aussi le risque de chômage et d'exclusion. Pour autant, l'acceptation des mauvais emplois ne garantit pas le retour à l'emploi. Accepter n'importe quel emploi équivaut bien souvent à se fermer les portes de l'emploi en refusant tout projet professionnel. Si au niveau collectif, les stratégies de refus d'emploi augmentent le chômage et l'exclusion, au niveau individuel, il n'existe pas une meilleure stratégie. C'est le hasard des circonstances qui fait d'un bon choix individuel, une mauvaise destinée.

REFERENCES

- ANNE D., L'HORTY Y., 2002, « Transferts sociaux locaux et retour à l'emploi ». *Économie et Statistique*, n° 357-358, pp. 49-70.
- D'AUTUME A., 2000, « L'imposition optimale du revenu : une application au cas français », *Document de recherche Économie mathématique et Applications*, n° 2000.104.
- BENARROSH Y., 2003, « Les trappes à inactivité revisitées », *Travail et Emploi*, n° 95, juillet.
- BEWLEY T. F., 1999, *Why Wages Don't Fall During a Recession?*, Cambridge, MA: Harvard University Press.
- BOURGUIGNON F., BUREAU D., [1999, *L'architecture des prélèvements en France*, rapport au Conseil d'analyse économique, La documentation Française.
- CONCIALDI P., PONTHEUX S., 1997, « Les bas salaires en France : 1983-1997 », Document d'études, n° 15, octobre, Dares.
- CSERC, 1997, *Minima sociaux. Entre protection et insertion*, éd. La documentation Française.
- DUBET F., VERETOUT A., 2001, « Une « réduction » de la rationalité de l'acteur. Pourquoi sortir du RMI ? », *Revue française de Sociologie*, n° 3, juillet-septembre.
- EYSSARTIER D., PAILLAUD S., 1998, « Pâris, un outil d'évaluation dynamique du système fiscal-social », *Économie et Statistique*, n° 308/309/310.
- GUILLEMOT D., PETOUR P., ZAJDELA H., 2002, « Trappe à chômage ou trappe à pauvreté : quel est le sort des allocataires du RMI ? », *Revue économique*, n° 6, pp. 1235-1252.
- GURGAND M., 2002, « Commentaire de l'article de F. Dubet et A. Vérétoit », *Revue française de Sociologie*, n° 4, pp. 765-769.
- GURGAND M., MARGOLIS D., 2001, « RMI et revenus du travail : une évaluation des gains financiers à l'emploi », *Économie et Statistique*, n° 346-347.
- LAGARENNE C., LEGENDRE N., 2000, « Les travailleurs pauvres en France : facteurs individuels et risques familiaux », *Économie et Statistique*, n° 335 –2000-5.
- LAROQUE, G., B. SALANIE, 1999, « Prélèvements et transfert sociaux : une analyse descriptive des incitations financières au travail », *Économie et Statistique*, n° 328.
- LAROQUE, G., B. SALANIE, 2000, « Une décomposition du non-emploi en France », *Économie et Statistique*, n° 331.
- LAURENT, T., L'HORTY Y., MAILLE P., OUVRARD J-F., 2002, « Incitations et transitions sur le marché du travail : une analyse des stratégies d'acceptation et de refus d'emploi », *Revue économique*, vol 53, n° 6, novembre.

LAURENT, T., L'HORTY Y., OUVRARD J-F., 2004, « Les gains du retour à l'emploi : théorie, mesure et simulations de politiques incitatives ». Rapport de recherche pour la Direction de la Prévision et de l'Analyse économique, Miméo, décembre.

L'HORTY Y., OUVRARD J-F., 2005, « Les gains inégaux du retour à l'emploi », *Données sociales*, édition 2006.

PADIEU C., 1997, « RMI et SMIC : étude sur l'apport financier de l'accès à l'emploi par types de ménages », *Les cahiers de l'ODAS*, mars.

PEDERSEN P-D, N. SMITH, 2002, « Unemployment Traps: Do Financial Disincentives Matter ? », *European Sociological Review*, n° 3, pp. 253-270.

PIKETTY T., 1998, « L'impact des incitations financières au travail sur les comportements individuels : une estimation pour le cas français », *Économie et Prévision*, n° 132-133.

PISANNI-FERRY J., 2000, *Plein emploi*, rapport au Conseil d'Analyse économique.

STROBEL P., « Les chômeurs sont-ils responsables de leur sort ? », *Lien social et Politiques*, n° 46, pp. 163-173.

TRANNOY A., HAGNERE C., 2001, « L'impact conjugué de trois ans de réformes sur les trappes à inactivité », *Économie et Statistique*, n° 346-347.

ANNEXE 1

Les gains théoriques du retour à l'emploi

On s'appuie sur le cadre formel proposé par Laurent, L'Horty, Maillé et Ouvrard (2002) qui étudie les conditions sur les paramètres (matrice de transition, vecteur revenu, facteur d'escompte) pour l'existence ou non, simultanée ou non, de situations de perte immédiate ou dynamique. La définition et les déterminants des gains du retour à l'emploi analysé par Laurent, L'Horty et Ouvrard (2004) sont également présentés.

1. Espérances de revenus dans un cadre inter temporel

Un individu est caractérisé par son taux de préférence pour le présent $r > 0$, de sorte qu'il escompte les revenus à chaque période par un facteur $\delta = 1/(1+r) \in [0,1]$. $W=(w_1, w_2, \dots, w_N)$ est le vecteur des revenus associés à chacun des états $e=1 \dots N$. On considère ici des revenus nets, prenant en compte l'ensemble des gains et des coûts de l'état considéré (transferts sociaux, prélèvements obligatoires, frais de garde des enfants, coûts de transport, etc.) ainsi que l'utilité du loisir dont on supposera pouvoir calculer un équivalent monétaire. À chaque période k , si la matrice de transitions est P , le vecteur des *espérances de revenu* selon l'état de départ est $P^k.W$.

L'hypothèse principale est la propriété de Markov selon laquelle la probabilité d'être dans l'état j à la période $t+1$ ne dépend que de l'état i dans lequel on se trouve à la période t . La probabilité pour un individu dans l'état i à la date t , d'être dans l'état j en $t+k$ est notée : $\Pr(i, j, k) = (P^k)_{ij}$.

En pratique, les chaînes que nous considérons sont toutes récurrentes et irréductibles¹¹ et dans ce cadre :

1. il existe une unique probabilité stationnaire π définie par $\pi.P = \pi$.
2. (P^n) converge et sa limite est donnée par la matrice dont toutes les lignes sont identiques et égales à π . La probabilité stationnaire π donne ainsi les probabilités asymptotiques pour un individu d'être dans l'un des états.

2. Règles de décision

On suppose que chaque individu reçoit au plus une offre d'emploi par période : refuser un état $j < N$ conduit à l'état N , de non-emploi. Dès lors, un individu dans l'état i , qui refuse systématiquement un état j modifie sa matrice de transitions P en une matrice P' , qui ne diffère de P qu'en deux valeurs : $P'_{ij} = 0$ et $P'_{iN} = P_{iN} + P_{ij}$.

On considère les deux stratégies suivantes:

- (i) l'individu accepte toutes les offres d'emploi et la matrice de transition qui le caractérise est la matrice P
- (ii) il choisit, venant de certains états i , de refuser l'état j auquel il préfère le chômage. La nouvelle matrice de transition de cet individu, notée P' , est alors obtenue à partir de P en portant, pour tous

¹¹ Une matrice markovienne est dite *irréductible* si pour tout couple d'états X et Y , la chaîne de matrice de transitions P et d'état initial X a une probabilité non nulle de visiter Y . Elle est dite *récurrente* si, partant d'un état X quelconque, la probabilité de retour à X en un temps fini est égale à 1.

les i venant desquels on refuse l'état j , $P'_{ij} = 0$ et $P'_{iN} = P_{iN} + P_{ij}$ et en conservant tous les autres termes de P' égaux à ceux de P .

Le choix d'une stratégie revient ainsi au choix d'une matrice de transitions particulière obtenue soit en transformant la matrice P initiale en P' , soit en conservant la matrice P .

La stratégie retenue est celle qui maximise l'espérance de la somme des revenus escomptés, appelée gain par la suite, *i.e* la stratégie correspondant à la matrice $\bar{P}$ qui maximise,

$$\left(\sum_{k=0}^{\infty} \delta^k \bar{P}^k \right) \cdot W = (\text{Id} - \delta \bar{P})^{-1} \cdot W,$$

où Id désigne la matrice identité.

Le choix entre la stratégie $S1$ d'acceptation de tous les états (matrice P) et la stratégie $S2$ de refus de l'état j lorsque l'on vient de certains états (matrice P') se ramène à la comparaison des espérances de gain venant du dernier état et de l'état j , calculées avec les matrices P ou P' . Cette propriété assure que deux matrices D et P telles que $D' = P'$ conduiront aux mêmes choix de stratégies.

Le choix de stratégie étant arrêté en fonction de la comparaison entre les espérances de revenu associées aux différentes stratégies, la stratégie optimale d'un individu dépend directement de son facteur d'escompte δ .

De façon générale, on dit qu'il y a *trappe statique* ou *perte immédiate* dans un état, si le revenu net associé à cet état est plus faible que celui associé à un état dans lequel le nombre d'heures de travail est moindre. On suppose que seul l'état $N-1$, *i.e* les temps partiels courts, est susceptible d'être associé à une trappe statique¹²; la trappe statique en l'état $N-1$ est alors définie comme la différence des revenus entre l'état de non-emploi et l'état $N-1$ et notée T .

On dira qu'il y a une *trappe dynamique* pour un individu de type δ si celui-ci a intérêt à refuser l'état $N-1$, c'est-à-dire si la stratégie de refus de l'état $N-1$ lui assure une espérance de gains supérieure à toute stratégie impliquant l'acceptation de cet état. L'appellation de *trappe dynamique* est justifiée par le fait qu'elle constitue bien une trappe à inactivité puisque, *quelle que soit la matrice de transition*, un individu qui adopte une stratégie de refus a asymptotiquement une probabilité plus grande de se retrouver dans l'état de non-emploi qu'en adoptant une stratégie d'acceptation.

Bien que ces deux notions semblent liées, on ne peut pas dire que l'une implique l'autre. Dans le cas général, (i) une trappe statique peut être associée, ou non, à une trappe dynamique et (ii) une trappe dynamique peut apparaître même en l'absence de trappe statique. Cela signifie que, si l'on raisonne de façon inter temporelle, (i) une trappe statique n'implique pas nécessairement l'existence de problèmes d'incitation, mais aussi que (ii) des problèmes d'incitation peuvent exister même en l'absence de trappe statique, si les perspectives de revenus liés à l'évolution future dans l'emploi sont insuffisantes (transitions défavorables).

3. Définition économique des gains du retour à l'emploi

Il est utile de considérer un indicateur intermédiaire que l'on a appelé *perte maximale admissible* (parfois notée T_{max}). Il s'agit de la plus grande valeur de la perte immédiate compatible avec l'adoption, par un individu δ , de la stratégie d'acceptation d'emploi, c'est-à-dire la plus grande perte immédiate qui n'engendre pas de perte dynamique. Elle fournit un bon indicateur de l'importance des problèmes d'incitation à la reprise d'emploi : plus la perte maximale admissible

¹² Les choix faits sur les états nous assurent que les revenus sont classés en ordre décroissant pour les états autres que ceux dans lesquels il y a une trappe statique.

est élevée et plus la probabilité qu'une perte immédiate donnée engendre un problème d'incitation à la reprise d'emploi est faible.

Le *gain du retour à l'emploi* est alors donné assez naturellement par la différence entre la perte maximale admissible et la perte immédiate (parfois notée T_{max} . - Trappe statique). Par exemple, si un individu perd trente euros chaque mois en occupant un emploi à temps partiel rémunéré au Smic, relativement aux revenus d'assistance, mais qu'il pourrait perdre immédiatement jusqu'à soixante-dix euros sans avoir de perte dynamique compte tenu des opportunités d'emplois ultérieures, on dit que sa perte immédiate est de trente euros et que sa perte maximale admissible est de soixante-dix euros. La différence, quarante euros, est le *gain du retour à l'emploi*.

Dans un cadre où l'on considère trois états sur le marché du travail, par exemple le « non-emploi », « l'emploi de mauvaise qualité » et « l'emploi de bonne qualité », on dispose d'une expression analytique complète du *gain du retour à l'emploi* (i.e. le gain à l'acceptation du mauvais emploi). Le vecteur de revenu est (w_1, w_2, w_3) et la perte immédiate s'en déduit immédiatement :

$$\text{Perte immédiate} \quad (w_3 - w_2)$$

La matrice de transition, s'écrit sous la forme :

$$\begin{pmatrix} a & a_2 & a_3 \\ b & b_2 & b_3 \\ c & c_2 & c_3 \end{pmatrix}$$

Le symbole « c » désigne la probabilité d'accéder au bon emploi lorsque l'on est dans le non-emploi à la période précédente. Le symbole « b » désigne la probabilité d'accéder au bon emploi lorsque l'on est dans le mauvais emploi à la période précédente. Le symbole « a » désigne la probabilité de rester dans le bon emploi lorsque l'on y est à la période précédente.

En écrivant le système des conditions d'arbitrage pour les trois états, on obtient l'expression de la perte maximale admissible :

$$\text{Perte maximale admissible} \quad \frac{\delta(b-c)}{1-\delta(a-c)}(w_1 - w_3)$$

Les *pertes immédiates* dépendent d'une seule différence $(w_3 - w_2)$, alors que les *pertes maximales admissibles* dépendent de trois différences $(a - c ; b - c ; w_1 - w_3)$. Le *gain du retour à l'emploi*, qui correspond à la perte maximale admissible diminuée de la perte immédiate, est une « différence de différences » qui dépend donc des six éléments (w_1, w_2, w_3, a, b, c) .

$$\text{Gains du retour à l'emploi} \quad \frac{\delta(b-c)}{1-\delta(a-c)}(w_1 - w_3) - (w_3 - w_2)$$

Au-delà de la perte de revenu immédiate $(w_3 - w_2)$ liée à l'acceptation d'un emploi de mauvaise qualité, trois facteurs supplémentaires interviennent dans la décision d'accepter ou non cet emploi :

- « l'accessibilité » des bons emplois depuis les mauvais emplois : $b-c$. Si un mauvais emploi offre davantage de perspectives d'accès aux bons emplois que le non-emploi, alors un individu peut être d'autant plus prêt à perdre aujourd'hui pour espérer gagner demain.

- « la sécurité » des bons emplois : $a - c$. Pour qu'il vaille la peine de perdre aujourd'hui en acceptant un mauvais emploi, dans l'espoir d'accéder plus facilement aux bons emplois (si $b - c$ positif), il faut aussi que ces bons emplois soient suffisamment stables.
- « la carrière salariale » : $w1 - w3$. L'individu est prêt à prendre le risque de perdre immédiatement en acceptant aujourd'hui un mauvais emploi à condition que le salaire escompté dans un bon emploi soit suffisamment important.

ANNEXE 2

Échantillon des enquêtés

Les tableaux suivants présentent la structure par âge, sexe, type de ménage, diplômes et situation d'emploi des quarante-deux personnes interrogées. Ces éléments sont présentés à titre informatif. On ne prétend pas viser à une quelconque représentativité. On cherche simplement à couvrir suffisamment de diversité pour que le contenu des entretiens soit suffisamment varié. Dans les traitements auxquels nous avons procédé, chaque entretien est considéré comme un test particulier.

Sexe

Hommes	40,5 %
Femmes	59,5 %

Âge

Moins de 35 ans	38,1 %
35 à 50 ans	40,5 %
50 et plus	21,4 %

Type de ménage

Couple sans enfant	11,9 %
Couple avec un enfant	9,5 %
Couple avec deux enfants ou plus	4,8 %
Personne isolée	42,9 %
Famille monoparentale	31,0 %

Niveau de diplôme

Aucun diplôme	35,7 %
Moins que Bac	31,0 %
Bac et +	33,3 %

Situation d'emploi

Sans emploi	45,2 %
En emploi aidé	47,6 %
En emploi non aidé	7,1 %

Les emplois aidés sont des CES ou des CEC (cf. annexe 3)

ANNEXE 3

Liste des entretiens

N°	Prénom de l'enquêté	Description sommaire	Lieu de l'entretien
1	Claude	Homme de 36 ans, marié, trois enfants, sans diplôme, en contrat CEC.	Arras- Restaurants du cœur
2	Carine	Femme de 27 ans, mariée, un enfant, diplôme CAP-BEP, en contrat CES.	
3	Anne	Femme de 25 ans, séparée, un enfant, diplôme bac + 3, au chômage.	
4	Luc	Homme de 25 ans, Célibataire, sans enfant, brevet professionnel agricole, en contrat CEC.	
5	Aline	Femme de 22 ans, célibataire, un enfant, CAP BEP, au chômage.	
6	Gérard	Homme de 58 ans, veuf, sans enfant, CAP, en contrat CEC.	
7 et 7 bis	Kadija et Ali	Homme de 28 ans, marié, sans enfant, BEP restauration (en Algérie), à temps partiel en CDI et son épouse de 25 ans, DEUG de lettres – en contrat CES. Bénéficiaires du RMI.	Marseille-quartier Nord - Centre de distribution alimentaire, (Restaurant du cœur)
8	Akila	Femme de 44 ans ; célibataire, un enfant, au chômage	
9	Colette	Femme de 49 ans ; célibataire sans enfant ; baccalauréat ; au chômage.	
10	Suzanne	Femme de 54 ans. Divorcée, enfants partis de la maison, niveau CM2, bénéficiaire du RMI.	
11	Odile	Femme de 46 ans, célibataire, un enfant autonome de 22 ans, niveau BAC (F7), diplôme de monitrice auto-école, en contrat CES.	Marseille-quartier Nord - Résidence sociale,
12	Mohamed	Homme de 29 ans, marié, un enfant. Niveau BEPC (?). Au chômage. Bénéficiaire du RMI.	
13	Pierre	homme de 43 ans ; célibataire sans enfant ; niveau BEPC, en CDI.	
14	Rose	femme de 45 ans ; célibataire, un enfant ; BEP agent administratif et CAP de fleuriste ; au chômage.	Aubagne
15	Manon	Femme de vingt-huit ans ; célibataire, un enfant ; niveau CAP secrétariat ; bénéficiaire du RMI.	Caen - La Chiffonnerie
16	Claude	Homme de 55 ans ; divorcé, deux enfants ; licencié en droit ; au chômage ; bénéficiaire du RMI.	Caen - Cap Revivre
17	Florent	Homme de 22 ans ; célibataire sans enfant ; niveau CAP ; en contrat CES.	
18	Thierry	Homme de 42 ans ; séparé, deux enfants ; sans diplôme ; au chômage.	
19	Brigitte	Femme de 44 ans ; divorcée ; cinq enfants, dont trois encore à charge ; niveau CPPN ; en contrat CES.	
20	Eliane	Femme de 51 ans ; veuve, un enfant ; CAP employée de bureau ; en contrat CES.	Caen - La Chiffonnerie

21	Lydie	Femme de 42 ans ; divorcée, deux enfants ; CAP et BEP dans l'habillement industriel ; en contrat CES et dans le dispositif du RMI.	Douarnenez - Abi
22	Louise	Femme de 49 ans ; divorcée ; niveau cinquième ; en contrat CES et dans le dispositif du RMI.	
23	Bernadette	Femme de 56 ans ; divorcée ; licence de lettres ; en contrat CES.	
24	Juliette	Femme de 38 ans ; célibataire, deux enfants ; BEP sanitaire ; en contrat CES.	
25	Morgan	Homme de 38 ans ; célibataire ; niveau bac ; en formation de charpente marine ; dans le dispositif du RMI.	Douarnenez - Les Ateliers de l'Enfer
26	Marc	Homme de 30 ans ; en concubinage, un enfant ; BTS gestion et protection de la nature ; en formation de charpente marine et dans le dispositif du RMI.	
27	Christophe	Homme de 29 ans ; en concubinage ; niveau DEUG d'histoire de l'art ; en formation voilerie.	
28	André	Homme de 57 ans, vit avec son fils Paul de 35 ans ; BEC (brevet d'études comptables) et BSEC (brevet supérieur d'études comptables), en indemnités journalières.	Arras
29	Paul	Homme de 42 ans, célibataire ; BEP ; bénéficiaire du RMI, inscrit à l'ANPE, porteur de projet.	Lille - Graines d'Affaires
30	Zora	Femme de 26 ans, en concubinage avec un enfant ; baccalauréat et première année de BTS assistance de direction ; bénéficiaire du RMI ; en contrat CES.	Lille - Sud Insertion
31	Désiré	Homme de 51 ans, marié, cinq enfants ; Bac + 3 en biologie ; en contrat CES et dans le dispositif RMI.	
32	Sophie	Femme de 29 ans, célibataire, un enfant ; niveau scolaire CE1 ; en contrat CES et dans le dispositif du RMI.	
33	Jennifer	Femme de 27 ans, célibataire, deux enfants ; niveau BEPC, en contrat CES et dans le dispositif du RMI.	
34	Sonia	Femme de 54 ans, veuve, un enfant ; niveau CM1 ; en contrat CES et dans le dispositif du RMI.	
35	Florent	Homme de 36 ans, célibataire ; bac +1 en philosophie, entrepreneur salarié et bénéficiaire du RMI.	Lille - Graines d'Affaires
36	Dominique	Femme de 39 ans, en instance de divorce, deux enfants ; CAP de fleuriste et CAP d'horticulture ; bénéficiaire du RMI et à l'ANPE.	Chelles - Service de Développement économique et Emploi
37	Brigitte	Femme de 42 ans, célibataire ; BEP de sténo dactylo ; en ASS.	
38	Marceline	Femme de 28 ans, célibataire, un enfant ; bac pro secrétariat ; intérimaire et API.	
39	Brahim	Homme de 30 ans ; célibataire ; niveau BEP de structure métallique ; au RMI.	
40	Samira	Femme de 36 ans, célibataire, quatre enfants ; niveau bac, en formation de BP comptable ; percevant les Assedic.	
41	Simone	Femme de 56 ans, mariée, deux enfants adultes ; sans diplôme ; au chômage et en attente de l'ASS.	

DERNIERS NUMEROS DEJA PARUS :

(téléchargeables à partir du site

<http://www.cee-recherche.fr>)

- N° 23** *L'impact des conditions de travail sur la santé : une expérience méthodologique*
THOMAS COUTROT, LOUP WOLFF
juillet 2005
- N° 22** *Concilier travail et famille en France : approches socio-juridiques*
MARIE-THERESE LETABLIER, MARIE-THERESE LANQUETIN
juin 2005
- N° 21** *Les missions locales et l'innovation*
CECILE BARON, MARIE-CHRISTINE BUREAU, BERNARD GOMEL, COLETTE LEYMARIE, PATRICK NIVOLLE, NICOLAS SCHMIDT, ANDRE WISSLER
mai 2005
- N° 20** *Système d'emploi : emploi et trajectoire des salariés de quelques secteurs de l'économie sociale et solidaire. Premiers résultats*
BERNARD GOMEL
mai 2005
- N° 19** *Départ en retraite et « travaux pénibles ». L'usage des connaissances scientifiques sur le travail et ses risques à long terme pour la santé*
GERARD LASFARGUES, en collaboration avec ANNE-FRANÇOISE MOLINIE ET SERGE VOLKOFF
avril 2005
- N° 18** *Conditions de travail, santé et aspirations à la retraite. Actes du séminaire Vieillesse et Travail (année 2003)*
CRÉAPT-EPHE
décembre 2004
- N° 17** *Les associations de musiques actuelles, partenaires du programme Nouveaux services-Emplois jeunes. Contribution à un état des lieux*
MARIE-CHRISTINE BUREAU, BERNARD GOMEL, NICOLAS SCHMIDT
octobre 2004
- N° 16** *La Stratégie européenne pour l'emploi : genèse, coordination communautaire et diversité nationale*
JEAN-CLAUDE BARBIER, avec la contribution de NDONGO SAMBA SYLLA
octobre 2004
- N° 15** *Compétition généralisée, déclassement et conversions politiques. Les effets différentiels de la crise dans la sidérurgie et dans la haute technologie*
GABRIELLE BALAZS, JEAN-PIERRE FAGUER, PIERRE RIMBERT
septembre 2004
- N° 14** *Les seniors et les transferts de compétences dans les TPE et PME d'Auvergne : un état des lieux*
BRUNO COURAULT, ÉMILIE BOURLIER, PHILIPPE TROUVE
septembre 2004

Que nous apprennent les bénéficiaires du RMI sur les gains du retour à l'emploi ?

Retranscriptions des entretiens

Réalisation et transcription des entretiens :

Isabelle Walraevens

Conception de la grille d'entretien :

Yolande Benarrosh (CEE)
Yannick L'Horty (Université
d'Evry)

Groupe de pilotage :

Selma Mahfouz,
Fabrice Lenglar,
Stéphane Carcillo

Arras - Jeudi 2 décembre 2004 - 10-11 h

Homme de 36 ans, marié, trois enfants, sans diplôme, en contrat CEC.

Claude est salarié des Restaurants du cœur dans le cadre des actions d'insertion de l'association. Devenu responsable d'atelier, il est content de son travail, de son « ascension » après des années de grande difficulté et de « galère ». L'entretien a eu lieu sur son lieu de travail, une maison en rénovation. Il est très volontaire pour participer à l'entretien. Il a du recul vis à vis de son parcours, analyse son passé et montre une certaine capacité de projection dans l'avenir.

Isabelle. Ce que j'attends de vous, c'est que vous me racontiez votre parcours.

Claude. Mon parcours, depuis l'arrivée ou bien avant ?

Isabelle. On va dire, quelles études vous avez faites, l'école, quelles formations, le chômage, l'emploi, votre situation familiale, voilà, c'est ça.

Claude. Ben moi, c'est très simple, c'est peu dire comme on dit, enfin, c'est plus compliqué. Moi, j'ai arrêté l'école en quatrième avec un diplôme de fin d'études obligatoires (DFEO). C'était un temps où on n'avait pas les moyens, donc les études on les continuait pas, donc on rentrait dans la vie active. Comme j'avais un père pas très très, comment dirais-je (silence...). Bosseur il était bosseur, il travaillait tout le temps mais bon, il avait un gros défaut, c'était l'alcool, donc ça la perdu. La période de mon père, il a jamais insisté pour les études, lui c'était la vie active. C'était du genre : tu veux quelque chose, tu achètera tout avec ce que tu gagneras.

Isabelle. Vous êtes d'une famille de combien d'enfants ?

Claude. On est une famille de huit enfants. Maintenant, il y en a trois qui sont décédés dont un qui a fait un suicide par rapport au travail . Ça nous a permis de réfléchir. Moi, je suis le plus jeune de la famille. Ça m'a permis de réfléchir à ça, de me dire, faut que je m'en sorte, y a pas trente-six solutions. J'ai fait pas mal de petits boulots, comme on dit. En sortant de l'école, j'ai été apprenti boulanger, apprenti pâtissier, apprenti boucher, qu'est-ce que j'ai encore fait ? J'ai fait pas mal de petits boulots ; je sais pas si on peut le dire : « au noir », qui est plutôt de l'exploitation qu'autre chose, mais bon on n'avait pas le choix, on prenait ça, mais bon. Quand mon père il est décédé, il fallait bien que quelqu'un ramène un peu d'argent parce que, bon, on n'avait pas trop de niveau scolaire assez haut. Puis, dans ma famille, il y en a beaucoup qui sont partis et après c'est mon père qui est décédé ; bon, ben, pour eux, c'était une libération à la limite. Moi, je suis resté avec ma mère quelques années. De là, j'ai commencé à réfléchir sur mon avenir et je me suis dit : « soit tu fais comme les autres et tu te laisses aller, soit tu essaies de remonter la pente ». Donc j'ai commencé à faire des petits contrats par ci par là, sans intérêt, qui durent une semaine ou deux. Ça permettait de rapporter un peu d'argent à la maison.

Isabelle. Par intérim, alors ?

Claude. Par intérim ou « occasionnellement ». S'il y avait une personne que j'allais voir dans les magasins ou sur les marchés, je leur disais : « écoutez, si vous avez besoin de moi, voilà mon numéro de téléphone ; vous pouvez me trouver là ». Donc, on m'appelait et on me disait : « tu peux pas venir ? ». Je venais, et puis bon. Soit, ils me faisaient un contrat ou alors ils me payaient de main en main. Après, j'ai commencé à me dire : « c'est bien les petits contrats, mais bon, il faudrait peut-être que je gagne un peu plus ma vie ». Donc, j'ai commencé à faire des formations.

Isabelle. vous aviez quel âge à ce moment-là ? Ça a duré combien de temps ces petits boulots là ?

Claude. je dirais de 14 ans à 18-19ans

Isabelle. D'accord

Claude. Après j'ai fait mon armée comme tout le monde, comme la plupart des gens, et j'ai même demandé à faire un VSS, c'était un service long, comme cela, ça me permettait de me faire un peu plus d'argent. En sortant de l'armée, ce qui me manquait, c'était mon permis. Donc ça m'a permis de passer mon permis à l'armée, parce que sans permis on n'avance pas. Et après j'ai commencé à faire des formations du style

magasinier donc j'ai fait une formation de magasinier, j'ai fait une formation aussi de tout ce qui est des métiers de l'autoroute. C'est-à-dire : poseurs de glissière, tirer des glissières... Ça, c'était des contrats intérim qui duraient huit mois neuf mois dix mois.

Isabelle. D'accord, ce sont les boîtes d'intérimaires qui vous vous en permis d'accéder à ça

Claude. De là, je suis retombé au chômage et j'ai connu ma femme entre-temps. On a eu notre premier enfant, c'était en 92. À ce moment-là, il n'y avait pas trop d'emploi. Si on veut à ce moment-là je ne vivais pas trop avec ma femme. On n'avait pas de logement. Elle vivait chez sa mère et moi un peu chez mon frère, un peu j'ai ma mère, un peu à droite à gauche.

Isabelle. Et elle, elle travaillait ?

Claude. Non, parce qu'elle venait juste de l'avoir, donc elle s'occupait du petit et c'était pas évident. Vu la conjoncture, on n'avait pas d'argent, on n'avait rien. C'était sa mère qui l'aidait plutôt qu'autre chose. Après, en 93-94, j'ai commencé à travailler sur les autoroutes plus sérieusement. En premier, j'étais comme les autres : je posais les glissières de sécurité - des séparations au milieu -, je les tirais avec des ferrailles à longueur de journée. C'était un travail très dur, très épuisant mais je savais que l'argent arrivait à la fin du mois, donc je le faisais. De là, mes chef se sont aperçus que j'avais un peu de tête et ils m'ont mis à la découpe des glissières avec un chalumeau. Il mon appris ça, j'ai passé aussi poseur de glissière.

Isabelle. Vous êtes monté en grade ?

Claude. Oui, voilà. C'est pas un grade, mais ça permettait de soulager les efforts, les efforts physiques. Après, ils ont voulu retourner sur Paris parce qu'il n'y avait plus de boulots dans le Nord et il m'ont demandé si je voulais suivre mais le problème c'est que moi je ne pouvais pas parce que ma femme entre-temps a eu un deuxième enfant. Enfin non, mais mon premier enfant était déjà en scolarité.

Isabelle. Vous n'étiez pas prêt à déménager pour le travail ?

Claude. C'est pas ça. La vie parisienne me fait peur. La vie est très chère là-bas par rapport à ici et toutes mes attaches sont par ici. (Soupir...) Comme je dis, me séparer, il fallait trouver un logement, changer toute ma vie d'un seul coup comme ça, avec ma femme qui est de par ici aussi, qu'elle ne voulait pas quitter sa famille non plus... J'ai dit non. De là, je me suis retrouvé au chômage. J'ai galéré pendant pas mal de temps, pendant deux-trois ans. Et entre-temps, j'ai un beau-frère qui était parti sur la Vendée et je me suis dit que j'allais essayer par là, on ne sait jamais.

Isabelle. Là, vous étiez prêt à partir parce qu'il y avait votre frère ?

Claude. J'avais un beau-frère là-bas. Je connaissais mon beau-frère et je connaissais toute la famille de mon beau-frère qui est de par là aussi. Je connaissais du monde de là-bas aussi. J'ai dit à ma femme « je m'en vais là-bas un petit peu. Je vais essayer de trouver quelque chose ». Puis bon, je suis parti deux-trois mois ; je voyais là-bas que c'était bien. Mais bon, c'est dur, très dur d'avoir du travail dans la Vendée car ce sont des villes historiques. Ils ne veulent pas d'étrangers. A la limite, nous, on est étranger à la ville. Mais bon, comme on n'avait pas de logement et que mon beau frère se proposait de nous loger, j'ai fait venir ma femme. Comme ça, on était ensemble ma femme, mon enfant et moi. De là, on est resté deux ans sur la Vendée.

Isabelle. Qu'est-ce que vous faisiez comme travail là-bas ?

Claude. Je ne peux pas dire que je faisais un travail, je faisais surtout du noir. Mon beau-frère, il est plombier chauffagiste électricien. Lui trouvait des chantiers et moi je faisais dans ses travaux et en contrepartie, la partie financière on la partageait. Après, on a eu un deuxième enfant sur la Vendée. Ma femme, elle en a eu assez de ne pas voir sa famille et elle a voulu redescendre sur Arras. Ça m'embêtait un peu parce que là-bas [en Vendée] j'avais pas un emploi fixe, mais je travaillais quand même. C'est un choix, elle a voulu, alors en est redescendu sur Arras. Là, on est retombés dans la galère : pas de logements, pas de vie active, pas d'argent, rien du tout. Alors, elle est retournée chez sa mère et moi je revadrouillais à droite à gauche. De là, un jour, c'était en décembre, on allait à l'arbre de Noël.

Isabelle. C'était quand, en quelle année ?

Claude. C'était en 96 ou 97. C'était un arbre de Noël organisé par la ville et les familles démunies elles en font partie. J'étais à cet arbre de Noël et j'ai rencontré Régine qui était la patronne des restos du cœur ; c'était la présidente. On a discuté un peu et elle m'a dit : « écoute, je te promets rien mais viens voir demain ». Le lendemain, je m'en vais à Beaurains parce que mon quartier il est là-bas et je la rencontre et

elle me dit : « moi je peux te fournir un logement d'urgence en attendant avec ta famille et on va essayer de te trouver un C. E. S. chez nous ».

Isabelle. Est-ce que vous touchiez le RMI à ce moment-là ?

Claude. (Hésitations ...) C'est vague. J'ai eu une période RMiste en ce temps-là. A la limite, c'est même pas mon argent, c'est l'argent de tout le monde, c'est l'argent de ma famille. Il partait surtout pour la nourriture et pour mes deux enfants. Il fallait les habiller.

Isabelle. Vous viviez avec quoi à ce moment-là ? Avec les allocations familiales ? Avec les aides de la mairie ?

Claude. On essayait de taper un peu partout comment on dit, pour avoir des aides, pour essayer de trouver un logement. Quand on est revenu de la Vendée, car la Vendée n'a pas le système RMI. C'est un autre système qui est très dur avoir. Comme on n'est pas natif de la Vendée, c'était hyper dur de trouver, et en revenant sur Arras on a refait une demande de RMI et là, ça a été accepté. Avec l'aide de Madame Lequeu [Présidente des Restos du Cœur sur Arras], elle nous a aidé à trouver un logement. Parce que c'était dur de trouver un logement, parce que ma famille elle avait pas trop d'argent et elle avait été marquée en noir à l'OPAC.

Isabelle. Et les assistantes sociales ? Vous avez fait appel à une assistante sociale ?

Claude. J'ai fait appel à une assistante sociale mais il n'y avait rien qui passait, rien qui passait.

Isabelle. Vous étiez grillés sur Arras ?

Claude. Oui voilà, c'est de là que Régine [Lequeu] a dit qu'elle allait téléphoner et qu'on allait faire une rencontre avec eux et moi. J'ai fait une rencontre avec l'OPAC. Et ils m'ont fourni un appartement en sous location, géré par les Restos parce que je vous dit que ma famille, elle avait fait des bêtises. Mais comme j'ai dit à l'OPAC, une famille c'est qu'un nom et une personne n'est pas une autre. Ils m'ont fait confiance, à la limite, de me mettre dans un appartement. C'est voie chateaubriand sur Arras. C'est un appartement, un bel appartement, j'ai rénové intérieurement, entièrement. Et ils ont vu, au bout de six mois, après une enquête. Ils venaient assez souvent chez moi pour voir si tout se passait bien. Ils ont vu que mon loyer était payé en temps et en heure. Entre-temps Madame Lequeu m'avait trouvé un petit CES. Ils voyaient que mon loyer était payé en temps et en heure, que je n'avais pas de facture de payé trop en retard. De ce fait là, de CES, je suis passé en CEC. De ce fait là, c'est Madame Lequeu, que je considère comme une deuxième mère, qui m'a toujours soutenu à fond dans mes démarches, elle m'a proposé un emploi CEC. Pour me dire de m'en sortir mieux et encadrement ce qui est encore mieux.

Isabelle. C'est quoi alors votre travail ? Le CES d'abord et le CEC ?

Claude. Le CES : c'est de la rénovation intérieure. C'était la pose de papier peint, de la peinture. C'était la restauration d'appartement pour des familles démunies, ce qui me plaisait fortement. Parce que, comme moi j'étais démunie, je trouvais quelqu'un qui était encore plus démunie que moi. Et ça, ça me plaisait. Donc, de là, la première année avec le CES, Régine [Lequeu] a vu, elle s'est aperçu, que je mettais comment dirais-je...

Isabelle. Du sérieux, du cœur à l'ouvrage ?

Claude. Du sérieux, du sérieux. Je faisais comme si je travaillais chez moi. Et c'est là qu'elle m'a proposé une place d'encadrement. Moi, j'ai accepté tout de suite, parce que c'est toujours... la voie là me plaît beaucoup.

Isabelle. C'est quoi la voie ?

Claude. La voie du social. La voie du social qui me plaît : Parce que rencontrer des gens qui ont moins que moi, qui se démerdent encore mieux que moi. Savoir que des gens qui ont 2000F par mois et qui s'en sortent difficilement, mais ils ont une cohésion incroyable ces gens-là. C'est ça qui me plaît chez eux. C'est des gens qui ont très peu et qui sont très bien. Peut-être pas dans leur tête, mais chez eux se sont des gens qui, je ne sais pas comment expliquer... ils sont bien, ils sont aimables ces gens-là. Vous allez travailler chez eux, ils sont toujours prêts à vous offrir un café, alors que j'ai rencontré des personnes qui étaient bien plus fortunées et que pour avoir même un verre d'eau c'est très dur. C'est là que j'ai trouvé ma voie entre-temps, en faisant mon CES. J'ai dit, tiens, le social c'est pas mal, et je voudrais bien me lancer là-dedans. Donc, en premier lieu, on me disait toujours les Restos du cœur c'est bien, mais on fait pas carrière. Je dis oui, mais tant que je peux prendre, je prends. Je ne demande pas de faire carrière mais tant

que je peux prendre, je prends. Ça permet aussi, pendant le CES, de faire des formations d'Etat.

Isabelle. Alors, des formations de quoi par exemple ?

Claude. Alors, par exemple j'ai fait une formation de cariste, j'ai eu un diplôme de cariste. J'ai fait aussi une formation internet, informatique. J'avais déjà un petit diplôme de B.N.S. (brevet national de secourisme). J'ai approfondi avec un A.F.B.S. plus un S.S.T. (sauveteur secouriste du travail) donc ça m'a permis d'aller encore plus loin. Et avec le magasinage, j'ai voulu faire préparateur de commande. Mais je me suis vite aperçu que le social me manquait.

Isabelle. La dimension humaine ?

Claude. La dimension humaine me manquait fortement, voilà. Donc, j'ai fait les formations, j'ai dit comme ça, c'est une prévoyance pour l'avenir. Comme ça, si les restaurants du cœur ne peuvent plus me garder, j'ai mon permis cariste, je suis magasinier et j'ai mes diplômes de sécurité. Je peux toujours aller dans cette voie là, mais pour l'instant, j'ai dit, je retourne dans le social et c'est là que Régine [Lequeu] m'a proposé un contrat CEC. Pour me dire d'aller beaucoup plus haut et de me faire confiance car personne ne m'avait jamais fait confiance avant ça. La chaleur des Restos c'est ça : on vous fait confiance. On vous dit : « tu vas sur un chantier, on te fait confiance, tu le gères toi-même ». Dans un premier temps, « tu gères toi-même le chantier » et plus les années ont passé – c'est-à-dire qu'un contrat CEC, c'est cinq ans, dont la première année CES qui compte. Ça ne fait plus que quatre ans – ... Pendant ces quatre ans je me suis formé aussi un peu en encadrement, j'ai commencé l'encadrement premier niveau, et un deuxième niveau que je vais commencer incessamment sous peu. Et de là, on m'a dit tu vas gérer deux hommes. Bon, pas de problème. Dans un premier temps, ça me faisait un peu peur, parce que les personnes que j'avais elles étaient... Bon, quelquefois, j'avais des personnes jeunes, mais quelquefois j'avais des personnes plus âgées que moi. Et gérer des personnes plus âgées ça fait peur un peu. Parce qu'on sait pas toujours leur réaction, puisque elles sont du même niveau que nous, elles ont commencé comme moi. Ce sont des personnes qui ont beaucoup de problèmes chez eux, familiaux et autres. Mais ça s'est bien passé avec deux hommes. Donc, mon chef m'a dit : « tu vas gérer une petite équipe un peu plus grosse. » Je suis parti avec 7-5 personnes, ça dépend des jours. « Et tu vas gérer des chantiers tout seuls maintenant ». Donc, on visitait des chantiers comme ici [l'entretien se passe sur un chantier]. Au début, c'est très dur, car tu n'y connais rien. Bon, j'avais quelques notions par ci par là, la débrouille quoi. Et, au fur et à mesure des années, les quatre ans sont passés. J'ai appris beaucoup de choses surtout sur le plan humain. C'est ce qui me plaît le plus. Et de là, toujours madame Lequeu – Dieu le père comme on dit.... (rires) – m'a dit : on va te prendre adulte-relais.

Isabelle. C'est quoi adulte relais ?

Claude. Adulte relais, c'est la continuité pour moi du CEC. Adulte Relais, ce sont des contrats qui peuvent durer... Je ne sais plus combien... Il faudrait demander à la personne qui vous a amené.

Isabelle. Aline.

Claude. C'est des contrats qui permettent aux adultes d'avoir des places un peu plus motivantes que le CES. A la limite, qui permet de passer d'un contrat de 30h à 35h. Pour aller toujours un peu plus loin dans les démarches aussi, dans les formations tout ça.

Isabelle. Une ouverture dans les formations...

Claude. Oui, je dirais que c'est même plus qu'une ouverture. Ça permet déjà au niveau financier, c'est déjà un peu plus intéressant.

Isabelle. vous vous en sortez mieux , financièrement ?

Claude. Moi, financièrement j'ai vécu comme je le disais avec 2000 FF pendant des années. On ne perd pas la notion de l'argent. Je ne dirai pas que... Parce qu'on est payé au SMIC, et le SMIC il est pas... mirobolant. Quand vous regardez un SMIC, il est de 1000 1200 €, quelque chose comme ça. Mais moi j'ai vécu avec 2000 FF quand on vit avec 2000 FF, on sait vivre avec très peu.

Isabelle. Oui, mais vous avez des enfants maintenant.

Claude. Oui, voilà j'arrive à gérer quand même. Et maintenant, je n'en ai plus deux, j'en ai trois. J'ai oublié de vous dire que j'ai eu une fille entre-temps. Une petite arrageoise. Bon , il y a des mois c'est pas tout rose comme on dit. Quand les grandes factures elles arrivent, comme ici, en période hivernale. Bon, maintenant, vis-à-vis du logement, j'ai une petite maison, donc il faut la chauffer et en hiver le chauffage

coûte très cher, c'est du chauffage central. Quand c'est des grosses périodes comme ça, on se prive un peu.

Isabelle. Vous avez encore des aides ou pas ?

Claude. Des aides, non, aucune. J'avais eu la CMU, mais c'est aussi l'inconvénient de ce type de contrat d'adulte relais, on perd la CMU. Donc, on est obligé d'avoir eu une mutuelle. Une mutuelle qui coûte assez cher d'ailleurs pour 5 personnes. L'APL, l'aide personnalisée, elle diminue aussi. Ce qui est un peu dommage. Comme je dis, ce qu'on gagne d'un côté on le perd de l'autre.

Isabelle. Qu'est-ce qui vous motive à bosser alors ?

Claude. Le social, la rencontre avec les gens, la rencontre, voir les gens. Savoir qu'il y a plus malheureux que soit, ça motive à fond. Ça motive pour garder sa place déjà. Mais c'est que voir des gens qui sont vraiment dans la panade, comme on dit par chez nous, c'est très dur. Mais, en même temps on essaie de résoudre les problèmes, mais c'est sûr, on peut pas tout résoudre. Ça serait pas mal que le gouvernement y mette le doigt dessus comme on dit. Il y a aussi, ce que je trouve dommage (c'est une petite parenthèse que je fais), c'est une nouvelle loi qui vient de passer : ils vont supprimer les CES. C'est vrai que ce n'est pas grand-chose, un CES, mais, comme je dis moi, ça peut sauver un mec. J'en suis la preuve vivante. Et maintenant, des associations comme la nôtre, qui vit presque essentiellement de CES, vont peut-être, je sais pas, fermer des ateliers. C'est un peu dommage que le gouvernement n'y ait pas pensé parce que ces personnes là, elles vont se retrouver au chômage. Et qu'est-ce qu'elle vont faire après ? Je sais pas moi, la délinquance, le vol... C'est un peu dommage. C'est des choses qui ne m'ont jamais... bien que j'étais au plus bas, j'ai jamais pensé à voler, tout ce qui est, tout ce qu'il y a dans les quartiers par chez moi : drogue, délinquance, des jeunes de 13-14 ans qui sont là avec des couteaux prêts à vous faire le portefeuille comme on dit.

Isabelle. Et comment vous voyez votre avenir maintenant ?

Claude Mon avenir ?

Isabelle Demain ? Vaste question...

Claude. Oui voilà, avec un peu de chance, j'espère pouvoir continuer un peu au Restos. Si le gouvernement m'en laisse la possibilité aussi. Parce que s'il n'y a plus de CES, il n'y a plus d'encadrement, donc ça me démoralise un peu ces trucs-là. Mais bon, on essaie de prendre le dessus. On vit au jour le jour. Si les Restos me permettent (et le gouvernement) de rester chez eux.. S'il n'y a pas d'autres possibilités je ferais comme 3 millions de personnes ici, je me réinscrirai à l'ANPE. Pas pour longtemps, ça c'est sûr. Je me réinscrirai à l'ANPE et j'essaierai de trouver un emploi. C'est pour ça que pendant cette période de travail, j'essaie de me former un maximum pour préparer l'avenir.

Isabelle Et qu'est-ce que vous envisageriez comme type de travail alors ?

Claude. C'est vrai, ici au Restaurants du Cœur, c'est comme une grande famille, donc on se sent bien. Mais, c'est tout autre à l'extérieur et c'est le grand choc. C'est ça qui ne fait le plus peur, c'est le grand choc de l'après. J'espère, j'espère... Je ne dirais pas faire une dépression, j'en suis pas là. Mais bon, j'espère retomber sur mes jambes assez vite. Vous dire quel travail je ferai...

Isabelle. Ce que vous aimeriez ?

Claude. Voilà ! Mais entre aimer et la réalité il y a une différence. Bon, j'aimerais rester dans le social. Mais c'est pas évident parce que là il faut des formations beaucoup plus hautes. C'est pas n'importe quel social que je veux faire, c'est du social actif, comme on dit... Vous avez des assistantes sociales – attention, j'ai rien contre les assistantes sociales - ce sont des personnes qui rencontrent les gens, mais qui ne les rencontrent pas. Elles les rencontrent une journée ou deux. Et moi c'est le contact permanent avec les gens.

Isabelle. Dans la pratique...

Claude. Voilà parce qu'une personne qu'on rencontre une journée ou deux, elle ne se dévoilera pas. Mais une personne que vous rencontrez à longueur d'année elle va se dévoiler. Vous allez apprendre ses problèmes et essayer et de les résoudre avec elle. À la limite, dans la limite du possible. Bon après, s'il n'y a plus de possibilités dans le social, je referais comme avant, je reprendrai mon ancien boulot, c'est-à-dire magasinier, des petits boulots par ci par là, en attendant de trouver une voie ou une personne qui me refait confiance encore une fois. J'espère un jour avoir un CDI qui serait intéressant. J'aurais un CDI dans le social, je serais l'homme le plus heureux, même sans avoir une grosse paie. Je parle pas d'argent, parce que l'argent pour moi c'est secondaire. Vous allez dire c'est faux, on en a besoin. C'est vrai, on en a

besoin comme tout le monde. J'ai des factures comme tout le monde, on est des hommes comme tout le monde, mais l'aspect social me... L'aspect social, c'est la première des choses qui m'intéresse le plus et l'argent en second.

Isabelle. C'est la relation avec les autres...

Claude. Voilà, le relationnel, c'est mieux. Et toujours ce pouvoir de rencontrer ces gens et aussi parce qu'il y a différentes cultures. Apprendre les cultures des autres. Parce qu'ici, nous n'avons pas que des français, nous avons des algériens, des marocains, des lituaniens, un peu de tout. Apprendre leur culture et un peu leur langue, qui est très bien. Bon, je dis pas que je serai polyglotte plus tard, non, non, mais savoir quelques mots, c'est déjà un savoir en plus.

Isabelle. C'est bien, ça aussi pour vos enfants.

Claude. Voilà, comme moi, j'ai pas fait de hautes études, j'aimerais que mes enfants le font à ma place. Qu'ils apprennent des langues vivantes comme l'anglais, comme l'allemand qui est ma langue d'origine, car ma grand-mère était allemande. Et qu'ils en savent beaucoup plus que moi.

Isabelle. C'est de l'espérance, ça quand même, ce que vous nous dites.

Claude. Ben oui. C'est pas pour moi, parce que je dis, pour moi, ma vie, à la limite, je suis un peu peut-être dégueulasse de dire ça, mais ma femme elle arrivera toujours à se débrouiller, même si je ne suis plus là. Mais moi si je vis, c'est essentiellement pour mes enfants. Je veux que mes enfants n'aient pas la vie que j'ai eue. Je vous l'ai dit, c'est peut-être un peu dégueulasse à dire que ma femme s'en sortira mais une femme arrivera toujours à s'en sortir. Une femme a beaucoup de ressources je pense qu'un homme. Si, c'est vrai, et les enfants, mais ils n'ont pas demandé à venir au monde.

Isabelle. Ils ont besoin de vous.

Claude. Voilà, ils ont besoin.

Isabelle. Ils ont besoin... de votre regard, de votre compréhension du monde, de la force que vous allez leur donner.

Claude. Et plus j'avance, plus je m'aperçois qu'ils auront un avenir incertain. C'est pour ça que je veux qu'il fasse des études les plus hautes qui leur serviront peut-être pas à grand-chose, vu la conjoncture actuelle, et de l'embauche actuelle, mais au moins ils auront un bon bagage. Même s'il faut qu'ils s'exportent, ça sera leur choix après, quand ils auront 17, 19, 25, 26. S'ils veulent faire des études supérieures pour être docteur, je paierai. Je paierai même s'il faut que je me ruine, je paierai. Je ne veux pas qu'ils ont le parcours que j'ai eu, l'enfance non plus. Ça jamais, jamais, je ne le souhaite à personne. Même à mon pire ennemi, bien que j'en ai pas (rires...) J'espère... Mais, je veux pas. C'est pour ça que le social m'attire aussi. Parce que ces familles que l'on rencontre, elles ont des enfants aussi. Et j'ai remarqué, parce que je rencontre des familles plus aisées, largement. Je rencontre la cohérence dans une famille où il y a très peu d'argent et la cohérence qu'il y a dans une famille qui est aisée, quoi. Ce n'est pas la même du tout. C'est pas la même ambiance, c'est pas la même chaleur, la chaleur humaine. Vous rencontrez une famille qui a, par exemple comme moi j'ai eu, 2000 FF pour vivre avec ma famille, ces personnes là elles ont le cœur sur la main. À la limite si vous aviez besoin de 100 FF, ils vont vous les prêter. Mais les personnes plus aisées, je dirais que c'est pas la même chose. Il y a des bons, attention je ne dis pas que tout le monde est pareil. La plupart des familles qui sont plus aisées et beaucoup plus aisés ont ce regard un peu froid sur les personnes de mon style. Comme je dis, à ces personnes-là, on ne leur demande pas d'argent, on demande juste un sourire.

Isabelle. Une reconnaissance ?

Claude. Voilà, ce sourire là, ça réchauffe. Quand nous, on refait des appartements ou des maisons de ce style-là, pour des personnes qui ont très peu d'argent... Rien qu'à voir leur sourire, leur enchantement quand ils rentrent dans la maison quand c'est fini... Et quand vous rencontrez ces gens et qu'il vous offrent un café et qu'il vous disent : « si vous n'étiez pas là, il faudrait vous inventer ». Alors là, c'est mieux.

Isabelle. Écoutez, on va arrêter là, sur ces belles paroles de reconnaissance. Je vous remercie.

Carine est salariée en CES pour les Restaurants du cœur, dans le cadre des actions d'insertion de l'association. Repliée sur elle-même et timide, elle est néanmoins désireuse de bien faire et très prévenante. Elle a donc été ravie de participer à l'étude. Après discussion avec une permanente des Restos du Cœur, nous avons appris que Carine avait connu de grandes difficultés familiales et une enfance très perturbée, qui peuvent expliquer le caractère parfois « décousu » de ses références à cette période.

Isabelle. Bonjour, je vous demandais ce que vous avez fait comme études ?

Carine. J'ai eu un B. E. P. vente action marchande, un CAP de vente relations clientèle, niveau bac pro commerce et le B. E. P. secrétariat.

Isabelle. Vous avez fait ça sur Arras ?

Carine. En fait, mon B. E. P. secrétariat je l'ai passé par l'intermédiaire du CNED et je l'ai obtenu en même pas un an. Au GRETA Artois Ternois d'Arras, j'ai passé mon brevet de vente action marchande et mon CAP de vente relations clientèle et je l'ai obtenu aussi.

Isabelle. Ca fait combien de temps ?

Carine. C'était en 2000. En 2003, c'était au CIADEP [un centre de formation] d'Arras, mon niveau bac pro commerce. Mais bon, c'est déjà pas trop mal, le niveau bac pro commerce et il ne me manquer plus que deux points.

Isabelle. Vous n'avez pas tenté de le repasser ?

Carine. Ben, je l'ai repassé une fois, pareil. Je me suis un peu découragée là. Et puis, c'est vrai, je suis aussi maman d'une petite fille ; il y a ça aussi. J'avais envie de travailler tout de suite, quoi. Mais malgré ça, j'ai envie de me former, de faire des formations : en secrétariat, en secrétariat médical, en secrétariat commercial. J'aurais aimé faire ça.

Isabelle. Après vos formations, qu'est-ce que vous avez fait ?

Carine. J'ai eu un contrat emploi-solidarité de six mois dans une école à Arras.

Isabelle. En liaison avec votre formation ou pas ?

Carine. Non, c'était tout à fait différent. Donc, c'était au service grand nettoyage par l'intermédiaire de la mairie Arras. Et donc, je faisais de la surveillance avant la cantine, après je servais les plats aux élèves. Je faisais aussi de la surveillance de cantine.

Isabelle. Et par rapport à votre formation, c'était un plus pour vous ou alors plutôt une déqualification ?

Carine. Une déqualification. Moi, je l'ai vécu comme une déqualification. Parce que bon, il y avait quand même du nettoyage. Je n'ai pas fait de formation nettoyage, tout ça. Même les toilettes, il fallait qu'on les fasse, quoi. C'est normal, mais bon, une personne qui est qualifiée comme moi, qui a beaucoup des diplômes... Moi, je réagis comme ça, c'est vrai, c'est pas trop bien quoi, je suis hautement qualifiée quoi quand même.

Isabelle. Qu'est-ce que vous à fait accepter ce CES ?

Carine. En fait, c'est par l'intermédiaire de mon mari. C'est mon mari qui m'a trouvé ce contrat là.

Isabelle. Vous êtes mariés, il travaille votre mari ?

Carine : Il a un CDI, à Rosello [entreprise agroalimentaire] à saint Laurent Blangy [banlieue d'Arras]. Mais bon, là, ça ne va plus avec lui.

Isabelle. Et vous avez une petite fille aussi ?

Carine. J'ai une petite fille donc, j'ai envie de retrouver quelque chose.

Isabelle. Vous avez eu, si j'ai bien compris votre niveau bac, vous avez enchaîné tout de suite sur un CES qui a duré combien de temps ?

Carine. Six mois, et puis après, on m'a aiguillé sur un nouveau CES, aux Restos du cœur justement, qui va durer six mois encore. Mais après ces six mois, je ne sais pas. Je vais chercher soit à faire des formations ou si j'ai un travail tout de suite... Mais actuellement, je fais beaucoup de recherche d'emploi seule : donner des CV, des lettres de motivation...

Isabelle. Vous êtes inscrite à l'ANPE ?

Carine. Oui.

Isabelle. Vous avez commencé votre CES aux Restos ?

Carine. Oui, oui, mais bon, par rapport à l'autre CES, je trouve celui-là plus bénéfique que l'autre. Parce qu'on fait aussi bien de l'accueil, du secrétariat, des choses comme ça. Bon, je me retrouve un peu. Je retrouve ma branche initiale.

Isabelle. Comment vous vivez ? Comment vous sentez-vous financièrement ?

Carine. Financièrement ? Ben, quand même, je me prive un peu de beaucoup de choses.

Isabelle. Est-ce que vous êtes aidée ?

Carine. Je suis aidée quand même par mes parents. (petite interruption car le Père Noël est rentré dans l'endroit où nous étions installés...)

Isabelle. On continue, je vous posais la question si vous touchiez le RMI, vous m'avez répondu que oui, ça fait deux ans. Et que c'est dans ce cadre que l'on vous a proposé deux CES.

Carine. Oui, voilà.

Isabelle. Dans le cadre des CES, on vous propose des formations ?

Carine. Là, j'ai eu un papier de l'ANPE qui me dit que je vais pouvoir faire des formations, par rapport au CES.

Isabelle. Comment envisagez-vous votre avenir professionnel ?

Carine. Je le vois quand même progresser, progressivement. C'est vrai. Parce que c'est une formation mais c'est aussi un travail, le C.E.S. Mais bon, qui sait, je vais peut-être trouver autre chose après, comme un CDI. Tout ça, progressivement. Moi, je pense que c'est un train qui marche à trois vitesses. Je pense ça. Si je travaille, c'est pour ma fille aussi, pour qu'elle soit fière de sa maman, et que j'ai envie de m'en sortir aussi. Étant toute petite, j'ai trimé pour arriver jusqu'à maintenant, donc je n'ai pas envie de perdre toutes mes années que j'ai trimé pour avoir eu ces diplômes là. Je voudrais que ça mène à quelque chose. Voilà. Parce que si je ne retrouve pas d'emploi, je serai déçue. Ça c'est certain.

Isabelle. Est-ce que vous seriez prête à bouger ?

Carine. Partir ?

Isabelle. Oui.

Carine. Ou.. Mais là, c'est dur parce que je n'ai pas le permis, mais bon, je serais prête à le passer et puis tout ça. Je serais prête à le passer.

Isabelle. Vous seriez prête à passer votre permis pour trouver du travail ailleurs ?

Carine. Je sais que déjà à l'ANPE d'Arras il y a un réseau par M. Intel qui fait passer les permis de conduire. Il faut que je me documente là-dessus, que j'aille le voir, parce que j'ai envie de le passer. Au moins pour avoir un boulot, parce que, à chaque fois, ils demandent le permis. Ça serait un atout. Pourquoi pas. J'ai repris depuis un bout de temps confiance en moi, parce qu'il y a un moment où je n'avais pas du tout confiance en moi.

Isabelle. Qu'est-ce qui vous donne confiance ? »

Carine. Ma fille. Mais bon, depuis toute petite, j'ai quand même fait du théâtre, des ateliers théâtral, estime de soi quoi ... Même créé des compositions florales, tout ça. Ah oui, j'ai aussi la main pour faire des compositions florales, fleurs séchées et fleurs fraîches.

Isabelle. Vous avez d'autres atouts en vous.

Carine. Oui, j'ai fait aussi, tout ce qui est... comment... restauration de meubles. J'aime bien ça. Je faisais ça l'été. On m'achetait des meubles et moi je les retapais. C'était des meubles pour moi, voilà.

Isabelle. Est-ce que vous avez des attaches ? Des parents, des amis ?

Carine. Dans un sens oui, mais bon, ça dépend aussi de la question. Parce que mes parents, ils sont à côté de moi. Ils m'aident, je vis chez eux pour l'instant, mais après je vais avoir un petit logement sur Arras avec ma fille. Mais bon, je vis quand même chez les parents. Donc, pour venir au boulot, je prends le bus. Mais ce n'est à toujours évident, parce qu'il n'y a que deux bus. Un à 7 h 15 du matin et un autre à 8h12, donc c'est pas évident pour que ça corresponde avec les horaires d'ici.

Isabelle. Bon écoutez, je vous remercie...

Carine. Pourtant, on me dit que j'ai des problèmes de communication orale, et tout ça...

Isabelle. Et bien moi, je trouve que vous débrouillez très bien.

Carine. J'étais à l'aise, avec tout ce que vous m'avez dit, j'ai été à l'aise.

Isabelle. Je vois, je vois.

Carine. Je pense que ça m'a apporté beaucoup.

Isabelle. Qu'est-ce qui vous apporté beaucoup ?

Carine. Tout ce que j'ai fait, le théâtre et tout ça.

Isabelle. Le fait de faire des choses avec d'autres ?

Carine. Oui ça aussi, voir du monde et tout ça. Je pense que c'est ça : je m'ouvre, je suis en train de m'ouvrir là. Parce que rester enfermée, repliée sur soi-même, c'est pas ça. Et puis là, comme ça ne va pas trop bien avec mon mari. Il dit que c'est dû à mes parents. Parce que au début, en avait un logement sur Arras, ils venaient tout le temps.

Isabelle. Vous logez chez vos parents, et votre mari, il loge où ?

Carine. Lui, il a un appartement sur Arras.

Isabelle. Vous vivez séparé et vous continuez à vous voir.

Carine. Oui, on continue quand même à se voir. Mais bon, avant on avait un appartement ensemble, en commun. Mais mes parents venaient tout le temps. C'est vrai, et ça l'a embêté. Voilà.

(une petite pause...)

Carine. Depuis le CES, j'obtiens une allocation de parent isolé et une allocation jeune enfant.

Isabelle. Depuis que vous ne vivez plus avec votre mari ?

Carine. L'allocation jeune enfant si, mais l'allocation parent isolée non.

Isabelle. Je vous remercie encore.

Arras – Lundi 6 décembre 2004 – 15-16h

Femme de 25 ans, séparée, un enfant, diplôme bac + 3, au chômage.

Anne a été rencontrée aux Restaurants du cœur où elle venait chercher un colis alimentaire. C'est une jeune femme élancée, avenante et dynamique qui dénote un peu par rapport aux personnes présentes ce jour-là aux Restos du cœur.

Isabelle. Bonjour Anne,

Anne. Bonjour.

Isabelle. Racontez moi un peu votre trajectoire, votre formation, le parcours professionnel...

Anne. J'ai passé mon BAC littéraire au lycée Gambetta. Ensuite, j'ai préparé une année de L.E.A (anglais et allemand) à Valenciennes. Je n'ai pas continué, parce que je me suis rendue compte que ce n'était pas ce que je voulais faire. Donc, j'ai passé un BTS de communication en entreprise à Roubaix. Ensuite, j'ai arrêté. Je ne l'ai pas eu tout de suite, donc j'ai pas pu continuer mes études à cause des raisons financières. J'ai commencé à travailler à l'usine.

Isabelle. C'était quoi les raisons financières ? Qu'est-ce qui vous a fait arrêter le BTS ?

Anne. Parce que je vivais avec les bourses en étant mariée et ce n'était pas suffisant.

Isabelle. À ce moment-là vous étiez mariée ?

Anne. Je me suis mariée pendant mon BTS. Donc ce n'était pas suffisant de vivre avec 2000 FF par mois. Et mon mari...

Isabelle. 2000 FF c'était la bourse ?

Anne. Oui.

Isabelle. Vous disiez que vous étiez à Gambetta et après à Roubaix, donc vous avez déménagé entre-temps ?

Anne. Oui. Je me suis installée avec mon mari et donc ensuite je me suis mise à travailler à l'usine pendant six mois. Et je me suis vite rendue compte que ça ne me correspondait pas.

Isabelle. Et où à l'usine ?

Anne. Aux trois suisses et à la Redoute.

Isabelle. Vous avez trouvé ça comment ?

Anne. Travail en intérim

Isabelle. Vous êtes allée vous inscrire dans une agence et rapidement vous avez trouvé du travail ?

Anne. Oui. Ça ne me correspondait pas. Je n'en trouvais pas dans ma branche évidemment, en BTS « communication en entreprise », je ne pouvais pas faire secrétaire, en intérim, ce n'était pas possible. J'étais obligée de travailler en usine. Et donc, là, j'ai arrêté parce que ça ne me correspondait pas, mais pas du tout. Et heureusement pour moi, j'avais fait un dossier de candidature d'aide éducatrice. Et donc là, ils m'ont appelée juste après. Donc, là, j'ai travaillé du 5 décembre 2000 au 1er novembre 2004 en tant qu'aide éducatrice. Je m'occupais de la bibliothèque, ça me plaisait énormément.

Isabelle et où ça ?

Anne. À Tourcoing. Et donc, pendant cet emploi, comme les emplois jeunes avaient le droit à une formation, j'ai retravaillé mon BTS. Et au bout de la deuxième année je l'ai eu. Et puis après, je me suis dépêchée d'avoir la licence des Sciences de l'éducation. Ça, je l'ai eu en un an. Il a fallu que je me dépêche, parce que les conditions requises pour avoir ... comment dire.... pour pouvoir passer le CAPES documentation troisième voie c'était BAC + 3 à partir de cette année et quatre ans d'ancienneté. Je me suis dépêchée. J'ai fait la mention documentation et là, depuis le 1^{er} mai, je suis séparée de mon mari. Et donc, je suis revenue chez ma mère [à Arras]. Ensuite, j'ai trouvé mon logement. Ce n'était pas possible que je continue à travailler sur Tourcoing parce que j'ai une vieille voiture et parce que pour ma fille ça n'allait pas.

Isabelle. Qu'est-ce qui n'allait pas pour la fille ?

Anne. Il aurait fallu ... J'avais cherché ... Il fallait encore mes quatre ans d'ancienneté. Il fallait quand même que je travaille encore sur Tourcoing quelques mois pour avoir mes quatre ans d'ancienneté.

Isabelle. Vous avez travaillé combien de temps là bas ? C'est dans l'éducation spécialisée que vous avez travaillé ?

Anne. Non, dans une école normale.

Isabelle. Dans une école, en tant que documentaliste ?

Anne. J'ai travaillé dans une bibliothèque, en BCD, en documentation. Elle était classée en ZEP. Bon, là, ça devient un peu plus compliqué. Je me suis renseignée, j'ai trouvé une assistante maternelle et tout. Il aurait fallu que je laisse ma fille... 13 heures de garde par jour... Pour pouvoir prendre le train pour aller sur Tourcoing tous les jours, etc.. Il se posait un deuxième problème, c'est que mes quatre ans d'ancienneté [pour pouvoir passer le concours interne de documentaliste], il aurait fallu que je les aie avant le 25 novembre. Or, moi, je ne les aurais eus qu'au 5 décembre. Donc là, il me manquait dix

jours. Donc j'ai vu avec l'assistante d'aide éducateur pour pouvoir rattraper ces dix jours. Ils m'ont dit : « Faites de l'aide aux devoirs, etc. ». J'ai commencé à me renseigner et le jour de la rentrée, j'ai enfin réussi à avoir des informations par le Rectorat. Ces informations m'ont dit qu'ils ne prenaient que les dates de contrat. C'est-à-dire qu'il me manquait dix jours pour avoir mes quatre ans d'ancienneté. Donc, j'aurais bien travaillé encore trois mois sur Tourcoing en laissant ma fille, 13 h de garde par jour. Je vous dis pour trois mois mais pas pour un an et demi, vu qu'elle n'a que deux ans. J'ai donc donné ma démission, là, je vous dis, au 1er novembre. Et là maintenant, j'ai droit aux indemnités de chômage. Ils vont réexaminer mon dossier seulement au bout de quatre mois, vu que c'est une démission. Mes revenus étaient trop forts. Je n'ai pas travaillé. Mais, si vous voulez, en mai et juin, je me suis mise en arrêt maladie. En juillet et août, j'ai arrêté mon arrêt maladie étant donné que ce sont les vacances et qu'elles sont payées. Donc, mes revenus étaient trop fort pour que je puisse avoir directement l'API, puisque c'est calculé sur les trois mois précédents. Donc, j'ai dû passer par la demande de RMI. Et là, maintenant, peut-être que là, seulement maintenant, je vais avoir un complément API. Et ensuite, donc au mois de mars, là, mon dossier va être réexaminé pour que je puisse toucher les ASSEDIC. Donc, maintenant, mon projet professionnel s'est un peu éclairci. J'ai rencontré des documentalistes. Mais le CAPES externe [de documentaliste] – parce que je suis obligée de me rabattre sur l'externe, maintenant –, le concours externe, il est plus... enfin, il est moins accessible encore que le concours des professeurs [des écoles]. Et bien là, ça y est. Je prépare mon concours de professeur des écoles. Au mois de mars, le test d'entrée pour rentrer en première année. Et puis, au mois de mai – parce que je vais avoir les cours par quelqu'un –, et bien, pour rentrer directement en deuxième année. Il faut encore que je vois avec les ASSEDIC. S'ils veulent bien – au cas où je rentrerai en première année –, s'ils veulent bien me donner des ressources, étant donné que la première année n'est pas payée. Parce qu'il faut bien que je vive et que je ne sais pas du tout à quoi j'ai droit, voilà. C'est compliqué...

Isabelle. C'est-à-dire que c'est dense.

Anne. Clair. C'est-à-dire c'est clair.

Isabelle. Pour vous, c'est très clair. Comment envisagez-vous l'avenir ?

Anne. C'est vrai qu'au niveau financier, c'est un peu difficile. Parce que là, je suis dans le provisoire.

Isabelle Comment vivez-vous, là, maintenant ?

Anne. Là, j'apprends à vivre seule parce que... Il y a aussi la dimension personnelle qui rentre en ligne de compte. Et ça, c'est pas non plus très simple, c'est pas simple du tout. Etant donné que quand j'étais plus jeune, mon père battait ma mère etc. Je suis allée en foyer et tout... Avec ma mère. Donc on a déménagé « x » fois. Mon mari avait 27 ans de plus que moi. C'est-à-dire que maintenant, il en a à peu près 52. Parce que sans doute, inconsciemment déjà, je n'étais pas assez forte. Moi, je n'avais pas eu beaucoup de valeurs, je n'avais pas eu ces valeurs là... Je n'avais pas eu certaines valeurs, on va dire. Et puis, j'étais paumée en fait. J'étais paumée et je recherchais sans doute quelque part mon père, quoi. Voilà. Et puis là, finalement, mon mari s'est... – comment vous dire... – n'a pas toujours été... C'est quelqu'un qui est en forte dépression. Et puis qui peut, qui est un petit peu... Pas violent, mais qui peut me violenter. Il ne me battait pas mais il me violentait, voilà. Alors, quelque part, je reproduisais le schéma avec ma mère, avec ce qui s'était passé avant. Et puis maintenant, j'apprends à vivre seule. J'ai un ami que j'ai rencontré trois mois après la séparation. Que je n'ai pas cherché. Que je vois tous les jours, mais très peu de temps. Et pour l'instant c'est bien comme ça.

Isabelle. Et au niveau professionnel ?

Anne. J'ai acheté les bouquins pour préparer et j'ai commencé à préparer les tests d'entrée en première année IUFM. Et puis au mois de mai, il y aura le concours de deuxième année. Je me suis aussi inscrite à d'autres concours administratifs et j'espère avoir un de ses concours là. Parce qu'après, c'est la dimension financière qui va me rattraper. Si je n'ai pas un de ces concours, je les retravaillerai l'année prochaine jusqu'à tant que je les ai. Il faut bien que je vive avec quelque chose.

Isabelle. Vous avez touché les ASSEDIC à un moment donné ?

Anne. Non, je ne les ai pas touchés et ils vont réexaminer mon dossier au mois de mars. Maintenant, est-ce que je vais les avoir ? Pour combien de temps ? Est-ce que c'est dégressif ? Est-ce que j'aurai droit à des études payées ? Je ne sais pas. C'est certain que je ne saurais pas vivre même si on me redonne des bourses. C'est certain, que je ne pourrai pas vivre avec 2000 FF par mois avec une petite fille. Comme là, on me donne 252 €.

Isabelle. En ce moment en vous donne 252 € ? Est-ce qu'il y a d'autres aides par exemple de la mairie, du conseil général... ?

Anne. Je me suis débrouillée, J'en ai eu des aides.

Isabelle. Qu'est-ce que vous avez eu comme aides, racontez....

Anne. Alors, j'ai eu, au mois de juillet et août... Si vous voulez, comme j'avais pas fait de reprise de travail, ils ne m'ont pas payé. Ils m'ont payé seulement qu'au mois de septembre. Donc en juillet et août, je suis restée deux mois sans rien. Chez ma mère mais quand même, deux mois sans rien.

Isabelle. C'est votre mère qui vous aide dans les grosses difficultés ?

Anne. Non, elle ne m'aide pas. Elle m'héberge, tout ça. On ne peut pas dire qu'elle m'aide. Même au niveau alimentaire, tout ça, non.

Isabelle. C'est l'hébergement.

Anne. Voilà, c'est plus ça. Là, je dois me débrouiller. Je peux manger chez elle mais... Sinon elle ne me donne pas pour chez moi, tout ça, quoi. Pendant cette période j, 'ai eu l'aide du conseil général.

Isabelle. Vous pouvez essayer de chiffrer un peu ou pas ?

Anne. Oui, je ne sais plus si c'était 100 ou 200 €, 160 ou 260 €... Je ne sais plus. 160, je crois. Après, j'ai eu... Etant en indemnités journalières, j'ai rencontré l'assistante sociale de la Sécurité Sociale. J'ai eu 400 €, je crois. Et ensuite, elle m'a mise en contact avec l'assistante sociale de la CAF, vu que c'était d'eux que j'allais dépendre par la suite. Là, j'ai eu aussi 500€. J'ai fait les prêts d'installation [prêts sans intérêt de la CAF d'Arras], vu que j'avais rien pris chez moi. Voilà. Et puis voilà

Isabelle. Et au jour d'aujourd'hui ?

Anne. C'est une période transitoire qui est la plus dure. Parce que, jusqu'au 1^{er} novembre... Du 3 septembre au 1^{er} novembre, j'ai eu les indemnités journalières. Et après, tout le mois de novembre, je n'ai rien eu. C'est-à-dire, j'ai droit au RMI. Mais qui paie à terme échu au 5 décembre. Ça a été difficile. Mais là, ça va être encore plus difficile. Parce que maintenant, j'ai droit au RMI, donc 252 €. Mais j'ai 450 € de loyer à payer. On me donne 187 € d'APL pour l'instant. Le mois prochain, ça va monter à 305 €, mais seulement le mois prochain. Et en plus, on me fait une retenue de 116 € de dettes de mon mari. Ce n'est pas une dette, c'est de l'AAH [l'allocation adulte handicapé] qu'ils n'ont pas trouvé mieux que de mettre ça sur moi. C'est sans doute qu'ils n'ont pas trouvé mon mari. Comme il a déménagé. Et ils l'ont mise sur moi. J'ai fait une demande de remise gracieuse mais depuis le mois de juillet, ils me retirent 116 € sur mes allocations.

Isabelle. Qui retire 116 € ?

Anne. La CAF. Sur 187 € d'APL, ça ne fait plus beaucoup d'APL, avec un loyer de 450 €. J'ai fait une demande de FSE, une aide pour l'électricité. Sur une facture de 76 €, j'ai dû avoir 67 €. J'ai eu aussi un chèque de 100 € du secours populaire pour mon loyer. Et puis là, j'attends ma facture d'électricité et j'irai voir les Restos du cœur directement à Beaurains [près d'Arras, centre des Restos]. Je vais voir si je peux avoir quelque chose, parce que là, ça va être dur, l'électricité... Voilà.

Isabelle. On peut dire que ça va se débloquer quand ?

Anne. Je pense au mois de mars, quand j'aurai les ASSEDIC. Voilà. J'aurai les ASSEDIC. Au début, quand je vais toucher les ASSEDIC, j'aurais mon API (puisque c'est calculé sur les trois mois précédents). Au bout d'un certain temps, je n'aurai plus que les ASSEDIC. Les ASSEDIC c'est fixe, c'est 700 €. Ça ne change pas tous les mois... Parce que la CAF, ça change beaucoup...

Isabelle. Qu'est-ce qui change beaucoup ?

Anne. Les revenus... ça change tout le temps. Au début, 116 €. Après, ils ont recalculé parce que comme je me retrouve au RMI... après, ils ont recalculé le prélèvement. Ils l'ont mis à 34 €.

Isabelle. Le prélèvement de quoi ?

Anne. De l'AAH [le remboursement de la dette du mari]. Ils l'ont mis à 34 €, mais ce mois-ci, ça devait être encore de 116 €, alors que je perçois 252 € de RMI. Alors je suis retournée plusieurs fois voir la CAF pour insister. Puis ils ont réussi à le mettre à 34 € ce mois-ci, parce que la dame a mis de la bonne volonté. Parce que sinon, c'était 116 €, quoi. Maintenant, le temps que ça se fasse, le prélèvement... Ce

truc de l'AAH , il faut que ça se fasse, on a le temps.... Mais pour les ASSEDIC, comme je vous l'ai dit, une fois que c'est décidé, c'est régulier. C'est fixe, et voilà. Sous condition de chercher du travail, mais moi c'est par mon cas, parce que moi je ne vais pas en chercher, parce que moi je vais passer les concours. Là, je vais faire un bilan de compétences, il va durer six semaines.

Isabelle. Avec quel organisme, vous le savez ?

Anne. Avec AXIS à Arras. Et après, j'espère que, entre guillemets, j'espère qu'on ne va pas m'embêter à chercher du travail comme ça tout le temps. Parce que je n'ai déjà pas beaucoup de temps. C'est déjà difficile d'organiser des plages de travail avec ma petite fille. Je la mets en garderie la demi-journée, donc si en plus je dois chercher du travail... Pour l'instant, ce n'est pas ce que je veux.

Isabelle. Ce n'est pas votre objectif. Votre objectif est de préparer vos concours...

Anne. Pour avoir la sécurité de l'emploi et un salaire décent.

Isabelle. Oui, ça passe par là pour vous. Écoutez, j'espère que vous allez obtenir vos concours. J'espère que vous allez réussir à bien travailler et à obtenir vos concours.

Anne. Moi aussi, merci.

Arras – Lundi 6 décembre 2004 - 16-17 h

Homme de 25 ans, Célibataire, sans enfant, brevet professionnel agricole, en contrat CEC.

Luc a été rencontré dans les locaux des Restaurants du cœur d'Arras où il est venu chercher un colis alimentaire. C'est un homme assez timide et introverti. Il est néanmoins tout à fait prêt à participer à l'étude, mais doit être relancé assez souvent. Il attend les questions et ne parle pas spontanément de lui.

Isabelle. Bonjour Luc. Je vous propose de me raconter votre trajet à partir de l'âge où vous avez quitté l'école.

Luc. À partir de 18 ans après le BEPA.

Isabelle Vous pouvez me raconter ce que c'est que le BEPA ?

Luc. Alors, le BEPA, c'est une formation professionnelle agricole, dans un lycée privé à Bucquoy dans le Pas-de-Calais. Parce que j'ai fait des études de BEP sanitaire et social en lien avec les personnes âgées. C'est pour travailler dans les maisons de retraite en tant qu'animateur.

Isabelle. Quelle relation avec le BEPA, qui est un brevet professionnel agricole alors que vous me parlez d'un brevet d'animateur ?

Luc. Parce que enfin de compte le BEPA c'est dans un lycée privé, d'où le « A » de agricole. Il prépare aussi le brevet sanitaire et social.

Isabelle. Quel brevet avez-vous passé ?

Luc. J'ai passé les deux enfin de compte : services aux personnes et agricole.

Isabelle. Vous avez passé les deux ? Pas en même temps ?

Luc. Non, non... c'était impossible de passer les deux en même temps.

Isabelle. Donc, vous avez deux diplômes.

Luc. Voilà, enfin le niveau.

Isabelle. Jusqu'à vos dix-huit ans ?

Luc. Jusqu'à mes 18 ans, oui.

Isabelle. Après, vous êtes entré directement dans la vie professionnelle ?

Luc. Non, après, j'ai fait des stages différents : des stages en entreprise. J'ai fait du bénévolat. Et après je suis

entré dans la vie professionnelle.

Isabelle. Alors, les stages en entreprise , c'était dans quel cadre ?

Luc. Une découverte des métiers.

Isabelle. Avec quel organisme, qu'est-ce qui vous a amené à ça ?

Luc. C'est ma formatrice, ma référente du projet professionnel que je voulais faire qui m'a dit de faire des formations « découverte des métiers ».

Isabelle. D'accord, c'est dans le cadre de l'école ?

Luc. Non, c'est la mission locale qui m'a envoyé là bas.

Isabelle. Ah, d'accord. Après l'école, vous avez contacté la mission locale parce que vous cherchiez un emploi ?

Luc. Comme je n'ai pas trouvé, ma conseillère m'a orienté dessus.

Isabelle. Et qu'est ce que vous avez fait comme formation « découverte des métiers » ?

Luc. Alors, comme formation « découverte des métiers », j'ai fait dans le secteur hospitalier, les maisons de retraite. Après, j'ai travaillé également à Juliette Bleue, parce que je n'avais que le droit de faire des stages... Enfin, j'avais le droit de faire un stage ailleurs que dans mon métier professionnel.. Voilà, j'ai travaillé à Juliette Bleue, dans les maisons de retraite essentiellement.

Isabelle. Et vous étiez rémunéré à ce moment-là ?

Luc. Oui.

Isabelle. Et qui vous rémunérait à ce moment-là ?

Luc. Le CNASEA

Isabelle. C'est quoi le CNASEA ?

Luc. Le centre national d'aide et après je ne sais pas [*centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles*]. C'est eux qui rémunèrent la formation.

Isabelle. Vous avez fait des formations rémunérées si j'ai tout compris. Et, combien de temps ça a duré ?

Luc. Ça a duré a peu près , en gros , trois mois.

Isabelle. C'étaient des formations courtes ?

Luc. Oui.

Isabelle. C'étaient des formations de découverte ?

Luc. Puis, donc , après, je suis rentré dans le milieu professionnel.

Isabelle. Vous avez trouvé du travail ?

Luc. J'ai trouvé du travail, trois mois, un CDD.

Isabelle. Comment vous avez trouvé du travail ?

Luc. En écrivant, tout simplement.

Isabelle. Par vos propres moyens. C'était quoi votre travail ?

Luc. En fin de compte, c'était aider des personnes âgées, en difficulté , en animation. Leur faire les courses, les sortir, les aider, leur donner à manger.

Isabelle. Qui était votre employeur ?

Luc. C'était M. Intel à Saint Pol sur Ternoise [à 20km d'Arras]. Dans le centre de cure médicale.

Isabelle. C'est un centre de cure médicale qui vous a embauché pour vous occuper des personnes âgées, aller faire leurs courses... D'accord, vous avez déménagé alors ?

Luc. Oui, j'ai déménagé sur Arras.

Isabelle. Vous venez d'où ?

Luc. De Doullens.

Isabelle. Vous venez de Doullens, vous avez fait vos études où ?

Luc. À Bucquoy dans le Pas-de-Calais [à 20 km d'Arras]. J'étais interne

Isabelle. Vos stages, vous les avez faits où. ?

Luc Sur Doullens, parce que ma mère , elle vie Doullens c'est pour cela que je les ai faits sur Doullens.

Isabelle Vous viviez chez votre maman à ce moment-là. Vous avez trouvé du-travail aussi et c'était où ?

Luc. A Saint Pol sur Ternoise.

Isabelle. Et vous avez déménagé à Saint Pol sur Ternoise ?

Luc. Non, non, je faisais la route tous les jours. C'est ma mère qui m'amenait parce que je n'avais pas de permis.

Isabelle. Elle vous amenait sur votre lieu de travail. C'était un contrat à durée déterminé de trois mois, et il n'y a pas été prolongé ?

Luc. Non, j'avais demandé mais il n'y a pas eu moyen de le prolonger.

Isabelle. Ça vous plaisait comme travail ?

Luc. Oui, oui.

Isabelle Vous étiez bien dans ce poste là ?

Luc. Oui , oui.

Isabelle. Après ça, ça s'est passé comment ?

Luc Après, je suis allé à l'ANPE et j'ai touché le chômage quand même. Comme j'avais fait des formations j'ai pu cumulé les deux pour que je puisse toucher le chômage. Après, de là, j'ai retravaillé un mois au CAT (centre d'aide par le travail) de ... [incompréhensible].

Isabelle. Au CAT, vous faisiez quoi au CAT ?

Luc. Je faisais éducateur spécialisé. Enfin élève, parce que je n'ai pas le diplôme.

Isabelle. Prè-stagiaire ?

Luc. Oui, voilà

Isabelle. C'était un remplacement ? cC'était quoi, sous quelle forme de contrat ?

Luc. Ce n'était pas un remplacement, c'était un contrat à durée déterminée de 1 mois. Après j'ai retravaillé quinze jours à Berck, là, en septembre 2004. Voilà.

Isabelle Qu'est-ce que vous avez fait à Berck ?

Luc. J'ai aidé les traumatismes crâniens. J'ai fait les toilettes. Le métier d'ASH (agent de services hospitalier). Voilà.

Isabelle. Comment avez-vous trouvé cet emploi là ?

Luc. En écrivant.

Isabelle. Vous faites des envois de candidatures spontanées ?

Luc. Oui, oui.

Isabelle. Et après ?

Luc. Après, c'est tout ?

Isabelle. Donc, depuis mi-septembre vous recherchez un emploi ?

Luc. Oui, je recherche un emploi à nouveau.

Isabelle. Qu'est-ce que vous envisagez comme type de travail ?

Luc. La, j'ai mon projet de création d'entreprises. Je fais actuellement une formation sur la création d'entreprise. Donc ils m'aident un peu à créer mon projet. Sur les personnes âgées, comme j'ai dit tout à

l'heure : pour aller faire leurs courses, me rendre utile auprès d'eux, aussi. Pour les personnes les plus démunies qui ne peuvent pas se loger tous les jours.

Isabelle c'est quoi votre projet ?

Luc. Je ne sais pas bien encore. Je ne pas encore bien défini.

Isabelle. Vous essayez de définir votre projet ?

Luc. J'essaie de voir ce qui marche le plus.

Isabelle. Avec un organisme de formation ?

Luc Oui, toujours le CNASEA.

Isabelle. Vous êtes toujours en contact le CNASEA.

Luc Oui voilà.

Isabelle. C'est une formation rémunérée ou pas ?

Luc. Oui, aussi.

Isabelle vous m'avez dit que vous touchiez le RMI...

Luc On fait une accumulation des deux. Ils accumulent les deux pour faire une somme.

Isabelle. Vous envisagez de créer votre entreprise et de commencer quand ? Vous avez une idée ?

Luc Non, pas du tout. Non, non, aucune idée.

Isabelle. Et vous continuez à chercher du travail en même temps ?

Luc.. Oui, en même temps.

Isabelle. Donc, vous êtes en formation et demandeur d'emploi. Et vous avez des aides ? Par exemple par la municipalité ?

Luc. Oui, oui, ils m'aident à régulariser des factures, à régler des factures.

Isabelle. Et vous pouvez me dire quels organismes vous aident ?

Luc Que la mairie, que la mairie. Les assistantes sociales m'ont aidé à monter les dossiers pour régler les factures.

Isabelle. Quelles genres de factures ?

Luc. J'avais des factures chez Orange en retard. J'ai fait un crédit, donc il a fallu le régler

Isabelle. Ou vivez vous actuellement ?

Luc À Arras

Isabelle. Vous avez un logement ?

Luc Oui, j'ai un appartement.

Isabelle. Et vous vous en sortez financièrement ?

Luc Il y a des mois, c'est dur mais j'ai un propriétaire qui est compréhensif, que je peux payer un peu plus tard.

Isabelle. Vous vous en sortez comme ça. Est-ce que vous seriez très à déménager pour créer votre entreprise ?

Luc Oui, oui Je l'avais déjà fait pour Berck parce que je devais avoir un contrat à durée déterminée plus longtemps mais je n'ai eu que quinze jours.

Isabelle Qu'est ce qui vous motive dans votre recherche emploi ?

Luc Bonne question... Qu'est ce qui me motive ? Mon dynamisme. Car si je ne sors pas, je ne sortirai jamais. Il faut y aller.

Isabelle. Il faut y aller ?

Luc. Oui, sinon il n'y a rien qui avancera.

Isabelle. Ça veut dire quoi ça ?

Luc Je sors, je fais des recherches d'emploi, je fais des formations, je prends contacts avec les personnes...

Isabelle. J'espère que vous allez réussir à créer votre entreprise et que vous allez apporter de l'aide aux personnes âgées. Je vous remercie.

Arras – Lundi 6 décembre 2004 - 17-18 h

Femme de 22 ans, célibataire, un enfant, CAP BEP, au chômage.

L'entretien a eu lieu le jour d'ouverture de la campagne d'hiver des Restaurants du cœur. Aline est venue accompagnée d'une amie pour chercher un colis de produits alimentaires. Aline est très volontaire pour participer à l'étude, utilisée comme une tribune pour faire entendre son message sur la situation des personnes en difficulté.

Isabelle. Bonjour Aline...

Aline. Bonjour.

Isabelle. Aline, racontez nous à partir de l'école.

Aline. J'étais très bonne à l'école. C'est dommage que j'ai arrêté parce que je suis tombée enceinte. J'ai eu des complications

Isabelle. L'école, ça veut dire jusque quand ?

Aline. J'ai été enceinte à 17 ans (j'étais en deuxième année de BEP), en fait de mon fils. Je devais accoucher en septembre donc j'aurais fini mon BEP au mois de juin et accouché en septembre. En fait, j'ai eu que des complications pendant la grossesse. J'ai dû rester allongée pendant cinq mois et donc je n'ai pas fini mon année scolaire. Je n'ai plus été à l'école, mais j'ai quand même passé mon de BEP que j'ai obtenu. Puis, du fait que j'avais mon petit garçon, je suis partie en appartement avec lui.

Isabelle. Un BEP de quoi ?

Aline. De serveuse pour faire de la restauration en qualité de serveuse, pas en cuisine. Ensuite, comme j'ai accouché, je suis partie en appartement. Au départ, j'étais avec le papa.

Isabelle. Vous viviez comment financièrement à ce moment-là ?

Aline. C'est le papa qui finançait tout parce qu'on était ensemble à ce moment-là. Moi j'avais ... et bien rien... C'est pas compliqué. Et puis, après, le papa, il est parti au bout de 7 mois. Donc, là, je me suis retrouvée toute seule avec l'API pendant les trois premières années de mon fils. Puis après, comme il n'y avait plus d'argent, j'ai dû aller travailler, toujours en galérant, parce que je n'avais personne pour garder mon gamin. Et je me suis arrangée au départ avec ma mère. Et puis après, avec ma maman, ça a marché pendant un an. Et ça n'a plus été. Et puis après, j'avais travaillé pendant un an dans un café. Ça n'a plus été avec ma maman. Elle m'a lâchée dans les pattes. J'ai dû arrêter de travailler. Je me suis mise au chômage. Je me suis arrangée avec mon patron. J'ai été licenciée pour avoir une allocation chômage. Les allocations chômage se sont terminées. Je ne retrouve pas d'emploi parce que je n'ai personne pour garder mon fils. Et comme j'ai une qualité de serveuse, et bien, je ne peux travailler qu'en service ou alors faire le ménage et puis tout ce qui est garde d'enfants. Et encore, maintenant, il faut être agréée pour pouvoir garder des enfants. Donc, c'est encore plus difficile. Après, pour être femme de ménage, ils demandent aussi de l'expérience : des jeunes filles, il n'en veulent plus trop. Vu la délinquance de maintenant, on ne sait jamais : peut-être elles vont voler. Ils préfèrent prendre des dames âgées pour faire leur ménage. Et puis, pour garder mon fils, il y a un problème : comme je n'ai pas d'argent, je ne peux pas payer mon permis de conduire. Je ne peux pas trouver de travail aux alentours d'Arras. Comme je n'ai pas d'argent de toutes manières, je ne peux pas m'acheter de voiture. Je n'arriverai même pas à mettre de l'essence dedans parce que si je suis ici, c'est que je n'arrive pas à m'en sortir. Sinon, je ne viendrai pas chercher à manger. Comme je n'ai pas beaucoup de solutions qui s'offrent à moi... Pour l'instant je survis... En attendant que mon fils soit un peu plus autonome et que je puisse prendre une activité. De toutes manières, même si je travaillais, je n'ai pas d'argent pour payer la nourrice. Même si je veux travailler... De toute façon, toutes

les portes sont bloquées pour l'instant. Et c'est : « patauge dans ton brin et on verra plus tard. »

Isabelle . Vous êtes dans une situation bloquée ?

Aline. Oui, carrément. De toutes manières, je vais vous dire franchement, l'Etat, à partir de l'âge de trois ans, il ne laisse plus rien pour mon enfant.

Isabelle. Comment vivez-vous financièrement, actuellement ?

Aline. Actuellement, c'est le mois de ma vie où je suis le plus dans la merde. Parce que je suis interdit bancaire à ma banque. Je vais devoir entamer un dossier de surendettement. Je vais être interdit de chéquier. Je vais être interdit de tout, parce que j'ai 526 € de revenus par mois.

Isabelle. C'est quoi, ces 526 € ?

Aline. J'ai 376 € de RMI et une pension alimentaire de 150 €, ce qui fait que j'ai 526 € mais j'ai 900 € de charges, de factures par mois. Je ne m'en sors pas. Je n'arrive déjà pas à payer mes factures. Si je paie mes factures, je n'ai pas à manger, donc je ne paie pas mes factures. Et encore, je paie mon loyer, mon électricité. Et, c'est déjà pas mal. Pour ne pas être dehors avec mon gamin. C'est la seule chose que je paie et que je suis à jour. Parce que, après j'ai des dettes. Ces dettes là, je ne les rembourse plus. Ça vient de m'arriver. Ce mois-ci seulement. Auparavant, je payais toujours. Parce que là, je ne peux plus. Je n'ai plus assez pour moi vivre. Je ne vais pas prendre le pain de la bouche de mon fils pour le donner à l'EDF, y a pas moyen ! Pour l'instant, je me dépatouille à venir ici. J'habite quand même assez loin. Là, on s'est arrangé pour venir en voiture, mais des fois il faudra venir à pieds. Vous voyez le gros sac avec lequel je repars.... On se débrouille comme on peut. On garde le courage par ce qu'on a 22 ans, parce qu'on ne peut pas se permettre de laisser mon petit, derrière, patauger alors que moi je patauge déjà !

Isabelle. Est-ce que vous avez des aides ?

Aline. Des aides par qui ! Les assistantes sociales, elles vous demandent des tas de papiers. Et après, c'est pour vous emmerder, à être toujours derrière votre cul. Et on ne peut pas faire un pet de travers sans qu'elles soient à votre porte pour voir... Automatiquement, quand vous êtes dans la merde, et bien c'est comme si vous maltraitez votre gamin. Ils vous regardent comme si vous étiez une mère indigne et moi, je ne supporte pas ça ! Donc, moi, je ne les appelle pas. Je me débrouille par moi-même. Et puis après, heureusement, il y a des bons amis qui sont là aussi, quand vraiment on a plus rien.

Isabelle. Il va à l'école votre petit garçon ?

Aline. Bien sûr, il est scolarisé depuis 3 ans ; il a 4 ans ; par ce qu'il était propre à deux ans. Parce que j'ai un petit garçon assez avancé, quand même. Donc il va à l'école toute la journée. Et puis, après tout, je n'ai pas de mari à la maison, et pourquoi, je n'ai pas le droit à la vie de maman au foyer qui ne fait que son ménage et puis c'est tout, s'occuper de ses gamins. Je n'en ai qu'un à m'occuper, pour l'instant. Je ne suis pas fainéante. Je veux bien travailler, même à mi-temps, mais quand on travaille à mi-temps, ils vous sucent tout. C'est un engrenage infernal. Vous voulez travailler à temps plein, vous n'avez plus l'APL. Vous devez vous payer une nourrice, donc vous avez des charges en plus. Donc, ce que vous gagnez en plus à aller travailler ...et bien « Reste dans la merde, c'est encore mieux ».

Isabelle. Qu'est-ce qu'il faudrait pour que vous viviez mieux ?

Aline. Un peu plus d'argent, je ne demande pas grand-chose mais au moins une aide de l'Etat pour les jeunes filles comme moi qui ne peuvent pas travailler, qui ne peuvent pas se payer une nourrice parce qu'elles n'ont personne. À l'heure actuelle, on vit dans un monde de fous, même les prêtres ils s'en vont toucher les gamins. Moi, je ne donne pas mon gamin. C'est hors de question. Pour que je donne mon gamin même à une dame... On peut lui faire confiance ? J'en sais rien. Mais qu'est-ce qui me dit que quand je suis partie, par ce que moi j'ai un gamin qui est assez nerveux, qu'elle va lui mettre une raclée, où qu'elle va pas le maltraiter. On ne peut plus faire confiance aux gens. Moi, je ne laisse pas mon gamin, moi.

Isabelle. Et par rapport au travail, qu'est-ce qu'il faudrait pour que ça aille ?

Aline. Par rapport au travail, moi, je fais ma recherche d'emploi. Ce matin, je suis revenue encore de l'ANPE. J'essaie même de trouver un contrat de qualification, une formation. Je n'arrête pas d'appeler une dame qui s'occupe des contrats de qualification à Leclerc. Je la harcèle pour que la prochaine fois qu'une place se libère, c'est moi qu'elle prend. Parce que, Leclerc, c'est juste derrière chez moi. Ça m'arrangerait pour pouvoir reprendre mon fils à l'école, pour pouvoir me démerder toute seule. Je me mettrai à travailler, même... Je trouverais un employeur, admettons, ici et maintenant. Il faudrait que je mette mon fils à la cantine. Et bien, je n'ai même pas les tunes pour payer les tickets de cantine de mon fils. Donc, ça fait 19

que je ne pourrais même pas mettre mon fils à la cantine. Je ne peux même pas aller travailler. Ce qui fait que pleins de portes se bloquent. Je suis dans la merde. Dès que je trouve une place, je me fais virer parce que je suis arrivée en retard à cause de mon gamin... ou... Il y a toujours un truc qui part en couilles. [Elle regarde son amie qui assiste à l'entretien] On est comme ça.... On est ... On rame...

Isabelle. Qu'est-ce qu'il faudrait pour ramer moins ?

Aline. Je ne sais pas. Que j'aie un emploi. Parce que quand tu as un travail, tu as beaucoup plus d'argent, tu te sens mieux quoi !

Isabelle. Quel type de travail vous conviendrait, conviendrait à la vie que vous avez envie de mener ?

Aline. À la rigueur, tout ce que je pourrais faire pour l'instant, c'est, le matin, aller faire le ménage chez une femme. Mais pareil... On est payée à moitié. Parce que tout ce qui est nourrice agréée, je ne sais pas si vous savez, mais ma maman était nourrice agréée et elle ne sont pas payées grand-chose. Elles ne sont pas payées au SMIC. Après, il y a plein d'autres trucs, c'est hallucinant, quoi ! Moi, je ne peux pas, que ce soit au RMI, ou même... À l'heure d'aujourd'hui, même s'il y a deux salaires qui rentrent... Moi je vois, j'ai des gens qui travaillent à deux et qui sont quand même dans la merde. Si c'est pas pire que moi... Je me plains pas moi... J'ai à manger tous les jours dans mon assiette... Je galère peut-être, mais ça ne va durer qu'un temps. Quand mon fils il sera plus grand et peut-être qu'avec un peu de chance je vais trouver un milliardaire... Ma sœur, elle l'a bien trouvé.

Isabelle. Bon, merci.

Aline. En attendant de trouver le milliardaire... Je vous remercie encore.

Arras - Mardi 22 février 2005 – 10-11 h

Homme de 57 ans, vit avec son fils de 35 ans ; BEC (brevet d'études comptables) et BSEC (brevet supérieur d'études comptables), en indemnités journalières.

André est quelqu'un que je croise parfois à Arras. Je connaissais vaguement son histoire, et j'ai pensé qu'elle pouvait être intéressante pour l'étude. C'est par l'intermédiaire d'une amie que je l'ai contacté. L'entretien s'est déroulé dans un café. André m'a raconté son parcours avec gravité : pour lui comme pour beaucoup de personnes que j'ai rencontrées, se raconter, livrer son histoire, c'est la partager et la faire connaître et reconnaître.

Isabelle : Bonjour André, merci de participer à l'enquête. Je propose de commencer où vous voulez.

André : Je suis natif d'Arras. J'ai fait une partie de mes études à Arras. Au niveau de la troisième, je suis parti dans l'enseignement technique à Boulogne sur Mer, pour faire de la comptabilité. J'ai donc passé mon CAP de comptabilité, mon BEC (brevet d'études comptables) et j'ai passé mon BSEC (brevet supérieur d'études comptables). Suite à ça, j'ai effectué mon service militaire, à l'époque c'était seize mois. Après mon service militaire, j'ai travaillé comme conseiller fiscal pour un syndicat professionnel. Bon, conseiller fiscal, c'est un bien grand mot ! En fait, je faisais de la comptabilité pour une trentaine de petits artisans dans le département du Pas-de-Calais. Et puis mon père, qui était à l'origine fondateur d'une mutuelle (une mutuelle de travailleurs indépendants qu'il a fondée en 1945), a eu un problème, à savoir que son comptable a fait un grave infarctus et il était indisponible. Donc, mon père m'a demandé d'intégrer l'entreprise. Chose qu'a priori, je n'avais pas l'intention de faire, mais que j'ai fait par la force des choses. J'ai donc commencé comme adjoint à la comptabilité et à la mise en place du recouvrement en contentieux. Ça, c'était en 1970. En 1977, mon père est parti, et l'agent comptable que j'avais remplacé est devenu directeur, donc moi, j'ai été nommé agent comptable. Agent comptable, ça ne veut pas dire grand-chose. Dans le public, on dirait directeur administratif et financier. Donc, j'ai occupé ce poste jusqu'en septembre 2000, date à laquelle j'ai été licencié.

Isabelle : Vous avez travaillé combien de temps dans la mutuelle ?

André : Trente ans.

Isabelle : Ça vous plaisait comme travail ?

André : C'est d'ailleurs le seul emploi que j'ai fait dans ma vie, à part ce que j'avais fait avant en tant que travailleur indépendant. Oui, oui. C'est un emploi qui me plaisait beaucoup. Bon, pour des raisons « politiques », entre guillemets, on m'a trouvé une erreur dans la comptabilité. Une erreur que je n'ai jamais nié d'ailleurs, qui était due à un changement de système informatique, donc on avait un petit peu perdu les pédales. Le commissaire aux comptes, lors de son contrôle de bilan de l'exercice soixante-dix-neuf, s'est aperçu de cette erreur qui portait, il faut quand même le savoir, à l'époque sur 4300 FF ! Alors, qu'on manipulait des milliards. Disons que c'était un prétexte. J'ai été licencié. En ma qualité d'agent comptable, j'ai participé au conseil d'administration, et lors de la séance du 29 septembre, en fin de conseil, à midi moins le quart, on m'a demandé de retourner dans mon bureau. Et puis, un quart d'heure après, la secrétaire de direction est venue me chercher. Et puis, le président m'a dit : « Et bien, voilà, le conseil a décidé votre mise à pied suite au rapport du commissaire aux comptes ! » Et bien j'ai dit : « Qu'est-ce qu'on me reproche directement, et pour quel temps je suis mis à pied ? ». On m'a dit : « On n'a pas encore fini d'en discuter, on vous tiendra au courant. Vous nous rendez la clé du coffre (qui se trouvait dans mon bureau) et la clé de l'immeuble (parce que c'était moi qui ouvrait les portes tous les matins) ». Et puis je suis parti. Et le délai conventionnel étant de dix jours, au bout de dix jours j'ai eu un acte d'huissier, qui me signifiait mon licenciement. Licenciement pour faute grave ! Donc, ce n'est quand même pas un licenciement ordinaire. Donc, on m'a réglé mon solde du compte, à savoir le mois de septembre, mes congés etc., mais pas mes indemnités. Mes indemnités conventionnelles, je ne les ai pas eues. Donc, j'ai vu un avocat. Je suis allé aux prud'hommes. Ça a traîné six mois, et aux prud'hommes j'ai eu tout à fait gain de cause. Ils ont reconnu que le licenciement était abusif.

Isabelle : Ça a duré combien de temps ?

André : Entre le temps où j'ai été licencié, et le jugement du tribunal ? J'ai été licencié... enfin, mis à pied le 27 septembre, licencié officiellement, une dizaine de jours après ; et le jugement du tribunal des prud'hommes a été rendu au mois de mai. Voilà un petit peu, mon parcours professionnel. En fait, je n'ai eu qu'un seul employeur.

Isabelle : Vous aviez quel âge quand vous avez été licencié ?

André : J'avais cinquante-deux ans.

Isabelle : Alors, qu'est-ce que ça fait ?

André : Ça fait... (Silence)

Isabelle : Vous vous y attendiez ou pas ?

André : Non, pas du tout.

Isabelle : Il y avait des signes, avant ?

André : Je n'ai jamais eu, ni un avertissement, ni... Jamais, jamais, jamais. Alors le problème, c'est que j'avais un nouveau directeur, puisque mon directeur qui est parti en retraite en 1986, est décédé un an après. Le président est lui-même décédé, peu de temps après. Donc, j'étais le plus vieux cadre de l'entreprise, hélas, si on peut dire ! Ce n'est pas parce que c'était moi, si ça avait été un autre, ça aurait été pareil. J'étais un petit peu, la mémoire de l'entreprise. Alors, on a un jeune directeur qui a été recruté, qui avait 34 ans, avec qui au départ je m'entendais bien, il n'y avait pas de raisons. Il m'avait dit : « Je compte sur vous parce que je ne connais pas l'entreprise, donc j'espère qu'on va travailler en bonne collaboration. » Je lui ai dit : « Tant qu'à moi, il n'y a pas de problème. » Et puis au bout de quelques temps, la situation s'est dégradée. Il m'a reproché... c'est le seul reproche verbal qu'il m'ait fait, c'est de gagner plus que lui. Je lui dis : « Attendez Monsieur, j'ai cinquante-deux ans, il y a trente ans que je suis dans la maison. Mon salaire c'est pas moi qu'il l'ai fixé. Le votre, c'est pas vous qui l'avez fixé non plus, s'il ne vous convient pas, c'est à vous de vous bagarrer pour qu'il soit révisé. Mais, ne me reprochez pas, à moi, de gagner plus que vous ! »

Isabelle : C'est indiscret de vous demander, combien vous gagniez à l'époque ?

André : 40 000 FF par mois, sur quatorze mois. Je parle en brut. Oui, j'avais une rémunération tout à fait correcte. Bon, il faut savoir que j'avais, puisque la convention le prévoyait, j'avais 40 % d'ancienneté dans mon salaire. On avait 2 % d'ancienneté par an, limitée à 40.

Isabelle : Et au niveau des conditions de travail, vous travailliez beaucoup ?

André : Oui, oui. C'était un travail intense, à la fois technique et la gestion du personnel aussi, et puis tout ce

qui était relations avec l'extérieur : les achats, les contrats de maintenance... Oui, c'était un travail assez diversifié.

Isabelle : Alors, qu'est-ce que vous avez fait ?

André : Et bien, je me suis inscrit au chômage. On m'a notifié mes droits. À l'époque, j'avais 1000 et quelques jours, c'est-à-dire quatre ans quasiment, avec une dégressivité tous les six mois. Mais, ça a été supprimé à partir du moment où on a signé le PAC ou le PACT [le PARE]. C'était un truc particulier où l'ANPE est censée vous suivre, pour vous aider à retrouver du boulot. Donc, tous les six mois j'étais convoqué par l'ANPE, puis on faisait le point. Dans le cadre de ce suivi, j'ai fait un stage de formation de remise à niveau, dans le domaine de l'administratif et de l'informatique. Un stage où nous étions quatorze. Des gens, de même classe d'âge à peu près. J'avais dit : « Je veux bien faire un stage, mais je ne veux pas me retrouver avec des jeunes de vingt ans, quoi ! » La motivation et les intérêts ne sont pas les mêmes. Donc ce stage était fort intéressant. À l'issue de ce stage, on a créé une association qui existe toujours aujourd'hui, qui s'appelle ACE.

Isabelle : Qu'est-ce que ça veut dire ?

André : Association Cadre Emploi. Donc, on se met en relation avec les institutionnels, pour faire connaître notre association qui est logée dans les locaux de la MFI, c'était la Maison de la formation de la Communauté Urbaine d'Arras, qui est maintenant anciennement chez Santerne, rue du dépôt. Donc, cette association... On se rencontre régulièrement, on participe au Forum de l'Emploi, on récupère des CV... Et puis les gens qui adhèrent à l'association, on essaie de leur donner un coup de main à retrouver du boulot. Le problème, c'est que ça fonctionne sous la forme associative. Au bout de six mois, heureusement pour lui et malheureusement pour l'association, le président a retrouvé un emploi, donc c'est un petit peu tournant, quoi !

Isabelle : Est-ce qu'on vous a fait des propositions d'emplois ?

André : Jamais !

Isabelle : À l'ANPE ?

André : Jamais ! Non, alors ça, je peux vous dire, à l'ANPE... Je n'ai pas d'animosité particulière envers qui que ce soit... Mais on ne peut pas dire, qu'ils se démènent pour vous trouver du boulot.

Isabelle : Et vous, vous avez recherché du travail après, ou pas ?

André : J'ai envoyé des CV ?

Isabelle : Oui, comment vous vous y êtes pris ?

André : J'ai répondu... J'ai consulté l'APEC qui est une association de cadres demandeurs d'emploi à Lille, et puis la presse locale. Alors le problème, les réponses qu'on m'a faites... Evidemment, j'étais cantonné dans un milieu bien particulier. Je ne pouvais pas dire : « Tiens, je m'en vais... dans la maçonnerie ou... ».

Isabelle : Dans votre domaine.

André : Et bien oui ! Alors on m'a répondu : « Et bien oui, votre profil nous intéresse. Par contre vos exigences sont importantes... »

Isabelle : Vous demandiez combien ?

André : 30 000 FF.

Isabelle : Net.

André : Ouais. On m'a dit, d'une part que mes exigences étaient importantes, et que d'autre part, que j'étais trop âgé. Ce qui est malheureusement classique comme réponse !

Isabelle : Et là, aujourd'hui, qu'est-ce que vous envisagez ?

André : Oh... Qu'est-ce que j'envisage ? Je n'ai malheureusement pas beaucoup de projets, ni d'ambition ! Je vis au jour le jour. Je subis plus les choses qu'autre chose. J'ai été indemnisé pendant quatre ans, et depuis le 9 septembre, je ne suis plus pris en charge par les ASSEDIC. Alors que je touchais quand même 16 000 FF par mois.

Isabelle : Et du jour au lendemain terminé.

André : Du jour au lendemain on m'a dit. « C'est fini, vous êtes en fin de droits. »

Isabelle : Pendant quatre ans, vous avez touché 16 000 FF, jusqu'au mois de septembre...

André : Oui jusqu'au 9 septembre. Et là, aujourd'hui c'est fini. Comme, entre deux, j'ai eu un problème de santé. J'ai subi une grave intervention dans le dos. Depuis le 9 septembre, je suis en congé maladie. Donc, mes seules ressources sont mes indemnités journalières de la sécurité sociale, qui sont limitées à 50 % du plafond.

Isabelle : Ça fait combien par mois ?

André : 6500 FF par mois.

Isabelle : C'est en fonction de votre ASSEDIC, c'est ça ?

André : Non, c'est en fonction de mon salaire, au niveau de l'arrêt de travail. Alors j'ai été obligé de vendre ma maison. Je suis parti dans un appartement.

Isabelle : Que vous louez ou que vous avez acheté ?

André : Que je loue, que je loue. Ben oui, parce qu'en dehors des indemnités journalières (ça ne durera pas toujours, j'espère bien en tout cas !), ma seule ressource ce sera le RMI. Il faut que j'attende soixante ans pour avoir ma retraite.

Isabelle : Vous avez quel âge ?

André : Je vais avoir cinquante-sept ans, le 28 mars prochain.

Isabelle : Encore trois ans...

André : Le problème, dans l'entreprise, j'ai cotisé à une caisse de retraite, à une caisse de cadres, à la sécurité sociale, donc j'ai mon relevé de points. Si demain je suis en retraite, je peux vous dire au centime près ce que je toucherais, et je sais que j'aurais une retraite confortable, mais le tout c'est d'y arriver !

Isabelle : Vous avez encore trois ans...

André : Voilà, c'est ça !

Isabelle : Et là, vos indemnités journalières, c'est jusque quand ? Votre arrêt maladie ?

André : Écoutez, il a démarré le 9 septembre. J'ai été opéré le 14 octobre et là, il doit être renouvelé. Je dois voir mon médecin traitant demain. Il doit être renouvelé pour trois mois, certainement. Parce que c'est vrai, je suis quand même fortement handicapé. Et puis psychologiquement, ça fait beaucoup de choses qui se cumulent. En plus, on vient de sortir de la période des vœux. Comme à tout le monde, on me disait : « Bonne année pour 2005 et tout. » Et bien, je disais qu'il y a des moments où on ne peut dire que ça ! Parce que l'année 2004 que j'ai vécue...J'ai perdu ma belle-mère. J'ai perdu mon père dix jours après. J'ai fait piquer mon chien. J'ai vendu ma maison. Je me suis retrouvé en fin de droits ASSEDIC. OOOOFFFFF, ça fait un peu beaucoup ! Mais je pense qu'il y a pire que moi. Voilà !

Isabelle : Je relance un peu les questions techniques. Vous m'avez parlé de votre salaire, des ASSEDIC, des indemnités journalières. Est-ce que vous avez une allocation logement ?

André : Non, parce qu'on prend en référence les revenus de l'année précédente. Or, jusqu'à maintenant j'ai été correctement indemnisé, je n'ai pas le droit à l'allocation logement.

Isabelle : Est-ce que ça vous arrive de faire appel à la mairie, à des associations, au conseil général ?

André : Non

Isabelle : Est-ce que vous payez des impôts ?

André : Oui.

Isabelle : Est-ce que vous pouvez me dire le montant de vos impôts ?

André : Ça devait être 13 000 FF, par là.

Isabelle : La taxe foncière non ?

André : Si, la taxe foncière je l'ai payé parce que j'étais propriétaire de la maison.

Isabelle : Ah oui, vous l'avez vendue il n'y a pas longtemps.

André : Je l'ai vendue au mois de décembre. Alors, la taxe d'habitation et la taxe foncière étaient à peu près les mêmes, de l'ordre de 3500 FF par an. Vous m'excuserez, je parle toujours en francs.

Isabelle : Beaucoup, beaucoup de gens parlent en francs. En euro quand ça représente des petites sommes.

[Après une interruption...]

Isabelle : André, je vais encore vous embêter ! Vous allez me raconter la situation de Paul, votre fils vis-à-vis de l'emploi et du RMI. Racontez-moi un peu Paul, son âge et ce qu'il fait professionnellement.

André : Paul est né en 70, il va donc avoir trente-cinq ans le 12 août. Il a travaillé à plusieurs reprises dans des établissements, même des établissements tels que le *Train Bleu* à Paris, la *Faisanderie* à Arras, le *Chanzy...*, des grands restaurants. *L'Huitrière* à Lille, il y a travaillé. C'était un métier qui lui plaisait, particulièrement difficile quand même. Et puis, il a eu de gros problèmes de santé. Suite à ça, il a arrêté son travail. Maintenant, il travaille en extra pour deux ou trois restaurateurs sur Arras. Ça lui arrive régulièrement de faire des nuits. Il part pour 18 heures et il rentre vers six heures, le lendemain matin. Mais il est payé au SMIC, c'est-à-dire actuellement, 7,66€ de l'heure. Vous voyez, pour une fois je parle en euro. (Rires)

Isabelle : Je vous l'ai dit, sur les petites sommes...

André : À côté de ça, il touche le RMI, mais malheureusement son RMI est amputé du peu de salaire qu'il peut avoir.

Isabelle : Alors quel intérêt pour lui d'aller travailler ?

André : L'intérêt ? Psychologiquement, pour moi j'y vois un grand intérêt. Parce que sinon, un jeune de cet âge-là, il s'ennuie. Je l'ai connu, à une époque il passait quinze heures par jour dans son lit, et le reste du temps devant la télé. Bon là, quand il doit travailler, quand on lui téléphone, il dit toujours oui et il y va de bon coeur. Il y a eu une époque, où il fallait que je me batte avec lui pour qu'il y aille. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Mais économiquement, c'est vrai, ça n'a pas beaucoup d'intérêt pour lui.

Hors micro, André confirme que ce que gagne Paul avec ces extras, lui est retiré de son RMI. Il pense que tant que les gens ne dépassent pas le SMIC en travaillant on ne devrait pas toucher à leur RMI. Paul et André vivent ensemble dans le même appartement.

Arras – jeudi 9 décembre 2004 - 10-11 h

Homme de 58 ans, veuf, sans enfant, CAP, en contrat CEC.

L'entretien a lieu dans l'atelier des Restaurants du cœur où travaille Gérard dans le cadre des actions d'insertion de l'association. Il s'agit d'une « banque outillage » qui prête gratuitement du matériel de bricolage à des familles en difficulté. Gérard est peu prolixe et doit être relancé lors de l'entretien. Suite à l'entretien, hors micro, il était plus ouvert et détendu. Néanmoins, il est très réticent dès que l'on évoque la période de sa vie antérieure au décès de son épouse et à la dépression consécutive.

Isabelle : Bonjour monsieur, je vous remercie de participer l'étude et vous propose de commencer par la formation que vous avez eu quand vous étiez plus jeune.

Gérard : Ben moi, j'ai eu une formation de menuisier ébéniste et puis c'était à mon compte.

Isabelle : Vous avez quitté l'école à quel âge ?

Gérard : À 14 ans

Isabelle : À 14 ans...

Gérard : Après, j'ai fait des petits boulots, un peu partout.

Isabelle : C'étaient quoi, ces petits boulots ?

Gérard : C'est-à-dire, à cet âge-là, après l'école... Vous savez, où on ne voulait plus aller à l'école ... et on devait travailler.... Donc, on devait travailler en usine. Parce qu'en ce temps-là, ce n'était pas comme maintenant. Il y avait beaucoup de travail.

Isabelle : Donc, vous avez travaillé à l'usine après l'école...

Gérard : Après l'école, oui.

Isabelle : Et qu'est-ce que vous avez fait à l'usine ?

Gérard : J'ai fait un peu de tout, comme on dit. J'ai travaillé dans les chaussures, dans l'électroménager. J'ai fait un peu de tout. Puis, après, j'ai fait un stage en centre FPA.

Isabelle : Ça a duré combien de temps ce travail à l'usine ?

Gérard : Jusqu'au service militaire.

Isabelle : Jusqu'à une vingtaine d'années...

Gérard : Oui, voilà Et puis après, je me suis marié. Puis, j'ai perdu mon épouse il y a trois ans. Et puis, là, je m'étais mis à mon compte.

Isabelle : Vous vous êtes mis à votre compte, quand vous vous êtes mariés ?

Gérard : Quand je me suis marié, oui.

Isabelle : Après le service ?

Gérard : Après, bien après... Pas tout de suite

Isabelle : Qu'est-ce que vous avez fait, après le service militaire ?

Gérard : J'ai été faire une formation, en FPA, comme menuisier ébéniste.

Isabelle : C'était où ça ?

Gérard : À Berck.. Et puis après, j'ai pris mon métier, ébéniste.

Isabelle : Vous avez eu votre diplôme ?

Gérard : Oui, j'ai eu mon diplôme.

Isabelle : Au bout de combien de temps de formation ?

Gérard : Six mois. Berck, c'est six mois. Je l'ai fait voir, ici [son diplôme]. Ils l'ont vu ici Et puis après, je me suis installé à mon compte, avec mon épouse. Et puis, malheureusement, après, j'ai perdu mon épouse et j'ai décliné.

Isabelle : Vous avez...

Gérard : J'ai décliné. J'ai perdu... J'ai fait une dépression... Tout. Puis, c'est pour ça, que je me suis retrouvé ici. Alors ici, j'ai eu un CES.

Isabelle : Attendez... Vous avez bien vécu ...

Gérard : Et bien oui. J'étais quand même, à mon compte, pendant plus de vingt ans.

Isabelle : Pendant plus de vingt ans... Vous faisiez quoi ?

Gérard : Je faisais de la restauration de meubles anciens.

Isabelle : Ah oui, c'est un beau métier ça !

Gérard : C'est un bon métier, oui. Ici, je ne le fais pas du tout. Ici, on ne restaure pas du tout. De temps en temps, il y a un meuble qui arrive, qu'on refait. Mais c'est rare. Alors, ici, ils m'ont mis en CES au départ.

Isabelle : Qu'est-ce qui s'est passé, vous avez fait faillite ?

Gérard : Non, j'ai pas fait faillite. J'ai arrêté, comme ça. Parce que... Bon... Je ne suivais plus mon métier. Ma femme, elle travaillait avec moi. Elle faisait la comptabilité. Et puis, dès que... j'ai perdu ma femme,...c'était fini. J'ai perdu... tout. Voilà... (silence...) C'est comme ça. C'est un destin. Bon, j'espère que là.. Il ne me reste plus... Parce qu'ils m'ont fait un CEC, pour un an. J'étais en 35 heures. Ils ne vous l'ont pas dit ?

Isabelle : Non, non. On m'a dit, « vous allez rencontrer papy. » (rires)

Gérard : On m'appelle tous papy. Donc, j'ai un CEC d'un an ici. Qui se termine au mois de janvier. Et je ne sais pas, s'il va être renouvelé ou pas. J'en sais rien. Et après, j'attends la retraite.

Isabelle : Actuellement, c'est une période intermédiaire ?

Gérard : Oui. Mais bon, je ne passerai plus au RMI du fait que j'ai travaillé un an. S'ils ne me renouvellent pas. C'est de l'ASSEDIC qu'il me faut. C'est pas du RMI. J'ai quand même cotisé, là, j'ai travaillé un an. Il n'est pas question de repartir au RMI. Là, c'est l'ASSEDIC.

Isabelle : Il y a une grosse différence de revenu quand vous aviez votre entreprise ?

Gérard : Ben, oui. Ce n'est pas du tout le même. Les salaires, c'est pas du tout pareil.

Isabelle : Donc là, vous êtes en attente ?

Gérard : Non, non. Je suis encore en CEC.

Isabelle : Oui mais, vous êtes en attente par rapport à votre CEC. Vous ne savez pas, ce qui va se passer.

Gérard : Au mois de janvier. Normalement, au mois de janvier, je ne sais pas ce qui va se passer. Et s'il va être renouvelé ? Normalement, il devrait être renouvelé. Jusqu'à ce qu'ils me donnent ma retraite.

Isabelle : Vous êtes en retraite, quand ?

Gérard : Normalement, j'aurai encore deux ans à faire. Pour avoir mon nombre d'années. En espérant qu'ils me renouvellent... Parce que j'ai entendu dire qu'ils allaient supprimer les CEC, les CES... Je ne sais pas. Automatiquement, je ne dois pas repasser au RMI, étant donné que j'ai quand même travaillé une année en CEC. Je ne dois pas basculer en RMI. Je ne suis pas d'accord là-dessus. Normalement je dois passer aux ASSEDIC. C'est les ASSEDIC qui doivent me payer et non pas le RMI. Enfin, j'espère ne pas en arriver là., parce qu'ils doivent me renouveler au mois de janvier. J'en sais rien.

Isabelle : Vous cherchez du travail ou pas ?

Gérard : Ben, chercher du travail ... Pour l'instant, je ne peux pas chercher, vu que je suis en 35 heures. Je suis en 35 heures. Je ne peux pas. Je recherchais du travail si jamais mon contrat n'était pas renouvelé. Bon là, je rechercherais du travail. Mais à mon âge, c'est pas évident. À moins que, dans les boîtes d'intérim. Il n'y a que comme ça. Je ne me vois pas ailleurs. Faire quelque chose dans une entreprise. À mon âge !

Isabelle : Qu'est-ce que vous avez fait après avoir arrêté votre entreprise d'ébénisterie ?

Gérard : Ben, j'ai rien fait. Je suis resté un moment, sans rien faire.

Isabelle : Et vous êtes allé vous inscrire à l'ANPE ?

Gérard : A l'ANPE. Et c'est monsieur untel qui s'occupe de ça, qui s'est bien débrouillé pour moi. Il m'a fait rentrer ici en attendant. Parce que, au départ, j'ai fait un CES. Puis, au bout de trois mois, ici, ils m'ont proposé une place comme responsable de « banque outillage ». Donc, je suis responsable de « banque outillage ». Ça va faire un an que je suis ici. Je ne me plains pas de la maison.

Isabelle : Ça vous plaît ?

Gérard : Oui, oui. Je ne me plains pas. Ils sont sympas ici. Tout le monde est sympa ici.

Isabelle : Parce que ce n'est pas dans votre branche ici ?

Gérard : Non, mais bon, c'est mieux que de ne rien faire. Comme on dit, j'ai quand même un salaire. n'est-ce pas...

Isabelle : Combien vous touchez par mois ?

Gérard : Par mois, ça fait 800 €. Par mois, en 35 heures. C'est mieux que le RMI. Parce que le RMI, ces 2000 balles. Maintenant on verra bien au mois de janvier. Je ne sais pas. Si ça va être renouvelé ou pas. En principe, ça devait être renouvelé. Je ne vois pas la raison qu'il ne soit pas renouvelé. Il faudrait vraiment que je fasse une grosse connerie pour dire... Mais comme j'ai entendu dire qu'il n'y allait plus y avoir de CES et de CEC... Je ne sais pas... On verra bien... Voilà.

Isabelle : Merci encore.

Après l'entretien, lors d'une discussion non enregistrée, Gérard est apparu très inquiet et dans l'incertitude quant à son avenir et son travail. Durant les deux ans qui ont suivi le décès de son épouse, il a fait deux tentatives de suicide et un séjour en hôpital psychiatrique. C'est une bénévole du Secours

catholique qui l'y a rencontré et qui lui a permis progressivement de « remonter la pente » : démarches administratives, dossier de RMI, règlements d'arriérés d'impôts... Gérard n'ouvrait plus son courrier durant ces deux années de grande difficulté.

Au niveau du travail, il ne désire plus reprendre son ancienne activité car il ne supporterait pas de travailler seul, sans compter qu'il n'est pas prêt à son âge à réaliser les investissements nécessaires. Ce qu'il déclare apprécier de son emploi actuel, c'est justement les déplacements, les contacts avec les habitants du quartier lors de sa tournée de prêt de matériel pour la « banque outillage » notamment. Il envisage d'ailleurs durant sa retraite de « faire du bénévolat » pour éviter la solitude.

Caen - jeudi 27 janvier 2005 – 11 à 12h

Femme de vingt-huit ans ; célibataire, un enfant ; niveau CAP secrétariat ; bénéficiaire du RMI.

J'ai rencontré Manon à la Chiffonnerie. C'est un atelier qui aide à l'insertion sociale et professionnelle des personnes bénéficiaires du RMI. On y fait de la récupération, du tri, de la remise en état ainsi que de la distribution de vêtements. Les personnes que j'ai rencontrées à la Chiffonnerie sont venues d'elles-mêmes participer à l'entretien après avoir été prévenues par une responsable de l'objet de l'étude. Manon est une personne avec qui l'entretien s'est très bien déroulé. J'ai du mal à présenter Manon en connaissant après coup son histoire... C'est une petite dame avec de grands yeux tristes.

Isabelle : Bonjour Manon. D'abord, merci de participer à l'enquête. Je vous propose de me raconter votre parcours. De me dire jusqu'où vous êtes allée à l'école... On y va...

Manon : J'ai commencé l'école comme tout le monde, en maternelle après j'ai suivi au collège. Du collège, j'ai fini ma troisième. Ensuite, on m'a orientée vers le lycée Camille Claudel pour préparer un CAP secrétariat. Malheureusement, ce n'était pas la branche que j'aimais, donc j'ai laissé tomber. Ensuite, j'ai fait des formations. J'ai fait des remises à niveau. J'ai fait une pré-qualification dans la vente. Après, j'ai continué sur des remises à niveau à chaque fois, à chaque fois, à chaque fois. Ce qui ne me menait à rien parce que je ne trouvais pas d'emploi. Donc, j'ai fait plusieurs stages en entreprise en tant que caissière, vendeuse, manutentionnaire.

Isabelle : Dans le cadre de l'ANPE ?

Manon : Oui, dans le cadre de l'ANPE et un peu de la mission locale. D'abord j'étais à la mission locale, jusqu'à 25 ans, après j'ai pu m'orienter vers l'ANPE.

Isabelle : Après votre CAP, vous avez travaillé ?

Manon : J'ai fait une formation à l'IRFA. C'était une remise à niveau, une pré-qualification. Pour aller à la qualification, j'ai laissé tomber, parce que c'était un peu trop dur. Je ne savais pas ce que je voulais faire. Donc, après j'ai laissé un petit peu, j'ai eu ma fille aussi, entre-deux. Après, j'ai recommencé des formations, des remises à niveau. Et puis, je ne sais pas... pour m'orienter dans quoi ? Je voulais travailler en fait !

Isabelle : Dans quoi vouliez-vous travailler ?

Manon : Ben, au début je voulais être manutentionnaire. Mais, vu que j'ai eu un problème au talon, il a fallu que j'arrête, parce que je ne pouvais pas rester trop longtemps debout. J'ai été dans une entreprise où ont fait les composants : SAPRELEC (?). C'est une entreprise de soudure, tout ça. Après j'ai arrêté. De là, j'ai trouvé mon CES en allant à l'ANPE et j'ai trouvé ici, quoi ! D'un sens, c'est bien, mais d'un autre on y perd beaucoup !

Isabelle : Ça veut dire quoi ?

Manon : Ça veut dire qu'il nous disent que le CES, on va le cumuler trois mois avec le RMI, mais ça dépend sur quel mois on commence. Comme moi j'ai commencé au mois de septembre, c'est en fin de trimestre donc j'ai cumulé que d'un mois.

Isabelle : Je n'ai pas compris. Expliquez-moi...

Manon : En fait, la CAF nous laisse cumuler, ça veut dire le RMI, plus notre CES, pendant trois mois. Ça veut dire que ça fait un total presque de 900 € et des poussières. Le problème, c'est que ça dépend du mois que l'on commence. Comme moi j'ai commencé en septembre, après, ils divisent septembre, octobre et novembre. Ils divisent par trois, ce qui fait qu'après, ils tombent sur un total. Et petit à petit, ils nous enlèvent. Et au bout de quatre cinq mois on retombe à 37,80 € ou même des fois à 0. Des fois, on se retrouve sans RMI. Ça fait que d'un sens c'est bien mais d'un autre sens on y perd beaucoup.

Isabelle : Pendant que vous faites votre CES vous cumulez le RMI pendant trois mois ?

Manon : Mais ça dépend quel mois on commence. Comme moi, j'ai commencé en septembre donc et bien j'ai cumulé que de un mois, c'est tout, parce que j'ai commencé en fin de trimestre.

Isabelle : Parce que le RMI, c'est en fonction des trimestres ?

Manon : Oui, c'est en fonction des trimestres. Par exemple j'ai commencé en septembre, octobre, novembre et eux, ils ont divisé ma paie, ma première paie que j'ai eu par septembre, octobre, novembre. Ce qui fait que je suis retombée. Sur 400 € que je touchais, je suis tombée à 350 €. Et là, à partir de février, je retombe à 37,80 € de RMI plus l'allocation de soutien familial de 76 €, ce qui fait un total de 150 €. 150 €, je paie mes factures. Il faut que j'attende la paye pour pouvoir vivre quoi... donc c'est un peu dur. C'est un peu dur. En fait ça ne sert à rien. Ce n'est pas que ça ne sert à rien de travailler, mais des fois ça ne sert à rien. On y perd beaucoup financièrement.

Isabelle : Vous perdez votre RMI en faisant votre CES au bout d'un moment. Voilà ! Combien vous gagnez avec votre CES ?

Manon : Le CES ça fait 542 € plus le RMI qui est de 150 €, après ça me fait... 600 et des poussières. En fait eux, ils disent qu'on y gagne par rapport au RMI. Parce que sur le RMI, je ne touchais que 400 € et sur le CES je fais 542. Ce qui fait qu'on a 100 € en plus. Eux, ils disent qu'il faut cumuler. Nous, notre paye, et qu'on doit faire attention à ce que ça tienne au début du mois pour qu'on cumule avec notre RMI. C'est pour ça qu'eux, ils disent que ça nous avantage un petit peu en fait. Ils nous font gagner un petit peu. Mais moi, je ne vois pas ce qu'on gagne un petit peu. Parce que, quand on a des factures à payer, les enfants à s'occuper tout ça... les cartes de bus à faire et tout... C'est trop.

Isabelle : Vous vous en sortez moins bien en faisant votre CES, en gagnant 100 € de plus qu'en ne travaillant pas et en ayant votre RMI, c'est ça ?

Manon : Ben oui, avec mon CES je n'ai plus le droit à la carte de bus gratuite. Je vais être obligée de prendre un abonnement.

Isabelle : Qui est de combien ?

Manon : 30 € par mois, plus les factures, le loyer, tout ça que je me fais prélever. Encore ça, ça va.

Isabelle : Ça change par rapport à avant ?

Manon : Moi j'ai trouvé du changement. Moi, j'y arrive moins bien financièrement. Je suis souvent sans argent avant ma paye ou quoique ce soit. Parce qu'au début du mois, je dois me débrouiller avec 150 €. Quand la paye arrive, il y a toujours des choses à payer. Là, on achète souvent des affaires. La paye, elle s'en va, elle s'en va. La paye, elle part vite en fait.

Isabelle : L'APL a diminué ou pas ?

Manon : Ça, je ne sais pas, je n'ai pas fait attention à mon APL.

Isabelle : Qu'est-ce qui a changé au niveau des aides ?

Manon : Pas grand-chose. Pas grand-chose, mais quand on travaille on n'a plus le droit à la carte de bus gratuite. Les aides financières c'est juste. Parce que quand on travaille on n'a pas besoin d'aide financière. On n'a pas besoin d'être aidé ou quoi que ce soit, parce qu'ils disent qu'on a la paye.

Isabelle : Parce que vous étiez aidée avec le RMI ?

Manon : Ben, oui !

Isabelle : Vous aviez quoi par exemple ?

Manon : Des tickets services quand j'étais vraiment sans rien. Sinon, on demande des aides financières pour pouvoir payer, admettons l'eau, le loyer s'il est trop élevé, ou quoi que ce soit.

Isabelle : Vous avez fait appel à l'EDF par exemple ou pour l'eau ?

Manon : Non, parce que je me fais prélever l'EDF. Je me fais prélever 20,64 € par mois. L'eau c'est pareil, je me fais prélever.

Isabelle : Vous n'avez jamais eu besoin de leur demander de vous aider à...

Manon : Dans les débuts, quand je ne travaillais pas, oui. Mais maintenant que je me fais prélever, le loyer, l'EDF l'eau, l'assurance, l'électricité. Moi, je préfère me faire prélever tout et ne plus avoir d'argent. Je préfère que mes factures soient payées au moins après je suis tranquille, même si après je patauge un petit peu. Mais maintenant c'est plus dur parce qu'ils disent qu'on travaille, qu'on touche 542 € donc...

Isabelle : C'est qui «ils » ?

Manon : C'est les assistantes sociales. C'est le CCAS de Caen. C'est tous les organismes en fait. Ils aident plus les gens qui sont sans-abri, qui n'ont pas de travail, qui ont beaucoup d'enfants aussi. Eux ils sont avantagés par rapport à nous. Parce que moi, je n'ai qu'une fille. Ceux qui ont plus d'enfants, ils sont plus aidés que nous. Moi, quand j'y vais, c'est : « Vous êtes toute seule avec un enfant, vous pouvez vous en sortir ». Mais quand il faut les habiller, quand il faut les nourrir, payer la cantine, payer l'assurance...

Isabelle : Vous avez des aides pour la cantine ?

Manon : Non. J'ai que la mairie qui m'ont déduit un petit peu par rapport à mon RMI que je touche. Eh bien je suis à 4,71 francs de repas, sinon c'est 20,01 FF, un truc comme ça. Déjà, ça, c'est bien. Sinon, ce n'est pas avantageux, avantageux de faire un CES. Ça ne sert peut-être pas à grand-chose peut-être pour nous... Pour nous en sortir dans la vie. Voir ce qu'on veut faire. Trouver un emploi après, oui ! Mais question financière, il faut gérer, il faut faire attention. Il faut que, dès que la paye arrive, il faut mettre de côté pour bien cumuler avec le RMI qu'on touche au début du mois. Sinon, on est obligé de demander des avances sur notre paye, donc c'est un peu embêtant. Moi qui n'aime pas demander, je reste sans rien ou j'attends... j'attends, j'attends. Moi, je sais que j'y ai perdu beaucoup. Moi, c'est parce que j'ai commencé en fin de trimestre, c'est ça qui m'a fait dégringoler complètement le RMI. Sinon, je suis contente de travailler parce que ça me permet de sortir, de voir d'autres personnes. De rencontrer d'autres personnes qui touchent un peu à ça.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faites ici ?

Manon : Comme là, ce matin, je suis en caisse. C'est ouvert à dix heures. Sinon, on est au tri. Ce qui fait qu'on trie le linge que les gens ils nous rapportent. Ce qui est potable, on le met sur un portant. Sinon, ça va à la poubelle. C'est dommage parce qu'il y a des gens qui sont dehors aussi ! Ça, moi, j'apprécie pas ! Avec le linge qu'on jette ici. Il y en a beaucoup qui ont besoin d'être rhabillé, quoi ! Ça, ça me reste un petit peu en travers de la gorge. Parce qu'il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup d'affaires qu'on jette, alors qu'ils ont un petit trou, une petite tache ! Après le tri, ça va au visitage. Il y a des filles qui regardent à l'endroit, à l'envers si c'est pas abîmé. Si ça doit aller au lavage, ça va au lavage. Sinon, ça revient au tri. D'abord au repassage ; du repassage, ça va au tri. Et puis après il y a des affaires à 1 €, à 2 €, ça dépend des articles. Il y a beaucoup de perte. Il y a beaucoup d'affaires qui pourraient aller dans les associations pour les gens qui n'ont pas d'affaires. Et c'est dommage. C'est comme pour les braderies, il y a des affaires qui sont potables eh bien on jette tout à la poubelle. C'est embêtant ; je trouve ça embêtant. Comme pour sur ce qui s'est passé sur l'Asie, j'ai demandé s'ils donnaient des dons. Eh bien, non ! Là, après j'ai dit : « c'est dégoûtant ! » Parce qu'il y en a beaucoup qui ont besoin d'affaires et eux ils jettent, ils jettent tout, donc c'est pas normal. Parce que les gens ils donnent déjà. C'est déjà gentil de leur part. Mais si on jette après la moitié, autant que les gens aillent donner au Secours Populaire ou à une association. Et question hygiène, il faut faire attention aux mites, à la poussière, tout ça, parce que c'est dangereux. Il y en a qui ont cassé leur contrat parce qu'ils étaient malades. Mais bon, ça, ça dépend des personnes aussi ! Ça dépend. C'est pas assez propre. Les affaires elles arrivent, elles sont mouillées. C'est pas propre. Des fois on peut attraper aussi des maladies, au niveau de la peau. C'est dangereux. C'est pour ça que des fois... C'est bien de travailler, mais des fois... je préférerais travailler dans le ménage. Parce que là, les affaires, on les touche. On ne sait pas qui les a porté. On ne sait pas tout ça, donc c'est un peu embêtant aussi.

Isabelle : Qu'est-ce que ça vous apporte de travailler ?

Manon : Ça m'apporte déjà beaucoup. Déjà ça me fait quitter ma maison. On n'est pas toute la journée à rien faire. À regarder la télé. À penser à ce que je vais faire plus tard ou quoi que ce soit. Ça me permet de rencontrer d'autres personnes, plus âgées que moi, de discuter avec eux. Eux, des fois, ils m'orientent vers autre chose. Ils me disent, admettons : « Tu vas faire une formation. À l'ANPE, tu demandes pour faire

la formation pour après faire un CAP ou avoir un examen, quoi ». Voir pour repasser des examens, pour faire de la vente, pour faire un peu de tout. Ça m'a apporté... beaucoup de choses, je ne sais pas. Pour le repassage, j'étais pas beaucoup trop habituée. Les affaires à trier, j'étais pas trop habituée. Mes affaires à moi, à la maison, c'est pas pareil. Mais là, on prend sa vie en main, et puis porter les sacs, tout ça. Non, j'aime bien !

Isabelle : Vous aimez bien ce que vous faites.

Manon : Voilà, j'aime bien parce que c'est de la manutention. Je bouge partout. On ne reste pas sur un seul poste, donc ça bouge et tout ça. On ne pense pas si on a des soucis. Et puis... Je ne sais pas (Rires). C'est un peu tout mélangé, mais bon.

Isabelle : Non, non. C'est votre histoire.

Manon : À moi, c'est parce que j'ai eu beaucoup de galères aussi !

Isabelle : Qui est ce qui vous a aidé à trouver ici ?

Manon : J'étais aux ASSEDIC et je me suis réinscrite. Après, j'ai été à l'ANPE, et à l'ANPE j'ai vu l'offre. J'ai envoyé une lettre de motivation, un CV, des photos. Après ils m'ont convoquée. J'ai expliqué ma situation de famille, des petits problèmes que j'avais. Après, ils m'ont appelée. Ici, ils prennent des gens qui n'ont pas beaucoup de situation, qui sont un peu dans la galère. Des gens qui sont étrangers aussi, parce qu'il y a beaucoup d'étrangers. Des gens qui veulent passer le permis parce qu'on peut passer le permis ici avec eux. Mais bon il y a une liste d'attente.

Isabelle : Vous allez passer le permis ?

Manon : J'ai demandé mais j'attends encore...

Isabelle : Qui est-ce qui va payer le permis ?

Manon : Je ne sais pas. C'est un organisme qui est avec la *Chiffonnerie*. Qui donne un peu et nous on doit payer une partie.

Isabelle : D'accord, vous seriez aidée à passer le permis.

Manon : Oui, parce que ça sert le permis pour trouver un emploi dans une autre ville. Au moins il y a le permis qui est là. Parce que sans le permis, on ne peut rien faire.

Isabelle : Vous seriez prête à bouger ?

Manon : Ah oui ! Moi, il n'y a rien qui me retient ici. Moi, j'aimerais bien partir loin d'ici en fait. Quitter Caen et trouver quelque chose ailleurs. Reprendre une vie ailleurs avec ma fille, parce qu'ici il n'y a pas d'avenir.

Isabelle : Il n'y a pas d'avenir pour vous ici ?

Manon : Pour moi, non. J'ai 29 ans, j'ai toujours vécu ici. Caen, je connais à peu près tout. Les centres de formation j'en ai fait trop. Mon CV, il y a que les formations, formations, formations. Non, là, il faudrait que je trouve un contrat, un emploi, ou un truc comme ça, je ne sais pas...

Isabelle : Vous avez rarement travaillé ?

Manon : J'ai jamais fait de contrat en fait. J'ai fait que des formations et des stages en entreprise. Là, c'est le premier contrat que je fais.

Isabelle : Comment viviez vous ?

Manon : Au RMI.

Isabelle : Depuis vingt-cinq ans, vous vivez avec le RMI.

Manon : Voilà ! Parce que ma fille, elle à huit ans.

Isabelle : Et avant, c'était l'API alors ?

Manon : Oui, jusqu'à trois ans, et après ils ont tout coupé. Mais moi je ne voulais pas faire un autre enfant. Ça ne sert à rien. Parce qu'il y en a qui s'amuse à faire d'autres enfants. Parce qu'à trois ans, il n'y a plus d'argent. Mais non. J'ai préféré faire des formations. Avoir de l'argent, mais qui venait d'un organisme. Mais pas attendre l'API sur ma table, à attendre comme ça. Non, il fallait que je bouge. Parce qu'à rester à rien faire, dans ma tête, je cogitais je cogitais. C'était trop. Je suis tombée dans les cachets aussi. Que₃₀

j'étais devenue anorexique. Je suis venue me présenter ici, j'étais à 39 kilos. C'est pour ça aussi qu'ils m'ont pris. C'est pour me sortir de ce cercle vicieux dans quoi j'étais tombée. Je ne voulais plus m'en sortir en fait. Je ne voulais plus parler à personne.

Isabelle : Vous n'avez pas d'amis, pas de parents ?

Manon : Si, j'ai mes parents mais je ne les vois plus. Je me suis disputée avec eux.

Isabelle : Des gens qui vous aident, sur qui vous pouvez compter ?

Manon : Si, sur ceux de la Chiffonnerie. Là, j'ai rencontré des personnes qui me font sourire, qui me font parler, qui me font tout ça. Parce que quand je suis chez moi, je ne sors pas. Dans le quartier, je ne fréquente pas. Parce que ce ne sont pas des amis, ce ne sont pas des copines, ce sont des ennemis pour moi. Il y a trop de gens qui étaient là pour les intérêts. Après, quand on est un peu dans la galère, on ne voit plus personne. C'est pour ça que je suis là maintenant. Ça me permet de connaître d'autres personnes, au moins dans la tête. Des gens plus âgés que moi. Parce que sinon, c'était des voyous de quartier. C'était pas bon pour moi. C'est pour ça que je suis venue ici. Pour déjà apprendre le métier. Trier, tout ça, le coder, taper sur ordinateur, la caisse aussi. Taper sur l'ordinateur avec le scanner, donc il ne faut pas se tromper. Il faut bien faire le fond de caisse et tout ça. Ça me permet un peu de me remettre dans le bain. J'avais tout oublié, mais maintenant ça va mieux. Mais quand au mois de juin, ça va se terminer, je ne sais pas ce que je vais faire.

Isabelle : Ça fait combien de temps alors ?

Manon : Là, septembre. Ils m'ont fait trois mois et après m'ont refait sept mois. Mais le problème, c'est que pour toucher les ASSEDIC il faut un an. Donc je perds deux mois au niveau de la Chiffonnerie. Ils font des contrats comme ça, mais on y perd quand même. Je ne toucherais pas les ASSEDIC, donc je vais retourner au RMI. Mais au RMI, je vais être pendant trois quatre mois à 37,80 €, même après le CES.

Isabelle : Pourquoi ?

Manon : Parce que la CAF, ils vont se baser sur ce que j'ai touché pendant les trois mois précédents. Donc, c'est pour ça que c'est un peu embêtant. C'est bien de travailler... mais en intérim c'est bien. C'est comme ça avec les CES, les stages. On y perd beaucoup parce que la CAF, à chaque fois, ils reprennent trois mois à l'arrière. Ils calculent ce que l'on a touché, par exemple ils calculent sur les trois mois qui sont passés. Ça fait un trou quand même.

Isabelle : Vous devez prévoir ?

Manon : Ah oui ! C'est à nous de gérer notre argent. Parce qu'à la fin du mois, quand arrive le 28, il faut mettre au moins 200, 300 € de côté pour recumuler avec notre RMI au début du mois. Sinon on ne sent pas. Sinon on va au Secours Populaire, aux Restos du Cœur tout ça. Mais moi, j'aime pas.

Isabelle : Vous le faites, ça ?

Manon : Non ! Au début quand je ne travaillais pas, j'allais au Restaurants du Cœur. Mais vu que moi avec la petite, on n'est que deux, ça ne sert à rien d'aller au Restaurants du Cœur.

Isabelle : Pourquoi ?

Manon : Je me déplace pour... C'est bien, mais je me déplace pour un litre de lait, des yaourts, tout ça. Autant que j'aille au magasin et que j'achète 4 yaourts à 1 euro, plusieurs choses à 1 euro. Même les Restaurants du Cœur, j'aime pas trop. C'est bien pour nous aider, mais je n'aime pas trop. J'aime pas demander. J'aime pas. J'aime pas. Déjà, demander une avance sur ma paye ou quoi, j'envoie quelqu'un d'autre à la place, parce que je n'aime pas demander. Je préfère rester dans ma galère que de demander en fait. Moi j'aime bien donner, mais je n'aime pas qu'on me donne. Je ne sais pas... C'est comme ça. Avoir fait un CES, ça m'aura servi un petit peu.

Isabelle : Ça vous aura servi à donner des forces ?

Manon : Je suis devenue plus forte moralement, parce qu'avant le mois de septembre, j'étais à zéro. Je dormais toute la journée. Je ne voulais pas me lever. J'étais toujours dans le noir. Même ici, ils ont remarqué dans les débuts. De toute façon, ils ont voulu m'hospitaliser pour me reposer, mais j'ai refusé. J'ai refusé à chaque fois. J'ai fait des crises d'angoisse, tout ça. Je ne sais pas. C'est dans ma tête. Je ne sais pas. Peut-être que j'ai peur. Après le mois de juin, qu'est-ce qui va se passer ! D'être comme ça, plus de travail, plus rien. Tout recommencer. Ça va encore être la même galère. Être enfermée, le ménage, tout ça. C'est pas bien. C'est là qu'on pète les plombs en fait. Si on est sans rien faire, eh bien voilà. C'est pas

comme ça qu'on avance. C'est pas en allant voler, en allant faire quoi que ce soit, agresser les gens qu'on peut y arriver. C'est pire ! C'est pire !

Isabelle : Il y a votre fille aussi ?

Manon : Hé oui ! En plus, elle a huit ans. Elle grandit, elle va à l'école. Donc c'est pour ça qu'il faut que je m'en sorte, pour la petite. Faut pas qu'elle me voie tomber.

Isabelle : Elle a besoin de vous !

Manon : Surtout à huit ans. En plus, elle travaille bien à l'école, elle suit bien à l'école. Déjà, c'est bien. Moi, sa maman, derrière, il faut que je sois bien. Parce que si elle me voit comme quand j'étais au mois de septembre, complètement avachie et tout ça... C'est pas bon ! Parce que la petite, dans sa tête, elle se détruit aussi. Elle n'avance plus, elle a peur. C'est pour ça dans un sens, c'est bien qu'ils m'aient pris ici. C'est très bien pour moi. Il y a des gens qui ne sont pas bien ici, moi je suis bien. Je préfère ici. Même quand je quitte, admettons à deux heures, je reste jusqu'à cinq, six heures. J'ai du mal à partir d'ici. Ils me le disent souvent. L'assistance sociale, Carine, elle me le dit : « tu fais quoi encore ici ? » Je lui dis : « Je m'ennuie ». J'ai pas envie de rentrer chez moi en fait. J'ai pas envie de voir les gens du quartier. J'ai pas envie de les voir.

Isabelle : Pourquoi vous ne déménagez pas ?

Manon : J'ai demandé, mais j'attends. Parce qu'en fait, quand j'ai fréquenté des jeunes de mon quartier. Je faisais un peu la java. Je faisais rentrer du monde tout ça. J'ai eu des problèmes. Ils m'ont fait un coup. Après j'ai demandé à déménager et j'attends encore. J'attends aussi une affaire qui doit passer au tribunal. C'est pour ça, je suis là pour oublier un peu mes soucis. Parce qu'il y a trop de soucis dans ma tête en fait. Il y a des fois où je me dis que j'aimerais bien être morte. Mais il y a ma fille.

Isabelle : Ben, oui !

Manon : Il y avait des fois où je n'ai plus envie d'avancer. Parce que je ne sais pas, je fais tout pour avancer, je fais tout pour m'en sortir, mais j'ai l'impression que je n'avance pas.

Isabelle : Que ça ne suit pas.

Manon : Voilà ! J'ai l'impression que je suis toujours au même point. À 29 ans, CES, tout ça, c'est... Alors qu'il y en a qui sont déjà embauchés, qui ont des contrats et tout, donc... C'est un peu embêtant. Il y aurait pas ma fille, ça fait longtemps que je serais partie loin d'ici, mais... tant qu'il y a ma fille, je ne peux pas. Il y a l'école, il y a tout ça à suivre. Mais bon.

Isabelle : Qu'est ce que vous aimeriez faire vraiment ? Vous avez une petite idée ?

Manon : (Soupirs...) Travailler en usine, à la chaîne. Travailler à la chaîne !

Isabelle : C'est ça qui vous plairait ?

Manon : Oui, oui. Manutention, tout ça ; porter, tout ça ; parce que ça bouge. Moi, il me faut quelque chose qui bouge. Il ne me faut pas quelque chose où je suis assise toute la journée. Comme là, c'est bien parce que des fois je suis au tri, des fois à la caisse, des fois j'aide les autres. Des fois il y a des gens qui viennent et il faut retirer les affaires de leur coffre. Je dis toujours oui, en fait. S'ils ont toujours besoin de quelqu'un pour porter, j'y vais. Je ne suis pas fainéante ou quoi ! Je travaille, mais il y a des fois où je me disperse, comme si j'étais une enfant en fait.

Isabelle : Comme si vous étiez une enfant...

Manon : Je vais voir là. Je vais voir là ce qui se passe. Je parle à tout le monde. Je ne sais pas ce qui se passe dans ma tête. C'est un peu enfoui. Je suis un peu perdue. Je ne sais plus. Je ne sais plus. Ce qui me fait peur, c'est après le CES.

Isabelle : Il n'y a pas un suivi ici au niveau de la Chiffonnerie ?

Manon : Je ne sais pas. Franchement je ne sais pas. Ils disent que oui...

Isabelle : L'assistance sociale ?

Manon : Non, parce qu'il y avait une jeune fille qui travaillait ici, elle vit chez son frère avec son enfant. Elle est dans la galère totale. Elle a fini son CES, ils ne l'ont pas aidée. Elle vit encore chez son frère. Elle est chez son frère. Elle a des problèmes jusqu'en haut de la tête et il n'y a personne pour l'aider. Y a personne pour l'aider. Non en fait, dès qu'on sort d'ici, c'est à nous de se débrouiller. Mon avis. Je dis ce que je

pense, moi. Je le vois. Parce qu'il y en a pleins qui sont partis d'ici et qu'ils n'ont rien. Moi, ma soeur, elle a fait un CES ici, elle est restée quatorze mois, elle est sortie, elle avait rien. Elle est obligée de faire formation sur formation. C'est pas une solution. C'est pas une solution. Moi, j'en ai fait au moins dix, de formations. C'est pas une solution. C'est toujours la même chose : remise à niveau, on essaie une pré-qualif ; si ça ne marche pas, on retourne en remise à niveau. Après, on fait un truc d'orientation. C'est toujours le... On tourne en rond en fait. Moi je tourne en rond en fait. C'est formation... formation. Il y a le CES pendant ... dix mois que j'aurai fait un CES contrat, sinon il n'y a rien du tout. L'ANPE, c'est souvent deux ans d'expérience quand ils cherchent des gens. Il n'y a pas de travail. Il n'y a pas assez de travail peut être, pour des gens comme nous qui n'ont pas le niveau scolaire assez élevé. Nous, il n'y a que des CES, Chiffonnerie ou ménage, mais bon, c'est déjà mieux à prendre ! Moi, j'ai pris ça parce que je ne voulais pas rester sans rien faire non plus. Faut bien manger. Faut bien gagner son pain. Il faut gérer. Il faut gérer la paye plus le RMI, mais c'est dur. C'est très dur. Dur. Ça dépend les situations, mais il y en a beaucoup qui sont dans des situations très basses ici. Il y en a beaucoup. Mais bon, il faut... Je ne sais pas. Moi, je sais qu'on verra bien au mois de juin ce qui va se passer. J'espère trouver un emploi ou au moins quelque chose qui va me permettre de sortir. Que s'il faut que je retourne chez moi, rester enfermée. Faire l'école, la maison, ça je ne peux pas. Je ne peux pas. Parce que là, je vais retourner dans des conneries ou je ne sais pas. Je vais faire n'importe quoi et ce n'est pas bon. Surtout à mon âge, 29 ans. Il y a autre chose à faire que de traîner, s'occuper de ceci, s'occuper de cela, de ce qu'il a fait l'autre. Faut que j'avance. Déjà, depuis que je suis là, je trace ma route, comme on dit. J'avance. Je ne m'occupe plus de ce qui se passe derrière, des soucis des autres ou quoi. Moi je dis, moi je veux m'en sortir pour ma fille. Parce qu'elle ne va pas voir sa mère à 30 ou 40 ans sans rien. Je ne sais pas quoi. Il faut s'en sortir maintenant parce qu'après c'est trop tard. Je n'ai pas envie de me retrouver à la rue ou je ne sais pas. D'abord on ne peut pas savoir ce qui peut se passer du jour au lendemain. On ne peut pas savoir. Je ne prévois pas mais... Moi, ce que je veux, c'est partir d'ici. Mon projet c'est de partir de Caen. C'est pas de rester ici. J'en ai un peu marre de Caen. Toujours la même chose en fait. On tourne en rond. Sur l'ANPE, formation, actions communales d'action sociale, c'est trop. Les logements, c'est pareil, il faut attendre un an ou deux ans. Non. Je n'ai plus envie de rester ici, plus du tout.

Isabelle : Il n'y a rien qui vous attache ici ?

Manon : Non. Non. Même pas ma famille, même pas les amis, non. Il y a juste moi, ma fille, c'est tout. En fait, je suis solitaire dans ma tête. À la base, j'aime pas le monde, à part ici parce que ce ne sont pas des gens qui sont plus jeunes que moi en fait. Ils parlent bien. Ils parlent de formations, de travail. Que là bas, dans le quartier, ils parlent de ce qui c'est passé hier, de la bagarre, machin... Ça ne m'intéresse pas. Je préfère discuter avec des gens âgés, des gens plus âgés que moi. Que eux, ils vont te faire comprendre ce que c'est que la vie après. Qu'il faut que je m'en sorte pour ma fille. Qu'il ne faut pas que je fasse ça ou ça. Parce que moi, franchement, si je n'avais pas été en CES, peut-être que, c'est pas bien, mais je crois que je serais déjà en prison. Si vraiment j'étais pas venue ici... Parce que je n'arrêtais pas de faire des bêtises. Mais ils m'ont sauvé la vie un peu, quand même ici ! Ils m'ont sauvé. Parce que sinon, je serais à la maison d'arrêt ou quoi que ce soit. Je faisais trop de bêtises. Il fallait que je m'arrête. En trouvant le CES, ça m'a aidé. C'est pour ça qu'ils m'ont pris.

Isabelle : C'est bien.

Manon : Là, franchement, pour ça oui ! Ils m'ont sauvé la vie. J'ai eu une condamnation au tribunal, je n'ai pas été voir encore, le 30 novembre et j'ai dit que j'étais à la Chiffonnerie, que je faisais un CES. Ça m'a sauvé, sinon j'aurais été en maison d'arrêt. Ma fille, elle serait devenue quoi ? Donc, non, je pense quand même à ma fille. Il faut que je m'en sorte aussi.

Isabelle : Pour vous.

Manon : C'est surtout ma fille. Moi, je m'en fous de ce qui peut m'arriver. Moi je vis au jour le jour. Je ne sais pas si demain je serais là ou si après-demain je serais là. Je ne sais pas du tout. C'est pour ma fille. Si je travaille, c'est que pour ma fille. Pour qu'elle se nourrisse bien comme il faut. Qu'elle ait ce qu'il faut à mettre sur elle. C'est pas pour moi. Moi, je suis... Moi, j'ai fait mon temps et voilà !

Isabelle : Non, la vie est longue. Vous avez 29 ans...

Manon : Ouais, je sais. Mais j'en ai un peu marre de la vie. Il y a des fois où j'aimerais bien que tout s'arrête. Parce que c'est toujours pareil. Il y a des fois dans ma tête où j'ai l'impression de rester sur place, de ne pas avancer. Le pire, c'est quand il y a un enfant qui est là, avec nous. Donc...

Isabelle : Ca vous tire aussi, elle vous tire votre fille. C'est peut-être dur, mais elle vous tire quand même. Elle vous aide à rester debout, non ?

Manon : Non... Je ne sais pas... Non, ma fille elle est petite. Elle a huit ans, mais elle a vu beaucoup de choses, donc elle se renferme un peu sur elle. Elle ne dit rien mais il n'y a pas longtemps, elle m'a dit : « Je suis contente parce que tu ne prends plus de cachets ». Parce que quand j'étais anorexique, je prenais un traitement et je prenais des plaquettes, des plaquettes, des plaquettes. Ce qui m'a fait descendre à 39kg. Elle, elle a vu tout ça. Ça l'a choqué, mais maintenant elle voit bien que j'essaie de m'en sortir. Parce que je suis là, je suis plus souriante, tout ça. Quand on rentre toutes les deux, je vais la chercher à l'école, tout va bien. Mais moi, en fait, je ne sais pas, j'en ai un peu marre de la vie. Il y a des fois ou même... Là, je suis bien, mais après je deviens parano. J'ai l'impression que je suis rejetée. Je ne sais pas... Pourtant non, c'est pas ça. Je ne sais pas. J'en ai peut-être marre de la vie aussi. De toute façon, ça c'est sûr, j'en ai marre. Mais bon... On verra. Ça fait longtemps que j'en ai marre mais... Voilà... Peut-être que Dieu, il veut me laisser la vie encore. C'est dur même avec Carine, l'assistante sociale. Je discute avec elle et elle voit bien que je suis au bord de... J'en ai marre en fait... la vie et tout ce qui se passe autour. Je ne sais pas.

(Gros silence)

Isabelle : Parce que c'est dur...

Manon : Ben oui, c'est dur.

Isabelle : Après le CES, il faut trouver autre chose.

Manon : Ben oui, parce que je ne me vois pas rester sans rien faire.

Isabelle : Obligé, obligé.

Manon : Sinon je sais que je vais retomber dans l'anorexie, soit dans les cachets, soit... Parce que je m'angoisse beaucoup. Moi, je pense et après ça recommence, je reprends les cachets. En fait, ma peine, je la mets dans des cachets, comme ça, je dors et je ne vois pas ce qui se passe. Mais c'est vrai qu'il y a des fois où le cœur il peut lâcher aussi. C'est un peu dangereux ce que je fais. C'est pour ça qu'ici, ils voulaient m'hospitaliser plusieurs fois. Mais j'ai dit non, je ne veux pas. Je veux... Je ne sais pas. Peut-être que je veux dormir et ne pas me réveiller. Il y a pleins de trucs qui trottent dans ma tête. Il y a pleins de trucs.

Isabelle : Quand vous êtes ici, ça va mieux ?

Manon : Ça va mieux ! Parce que j'oublie.

Isabelle : Parce qu'on est occupé, à faire des choses, avec d'autres, ça bouge... Vous bougez.

Manon : Parce que chez moi je ne fais rien du tout. Je pense à ce qui m'est arrivé. Je pense à ce qui s'est passé. Je pense à tout ça.

Isabelle : Et l'assistante sociale, elle ne peut pas vous aider à trouver, je ne sais pas, en intérim... Il y a de la manutention en intérim ?

Manon : En intérim, ici, à Caen, c'est sur piston. Ils ont leur gens. Les personnes qui viennent souvent... Nous, quand on y va, ils disent : « Il n'y a rien, il n'y a rien ». Et juste après, si on a un ami qui y va et qu'il a besoin de quelque chose... Donc moi j'y vais et je dis : « attendez... »

Isabelle : Il faut y aller. Il faut y aller régulièrement.

Manon : Tous les matins, j'y étais, avant de commencer mon CES. Mais à force, j'étais désespérée. Je me suis dit : « Ils nous disent non, non, non. Ils ne nous rappellent jamais. » Alors que je voyais des gens qui allaient travailler où j'avais demandé. Donc, après, je me suis dit : « C'est quoi le problème ? ». D'autant plus que je ne suis pas fainéante, je porte... Non, je ne sais pas. Je me sens un peu à l'écart de tout le monde. Ils veulent m'aider. Ils veulent que j'aie voir une psychologue ou un psychiatre, mais je ne veux pas. Je me renferme sur moi.

Isabelle : Pourquoi vous ne voulez pas ?

Manon : Je ne sais pas, je ne sais pas. J'ai pas envie. Je me suis confiée à trop de gens. J'ai parlé de mes problèmes à trop de personnes en fait. J'allais voir une assistante sociale. J'allais voir une éducatrice. En fait, quand ça n'allait pas, j'allais voir trop de personnes en même temps. Il, ne savaient plus qui devait m'aider. C'est pour ça que maintenant je reste toute seule. Des fois, quand ça ne va pas, Carine, l'assistante sociale, elle voit bien, donc on discute. Je craque, j'en ai marre. Ils le voient bien, très bien. Si la vie₃₄

elle pouvait s'arrêter... Le problème, c'est que j'ai ma fille, elle n'a que huit ans. Qu'est-ce qu'elle va devenir, elle, s'il m'arrive quelque chose ? C'est aussi à ça que je pense des fois. Il y a des fois où...

Isabelle : Ce n'est pas suffisant...

Manon : Là, j'en ai marre, complètement marre. C'est bien de travailler, mais il y a toujours les soucis qui sont pas... Quand je suis là, je les oublie mais dès que je ressors, ça y est, je repense, et voilà... Et je me ré-angoisse, je suis énervée et puis je me venge sur les gens. Ce n'est pas bien ça ! Je suis agressive, je suis devenue agressive.

Isabelle : Vous êtes très consciente quand même !

Manon : Je reconnais, oui, oui. Je reconnais. Même là, l'autre jour, il y a une jeune fille qui m'a parlé. Pourtant, elle ne m'a pas dit grand-chose. Moi j'aime bien parler fort. Elle m'a dit : « Tu peux parler moins fort ? » Je ne sais pas, d'un coup ma tête elle s'est retournée, j'ai voulu la taper. Alors que la violence ici, c'est interdit. Après je suis allée voir Carine, je lui ai dit que ça n'allait pas, que j'ai interpellé la petite, qu'on s'est à moitié disputé, que je l'ai insulté tout ça. Je dis : « Non, ça va pas. Je me venge sur les gens ». Même dehors, quand ça va pas, je me venge sur tout le monde.

Isabelle : Vous avez une violence en vous.

Manon : Hum. J'ai la haine déjà, surtout, j'ai beaucoup de haine surtout. Pas contre n'importe qui non plus...

Isabelle : Oui, oui !

Manon : J'ai beaucoup de haine. Avec tous les problèmes que moi j'ai eus. Je me venge à partir de tout le monde. Pourquoi eux ils n'ont pas eu et moi j'ai ? C'est à moi de faire attention maintenant. À qui je parle, à qui je fréquente, à qui je fais confiance. J'ai fait confiance à trop de personnes qui m'ont mis... presque à terre. Mais j'ai réussi à m'en sortir quand même.

Isabelle : Oui, parce que vous êtes toujours debout quand même !

Manon : Heureusement. Mais il y a des fois où je me dis que je serais bien sous la terre. Voilà ! Parce que les gens qui sont sous la terre, ils sont en paix. Ils ne voient pas tous les problèmes

Isabelle : On n'en sait rien de ce qui se passe ailleurs...

Manon : Mais dans un sens, je préférerais être partie depuis longtemps. Mais il y a ma fille. Il y a ma fille, je me retiens. Mais qu'est-ce qu'elle va devenir, elle a huit ans. C'est pour ça que je préfère avancer, comme eux ils me disent, et après on verra ce qui va se passer.

Isabelle : On va arrêter là, je crois

Cet entretien était assez éprouvant pour toutes les deux. Après l'enregistrement, je suis restée à écouter Manon parler de la violence qu'elle a subie il y a quelques temps. Violence qu'elle retourne contre elle-même et contre les autres. Ce qui explique le ton parfois douloureux que l'on perçoit dans la retranscription de l'entretien.

Caen - Mercredi 26 janvier 2005 – 8 à 9 h

Homme de 55 ans ; divorcé, deux enfants ; licencié en droit ; au chômage ; bénéficiaire du RMI.

C'est à Cap Revivre (Carrefour pour l'Activité Professionnelle) que j'ai rencontré Claude ainsi que quatre autres personnes qui ont accepté de participer à l'étude. Le CAP est une association qui accueille des bénéficiaires du RMI, des jeunes orientés par la mission locale et des personnes placées là par des magistrats. Elle a pour objectif d'apprendre ou de retrouver les habitudes de vie liées au travail ainsi que de travailler à la construction d'un projet d'insertion professionnelle. L'action de CAP Revivre se déroule dans quatre secteurs d'activités en interne : métallerie, bâtiment, activité de prestations et enfin de conditionnement et d'assemblage. Certaines personnes rencontrées logent dans le foyer d'hébergement lié à l'association. Claude a bien voulu donner de son temps. C'est une personne qui dégage une impression de lassitude et de fatigue physique. Le corps semble en décalage avec la lucidité de sa parole. Claude était très attentif et ouvert. Les quelques difficultés d'élocution n'ont pas empêché le bon

Isabelle : Bonjour Claude. Je vous remercie de participer à l'étude et je vous propose de nous raconter jusqu'où vous êtes allé à l'école et qu'elle a été votre formation initiale.

Claude : J'ai passé une licence en droit. Ensuite, j'ai commencé à travailler à l'âge de 23 ans. Je suis resté vingt ans dans une société de transports internationaux comme directeur juridique. La société a fait partie d'une fusion, d'où j'ai été licencié pour raisons économiques. Je suis parti en Alsace, j'ai eu tort et là bas, je n'ai pas trouvé de travail équivalent.

Isabelle : Pourquoi êtes vous parti en Alsace ?

Claude : Parce que mes beaux parents étaient là-bas et que ma femme voulait retourner en Alsace. Mais je n'ai pas trouvé de travail équivalent, alors j'ai fait des petits boulots à la con, c'est le cas de le dire. Donc, je suis revenu sur Paris.

Isabelle : Alors, les petits boulots ça veut dire quoi ?

Claude : J'ai vendu des encarts publicitaires surtout. Que des encarts publicitaires pendant cinq ans.

Isabelle : Vous gagniez bien votre vie à ce moment là ?

Claude : Non, non, non, parce que j'étais à mon compte. Je ne gagnais pas bien ma vie, ce qui a fait une discordance dans le ménage, que je suis remonté sur Paris où j'ai créé une société de recouvrement de créance que j'ai dirigée pendant cinq ans.

Isabelle : Qu'est-ce qui vous a amené à aller sur Paris, alors que vous étiez sur Caen puis sur Strasbourg ?

Claude : Je n'ai jamais été sur Caen. Je n'ai jamais été sur Caen. J'ai fait Paris, Strasbourg après re-Paris. Je suis remonté sur Paris parce qu'il y a un potentiel et j'avais l'occasion de racheter une société. C'est ce qui m'a fait remonter sur Paris. J'ai dirigé cette société pendant cinq ans.

Isabelle : Une société de quoi ?

Claude : De recouvrement de créances qui a fait faillite. À partir de là, je me suis retrouvé au chômage et au RMI parce que je n'ai pas retrouvé d'emploi.

Isabelle : Vous n'avez pas retrouvé d'emploi...

Claude : Non, je n'ai pas retrouvé d'emploi. L'âge y fait pour beaucoup.

Isabelle : Comment ?

Claude : L'âge y fait pour beaucoup.

Isabelle : L'âge y fait pour beaucoup.

Claude : Alors après, j'ai été logé chez ma mère ; après le divorce. Elle est décédée, ce qui fait que je me suis retrouvé à la rue, d'où mon séjour à Caen dans un foyer.

Isabelle : Parce que votre maman habitait Caen ?

Claude : Non, elle habitait Paris.

Isabelle : Qu'est-ce qui vous a amené à Caen, alors ?

Claude : C'est l'hôpital psychiatrique, pendant six mois. J'ai tenté de me suicider. Et c'est l'hôpital qui a trouvé Caen.

Isabelle : Un foyer d'hébergement à Caen, c'est ça ?

Claude : Voilà !

Isabelle : Et vous étiez inscrit à l'ANPE ? Vous n'avez pas trouvé de travail ?

Claude : Non, non. Je suis toujours inscrit à l'ANPE.

Isabelle : Les agences d'intérim, vous étiez...

Claude : Non, pas les agences d'intérim. Et à Caen, je suis à l'ANPE et je cherche du travail par rapport à l'ANPE.

Isabelle : Et qu'est-ce que vous cherchez comme type de travail ?

Claude : Toujours dans le contentieux.

Isabelle : Dans le contentieux, vous avez des propositions ? On vous fait des propositions ?

Claude : Non, pour l'instant non. Le gros gros problème, c'est l'âge.

Isabelle : Oui, vous avez cinquante-cinq ans, c'est ça ?

Claude : Oui, ça, c'est vraiment un handicap.

Isabelle : Et alors, là vous êtes dans une association, CAP Revivre, comment ça se passe ici ?

Claude : Eh bien ça se passe que je fais un petit boulot. Plutôt que de rester au foyer toute la journée, ça occupe mes journées.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faites alors ? Comment passez-vous vos journées ?

Claude : Je fais de la mise sous enveloppe. C'est des petits boulots, comme ça. C'est pas très intéressant comme boulot.

Isabelle : Non ?

Claude : Non, pas du tout. C'est pas intéressant, mais enfin, ça occupe. Parce que sinon, on reste au foyer toute la journée à ne rien faire, donc c'est pas bon. Moralement, c'est pas bon. Je travaille que trois jours par semaine et le jeudi et vendredi, je vais à l' ANPE chercher du boulot. Pour l'instant, ça passe la semaine.

Isabelle : Financièrement, comment vivez vous ?

Claude : Avec le RMI.

Isabelle : Ça représente combien ?

Claude : 364. Ça suffit parce que je suis logé, nourri, en fait.

Isabelle : Dans un foyer d'hébergement donc.

Claude : Oui voilà. Ça me suffit pour mes cigarettes, mes faux frais.

Isabelle : Vous n'avez pas d'autres types d'aides ?

Claude : Non

Isabelle : Vous ne vivez qu'avec le RMI.

Claude : Oui.

Isabelle : Mais dans votre foyer, vous n'avez pas de participation à payer ?

Claude : Si, j'ai une participation de 91 €.

Isabelle : Vous avez des aides de la CAF pour ça ?

Claude : C'est la CAF qui paie le RMI.

Isabelle : Oui, et votre hébergement ?

Claude : Non, non. C'est le foyer qui touche l'APL.

Isabelle : Voilà, vous avez une APL.

Claude : Oui, c'est le foyer qui le touche, c'est pas moi.

Isabelle : Donc vous, vous n'avez rien à reverser au foyer.

Claude : Sauf 91 €.

Isabelle : Et comment envisagez vous l'avenir alors ?

Claude : Mal ! Parce que je commence à me poser des questions, vu la situation. Au foyer, ça va durer jusqu'à la fin mars.

Isabelle : C'est pour un temps donné le foyer ?

Claude : Oui, c'est pour six mois. Je suis arrivé fin septembre et ça arrive à échéance, fin mars. Donc, fin mars, va se poser la question de « Où loger ? ». Parce que le problème, c'est le logement. Je retournerais bien sur Paris, mais il faut se loger. Se loger à Paris quand on n'a pas d'emploi, ce n'est pas possible de trouver un appartement. L'hôtel, ça coûte très cher donc, c'est un casse-tête chinois.

Isabelle : Vous n'avez pas de famille ou d'amis qui peuvent vous aider à entreprendre des démarches ?

Claude : Entreprendre des démarches, oui ! Mais trouver un logement, non. C'est le logement qui pose le problème. Les démarches encore, ça va. C'est le logement ! C'est ça qui est surtout le gros problème. Enfin là, je ne sais pas. C'est comme ça !

Isabelle : Vous ne savez pas ce qui va se passer...

Claude : Non.

Isabelle : Et ici à CAP Revive ? Vous êtes ici depuis quand ? Vous me l'avez dit mais je ne l'ai pas enregistré.

Claude : Depuis deux mois. Au foyer, j'y suis depuis septembre.

Isabelle : D'accord. Ça ne fait pas longtemps que vous êtes à Caen, en fin de compte.

Claude : Non, non, ça ne fait pas longtemps. Par hasard. C'est le hasard qui m'a amené à Caen. Parce qu'à Paris, il y a des foyers, mais c'est complet.

Isabelle : Ah, c'est pour ça.

Claude : Il vaut mieux Caen que la rue.

Isabelle : Il vaut mieux Caen que la rue.

Claude : Oui, c'est simple !

Isabelle : Comment vous vous sentez à Caen ?

Claude : Bien, je commence à m'habituer. Ce n'est pas facile quand on découvre une ville. Il faut connaître les moyens de transport. C'est ça le problème. Pouvoir s'y retrouver dans les transports, ce n'est pas évident.

Isabelle : Vous avez des aides par rapport aux transports ?

Claude : Oui, oui, c'est gratuit. C'est déjà ça.

Isabelle : Vous avez la CMU aussi ?

Claude : Oui, oui. J'ai la CMU. Je ne m'en sers pas, mais enfin je l'ai. C'est déjà beaucoup.

Isabelle : Vous avez établi des liens à Caen ? Au foyer, ici ?

Claude : Ah, oui, oui. Au foyer, j'ai des copains mais dans Caen, non, car je ne sors pas.

Isabelle : Vous ne sortez pas. Vous n'allez pas au cinéma ?

Claude : Non, non. Je ne connais personne.

Isabelle : C'est un contrat de combien de temps à CAP Revivre ?

Claude : Jusqu'à la fin mars.

Isabelle : Ah, ici aussi, jusqu'à la fin mars. Et après, c'est le point d'interrogation.

Claude : Ça peut être prolongé de six mois donc on verra à ce moment-là. Je pense que ce sera prolongé.

Isabelle : Vous pensez que ce sera prolongé.

Claude : Oui, oui. Il faudrait parce que sinon, c'est l'horreur ! En dernier recours, j'irai chez ma fille en Alsace. Elle est mariée, elle a un petit-fils et je suis grand-père, donc je ne veux pas aller troubler le ménage. Sinon ce sera mon dernier recours.

Isabelle : Oui, vous avez deux enfants vous m'avez dit.

Claude : Donc une qui est mariée, qui a un petit-fils.

Isabelle : C'est bien, ça, d'être grand-père.

Claude : Oui, oui, mais je ne le vois pas parce que je n'ai pas les moyens d'aller en Alsace. Ça me manque...

Isabelle : Ça vous manque...

Claude : Oui... (Silence.) C'est pas rose quoi !

Isabelle : C'est pas facile...

Claude : Non, ce n'est pas du tout facile. On tourne en rond.

Isabelle : Et votre travail, ça ne vous intéresse pas ?

Claude : Ah non, ce n'est pas du tout intéressant. C'est mécanique, comme travail. C'est pas un travail, si on peut dire, c'est mécanique.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faites exactement, racontez-moi un petit peu ?

Claude : Je plie les enveloppes, les mettre par quinze, mettre une pochette dessus et quelqu'un après les filme, les emballe. Donc, je fais ça, toute la journée : compter les enveloppes, les plier, les mettre par quinze. C'est ça, le travail. C'est pas passionnant !

Isabelle : Oui, par rapport à ce que vous faisiez...

Claude : Ben, oui.

Isabelle : Et dans le domaine associatif ? Faire partie d'une association, justement, mettre vos compétences dans une association, ça ne vous dirait pas ?

Claude : Il me reste deux jours par semaine. Je les conserve pour l'ANPE parce que je n'ai pas beaucoup de temps. Je ne passe que deux jours par semaine donc je les consacre à l'ANPE. (Silence...)

Isabelle : Vous avez encore des choses à me dire par rapport au travail ?

Claude : Par rapport au travail, non rien. C'est mécanique, c'est bête et méchant. C'est pas intéressant du tout. Ça permet de gagner 47 € par semaine.

Isabelle : Vous gagner 47 € par semaine en dehors du RMI, vous gagnez ça ?

Claude : Oui, 47 €. Ça fait 2 € de l'heure. C'est surtout le problème qu'on soit occupé. C'est surtout ça le problème. C'est pas rester enfermé dans le foyer toute la journée. Parce que là, c'est un coup à devenir fou à court terme.

Isabelle : Et faire de la marche, vous inscrire dans des clubs ?

Claude : Non, ça ne me dit rien.

Isabelle : Faire de la marche, des jeux de cartes ? Qu'est-ce qui vous intéresse en dehors du travail ?

Claude : Pas grand-chose pour l'instant. Avant, je travaillais beaucoup, je ne m'occupais de rien d'autre. Maintenant que je ne fais rien, je ne m'occupe de rien non plus.

Isabelle : Ah oui ! Vous avez toujours travaillé beaucoup ?

Claude : Oui, beaucoup, beaucoup.

Isabelle : Le jour où vous n'avez plus travaillé...

Claude : Ça a été le gouffre... (Silence)

Isabelle : Il faut retrouver... D'autres choses... Il faut chercher...

Claude : Oui. Mais je n'en ai pas l'envie. Il faut avoir envie pour retrouver. Il faut avoir la motivation. Je ne l'ai pas.

Isabelle : Et votre petit-fils ?

Claude : Oui mais ça ne me motive pas spécialement, non, non. Tout compte fait, si vous voulez, les semaines passent tellement vite que je ne les vois pas passer.

Isabelle : Vous vous laissez prendre par le temps.

Claude : Oui tout à fait. Je rencontre quelqu'un parce que ça m'occupe. C'est déjà ça. Sinon, je suis pris par le temps.

Isabelle : Est-ce que vous avez eu d'autres aides à un moment donné, pour trouver un logement, pour le travail ?

Claude : Non. Pour le logement, non. De toute façon pour le logement, pour avoir des aides, il faut avoir un salaire. Justifier pour pouvoir louer. C'est insoluble. Tout en est réduit au logement.

Isabelle : Tout en est réduit au logement... C'est ça que vous dites. D'abord partir du logement. Non, c'est ça, pour vous ?

Claude : Oui. Déjà, c'est un gros souci en moins. Et à partir de là, je peux commencer vraiment à me consacrer à chercher réellement du travail. Parce que chercher du travail est un travail en lui-même.

Isabelle : Dans le contentieux ? Vous ne voulez faire que dans ça ?

Claude : Je ne peux faire que ce que je sais faire. Je ne peux pas me mettre mécanicien moi-même, donc je ne peux faire que ce que je sais faire. Il y a du travail, mais il faut que ce soit dans les grandes agglomérations. Caen, c'est trop petit, on n'a pas besoin à demeure de quelqu'un pour faire du contentieux. On prend des avocats, des huissiers, on n'a pas besoin de quelqu'un comme moi. Il faut que ce soit des grosses structures, or, à Caen, il n'y a pas de grosses structures.

Isabelle : C'est pour ça que vous pensez repartir à Paris ?

Claude : Oui, oui.

Isabelle : Il y aura plus de possibilités ?

Claude : Bien sûr. Il y a plus de potentiel qu'ailleurs. On en revient à la case départ : le logement. Ça c'est un gros handicap, surtout à Paris. C'est déjà difficile en temps ordinaire, alors sans moyens, c'est impossible. Il ne faut pas se leurrer. Dans la famille, personne peut me loger. C'est vraiment... dramatique. Alors là... L'histoire est vite faite...

Isabelle : Je ne sais pas si elle est vite faite... C'est long une histoire aussi... L'histoire d'une vie...

Claude : Oui... (Silence.) C'est long, mais c'est parce qu'il y a longtemps qu'elle est fixe. Tout ce que je vois maintenant, dans les transports... L'histoire, c'est du passé.

Isabelle : Qu'est-ce que faisiez dans les transports ?

Claude : Toujours du contentieux juridique. Une grosse société qui a été rachetée par la SNCF. Il y a eu des licenciements économiques. Je regrette, parce que sinon, j'y serai toujours.

Isabelle : C'est là que vous avez été balayé.

Claude : Oui, c'est là que, par dépit, je suis parti en Alsace. Par dépit. Je croyais aux miracles.

Isabelle : Pourquoi ça n'a pas marché en Alsace ?

Claude : Parce qu'il n'y a pas de grosses structures, c'est un peu comme Caen. C'est une région de production mais pas de décision. Les grosses structures sont en Allemagne... sont au Canada...et à Paris. Mais pas de grosses structures sur place, pas de grosses industries autonomes.

Isabelle : Et donc là bas, vous n'avez rien trouvé ?

Claude : Je n'ai rien trouvé dans mes cordes.

Isabelle : Combien de temps êtes vous resté ?

Claude : Cinq ans.

Isabelle : Ah oui ! Pendant cinq ans, vous n'avez rien fait alors.

Claude : Non, non.

Isabelle : Comment vous viviez ?

Claude : Par les encarts publicitaires.

Isabelle : Ah oui, c'est ça.

Claude : Avec ça. Quand j'étais à mon compte, je faisais 300 kilomètres à peu près par jour. Fallait trouver les clients. C'était pas désagréable comme travail, mais ça ne payait pas. J'avais trop de frais, en fait. Ça ne payait pas. Ma femme, elle travaillait aux allocations familiales, donc ça faisait...

Isabelle : Un salaire fixe...

Claude : Un salaire fixe. Heureusement qu'il y avait ça ! Ça limitait les dégâts

Isabelle : Et puis, au bout de cinq ans ?

Claude : Je suis remonté à Paris. Je me suis épanoui dans ma société.

Isabelle : Alors là, vous avez créé votre société ?

Claude : Je l'ai créée ! Je l'ai dirigée pendant cinq ans. J'avais onze personnes.

Isabelle : Onze personnes !

Claude : Oui, onze personnes.

Isabelle : C'était bien !

Claude : Oui, ça marchait pas mal. Seulement, j'ai perdu deux gros clients, ce qui fait que ça a foutu la boîte en l'air. C'est tout.

Isabelle : Et là, vous avez déposé le bilan ?

Claude : J'ai déposé le bilan. Et à partir de là, ça a été la catastrophe, partout. Je n'étais plus motivé. J'étais un peu désespéré. Je me suis laissé aller. Il faut reconnaître. Je n'avais plus de ressort.

Isabelle : Vous n'aviez plus de ressort...

Claude : Non. Je me suis laissé couler, d'où le divorce. Heureusement que j'avais ma mère pour me loger, c'était un pis aller. Comme elle est décédée, j'ai été obligé de partir et de me retrouver à la rue, c'est le cas de le dire.

Isabelle : Vous avez vécu à la rue ?

Claude : Non, non. Non, jamais. Heureusement. Non. Ça, je ne pourrais pas.

Isabelle : Vous ne pourriez pas...

Claude : Non, ça je ne pourrais pas.

Isabelle : Vous voyez, vous avez de ressort quand même.

Claude : Oui. (Rire.) Non, ça je ne pourrais pas. Parce qu'en dernier ressort, j'ai ma fille. En dernier ressort, mais c'est déjà un garde-fou. C'est déjà ça.

Isabelle : Heureusement !

Claude : Heureusement, oui. Tout n'est pas coupé.

Isabelle : Oui, vous n'êtes pas complètement seul.

Claude : Non, non, non. Avec mon ex, on se parle encore. Parce qu'elle, elle vit dans un grand appartement de cinq pièces qu'on a acheté. On est toujours propriétaire. Je n'ai le droit qu'à deux jours par mois de visite parce que l'autre est mineur.

Isabelle : Parce que vous avez encore un enfant mineur ?

Claude : Oui j'ai un enfant mineur.

Isabelle : Vous faites votre droit de visite ?

Claude : Non, parce que ma femme est en Alsace et que ça revient trop cher. Ça fait des frais que je ne peux pas supporter.

Isabelle : Vous donnez des signes de vie.

Claude : Oui, oui, je téléphone.

Isabelle : Vous téléphonez, vous envoyez des cartes postales ?

Claude : Oui, on se téléphone (Rires). La fainéantise, la flemme d'écrire.

Isabelle : Vous avez la fainéantise d'écrire.

Claude : J'ai des amis, à Paris c'est déjà ça. Il n'y a pas de problème. C'est pour ça que Paris, pour moi,

c'est tout.

Isabelle : *Vous êtes parisien d'origine ?*

Claude : *Ah, oui, oui. J'ai toujours vécu à Paris.*

Isabelle : *On dit que les gens qui sont nés à Paris restent parisiens.*

Claude : *Ah oui, ça c'est sûr. En Alsace, je ne m'y suis pas fait. Je n'arrivais pas à m'intégrer. La mentalité est très spéciale. Ils sont plus germaniques que français.*

Isabelle : *Je voulais vous demander, avez-vous entendu parler de l'intéressement ?*

Claude : *L'intéressement dans les sociétés ?*

Isabelle : *Non, l'intéressement c'est quand on perçoit le RMI et que l'on retrouve un travail. Et bien, pendant un certain temps on peut cumuler une partie ou la totalité du RMI avec le salaire que l'on reçoit.*

Claude : *Oui j'en ai entendu parlé.*

Isabelle : *Et la prime pour l'emploi ?*

Claude : *La prime pour l'emploi, je la touche.*

Isabelle : *Vous savez combien vous touchez ?*

Claude : *Oui, oui, 154 € par an. Donc, ça donne un plus au mois de janvier mais c'est tout. La prime pour l'emploi, c'est une belle appellation, c'est tout. Ce n'est pas avec ça qu'on peut faire quelque chose.*

Isabelle : *Dites moi ce que vous en pensez. Je suis là pour recueillir vos réflexions par rapport à ça.*

Claude : *C'est un plus pour le mois en cours. Mais ce n'est pas avec ça que l'on peut vraiment trouver du travail. Ce n'est pas avec ça que l'on peut faire quelque chose de vraiment grandiose. C'est une prime. C'est une prime, sans plus.*

Isabelle : *Qu'est-ce que vous envisageriez pour vous ? Qu'est-ce qui serait bien pour vous ?*

Claude : *J'en reviens au logement et retrouver un travail dans mon activité. On en revient toujours au même. Toujours pareil.*

Isabelle : *On va espérer ça pour 2005.*

Claude : *Faut espérer. On peut toujours espérer.*

Isabelle : *On est encore en janvier, on a le droit de souhaiter les vœux. Je vous souhaite ça, moi, pour 2005.*

Claude : *Je vous remercie. Il n'y a pas de raison, ça devrait se passer.*

Isabelle : *Il faut que la roue tourne.*

Claude : *Dans le bon sens. Oui.*

Isabelle : *Je vous remercie...*

Claude : *Je vous en prie.*

Isabelle : *D'avoir passé un moment avec moi.*

Claude : *Avec plaisir.*

.

Caen - Mercredi 26 janvier 2005 – 9 à 10h

Homme de 22 ans ; célibataire sans enfant ; niveau CAP ; en contrat CES.

C'est à CAP Revivre (voir entretien n°20) que j'ai rencontré Cédrick. D'emblée, et avec le sourire, il est prêt à participer à l'entretien.

Isabelle : Bonjour, Cédrick. Je vous remercie de passer un moment avec moi et de participer à l'étude. Je vous propose de raconter ce que vous avez fait l'école et après...

Cédrick : D'accord. J'ai commencé en primaire. Je ne suis allé qu'en école primaire, pas plus loin parce qu'un peu à cause d'histoires qu'il y a eu. Donc après, j'ai été sur des foyers, quoi ! J'ai commencé par IMP Jean Bosco à [incompréhensible].

Isabelle : C'est un foyer, c'est ça ? IMP [Institut Médico-Pédagogique] Jean Bosco, c'est quoi ?

Cédrick : IMP Jean Bosco, je ne peux pas vous dire la définition comme ça. Je sais que j'étais là bas.

Isabelle : Vous logiez, vous mangiez là bas ?

Cédrick : Non, j'allais juste faire des cours là-bas et le soir, je rentrais chez moi. Donc je suis resté trois ans là-bas, à peu près. Après, j'ai été sur un IMPRO [Institut Médico-Professionnel] Là bas, je faisais un peu de cours. Et puis là-bas, il y avait plusieurs ateliers. Donc moi, c'était la mécanique, ça me plaisait, quoi. Donc je suis resté trois ans là et après j'ai arrêté les cours. Parce qu'à la fin, je n'aimais plus les cours, quoi !

Isabelle : Vous aviez quel âge à peu près, à ce moment-là ?

Cédrick : Quand j'étais là-bas, j'avais à peu près quatorze ans.

Isabelle : Donc jusque 17 ans, vous êtes resté là-bas.

Cédrick : Donc, j'ai appris le métier de mécanicien. J'ai fait plusieurs stages. À la fin, je devais avoir un apprentissage mais ça n'a pas abouti, quoi. Donc, après, je suis resté un moment au chômage, quoi, sans rien faire.

Isabelle : Vous étiez inscrit au chômage ?

Cédrick : Oui. A ce moment-là, oui. Donc, après, je suis allé voir à la mission locale. Donc, eux, ils m'ont basé sur une formation, quoi. Sur une formation en espaces verts. Donc j'ai commencé à apprendre les espaces verts, tout ça. Aussi un peu de cours parce que c'était une plate-forme d'orientation. Donc, il y a les cours et les stages, quoi.

Isabelle : Et ça vous plaisait ?

Cédrick : Au début, je ne connaissais pas de trop, donc j'ai appris à connaître sur le terrain. Après ça m'a plu, donc j'ai continué dans cette branche, quoi, comme on va dire. Donc j'ai continué dans ce milieu et puis ça m'a plu. Après, dès que j'ai quitté ce lieu, j'ai fait autre chose, une autre formation sur Vi- à-vis.

Isabelle : C'est quoi ça Vis-à-vis ?

Cédrick : C'est pareil. C'est une formation de plate-forme orientation quoi. Ça a été toujours comme ça, les formations.

Isabelle : Vous avez fait beaucoup de formations ?

Cédrick : J'en ai fait trois... Trois formations.

Isabelle : Avec des organismes différents ?

Cédrick : Oui.

Isabelle : Une formation espaces verts. L'autre formation c'était quoi ?

Cédrick : Vis-à-vis. Je l'avais repris en mécanique, parce qu'eux, ils trouvaient des patrons en mécanique. Mais bon, pareil, ça n'a pas abouti parce qu'après il fallait commencer des formations plus hautes, quoi. À cause de l'électronique dans les voitures, ça a changé tout ça. Donc moi, je ne me suis pas senti capable donc j'ai arrêté. J'ai fini par une dernière formation. Pareil, j'ai commencé par une plate-forme. Après j'ai été en pré-qualif, c'était pour le CAP.

Isabelle : Ah oui, mais en quoi ? En mécanique ?

Cédrick : En espaces verts.

Isabelle : Vous êtes revenu aux espaces verts.

Cédrick : Oui, je suis revenu aux espaces verts. Donc j'ai fait trois ans au [lieu incompréhensible].

Isabelle : C'est quoi ce lieu, c'est un village à côté d'ici ?

Cédrick : C'est à la Folie Couvre-chef [près de Caen]. Donc ça se trouve à la Folie Couvre-chef et le nom de la formation c'est [incompréhensible]. Donc là bas, pareil, je reprenais les espaces verts.

Isabelle : Pendant trois ans, vous aviez des stages entrecoupés de formations.

Cédrick : On avait des périodes de quinze jours, trois semaines. On revenait et on continuait notre CAP. On faisait la pratique avec un prof.

Isabelle : Vous prépariez un CAP. Et alors, comment ça s'est passé ?

Cédrick : Au début, ça allait. Après, j'ai moins travaillé, quoi ! Mais à la fin, je me suis remis à travailler, mais c'était un peu tard. Parce que les profs, ils n'avaient dit que si je travaillais plus, je l'aurais eu, quoi ! Je n'aurais pas eu que mon niveau. Mais bon, dans mon niveau CAP, j'ai eu tout ce qui est pratique. Tout ce qui était intéressant pour moi, parce que le reste...

Isabelle : Théorique, c'était plus dur.

Cédrick : Oui. C'est pas que c'était plus dur, ça ne m'intéressait pas. C'est pas que ça ne m'intéressait pas, mais je ne tenais pas en place. Moi je suis un gars qui préfère être dehors et travailler. Alors donc, c'est pour ça. Alors à la fin, je ne suis sorti qu'avec mon niveau CAP de là bas.

Isabelle : C'était quand ça ?

Cédrick : En 2003.

Isabelle : Il y a deux ans. Où est-ce que vous viviez ce moment-là ?

Cédrick : Toujours pareil.

Isabelle : Chez vos parents ?

Cédrick : Ouais. À Grainville.

Isabelle : C'est tout près d'ici ?

Cédrick : À 20 km.

Isabelle : Et après, qu'est-ce que vous avez fait ?

Cédrick : Après la formation ? Après j'ai attendu. J'ai été repointer à l'ANPE, quoi. Que je n'avais pas refait mon inscription, ni rien. Donc j'ai été repointer à l'ANPE. J'allais souvent à l'ANPE. Et à l'ANPE, j'ai trouvé une organisation qui s'appelle (incompréhensible). C'est une organisation, pareil, d'espaces verts. Pour travailler chez les particuliers. Donc j'ai fait ça. Mais bon, c'était mal payé.

Isabelle : Vous avez travaillé pour eux ?

Cédrick : Voilà, ouais. C'était chez des particuliers. Ils me donnaient des missions de travail et moi je devais me déplacer chez les personnes, voilà. Pour leur faire... Pour des personnes âgées et moins âgées, quoi.

Isabelle : Les pelouses, tailler les haies, les arbres, tout ça...

Cédrick : Voilà, tout ça. Tout ce qui est entretien. Tout l'entretien : tonte, taille, tout ce qui est bêchage, plantation, plein de trucs comme ça.

Isabelle : Ça vous plaisait ça ?

Cédrick : Au début, ça allait. Mais bon, après j'ai quitté aussi, quoi ! Pas assez de missions, quoi.

Isabelle : C'était du travail intérimaire ?

Cédrick : Apparemment, ouais. Donc les missions, c'était une fois par mois, donc ça ne pouvait pas aller.

Isabelle : Et ce n'était pas bien payé, vous m'avez dit ?

Cédrick : Non.

Isabelle : Vous étiez payé combien de l'heure, vous savez ça, à peu près ?

Cédrick : C'était... Je ne m'en souviens plus. Pour une journée c'était... Pour une journée entière, 7 € je crois. Un truc comme ça, pour une heure, je ne sais plus.

Isabelle : 7 € pour une journée ou pour une heure, ce n'est pas pareil.

Cédrick : Ouais, mais je ne sais plus trop. Non. Je ne sais plus trop. Ça fait un moment que je n'y suis pas retourné donc...

Isabelle : Oui, oui. Vous ne savez plus combien vous étiez payé à ce moment-là. Je vous demande ça, parce que vous m'aviez dit que ce n'était pas bien payé. C'est pour ça.

Cédrick : Ben, c'est que les missions n'étaient pas assez régulières, quoi. C'est pour ça que je dis que ce n'était pas bien payé, parce que...

Isabelle : Parce que vous n'en n'aviez pas assez.

Cédrick : Voilà, c'est ça. C'est que j'en avais eu une, une fois tous les deux mois ou tous les mois. C'est pour ça que je dis que ce n'était pas terrible, terrible.

Isabelle : Pas assez pour vivre quoi !

Cédrick : Oui, voilà, voilà. Parce qu'avec ça, on ne va pas loin.

Isabelle : Donc ça, ça a duré combien de temps, à peu près ?

Cédrick : Ça a duré deux mois, quand même. Après... Dès que j'ai vu que je n'avais pas assez de missions, que je ne pouvais pas tenir, j'ai arrêté. Mais bon, s'il y avait eu d'autres missions, j'aurais continué parce que c'était bien.

Isabelle : Comment vous vous déplaçiez ?

Cédrick : J'avais un moyen de locomotion, quoi.

Isabelle : Vous avez le permis ?

Cédrick : Non, non, pas encore. Je suis en train de le passer. Non, j'avais un deux-roues, quoi. Donc ça allait pour me déplacer chez les personnes. C'était pas trop loin de chez moi, c'était dans les alentours de chez moi. Donc, ça allait encore. Mais bon...

Isabelle : Donc ça, c'était il y a deux ans.

Cédrick : Oui, à peu près.

Isabelle : Et après, vous avez fait quoi ? Je remonte... dans le temps. (rires)

Cédrick : Vous avez raison. Bon, après, j'ai été à [incompréhensible].

Isabelle : C'est quoi ça ?

Cédrick : C'est des ateliers... Le nom je ne m'en rappelle plus.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faisiez ?

Cédrick : Pareil, espaces verts. C'était des ateliers. Il y avait espaces verts, peinture, tout ça. Moi j'étais dans les espaces verts.

Isabelle : Et vous étiez payé pour faire ça ?

Cédrick : Oui, aussi, mais pas grand-chose, 80 € tous les mois, quoi.

Isabelle : 80 € par mois.

Cédrick : Oui ça faisait 500 FF par mois à peu près, quelque chose comme ça.

Isabelle : Et vous travailliez combien de temps par semaine ?

Cédrick : Trois jours par semaine

Isabelle : C'était une structure d'insertion ou... ?

Cédrick : Oui, je crois.

Isabelle : C'était un peu comme ici ?

Cédrick : Oui, à peu près.

Isabelle : Qu'est-ce qui vous a orienté vers ça ?

Cédrick : Ma correspondante que j'avais avant, quoi.

Isabelle : À l'ANPE ?

Cédrick : Non, à la mission locale.

Isabelle : À la mission locale, c'est ce qui vous oriente, d'accord. Et là, vous avez travaillé combien de temps chez eux ?

Cédrick : Je suis resté trois mois là bas.

Isabelle : C'était une mission de trois mois ou c'est vous qui êtes parti ?

Cédrick : C'est moi qui suis parti parce qu'après il y avait un accord. Je travaillais comme ça à 500 FF et que par la suite il y aurait eu un CES. Et donc, comme le CES n'arrivait pas, donc j'ai préféré arrêter. Parce que moi, c'est bien 500 FF. Mais, ça ne va pas.

Isabelle : Ça n'a pas débouché sur un CES.

Cédrick : Non ça n'a pas débouché. Quand j'ai vu ça, je me suis dit que ce n'était pas la peine de continuer. Un an comme ça et toucher 500 FF. Non. J'ai arrêté et je suis parti. Ça ne m'intéressait pas.

Isabelle : D'accord. Je comprends mieux maintenant. Et puis après ? Eh bien, oui, vous avez fait pas mal de petites choses en fin de compte. Ben oui !

Cédrick : Quand même ! Après j'ai pointé à l'ANPE à la suite, encore. J'ai envoyé des CV, des lettres de motivation pour avoir des places, mais ça n'a pas abouti. Et après, j'ai repris contact avec la mission locale et donc je suis arrivé ici après.

Isabelle : C'est la mission locale qui vous décroche des contrats ?

Cédrick : Ah, ça a été dur quand même. Il y a eu des moments... C'était dur.

Isabelle : Qu'est-ce qui était dur ?

Cédrick : Eh bien, quand je demandais quelque chose... Parce que je n'avais pas eu de CES. Pour me dépanner, je demandais une formation. On me disait : « Non, tu en as fait de trop ». Donc c'est pour ça. Parce que ça aurait pu me dépanner un peu, le temps de chercher quelque chose de mon côté. A la place de rester... Parce que moi je suis resté, après, un an sans rien faire.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faisiez pendant ce temps-là ?

Cédrick : Ben, je glandais. Excusez-moi.

Isabelle : Non, non, on parle comme on veut. On parle comme on veut, oui.

Cédrick : Donc, à rester chez moi. A continuer à aider un peu mes parents. En faisant deux trois bricoles chez moi.

Isabelle : Qu'est-ce qu'ils font vos parents ?

Cédrick : Mon père il travaille sur un collège. Au chemin vert, au collège (incompréhensible). Il dépanne des ordinateurs.

Isabelle : Il est branché informatique.

Cédrick : Oui, voilà. Ma mère ne fait rien, chômage. Puis mon frère pareil.

Isabelle : Vous avez un frère ?

Cédrick : Oui, un frère et une sœur.

Isabelle : Et ils font quoi ?

Cédrick : Ma sœur, elle est au lycée oasis pour passer un CAP aussi. Mais je ne sais plus trop, je crois le CAP petit enfance. Ça doit être ça. Pour l'instant, ça va, elle.

Isabelle : Et votre grand frère, il est au chômage ?

Cédrick : Oui.

Isabelle : Dans quelle branche, il cherche lui ?

Cédrick : Il cherche en peinture, là.

Isabelle : Vous, si j'ai tout compris, vous cherchez un CES ?

Cédrick : Au début, je cherchais un CES. Parce que, moi, je cherche à travailler, à avoir un CES pour, par la suite, pour arriver à toucher le chômage. Comme ça, le temps que j'ai le chômage, je peux retrouver autre chose. Comme ça j'ai un peu de revenu derrière. Mais ça me permet d'avoir un peu de sous, le temps de rechercher un truc derrière.

Isabelle : Parce que, là, vous vivez avec combien par mois ?

Cédrick : En CES ?

Isabelle : Là, vous n'avez pas de CES ?

Cédrick : Si, je suis en CES. Ça y est, j'y suis.

Isabelle : Ah, d'accord, j'ai compris. Et depuis quand ?

Cédrick : Depuis le 1er décembre.

Isabelle : Ah oui, c'est tout nouveau. C'est un contrat de combien ?

Cédrick : Six mois.

Isabelle : En espace verts ?

Cédrick : Non, j'ai repris le bâtiment.

Isabelle : D'accord. Et qu'est-ce que vous faites dans le bâtiment ?

Cédrick : On fait un peu de tout. Ben là, on est a coté. On refait toute une pièce. On scelle des fenêtres. On a posé du béton. On fait un peu de tout. On a été sur plusieurs chantiers. A faire du ravalement. Un peu de tout : peinture, de la faïence... Pas mal de choses qu'on refait.

Isabelle : Ça vous plaît ?

Cédrick : Oui, ça me plaît (avec un grand sourire). C'est pour ça que maintenant...

Isabelle : C'est mieux que de rester chez soi ?

Cédrick : Ouais, ouais. Ça me fait bouger. J'apprends des nouveaux trucs, quoi.

Isabelle : Et les gens avec qui vous bossez, ça se passe bien ?

Cédrick : Ouais, ouais.

Isabelle : Vous avez l'air content, quand vous dites ça, vous avez un grand sourire.

Cédrick : Oui, c'est une bonne équipe. Notre prof, sympa. Franchement, il est sympa.

Isabelle : Ça se passe bien quoi ! Et c'est un contrat de combien de temps ?

Cédrick : Six mois et après, c'est renouvelé, quoi. Donc ça fait un an.

Isabelle : C'est bien...

Cédrick : Ouais. Ça me permet de travailler un an tranquille et de voir après.

Isabelle : Combien d'heures vous bossez par semaine ?

Cédrick : Vingt heures.

Isabelle : Et vous savez combien vous touchez ou pas ?

Cédrick : À la fin du mois ? C'est 560 je crois. Ça doit être un truc comme ça.

Isabelle : Et vous vivez encore chez vos parents ?

Cédrick : Pour le moment, oui. Pour le moment, je suis bien.

Isabelle : Vous vous renflouez un petit peu ?

Cédrick : Ouais, ouais. Puis j'aime bien. C'est bien. Je les aide... Tout. Comme ça, je peux les aider un peu, maintenant. Donc c'est bien. Je participe.

Isabelle : Financièrement, vous voulez dire. Vous leur donner un peu d'argent ?

Cédrick : Ouais. Parce que c'est moi qui veux, c'est normal. Je loge chez eux. J'aurais un appartement, je

serais obligé de payer ; donc je participe avec eux. Puis moi, je garde un peu de sous pour mon permis. C'est comme ça.

Isabelle : Est-ce que vous avez des aides par ailleurs ?

Cédrick : Non. J'ai été me renseigner, mais... Il faudrait que je revoie. Mais je préfère le passer par mes moyens.

Isabelle : Pour le permis de conduire ? C'est pour ça que je vous le demande.

Cédrick : Oui, mais Je sais pas, je n'ai pas été revoir.

Isabelle : Ça vaudrait peut-être le coup de le faire, non ?

Cédrick : Oui. Mais je ne sais pas parce que j'ai eu des réflexions sur ça, déjà. Alors maintenant, je préfère me débrouiller tout seul.

Isabelle : Ça veut dire quoi, des réflexions ?

Cédrick : Parce que... par la mission locale, plusieurs fois... À chaque fois que j'ai demandé une aide, ça a été dur. Alors maintenant, je préfère ne plus rien demander à personne, me débrouiller tout seul.

Isabelle : Vous aviez déjà demandé des aides ?

Cédrick : Oui. Ben, ils m'avaient proposé le permis, eux. Mais bon, à ce moment-là, j'étais à [incompréhensible] ; j'avais que 500 FF. Il fallait donner 200 € et eux, ils payaient le reste. Mais moi je ne les avais pas, donc je ne pouvais pas. J'ai essayé de négocier avec eux, mais ils n'ont pas voulu. Donc, c'est pour ça que maintenant, je ne leur demande plus rien. Moi je me débrouille. Et c'est mieux comme ça. Comme ça, quand j'aurais mon permis, je ne dirais pas : « C'est grâce à eux ». Ça sera par mes moyens et je serai plus fier. Moi j'ai ma fierté.

Isabelle : C'est bien aussi.

Cédrick : Oui, c'est pour ça. Je suis comme ça.

Isabelle : C'est bien, mais d'un autre côté si vous avez le droit à une aide pour passer votre permis... Bon.

Cédrick : (Silence).

Isabelle : Donc, vous aviez demandé une aide pour votre permis et c'est tout ce que vous aviez demandé ?

Cédrick : Ça, et aussi autre chose... Pour les vols de véhicules que j'ai eu, mais bon, ça, ça n'a rien à voir...

Isabelle : On vous a piqué votre...

Cédrick : Ouais, quand j'étais sur une formation on m'a volé une mobylette. Donc, j'ai voulu... C'était sur le parking de la formation donc, normalement, ils sont assurés. C'est à eux. Dont je suis ressorti, je leur ai demandé de me la faire rembourser. Ils n'ont jamais voulu, quoi. Ils ont voulu, mais ils ont donné... pas grand-chose, quoi. Pour me la rembourser quoi. Parce qu'elle valait plus cher, ma machine. Donc, après, ils m'ont loué une mobylette. Mais c'est même pas eux qui la louaient. C'était moi qui devais sortir l'argent du portefeuille pour la louer, quoi. Donc c'est pour ça. C'est dans tout comme ça. À chaque fois que je demande quelque chose, c'est chaud. Même pour la carte de bus, c'est pareil.

Isabelle : Oui, au fait, au niveau des transports, comment ça se passe ?

Cédrick : Eh bien je paye mes tickets. Le matin, mon père me descend parce qu'il travaille. Et moi, le soir, je paie de bus.

Isabelle : Vous n'avez pas le droit aux transports gratuits ?

Cédrick : Je leur ai demandé, mais... J'ai demandé la carte de bus gratuite mais ils ne veulent pas. Je ne sais pas pourquoi.... (Petite pause - Intermède - Rires). J'ai demandé pour la carte, mais non. Même à l'assistance sociale, elle voulait juste me donner des tickets, mais bon...

Isabelle : Ça ne vous intéresse pas ?

Cédrick : C'est pas ça. Ça ne m'en donne que pour une semaine, des tickets, et que pour la semaine prochaine, elle ne m'en donne pas... Si elle ne m'en donne que pour me dépanner, moi par la suite, il faut que j'ai les achète. Ça ne sert à rien.

Isabelle : Et vous, vous en avez besoin tous les jours pour venir ici.

Cédrick : Trois jours, parce que le reste du temps, je ne bouge pas de trop, quoi.

Isabelle : Vous n'avez pas de référent, justement, qui vous suit ?

Cédrick : Non, à part... Non, non.

Isabelle : Pour régler tout ça.

Cédrick : À part le CES, maintenant, non.

Isabelle : Ici, peut-être en parler, je ne sais pas si il y a des possibilités !

Cédrick : Ils avaient demandé... L'aide aux jeunes. Ils m'avaient donné un chèque pareil pour que j'achète une carte au mois. Mais 64 €, moi après, il faut... Après, si ça se trouve, s'il ne me donne pas autre chose derrière... Si c'est donner 64 € pour un mois...

Isabelle : 64 € pourquoi ?

Cédrick : Pour faire la carte. Pour acheter un coupon pour le bus.

Isabelle : 64 € pour acheter une carte qui après permet de prendre...

Cédrick : De prendre le bus. Mais moi, je devais donner six euros pour la faire. Eux, ils donnaient les sous pour le coupon au mois et moi je donnais six euros de mon côté pour faire la carte, magnétique tout ça. Mais moi, ce que j'ai réfléchi après, c'est que, s'ils me donnent ça pour le premier mois c'est à voir si par la suite ils donnaient ça pour les autres mois d'après, quoi. Donc moi j'ai refusé. Maintenant je paye mon bus, tranquille, quoi.

Isabelle : Je ne sais pas si c'était le bon calcul parce que six euros par mois, c'est pas mal quand même ?

Cédrick : Six euros c'est juste pour faire la carte magnétique. Pour le mois c'est 64 €. C'est le coupon qu'on paye pour... Là, c'est juste la carte avec la photo, l'adresse tout ça, six €. Eux, je vous dis, le premier mois ils ont donné un chèque de 64 €, donc c'est tout, quoi. Mais ils ne m'ont pas dit par la suite, si par la suite...

Isabelle : S'ils allaient continuer à vous donner les 64 €.

Cédrick : Oui, par la suite c'est ça.

Isabelle : Il faut leur demander.

Cédrick : Oui. De toute façon, depuis, je leur ai rendu le chèque et puis voilà. Ça ne sert à rien. Non. Je vous dis maintenant, je suis tranquille.

Isabelle : Maintenant, vous vous débrouillez tout seul. C'est trop compliqué de...

Cédrick : Ouais, ouais. Je vous dis, parce qu'à chaque fois que j'ai demandé quelque chose, ça a toujours été dur à l'avoir. Déjà pour le CES j'ai attendu un bout de temps avant de l'avoir. J'ai jamais cru l'avoir et maintenant que je l'ai, je préfère plus trop demander quelque chose. Je préfère me débrouiller. Faire mon temps de CES. Voilà.

Isabelle : Est-ce que vous avez entendu parler de l'intéressement ?

Cédrick : Ça ne me dit rien.

Isabelle : C'est par exemple quand on touche le RMI et quand on retrouve du travail, on peut toucher une partie ou en totalité le RMI. Ça ne vous dit rien ? Vous n'avez pas entendu parler de ça ?

Cédrick : Moi, je vous dis, pour le moment...

Isabelle : Pour le moment, vous êtes dans votre CES...

Cédrick : Voilà. Et puis je passe mon permis.

Isabelle : C'est bien ça, quand même ! Vous en êtes à combien de leçons de permis ?

Cédrick : J'ai commencé là. Là, j'ai pris la totale. J'ai carrément pris les vingt heures de conduite, le code quoi. Mais bon, le code je n'y vais pas souvent. J'ai vais quand je ne travaille pas, donc c'est le mercredi et le vendredi que j'y vais. Le soir, c'est un peu chaud pour y aller. C'est au Chemin vert, donc le temps de descendre, c'est commencé.

Isabelle : Vous n'avez pas le temps d'arriver à l'heure ?

Cédrick : Non, parce qu'on finit à quatre heures et demi. Le temps de prendre le bus, parce qu'ici il passe à cinq heures moins vingt-cinq, le temps de descendre en ville, d'en reprendre un autre, ça fait à peu près cinq heures et quart, cinq heures et demi c'est déjà commencé.

Isabelle : C'est important, le code.

Cédrick : Ben ouais ! Bon, j'y vais deux fois par semaine pour le moment, ça se passe bien. Comme ça.

Isabelle : Et puis apprendre votre petit bouquin.

Cédrick : Ouais, ouais, je l'ai pris, ça ! Là, j'étudie tous les soirs... (Rires.) Mais il ne faut pas trop s'en mettre dans la tête parce qu'après, je vais oublier.

Isabelle : Il faut apprendre régulièrement...

Cédrick : Ouais, voilà !

Isabelle : Écoutez c'est bien ! Je crois qu'on a terminé. Vous êtes encore des choses, peut-être à me dire ?

Cédrick : Non, non, c'est bon.

Isabelle : J'aimerais quand même vous demander, comment envisagez-vous votre avenir ? Qu'est-ce que vous aimeriez faire, vous qui avez vingt-deux ans et toute la vie devant vous ?

Cédrick : Je ne sais pas... Je ne sais pas, continuer à travailler.

Isabelle : Qu'est-ce que vous aimeriez faire comme travail ?

Cédrick : Pour l'instant je ne sais pas, mais après le CAP, j'aimerais bien continuer un peu dans le bâtiment. Comme ça me plaît maintenant, comme je suis lancé là-dessus, j'aimerais bien continuer, trouver autre chose. Trouver quelque chose pour travailler là-dedans ou reprendre les espaces verts aussi. C'est les deux seuls trucs que je vois là.

Isabelle : Ce sont vos deux branches.

Cédrick : Oui, voilà ! L'un ou l'autre.

Isabelle : Vous envisagez de passer le CAP ou pas ?

Cédrick : (Gros soupirs...) Non, je ne sais pas. Non. Les formations, maintenant, ce n'est pas pour moi. J'en ai fait de trop.

Isabelle : Plus de formation, vous préférez rentrer dans la vie active.

Cédrick : Maintenant je préfère travailler. Je sais que maintenant on demande des CAP, mais même être simplement manœuvre, ça ne me dérangerait pas. Bien qu'on me dit : « T'es manœuvre ». Maintenant, un gars étant manœuvre, mais... Les formations, j'en ai fait de trop et ça ne m'intéresse plus pour le moment.

Isabelle : Vous voulez être dehors, travailler.

Cédrick : Ouais, ouais. Parce que toute la journée dans une salle, non. Ça ne m'intéresse plus.

Isabelle : En tout cas j'espère que cette année va être constructive, que vous allez avoir votre permis, que vous allez apprendre plein de choses.

Cédrick : Je l'espère, je le souhaite.

Isabelle : Je vous remercie.

Caen - Mercredi 26 janvier 2005 – 10 à 11 h

Homme de 42 ans ; séparé, deux enfants ; sans diplôme ; au chômage.

Thierry est un homme que j'ai rencontré à CAP Revivre (voir entretien n°20). Il est actuellement logé au foyer Revivre. Il s'est montré immédiatement volontaire pour participer à l'entretien. Comme beaucoup de personnes ici, la vie, pas toujours facile, a marqué son visage et son corps.

Isabelle : Bonjour Thierry. Je vous remercie de participer à l'étude. Je vous propose de commencer. Vous m'avez dit avoir quitté l'école en cinquième. Vous aviez quel âge à ce moment-là, ça fait quoi, 14 ans ?

Thierry : Seize ans et demi, quinze ans et demi exactement.

Isabelle : Allez-y, racontez-moi. Qu'est-ce que vous avez fait ?

Thierry : J'ai cherché du boulot dans le journal.

Isabelle : Tout de suite, vous avez cherché du boulot ?

Thierry : Oui, oui, tout de suite ; pour partir. Par ce qu'avec mon père, on ne s'entendait pas. Il fallait que je parte.

Isabelle : Par rapport à la famille.

Thierry : Voilà ! J'ai trouvé du travail dans une blanchisserie. J'ai fait un remplacement pendant six mois. J'étais hébergé par un foyer. Au bout de six mois, j'ai travaillé chez une pépiniériste.

Isabelle : Combien de temps ?

Thierry : Pendant sept mois, pareil.

Isabelle : Vous étiez toujours au foyer ?

Thierry : Non, là, j'étais revenu chez mon père. Après, j'ai travaillé chez un exploitant de jeux pendant un an, en remplacement.

Isabelle : C'est quoi exploitant de jeux ?

Thierry : Exploitant de jeux, c'est les flippers, tout ça. J'ai travaillé un an, en remplacement. Après j'ai fait mon service militaire. Je suis resté six, sept mois au chômage et après j'ai retrouvé une place dans le nettoyage où j'ai travaillé dix-huit ans.

Isabelle : Dix-huit ans.

Thierry : Mais ma femme, elle disait que je ne gagnais pas assez cher, donc j'ai trouvé une autre place.

Isabelle : Combien gagniez vous à l'époque ?

Thierry : Le SMIC, quoi. J'étais au SMIC

Isabelle : Vous étiez au SMIC et là, vous vous êtes marié ? N'allez pas trop vite.

Thierry : Non, non, je n'étais pas marié, j'étais en concubinage. Je suis séparé.

Isabelle : Non, mais à ce moment-là, vous parliez de votre femme, donc...

Thierry : Non, je n'étais pas... À ce moment-là, j'étais avec ma première femme. Je suis resté dix ans.

Isabelle : D'accord. Donc vous aviez votre appartement ?

Thierry : J'ai vécu pendant dix ans avec cette femme là. On s'est séparés. J'ai vécu huit, neuf mois célibataire et j'ai retrouvé une deuxième femme. Ma deuxième femme, ma deuxième femme en fin de compte. Je suis resté onze ans avec elle. C'est depuis le mois de mai qu'on est séparé, quoi. Pareil, j'avais l'appartement et j'ai laissé tout. J'ai fait une demande pour rentrer au foyer Revivre pour... Voilà ! Donc après cette place là de 18 ans...

Isabelle : De vos jeux...

Thierry : Non, de nettoyage. C'est dans une entreprise de nettoyage que j'ai travaillé. Donc, j'ai travaillé dans une entreprise de nettoyage, mais j'ai travaillé trois mois. Il n'y avait plus de vie. Je faisais un peu plus cher, un peu plus du SMIC, mais bon, c'était plus une vie ! J'ai retrouvé une autre place après.

Isabelle : C'était plus une vie ? Parce que vous travailliez trop ?

Thierry : C'est ça. Voilà, tout à fait. Il n'y avait plus d'horaires, il n'y avait rien d'autre. Après, j'ai retrouvé une autre place que j'ai fait sept mois ou neuf mois. Après c'est pareil, je gagnais un peu plus cher mais il n'y avait plus de vie.

Isabelle : Ça veut dire quoi ? Vous travailliez combien d'heures par semaine ?

Thierry : Ben, 35 heures, à l'époque 40 heures, mais bon. Le problème c'est qu'à l'époque j'étais payé 35 heures. Et 40 heures... On faisait toujours des heures supplémentaires. On faisait toujours des trucs en plus, et en fin de compte, et bien...

Isabelle : Vous n'étiez pas payé...

Thierry : Non, voilà, tout à fait. C'est pour ça que j'ai quitté cet emploi là. C'est pareil, la deuxième fois que j'ai retrouvé une place. J'ai fait sept mois, mais c'était pareil en fin de compte. Je gagnais plus cher mais c'était la même chose.

Isabelle : Ce qui ne vous plaisait pas, en fin de compte, c'était de travailler trop, c'est ça ?

Thierry : Voilà, tout à fait. Et puis je speedais comme un malade.

Isabelle : Pourquoi speediez vous comme un malade ?

Thierry : Parce que... par exemple il y avait un truc, des carreaux à faire, par exemple. Il y avait pour deux heures et il fallait les faire en une heure quoi !

Isabelle : Il y avait une forte cadence ?

Thierry : Voilà ! Une très forte cadence, oui ! Puis, pareil, il faut travailler le dimanche. Tous les jours.

Isabelle : Le dimanche aussi ?

Thierry : Oui le dimanche matin. Je n'avais pas une journée de congé pour me reposer. Non, c'était vraiment la galère. C'était la galère. C'est pour ça que j'ai quitté. J'ai un copain qui travaillait employé commercial qui m'a dit : « Bon, ça ne va pas être à l'année, mais au moins tu vas avoir au moins un remplacement pendant neuf mois ». Et après, j'ai travaillé employé commercial pendant neuf mois...

Isabelle : Employé commercial, c'est quoi ça ?

Thierry : Le but, c'est de remplir les rayons, de voir les représentants, changer les étiquettes, les prix...

Isabelle : Pour une société ?

Thierry : Non, c'était pour Champion à tel endroit. C'est un supermarché. Donc après, je me suis retrouvé au chômage. Après cette place là. J'ai essayé de faire une formation de plomberie.

Isabelle : Vous arriviez à vous en sortir avec le chômage ou pas ?

Thierry : Non. C'était dur parce que ma femme ne travaillait pas à cette époque là et c'était vraiment dur, quoi ! Je faisais un petit peu de travail en extérieur pour...

Isabelle : Vous faisiez du travail au noir. Qu'est-ce que vous faisiez comme travail au noir ?

Thierry : De la peinture. Beaucoup de peinture, c'est de la peinture je faisais.

Isabelle : Comment trouviez vous vos boulots au noir ?

Thierry : C'était plus malin. On était nos propres patrons. C'était bien, en fin de compte. J'étais pas stressé. J'étais mon propre patron en fin de compte.

Isabelle : Qui vous trouvait du boulot ? Comment ça se passait ?

Thierry : Par rapport aux copains, par des gens que je connaissais, quoi. Ils me disaient : « Tiens, ça m'intéresse. Tu vas refaire ma tapisserie, ma peinture, quoi. » C'est par relations.

Isabelle : Ça vous rapportait combien par mois, à peu près ?

Thierry : Ah, ça dépend. Ça me faisait la moitié d'un salaire des fois. Avec ça, j'arrivais à payer les factures. Parce qu'avec mon salaire... Je faisais 5500 FF à peu près. Et bien, avec ça...

Isabelle : Vous faisiez 5500 FF de salaire plus...

Thierry : Oui, ça dépend. C'était pas tout le temps, mais bon, ça comblait.

Isabelle : Vous faisiez 2000- 3000 FF de temps en temps.

Thierry : Bon, après, je me suis inscrit au chômage. Par contre, quand j'étais au chômage, je ne travaillais pas. J'ai même pas trouvé de travail à l'extérieur. C'est ma femme qui retravaillait un peu. Moi je m'occupais des enfants. Je m'occupais du ménage, de...

Isabelle : Qu'est-ce qu'elle faisait votre femme ?

Thierry : Auxiliaire de vie. Un machin où elle a travaillé un an. Pareil, en contrat à durée déterminée. Voilà. Bon, et puis après, ça n'allait pas avec ma femme, donc au mois de mai, là, je suis parti. J'ai péte les plombs. J'ai été au ... [incompréhensible]. J'ai fait une dépression quoi !

Isabelle : C'est quoi le... ?

Thierry : C'est un centre psychiatrique. L'hôpital psychiatrique. Et...

Isabelle : Ça n'a pas été...

Thierry : Non, ça n'a pas été

Isabelle : Qu'est-ce qui s'est passé pour qu'à un moment donné ça n'aille plus comme ça ?

Thierry : Ben, c'était avec ma femme, on ne s'entendait plus. Le travail. Je ne savais pas quoi faire.

Isabelle : Vous étiez au chômage...

Thierry : Oui. Je voulais être plombier, ça n'a pas marché. Employé commercial, ça n'a pas marché parce qu'il faut avoir un niveau. Donc toujours les factures, le doute : « Est-ce que je vais pouvoir payer ou pas payer ? ». Puis, avec ma femme, on ne s'entendait pas. On s'engueulait, donc... C'est pour ça que... Par contre, je regrette d'avoir quitté la place de dix-huit ans. J'étais mon propre patron en fin de compte. J'avais un patron mais en fin de compte, qui était directeur, quoi. Je devais rendre des comptes toutes les semaines, pour savoir ce que je faisais et lui faisais les factures. Je regrette parce que j'étais pas stressé au boulot. J'étais pas à turbiner, quoi ! C'est vrai que je gagnais moins, mais au moins...

Isabelle : Vous aviez la tranquillité de l'esprit.

Thierry : J'avais la tranquillité de l'esprit, voilà. C'est tout, oui.

Isabelle : C'est après que l'on se rend compte, aussi...

Thierry : Ben, voilà ! C'est après, beaucoup après. Parce que je me disais : « Je vais gagner plus cher ». Mais en fin de compte, pour gagner 500 FF de plus... En fin de compte, c'était la galère ! Et je serais encore même dans la place, encore.

Isabelle : Vous ne l'avez pas re-contacté ?

Thierry : Non, non, non. C'était fini parce qu'on ne s'entendait pas avec le patron en plus. On ne s'entendait pas. Ça n'allait pas Non, non, non, maintenant, c'est fini. Et même, il était content que je parte parce que, bon... le travail... Il y avait de moins en moins de travail. Ça lui coûtait trop cher, quoi ! Donc, ça l'a arrangé que je parte.

Isabelle : Vous m'avez dit que vous avez essayé de faire des choses dans la plomberie ?

Thierry : Oui j'ai été à l'AFPA pendant trois mois, faire un stage. Mais bon, il fallait attendre deux ans pour la formation. Donc là, je leur ai écrit, pour voir, mais... Pour l'instant, il n'y a pas de place.

Isabelle : C'est très demandé.

Thierry : Je recherche un poste pour être magasinier ou quelque chose comme ça. Mais il n'y a pas de boulot pour l'instant.

Isabelle : Alors là, vous êtes au chômage depuis quand ?

Thierry : Depuis 2001, non en 2002, 2002, 2002. Et là, je suis en fin de droits.

Isabelle : Oui. Avec combien vivez vous par mois ?

Thierry : Avec 800 €.

Isabelle : 800 €

Thierry : Mais bon, je paye une pension. Je paie la pension de ma femme aussi, une pension pour Revivre. J'ai des voitures, donc je paie des assurances. Avec tout ça...

Isabelle : Vous avez beaucoup de frais.

Thierry : En plus, j'ai un crédit à payer tous les mois, donc... Ça me travaille, ça ! Ça me travaille ! Je devrais avoir un CES au mois de février. Ça ne va pas combler le tout parce que je vais gagner beaucoup moins

cher. Il faudra que je fasse très, très attention, quoi !

Isabelle : Vous avez entendu parler de l'intéressement ?

Thierry : Non, je n'ai pas entendu, ça.

Isabelle : Justement, là, vous dites que vous allez faire un CES et que vous allez gagner moins qu'au chômage.

Thierry : Oui, oui.

Isabelle : Je ne sais pas si ça peut vous concerner mais l'intéressement, c'est par exemple quand on touche le RMI et qu'on retrouve un emploi, et bien, pendant un certain temps on continue à percevoir ou la totalité, ou une partie du RMI.

Thierry : Ça marche, ça. Oui, mais pour les Rmistes, mais pas pour les chômeurs. Non, logiquement, ça ne marche pas. Il faudrait que je me renseigne.

Isabelle : Vous avez entendu parler de ça ou pas ?

Thierry : Il y a plusieurs personnes justement qui sont au RMI, là. Dernièrement, il y a quelqu'un qui faisait un CES. Et lui, il va toucher pendant trois mois le RMI plus son CES, mais pendant trois mois. Mais je ne sais pas si, en étant chômage, si j'ai droit ou pas. Je ne sais pas. Il va falloir que je me renseigne.

Isabelle : Et la prime pour l'emploi ?

Thierry : Ah ! La prime pour l'emploi, c'est quand vous travaillez. Comme je ne travaille pas, je n'y ai pas droit.

Isabelle : Mais vous en avez entendu parler ?

Thierry : Oui, oui. En ayant mon CES, ça va marcher. Parce que je vais travailler, c'est comme un emploi en fait.

Isabelle : C'est un emploi aidé.

Thierry : Voilà, c'est ça.

Isabelle : Comment vous êtes arrivés à CAP Revivre ?

Thierry : Par l'assistante sociale. Non, au début, j'étais au Tremplin, c'est un foyer d'urgence, quoi.

Isabelle : Un foyer d'accueil d'urgence ?

Thierry : Oui, c'est ça. C'est-à-dire que c'est un foyer qui vous prend deux mois maximum.

Isabelle : Parce que vous étiez à la rue ?

Thierry : Oui, oui, oui. Dès que je suis sorti de l'hôpital psychiatrique, j'ai trouvé une assistante sociale qui m'a dit : « On va vous mettre au Tremplin ». Donc j'étais au tremplin et j'ai demandé s'il y avait un autre foyer et il y avait Revivre. Donc j'ai fait une demande, un rendez-vous à Revivre, pour voir s'il y avait de la place. Je suis resté au moins deux mois au Tremplin, en attendant de venir à Revivre.

Isabelle : Ici, ils font aussi hébergement ? Hébergement, plus des ateliers ?

Thierry : Oui, les ateliers c'est du CAP, ça fait partie de Revivre aussi, et Tremplin, et CAP. Ça fait le même.

Isabelle : Ah, d'accord. Donc vous êtes dans un foyer d'hébergement ici. Et vous payez un loyer ?

Thierry : Oui, je paie un loyer. Oui. Ils appellent ça une redevance (Rire).

Isabelle : Vous avez le droit à l'APL ?

Thierry : Oui, oui. Mais enfin, ça se fait automatiquement.

Isabelle : Et vous savez combien vous avez d'APL ou pas ?

Thierry : Je ne sais pas. Je ne m'en rappelle plus. J'ai le papier, mais je ne m'en rappelle plus. Pas grand-chose. Je touche 800 € de chômage donc je n'ai pas beaucoup d'APL.

Isabelle : Vous avez beaucoup à payer pour votre logement ?

Thierry : Non, je paie 200 €.

Isabelle : 200 € pour être nourri et logé ?

Thierry : Voilà, tout à fait. Nourri, logé, voilà c'est ça.

Isabelle : Est-ce que vous avez d'autres aides ?

Thierry : Non.

Isabelle : Est-ce que ça vous est arrivé de demander des aides ? Je ne sais pas moi, quand vous viviez en appartement avec votre femme pour l'EDF ou autre ?

Thierry : Non. Je n'en ai jamais demandé. Je travaillais, tout ça, non, non, non. Ma femme, maintenant, elle demande des aides. Parce que, vu qu'elle est toute seule, elle demande des aides, tout ça. Mais moi, jamais. Depuis le temps que je travaille, je n'ai jamais demandé d'aides.

Isabelle : Vous êtes déjà allé au Secours Populaire ?

Thierry : Non.

Isabelle : Jamais vous n'avez eu à faire à des associations caritatives pour vous donner un coup de main ?

Thierry : Non, jamais.

Isabelle : J'espère que vous allez avoir votre CES.

Thierry : Oui, oui, normalement, c'est parti. Je dois l'avoir au mois de février.

Isabelle : Pendant six mois ?

Thierry : Oui, oui, pendant six mois, et peut-être renouvelable pendant six mois, je ne sais pas. Mais bon, ça ne m'empêche pas de chercher du travail en même temps. Parce que là, je suis suivi par CAP Emploi parce que j'ai un handicap au niveau des oreilles. C'est CAP Emploi qui gère aussi, s'il y a du travail ou pas.

Isabelle : Vous savez combien d'heures vous allez travailler par semaine ?

Thierry : Vingt heures par semaine.

Isabelle : Dans quel secteur ici, au niveau des ateliers ?

Thierry : Conditionnement, c'est pour les cartons. Pour ranger les cartons, donner du matériel à tous les gens qui travaillent quoi.

Isabelle : Là, vous n'avez pas encore commencé. Vous êtes ici par rapport à l'hébergement. Comment occupez vous vos journées ?

Thierry : Là, je travaille. Donc, je m'occupe déjà pendant trois jours après je vais en rendez-vous. Je me promène. Je range ma chambre. Je m'occupe, quoi, un peu.

Isabelle : Je ne sais pas, c'est pour ça que je demande. En dehors du travail car il n'y a pas que le travail dans la vie quels sont les intérêts des uns et des autres, quoi.

Thierry : On joue au billard, tout ça. Je me promène. C'est tout.

Isabelle : Vous avez des amis ?

Thierry : Non, pas vraiment. Si ! J'en ai un en fin de compte. Un qui travaille actuellement ici et on s'entend bien.

Isabelle : Vous jouez au billard. Vous faites partie d'un club ?

Thierry : Non, non, c'est comme ça. Il y a un truc de billard là-bas et il y a un baby foot. Ça occupe l'esprit, quoi ! Je lis aussi.

Isabelle : Vous lisez ?

Thierry : Oui, des bandes dessinées. (Rires)

Isabelle : Des bandes dessinées. C'est très branché, les bandes dessinées. Il y a plein de choses intéressantes dans les bandes dessinées. Vous êtes bien loti en librairies ici. Il y a de belles librairies à Caen.

Thierry : Oui, oui. Mais là, on nous les prête les bouquins, c'est déjà ça. (Rire)

Isabelle : Ou dans les bibliothèques. Dans les bibliothèques, il y en a des bandes dessinées. Et comment vous envisagez votre avenir ?

Thierry : Ben, déjà, trouver un travail. C'est très important un travail, un logement. Et puis, m'occuper de mes enfants, m'occuper de moi et de retrouver une autre femme plus tard. Refaire ma vie, quoi. Mais pour l'instant, c'est dur car je suis en pleine dépression. En fin de compte, c'est très dur.

Isabelle : Depuis quand êtes vous sorti de l'endroit où vous étiez pour votre dépression ?

Thierry : Eh bien depuis le mois de mai. C'est déjà...

Isabelle : Ah oui, ça fait un moment.

Thierry : C'est très vieux, oui.

Isabelle : Mais vous êtes toujours sous traitement, c'est ça que vous voulez dire ?

Thierry : Oui, oui, je suis toujours sous traitement. Une dépression, c'est très long. Puis, bon, j'ai perdu ma femme, je suis rentré dans un foyer. C'est un changement total. Radical.

Isabelle : Depuis quand, ça ?

Thierry : Depuis le mois de mai en fin de compte, depuis que je suis sorti du.... Ma femme, elle a retrouvé quelqu'un d'autre. Ça fait mal aussi. Il faut que je porte le deuil de ça, de tout ça. Beaucoup de choses.

Isabelle : Mais vous êtes aidé, épaulé par rapport à tout ça ?

Thierry : Oui, oui. Il y a un psychologue qui dépend du CHRS qui me suis, quoi. J'ai aussi un alcoologue parce que je me suis un petit peu mis dans l'alcool aussi. Donc je suis suivi par un alcoologue au [incompréhensible].

Isabelle : Vous êtes soutenu quand même.

Thierry : Voilà, je suis soutenu.

Isabelle : Vous n'êtes pas tout seul par rapport à tout ça.

Thierry : Non, non, je suis soutenu.

Isabelle : C'est bien, si vous allez faire votre CES...

Thierry : Oui, mais bon. Je suis perdu, c'est autre chose. Un travail qui me plaît. Là, ça va me plaire parce que c'est dans les critères, mais il faut que j'ai un salaire plus important et un boulot à l'avenir.

Isabelle : Il faut y aller par étapes aussi.

Thierry : L'avenir, elle est pas belle pour moi : pas de travail, plus de femme. Le moral, il n'est pas très, très bon...

Isabelle : On ne se reconstruit pas en un jour, aussi...

Thierry : Non, non, je sais bien.

Isabelle : Ne pas vouloir aller trop vite. Il y a des choses quand même qui ont avancé...

Thierry : Bon, l'avantage, c'est que j'ai l'hébergement et tout. Je m'occupe un peu l'esprit au niveau du travail.

Isabelle : Et là, vous allez être occupé vingt heures par semaine... à travailler avec d'autres...

Thierry : Voilà ! Oui, oui.

Isabelle : Comment le voyez-vous votre travail ?

Thierry : Au début ça va être dur. Déjà, je me mets en condition au niveau des ateliers, quoi. Mais au début, ça être dur.

Isabelle : Qu'est-ce qui va être dur ?

Thierry : De changer... De trouver un emploi... De savoir si jamais je vais être bon ou pas bon. C'est ça le problème, de savoir. C'est ça le problème. On ne sait jamais. C'est peut-être une expérience à avoir. Il faut savoir aussi le boulot que je vais faire après.

Isabelle : Après votre CES ?

Thierry : Oui, après mon CES. Même pendant mon CES, parce que je peux trouver un autre travail.

Isabelle : Ça c'est votre objectif, de trouver un travail pendant votre CES.

Thierry : Tout à fait. Ah oui, je ne vais pas rester en CES constamment. En plus, ça ne dure qu'un an, un CES.

Isabelle : Vous voulez profiter de l'activité du CES pour trouver du travail.

Thierry : Je suis allé à l'ANPE aussi pour trouver du boulot.

Isabelle : Vous allez régulièrement à l'ANPE ?

Thierry : Une fois par semaine, oui, ou des fois tous les quinze jours, ça dépend.

Isabelle : Comment ça se passe à l'ANPE ? Vous êtes bien suivi ?

Thierry : Non à l'ANPE, c'est-à-dire que je regarde les annonces, c'est tout. Je suis suivi par le CAP Emploi. C'est lui qui me suit au niveau du travail. Il me demande si je suis allé à l'ANPE, si j'ai regardé les annonces. Je lui dis : « Non, il n'y a rien pour l'instant ». Et lui, quand j'y vais, il tapote sur son ordinateur, pas que sur l'ANPE... en général. En ce moment, sur Caen surtout. Et moi, je veux trouver du travail sur Deauville, tout ça. Parce que j'ai mes enfants qui sont là bas. Je veux être plus proche d'eux. C'est pareil, en ce moment, je suis sur un travail. J'ai un rendez-vous. Mais le problème, c'est qu'en fin de compte, il y a trop de kilomètres. Trop de kilomètres.

Isabelle : C'est où ?

Thierry : C'est à Honfleur. C'est à Aldi, pour être contrôleur de palettes. Mais le problème, c'est qu'en fin de compte, le responsable qui a pris le rendez-vous, il dit qu'il y a trop de kilomètres. Mais je lui ai expliqué que c'est pour quelques mois. Que j'ai assez de ressources pour prendre un studio dans le privé. Voilà, j'attends la réponse.

Isabelle : Vous avez déjà une piste.

Thierry : Mais, à mon avis, on est pas mal sur la demande, alors... ils vont prendre les gens les plus près. Voilà.

Isabelle : C'est à combien de kilomètres d'ici, Honfleur ?

Thierry : 65 kilomètres. C'est quand même pas mal de route.

Isabelle : Oui, ça veut dire que vous logez là bas.

Thierry : Voilà. Mais pour l'instant, je n'ai pas beaucoup de ressources donc je ne peux pas me loger. C'est ça le problème. Si j'avais des ressources, encore... Si j'avais de l'argent de côté, encore, je pourrais. Mais là, pour l'instant il n'y en a pas.

Isabelle : Et là, au niveau des aides par l'ANPE ? Je n'en sais rien, au niveau du logement ?

Thierry : Oui, oui, mon référent, à Revivre, il m'a dit d'écrire aux sociétés de HLM. Mais le problème, c'est qu'avec les HLM, il faut attendre deux- trois ans pour avoir quelque chose. Et je n'ai pas de meubles donc, ce qui m'intéresse, c'est un petit meublé, quoi. Les meubles... J'ai tout laissé à ma femme. Bon, j'ai une télévision, tout ça, mais... C'est un studio qu'il me faut, pour faire à manger parce qu'une piaule, ce n'est pas évident pour faire à manger. Un petit truc. Mais bon, il faut travailler. Parce que si jamais vous ne travaillez pas, vous ne l'aurez pas. Il faut des fiches de paie et il faut avancer l'argent, ça coûte cher, ça. C'est pour ça que j'ai peur aussi. Pour l'instant, la priorité, c'est le travail. Si je ne trouve pas sur la côte, ce sera sur Caen. Si j'ai pas les moyens, je trouverai sur Caen, quoi ! À Caen, il y a quand même le moyen de trouver un omnibus, tout ça.

Isabelle : Il y a un tram ici ?

Thierry : Oui, un tram aussi. Ça c'est bien, c'est bien.

Isabelle : Il y a l'air d'avoir de bons moyens de transport.

Thierry : Oui.

Isabelle : Vous avez les transports gratuits ?

Thierry : Non, je n'y ai pas droit parce que, vu que je dépasse les quotas, le plafond, donc je n'y ai pas droit.

Par contre, j'y aurai droit quand j'aurais le CES. J'y aurai droit. Je ferai la carte.

Isabelle : Est-ce qu'il y a des choses sur lesquelles, vous aimeriez revenir par rapport au travail ?

Thierry : Par rapport au travail, si ! J'aimerais bien trouver un travail et puis, comme je vous ai expliqué, un boulot, un studio et puis revoir mes enfants plus régulièrement. Là, j'ai le droit de visite quoi, de visite... De me rendre chez ma femme, quoi ! J'ai le droit tous les quinze jours de...

Isabelle : D'aller les voir chez elle.

Thierry : Chez elle, le week-end. Mais ça va changer parce qu'elle est allée voir son avocat vu qu'elle a trouvé quelqu'un d'autre. Elle veut changer. Elle veut que je voie mes enfants dans un endroit neutre. Si je ne les vois que deux heures sous une surveillance, ça ne m'intéresse pas. Moi, ce que je veux, c'est voir mes enfants... avec moi, quoi ! Donc, là, dès que je vais avoir mon CES, je vais faire une demande d'appartement relais, ce qui me permettra le week-end de descendre les chercher.

Isabelle : C'est quoi, un appartement relais ?

Thierry : Un appartement relais, c'est un appartement quoi, qui est pris pour être indépendant en fin de compte du foyer. Pour être plus libre, en fait.

Isabelle : Dans le cadre de l'association ?

Thierry : Voilà, tout à fait.

Isabelle : C'est eux qui gèrent.

Thierry : Oui, c'est ça, tout à fait, tout à fait.

Isabelle : Ils ont quel âge vos enfants ?

Thierry : Ma fille elle a quatre ans et mon fils a huit ans. C'est tout jeune. Régulièrement, elle me téléphone deux fois par semaine pour savoir ce qui se passe, tout ça. Mais bon, ils me manquent.

Isabelle : Ils vous manquent...

Thierry : Oui, ils me manquent.

Isabelle : Vous leur téléphonez ?

Thierry : Je ne peux pas leur téléphoner parce que ma femme, elle a changé d'adresse. C'est elle qui me téléphone parce qu'elle ne veut plus de... que je téléphone.

Isabelle : Vous envoyez des cartes postales ?

Thierry : Non.

Isabelle : Vous savez les enfants aiment bien les cartes postales. Oui, avec des animaux. Ça ils adorent. Vous pourriez le faire...

Thierry : Le week-end prochain, pas ce week-end là, l'autre, je descends les prendre. Je descends le week-end les voir. Je vais être avec eux.

Isabelle : Vous serez heureux.

Thierry : Oui, je serais heureux.

Isabelle : C'est motivant, quand même ?

Thierry : Ah oui. Ah oui, ces petits bouts.

Isabelle : Ça aide à rester debout. Ils ont besoin de vous.

Thierry : Ah oui... (Sourires qui s'entendent). C'est vrai que c'est... Voilà !

Isabelle : Je vous remercie

C'est à Cap Revivre (voir entretien n°20) que j'ai rencontré Brigitte, femme dynamique et directe. Une fois l'enregistrement terminé, Brigitte m'a raconté son calvaire et les tourments qu'elle vit depuis qu'elle a appris l'inceste qu'a subi sa fille... Son visage en est marqué.

Isabelle : Bonjour Brigitte. Racontez-moi un peu. Vous venez de me dire que vous êtes allée jusqu'en... On parlait des classes de CPPN, à l'époque, il y a quelques années. C'était quand même bien parce qu'on apprenait la couture, on apprenait la cuisine. Au moins on sortait de l'école en ayant un savoir-faire...

Brigitte : Voilà, exactement !

Isabelle : Donc, vous êtes allée à l'école jusqu'à quel âge ?

Brigitte : Quinze ans et demi.

Isabelle : Et qu'est-ce que vous avez fait après, à quinze ans et demi ?

Brigitte : Eh bien, j'ai eu ma fille. Je me suis occupée de ma fille.

Isabelle : À quinze ans et demi, jeune maman ?

Brigitte : Oui, voilà. J'ai fait des ménages. Après, j'ai ma mère qui est venue à mon domicile. J'ai eu cinq enfants donc je me suis occupée de mes enfants.

Isabelle : Vous viviez quand même avec un homme ou pas ?

Brigitte : Ah, j'étais mariée.

Isabelle : Vous vous êtes mariée à quinze ans et demi, c'est ça. Vous avez eu votre petite fille...

Brigitte : Donc, après j'ai eu quatre garçons.

Isabelle : Après les garçons sont arrivés... (Rires)

Brigitte : Donc, on s'est occupé des enfants. Bon, il y avait ma mère qui était handicapée qui vivait à mon domicile. Donc, ça m'arrivait de trouver des petits boulots à faire, comme ça.

Isabelle : C'était des boulots au noir ?

Brigitte : Ah non, non, non. J'étais déclarée, non. Et puis après, il y a eu le divorce.

Isabelle : Vous faisiez quoi comme boulots ?

Brigitte : Il y a eu des ménages. J'ai travaillé à la papeterie à Hamelin mais j'ai fait beaucoup de ménages.

Isabelle : Chez des particuliers ?

Brigitte : Non, entreprises, du ménage industriel.

Isabelle : Du ménage industriel et vous gagniez bien votre vie à ce moment-là ?

Brigitte : Ah non, non, pas du tout. Je faisais... Je me rappelle à une époque, je faisais trois heures le soir dans un garage. Dans le mois, ça me faisait 1600 francs à l'époque. Donc, c'était vraiment pas grand-chose.

Isabelle : Et votre mari, il faisait quoi ?

Brigitte : Il était chauffeur routier. C'était dans les citernes.

Isabelle : Donc, il avait son salaire fixe. Vous viviez avec son salaire fixe et votre petite paye...

Brigitte : Voilà. Et puis, bon, la CAF qu'on pouvait toucher pour les cinq enfants. Mais bon, on vivait quand même bien, on n'était pas...

Isabelle : C'était bien.

Brigitte : Par rapport à maintenant, c'était bien.

Isabelle : Vous aviez une maison ?

Brigitte : Oui, on avait une maison en HLM. Au début, on était en appartement. Mais du jour où j'ai eu ma

mère qui venue vivre avec nous, qui était handicapée ; on a eu un petit pavillon. C'est pour ça, quoi. Je suis repartie en appartement donc.

Isabelle : Ça a duré combien de temps, ces années...

Brigitte : Ah, jusqu'en 95... Jusqu'à ce qu'il y ait le chaos... Carrément, la descente aux enfers.

Isabelle : Qu'est-ce qui s'est passé ?

Brigitte : Ma mère est décédée. Ma fille m'a avouée que son père abusait d'elle. Donc... ça a été... la descente... aux enfers... Et depuis, je n'arrive pas à remonter. Je suis dans une galère... C'est des dettes, c'est chercher des petites pièces pour manger.

Isabelle : Qu'est-ce que vous avez fait à ce moment-là ?

Brigitte : Qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai essayé de me remettre d'aplomb. J'ai mes enfants. J'en ai un qui m'a fait une très grave dépression, donc je me suis beaucoup occupé de lui. Je l'ai remis dans le rail. À la suite de ça, quand j'ai vu que mon fils allait mieux, que mon dernier allait mieux et que moi j'allais mieux. C'est là-dessus, que je suis venue pour travailler ici.

Isabelle : Depuis combien de temps ?

Brigitte : Alors là, je suis rentrée le 17 mai 2004.

Isabelle : Ça ne fait pas un an.

Brigitte : Non, ça fait pas un an. J'ai d'abord commencé à travailler en pécule puis après on m'a proposé un CES.

Isabelle : C'est quoi en pécule ?

Brigitte : Le pécule. Eh bien on travaille sur des tables. On prépare du tulle pour les mariages. On prépare des cahiers. On fait plein de choses, c'est varié. C'est intéressant. On travaille pour [nom d'une entreprise]. On fait pas mal de choses intéressantes. On ne fait jamais la même chose. Et puis après, on m'a proposé un CES en tant que chauffeur, aide moniteur chauffeur-livreur.

Isabelle : Chauffeur livreur... Je vous vois bien faire ça ... (Rires)

Brigitte : J'aime conduire, donc...

Isabelle : Ah oui, je vous vois bien faire ça.

Brigitte : Donc, je distribue le travail au gars, aux filles. Je vais livrer... je range. J'ai fait pas mal de choses. C'est varié. C'est pas la routine, c'est pas l'ennui.

Isabelle : D'accord. Ça vous plaît ?

Brigitte : Oui ça me plaît. Ah oui, parce que je ne peux pas rester comme ça... Il faut que je fasse quelque chose. (Rires)

Isabelle : Qu'est-ce qui vous a amené ici ?

Brigitte : Ben moi, ce qui m'a amenée ici, c'est que j'avais un ami qui travaillait ici en tant que CES chauffeur. Et puis, avec sa femme, il a vu que je galérais, tout ça. Alors il m'a dit : « Pourquoi tu ne viens pas là où je suis ? ». Il m'a dit : « Tu te ferais déjà 42 € la semaine ». Et c'est vrai que je me disais « 42 €, c'est peut-être pas grand-chose, mais ça aide quand même ».

Isabelle : Vous faites combien d'heures ?

Brigitte : Moi, je fais vingt heures par semaine.

Isabelle : Vous faites vingt heures par semaine et vous gagnez 42 € ?

Brigitte : Ah non, non, non, non. C'est quand on était en pécule. Voilà, c'est un petit point qu'ils nous donnent. C'est vrai, que ça aide quand même.

Isabelle : Vous avez commencé par le pécule. Ça a duré combien de temps ?

Brigitte : Ça n'a pas duré longtemps parce qu'ils m'ont pratiquement... J'ai commencé le CES le 1er septembre.

Isabelle : Vous êtes arrivée en mai. Quatre mois en pécule et après en CES. Là, vous faites vingt heures par

semaine. Vous savez combien vous êtes payée ?

Brigitte : Heu 546 ou 549.

Isabelle : Et comment vivez-vous ? Parce que ça ne suffit pas pour faire vivre votre famille ?

Brigitte : Ben non. On essaie de faire ce qu'on peut.

Isabelle : Vous êtes aidée, vous avez des aides, par la mairie, le Conseil Général, par l'EDF...?

Brigitte : Non, non, rien du tout. Dès qu'on demande... Ah, l'EDF par contre, c'est prélevé tous les mois. On a reçu un papier pour avoir une réduction mais apparemment c'est de 1 €... Donc on ne va pas aller loin. Ça fera 1,40 € de réduction.

Isabelle : Sur votre facture ?

Brigitte : Voilà ! Mais bon, la semaine dernière j'ai eu un huissier pour l'eau. J'ai eu très peur.

Isabelle : Et pour l'eau, vous ne faites pas des demandes d'aide ?

Brigitte : Pour l'eau, ils ne sont pas très, très... conciliants, non !

Isabelle : Vous avez une assistante sociale ou quelqu'un ?

Brigitte : Quand je vais voir l'assistante sociale, je n'arrive jamais à obtenir ne serait-ce que des bons alimentaires. Donc, avant, on pouvait aller au CCAS. Maintenant on ne peut plus. Il faut aller voir l'assistante sociale. Et c'est l'assistante sociale qui dit si elle est d'accord pour donner des bons de service ou pas.

Isabelle : C'est quoi des bons de service ?

Brigitte : C'est comme des tickets restaurant. On va dans les magasins et on paie avec des bons de service. Et c'est vrai que des fois, ça aide. Mais bon, ça ne marche plus. Alors, si l'assistante sociale elle est bien lunée, si elle a envie, ça va... Mais le trois-quarts du temps, on obtient rien, rien du tout.

Isabelle : Est-ce que vous allez des fois au Secours Populaire, au Restos du Cœur ?

Brigitte : Avant j'y allais. Mais comme maintenant, les jours où les Restos du Cœur sont ouverts et bien je suis là, donc je ne peux plus il y aller. Mais là, je vais redemander à l'assistante sociale parce que j'avais le droit... Vous savez, ils font un petit commerce où on paie 20 % de moins sur notre facture et on a le droit à tant par semaine.

Isabelle : Est-ce que ce n'est pas une épicerie sociale ?

Brigitte : Je ne sais plus comment ça s'appelle. C'est juste à côté en plus. Je vais redemander à l'assistante sociale qu'elle me refasse une carte pour que je puisse y retourner.

Isabelle : Oui, parce que ça donne un coup de main quand même.

Brigitte : Moi, je vois, j'avais le droit à 69 € par semaine. Et bien, ça ne me faisait payer que 11 € sur la facture. Il n'y a que des produits de marque. Il y a de la viande, de la lessive. Il y a des gâteaux. Il y a des produits laitiers, le lait, beaucoup de choses... Quand on va, ne serait-ce qu'à Leclerc, et bien la facture elle est... et non, on a rien dans le caddy.

Isabelle : Et votre mari, il paie une pension alimentaire ?

Brigitte : Et non, parce qu'il est incarcéré, donc pas de pension alimentaire. (Silence) En plus, il m'a laissé... Il m'avait laissé beaucoup de dettes. Ça se chiffrait à plusieurs millions. J'avais fait faire un dossier de surendettement. Et là, le dossier de surendettement, ça y est. Ils m'ont effacé toutes les dettes.

Isabelle : Ah, c'est bien...

Brigitte : Là, j'ai été soulagée, vraiment. Parce que ça se chiffrait à plus de 10 millions [d'anciens francs].

Isabelle : C'est bien. Quel soulagement ! (Rires)

Brigitte : Je suis passée devant le juge, j'avais peur, mais bon, après... De toute façon, à la Banque de Juliette, ils m'avaient dit : « Ne vous inquiétez pas, ce sera effacé ». Mais bon, je n'y croyais pas... mais effectivement...

Isabelle : Tant qu'on n'a pas le papier sous les yeux...

Brigitte : Non, non, non. Et je vous jure que quand j'ai reçu le courrier, alors là... Ça a été un poids de moins.

Isabelle : Énorme.

Brigitte : Eh bien oui, on ne dort plus. On a toujours peur. La porte, elle sonne, on n'ose pas ouvrir. On panique. Le peu qu'on a, on veut le garder. Mais même, même si au fond de nous-même, on n'est pas contre de payer. Mais bon, moi, je vois avec mon eau. J'ai pas contre de payer mes 20 €. Mais à chaque fois que je voulais payer, allez, hop ! Il m'arrivait autre chose. Alors, à chaque fois... Mais bon, ils m'avaient mis l'huissier pour 230 €, quand même. Et puis, il y en a qui arrivent à avoir... C'est ça que je ne comprends pas. Il y a des fois où il y a des injustices aussi. Là, il me reste encore des retards de loyer. Je me dis, avec mon CES, je vais arriver à... Là, on m'a renouvelé jusqu'au 15 mars. Moi je pensais qu'on allait me renouveler encore six mois mais on m'a renouvelé jusqu'au 15 mars. Je ne sais pas si je vais aller au-delà.

Isabelle : Renouvelé quoi ?

Brigitte : Renouvelé mon CES. Lysiane [la responsable du CAP], elle m'a dit hier : « Je vous renouvelle jusqu'au 15 mars ». Moi, ça m'a fait mal. Je pensais être renouvelée six mois. Je me disais : « Hop, ça va me permettre d'enrayer. » Parce que j'ai encore 500 € à donner pour mon loyer.

Isabelle : Vous n'en n'avez pas parlé à Lysiane ?

Brigitte : Non, non. J'évite de trop... J'aime bien me débrouiller par moi-même. J'aime pas trop... Comme aller voir l'assistante sociale, j'évite d'aller la voir. Parce que quand je vais la voir, elle me parle autour de mes enfants. Je suis d'accord. Comme mon fils, il a eu des problèmes de santé. L'autre, il a des problèmes, il a des tendances suicidaires. Mais bon, c'est ce que je dis, d'accord que l'on parle des enfants, mais il faut voir aussi s'ils nous aident. C'est bien aussi pour les enfants. Parce que si je demande des aides, c'est pour mes enfants. L'assistante sociale, la seule chose qu'elle sait faire c'est : « Comment va Jordan, comment va Jimmy ». Au bout d'un moment, c'est bon, je m'en vais. Comme je suis d'un caractère explosif (Rires). Moins qu'avant, j'arrive à me calmer. Par rapport à avant. Pff.... On ne pouvait rien me dire, j'explosais. Direct j'explosais. Maintenant j'arrive...

Isabelle : A vous adoucir ?

Brigitte : Ah oui, oui. Je me dis : « Après tout, on verra bien... ».

Isabelle : Donc vous êtes restée très longtemps sans travailler...

Brigitte : Ben oui.

Isabelle : Vous avez élevé vos enfants.

Brigitte : Voilà. Toujours mes enfants d'abord.

Isabelle : Vous en avez cinq ! Ce n'est pas rien.

Brigitte : En plus, j'avais ma mère qui avait une sclérose en plaques, qui était à la maison. Donc, qui avait besoin quand même d'une présence continuelle. Et après, il a fallu que je retravaille. C'est bien, être la maison, mais au bout d'un moment... Quand on a fait le ménage, quand on a fait la couture, la broderie, la cuisine... Bon ça, mais il y a des fois on a besoin d'autre chose. Et puis voir du monde, aussi. Voir du monde, ça me donne le moral, je suis plus gaie, je rigole plus. Qu'avant, je restais plus dans mon cocon, chez moi, à regarder ma télé, en train de broder, de faire à manger, allez chercher les enfants à l'école, les remmener... Pas d'amis, personne autour de moi, pas de famille. Toujours toute seule avec les enfants. C'est tout. Maintenant, j'explore plus. Et puis il y a des choses que je me dis, après tout, il y a pire que moi. Parce que je vois ici des femmes, des hommes qui sont en foyer. Je me dis : « J'ai quand même mon chez-moi, mes enfants ». Tandis que là, ils sont en foyer. Leurs enfants, ils ne les voient pas, ou alors... Je vous dis, il y a pire que moi. Donc, déjà, ça me motive à me dire : « Bon, ben, petite mère, si tu ne veux pas devenir comme eux, à toi de bouger ! ». Ça motive. Ça motive de se trouver... Parce qu'on voit toujours qu'il y a pire que nous. Parce que quand on est tout seul, on ne voit que notre misère. On ne voit pas ce qu'il y a dehors. Mais après, c'est quand on... On se dit : « après tout, je ne suis pas si... J'ai des dettes, c'est vrai. J'ai du mal à finir mes mois, c'est vrai. Mais bon, il y a pire que moi. Moi, j'ai un toit où il fait chaud. Alors qu'eux, eux ils ont... rien, rien du tout ». Alors je me dis : « Dans mon malheur, je suis quand même bien lotie ». C'est à moi de faire tout... pour gravir... monter... m'en sortir. D'autant que là, mon dernier a 15 ans. Je peux me dire que je peux aller travailler ; il peut aller à l'école tout seul, il peut rentrer tout seul. Avant, je ne pouvais pas me permettre. Parce qu'ils étaient trop jeunes. Parce qu'on ne

laisse pas, avec tout ce qui peut se passer... Et puis nous, avec tout ce qui s'est passé chez nous, donc... Bon, ben, on avait la crainte, on avait la peur que maintenant on se dit : « Allez hop, on peut y aller. »

Isabelle : Vous vivez plus dans la sécurité, maintenant.

Brigitte : Ouais, ouais, ouais...

Isabelle : Vous êtes plus en sécurité ?

Brigitte : Ouais, ouais. Mais j'ai toujours une petite peur, parce que je me dis que quand le père de mes enfants, il va ressortir... Parce qu'il m'a menacée. J'ai toujours une petite peur, de ne pas être prévenue. L'avocat m'a dit : « Si ! Vous serez prévenue parce que vous étiez partie civile ». Mais j'ai toujours peur de ne pas être prévenue. Et d'un jour, d'ouvrir la porte, et puis...

Isabelle : Vous ne savez pas quand il va sortir ?

Brigitte : Non. Il avait pris douze ans. Normalement, il en fait neuf ans fermes, mais après, on ne sait pas. Étant, moi, partie civile, on doit normalement... Le juge de la correctionnelle doit m'envoyer un courrier en me disant : « M. Untel doit sortir tel jour, à telle date ». Normalement, je devrais être prévenue, étant partie civile. Mais j'ai toujours peur qu'on ne me prévienne pas. Qu'on me prévienne après qu'il soit sorti et que j'ouvre la porte et qu'il soit derrière... (Silence) Mais bon, j'évite d'y penser à ça.

Isabelle : Ce n'est peut-être pas tout de suite ?

Brigitte : Non, non, non. Il y est depuis décembre 99.

Isabelle : Ce n'est pas tout de suite quand même.

Brigitte : Non, non, non, normalement ! On verra. Il ne faut pas que je vive dans la peur non plus.

Isabelle : De toute façon ça ne change rien, ça va vous pourrir la vie, sinon !

Brigitte : C'est ce que ça me faisait au départ. C'est ce que ça faisait, parce que je n'osais plus sortir. Parce qu'il m'avait dit : « Ouais, ne t'inquiète pas. Le soir, tu rentres, tu peux faire de mauvaises rencontres. Je peux t'envoyer des mecs ». Alors, une voiture qui me suivait, c'était une catastrophe. Je faisais des détours et des détours en attendant qu'elle arrête de me suivre, mais elle prenait le même chemin que moi... (Rires) et je me retrouvais à des kilomètres et des kilomètres... Et en fin de compte, c'était la peur, quoi ! Alors que maintenant, non. Une voiture qui me suit, si je vois qu'elle me suis pendant trop longtemps, je regarde et si au bout d'un moment, je m'arrête à un feu rouge et l'air de dire... Si vraiment, vraiment je sens que... Mais maintenant j'arrive à prendre ça... à la légère.

Isabelle : Vous avez appris à vivre toute seule aussi, je pense...

Brigitte : Oui voilà ! J'ai appris à...

Isabelle : A dompter vos...

Brigitte : A dompter ma peur et aussi à être plus sûre de moi, déjà. La chose qui se passait, c'est qu'avec mon ex-mari, il me mettait toujours plus bas. Et puis, j'avais perdu toute la confiance que j'avais en moi, toute la vitalité, tout ce que j'avais de bon avant de le rencontrer. Quand il était parti, j'étais devenu une loque. J'avais plus envie de rien. J'attendais le matin qu'il me donne les sous pour acheter mon paquet de cigarettes et puis la baguette de pain. Puis maintenant, j'ai appris à revivre, à prendre des initiatives, à dire « Tiens, allez hop, on va faire ça. » Ne plus attendre qu'on me dise : « Oui, t'as le droit. Non, t'as pas le droit ».

Isabelle : C'est vous qui décidez de votre vie.

Brigitte : Voilà ! C'est plus lui qui décide à ma place. Et ça, ça aide beaucoup.

Isabelle : C'est bien ça, quand même, non ?

Brigitte : Bah, bien sûr ! Parce que quand on a vécu avec quelqu'un qui gère votre vie et que vous avez envie de faire autre chose et que la personne, elle gère votre vie... Vous ne faites rien, parce que vous avez peur. Donc après, on apprend à devenir plus forte.

Isabelle : On ne perd pas ça. On ne perd pas ça !

Brigitte : Non, on devient plus forte. Plus forte ! Puis, on ne voit plus pareil. Parce qu'il y a des choses qu'on avait oubliées et que maintenant, on se dit « Tiens, j'avais oublié... ». Puis, on a envie de s'en sortir.

Enfin moi, personnellement, j'ai envie de m'en sortir.

Isabelle : Ça se voit !

Brigitte : J'ai envie d'avoir un salaire pour pouvoir offrir aux enfants ce qu'ils ont tout loupé. J'essaie de faire ce que je peux, mais... J'aimerais avoir un salaire pour pouvoir leur offrir ce qu'ils ont manqué dans toutes ces années là, quoi ! Et puis, moi, il y a une chose qui me rend vite malade, c'est quand il n'y a rien dans les placards. Alors, dès que les placards sont vides, moi, c'est une catastrophe. Alors, je fais pleins de courses, pleins de courses, pleins de courses. Il faut que je remplisse mes placards.

Isabelle : Ça vous sécurise.

Brigitte : Ah ouais, ouais. Et après, quand je vois que ça diminue, que je n'ai plus d'argent pour... Ça me rend malade. Voir mes placards qui se vident de nourriture, je ne supporte pas !

Isabelle : Il faut aller à l'épicerie sociale.

Brigitte : Oui. Avant, ici, c'était bien. L'ami qui m'a amenée ici, il m'a dit qu'avant, ici, tous les jeudis, ils donnaient un colis. Mais apparemment ils ont arrêté de le donner. Mais c'est vrai qu'ils auraient dû continuer à le donner. Parce que je vois, ça aide beaucoup. Comme là, à la fin du mois, quand on n'a qu'un salaire, j'aurais quelques colis. Ne serait-ce que le lait, du beurre, des matières premières, quoi !

Isabelle : Vous ne pouvez pas organiser votre temps avec eux, pour aller au Restos du Cœur, par exemple, ou au Secours Populaire ?

Brigitte : Bah, non. Ce qu'il y a, c'est que le lundi, il y a des distributions mais ils ne donnent rien. Les meilleures distributions, c'est le mardi et le jeudi. Et puis, moi, je préfère faire des journées qui se suivent. Alors lundi et mardi, c'est le début de semaine, comme mon dernier, le jeudi et le vendredi, ce sont les jours où il a le moins de cours, donc ça me permet de rester avec lui. Bon, il ne faut pas oublier que maintenant, maman, elle travaille. Mais au départ il y a un manque. Je l'ai bien ressenti. Parce que les enfants, je l'ai bien vu par rapport à leur comportement qu'ils avaient avant quand j'étais à la maison et celui qu'ils ont eu une fois que je travaillais. J'ai vu qu'il y avait un petit... J'en ai parlé avec eux. Parce que nous, chez nous, dès qu'il y a un problème... J'ai une table, on se met autour de la table et puis on discute. Quand j'avais passé au juge des enfants – justement pour mes enfants, au niveau du divorce et par rapport à ce qui s'est passé avec mon ex-mari... –, le juge, il avait dit : « Ca, c'est bien ». Je dis « Oui, nous on fait la table ronde ». Quand ça va pas, je prends mes gars et la merde, elle sort. On recrache, on est bien, on a dit ce qu'on avait à dire. On a dit ce qui n'allait pas. Après, on est bien. Et puis bon, on est très... Comme disait le juge, on est une famille très, très, très solidaire. Il y en a un qui a un problème, aussitôt c'est la masse. On fait tous masse.

Isabelle : Vous faites groupe, bloc.

Brigitte : On est compact. Ça, c'est important, aussi.

Isabelle : Ben oui. D'autant plus quand il y a des problèmes.

Brigitte : Surtout quand on est seule avec des enfants et qu'il y a intérêt à bien gérer le temps, à bien gérer leur vie. L'âge adolescent, si on ne fait pas attention, ça dérape vite.

Isabelle : C'est pour ça que vous voulez être là en fin de semaine.

Brigitte : Oui. Parce que je sais que c'est les jours où il a très peu de cours. Moi ça ne permet d'être là, mine de rien, de jeter un petit coup d'oeil.

Isabelle : En quelle classe est-il ?

Brigitte : La, il est en cinquième parce que j'ai manqué de le perdre il y a deux ans. Il était gravement malade. Il a manqué de mourir. Il a fait deux années... Dès qu'il faisait la rentrée scolaire, septembre, c'était... Il nous faisait une catastrophe, au point de vue santé. Et puis là, cette année, ça a été impeccable.

Isabelle : Ça va mieux.

Brigitte : Ben oui, parce qu'il arrivait... Il va prendre quinze ans aujourd'hui. Il mesure 1 mètre 76.

Isabelle : Ah oui, c'est un grand !

Brigitte : Et en plus, j'ai l'impression qu'il a encore grandi. Alors, je vais le remmener au médecin parce que j'ai l'impression qu'il a encore grandi. Au début, il était tout petit et gros. Une boule. Et depuis qu'il a fait

ce truc-là, il s'est mis à pfft...à grandir.

Isabelle : Des poussées de croissance foudroyantes

Brigitte : Ah oui, oui. Et bien tous les quinze jours, il prend trois centimètres.

Isabelle : C'est ça qui la épuisé, peut-être.

Brigitte : Ah oui, oui. Il a été bien malade, mais maintenant il ne veut plus en parler. Pourtant, je lui dit : « Il faut en parler ». Je le sens bien des fois, quand il a son petit problème intestinal, il panique. Je lui dis : « Panique pas. Tu ne paniques pas ». Aussitôt, je cours. Je garde toujours deux ou trois euros de côté pour acheter du Coca, en cas où il aurait la diarrhée. Parce que je n'ai pas le droit de lui donner des médicaments contre la diarrhée. Donc j'ai toujours deux, trois euros dans une boîte. Je me dis : « S'il choppe la diarrhée, si je n'ai pas de riz... ». C'est radical, le Coca. Il faut enlever les bulles. Il y a toujours trois euros qui traînent pour un paquet de riz et puis du Coca, si vraiment il est pris d'une diarrhée, ou quoi. Parce que lui, ça se bloque. Après, c'est l'hôpital.

Isabelle : Vous avez beaucoup de choses sur le dos.

Brigitte : Ah oui, mais ça va mieux. C'est mieux que ça n'a été. Il y en a un qui est dépressif. Il vient d'arrêter son apprentissage. Cela faisait dix-huit mois qu'il était en apprentissage. Il vient d'arrêter. Il a craqué. Là, je n'arrive pas à comprendre. Donc là, le 31 ils revoie sa psy. Elle le prend le 31, elle ne pouvait pas le voir avant. Donc déjà, cela va me soulager un peu.

Isabelle : Vous ne serez pas toute seule avec ça...

Brigitte : Non. Et puis, elle est bien. Il l'écoute bien.

Isabelle : Et vous, c'est bien que vous travailliez ici ?

Brigitte : Ça me permet de mieux gérer ce qui se passe chez moi. Parce que je serais tout le temps chez moi, je ne verrais pas pareil. En étant à l'extérieur, quand je rentre chez moi, on voit les choses différemment. C'est pas la même vision que quand on est constamment chez nous. Ce n'est pas du tout la même vision. Il y a des choses qu'avant, on loupait. Que maintenant, ça me tape à l'oeil aussitôt.

Isabelle : Un regard plus extérieur. On arrive à mieux cerner.

Brigitte : On est bien. Oui.

Isabelle : Les gens que j'ai rencontrés ont l'air assez détendu.

Brigitte : Ah oui, on est bien. Non, il y a une bonne ambiance, déjà. S'il y avait une mauvaise ambiance, ce ne serait peut-être pas pareil. Mais là, il y a une bonne ambiance, on s'entend tous bien. On est bien.

Isabelle : Et comment vous envisagez, après le CES.

Brigitte : Au départ, j'étais partie pour passer mes permis de cariste. Je sais que je suis très attirée par la conduite. Donc on va voir avec Lysiane pour passer mes permis poids-lourds. Mais j'aimerais quand même passer mes permis de cariste. Parce que si je ne trouve pas dans les poids-lourds j'aimerais bien avoir les caristes.

Isabelle : Vous vous voyez faire...

Brigitte : Chauffeur-routier ? Ah oui, pas de problème. J'adore les camions.

Isabelle : C'est vrai ?

Brigitte : Je ne me sens pas bien dans une voiture. Trop petit, trop compacte. Tandis que dans un camion, je suis bien.

Isabelle : Faire les manoeuvres, tout ça ?

Brigitte : Oui ! Peut-être pas porter des choses lourdes, parce qu'il y a des choses que je ne peux pas.

Isabelle : Ça, ce n'est pas pareil, mais au niveau de la conduite...

Brigitte : Au niveau de la conduite, j'adore ça.

Isabelle : C'est bien, c'est formidable.

Brigitte : Ah oui, j'adore conduire. Par contre, ça, c'est un truc... Il faut qu'il y ait de la conduite. Donc on va

voir ça. Je vais voir pour faire un « mille parcours ». En septembre, ils vont démarrer un « mille parcours ».

Isabelle : Qu'est-ce que c'est un « mille parcours »¹ ?

Brigitte : Je ne sais pas trop ce que c'est, mais ça nous permet de pouvoir passer nos permis. On est en formation chez eux. Du début jusqu'à la fin, ils nous suivent. Au bout, ils nous font passer un permis, et normalement, ils nous embauchent.

Isabelle : C'est un organisme de formation ?

Brigitte : Non, c'est pour travailler dans les bus de la ville de Caen.

Isabelle : Ah voilà !

Brigitte : Comme les trams. Et là, en fait, en septembre 2005, parce que j'ai été à une réunion d'information, ils nous ont parlé de ça. Je vais aller chercher un dossier que je vais remplir et re-déposer. Vendredi, je vais voir l'adjoint au maire. Je rencontre l'adjoint au maire et je vais lui en parler.

Isabelle : En fin de compte, la ville forme ses chauffeurs. Quand vous avez votre diplôme, ils vous embauchent. Ça serait parfait, ça !

Brigitte : En plus, à la ville de Caen... Mais bon, il y a des milliers de dossiers. Je me dis... Mais c'est pas grave, je me mets ça dans la tête.

Isabelle : Il faut le vouloir. Il faut y croire. Il faut se donner les moyens.

Brigitte : De toute façon, vendredi, je vais voir l'adjoint au maire. Je vais lui demander s'il ne veut pas me débloquer une petite aide et je vais lui en parler en même temps.

Isabelle : Vous vous faites belle, battante...

Brigitte : Non, je préfère rester naturelle. De toute façon, je le connais, je l'ai rencontré déjà une fois et c'est une personne qui du début jusqu'à la fin suit votre dossier. Et il voit de toute façon en fonction de votre comportement, si vous mentez ou si vous ne mentez pas. Je vais voir vendredi, je vais prendre mon dossier pour les bus, pour les trams. On essaye, si on peut avoir un petit coup de main par là. On verra bien. Je peux essayer déjà. On va essayer déjà, on verra bien.

Isabelle : C'est un beau projet. Vous avez raison de le faire.

Brigitte : Ben oui, c'est dans ma ville. Et puis, on commence par des mi-temps, chose qui est intéressante, et puis voilà. Il faut essayer tout. Dans les ménages, je ne veux plus en entendre parler. J'en ai trop fait. C'est pas ma place. C'est pas mon truc, les ménages. J'ai bien assez à faire chez moi. Quand il faut aller aux ménages, rentrer, sortir et faire le ménage chez nous... Et bien après, ça fout le moral à zéro.

Isabelle : Ce n'est pas ça que vous voulez faire. C'est dans la conduite.

Brigitte : Je voulais travailler à l'usine aussi. Au début, quand je suis venue m'inscrire ici, mon projet s'était pour pouvoir travailler sur une chaîne. Trouver chez Citroën, Renault, quelque chose comme ça. Mon projet, au départ, c'était ça. Il a fini par tourner par cariste. Et maintenant, de cariste, on part sur chauffeur routier (Rires). On s'éloigne un peu du départ, de ce qu'on avait choisi.

Isabelle : Non, c'est que vous affinez votre projet.

Brigitte : Ah ben oui ! C'est que j'essaie de mettre des chances de mon côté. Pas rester dans mon cocon. Ça ne va rien me donner si je reste, si je garde les étiquettes, c'est pas la peine. Si je suis venu là, c'est pour aller plus loin. Ne pas rester au RMI, gagner 300 € par mois. C'est pas une vie, ça ! Toujours être en train d'emprunter, de chercher. Non ! Il faut voir plus loin.

Isabelle : Et puis, pour vous, parce que quand on travaille, enfin je ne sais pas...

Brigitte : On est mieux. Quand on travaille, ce n'est plus pareil.

¹ « Un dispositif d'insertion original, "Mille parcours pour l'emploi", est en place depuis 1998 en Basse-Normandie. Ce dispositif part de l'offre d'emploi des entreprises pour aller vers l'offre de travail des chômeurs, et non l'inverse. L'objectif est de dénicher d'ici fin 2002, mille postes dans les entreprises de Basse-Normandie, afin de les affecter à des chômeurs de longue durée. Le principe de base : une formation individualisée en alternance. Ce dispositif a été lancé par le Conseil Régional, en partenariat avec l'ANPE et l'AFPA. » J.-J. Lerosier, *Le Monde emploi*, 16 janvier 2001.

Isabelle : Qu'est-ce que ça vous apporte de travailler ?

Brigitte : Eh bien déjà, on se sent plus actif. On sert à quelque chose. Et puis même, au point de vue moral. C'est plein de choses en même temps. Quand on a été pendant des années inactif et de se retrouver dans le monde actif, et bien, c'est renaître, quoi ! C'est reprendre goût à la vie. C'est revivre. Ça porte bien son nom d'ailleurs. C'est vrai, on envie d'aller plus loin. A part ceux qui restent, mais bon... Quand on veut quelque chose, de toute façon, on y arrive. C'est de le vouloir. Quand on a envie de s'en sortir, on s'en sort. C'est clair. Après, c'est à nous. Ce n'est pas en restant au RMI. Ça va cinq minutes, le RMI.

Isabelle : C'est bien tout ça. Vous êtes pleine d'avenir. C'est vrai.

Brigitte : Ah oui, oui. De toute façon, si je ne trouve pas dans le transport, je ferai autre chose. Et s'il faut que je retourne dans le ménage, je retournerai dans le ménage.

Isabelle : Ça, c'est en dernier recours.

Brigitte : Ah oui, oui, dernière limite, parce que le ménage... J'en ai pas envie. Ça va me motiver pour faire autre chose.

Isabelle : C'est une sacrée motivation.

Brigitte : Ah oui, oui, comme je ne veux pas y retourner, ça va me motiver pour faire autre chose. Puis, comme j'ai pas envie de rester chez moi à rien glander, donc... C'est vrai, quand on a fait le tour de la maison, le ménage, le repassage, la bouffe. Qu'est-ce qu'on fait ? On reste le cul assis devant sa télé en regardant « Les feux de l'amour ». Ah non ! Toujours pareil, d'une journée à l'autre, il n'y a pas beaucoup de choses qui a bougé (Rires). Il faut mettre les choses à leur...

Isabelle : Et les enfants sont grands maintenant...

Brigitte : Eh bien oui. Ce n'est pas évident quand ils sont petits, il faut chercher la nourrice. Mon dernier, il a quinze ans, c'est le moment où jamais. Allez hop, je fonce. Avant, ils étaient petits. Ils avaient des problèmes de santé. Maintenant, c'est bon, il faut que j'y aille.

Isabelle : Il faut penser à vous.

Brigitte : Ça, c'est clair. Parce que, eux, une fois qu'ils seront chez eux, et bien, maman, elle sera encore là, mais ça ne sera pas pareil. On viendra la voir le week-end, le dimanche. Ils viendront déposer le petiot. Alors là, non ! Je ne veux pas être la mamie. Pas question. Je ne veux pas passer mes week-ends à garder mes petits-enfants. Je veux être libre, maintenant. J'ai été trop bridée. Maintenant je veux vivre, aller de l'avant, voir autre chose. Il y a toujours mieux ailleurs.

Isabelle : C'est super. C'est bien. On va arrêter là, sur ces belles paroles. C'est une belle fin.

.

Caen - Jeudi 26 janvier 2005 –9 à 10 h

Femme de 51 ans ; veuve, un enfant ; CAP employée de bureau ; en contrat CES

J'ai rencontré Eliane à l'atelier de la Chiffonnerie (voir entretien n°19). Eliane est une personne très discrète, presque effacée, mais très attentive toutefois. Au début, elle s'est montrée impressionnée mais elle a vite oublié le magnétophone.

Isabelle : Vous allez voir, vous n'avez pas à vous inquiéter. On l'oublie complètement parce qu'il est minuscule. Si vous voulez, vous allez me raconter jusqu'où vous êtes allée à l'école ?

Eliane : Oui, je suis allée jusqu'au CAP d'employée de bureau, à Caen, rue de Bayeux. À peine sortie de l'école, j'ai trouvé une place aux Nouvelles Galeries de Caen. En 1975, j'ai commencé à travailler.

Isabelle : Comme quoi ?

Eliane : Dans les bureaux, comme employée de bureau. Après, ils ont recruté pour aller dans un service de dépannage, toujours dépendant des nouvelles galeries. Alors je suis partie au service de dépannage des nouvelles galeries, pendant quinze ans.

Isabelle : Vous avez travaillé quinze ans pour les nouvelles galeries ?

Eliane : Oui. Entre deux, je me suis mariée. Mon mari n'avait pas de travail sur Caen. On a trouvé du travail sur Paris, donc on est parti sur Paris.

Isabelle : Oui, vous avez quitté votre travail pour suivre votre mari. Il faisait quoi votre mari ?

Eliane : Horticulteur. A partir de là, j'ai trouvé des petits travaux, des petits travaux, comme ça, quoi !

Isabelle : Qu'est-ce que vous faisiez ?

Eliane : J'ai gardé une petite fille pendant trois ans. J'ai travaillé dans une station-service.

Isabelle : C'était déclaré ou pas ?

Eliane : Oui, c'était déclaré. Tout était déclaré. Mon mari a été licencié en 1991 parce que son patron prenait sa retraite. Comme on était logé par l'employeur, on est revenus sur Caen. Et puis malheureusement, mon mari est tombé malade et donc, malheureusement, je n'ai plus jamais retravaillé.

Eliane : Vous n'avez plus retravaillé, vous avez soigné votre mari ?

Eliane : Oui.

Isabelle : C'était en quelle année ?

Marilyne : C'était en 92. Comme j'ai accouché en 91, donc du 3 juillet 91 jusqu'à l'année dernière, je n'ai pas...

Isabelle : Vous viviez comment alors ?

Eliane : Je touchais mon chômage. Mon ASS, et j'avais la tierce personne pour mon mari.

Isabelle : L'ASS, ça représentait combien ?

Eliane : 424 EUR.

Isabelle : Et la pension de votre mari ?

Eliane : Ça faisait 2600 FF. C'était encore en francs.

Isabelle : Donc vous aviez les deux, l'ASS plus l'allocation veuvage. Qu'est-ce qui vous a amené ici alors ?

Eliane : Disons qu'il fallait absolument que je retrouve du travail pour être plus indépendante. C'est vrai qu'avec le chômage je n'y arrivais plus. J'avais besoin de travail.

Isabelle : Vous aviez des aides à ce moment-là ?

Eliane : Oui, j'avais droit aux colis alimentaires.

Isabelle : Vous aviez droit aux chèques service, c'est ça que vous voulez dire ?

Eliane : Non, non. Au chèque service, je n'ai jamais eu le droit.

Isabelle : Les colis alimentaires, c'est quoi ?

Eliane : J'allais au Restos du Cœur. J'avais le droit. Il y a maintenant que je fais mon CES, j'ai tout perdu. J'ai tout perdu.

Isabelle : Vous n'avez plus le droit aux colis alimentaires des Restos du Cœur. Vous dépassez en fait. Vous gagner un peu trop ?

Eliane : Oui, ça me fait 100 EUR de plus.

Isabelle : Ah oui, combien vous gagnez actuellement ?

Eliane : 546 EUR je crois et 78 EUR de veuvage, c'est tout.

Isabelle : D'accord.

Eliane : C'est vrai que c'est dur !

Isabelle : Vous avez du mal à vous en sortir ?

Eliane : Ah oui, toute seule, oui, c'est dur ! J'ai même été obligée de vendre ma voiture et tout...

Isabelle : Et au niveau logement ?

Eliane : J'ai mon appartement. J'ai un petit peu de loyer de retard mais, disons, je me suis arrangée avec les HLM. Il n'y a pas de problème.

Isabelle : Vous avez l'APL ?

Eliane : Oui.

Isabelle : Et ça couvre votre loyer ou pas ?

Eliane : Je paie 78 EUR de loyer.

Isabelle : Et au niveau de l'eau, de l'électricité ?

Eliane : C'est bon pour l'électricité, je paie 43 EUR tous les deux mois. Et l'eau est comprise dans le loyer, donc il n'y a pas de problème.

Isabelle : Et vous avez la CMU ?

Eliane : Oui. Heureusement, parce que ma fille, elle est tellement malade. J'ai des problèmes avec ma fille, des problèmes de santé. Et c'est vrai que toute seule, ce n'est pas évident ! Je suis contente d'avoir retrouvé ici.

Isabelle : Alors racontez-moi un peu ici, comment ça se passe. Comment avez-vous trouvé ?

Eliane : Ben, disons que j'étais convoquée par l'ANPE de Caen.

Isabelle : Vous êtes inscrite depuis un moment à l'ANPE ?

Eliane : Oui, depuis 91.

Isabelle : Vous n'avez pas retrouvé de travail, rien du tout.

Eliane : Non, non. Donc l'ANPE m'a convoquée en me disant : « Si vous voulez, vous pouvez aller à la Chiffonnerie ». J'ai envoyé une lettre à Mme Legrand qui m'a re-convoquée un peu plus tard pour me dire : « Est-ce que ça vous intéresse ? ». Donc, j'aime beaucoup ce travail là, c'est assez varié.

Isabelle : Depuis combien de temps êtes vous ici ?

Eliane : Je suis là depuis le 1er juin de l'année dernière, jusqu'au 31 mai cette année.

Isabelle : Presque un an.

Eliane : Et donc, là, j'attends une réponse de l'AFPA, pour aller faire un stage là bas, pour me perfectionner dans les ordinateurs. Ben oui, parce qu'aux Nouvelles Galeries, je tapais sur les ordinateurs. Mais disons que c'était les anciens modèles. Il n'y avait pas la souris. Il n'y avait rien. Que, maintenant, avec les nouveaux... (Rires)

Isabelle : Ça va être la grande découverte. Et ça vous fait plaisir de retourner en formation ?

Eliane : Ah oui, oui. Ben, disons, j'aurais mieux aimé trouver un travail fixe mais en attendant... Et il y a aussi l'âge... Comme je le disais à Mme Legrand, à partir d'un certain âge, on a du mal à retrouver du travail. Sinon, je suis très bien, il y a une bonne ambiance.

Isabelle : Oui, mais parlez-moi de vous. Comment vous occupiez vos journées avant ?

Eliane : Je sortais pas.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faisiez ?

Eliane : Je restais à la maison. Je ne voulais plus sortir. Et le fait de travailler ici, ça me fait sortir. Tous les jours, je sors. Parce qu'avant je me renfermais. Je restais tout le temps à la maison.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faisiez ?

Eliane : Le ménage.

Isabelle : Et maintenant, qu'est-ce que ça vous apporte ?

Eliane : Je sors. Je vois du monde. D'ailleurs, on me l'a dit, je suis plus ouverte. Avant, je ne parlais à personne.

Isabelle : Vous n'avez pas d'amis ?

Eliane : Pratiquement pas, non. Disons que les amis se sont éloignés quand mon mari est décédé. Je n'ai pratiquement personne.

Isabelle : Et de la famille ?

Eliane : C'est pareil. J'ai de la famille mais on ne se parle pas. J'ai un frère et puis c'est tout, parce que... Mes parents sont décédés. Mes beaux-parents aussi. Je suis toute seule avec ma fille.

Isabelle : Mais alors, ici...

Eliane : Ici, c'est super... (On entend son sourire...)

Isabelle : Qu'est-ce que vous faites comme travail ici ? Racontez-moi un petit peu...

Eliane : Il y a le tri. On trie les vêtements selon leur qualité. S'ils sont abîmés, on les jette. S'ils sont sales, on les met à laver. Une fois qu'ils sont triés, on les fait au visitage, on les revisite une deuxième fois. On va les mettre au lavage : s'il y a des taches qu'on n'a pas vues, on les remet au lavage, et après on va au repassage. Une fois repassé, on le ramène au magasin pour faire les étiquetages pour le mettre pour le public. Tous les jours on a un travail varié. On ne fait pas tous les jours la même chose.

Isabelle : Donc c'est motivant ?

Eliane : Ah oui, oui.

Isabelle : Ça se voit sur votre visage. Ils s'éclaire quand vous parlez de votre travail.

Eliane : Ah oui j'aime bien. C'est dommage, j'arrête le 31 mai.

Isabelle : Passer à autre chose...

Eliane : C'est super.

Isabelle : Qu'est-ce que vous aimeriez faire ?

Eliane : Travailler dans une réserve de magasins. Magasinière, faire les stocks. M'occuper des stocks.

Isabelle : La formation que vous allez faire après votre CES, elle va durer combien de temps ?

Eliane : Ils ne savent pas. On attend une réponse. On attend le devis.

Isabelle : Avec l'AFPA, vous m'avez dit, vous ne savez pas combien de temps ça va durer.

Eliane : Non, non. On a téléphoné la semaine dernière, on attend la réponse.

Isabelle : Ce sera sur Caen ?

Eliane : Oui, oui, au chemin vert.

Isabelle : Eh bien, voilà. Est ce qu'il y a des choses que vous aimeriez dire par rapport au travail, à ce que vous envisagez ? Comment faisiez-vous pour chercher un emploi ?

Eliane : J'allais à l'ANPE voir les offres.

Isabelle : Vous alliez à l'ANPE. Vous envoyiez des CV ?

Eliane : Mais je n'ai pas eu beaucoup de réponses. Non, non. Il n'y en a pas beaucoup qui ont répondu !

Isabelle : Dans les agences d'intérim ?

Eliane : Ah oui, j'ai travaillé huit mois en agence d'intérim par la BIS. J'ai réussi à rentrer à Continent à Mondeville, à l'ancien Continent de Mondeville. J'ai fait l'inventaire quand ils sont allés... J'ai fait le transfert des deux magasins. J'ai travaillé là-bas, huit mois. C'est tout, après je n'en ai pas retrouvé et honnêtement je ne cherchais pas, parce que je m'occupais de mon mari. Il était incapable de rester tout seul.

Isabelle : C'est ça, vous étiez très occupée à vous occuper de votre mari.

Eliane : 24 heures sur 24.

Isabelle : C'est à partir du moment où il est décédé que vous nous avez pu...

Eliane : Oui, que j'ai pu chercher un peu.

Isabelle : Donc vous n'avez pas d'aides de la mairie, du conseil général. Vous avez les transports gratuits ?

Eliane : Je les avais avant de faire mon stage. Avant, j'avais le droit. C'est pour ça, on perd tout, hein ! Quand on fait un CES, on perd tout.

Isabelle : Comment ça, on perd tout ? Racontez-moi un peu...

Eliane : Quand j'étais au chômage, j'avais le droit à ma carte de bus gratuite. Là, comme je travaille avec un CES, j'ai droit à demi tarif. Donc, j'ai perdu déjà le bus, j'ai perdu tous mes colis alimentaires qui me dépannaient...

Isabelle : Ben oui ! Vous vivez moins bien maintenant avec votre CES ?

Eliane : Ah oui ! Qu'avec mon chômage. Ah oui.

Isabelle : Alors que vous avez plus de ressources.

Eliane : Oui j'ai 100 EUR de plus.

Isabelle : Vous avez plus de revenu. Vous avez entendu parler de l'intéressement ?

Eliane : Non.

Isabelle : Ce sont des gens qui bénéficient du RMI et qui retrouvent un emploi. Le RMI est reconduit pendant quelques mois pour aider les gens à démarrer dans la vie professionnelle.

Eliane : Non, je n'en ai pas entendu parler.

Isabelle : Et de la prime pour l'emploi ?

Eliane : Oui j'en ai entendu parler. Mais c'est pareil, on n'y a pas droit.

Isabelle : Voilà je regarde si je n'ai rien oublié, vous ne payez pas d'impôt, j'imagine ?

Eliane : Non.

Isabelle : La taxe d'habitation ?

Eliane : Non plus, ni de redevance télé.

Isabelle : Je vous remercie beaucoup d'avoir passé un petit moment avec moi.

Eliane : Je ne savais pas trop quoi dire !

Isabelle : Eh bien si, vous m'avez raconté ce que vous faites.

Eliane : Je vous remercie beaucoup.

Isabelle : C'est moi qui vous remercie...

Chelles – Lundi 7 mars 2005 – 9 h à 9 h 30

Femme de 39 ans, en instance de divorce, deux enfants ; CAP de fleuriste et CAP d'horticulture ; bénéficiaire du RMI et à l'ANPE.

C'est par l'intermédiaire de la mairie que j'ai pu rencontrer plusieurs personnes à Chelles. J'ai pris contact avec les responsables du service de Développement Economique et Emploi qui dépend de la mairie, qui a mis à ma disposition un bureau afin que je puisse réaliser les entretiens. C'est un service où se trouvent deux conseillers emplois et des outils (Internet, téléphone, photocopieuse, presse...) permettant d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leur recherche et de les aider en cas de besoin (aide à la rédaction d'un curriculum vitae, lettres de motivation, recherches sur Internet, préparation de dossier...). C'est un lieu où il règne une ambiance chaleureuse et calme. J'ai été très bien accueillie et j'ai pu constater l'attention, l'écoute, la disponibilité du personnel de ce service. Pour réaliser les entretiens, je suis en général allée au devant des demandeurs d'emploi qui venaient dans ce service. Le personnel municipal a également proposé à certaines personnes de participer à l'étude. Dominique est la première personne que j'ai rencontrée dans ce cadre. Elle a été Immédiatement volontaire pour raconter son parcours. Les premières minutes de l'enregistrement portent sur les critères de sexe et d'âge. Je ne les ai pas retranscrites.

Isabelle : Votre situation par rapport à l'emploi ?

Dominique : Au RMI et je suis à la recherche.

Isabelle : Et votre niveau d'études ?

Dominique : Pas grand-chose. Je suis partie à quatorze ans. J'ai un CAP de fleuriste, et un CAP d'horticulture. C'est plutôt manuel.

Isabelle : Oui, mais vous avez quand même un diplôme.

Dominique : Oui, c'est clair, mais c'est plutôt manuel, quoi.

Isabelle : Racontez-moi, qu'est-ce que vous avez fait comme métier après votre CAP ?

Dominique : Oh... J'ai travaillé pas mal. J'ai fait pas mal de petits boulots : imprimerie, cantines, coller même des affiches. J'ai fait un peu de tout, conditionnement.

Isabelle : Pas par rapport à votre CAP ?

Dominique : Non, non. Déjà, fleuriste, j'ai arrêté par rapport à l'inconvénient du métier, travailler le week-end, tout ça. Horticulture, au moment où j'ai passé, il n'y avait pas beaucoup d'emploi pour les femmes, donc j'ai laissé tomber et je suis partie directement en usine, quoi.

Isabelle : Comment vous avez fait pour trouver ?

Dominique : En intérim.

Isabelle : Vous vous êtes inscrite en intérim.

Dominique : Je me suis inscrite en intérim, et puis, bon, ben, à force de faire des petits boulots, j'ai trouvé un travail pour être embauchée dans les livres.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faisiez ?

Dominique : Je mettais les livres dans les cartons. Je préparais les commandes et je suis restée plus de dix ans, là bas.

Isabelle : C'était un CDI, un contrat à durée indéterminée ?

Dominique : Voilà. Après, j'ai eu un problème de santé. J'ai eu des hernies discales. Après, avec mon mari, on a vu, on a préféré faire un licenciement à l'amiable. En fait, après, lui, mon mari, il est parti et il a fallu que je me remette dans le bain, donc là, je suis en train de chercher.

Isabelle : Vous cherchez dans quoi, alors ?

Dominique : Dans tout, dans tout ce qui est possible mais il faut voir les critères.

Isabelle : C'est quoi vos critères ?

Dominique : Ben, tout ce qui est manuel.

Isabelle : Qu'est-ce qui vous plairait ?

Dominique : Les cantines, j'aimerais bien. J'aimerais bien.

Isabelle : Comment vous faites ? Comment vous recherchez un travail ?

Dominique : Ben, à l'ANPE, ici, on m'aide, les journaux,... enfin un peu partout.

Isabelle : La presse, dans les journaux vous regardez et à l'ANPE. Est-ce qu'on vous fait des propositions ?

Dominique : Non, pas beaucoup, non. Ben, j'en ai pas mal, mais à chaque fois c'est négatif. Ils me renvoient toujours comme si c'était pris. J'en ai une, là, il faut que j'appelle. Dans un collège à Courtry.

Isabelle : Vous êtes prête à vous déplacer ?

Dominique : Bien sûr.

Isabelle : Vous dites courtry ?

Dominique : Courtry. Ah, je me suis déjà renseignée, les bus et tout. J'ai déjà les horaires.

Isabelle : Comment en êtes-vous arrivé à être bénéficiaire du RMI ?

Dominique : Parce que mon mari, il est parti avec tout, quoi. On avait un compte joint, il est parti comme ça, du jour au lendemain, sans prévenir. Donc, je me suis retrouvée avec des dettes, tout ça. Et puis comme je travaillais pas, j'avais rien, quoi. J'avais rien du tout.

Isabelle : Avec vos deux enfants ?

Dominique : Voilà.

Isabelle : Alors, vous êtes allée voir une assistance sociale ?

Dominique : Voilà, qui m'a dirigé, qui m'a pris un peu en main, quoi.

Isabelle : Et vous avez un logement ?

Dominique : Ah oui, oui, oui. J'ai gardé le mien. Il est parti à 600 kilomètres d'ici.

Isabelle : Et vous arrivez à vous en sortir ?

Dominique : Ca va, parce que j'arrive à faire des petits boulots, comme ça. Comme je suis manuelle, je fais la peinture. J'essaye de m'arranger un peu ...

Isabelle : Vous faites un petit peu de travail au noir...

Dominique : Hum. Voilà.

Isabelle : Donc les deux : le RMI plus les coups de main que vous donnez, ça vous permet...

Dominique : D'y arriver un peu.

Isabelle : D'y arriver un peu mieux. Et est-ce que vous savez à peu près combien ça représente par mois. Ce que ça vous rapporte en plus par mois ?

Dominique : En travaillant comme ça, de côté ? Ça m'aide un petit peu. Ça m'aide un petit peu, parce que du point de vue courses, je m'arrange. C'est surtout sur la fin du mois, que j'ai du mal à accrocher les deux bouts. Bon ben, j'arrive à subvenir aux besoins de mes enfants, c'est déjà ça. C'est déjà ça. Et puis bon, voilà, j'ai pas de dettes donc, je m'arrange, ça va.

Isabelle : Et quand vous avez des difficultés, par exemple, est-ce que ça vous arrive pour payer l'électricité ou l'eau ?

Dominique : Ah ben, je vais voir l'assistance sociale. Mais bon, je touche du bois, jusqu'à maintenant, j'arrive à gérer, donc, ça va. J'arrive à gérer.

Isabelle : Vous n'avez jamais eu besoin d'un coup de main ?

Dominique : Ah, si, si, pour mes loyers. Si, si, je me suis arrangée avec eux. Bon ben, ça va. Je paie un petit peu...

Isabelle : Vous avez fait un échéancier...

Dominique : Voilà. Je paie un petit peu plus tous les mois et puis voilà.

Isabelle : Et pour la cantine ?

Dominique : Oh pour la cantine, ça va. Je suis au plus bas donc ça va, j'arrive à payer. J'ai ma grande qui est au collège, donc elle rentre le midi et le petit, il reste à la cantine. Ça va.

Isabelle : Est-ce que vous pouvez me dire quels sont vos revenus par mois ?

Dominique : J'ai 400 de la CAF et 300 de pension pour ma première fille.

Isabelle : Pension alimentaire, d'accord. Ce sont des questions plus d'ordre pratique. Est-ce que vous avez l'APL par exemple ?

Dominique : Oui j'ai l'APL, heureusement parce que j'ai un loyer de 700 €, alors heureusement!

Isabelle : À combien elle est l'APL ?

Dominique : L'APL, elle est de 400... Il me reste 200 et quelques à payer.

Isabelle : D'accord et au niveau de la CAF, est-ce que vous avez l'allocation de rentrée scolaire, par exemple ?

Dominique : Ah, oui, oui, j'ai le droit à l'allocation de rentrée scolaire.

Isabelle : Et au niveau des transports, ici, comment ça se passe ?

Dominique : Ah, je ne sais pas. Moi, j'ai rien.

Isabelle : Il n'y a pas d'aide au niveau des cartes de bus... ?

Dominique : Je ne pense pas. Je me suis renseignée un peu partout, mais je ne pense pas. Non, non. J'ai la CMU par contre.

Isabelle : Est-ce que ça vous arrive des fois, par exemple, d'aller aux Restos du cœur, au Secours Populaire ?

Dominique : Oui, oui, je suis allée au Secours Populaire.

Isabelle : Vous y allez régulièrement ?

Dominique : Ben, on m'a fait un contrat pour trois mois. C'est tous les quinze jours.

Isabelle : Vous pouvez aller à la distribution alimentaire, c'est ça ?

Dominique : Voilà.

Isabelle : Un niveau de la taxe d'habitation ?

Dominique : Je ne paie pas, vu que je suis au RMI.

Isabelle : Est-ce qu'il y a des personnes qui vous aident à vous en sortir ?

Dominique : J'ai une bonne amie. Ça va. J'ai une amie qui m'aide quand ça va pas.

Isabelle : Vous avez des coups de main, quoi. Et au niveau de la famille ?

Dominique : Ah, j'ose pas trop parce que mes parents sont un petit peu âgés, et puis ils ont fait aussi le minimum pour nous donc on n'est pas... J'essaie de pas trop leur donner des soucis, quoi. Donc, non, ça va

Isabelle : Ça fait combien de temps que vous avez arrêté de travailler ?

Dominique : Ça doit faire un an et demi.

Isabelle : Oui, c'est pas très, très vieux.

Dominique : Non, non, non. J'ai toujours travaillé, moi. J'ai toujours été dans le monde du travail.

Isabelle : Oui, ça fait un an et demi que vous avez eu vos problèmes de santé.

Dominique : Et mon mari préférerait que je reste à la maison. Donc, je serais restée où j'étais, j'étais très bien.

Isabelle : Vous auriez pu continuer même avec vos problèmes de santé ?

Dominique : Le problème, c'était qu'il n'y avait pas trop de place par rapport à... vous savez on dit... des places... je ne sais plus comment ils appellent ça... mais il n'y en avait plus de disponibles parce que malheureusement, il y a des gens qui sont en invalidité donc...

Isabelle : Des places protégées peut-être, vous parlez de ça ?

Dominique : Je ne sais plus comment ils appellent ça, et puis l'ordinateur ça ne me branchait pas trop. Moi, être assise de toute la journée, non. Je ne pensais pas qu'il allait m'arriver ça derrière.

Isabelle : Comment vous occupez-vous journées, alors ?

Dominique : Je ne les occupe pas mal parce que je cherche du boulot, déjà.

Isabelle : Ça vous prend du temps ?

Dominique : Oui, oui, entre aller à l'ANPE, téléphoner, tout ça. Ça va, j'arrive quand même à gérer et puis là, comme je vais refaire l'appartement de quelqu'un, bon voilà. J'arrive quand même à me vider la tête parce que sinon rester à la maison...

Isabelle : Et ici, on vous donne un coup de main ?

Dominique : Ah oui, oui.

Isabelle : Comment ça se passe ici, pouvez vous m'expliquer un peu ?

Dominique : Ici, on arrive le matin, et la dame elle regarde son ordinateur et on parle avec elle, et elle trouve des trucs. On voit avec si ça va, après elle les imprime et puis bon.

Isabelle : Par rapport à l'ANPE ?

Dominique : L'ANPE ? Moi, je trouve qu'à l'ANPE ils ne sont pas terribles. Ils ne sont pas...Moi, quand j'allais voir, quand je leur demandais quelque chose, ils m'envoyaient toujours à ce que je ne voulais pas faire. À force, ils en ont eu marre. Après, ils m'ont envoyé à (incompréhensible), c'est un organisme exprès pour des gens qui ont des problèmes, justement de santé. Et puis bon, c'était pas terrible. Je suis restée cinq minute dans le bureau, ils m'ont jeté pratiquement dehors, et après ils m'ont radié. Ils m'ont radié du jour au lendemain de l'ASSEDIC. Moi, je trouve qu'ils ne sont pas très, pas très... Je ne sais pas. Ils ne prennent pas assez de temps. C'est du travail à la chaîne. Je sais qu'il n'y a en a pas mal, des chômeurs, mais je trouve qu'ils devraient prendre plus de temps, voir par rapport à ce que nous on demande, aussi. Parce que bon, c'est vrai qu'on veut du travail, mais on ne veut pas non plus faire n'importe quoi. Donc eux, c'est ça. Ils ont une place, ils veulent qu'on la prenne, même si c'est à trois heures pour aller travailler. Je sais pas, je trouve qu'ils ne sont pas très... tandis qu'ici, c'est bien. Si, c'est bien.

Isabelle : Elles sont deux à accueillir les gens ?

Dominique : Puis, ils prennent du temps. Ils vous expliquent. De toute façon, moi je préfère ici, ouais.

Isabelle : Il y a du passage, d'ailleurs.

Dominique : Ici, ah oui. Moi c'est par rapport à une copine qui m'a envoyé ici, parce que moi je ne connaissais pas ici.

Isabelle : Ça ne se fait pas dans toutes les villes, c'est la première fois que je vois ça.

Dominique : C'est bien. Non, non, moi j'aime bien venir ici. Ils savent vous écouter. Je préfère ici, moi.

Isabelle : Qu'est-ce que vous aimeriez faire, vous ?

Dominique : Ben moi, la cantine, dans les écoles, ça me dirait bien.

Isabelle : Qu'est-ce qu'ils en pensent ici ? Il y a des possibilités ?

Dominique : Ah, oui, oui. Ici, j'ai plus de places qu'à l'ANPE. Ici, tous les lundis, je sors et j'ai au moins deux, trois places. Ah, oui, oui. Là, j'en ai pleins en cours. J'attends les réponses. J'en ai plein en cours.

Isabelle : Vous envoyez beaucoup de courriers ?

Dominique : Ah, oui, oui, oui. Ici oui. C'est grâce à eux. Ils en trouvent beaucoup plus qu'à l'ANPE. Moi je sais, que tous les lundis, je repars avec au moins trois annonces.

Isabelle : Est-ce que vous pensez à une formation ou des formations ?

Dominique : Ah, non, non.

Isabelle : Ça ne vous intéresse pas ?

Dominique : Non, non, je veux travailler tout de suite.

Isabelle : Qu'est-ce que vous pensez par rapport à vos réponses négatives ?

Dominique : Je sais pas, peut-être parce qu'ils ont été pris. Je sais pas. Parce qu'il y en a deux, trois qui m'ont envoyé, et puis non. Effectivement, le poste était déjà pris donc c'est ça, en fait. Nous, ils nous les donnent, mais bon, ils en donnent à pas mal.

Isabelle : Bien sûr, après c'est à vous d'aller les voir, d'écrire.

Dominique : Voilà. Je sais pas, mais jusqu'à présent j'avais jamais eu de problèmes, quoi.

Isabelle : De ?

Dominique : Pour trouver du travail, avant. Avant, je sais que je travaillais toutes les semaines. J'avais tout le temps du boulot.

Isabelle : En intérim ?

Dominique : Ouais. Qu'ici, maintenant en intérim, c'est dur.

Isabelle : Vous êtes encore inscrite en intérim ?

Dominique : Ouais, à Manpower, là-bas. C'est dur. Plus ça va, plus c'est dur.

Isabelle : Donc, c'est pas lié à vous.

Dominique : Voilà, c'est ça, c'est pas spécialement à moi. Non, c'est clair. C'est vrai que les gens maintenant... pour trouver du travail, c'est dur.

Isabelle : Et comment vous trouvez-vous petits boulots ?

Dominique : Je connais pas mal de gens, alors ça va. On parle de bouche-à-oreille, voilà. J'ai toujours vécu ici donc je connais pas mal de monde. Voilà.

Isabelle : Écoutez, je vous remercie.

Dominique n'a pas eu le temps de me répondre car au même moment elle reçoit un coup de téléphone qui lui propose un rendez-vous pour un entretien d'embauche dans une cantine. Espérons que le moment passé ensemble lui aura porté chance et qu'à cette heure elle est en train de travailler...

Chelles - Lundi 7 mars 2005 - 10 h à 11 h

Femme de 42 ans, célibataire ; BEP de sténo dactylo ; en ASS.

C'est dans le service de développement économique et emploi de la mairie de Chelles que j'ai rencontré Brigitte (voir entretien n°42). Elle était assez méfiante au départ, un peu sur la défensive. Petit à petit, Brigitte s'est laissée aller à se raconter. Brigitte est quelqu'un que l'on remarque, d'allure originale avec un accent de titi parisien. J'ai pensé parfois à la gouaille d'Arletty... Nous avons commencé par une discussion à bâtons rompus sur les capacités techniques du magnétophone qui ne présente pas de réel intérêt pour notre objet de recherche. Je ne l'ai donc pas retranscrite.

Isabelle : Brigitte, merci de passer un petit moment avec moi. Vous m'avez dit que vous avez un BEP de sténo, qu'est-ce que vous avez fait de ce BEP ? Comment ça s'est passé, après ?

Brigitte : Je suis rentrée... J'ai terminé mes études au mois de juin, et au mois de septembre, j'avais du boulot au ministère des transports, à l'établissement d'études régionales météorologiques qui se trouvaient à l'époque à Boulogne. Donc je me suis retrouvée dans un service d'ingénieurs où je ne faisais que de la frappe, ce qui m'a permis de me faire les doigts. Alors, après, j'allais super vite etc. Pas loin de six mois après, j'ai eu l'opportunité de rentrer au ministère de l'intérieur, à la préfecture de la région de l'Ile de Juliette, à la mission économique et sociale qui se trouvait dans le 15^e. Donc, je suis rentrée là-bas, pensant que ça allait être un genre de promotion dans tous les sens du terme. Avoir un travail plus intéressant et puis financièrement aussi. Et puis enfin de compte, je me suis retrouvée dans un service où il y avait une ambiance..., pas vraiment une bonne ambiance, parce que les gens ils avaient une mauvaise mentalité et je me suis retrouvée pendant cinq ans où j'ai été payée comme les autres, à rien faire ! Mais ce qui s'appelle rien faire, et d'ailleurs, elles sont toujours payées à rien faire, mais vraiment rien faire ! Il y avait peut-être, une fois par semaine, une lettre à taper donc pour moi, ça n'a pas été. Bon, alors après, qu'est-ce que je faisais ? Au lieu d'arriver au boulot à neuf heures, j'arrivais à 10 h, 11 h, midi, et encore. C'était encore trop, j'aurais pu venir bosser une fois par semaine, c'était largement suffisant. Donc, comme j'étais contractuelle et qu'en plus, on était payé, les crédits du ministère de l'intérieur, on dépendait du ministère de la formation professionnelle, enfin c'était un truc complètement branque, donc, quand la gauche est arrivée, et ben, j'ai été remerciée. Voilà.

Isabelle : C'était quand ça, en 81 ?

Brigitte : C'était en 85. En 85, là a commencé le chômage. Voilà. Il y avait aussi une période où j'ai commencé à me retrouver sans logement, pendant deux ans. Les collègues étaient très sympas. On me donnait des lettres perso à taper. Pour qui... je connais des gens dans le 13^e. Donc, j'ai commencé à découvrir les humains, enfin, toute la pourriture humaine.

Isabelle : Comment vivez-vous, là maintenant ?

Brigitte : En ASS, parce que l'ASS, c'est quelque chose qui perdure, par ce qu'à partir du moment où vous reprenez un peu, et ben, ça reprend. L'ASS reprend donc, je ne peux pas vous dire depuis combien de temps je perçois l'ASS, mais à mon sens, ça fait quand même des années.

Isabelle : Vous trouver des petits boulots de temps en temps ?

Brigitte : Je me suis retrouvée encore deux ans sans logement.

Isabelle : Et vous logiez où ?

Brigitte : À gauche, à droite. J'ai fait le 115. On m'a trouvé une cellule au foyer Sonacotra par piston. Et puis, comme je fais clodo chic, on me prenait pour une assistante sociale ! J'en ai de la chance ! Et puis voilà, quoi !

Isabelle : Il y a un gros problème de logement, ici ?

Brigitte : Oh, quand on est célibataire, on a le droit de crever, hein ! À moins de se faire mettre enceinte, là, on vous trouve un logement. Enfin, ce n'est pas comme ça que l'on construit une société, et oui ! Donc, j'ai retrouvé du travail. Je me suis retrouvé un travail dans une clinique chirurgicale, je passe toutes les années. Quand je suis sortie de l'administration, évidemment je ne savais rien faire. Non seulement j'avais perdu ma sténo, mais en plus, je ne savais rien faire. J'étais quand même déprimée, c'est le moins qu'on puisse dire. J'avais pas vraiment le moral. Et puis, un jour, j'ai commencé à faire de l'intérim. Ça a été une bonne école parce que j'ai vu plusieurs secteurs d'activité professionnelle. J'ai même vu du conditionnement, etc. J'ai pas travaillé que dans les bureaux, mais enfin, j'ai appris à bosser. Ça m'a... et comme je suis de nature plutôt curieuse, et que je n'aime pas la routine etc., quelque part, inconsciemment, l'intérim me convenait, même si on ne peut pas faire de projets, qu'il faut être complètement à dispo. Parce qu'on vous appelle même des fois le jour pour le jour même ou pour le lendemain etc. Et puis, je me suis retrouvée aussi à travailler pas mal de temps chez des clients.

Isabelle : Comment ça ?

Brigitte : Oui, c'est-à-dire que j'ai travaillé pendant un an et demi chez Quiri (?). Pas tout le temps mais d'un bout à l'autre, ils me présentaient comme l'intérimaire de la maison. Voilà ! C'est bien et c'est pas bien parce que vous êtes intérimaire quand ça les arrange, et puis vous êtes de la maison. Au bout d'un moment, j'en ai eu marre, donc j'ai commencé à travailler moins bien, comme ça ils ne m'ont pas rappelé.

Isabelle : Quiri (?)

Brigitte : C'est les travaux publics. C'est une grosse boîte de TP, et puis après j'ai eu l'opportunité de rentrer dans une clinique chirurgicale. En fait, c'est le secteur d'activité qui me motivait, parce que je me disais : « Au moins, je ne servirai pas à rien. » Parce qu'en fait, secrétaire, ce n'est pas une vocation. C'est un travail qui est complètement infructueux sur tous les plans. C'est-à-dire que financièrement, vous êtes mal payé, professionnellement, ça ne m'apporte rien. Moi, c'est ce que je dis, c'est comme si j'avais mon permis de voiture (que je n'ai pas, malheureusement). Pour moi, c'est ça, c'est accessoire. Je sais très bien, je n'ai pas de problème pour faire les courriers, pour suivre les dossiers, pour régler tous mes problèmes administratifs mais professionnellement, ça ne m'épanouit pas, ça ne me grandit pas. Personnellement et professionnellement ça ne m'apporte rien.

Isabelle : Qu'est-ce que vous auriez aimé faire, alors ?

Brigitte : Alors moi, si je reprends l'historique, j'ai fait de la danse classique à six ans, donc on en n'est pas du tout là, et en plus, je sais que j'avais des capacités, confirmées par une ancienne danseuse étoile du bolchoï. Les méthodes russes, c'est assez dur en plus. Voilà, et je n'ai pas été élevée dans un milieu familial où on s'intéressait à ça. Donc, je ne sais même pas, si on s'est vraiment posé la question avant, maintenant je me la pose plus, en vieillissant. En tous les cas, pas secrétaire. Moi, j'ai besoin... Je ne me vois pas travailler debout toute la journée. C'est trop statique. C'est trop clos. C'est étouffant. Ça ne bouge pas. C'est pas ça, ça ne me convient pas.

Isabelle : Est-ce que vous avez fait un bilan de compétences ?

Brigitte : L'ANPE de Chelles m'a proposé un bilan de compétence. Quand j'ai demandé ce que c'était ce genre de test, psycho machin, le type m'a répondu : des tests en comptabilité, en secrétariat. Je ne m'en serais pas douté. Je me suis retrouvée, en plus, au GRETA de Chelles. Je me suis retrouvée avec des tests qu'ils ont du piocher dans les batteries d'examens que donne le ministère de l'éducation. Donc, je ne les ai pas faits. Ça ne correspond pas à des réalités professionnelles. Je ne vois pas de quelle façon, ils

peuvent évaluer mes compétences. C'est bien pour des gens qui sortent de l'école. J'ai trouvé que c'était nul, vraiment.

Isabelle : Qu'est-ce que vous aimeriez faire ?

Brigitte : Actuellement, à travers ce que j'ai détecté chez moi, de plusieurs manières. Je m'intéresse et je sais que je suis douée pour les médecines naturelles, d'avant-garde. Je sais que j'ai un excellent rapport avec la nature en général, que j'ai des rapports privilégiés avec les animaux, que ça fait huit ans que je fais des stages en élixirs floraux, fleurs de Bach, on va dire pour simplifier, parce que depuis Bach, il y en a plein d'autres. Donc, je songe très sérieusement à m'orienter, à aider les animaux, quoi. Parce que je pense que c'est une nécessité, pour eux en premier, et pour les humains même s'ils ne sont pas vraiment capables de s'en rendre compte, pour la planète. Donc, comme je voudrais une porte d'entrée, parce que mes participations aux stages, même avec les certificats etc. Il n'y a rien de reconnu à l'heure actuelle. Il me faut quand même, quelque chose, une carte, une porte d'entrée, donc je voudrais faire une formation de comportementaliste, notamment celle de X, parce que c'est quelqu'un de sérieux. Pour avoir une porte d'entrée, pour commencer à m'occuper des chiens, parce que je ne suis pas sectaire, donc pourquoi pas les animaux sauvages. Il y a beaucoup à faire, donc, bien entendu, leurs filer des élixirs, parce que pour ça, je suis compétente, et en plus j'aurais beaucoup d'outils, de ce côté-là, à ma disposition. J'ai des relations etc., et en plus, je fais partie d'un institut de recherche, axée sur les recherches de faites dans le monde des élixirs, avec les élixirs, plus exactement. Mais il me faut une porte d'entrée, parce que je ne veux pas avoir d'ennui juridique, parce qu'en plus, dans quelque temps les formations de comportementalistes vont être reconnues. J'espère que ça va être dans toute l'Europe, parce que je voudrais exercer mais pas qu'en Juliette. Toujours, avec en parallèle le monde des élixirs, parce que j'ai des projets, même des projets de travaux de recherche etc. Je pense que la formation de X est tout à fait sérieuse. D'ailleurs, c'est quand même lui qui a trouvé cette méthode au départ. Je pense que la sienne a des chances d'être en premier reconnue. Moi, il me faut quand même une base, même si j'ai un super bon feeling, notamment avec les chiens. Je pense qu'une base n'est pas du tout, du tout inintéressante, même s'il se peut que sur certains points, on a des divergences d'opinion, mais la base n'est pas inintéressante.

Isabelle : Ça, c'est votre projet.

Brigitte : Voilà, c'est mon projet, mais je ne sais pas de quelle façon il va aboutir. Comme je suis en ASS et que d'un bout à l'autre : entre la formation, les frais annexes puisque c'est une formation de cinq semaines mais sur deux mois, donc ça fait cinq allers et retours Paris 5, cinq semaines d'hébergement et de restauration sur place, même si c'est à 30 € par jour et c'est pas cher, donc j'arrive à, pas à 20 000 FF, pour parler en francs, mais presque. Donc, avec l'ASS il paraît que j'ai droit à rien, donc voilà. Comment sortir de cet enfermement ?

Isabelle : Elle est de combien l'ASS ?

Brigitte : Elle est un tout petit peu moins que le RMI. J'en suis à 436 par mois, ça a augmenté. Oui, parce que c'est bien d'aider les gens, quand ils sont au début de leur chômage mais, à la rigueur, ils ont moins besoin d'être aidé à cette période là qu'à la place où je suis. Et de toute façon, à 43 ans, je ne compte pas retrouver du boulot, même si je retrouve du boulot en secrétariat, je ne pense pas que je vais arriver jusqu'à la retraite. Tandis qu'au moins, avec cette formation etc., je pourrais me mettre à mon compte. Alors là, j'ai du travail jusqu'à la fin de mes jours. C'est ça aussi qui m'intéresse, moi, la retraite... Moi je n'ai jamais eu comme projet de me mettre en couple, de vivre, d'avoir des gosses etc.. Pour moi, c'est pas une vie intéressante, qui ne me convient pas du tout. Moi, je tiens à laisser quelque chose quand je serais morte, et à ce que mon passage ici n'ait pas servi à rien, comme malheureusement, c'est la majorité du temps le cas. Des vies pour rien. On n'a pas besoin de la mienne, donc voilà, à peu près où j'en suis, quoi. Alors là, dernièrement, j'ai écrit à la fondation Bardot, à la SPA, machin, tout ce qu'on trouve sur Paris, pour leur faire part succinctement de mon projet, et puis leur demander du boulot en premier lieu, donc j'attends des réponses. Des offres en plus, il n'y en a presque pas. J'ai l'impression qu'il y en a de moins en moins. C'est clair, il y a moins de lettres à faire.

Isabelle : Vous venez régulièrement ici ?

Brigitte : Pratiquement tous les jours.

Isabelle : Pratiquement tous les jours. Ça fait combien de temps que vous n'avez pas travaillé ?

Brigitte : Ça fait... depuis qu'on est 2005, depuis août 2003. En fait, j'avais une copine qui avait une boutique qui vend des élixirs à Paris dans le marais, et elle devait m'embaucher. Je suis allée chez elle,

comme ça, pour lui filer un coup de main, quoi ! Ça a duré six mois et puis elle devait le faire en début septembre, pas 2004 mais 2003, mais au dernier moment, coup de théâtre, elle ne m'embauchait plus. J'ai perdu un an, je considère, parce qu'entre le moment où elle a commencé à en parler et puis après, donc je n'ai pas pu rentrer dans le monde des élixirs. Ça a été un double coup, parce que le fait de me retrouver sans boulot, et la déception de ne pas rentrer dans le monde des élixirs. Donc au dernier moment, la porte qui me permettait de travailler avec, en collaboration, et pour la nature, se fermait. En fait, moi je voudrais bosser comme ça, en collaboration avec la nature. Ça serait un échange et pas toujours : on prend et on ne donne, rien, quoi ! Voilà. Après, j'ai eu l'occasion de travailler ; j'ai eu un rendez-vous avec un type qui vendait des élixirs, mais pas tout à fait les mêmes gammes, avenue de Wagram, mais c'était un peu... C'était pas clair comme relation et dans ce monde-là, on ne peut pas se permettre. Moi, j'ai une éthique. À la rigueur, j'aurais pu passer dessus, dans une autre activité professionnelle mais pas dans celle-là. Voilà.

Isabelle : Est-ce que vous vous en sortez, là, financièrement ?

Brigitte : Bah non. Je m'en sors parce que ma mère est morte, qu'elle m'a laissé 30 000 FF. Donc voilà, mais avec les frais pour tenter de me soigner et qui ne sont absolument pas remboursés par la sécurité sociale. Grâce à ses méthodes là, j'ai enfin des résultats que je n'ai pas pu avoir. Parce que la CMU, c'est bien, mais d'abord à condition que les praticiens veulent vous recevoir. Je connais très bien ce milieu là, pour y avoir travaillé pendant plus de cinq ans et m'être occupée de leur fric, c'est-à-dire de leurs honoraires pendant tout ce temps-là. Parce que c'est moi qui gérait l'argent qui rentrait. Donc c'est un monde à part, et une mentalité à part. Vous les entendez se plaindre que les fins de mois sont difficiles, qu'on a du mal à joindre les deux bouts etc. etc.. Quand vous leur donnez l'assiette tous les mois de 100 000 FF, la femme est contente. Alors, la CMU, il ne faut pas croire qu'on peut se soigner facilement avec la CMU. D'abord, malheureusement, ça ne rembourse pas tout, et puis parce que le trois-quarts du temps on se retrouve confronté à des refus d'être reçu, ou alors quand on est reçu, il faut voir de quelle façon. C'est-à-dire le mépris, le dédain, la dévaluation, que ces gens-là vous balancent en pleine gueule.

Isabelle : Et vous logez où, actuellement ?

Brigitte : Alors là, en HLM.

Isabelle : Vous avez retrouvé un logement ?

Brigitte : Ah oui, oui, mais au bout de deux ans. J'ai retrouvé un logement parce qu'un certain frère m'a aidé.

Isabelle : Vous avez été aidé par la famille ?

Brigitte : Non, pas du tout

Isabelle : C'est parce que vous avez employé le mot frère, mais ce n'est pas dans ce sens-là, ce n'est pas dans le sens familial.

Brigitte : Non, en plus, je n'ai pas de frère, non. En plus, j'habitais à Torcy et il a fallu que je me sauve de là-bas. Faut voir à quoi on est confronté quand on habite en HLM.

Isabelle : Donc là vous avez un logement.

Brigitte : Voilà. Donc là, je me suis retrouvée encore à Chelles et c'est encore, toujours, les mêmes qui m'ont aidé.

Isabelle : Vous avez quand même un réseau qui vous aide ?

Brigitte : Un réseau ? Je ne peux pas dire ça. C'est pas en direct, c'est un peu comme les poupées russes, c'est pas du direct. En tout cas, au niveau du travail, il n'y a rien.

Isabelle : Au niveau du travail ça ne fonctionne pas, mais au niveau du logement...

Brigitte : Ce n'est pas que ça ne fonctionne pas et puis de toute façon, on n'a pas de compte à me rendre, à ce niveau-là. On n'a pas de compte à me rendre. Moi, j'ai des remerciements mais on n'a pas de compte à me rendre. Il ne faut pas exagérer, quand même. Je ne peux pas exiger, c'est pas possible, donc voilà. Mais enfin, les épreuves, elles sont là et puis voilà.

Isabelle : Donc, on a vu un petit peu vos projets.

Brigitte : Je ne sais pas si mes projets vont aboutir.

Isabelle : Sinon, vous recherchez dans quoi ?

Brigitte : Dans le secrétariat.

Isabelle : Vous envoyez des CV ? Vous avez des réponses ?

Brigitte : Oui, oui, j'envoie des lettres, des mails, machin. Des réponses, on n'en a pas tout le temps et puis quand on en a, c'était jusqu'à présent négatif, moi, j'ai quarante-trois ans. C'est vieux, surtout pour une nana.

Isabelle : Vous ne les faites pas, vos quarante-trois ans.

Brigitte : Ah ben, alors là, j'allais y venir, depuis que je suis malade, j'ai beaucoup vieilli. J'ai une transformation physique très importante. D'ailleurs, dernièrement, il y a un type qui ne m'avait pas vu depuis deux ans et demi, il est resté scotché sur le trottoir. J'ai dit : « Bon, et ben je ne rêve pas ! » Ah non, j'ai pris au moins dix ans. Avant, je ne les faisais pas. Ça c'est sûr.

Isabelle : Moi, je ne sais pas, je ne vous ai jamais vu et c'est personnel.

Brigitte : Un coup de bistouri, il n'y aura que ça pour réparer. Moi, j'ai une maladie déformante, la maladie de Basedow. Comme je ne fais pas comme tout le monde, ce n'est pas la vraie maladie de Basedow que j'ai. J'avais les yeux tellement gonflés, les paupières tellement détendues. Enfin, j'ai moins de poches sous les yeux, mais j'avais les yeux... c'était... Comme tout l'organisme s'est accéléré, toutes les fonctions, que ce soit, le cœur, tout l'appareil digestif. Il est long, l'appareil digestif donc le vieillissement aussi, tout est accéléré. Quand vous êtes en sur-régime, il n'y a pas un côté, c'est accéléré et l'autre, ça ne l'est pas. Ce n'est pas comme ça que ça marche. Ça, c'est au niveau général. Ah si, j'ai beaucoup vieilli. Ça aussi, il faut se l'avalier, quoi !

Isabelle : Moi, je ne vous ai jamais vue, je ne vous connais pas, et voilà.

Brigitte : Je ne sais pas, peut-être que les autres font plus vieux. C'est vrai que je n'ai pas une façon de m'habiller... mais enfin, l'habit ne fait pas le moine.

Isabelle : Ah, non, ce n'est pas ça, c'est votre personnalité, ce qui se dégage de la personne. Est-ce que vous pouvez me dire, à combien était votre dernier salaire ?

Brigitte : Je ne sais pas, parce que le dernier emploi que j'ai eu, j'ai travaillé au syndicat CGT, et ça a été un mi-temps, c'était en francs, en net. En plus, les syndicats, ils parlent en net, quand ils vous présentent le salaire c'est en net, c'est jamais en brut. Le premier coup, je faisais la tronche. Je fais : « Quoi ! ». C'est net. Remarque, j'avais pas grand-chose à faire. Ça aussi, ça manquait au palmarès. C'est spécial le syndicat. Ils voulaient que je me syndique. Il aurait fallu que je leur verse 50 FF par mois. J'ai fait : « Quoi ! C'est du harcèlement syndical et du racket sur salaire ! » Ils m'ont foutu la paix. Non mais, attend ! C'était un contrat à durée déterminée, j'aurai pu rester, mais j'ai pas voulu parce que là aussi, j'ai été très déçue par les humains. Je veux dire que les syndicats, il en faut mais il ne faut pas reprocher aux autres ce qu'on n'est pas capable de faire. Alors donc, aussi bien pour la qualité du travail que la mentalité. Puis j'avais pas grand-chose à faire. Je sentais que ça allait faire un peu comme dans l'administration. J'allais perdre des acquis professionnels. Je ne voulais pas ça. Après, c'était l'insécurité mais... J'avais 4000, 4500 net par mois, pour un mi-temps.

Isabelle : Est-ce que vous avez des aides pour les transports ?

Brigitte : J'ai la carte de solidarité et le chéquier mobilité, voilà.

Isabelle : Est-ce que vous avez une allocation logement ?

Brigitte : Oui, j'ai l'APL.

Isabelle : Vous savez de combien elle est, par rapport à votre logement ?

Brigitte : Elle me prend tout le loyer principal. Moi, j'ai un logement, c'est pas les HLM, c'est rétro, c'est des années 50. Ça tombe en ruine. Ben oui, mais comme je suis en centre-ville. Il fallait que je me sauve de Torcy parce que là, c'était... À part en flinguer un, de toute façon...

Isabelle : Je n'ai pas compris ce que vous avez dit.

Brigitte : Il fallait que je me sauve de Torcy. Ah, ben oui, en HLM, c'était l'épreuve de force tous les jours. Moi, je les virais du sas etc., mais bon, il faut charger. Des fois, je me prenais pour un morse. Ça

me boostait. Non mais, c'était une horreur. Les HLM, c'est souvent ça. On se retrouve... La mixité sociale ça me fait rigoler. Franchement, il y a des endroits où ça va, mais on n'y rentre pas comme ça.

Isabelle : Et là, vous êtes bien ou pas ?

Brigitte : Bien ? C'est mieux. Je suis mieux à Chelles qu'à Torcy parce que c'est plus une ville. Moi, je suis née à Paris. Je suis née dans le 15^e, et j'ai vécu dans le 15^e. Donc même si ça fait malheureusement longtemps que je n'y suis plus, moi, j'ai cette mentalité là, quoi ! Il n'y a pas de cette mentalité là, en banlieue, en tout cas en Seine-et-Marne. Donc je suis mieux à Chelles parce que c'est plus une ville. C'est plus mélangé aussi, au niveau de la population, donc c'est plus, ça se rapproche plus de Paris. De toute façon, je suis souvent à Paris et je souhaite travailler à Paris.

Isabelle : Vous êtes une vraie Parisienne.

Brigitte : D'un autre côté, je ne sais pas si je pourrais y revivre parce que c'est tellement pollué.

Isabelle : Vous qui êtes proche de la nature, des animaux.

Brigitte : Mais pourtant, il y en a plein à Paris. Les labos, ils sont souvent en province mais les magasins, tout ça, même pour les élixirs, c'est surtout à Paris, c'est central. Les salons aussi, ils sont à Paris.

Isabelle : Est-ce que vous avez parfois des aides de la mairie ?

Brigitte : Non. Je suis célibataire sans enfants, donc c'est le facteur déterminant.

Isabelle : Et du Conseil Général par exemple quand vous avez une facture d'eau... ?

Brigitte : Ah mais si ! C'était pour une facture d'EDF mais il paraît que je gagne trop, alors je suis allée voir l'assistante sociale, et bon, elle applique ce qu'on lui dit d'appliquer. Je ne sais pas, elle a une espèce de grille : « Bon, qu'est-ce que vous avez à payer ? Machin. Ah ! Mais vous gagnez trop. » Donc voilà !

Petite pause, quelqu'un rentre dans la salle quelques instants...

Isabelle : La taxe d'habitation ?

Brigitte : Bon, normalement, ça, ça fait partie de l'illogisme : c'est-à-dire que je touche un peu moins que le RMI, à trois euros près, un truc comme ça. Quand on est au RMI, il paraît que l'on ne paie pas, la taxe d'habitation, mais moi, on me la réclame, pour le même prix. Donc, la première année je leur ai envoyé un courrier, et j'ai eu un recours gracieux, mais c'est pas logique. Je ne vois pas pourquoi, au RMI... hein. Parce que moi, depuis le temps que je suis en ASS !

Isabelle : Ça veut dire quoi ça ?

Brigitte : C'est-à-dire que vous avez le chômage, machin, la fin du chômage c'est l'ASS et puis après l'étape supérieure, c'est le RMI. Vous voyez, dans la progression. C'est pour ça que je dis : pour être au RMI et il ne faut vraiment pas travailler, et puis bon, avec mes problèmes de santé. Et là, vous me voyez, ça va. D'ailleurs, heureusement que je travaillais au syndicat quand ça m'a pris, parce qu'il fallait voir dans quel état j'étais.

Isabelle : Oui, ça ne se voit pas du tout.

Brigitte : J'avais les yeux complètement gonflés. Un matin, je suis arrivée, j'avais un oeil au tiers fermé, parce que ça fait partie du truc, tellement mes yeux étaient gonflés. Et puis, des tremblements, de la tachycardie. Je suis montée à 130 pulsations minutes au repos, alors j'étais... Tout était exacerbé. Je démarrais au quart de tour. J'avais des réactions comme ça. Je n'avais plus aucune retenue, il ne fallait pas me chauffer. Remarquez, j'étais bien contente parce que je disais... pouf, c'était sorti. Je disais ce que je pense. C'était pas mal. Oui, là, ça va mieux. Depuis 4, 5 mois je prends de l'homéopathie mais ce n'est pas du tout remboursé, parce que la dame, elle n'est même pas médecin. Alors, il faut voir ce qu'elle trouve. Elle trouve des trucs... Moi, elle me bluffe. Franchement, c'est comme ça que j'ai découvert que ce n'est pas une vraie Basedow, ce que j'ai. parce qu'effectivement la thyroïde est dérégulée mais ça viendrait de l'hypophyse. Effectivement, quand je prends de l'homéopathie pour l'hypophyse, ça me fait baisser mes hormones thyroïdiennes que j'ai en trop. Parce qu'il faut savoir que la médecine officielle enlève la thyroïde, comme elle enlevait l'appendicite il y a quelque temps. Après, on vous gave d'hormones de synthèse jusqu'à la fin de vos jours. En plus, dans mon cas, ce n'est pas Tchernobyl ou quoi que ce soit. C'est le résultat de ce que j'ai vécu. Parce que vous avez beau être solide, et je le suis, un jour, ça se fissure. Mais bon, ça c'est fissuré et puis voilà. Donc, moi, je-somatise quelque chose, et je

ne vois pas pourquoi on m'enlèverait la thyroïde. En plus, il faut encore se bagarrer pour ça ! Alors, la CMU, qu'ils remboursent la médecine naturelle, l'homéopathie pour commencer ; au lieu de faire marcher les laboratoires, des trucs chimiques. Donc moi, grâce à l'homéopathie, en tous les cas jusqu'à maintenant et bien oui, ça va beaucoup mieux. Parce qu'en plus, j'étais arrivée... J'étais à plus du double du maxi, alors je me suis dit : « Faire de la résistance c'est bien, mais il va m'arriver un gros problème. » Les résultats sanguins, ils étaient là, donc il fallait que je trouve quelque chose. Parce que ce que la médecine officielle me donnait, c'était pire que mieux. C'est-à-dire, au lieu d'avoir des résultats positifs, je re-basculais de l'autre côté, quoi ! En plus, c'est vraiment pas au point. Ils sont incapables de vous régler la thyroïde, alors ils vous l'enlèvent. C'est comme si vous avez un bobo au doigt, et bien ils vont vous couper le bras. C'est pas logique. Grâce à ça, j'ai du résultat, mais bon, c'est 40 € la consultation et encore, elle me garde une heure. Il n'y a rien de remboursé, et la dame c'est une ancienne pharmacienne, vous n'avez qu'à voir. Et l'autre jour, c'était 43 € d'homéopathie : entre les granules, le patch, machin, donc voilà. Moi, j'ai trouvé une solution : je ne paie pas mon loyer, voilà.

Isabelle : Vous ne payez pas votre loyer.

Brigitte : Ah ben oui ! C'est ça.

Isabelle : Et alors, comment ça va se passer ?

Brigitte : Je ne sais pas.

Isabelle : Là, vous ne pouvez pas payer votre loyer ?

Brigitte : Je ne peux pas tout payer. C'est ma santé, machin et bon, si on m'avait donné un logement quand j'en demandais un, si on ne m'avait pas laissé à la rue, machin. Je ne serais peut-être pas malade aujourd'hui !

Isabelle : Ca duré un moment, les années comme ça, alors ?

Brigitte : Ben, deux fois deux ans, et puis alors, la solidarité française ! Moi, ils me font rigoler avec le tsunami ! Un Français sur deux a mis la main à son porte-monnaie. Ah ben oui ! C'est pas compliqué, ça donne bonne conscience mais le geste est simple. Ça donne bonne conscience, quoi ! Par contre, les clodos qui sont dans la rue, là, on tourne la tête pour pas les voir.

Isabelle : Des fois, est-ce que vous allez au secours populaire ou aux Restos du cœur ?

Brigitte : Non, je ne vais pas au secours populaire parce que j'habite en centre-ville et que je ne veux pas qu'on me voit. Mais, en ce moment, je vais aux Restos du cœur parce que c'est à Torcy, voilà. Ça dépanne.

Isabelle : C'est pour les colis alimentaires, c'est pour ça ?

Brigitte : Aux Restos oui, mais ils ont des barèmes aussi, parce que maintenant c'est très structuré. Là, cette année, c'est comme une entreprise. Moi qui travaille dans le secrétariat, j'ai très bien compris. Tout est enregistré. Ils passent des commandes. Ah oui, maintenant c'est structuré. C'est plus du tout comme avant. Ils doivent avoir un réseau informatique, toutes les données sont rentrées, ils passent des commandes. Je ne sais pas comment c'est géré. Il n'y a pas que des dons, à mon avis, aussi, ils achètent. Ils doivent avoir des espèces de centrales d'achat.

Isabelle : Vous avez rempli un dossier, c'est ça ?

Brigitte : Ah, oui, oui. J'ai ramené des justificatifs et il paraît que comme il y a beaucoup de fraude, qu'ils vont mettre en place des contrôles. De bouche-à-oreille, j'ai entendu ça. Maintenant, sous toutes réserves. C'est vrai qu'il y en a qui profite aussi.

Isabelle : Vous, vous y allez toutes les semaines ?

Brigitte : Deux fois par semaine. Le lundi après-midi. J'y vais cet après-midi.

Isabelle : Ça vous suffit au niveau alimentaire ?

Brigitte : Non, non, parce qu'en plus je trouve qu'il y a moins que l'année dernière. Mais enfin, aussi, il y a de plus en plus de gens. Je ne sais pas comment ils font, mais ça m'aide. Ça aide bien, il ne faut pas cracher dessus.

Isabelle : Est-ce que vous avez entendu parler de l'intéressement ?

Brigitte : Dans les sociétés ?

Isabelle : Non, on me l'a déjà dit. Il y a un monsieur qui m'a dit : « dans les sociétés ? »

Brigitte : De quel intéressement s'agit-il ?

Isabelle : C'est par exemple quand on perçoit le RMI ou l'ASS, quand on retrouve un emploi, on peut cumuler pendant un certain temps le RMI et le salaire.

Brigitte : Oui. Alors, les conditions... Je tiens... Il faudrait quand même qu'elles soient exprimées clairement aux gens qui peuvent en bénéficier. Parce que moi quand j'ai commencé à travailler au syndicat CGT, effectivement j'ai eu pendant deux ou trois mois une espèce de complément. Parce que moi j'étais déjà en ASS. Mais alors, les conditions, moi je ne peux pas vous les donner dans le détail. Il ne faut pas dire ça aux gens par ce qu'il ne faut pas qu'ils partent là-dessus, parce que ce n'est pas vrai. Parce que les gens, ils croient qu'ils vont avoir un complément, comme ça, ad vitam aeternam, c'est faux. Donc, ils ont un barème, machin. Je ne peux pas vous dire lequel c'est. Est-ce votre situation antérieure au jour où vous retrouvez un emploi ? Après, est-ce qu'il y a aussi, combien vous gagnez dans cet emploi ? Enfin, je ne sais pas.

Isabelle : Vous n'avez pas été informée, vous ?

Brigitte : Si, justement. On m'avait dit. Moi j'ai eu, je ne sais pas, deux ou trois mois un complément, c'est tout. Il ne faut pas compter dessus. C'est exprimé de telle façon que les gens ils croient qu'ils vont avoir un complément, pas tout le temps, mais pratiquement, au moins pendant un an, un truc comme ça, alors que c'est faux. C'est décevant pour les gens, voyez financièrement. Il ne faut pas compter là-dessus, quoi.

Isabelle : On vous avait expliqué, bien expliqué ?

Brigitte : Non, non, on ne m'avait rien expliqué d'ailleurs. C'est des gens qui étaient au chômage qui m'ont dit ça, parce qu'ils se sont trouvés à un moment donné dans cette situation et puis après, j'ai reçu un courrier. J'ai cru qu'ils s'étaient plantés, je me suis dit : « Il y a une erreur. » On n'est pas à l'abri d'une erreur, c'est le moins qu'on puisse dire, donc j'y suis allée, etc. On m'a fourni des explications et en plus ça change tout le temps. Ils ont tout le temps des modifications. Alors bon, ça plus ça... Moi, à mon avis, c'est pas de bon augure d'orienter les gens là-dessus.

Isabelle : Moi, je n'oriente pas. Moi, je demande. Vous pensez que c'est une bonne ou une mauvaise information ?

Brigitte : Une mauvaise information. Bon, alors moi, au syndicat, à mi-temps, c'est vrai que je n'étais pas mal payée, mais bon, je vous dis, quand j'ai reçu le courrier j'ai cru qu'ils s'étaient trompés. Je me suis dit : « Tiens ! » Je ne peux pas vous dire quel barème ils appliquent mais c'est pas clair.

Isabelle : C'est pas clair...

Brigitte : Non, parce qu'il faut dire aux gens, combien de temps et combien. Voilà. La façon dont c'est annoncé aux gens, c'est nébuleux.

Isabelle : Et vous êtes suivie par une assistante sociale ? Ou quelqu'un ? Parce que tout à l'heure vous avez parlé d'assistante sociale

Brigitte : Oui mais ce n'est pas ce que vous entendez par suivi puisque j'ai le droit à rien. Ce n'est pas à l'assistante sociale de renseigner précisément les gens. Les pauvres, elles sont débordées de travail, en plus. Elles sont vraiment débordées, donc ce n'est pas à elles de le faire. C'est à l'ANPE et à l'ASEDIC de renseigner précisément les gens. Mais enfin, à l'ANPE, c'est d'une nullité, pour ne pas dire incompétent.

Isabelle : Vous allez, vous, à l'ANPE ?

Brigitte : Le moins possible, le moins possible.

Isabelle : C'est ici que vous venez quasiment tous les jours, mais pas à l'ANPE.

Brigitte : Qu'est-ce que vous voulez que j'aille faire à l'ANPE ? En plus, moi je ne cherche pas du travail en Seine-et-Marne, parce que pour travailler en Seine-et-Marne, il faut avoir une voiture.

Isabelle : Vous avez une voiture, vous ?

Brigitte : Non, non. C'est vrai que c'est pas faux. Mais quand vous avez le directeur d'un service économique qui vous dit ça, d'une mairie comme ici, c'est à mourir de rire, surtout qu'il sait que vous

gagnez 2700 FF par mois. C'est à mourir de rire. Ça, c'est sur que quand on est dans ma situation... Moi, du jour où je suis partie de mon quinzisième, j'ai commencé à ouvrir les yeux. Ça n'était que le début.

Isabelle : C'était quand ?

Brigitte : C'était quand j'avais 19 ans. Parce que dans certaines situations, vous êtes confrontée à des réalités. Si vous travaillez, si tout baigne, vous ne connaissez pas ça ! Vous êtes à côté, mais vous n'êtes pas dedans. Donc moi, à l'ANPE, j'y vais pratiquement pas. L'année dernière, j'ai écrit au préfet de Seine-et-Marne parce que nous avons travaillé ensemble, la préfecture de la région d'île de Juliette, et je sais qu'il se souvient très bien de moi. Je ne suis pas quelqu'un qu'on oublie, de toute façon (Rires), et lui encore moins ! Mais c'est tombé chez son directeur de cabinet. Il faudrait qu'il apprenne à tirer la chasse. Il a renvoyé ma bafouille à l'ANPE qui m'a convoquée et n'a rien trouvé d'autres que de proposer un contrat objectif emploi, qui coûte de l'argent parce que ça coûte à peu près 4500 FF. Ils feraient mieux de me les donner pour ma formation. Ça, ça serait un vrai investissement. Alors, on m'a orienté vers une espèce d'organisme, pseudo organisme de je ne sais quoi, à Lagny. Seulement, ça n'a pas du tout collé, mais alors pas du tout ! Je me suis retrouvée avec un type, déjà, qui me parlait comme dans les halls d'immeubles. J'avais envie de lui en coller une, plutôt qu'autre chose. Puis alors, il avait une mentalité, le pauvre gars ! C'est même pas de l'arriéré. Enfin, bon bref... donc, je suis retournée à l'ANPE, ça a duré encore un mois. Après, j'ai trouvé un organisme, comme ça sur Paris, c'était beaucoup mieux.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faisiez dans cet organisme ?

Brigitte : Le contrat objectif emploi, c'est à l'organisme de m'aider pour trouver du travail. Puis entre-temps, parce que j'ai quand même des copines dans le monde des élixirs qui, sans se concerter, d'un seul coup, elles étaient toutes en train de me dire : « Ah... toi, il faut que tu travailles avec les animaux, machin ». Qu'est-ce qu'elles avaient toutes à me dire ça ? Et puis il y en a une qui m'a envoyé un biocontact [une revue bio et « alternative »], et effectivement, le biocontact de l'année dernière était consacré aux animaux, donc il y avait entre autre la profession de comportementaliste où j'ai téléphoné à la nana qui avait fait l'article et c'est elle qui m'a orienté vers Champon [Marque de produits Bio]. J'avais déjà regardé, j'avais trouvé des trucs, mais c'était cher pour avoir des photocopies et ça ne me paraissait pas du tout sérieux. Donc, c'est comme ça que je me suis remis sur ce projet professionnel, quoi.

Isabelle : Ça n'a donc pas été complètement inutile, alors !

Brigitte : Oui, mais enfin, il faudrait que ça porte ses fruits, sinon c'est encore une perte de temps. Voilà, donc l'ANPE, c'est ça, grosso modo.

Isabelle : Par contre ici, c'est pas mal, apparemment ?

Brigitte : C'est-à-dire, que c'est moins loin que chez moi et puis j'ai des outils, j'ai des disquettes. Moi, les lettres de motif, quand c'est pas marqué, je les envoie à la machine parce que je ne vais pas les faire à la main et puis en plus, comme ça, ils ont un échantillon de ma frappe. Je sais taper correctement et dans les règles une lettre. Et puis c'est plus propre, machin. Il y a internet, mes lettres de candidature, elles sont sur disquettes. J'ai un classeur, tout est classé, enfin bon. C'est bien organisé, c'est normal. Mais là, il n'y a rien de concret qui se profile à l'horizon et je ne me vois pas refaire du secrétariat et pour combien de temps ?

Chelles - Lundi 7 mars 2005 - 11h à 12h

Femme de 28 ans, célibataire, un enfant ; bac pro secrétariat ; intérimaire et API.

C'est au service de Développement Economique et Emploi de Chelles (voir entretien n°42) que j'ai rencontré Marceline. Relativement pressée, c'est avec le sourire qu'elle a accepté néanmoins de participer à l'entretien. C'est une personne très agréable et ouverte.

Isabelle : Bonjour Marceline. Merci de passer un petit moment avec moi. Vous m'avez dit avoir un bac pro de secrétariat. Et après, vous avez fait quoi ?

Marceline : En fait, après le bac pro, avant d'avoir ma fille, j'ai fait de l'intérim. J'ai travaillé pendant quatre

ans en intérim en tant que secrétaire, assistante polyvalente. En fait, j'habitais Paris avant. Je trouve qu'en vivant à Paris, c'est beaucoup plus facile de trouver un travail. Dès qu'on avait une mission, on en avait une tout de suite après. Et après, depuis que j'ai eu ma fille, pour reprendre le boulot, c'est très, très dur, en fait !

Isabelle : Elle a quel âge votre petite fille ?

Marceline : Elle a deux ans.

Isabelle : D'accord. Donc, depuis deux ans, vous ne travaillez pas ?

Marceline : J'ai travaillé dans... En fait, je travaille, mais c'est des missions. C'est des CDD, en fait et j'ai du mal à trouver des CDI. Bon, c'est vrai qu'il vaut mieux ça que rien, mais je cherche plus un CDI que un CDD. D'un côté, je fais les recherches avec l'ANPE. J'envoie des courriers, j'achète *Le Parisien*, *Recrute*... Des fois, je vais même à l'ANPE, sur place, mais il n'y a pas grand-chose.

Isabelle : À l'ANPE d'où ?

Marceline : De Chelles.

Isabelle : Mais vous venez ici, donc.

Marceline : Voilà, comme je ne travaille pas, comme je suis [incompréhensible] depuis novembre. Je suis dans une association des usagers des banques, en intérim. Il y a des semaines où je travaille, et il y en a où je ne travaille pas. Mon patron m'a appelé hier, pour me dire si je préférerais travailler le lundi où le mardi. J'ai dit le mardi. Comme ça, ça me permet de rester un petit peu avec ma fille.

Isabelle : Comment vous faites quand vous travaillez, par rapport à votre petite fille ?

Marceline : Elle a une nourrice.

Isabelle : Vous la mettez en nourrice.

Marceline : Voilà.

Isabelle : Vous pouvez me dire quels sont vos revenus ?

Marceline : Alors là, par mois net 900 €, en fait.

Isabelle : 900 € et vous touchez l'API, c'est ça que vous m'avez dit, l'allocation parent isolé ?

Marceline : Oui, mais là, je suis... Quand j'étais à Paris, j'ai perdu mon logement parce que j'étais enceinte. Je me suis retrouvée chez mon frère qui habitait dans le 93.

Isabelle : Pourquoi vous avez perdu votre logement, parce que vous étiez enceinte ?

Marceline : J'étais en intérim, comme j'avais arrêté par rapport aux complications de ma grossesse, je ne pouvais plus assumer mon logement, en fait. Donc, après, là, j'ai laissé mon logement. Ma belle-soeur, elle m'a dit d'aller chez eux et j'ai été chez eux. Quand ma fille, elle a eu deux mois, elle nous a foutu dehors. Et c'est là que j'ai été dans le 93, dans un foyer d'accueil, et après je me suis retrouvé ici à Chelles. Donc, je suis dans une association qui s'appelle « la maison du pain ».

Isabelle : « La maison du pain », oui, j'ai vu. Ça fait longtemps que vous y êtes, depuis ses deux mois ?

Marceline : Oui, voilà, elle avait trois mois. Je suis arrivé ici, elle avait pratiquement quatre mois. Ça va faire deux ans au mois de mai. C'est beaucoup.

Isabelle : Ça commence à faire long ?

Marceline : Oui, très long. J'ai fait des demandes de logement à la mairie. Là, j'ai renouvelé, il n'y a pas très longtemps, au mois de janvier, et puis à « la maison du pain » aussi. Ça n'avance pas trop, en fait. C'est un peu... Je rame, je rame, je rame, mais bon. Je ne vois pas de solution, en fait.

Isabelle : Ça veut dire qu'il n'y a pas de logements ?

Marceline : C'est ce qu'ils disent qu'il n'y a pas de logements. Mais bon ! Donc là, apparemment, c'est un CDI qu'il me faudrait, pour pouvoir trouver un logement.

Isabelle : Oui, c'est ça, pour pouvoir avancer la caution...

Marceline : Parce qu'en fait, l'intérim, les propriétaires, ils veulent pas, comme c'est pas un travail stable,

donc ils en veulent pas. Donc là, je cherche, je lutte pour trouver mon CDI. J'espère trouver quelque chose bientôt. Parce que là, pour trouver un petit studio avec ma fille, c'est pas évident.

Isabelle : Comment ça se passe à « la maison du pain »? Vous avez un studio ?

Marceline : Oui. Je leur paie.

Isabelle : C'est pas collectif. Je pensais que c'était un logement collectif qui accueillait des mamans avec leurs enfants.

Marceline : Ils ont des studios, un peu partout, ici à Chelles, et dans tout le 77 d'ailleurs, dans tout le 77.

Isabelle : Ça vous déplaît parce que c'est trop petit ?

Marceline : Même le mode de fonctionnement. C'est parce que je n'ai pas le choix. Ma mère, elle est décédée, ça va faire deux ans, et puis bon, j'ai personne. Je me dis, que si je trouvais quelque chose, je m'en irai. Ils ont une manière de fonctionner, pour moi, je ne trouve pas ça normal, mais bon. C'est comme ça.

Isabelle : Vous êtes suivie par quelqu'un, aussi ?

Marceline : Oui.

Isabelle : Vous aimeriez être indépendante ?

Marceline : Oui, beaucoup. J'ai toujours été indépendante, donc là...

Isabelle : Ça commence à peser.

Marceline : Oui. Au moins, ma fille, avoir sa propre chambre, c'est... Un endroit où elle peut jouer tranquille. Il suffit qu'elle déplace quelque chose, on voit tout de suite que c'est mal rangé. J'arrête pas de crier après elle, parce qu'il y a tout le temps du bordel. On a beaucoup trop d'affaires, aussi, ses jouets... C'est trop petit.

Isabelle : Donc, il faut trouver un CDI, c'est ça l'objectif. Est-ce qu'on vous fait des propositions, par exemple à l'ANPE ?

Marceline : Non, pas trop, en fait. Non, du tout ! Ils ne me font pas de propositions, non. Ce que je me suis dis : c'est que si ça continue comme ça, je vais suivre une formation. Un contrat de qualification d'un an. Je ne sais pas, si ça va pouvoir se faire, parce que l'association où je suis là, malgré qu'ils me prennent en intérim, s'ils me prennent en contrat de qualification, ce ne sera pas possible. Parce qu'en général, les gens qui travaillent là, c'est en bénévolat. Je suis pratiquement la seule à être payée là bas. C'est pas évident qu'ils me prennent en contrat de qualification. Mais en stage, ils voudraient bien me prendre, même si c'est six mois ou sept mois. Mais il faudrait que je vois avec l'ANPE si c'est possible, que je sois rémunérée par les ASSEDIC, et pour pouvoir faire un stage chez eux.

Isabelle : Un stage de quoi ?

Marceline : Dans le secrétariat et le service juridique.

Isabelle : Ah voilà, dans le service juridique. Vous aimeriez bien faire une formation, sinon ? Vous avez parlé de faire une formation.

Marceline : Oui, j'aimerais bien faire une formation, pour pouvoir perfectionner. C'est vrai, que j'ai eu beaucoup d'entretiens et ce qui manquait, c'est plus la frappe. C'est vrai, que j'ai perdu l'habitude, après que j'ai gardé pendant plus d'un an ma fille. J'aimerais bien remettre, reprendre, toutes les bases de secrétariat. Je pense qu'après ça, je pourrais retrouver quelque chose...

Isabelle : ...Plus facilement.

Marceline : L'AFPA ou le GRETA, je me suis renseignée. Ils font des formations, comme ça. À l'époque, j'avais pas assez travaillé encore, pour pouvoir bénéficier d'une rémunération par les ASSEDIC. Il me manquait un certain nombre d'heures, maintenant, je suis dans les quotas. Je pense que...

Isabelle : Vous allez vous orienter vers ça, si vous ne trouvez pas un CDI. C'est ça, votre projet ?

Marceline : Oui, exactement.

Isabelle : D'accord. Je vais vous poser quelques petites questions. Vous payez la nourrice, alors ?

Marceline : Ou, je paie la nourrice

Isabelle : Et combien vous payez par mois ?

[La petite fille de Marceline vient de passer sa tête, curieuse, dans la salle où l'on est.]

Isabelle : Elle est belle et elle a l'air chipie...

Marceline : Très, très chipie ! En fait, comme je suis à « la maison du pain », je paie 200 € la nourrice et 120 € le loyer.

Isabelle : Donc, l'allocation logement, vous n'en n'avez pas, normalement.

Marceline : Non.

Isabelle : Les allocations familiales, ça vous en avez. Est-ce que vous avez des aides de la mairie par exemple ?

Marceline : Non.

Isabelle : Pour la petite ou quand vous avez une difficulté financière ?

Marceline : Ça m'est arrivé une fois, d'ailleurs je suis venue ici. Je suis venue voir Bernadette et elle m'a dit : « Je ne m'aurai jamais imaginé que tu étais à « la maison du pain », et que tu avais des problèmes, parce que tu as toujours le sourire. » Mais vraiment, j'étais à bout. Je n'en pouvais plus. Ma fille, elle n'avait plus de lait. À « la maison du pain », ils le savaient, mais il ne faisait pas grand-chose, donc je suis venue voir Bernadette. Ils ont pu maintenir des bons d'achat pour faire des courses pour ma fille, pour tout ça, et moi.

Isabelle : Pour la semaine ?

Marceline : Oui, pour la semaine.

Isabelle : Donc, ils vous ont dépanné une fois.

Marceline : Voilà, une fois, puis après, ils ont appelé « la maison du pain », qui se sont bien fait taper dessus.

Isabelle : Écoutez, j'ai l'impression qu'on a fait le tour au niveau des enfants, des aides. Et au niveau familial, vous êtes assez seule, si j'ai bien compris.

Marceline : J'ai un frère, mais bon, on ne s'entend pas. On n'a pas grand-chose à...

Isabelle : Ici, vous êtes aidée ?

Marceline : Ha oui, Nora et Bernadette, elles sont très, très gentilles. Ça me fait plaisir de venir les voir de temps en temps ; leur donner de mes nouvelles aussi.

Isabelle : Vous faites aussi des démarches de recherche d'emploi ?

Marceline : Oui, sur Internet. Je viens souvent ici ou quand j'ai un conseil, justement, au niveau des formations, je demande à Bernadette ou à Nora.

Isabelle : Et à l'ANPE, vous y allez ou pas ?

Marceline : Oui, mais ça fait un bout de temps. Parce qu'ils m'avaient donné un rendez-vous au mois de décembre, et comme je travaillais en intérim, je n'ai pas pu les prévenir. Ils m'ont radiée pendant deux mois. J'ai encore mis deux mois pour aller les voir. Je ne comprends pas, mais bon, apparemment, c'est la nouvelle loi. Je ne comprends pas.

Isabelle : Mais vous venez plus, en fin de compte, ici qu'à l'ANPE pour vos recherches d'emplois ?

Marceline : Voilà. J'ai été à l'ANPE. Je leur ai dit. Ils sont au courant de ma situation par rapport à la « maison du pain ». Il y avait une conseillère, dès qu'elle avait quelque chose, elle m'appelait. Mais bon, je n'ai pas de nouvelles.

Isabelle : Bon, écoutez, j'espère que ça va aller. Que vous allez trouver un petit appartement, une belle formation qualifiante ou un CDI.

Marceline : Il faut que ça aille, parce qu'avec celle-là, on n'a pas le choix, en fait. Il faut, voilà ! Avoir la pêche, tout le temps, même si on est fatigué.

Isabelle : Elle va aller à l'école bientôt ?

Marceline : Oui, l'année prochaine, à la rentrée.

Isabelle : Elle motive bien, parce qu'effectivement, elle est dynamique. Je n'arrête pas de la voir gambader devant moi, c'est sympathique. Merci Marceline.

Marceline : De rien.

Chelles - lundi 7 mars 2005 - 14h à 15h

Homme de 30 ans ; célibataire ; niveau BEP de structure métallique ; au RMI.

C'est au service de Développement Economique et Emploi de la mairie de Chelles (voir entretien n°42) que j'ai rencontré Brahim. C'est une personne qui fréquente régulièrement le service. Brahim a bien voulu participer à l'entretien. J'ai eu quelques difficultés à le comprendre parce qu'il parlait très bas.

Isabelle : Bonjour Brahim, alors racontez-moi. Vous m'avez dit avoir un BEP de structure métallique.

Brahim : Oui, c'est un niveau que j'avais, et puis bon, j'ai pas continué parce que c'était quelque chose qui ne me plaisait pas.

Isabelle : Non ? Qu'est-ce que vous auriez voulu faire ?

Brahim : Au début, je voulais rentrer dans le métier en tant que chauffeur poids-lourd, puis après j'ai abandonné dû à des problèmes. Puis après, je me suis retrouvé à la vie active à chercher du travail à droite à gauche, à l'ANPE, aux intérim, chez les employeurs directement.

Isabelle : Qu'est-ce que vous avez fait en sortant du BEP ?

Brahim : Un peu de tout, de la manutention, des métiers polyvalents dans le bâtiment, manutentionnaire. J'ai travaillé dans la restauration en tant que plongeur. J'ai fait un peu de tout, quoi !

Isabelle : Par intérim ?

Brahim : Par intérim, et par le biais des connaissances que j'ai, que j'avais.

Isabelle : Par le relationnel.

Brahim : Ben voilà ! Sinon depuis, je cherche toujours du travail à l'ANPE. Ça n'avance pas, parce qu'il y a des offres, toujours les mêmes. En intérim, c'est pareil. Là, j'attends une formation de Caces [Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité].

Isabelle : Une formation de... ? C'est quoi ?

Brahim : Caces. C'est pour conduire des chariots élévateurs et (incompréhensible ?). Par le biais de l'intérim, ils me demandent à chaque fois le Caces, et si on ne l'a pas, ils ne peuvent pas faire travailler comme manutentionnaire.

Isabelle : C'est le permis ?

Brahim : Oui, c'est une licence.

Isabelle : C'est un permis de cariste, c'est ça ?

Brahim : C'est une licence. Et quand on va en intérim, comme je n'ai pas de métier, que je suis manutentionnaire, ils demandent minimum le caces, sinon ils ne peuvent pas faire travailler tous les manutentionnaires, quoi. Puis, depuis, j'attends

Isabelle : Ça fait combien de temps que vous ne travaillez pas ?

Brahim : Le dernier emploi que j'ai fait, ça remonte au mois d'août, en tant que ripeur, je ramassais les containers derrière les camions.

Isabelle : Vous ramassiez les containers derrière les camions ?

Brahim : Oui je ramassais les containers derrière les camions poubelle.

Isabelle : Ah oui, d'accord. Vous avez travaillé combien de temps, là-dedans ?

Brahim : Pas grand-chose, j'ai travaillé deux mois en intérim et j'ai pas retravaillé depuis.

Isabelle : Et vous touchez le chômage, là actuellement ?

Brahim : Non, le RMI. C'est pas grand-chose.

Isabelle : Et vous vivez comment, chez vos parents, dans un appartement ?

Brahim : Non, je suis dehors. Je vis au jour le jour.

Isabelle : Vous vivez dans la rue ?

Brahim : Oui. Système D, quoi, comme on dit.

Isabelle : Il y a des amis ou de la famille qui vous héberge ?

Brahim : Non, même pas, c'est par mes propres moyens. Je suis obligé de faire avec.

Isabelle : Où vous dormez, alors ?

Brahim : Moi je dors, des fois, avec le RMI que j'ai, je vais faire quinze jour d'hôtel et après, les quinze jours qui restent, je dors dans un local, dans les escaliers. J'ai pas le choix. Au niveau des aides, il n'y a pas grand-chose. Récemment, j'ai été voir mon assistante sociale. Elle avait demandé de faire un devis pour le Caces, pour essayer de voir par le conseil général. J'ai rendez-vous avec elle demain, pour essayer de monter un dossier, pour voir s'il y a une aide. La formation, elle est de 826 €, et j'ai pas les moyens parce que je touche à peine 400 € de RMI. Il faut essayer de voir, parce qu'avec cette licence là, ça pourrait me permettre de travailler en intérim. C'est ce qu'ils me demandent à chaque fois.

Isabelle : Donc il faudrait faire la formation, c'est ça. Il faut monter le dossier de formation, trouver un mode de financement par le conseil général ; c'est ce que veut faire votre assistante sociale, pour pouvoir prétendre aux métiers qu'on vous offre, qu'on vous propose.

Brahim : Ou sinon, je tourne en rond. Je n'avance pas. Et au niveau des aides, l'assistante sociale, pas grand-chose. Elle me donne peut-être des tickets restaurant, peut-être 40 €, une fois par mois. On ne va pas loin avec ça. Sinon, ça passe toujours en commission. Il y a toujours des refus. Il y a toujours des enquêtes. Ils sont tout le temps... On peut rien faire. Mais bon, je ne perds pas confiance.

Isabelle : Là, quand même, il y a une ouverture.

Brahim : Ouais, voilà. C'est pour ça, ça se concrétise.

Isabelle : Vous la voyez quand, votre assistante sociale ?

Brahim : Demain.

Isabelle : Pour monter le dossier ?

Brahim : Tout à fait.

Isabelle : Ce n'est pas le moment de baisser les bras, au contraire.

Brahim : Bien sûr.

Isabelle : Et au niveau de la famille, des amis ?

Brahim : Des amis, c'est bien, juste pour rigoler. C'est tout. Pas dans les conditions difficiles.

Isabelle : Est-ce que ça vous arrive d'aller aux Restos du cœur ou au Secours Populaire pour la distribution alimentaire ?

Brahim : Ça m'arrive, oui.

Isabelle : Vous y allez, des fois ?

Brahim : Oui.

Isabelle : Et au niveau de la mairie, vous avez, je ne sais pas... Ils peuvent vous donner un coup de pouce ? Là, vous êtes ici pour votre recherche d'emploi mais quand il y a une difficulté financière ?

Brahim : Je ne sais pas. Je n'y suis jamais allé. Je ne leur ai jamais demandé parce que je sais qu'en général (incompréhensible).

Isabelle : Pour le logement, vous n'êtes pas aidé. C'est un gros problème, le logement.

Brahim : Oui, tout à fait.

Isabelle : Pour les repas, pour la nourriture ?

Brahim : J'arrive à me débrouiller.

Isabelle : Vous arrivez à vous débrouiller. Est-ce que vous avez entendu parler de l'intéressement ? Quand on touche le RMI et qu'on retrouve un travail, pendant un certain temps on peut cumuler le RMI et le salaire.

Brahim : Quand on travaille à mi-temps. C'est pas équivalent au CES, quand on travaille à mi-temps ?

Isabelle : Quand on reprend un travail, on peut cumuler le RMI. Vous en avez entendu parler ?

Brahim : C'est le nouveau système, ils appellent ça le RMA, non ?

Isabelle : Non, ce n'est pas ça. Ça fait longtemps que vous êtes RMI ?

Brahim : Oui, ça fait quand même cinq ans. J'espère que ça va s'arranger.

Isabelle : Vous verrez déjà demain avec l'assistante sociale.

Brahim : Oui, voilà. J'espère que le dossier va se monter. Parce que, qu'est-ce que ça va donner si l'assistante sociale, elle ne me donne pas un coup de main ?! Si elle me dit : « On ne peut pas vous aider. » Eh bien tant pis, j'enverrai des lettres. Je lui ai dit à l'assistante sociale que c'est la seule possibilité pour que j'ai du travail en intérim en tant que manutentionnaire.

Isabelle : Vous n'arrivez pas à trouver du boulot en intérim, c'est ça ?

Brahim : J'envoie des CV à droite à gauche mais on perd pas espoir. On verra bien. C'est au bonheur la chance, comme dirait l'autre.

Isabelle : Comment ?

Brahim : C'est au bonheur la chance, comme dirait l'autre.

Isabelle : Espérons que ça va démarrer sur quelque chose. Je vous remercie Brahim.

Brahim : Je vous en prie.

Chelles - mardi 8 mars 2005 - 9h à 10h

Femme de 36 ans, célibataire, quatre enfants ; niveau bac, en formation de BP comptable ; percevant les ASSEDIC.

C'est dans le service de Développement Economique et Emploi de Chelles (voir entretien n°42) que j'ai rencontré Samira. Elle a eu la gentillesse de m'accorder du temps alors que celui-ci lui est compté. L'entretien s'est très bien passé.

Isabelle : Merci, Samira, de passer un petit moment avec moi. Alors, racontez-moi. Vous m'avez dit que vous avez le niveau bac. Et puis, après votre bac, qu'est-ce que vous avez fait ?

Samira : Ben, en fait, j'ai eu de la chance parce que j'ai tout de suite trouvé une formation en secrétaire médicale. En fait, c'était un emploi et j'étais formée en même temps, donc, j'ai tout de suite travaillé, en fait. Donc, voilà, j'ai fait ça et par la suite, j'ai toujours trouvé du travail en secrétaire médicale.

Isabelle : Par intérim ou... ?

Samira : Non par des CDD et le dernier, vraiment le dernier gros poste que j'ai fait, c'était un CDI. J'ai vraiment travaillé pendant presque cinq ans là-dedans. Ensuite, j'ai fait des enfants. Donc, j'ai fait des enfants.

Isabelle : Quatre enfants, vous avez...

Samira : Oui, j'en avais un, déjà, en fait. Après, en cours de route, j'ai toujours repris le travail. Après, c'est vrai que j'ai cumulé deux grossesses, en fait. Voilà. Ce qui m'a fait trois petits, parce que j'ai eu des

jumelles. Voilà. À la suite de ça, j'ai repris quand même mon travail. J'ai pris un congé parental.

Isabelle : Jusqu'à leur trois ans ?

Samira : Voilà. En tout, ça m'a fait quand même quatre ans sans travailler. J'ai repris à mon ancien poste sur Paris mais j'étais trop loin. C'était derrière Montparnasse. Donc j'ai repris pendant à peu près sept à huit mois, comme ça.

Isabelle : Vous viviez seule, déjà avec vos enfants ?

Samira : Non, non, non, là j'étais avec..

Isabelle : Vous viviez aussi avec votre compagnon.

Samira : Oui et donc, c'était trop pour moi. C'était trop lourd. Le transport, c'était une heure et demi le matin et une heure et demi le soir. Le temps de préparer les enfants. De courir les emmener au centre, le matin à sept heures, à sept heures du matin. Je ne sais pas si vous voyez, mais quatre petits mômes, comme ça, à sept heures du matin... Le soir à récupérer, c'était... Bon, j'ai tenu quand même sept mois et demi. Après, je me suis arrangée avec mon employeur, parce qu'en fait il ne voulait pas... Ils ont tellement souffert d'un licenciement qu'ils avaient eu auparavant. À moi, en fait, il doutait de ma bonne foi. Il a fallu que je prouve que j'étais de bonne foi, et que je n'allais rien faire après, par la suite. En fait, c'était un licenciement arrangé, si vous voulez. Donc là, ils m'ont dit : « Vraiment, chapeau ! » Ils étaient très ravis de m'avoir eu, parce qu'après, ils m'ont rappelée. Ils m'ont rappelée pour retravailler, mais j'ai dit : « Je ne peux pas travailler sur Paris. C'est terminé pour moi, avec les enfants. »

Isabelle : Vous n'auriez pas pu déménager ?

Samira : Non. Sur Paris ? Non. C'était pas possible. C'était trop lourd. J'ai gardé des bons contacts avec cet employeur. Et puis bon, par la suite, tout de suite j'ai cherché vraiment assidûment, mais avec mes petits-enfants en bas âge... À chaque fois, on me pose la question : « Quelle est votre situation familiale ? » Et je vous avoue, à mon avis, que c'est ça qui m'a vraiment... Parce qu'ils se disaient : « Le soir, comment elle va faire pour être disponible ? » Dans le médical, vous avez vu, tout de suite après, ça déborde un peu. Les patients veulent partir avec leur rapport, partir avec leur dossier et donc, il faut être assez disponible le soir. Et donc, à chaque fois... Ils étaient contents au départ, mais après, ils disaient : « Oh non, il ne vaut mieux pas. » En fait, souvent ils prenaient quelqu'un d'autre. Voilà. Et donc, après, j'ai fait beaucoup d'intérim, de CDD, de petits contrats. Que des petits contrats, comme ça. C'était assez comme ça, je veux dire juste pour travailler. Et dernièrement, j'ai trouvé un emploi pas très loin. C'était intéressant, c'était du secrétariat comptable. C'était la première fois que je faisais ça.

Isabelle : La comptabilité en plus.

Samira : Et c'était intéressant. Et pareil, j'ai été licenciée comme ça, du jour au lendemain. J'ai été licenciée.

Isabelle : Pourquoi ?

Samira : Parce qu'en fait, je ne savais pas que je remplaçais quelqu'un. Mais moi, il m'a fait un CDI. Moi, pour moi, il n'y avait personne avant. Et après, il s'est avéré qu'une petite jeune est revenue d'un congé maternité. Donc, en fait... Et il n'a même pas voulu faire passer ça pour un licenciement économique. Il m'a carrément licenciée pour des fautes que je n'avais pas faites, et donc là, je l'ai mis aux prud'hommes. D'ailleurs, ce matin j'y étais. J'avais une réunion là bas. Et sinon, à la suite de ça, je suis en formation depuis janvier en comptabilité, comme je vous le disais.

Isabelle : Ça sera un plus, avec votre secrétariat.

Samira : Voilà, ce sera un autre domaine, un plus, pour ne pas rester à rien faire, entre guillemets. Je préfère faire quelque chose plutôt que de... Parce que les CDD, c'est court. Je veux dire, c'est temporaire. Les intérim, c'est pareil, on vous appelle un jour, on ne vous appelle pas le lendemain. Vraiment, ça, je pense que ça va consolider mes connaissances, voilà. J'espère trouver un emploi à la suite de ça.

Isabelle : J'espère pour vous aussi. Avec combien vous vivez par mois ? Quels sont vos revenus ?

Samira : Les ASSEDIC et j'ai les allocations pour mes enfants.

Isabelle : Elles sont de combien vos ASSEDIC ?

Samira : 800 et quelques, 857 €.

Isabelle : Et vous avez une pension alimentaire ?

Samira : Oui, mais qui n'est pas versée régulièrement. Qui n'a pas été versée là, encore.

Isabelle : Ça, c'est par rapport aux revenus. J'essaie de voir comment vous vivez, financièrement. Est-ce que vous avez des indemnités de transport ?

Samira : Non, parce que je suis véhiculée, en fait. Et mon stage de formation, il est à Chelles et j'habite Chelles.

Isabelle : Combien de temps elle va durer votre formation ?

Samira : Elle va durer de janvier à juillet.

Isabelle : Ça va être validé par un BP.

Samira : Un BP. Là, je passe des UV, comme des UV, en fait. Ils appellent ça des contrôles continus en fait. Et un diplôme final en novembre, en fait, une épreuve finale en novembre.

Isabelle : Après, vous serez tranquilles, vous aurez votre diplôme de comptabilité.

Samira : Voilà. Mais Entre-temps, j'espère trouver, décrocher un emploi. Parce qu'en fait j'ai un stage pratique à effectuer au mois de juin et j'espère me faire remarquer.

Isabelle : Dans le cadre du stage... Il faut choisir un bon lieu de stage.

Samira : Justement, j'essaie de venir là, pour faire des recherches, et tout.

Isabelle : C'est pour ça que vous venez ici.

Samira : En même temps je laisse mes enveloppes, mes courriers. Parce que c'est gratuit ici et je peux utiliser Internet et le téléphone si éventuellement j'en ai besoin. C'est vraiment un bon service.

Isabelle : De proximité, de recherche d'emploi.

Samira : Et c'est plus calme qu'à l'ANPE. C'est vrai qu'à l'ANPE, on fait souvent la queue. Il y a du monde.

Isabelle : Ici, c'est aussi par rendez-vous, vous pouvez réserver un ordinateur pour le lendemain, c'est ça ?

Samira : Voilà. Mais c'est vrai, moi j'ai de la chance parce que j'ai toujours un ordinateur de libre. J'ai jamais réservé. Voyez, je suis venue à l'improviste et il y a toujours des ordinateurs de libres, en fait. Je peux les utiliser.

Isabelle : Tandis que le monsieur que je viens de rencontrer, il m'a dit qu'il avait réservé, et il allait s'inscrire pour demain, réserver pour demain.

Samira : Oui, quand c'est régulier. Mais comme moi je suis en formation...

Isabelle : Tant mieux. C'est bien de pouvoir faire les deux. Si vous arrivez et qu'il y a un ordinateur, c'est parfait. Donc, vous m'avez dit au niveau du chômage à peu près 800 euros. Vous avez l'allocation logement ?

Samira : Oui.

Isabelle : Vous pouvez essayer de me chiffrer s'il vous plaît ?

Samira : Je dirai plutôt entre 200 et 300 €. 300 € plutôt.

Isabelle : 300 € et votre loyer il est de combien ?

Samira : Il est de 500 €.

Isabelle : Les allocations familiales ?

Samira : Ça va. Aussi j'ai 500 et quelques euros.

Isabelle : Et vous avez l'allocation de rentrée scolaire ?

Samira : Oui, j'ai bénéficié en septembre, à la rentrée.

Isabelle : Est-ce que ça vous arrive de faire appel à la mairie, si vous avez des problèmes pour payer certaines factures de logement, d'eau, ou d'EDF ?

Samira : Non, j'ai jamais fait parce qu'en fait, je suis beaucoup aidée par ma famille. Moi, je ne leur demande rien, mais ils sont tout le temps en train de... Surtout que je suis dans une situation assez

critique, comme en ce moment vu que mon conjoint est parti, donc ils sont tout le temps à m'aider. Je ne leur demande rien, mais ils viennent m'aider donc...

Isabelle : Sous quelle forme ils vous aident ?

Samira : Sur toutes les formes. Financièrement. Je refuse, ils me mettent de l'argent. Des fois, ils me font les courses. Je leur dit, je leur montre que j'ai des courses, déjà le frigo plein, mais ils viennent : « Non, c'est pas grave, ce sera pour après. Ça reste pour les enfants. » Enfin bref ! Voilà quoi.

Isabelle : Mais c'est tant mieux !

Samira : Mais c'est trop. Parfois c'est trop.

Isabelle : C'est la solidarité familiale.

Samira : Ah oui, ça, c'est vrai.

Isabelle : C'est pour l'instant aussi.

Samira : Oui parce qu'ils savent que je suis dans une phase. Non, mais ils ont toujours été généreux, en fait. Je ne leur demande rien, mais même avant, quand il y avait mon conjoint, ils m'aidaient. Ils me ramenaient toujours quelque chose.

Isabelle : Parce que vous êtes aimée. C'est bien ça. (Rires) Alors, est-ce que vous payez des impôts ?

Samira : Non.

Isabelle : Est-ce que vous payer une taxe d'habitation ?

Samira : Oui.

Isabelle : Vous savez de combien elle est sur Chelles ?

Samira : Pas beaucoup. Pas beaucoup, parce que c'est en fonction de... Franchement je ne paie pas beaucoup.

Isabelle : Et par rapport aux enfants, ils vont à la cantine, par exemple ?

Samira : Oui.

Isabelle : Vous avez des tarifs préférentiels ?

Samira : Oui, parce que c'est avec le coefficient familial, donc normalement je paie le plus bas tarif, normalement.

Isabelle : Vous savez combien coûte le repas ?

Samira : Le repas que je paie, il est à 1,75 €.

Isabelle : Est-ce qu'il y a des choses sur lesquelles vous aimeriez revenir ?

Samira : J'espère que je n'aurai plus cette appréhension par rapport aux enfants, parce qu'à chaque fois, ils me posent cette question personnelle. Ils me posent des questions personnelles, si vous voulez. Au lieu de me juger sur mes capacités et sur mon savoir-faire, et ben, ils se disent que je ne serais pas disponible. Ils voient ma situation familiale, et déjà, ils ont des *a priori* par rapport aux femmes, par rapport aux femmes. En plus, avec quatre enfants, ils se disent : « Ils vont tomber malades, ils ont ceci... » Enfin, ils ont des idées. Ils n'ont pas tout à fait tort, mais bon. Quand on a des horaires et qu'ils sont respectés, je veux dire ! C'est souvent l'inverse. C'est souvent l'inverse, en fait. C'est souvent l'emploi qui demande à ce que ça déborde. Moi, je sais, j'ai travaillé sur Paris et je restais souvent une heure de plus, voire deux heures. C'est vrai que ça me plaisait parce qu'à l'époque j'étais assez disponible, et en plus j'aimais bien parler avec les patients. En attendant que je fasse mon truc, et que je fasse le rapport du médecin, je discutais en même temps avec le patient, le temps que le médecin signe le document, je discutais ensuite encore avec le patient. Ça, ça me plaisait assez. Et souvent je me disais : « Mince, je suis quand même restée. » Je ne comprends pas pourquoi dans ce cas là, ils n'en tiennent pas compte, et quand on leur dit : « Bon ben, vendredi j'aimerais bien terminer une heure plutôt. » Tout de suite, ils sont... « Ah non, ce n'est pas possible ça ! » Et quand on leur rappelle, rafraîchi la mémoire : « Oui, toute la semaine, j'ai fait pratiquement une heure de plus chaque jour qui ne me sont pas payées ».

Isabelle : Il n'y a pas de réciprocité.

Samira : Voilà. Souvent, c'est comme ça. Et les employeurs, je le sens bien lors de l'entretien, tout de suite, ça. Quand ils me disent : « Est-ce que vous avez des enfants ? » Je ne vais pas les tuer mes enfants ! Ben oui, je ne peux pas mentir. Souvent on me dit : « T'as qu'à mentir. »

Isabelle : Ne rien dire ?

Samira : Ne rien dire ? Ce n'est pas possible. C'est quand même mal vu. « Est-ce que vous avez des enfants ? » On est obligé de répondre oui. « Et combien ? Et quel âge ? » Et ils notent. Ils notent tout.

Isabelle : « Oui, j'en ai deux. »

Samira : Et ne rien dire ? Ah non, c'est pas possible. (Rires) Moi, j'ai toujours peur que ça porte malheur. (Rires)

Isabelle : Il ne faut pas les choisir. (Rires) Mais c'est vrai, ce que vous dites, bien sûr. Il faudrait pouvoir dire ça : « Oui, j'en ai deux. » Mais je ne sais pas si c'est bien... C'est compliqué !

Samira : C'est clair que pour moi, ça m'a... Souvent ils me disent : « Ah, vous avez un CV intéressant quand même », et tout. J'ai travaillé dans les hôpitaux, j'ai travaillé en cabinet, j'ai travaillé en laboratoire. J'ai vu un peu tout ce qui est médical.

Isabelle : Oui, c'est une belle palette d'expérience.

Samira : Voilà. Je pense que c'était plus ma personnalité qui faisait que j'aimais bien ce travail, parce qu'en fait, comme je parlais, j'aimais bien les patients. On avait souvent sur Paris... Il y avait souvent des handicapés, et c'est vrai que je les aidais, et donc, ça c'était apprécié. On m'a dit : « Quand tu n'étais pas là, on t'a demandé. » Vous voyez ... souvent quand je prenais des journées, quand j'avais des jours de vacances, ou quoi, on me disait : « Tu étais demandé à l'accueil. » Parce qu'en fait, j'étais pas tout le temps à l'accueil et c'est vrai que quand je n'avais pas trop de travail au niveau secrétariat, dactylographique, sur l'ordinateur à l'époque quand même, et bien j'allais à l'accueil aider parce qu'à l'accueil ils étaient débordés ; souvent il y avait la queue

Isabelle : Vous donniez un coup de main.

Samira : Voilà. Et en même temps on discute donc on remplit les fiches et en même temps on discute avec les patients. C'est vrai que ce côté-là, moi j'aimais bien, le côté humain, en plus du médical. C'est vrai, au départ, c'était vraiment intéressant, j'apprenais un peu de tout. C'est vrai, que j'aurais bien aimé rester, mais c'est vrai que les contraintes d'horaires, c'était trop. C'est trop. Souvent ça déborde tellement.

Isabelle : C'est le médical.

Samira : Ah oui. C'est sept heures et demie le soir, voire huit heures le soir, avec les enfants ! Le soir, il faut quand même revoir un peu les devoirs.

Isabelle : Vous êtes aidée quand même par rapport aux enfants ?

Samira : Non.

Isabelle : Vous êtes obligée de vous débrouiller toute seule.

Samira : Oui. Là, ça va. La formation, c'est pas tard, et puis c'est à côté de chez moi. Mais c'est vrai, qu'avec un emploi, j'aurais au minimum une heure en plus. C'est-à-dire que mes enfants seront à l'étude, et je serai obligée d'aller les chercher après.

Isabelle : Ils ont quel âge ?

Samira : Ben, les dernières ont huit ans, ça va.

Isabelle : Ils sont encore petits.

Samira : Ils ont encore besoin qu'on soit là le soir, quoi, avec les devoirs, et tout.

Isabelle : Et les deux autres ?

Samira : Treize et neuf ans. C'est des garçons, les premiers. Donc ils sont un peu... Ils s'en fichent.

Isabelle : Faut savoir les tenir.

Samira : Ah oui ! Ils ne sont pas... Si on n'est pas derrière à leur répéter : « T'as fait tes devoirs ? Va me chercher ton cahier de texte. Je veux voir... » Eh bien ils s'en fichent. « Non, mais on l'a fait ! Non mais on l'a fait ! » On est obligé d'insister pour les suivre. Si je savais qu'ils étaient autonomes et tout, je

serais tranquille. Ça me ferait un souci en moins. C'est ce que je leur dis. J'aurais que les filles à m'occuper, bon ben, c'est pas trop grave. Mais ils ne sont pas... Même souvent le grand, je l'aide. Je vois, des fois, quand il a des travaux en histoire... Je lui dis : « Mais tu as été à la bibliothèque ? Tu as fait les recherches qu'on t'a demandées ? » Ah mais non ! Il est là ! Je lui dis : « Mais tu sais que normalement, c'est sur Internet que tu fais tes recherches ! » Il me regarde : « Ah oui, c'est vrai. Mon copain il l'a. » Et je lui dis : « Ben alors ! » Il est là, il n'est qu'avec son bouquin. Je lui dis : « Ce n'est pas assez, ça, ton livre d'histoire. Ce n'est pas assez complet. Elle t'a demandé de faire des recherches, tu vas faire des recherches. » Et il est là : « Bon, j'irai peut-être cet après-midi. » Après, il faut rappeler pour savoir : « T'es parti à la bibliothèque ? » Tout ça, ça demande du temps. Ça demande de l'énergie. Si on savait qu'ils étaient studieux, et tout ça, ça nous ferait... Tous les jours, je lui dis : « Mais quand est ce que tu vas avoir le déclic ? » Parce que tous les profs me disent : « Il n'a pas le déclic. » Alors je lui dis : « Quand est-ce que tu vas l'avoir, le déclic ? » Tous les ans, ils me disent ça. Parce qu'en fait, il est irrégulier. Ils sont irréguliers. Parce qu'en fait, les moments où je suis derrière ça va, mais au moment où je ne suis pas derrière, et bien... Je ne veux pas dire que je suis tout le temps derrière. Souvent, quand je vois que ça chute, les notes : « Ah oui, j'ai ramené un huit. » Ils ne me mentent pas, c'est déjà ça. « Ah oui, j'ai ramené un huit. » « Sur vingt ? » Après, je suis derrière.

Isabelle : C'est reparti pour un petit moment. Quand ça va mieux vous lâchez et puis après ça recommence. C'est usant.

Samira : Voilà, et puis les profs ils me disent : « Je ne comprends pas. Il a les capacités. Il est irrégulier. » Alors, je leur explique le cas. Et ils me disent : « Ah oui, on voit mieux, en fait ! » Quand je relâche prise, et ben...

Isabelle : Vous faites ce que vous pouvez, aussi.

Samira : J'aimerais bien être tous les soirs, dispo et tout. Mais en rentrant, il faut en même temps, préparer à manger, en même temps machin. Donc, des fois, j'essaie de m'avancer sur une journée. Mais des fois, ils me disent : « Mais, on a mangé ça hier ! » (Rires). C'est le même plat que j'ai fait pour deux jours. Pour innover, c'est dur, tous les soirs ! Je leur dis, mais ils sont graves et je leur dis : « Moi aussi, j'ai mangé ça hier ! » C'est pas évident. Voilà, quoi !

Chelles - mardi 8 mars – 11 h à 12 h

Femme de 56 ans, mariée, deux enfants adultes ; sans diplôme ; au chômage et en attente de l'ASS

C'est dans le service de Développement Economique et Emploi de Chelles (voir entretien n°42) que j'ai abordé Simone. Elle était venue préparer son dossier d'ASS. Engageante, elle s'est racontée facilement...

Isabelle : Bonjour Simone. Vous ne vous souvenez plus à quel âge vous avez quitté l'école...

Simone : Quatorze ans. Oui, vers quatorze ans.

Isabelle : Et puis, qu'est-ce que vous avez fait à quatorze ans ?

Simone : Ma cousine, comme elle cherchait une petite jeune fille, à peu près de mon âge pour faire les boutons, elle est venue me chercher en voiture. Et puis c'est là que j'ai appris à faire les boutons. Après je me suis mise à faire les finitions à la machine. Et puis après j'ai repassé à la presse et puis c'est tout. Et maintenant, je sais faire quelque chose.

Isabelle : Et qu'est-ce que vous avez fait, alors ?

Simone : J'ai fait de la couture, des robes, des ourlets.

Isabelle : Pour qui, alors ?

Simone : Pour ma cousine.

Isabelle : Elle faisait quoi votre cousine ?

Simone : Elle était dans la confection. Oui, oui. Elle avait un atelier à Chelles. Elle a pris sa retraite, parce qu'elle était âgée. Elle nous a mis dehors.

Isabelle : Vous avez travaillé longtemps pour elle ?

Simone : De quatorze jusqu'à 26 ans.

Isabelle : De quatorze à 26 ans et vous étiez payée ?

Simone : Ah bien sûr. J'ai mes feuilles de paie, et tout. Ah, je ne gagnais pas lourd. En ce temps-là, ce n'était pas des grosses sommes.

Isabelle : Et vous viviez chez vos parents ?

Simone : Non, je vivais chez elle. Elle me prenait chez elle. Et de temps en temps, presque tous les week-ends, j'allais voir maman. J'allais manger avec elle. Le soir, je reprenais le train, et tout ça. Je me débrouillais toute seule pour rentrer chez elle. C'était comme ça. Ah ! J'ai eu une drôle de vie, moi ! J'ai perdu mon frère, 48 ans.

Isabelle : Et après, vous avait fait quoi, au niveau du travail ?

Simone : Après, quand elle a pris sa retraite, j'ai resté un petit peu à la maison comme j'avais les enfants. Je ne pouvais plus.

Isabelle : Vous vous êtes mariée ?

Simone : Oui, bien sûr.

Isabelle : Vous avez fait des enfants ?

Simone : Je ne pouvais plus. Chez elle, j'avais beaucoup de travail. Je ne pouvais plus. J'avais maigri. J'avais des... Quand je suis rentrée dans le jardin, je suis tombée tellement j'étais... J'ai arrêté un petit peu, et puis à ce moment-là, mon mari il gagnait bien sa vie.

Isabelle : Qu'est-ce qu'il faisait votre mari ?

Simone : Dans le bâtiment.

Isabelle : Qu'est-ce qu'il fait votre mari ?

Simone : Il est au chômage là, depuis 93. Ah oui, ça c'est pas marrant.

Isabelle : À ce moment-là, il était...

Simone : À ce moment-là, il travaillait, avant. Il avait une bonne paie. Il gagnait plus d'un million par mois. On pouvait quand même y arriver. Ça tirait un peu, de temps en temps quand même, mais on y arrivait. À oui ça, il n'y a pas de problème, non, non. Oui, tout ça, c'est des drôles de problème, je ne vous dis pas.

Isabelle : Vous avez arrêté de travailler un petit peu, et après vous avez repris ?

Simone : Ben, c'est-à-dire que j'ai repris, j'ai trouvé du ménage en usine, ce qu'on appelait dans leur pavillon, parce qu'eux, ils avaient une usine à Paris. D'ailleurs, j'ai mes feuilles de paie qui sont là. J'ai travaillé un bout de temps chez eux, le ménage. Je faisais pas mal d'heures. Je ne sais plus combien je faisais d'heures. Au mois, je faisais pas mal d'heures. J'étais pas trop mal payée, ils étaient très gentils. Quand ils partaient en vacances, c'est moi qui s'occupait du chien, des fleurs, tout ça. Les gens, ils avaient confiance et j'avais les clés. Ça, pour ça, ils étaient vraiment gentils. Et là, le dernière employeur, Monsieur D., il m'a licencié parce que j'étais en maladie.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faisiez chez Monsieur D. ?

Simone : Je faisais du ménage.

Isabelle : Toujours du ménage.

Simone : Je pouvais plus. J'ai fait une crise d'arthrose. Je pouvais plus. Il m'a foutu dehors !

Isabelle : Il vous a licenciée.

Simone : Licencié. Il a marqué pour cause... D'ailleurs, j'ai pris un avocat, parce que moi, je me suis pas laissée faire. C'est même un avocat de la mairie qui est venu. Je l'ai choisi. C'est un monsieur, un petit noir, il est très gentil. Et puis bon, j'avais mes huit jours de préavis, je ne lui avais pas dit. Et puis un jour, j'étais à mon travail, et puis le monsieur, on s'est donné rendez-vous à la boutique, et moi je suis rentrée avant, et puis d'un seul coup, le Monsieur il rentre après, et il avait sa petite carte.

Isabelle : Quel monsieur ?

Simone : Ben, le monsieur de la mairie, l'avocat. Il dit : « Je voudrais savoir pour quelle raison vous avez licencié Madame, parce que vraiment vous n'avez pas le droit. Vous avez fait des fautes graves Monsieur D. » Il dit : « J'ai ma petite carte, là, je voudrais avoir une explication avec vous, parce que je voudrais... Est-ce que vous avez à reprocher quelque chose à madame ? Est-ce qu'avec le personnel elle a fait quelque chose de grave ? » « Non, pas du tout. J'ai rien à reprocher. Avec ma femme, elle buvait le café. Ma femme, elle allait acheter des croissants, très bien. Mais je ne pouvais plus endurer, de voir qu'elle était tout le temps en maladie. » Je touchais rien, parce que je n'avais pas fait assez d'heures de travail.

Isabelle : Combien d'heures vous travailliez par mois, pour eux ?

Simone : Chez eux, je faisais 43 h, 45 h par mois. Ça me faisait 1800 et quelque chose. J'ai mes feuilles de paie. Donc, ça ne faisait pas... Vous savez...

Isabelle : Vous avez travaillé longtemps pour eux ?

Simone : J'ai travaillé deux ans à peu près.

Isabelle : C'était votre dernier emploi ?

Simone : Oui, oui.

Isabelle : Et votre mari ?

Simone : Mon mari, il ne peut plus travailler. Il a mal dans les jambes. Il faudrait qu'il se fasse opérer.

Isabelle : Vous m'avez dit qu'il était au chômage depuis 93.

Simone : C'est une drôle de... C'est pas marrant... On a du mal aussi à payer le mazout, et tout ça.

Isabelle : Au niveau des ressources, comment ça se passe ? Avec combien vous vivez par mois ?

Simone : 600.

Isabelle : 600 €. Et votre mari ?

Simone : Un peu plus de 600 €. 400 quelque chose et moi deux cent et quelque chose. C'est pas lourd.

Isabelle : Vous êtes en ASS ?

Simone : Comment ?

Isabelle : Vous avez demandé un dossier d'allocation spécifique de solidarité ?

Simone : C'est le Monsieur du chômage qui me l'a envoyé. Il m'a dit : « Je vous l'envoie. Vous ne pouvez pas rester comme ça. » Il me l'a envoyé par la poste. Je l'ai reçu le lendemain.

Isabelle : Et votre mari, c'est quoi ses revenus ?

Simone : C'est son chômage, 400 et quelque chose. 400, je ne sais plus. Elle a vu sur le papier, la dame. Elle a fait des photocopies, et tout. Et on est en pavillon ! Je ne vous dis pas ! Il y a le chauffage, il y a le gaz, il y a tout, l'électricité... Et encore, on fait attention. Moi, je fais attention à tout, l'électricité, tout ça. Je fais attention à tout. Tout ça, c'est... Ah ! j'en ai bavé. J'en bave encore. C'est ce que je me dis, des fois. Un jour ou l'autre, je crois qu'on va vendre la maison, parce qu'on ne peut plus. On ne va plus pouvoir s'en sortir.

Isabelle : Ça vous arrive, justement, de faire appel, à la mairie par exemple ou à l'EDF, pour vous aider à payer ?

Simone : Ah non. Moi je paie en deux ou trois fois.

Isabelle : Vous faites un échéancier.

Simone : Je fais un échéancier. Ils me l'ont envoyé, et là je paye en deux fois. Comme j'ai pas beaucoup, je paie en deux fois. On m'a dit que je peux payer en trois fois. Ils font des prélèvements sur mon compte, maintenant tous les mois, jusqu'à ce que j'ai payé. Les impôts, c'est pareil. Au lieu de payer cent et quelques euros par mois. J'ai été l'autre fois. Mon mari, il ne sait pas, il ne sait pas. Alors là, ils m'ont descendu à 50 € par mois.

Isabelle : Vous payez des impôts ?

Simone : Ah oui ! La taxe foncière, elle est de 800 et quelque chose. Vous vous rendez compte !

Isabelle : Et là, vous avez réussi à avoir...

Simone : Oui, la dame, elle m'a fait un... C'est le directeur que j'ai eu directement. Il m'a fait un échéancier, et puis au lieu de passer à cent, « Vous ne pouvez pas avec le chauffage et tout ça, je vais vous mettre à 50 ». Tous les 17, je paie 50. On fait avec ce qu'on peut. La, il faut que je fasse rentrer une bouteille de gaz. J'en ai pour 75 €. Alors, j'attends un peu, parce que je ne peux pas pour l'instant. Ben ouais ! C'est pas marrant ! Des fois, je me dis « Pfou »... Ah, des fois, je ne dors pas. Je rumine d'une chose, d'une autre. Tout ça, c'est pas marrant !

Isabelle : Vous êtes suivie par une assistante sociale ?

Simone : Non, pas du tout.

Isabelle : C'est parce que tout à l'heure vous me parliez de l'assistante sociale.

Simone : Oui, l'assistante sociale de la sécurité sociale, parce qu'il faut que je change mes verres, parce que je ne vois plus clair. J'en ai pour plus de 900 €. Alors madame l'assistante sociale, elle m'a convoquée. Elle m'a rempli un dossier, et j'ai le droit pour mes lunettes. On attend l'accord pour que je fasse quelque chose pour mes lunettes, parce qu'autrement, moi, je ne peux pas. Je ne vois plus clair. Je ne vais pas rester comme ça. Non, pas du tout.

Isabelle : Vous avez la CMU ?

Simone : Non, je l'ai pas. Je l'ai pas.

Isabelle : En fin de compte, vous avez vos ASSEDIC.

Simone : C'est tout, voilà. Il y en a qui ont des trucs et des machins.

Isabelle : Vous n'avez pas d'allocation logement pour votre maison ? Elle est finie d'être payée ?

Simone : Oui, elle est finie depuis plusieurs années. On est propriétaire. Le terrain et la maison. C'est payé. C'est les charges, les charges qui sont le pire. C'est atroce, et encore, on fait attention. C'est qu'est-ce que je vous dis. Vraiment, si on peut économiser ça et ça... On fait attention. J'invite personne à manger chez moi. Je ne peux plus. Je ne peux pas me permettre. Ma fille, elle vient de temps en temps, comme ça. Elle est venue samedi, c'était la fête des grand-mères. Elle m'a rapportée des fleurs, la pauvre ! Elle avait été à Venise, elle m'a ramené un petit cadeau. C'est gentil, mais on peut pas les avoir à manger. On peut pas. On peut pas. Ma fille, elle est aussi séparée de son mari, elle a une fille de 14 ans. C'est des problèmes aussi. Elle est avec un gars qui travaille dans les cars, mais c'est pas... Nous, on ne l'aime pas, de toute façon. On ne l'invite pas la maison. Mon mari, il ne supporte pas.

Isabelle : Et votre mari, il cherche du travail ou pas ?

Simone : Pas du tout. Il est dispensé de recherche d'emploi. Je ne sais pas pourquoi. Je ne sais pas. Il a été opéré trois fois. Qu'est-ce que je ne comprends pas. Moi, comme j'ai été malade des nerfs, je suis à 100 % et lui, avec ses opérations qu'il a eues, il est pas à 100 %. Je ne sais pas pourquoi. Il faut que j'aille demander à madame l'assistante sociale. De toute façon, je ne paie pas le docteur. Ça va. À part, par contre, si je rentre l'hôpital. Il faudrait que je paie sûrement ?

Isabelle : Il faut aller à la Sécu demander.

Simone : Ah oui, voilà, c'est ça !

Isabelle : Et là, vous recherchez du travail ?

Simone : Je sais pas. Je sais pas comment faire. J'en sais rien.

Isabelle : Vous êtes inscrite à l'ANPE ?

Simone : Ah oui. Par contre, il faudrait que je trouve un travail, mais pas trop dur. Plus d'aspirateur, ni rien, parce que ça me fait trop mal dans le dos. Je peux pas. Ah non, je peux pas. Je peux pas, avec la crise d'arthrose que j'ai eu ou alors, il faudrait que je m'occupe d'une personne âgée. C'est ce que l'assistante sociale, elle m'a dit. Il faudrait que je m'occupe d'une personne âgée, voyez : lui donner à manger, tout ça, lui chercher ses médicaments... J'aimerais bien faire tout ça, voyez, tout ça. Mais, faut trouver. C'est pas marrant.

Isabelle : Mais, vous discutez avec quelqu'un de votre recherche d'emploi, justement, pour essayer de cerner ce que vous pourriez faire ?

Simone : Le ménage, ça ne me dit rien. C'est trop dur, le ménage ; moi, je peux plus. Avant, je faisais les carreaux, les vitres. Maintenant je ne peux plus faire tout ça. Encore le repassage, ça pourrait encore aller. Le repassage, j'ai une presse chez moi. Si je trouvais du repassage, je le ferais, mais autrement, non, non.

Isabelle : Vous avez quel âge ?

Simone : Cinquante-six. C'est pour ça, le monsieur de l'ANPE, il m'a dit : « Vous avez droit à... On va vous envoyer un dossier... Vous avez droit à, au truc de solidarité, passé cinquante-six ans. » Moi, je savais pas. S'il ne me l'avait pas envoyé, je ne serais pas au courant.

Isabelle : Ça fait longtemps que vous êtes arrêtée ?

Simone : En même temps que le tribunal.

Isabelle : Ça fait combien de temps ?

Simone : Ça fait deux ans et demi. Je suis inscrite au chômage depuis le 22 juin 2003. Ça fait quand même pas mal.

Isabelle : Et on ne vous a rien proposé ?

Simone : Rien, on ne m'a pas envoyé de dossier, ni rien. Personne.

Isabelle : Et des offres d'emploi, on vous en a proposé ou pas ?

Simone : Pas du tout. Pas du tout. Ils s'en foutent, partout, à l'ANPE. Moi je trouve, que c'est un peu du... Tout à l'heure, j'ai vu quelque chose au chômage. Elle a pas voulu remplir mes papiers : « Ah non, non. On n'a pas le temps. Il faut retourner chez vous ou vous demandez à quelqu'un. » Elle m'a presque envoyé chier, c'est le cas de le dire.

Isabelle : À l'ANPE ?

Simone : Non, à l'ASSEDIC. Vous vous rendez compte. La dame, elle m'a dit : « Vous pouvez venir parce qu'il y a une personne qui s'occupera de vos dossiers et elle vous le remplira. » J'arrive là, personne. J'arrive à l'ANPE, personne. Ils me disent de venir ici. Alors moi, je ne savais plus quoi faire. À la mairie, alors là, je suis tranquille. Je suis un peu soulagée, qu'elle m'a un peu rempli mes papiers. Je vais y retourner. Ça ne ferme pas pendant l'heure du midi. Je vais y retourner, ou alors je lui mettrai dans la boîte aux lettres.

Isabelle : Parce que là vous avez constitué votre dossier pendant un moment.

Simone : Oui, bien sûr. Tout ça c'est pas marrant. Oui, il faudrait que je trouve, je ne sais pas quoi, mais... Je ne sais pas ce que je pourrai trouver. Je me demande.

Isabelle : Vous discuter des fois avec un conseiller à l'ANPE ?

Simone : Ah, j'y avais déjà été, et le monsieur, il m'avait dit... J'avais déjà été à une réunion, oh, il y a bien plus de six mois, et il m'avait dit comme ça : « Je ne sais pas si vous pouvez prendre un travail avec votre dos. L'aspirateur, tout ça, vous ne pouvez plus le faire. Vous ne pouvez plus faire des travaux durs. » Moi, je lui avais dit : « Vous n'avez qu'à me trouver un emploi vraiment moins fatigant. » Mais c'est pas facile de trouver quelque chose. C'est mort partout. Moi, je le vois bien, même de mon côté, moi je demande. Les aspirateurs, je ne peux plus les tenir. Je peux plus. Les carreaux, tout ça, je l'ai fait à je ne sais combien de hauteur. Je peux plus. Et j'arrive à un âge aussi, passé cinquante-six ans, c'est pas comme si on avait vingt ans. Non, pas du tout.

Isabelle : Vous êtes plus fatiguée.

Simone : Ah oui. Quand on a beaucoup de souci, on rumine une chose, une autre. Alors ça nous... ça nous... Moi, je voudrais bien trouver quelque chose mais pas... Faudrait même pas que je travaille à temps complet. Faudrait que je travaille, un petit travail, à temps partiel, un petit temps. À mi-temps, voilà, comme ce que je faisais.

Isabelle : C'est ça, vous faisiez 40 heures par mois.

Simone : Je travaillais tous les matins et j'avais mes après-midi à la maison. Monter l'aspirateur, quand je montais les marches. C'est ça qui m'a foutu dedans. Le monsieur de l'ANPE, c'est ça qui m'a dit : « C'est ça qui vous a foutu dedans. » Vraiment, ça m'a cuit tout ça, vraiment. Tout ça, c'est pas marrant. Sans travailler je m'ennuie, aussi.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faites alors depuis deux ans ?

Simone : Je bricole chez moi. Je fais mes carreaux, mes rideaux. J'ai toujours quelque chose à faire.

Isabelle : Vous venez de dire que vous vous ennuyez ?

Simone : Oui, mais je ne m'ennuie pas, des fois. C'est plutôt l'hiver. L'été on va dans le jardin. J'étends mon linge, tout ça, d'une chose, une autre. L'hiver on s'ennuie plus. Moi, je m'allonge, je m'repose. Je m'repose.

Isabelle : Vous avez des amis ?

Simone : Pas beaucoup. Des voisins, mais je leur cause pas beaucoup.

Isabelle : Des activités à l'extérieur ?

Simone : Non. Pas du tout. Je ne fais pas de sport, ni piscine, j'aime pas ça. Je ne sais pas pourquoi, j'aime pas ça. Ça se discute pas, j'aime pas ça. Non, non. Je sais pas. Il faudrait que je m'occupe d'une personne. J'aimerais bien. Lui donner à manger, tout ça. Faire ses petites commissions, tout ça. Qu'est-ce qu'y a, c'est l'aspirateur. L'aspirateur, je peux pas, je dénonce.

Isabelle : Quand vous avez des difficultés financières, est-ce qu'il y a des personnes qui vous aident ?

Simone : Qu'est-ce que vous voulez faire ? On peut pas. Je peux pas demander à ma fille. Elle n'y arrive déjà pas, ma fille. Dès qu'elle a de l'argent, ma fille, elle dépense tout avec son copain. Moi, je ne dis rien. Ils sont allés à Venise pour huit jours, ils en ont eu pour plus de 1000 €. Pendant ce temps-là, nous, on est là à tirailler. Mon mari, il accepte pas.

Isabelle : Elle travaille votre fille ?

Simone : Ah oui. Elle travaille à Paris, à côté de Lagny, dans les loges. Elle est gardienne, vous savez, elle est dans les bureaux. Elle prépare les chèques, tout ça, de tous les gens, tout ça. Elle est pas bête. Elle gagne bien, quand même. Ils l'ont augmenté. Dix-huit ans, qu'elle y est. Dix-huit ans de maison. Ça, pour ça, oui !

Isabelle : Et ça vous arrive de donner un coup de main pour faire du ménage ?

Simone : Non, je ne peux pas, parce que s'il m'arrive quelque chose, si je me casse une patte ? C'est pas que je veux pas. Si je trouvais, je le prendrais. Mais mon mari, il ne veut pas. J'ai qu'à tomber sur un escabeau ! J'ai pas envie de me tuer, non plus, ou alors, encore du repassage, des trucs comme ça. C'est pas dangereux le repassage. Je suis là avec ma table. Le repassage encore, c'est pas ça... je sais pas.

Isabelle : Oui, vous accepteriez.

Simone : Du repassage, oui. J'aime bien le repassage. Je repassais chez ma cousine à la presse. Ah, j'aimais bien ! Je préfère plus repasser que de faire de la couture ou quelque chose comme ça.

Isabelle : Vous connaissez la couture et vous avez laissé tomber ?

Simone : Ah oui, chez ma cousine. Ah non, c'était pas payé. J'aimerais bien trouver un petit peu de couture. J'aime bien. Des ourlets, des trucs comme ça. J'aime bien faire tout ça.

Isabelle : Combien il vous faudrait pour vivre correctement ?

Simone : 243 € que je touche, vous vous rendez compte ! Qu'est-ce que vous voulez faire avec ça ! Je sais pas. Ça dépend que ce que je peux trouver, c'est ça. Même que je trouve un travail à mi-temps ou à temps partiel, il faut quand même que je sois bien payée, quand même. Je sais pas, gagner 200 et quelque chose, parce qu'après, ils vont me supprimer, ça. Ils suppriment mon chômage si je dépasse le nombre d'heures. Je crois qu'on peut travailler, mais il ne faut pas dépasser un nombre d'heures. Le monsieur, il me l'avait dit, je ne sais plus combien d'heures, mais enfin, je ne sais pas. Je ne sais pas. L'été, ça va, je sors, je tourne, je vire, mais là, c'est pas une vie.

Isabelle : Ils vous ont parlé de l'intéressement à l'ANPE ? L'Intéressement, c'est le fait de pouvoir cumuler votre allocation chômage et votre salaire pendant un certain temps.

Simone : Ah bon ! Je sais pas.

Isabelle : Vous m'avez dit...

Simone : Ah oui, le monsieur, il m'en avait parlé. Oui d'accord. Moi je m'en fous. Si je trouvais. Moi, je reprendrais si je trouvais, mais faut trouver.

Isabelle : Est-ce que vous cherchez ? Et comment vous faites ?

Simone : Ah oui, oui. Je cherche dans des magasins. J'y vais et je demande : « Vous embauchez ? » « C'est du ménage ? » « Ah non, ça ne m'intéresse pas. Je peux pas, du ménage ». Non, je peux pas. Ça ne m'intéresse pas du ménage.

Isabelle : On vous propose du ménage. On vous dit d'accord pour du ménage et vous, vous dites quoi ? « Je cherche du travail ? »

Simone : Oui. Mais moi, je ne peux pas prendre les aspirateurs. Je lui dis, -il faudrait que je trouve du repassage : « Vous n'avez pas du repassage à faire ? » Ils ne vont pas vous prendre pour que du repassage. Il faut que vous fassiez le ménage et le repassage. Il faut tout faire, sinon c'est pas la peine. Ils ne vous embauchent pas. Ils ne vous prennent pas. Non, moi j'aimerais bien repasser. Ah ! Le repassage ! J'ai repassé chez ma cousine, des robes de crêpe, tout ça. Et j'étais vive, je suis vive dans mon travail. Monsieur D., il ne peut pas dire du mal de moi, monsieur D. « Je la regrette Madame X », il avait dit. Je m'en rappelle. « Elle était travailleuse, et puis tout. Ma femme, elle l'estimait bien. » Tout à l'heure quand j'ai été à la clinique, ils m'ont dit bonjour. Dans leurs camions, ils arrivaient à la boutique. Mme D., elle m'estimait bien. Et des fois, ils avaient du monde, puis j'avais l'initiative d'appuyer sur le bouton, comme ils avaient une photocopieuse. « Allez Simone ! » Elle y va, Simone, elle y va. J'avais de l'initiative, quand il y avait du monde. J'appuyais sur le bouton et je faisais les photocopies tout en faisant mon ménage. Vous voyez, j'arrêtais l'aspirateur. Ah, ça, ils m'ont regrettée. Il ne disait rien, mais Mme D elle m'a dit : « Je vous aurais pas mis dehors mais c'est mon mari. Moi je vous aurais gardé, qu'est-ce que vous voulez ! » On aurait pu s'arranger. On se serait arrangé, mais là, non. Tout ça, c'est pas marrant. Je sais pas. Non, je voudrais bien trouver un peu de couture, je m'en fiche. Un peu de couture, des fois... Oui et je regarde aussi, vous savez, il y a une boutique qui s'est ouverte à Chelles, ils font des retouches. Une fois, deux, trois fois, j'ai demandé, mais là ils cherchent personne. J'aimerais bien faire des petites retouches de pantalons, de robes de femmes ou des ourlets de veston d'hommes. Tout ça, des boutons, reculer des boutons. Ça, je sais le faire. Je me débrouille bien. Ah oui ! Le ménage, je peux plus. Ah non, je peux plus faire ça. C'est pas possible. C'est pas possible.

Isabelle : Merci !

Un bruit étrange provenant des profondeurs...

Simone : Ah ! C'est mes boyaux !

Douarnenez - Mardi 10 février – 9 à 10 h

**Femme de 42 ans ; divorcée, deux enfants ;
CAP et BEP dans l'habillement industriel ; en contrat CES et dans le dispositif du RMI.**

C'est à Abi 29 que j'ai rencontré Lydie. Abi 29 est un atelier d'insertion qui accueille des femmes en contrat CES. Ces femmes travaillent dans le reclassement de vêtements. Lydie est un élément moteur dans le groupe de femmes d'Abi 29. C'est avec spontanéité qu'elle a participé à l'entretien.

Isabelle : Bonjour Lydie. Je viens de vous expliquer le pourquoi de ma présence ici. Eh bien voilà, expliquez moi ce que vous avez fait à l'école ?

Lydie : J'ai appris la couture.

Isabelle : Quel niveau avez vous ?

Lydie : CAP, BEP habillement industriel. J'ai travaillé quinze ans aux Fileuses d'Arvor [à Quimper], dans une usine en confection.

Isabelle : Vous aviez quel âge à peu près ?

Lydie : Dix-huit ans et demi. Non, même pas... si, presque dix-huit ans.

Isabelle : Vous avez travaillé jusqu'à une trentaine d'années ?

Lydie : Jusqu'à mes vingt-sept ans.

Isabelle : A ce moment-là, vous viviez où ?

Lydie : A Quimper. Et après j'ai eu mes enfants. Je me suis mariée entre-temps, en 88. J'ai eu donc deux enfants. Je suis restée à la maison à élever mes enfants.

Isabelle : Pendant longtemps ?

Lydie : Ben oui, jusqu'aux 10 ans de Brendan, pendant dix ans.

Isabelle : Et votre mari, il faisait quoi ?

Lydie : Instituteur. Et donc après malheureusement en 99-2000, on a commencé à avoir des querelles, des problèmes de couple. On s'est séparés. Le divorce a eu lieu en novembre 2003 et c'est pour ça qu'avant je ne travaillais pas. Avec son salaire, ça suffisait, quoi !

Isabelle : Vous viviez avec combien, à peu près par mois, à ce moment-là ?

Lydie : On avait entre 15 et 20 000 par mois parce qu'on avait une maison et un appartement qu'on louait en plus. Et donc, on a eu notre fameuse querelle. Donc moi, je fais partie d'associations par ce biais là. J'avais commencé à faire quelques costumes bretons. J'ai fait ça en plus pour occuper mes journées et quand il est parti je me suis mise à faire ça.

Isabelle : A faire quoi ? Des costumes bretons ?

Lydie : Des costumes bretons, pour les associations, pour les groupes folkloriques. Comme il y a eu une période de creux, l'année dernière. Parce qu'en fin de compte... Chez moi, je fais les patrons, je coupe des tissus. J'envoie à broder chez X. Il y a plusieurs brodeurs qui travaillent pour moi, entre guillemets, en parallèle. Je ne sais pas vous connaissez les établissements : il y a... A Pont l'Abbé, il y a André... À Quimper non plus ?, Paul... à... Non ?

Isabelle : Non, je ne connais pas. Je ne suis pas d'ici. Moi, je suis du nord de la Juliette. (Rires)

Lydie : Du coup, je travaille en parallèle avec eux. Eux, ils brodent et puis après, tout revient chez moi pour monter les costumes.

Isabelle : Donc vous avez créé votre petite entreprise ou quoi ?

Lydie : Non, je suis... Là, cette année, il y a les chèques emploi service qui sont mis à disposition des associations donc je travaille comme ça avec eux. Les autres années, c'est eux qui faisaient des contrats de travail, des CDD. Admettons, il y avait trente costumes à faire, j'avais un CDD de... C'était à moi d'évaluer le temps de travail et on me faisait un CDD en fonction du travail que j'avais besoin, quoi.

Isabelle : Depuis plusieurs années, vous faites ça ?

Lydie : Depuis 98.

Isabelle : Depuis que votre mari vous a quittée ?

Lydie : Non, j'avais commencé un petit peu avant et quand il m'a quittée, j'ai...

Isabelle : Vous avez développé ça.

Lydie : Bah, voilà ! Et j'ai fait un peu plus, pour avoir quand même un minimum de vie assez correcte. Parce que c'est vrai, avec deux enfants, une maison à payer, tout, quoi...

Isabelle : Parce que quand il est parti, vous viviez avec quoi alors ?

Lydie : Ben là, en priorité c'était sur ses revenus plus la location qu'on avait. Ça nous suffisait.

Isabelle : Ça, c'est quand vous viviez ensemble. Mais quand vous vous êtes retrouvée seule, vous viviez comment ?

Lydie : Ben, avec mes costumes, j'avais déjà commencé ça. Donc là, j'avais pris un peu plus, quoi. Avant, ce que je prenais, c'était pour partir en vacances, plus pour les extras, quoi ! Moi, je m'occupais et puis je

n'étais pas pressée dans le temps. Ce que je faisais, je faisais. Tandis que maintenant je suis obligée d'établir des dates, faire des revenus pour avoir un minimum pour vivre, quoi !

Isabelle : Ça vous ramène combien par mois ?

Lydie : Ben, là, ce mois-ci, j'ai dû avoir en tout 1500 €, je pense. Parce qu'il y a ici. Je suis à mi-temps ici et je suis à mi-temps chez moi. 87 h ici et j'ai dû faire 91 h chez moi. J'ai dû faire 160 h ce mois-ci, donc ça fait un temps complet.

Isabelle : Et vous touchez quand même le RMI ?

Lydie : Non. De toute façon, je n'ai jamais pratiquement rien touché. Quand j'ai eu le RMI, j'ai eu 11 €, c'est tout. Je n'ai jamais plus. Parce qu'entre la pension alimentaire et ce que je faisais pour les associations... En fin de compte, si je suis arrivée ici et que je me suis retrouvé au RMI c'est qu'avec les contrats que j'avais, je n'avais pas assez pour avoir une ouverture de droits de chômage.

Isabelle : Vous avez quand même touché le RMI à un moment donné ?

Lydie : J'ai fait une ouverture de droits au RMI. Au mois d'août, septembre, octobre j'ai touché 11,53 €, je crois.

Isabelle : Pour les trois mois ?

Lydie : Pour les trois mois. Après, comme je suis venue ici en septembre...

Isabelle : Ici, c'est à Abi 29.

Lydie : A Abi 29, en CES. Mon RMI a sauté. Mais pendant trois mois je n'ai pas eu le droit de travailler chez moi. Vu que j'ai démarré ici, je n'ai pas eu le droit. Parce qu'on est obligé d'avoir trois mois de CES. Je n'avais pas le droit de cumuler deux emplois pendant les trois premiers mois. En septembre, octobre, novembre, j'ai rien fait. En décembre, j'ai recommencé à faire mes petites démarches pour mon boulot. Puis, janvier, j'ai eu mon temps complet ; en mars, j'ai mon temps complet. Pour le moment, j'ai mon temps complet pour les quatre premiers mois parce que j'ai fait déjà les papiers pour. Je sais qu'il y aura après parce qu'il y a d'autres groupes qui viennent. Je dois établir mon emploi du temps. J'essaie de voir à peu près combien de temps j'ai besoin par groupe, pour ne pas chevaucher non plus les contrats. Admettons, avec tel groupe, je finis le 12 février ; le 14, je démarre Douarnenez, justement. Je cumule tout comme ça. Dès que j'ai fini avec l'un, j'appelle l'autre, comme ça y est, je suis prête et disponible. Mais ils prennent contact avant quand même. J'ai un prévisionnel, si vous voulez.

Isabelle : Quel intérêt de faire un CES pour vous ?

Lydie : Parce qu'au mois de mai, juin, juillet et août, la brodeuse qui travaillait pour moi a eu un arrêt de travail, elle a une tendinite. Donc au début, c'était quinze jours, après c'était encore quinze jours. Ça m'a fait un mois. Ça m'a fait un mois et demi. Donc tout mon travail était bloqué chez elle. Et comme moi, les costumes, je les coupe donc ils sont nus comme votre veste par exemple. Dans la région vous savez, il y a beaucoup de broderie. Moi, tant que les filles n'ont pas brodé les costumes, je ne peux pas les monter. Parce qu'on brode à plat et après on met les doublures, après on fait le montage. Tant que c'est bloqué là-bas, je ne peux pas... En fin de compte c'est un système de chaîne : ça vient d'abord chez moi, je prends les mesures des gens, je fais la coupe des costumes. Après quand j'ai fait la coupe, j'envoie à broder chez... peu importe lequel. Et après, ça revient chez moi pour monter, pour mettre les doublures, les boutons et boutonniers. Donc, comme c'est resté bloqué là-bas, j'étais sans salaire pendant trois, quatre mois. Et je me suis dit : « Je ne peux pas rester comme ça. J'ai mes enfants, j'ai ma maison ». J'avais un peu de réserve. Je vivais un peu avec mes réserves, quoi ! D'ailleurs, à l'ANPE, ils m'avaient râlé dessus. Il m'avait dit : « Il ne faut pas rester comme ça ».

Isabelle : Vous êtes dépendante du travail des autres. S'il y a un qui est malade, ça vous bloque tout.

Lydie : C'est pour ça que j'ai un petit peu les boules en ce moment. Parce que ça fait une semaine quelle est encore en arrêt, pour la même chose. Ça me fait encore trois mois. Ça me fait encore me retrouver dans une galère... j'ai de la chance, on m'a renouvelé mon contrat ici pour six mois, donc j'ai un minimum, 546 €, je crois. Ça fait ça plus m'a pension alimentaire.

Isabelle : Elle est de combien votre pension alimentaire ?

Lydie : 400 €.

Isabelle : 400 €, plus 546 € et vos contrats par mois ?

Lydie : Les contrats, je vous dis, ce mois-ci j'ai eu 600 € de plus.

Isabelle : Ça fait à peu près 1600 €.

Lydie : Ça va, je me débrouille bien. Ma maison, je finis de la payer en septembre, donc ce souci-là sera bouclé. Les enfants, ils ont 14 et 12 ans. Pour le moment, les moyens ne sont pas trop élevés, mais ça va venir. Il faut penser à tout ça.

Isabelle : Est-ce que vous avez des aides par ailleurs ?

Lydie : J'ai les allocations familiales de 140 € pour les enfants comme tout le monde. Je n'avais jamais eu d'ouverture de droits pour l'allocation logement parce que c'était un prêt que j'avais dans une résidence... C'est une acquisition, donc normalement je n'avais pas le droit. Et suite à ce boulot là, j'ai rencontré une assistante sociale qui fait partie d'un groupe folklorique aussi. Et par ce biais-là, on a parlé et elle m'a dit : « Ce n'est pas normal que tu n'aies pas le droit, tout ça... ». Elle a fait une étude par rapport à ma demande de RMI, et du coup j'ai le droit à 100 € – c'est toujours ça de pris – d'allocation logement. Mais elle me disait que, normalement, ce mois, ça devait être bloqué, vu que j'ai fait un temps complet, les 100 €. Mais je lui dis que ce n'était pas grave parce que je préfère travailler, psychologiquement, j'ai la tête ailleurs que d'aller demander. Mais bon, j'ai quand même eu le droit septembre, octobre, novembre, décembre. Janvier normalement, oui. Février, mars, je vais voir si j'ai le droit. Elle devait voir ce week-end mon dossier, pour voir si j'avais le droit. Donc ces 100 €, plus les 140 de la CAF. Non, non, en ce moment, je ne suis pas à plaindre. Mais le moment où j'ai eu peur, c'était juin, juillet et août, sans salaire, sans revenu. J'avais que la pension alimentaire pour vivre.

Isabelle : Parce que vous n'étiez pas encore en CES.

Lydie : Non, j'ai commencé mon CES le premier septembre. Donc c'est pour ça. Je suis allé à l'ANPE. J'ai une hôtesse qui m'a reçu et j'ai dit : « Bon, écoutez, ça fait trois mois que je suis sans revenu, que je n'ai que la pension alimentaire, j'aimerais bien trouver quelque chose d'urgence. Même si c'est provisoirement, mais il faut au mois que j'ai quelque chose deux, trois mois. Le temps que la nana reprenne son boulot, quoi ». Elle m'a dit : « Oh ! Je n'ai pas grand-chose ». Elle n'avait pas grand-chose à me proposer, quoi ! Moi, je me lève et j'ai fait le tour des trucs et je vois CES ici. Je retourne la voir et lui dit « C'est quoi ça ? ». « Ah ! Ça ne vous conviendra pas, ça ». Je lui dis : « Je m'en fous, je veux aller voir ». Donc, elle a pris contact. Elle a appelé ici. Armande [la responsable d'Abi29] m'a reçu et m'a dit : « On va faire ton dossier. On va voir si ça passe ou pas ». En fin de compte, il a passé. Et je ne regrette pas d'être venue ici. On a l'impression d'être tout seul quand on n'est comme ça, quoi ! Et puis, c'est quand on voit les autres autour de nous. C'est là qu'on se dit : « Mince... ». Il y a pire, il y a mieux... mais en fin de compte, c'est pas dramatique de tomber... comme ça. Moi, je n'ai pas de honte à avoir, je dois dire. Même, au contraire, ça aide peut-être plus à se battre...

Isabelle : À se bouger.

Lydie : Ouais. Et puis c'est bien ici. On est bien reçu. On nous aide, on nous écoute. Moi je crois que je vais le regretter, de partir de là.

Isabelle : Oui, mais ça, c'est parce que vous travaillez toute seule chez vous, avec vos costumes. Tandis qu'ici...

Lydie : Tandis qu'ici, je peux parler un petit peu avec des filles, c'est vrai. C'est différent, quoi ! C'est différent ! Mais bon, ça m'a bien aidé.

Isabelle : Et après le CES, vous allez faire quoi ? Vous allez continuer à faire les costumes, bien sûr ; à temps plein ?

Lydie : Oui, oui. J'étais à temps plein avant aussi, mais là je suis inscrite au chômage, à l'ANPE, aux ASSEDIC. Comme ça, si j'ai une période de creux, j'ai mes ASSEDIC en route.

Isabelle : Combien de temps vous avez travaillé à temps plein pour la fabrication des costumes folkloriques ?

Lydie : J'ai dû faire... en 2000, peut-être, avant que Serge parte. Donc j'avais eu une ouverture de droits. J'avais eu droit à un peu de chômage, mais pas assez. Parce qu'il faut un nombre d'heures pour avoir droit. J'ai dû avoir deux ou trois mois, je sais plus.

Isabelle : Vous avez touché un peu de chômage ?

Lydie : Oui, j'ai eu le droit à un peu de chômage, oui.

Isabelle : Vous vous souvenez combien vous touchiez de chômage, à ce moment-là ?

Lydie : Je crois que je touchais pas mal. Je ne sais plus combien je devais avoir. Je ne sais pas... Dans les 1000 €, peut-être. Je touchais bien. Ce que j'ai à peu près, en général, 8000 et 10000 FF de revenus quand je fais ces costumes là, quand je suis à temps complet. En salaire net, je suis entre 10 ou 12 € de l'heure, ça dépend des associations. Ici, on a moins. On a 7,40 €. J'ai repris les services d'un autre couturier, j'ai pris sa suite donc je ne vois pas pourquoi je ferai plus bas. Et encore, vendredi je suis allé à Chrysalide, je ne sais pas si vous connaissez ?

Isabelle : Non.

Lydie : C'est un peu comme une pépinière d'entreprise, qui aide les gens à s'installer. Je suis allée me renseigner, voir ce que ça peut apporter, pour peut-être me mettre à mon compte au lieu de continuer par CDD, comme ça. Mais ça me fait un peu peur. Ça me fait un peu peur.

Isabelle : De vous installer à votre compte ?

Lydie : Ouais. Parce que j'ai deux enfants de bas âge, que je suis toute seule avec eux. Si j'avais quelqu'un avec moi qui pourrait me soutenir, que je serais sûre d'avoir un revenu fixe qui tombe tous les mois, ça ne me gênerait pas. Mais là, ça va être aléatoire. Il suffit que j'ai encore le même problème. Je suis toute seule... la fille, elle puisse pas broder pour moi. Je ne peux pas rester sans revenu. Les charges, il faudra les payer quand même. J'ai peur. J'ai peur. Je ne sais pas quoi faire. J'ai envie. Je n'ai pas envie. Il y a un marché à prendre. Mais est-ce que je vais être capable, psychologiquement, tout ça ? Est-ce que je vais réussir à assumer le tout ? J'en sais rien ! J'en sais rien parce qu'en fin de compte ça fait un an et demi que je suis divorcée, ça laisse des traces. Ça fait trois ans qu'on est séparés. Ça fait un an et demi qu'on est divorcés et il y a des périodes où c'est pas bien. Quand il doit prendre les enfants et qu'il ne les prend pas ! Il y a toujours des conflits, en permanence. On s'arrange bien, relativement bien. Là, ce week-end, il devait les prendre et à la dernière minute : « Ah, ben non ! ». Pour eux aussi, c'est chiant parce qu'ils disent : « On va aller là... ». Et puis tout est coupé, à chaque fois ! Bon, il y a plein de choses à gérer, l'école. Là, pareil, jeudi, j'ai été à la réunion de troisième à l'école. Je suis obligée de gérer tout. Pourtant, il est instit. Il n'y va jamais ! Enfin bon, je n'ai pas à me plaindre. Il y a des filles qui sont pires que moi.

Isabelle : Non, mais ça vous fait réfléchir par rapport à votre avenir, votre devenir professionnel. Si vous allez vous déclarer indépendante ou pas.

Lydie : Voilà. Je suis en pourparlers. Là, je vais aller voir une pépinière d'entreprise à Quimper pour voir ce qu'ils proposent.

Isabelle : C'est quoi exactement, une pépinière d'entreprise ?

Lydie : Pépinière d'entreprise, et bien, ils nous aident à nous installer. C'est-à-dire, on a un local à disposition, entre guillemets, parce qu'on a à peu près 200 balles de charges de loyer à payer. Ils nous font notre comptabilité. Ils nous prennent les coups de téléphone quand on est en train de travailler. Ils ont notre agenda, ils prennent nos rendez-vous. Ils nous aident... Pépinière, c'est comme... vous voyez, quand on met une graine, quand on sème... et voilà la plante. Et bien nous, c'est pareil. Ils nous aident à nous développer. La pépinière, c'est ça. Par contre, la Chrysalide où je suis allée vendredi, eux, c'est un peu pareil, mais on est pas tout à fait à notre compte ; on profite de leur numéro de SIRET. Eux prennent nos numéros de commandes, nos salaires, nos bénéfices... Tout le boulot qu'on a pu faire dans le mois, toutes les charges, toutes les recettes, tout. Ils font un petit bilan et au bout de trois ou quatre mois, ils nous disent de se lancer ou pas. Mais pendant ces trois mois là, on a toujours nos numéros de sécu. On a toujours des charges sociales. On a toujours...

Isabelle : Ils étudient en fin de compte...

Lydie : Pour voir si on est capable de se débrouiller ou pas.

Isabelle : C'est pas mal.

Lydie : Par contre, ils prennent 10 % de notre chiffre. Et pendant les trois premiers mois, on n'a pas de revenu pour voir si on est capable d'avoir du chiffre d'affaires. Si on est capable de payer nos charges. C'est ça le problème aussi. Il faut avoir un peu de réserve pour se permettre... Bon après, ils nous donnent ce qui nous reste, mais il y a quand même trois mois de trou.

Isabelle : Ça veut dire qu'il faut prévoir.

Lydie : Ça peut être bien et pas bien. Lui, il me dit qu'il ne me voit pas dans ce système là parce que j'ai déjà des clients.

Isabelle : Oui, vous êtes bien organisée, vous !

Lydie : Déjà, mon truc est déjà en place. Donc il ne comprenait pas pourquoi je venais là. Par rapport aux charges sociales, tout ça, c'est ça qui me fait peur. C'est vrai, se lancer... On a beau dire, se lancer avec tout ce qu'il y a à payer derrière ! Il va falloir avoir trois briques de revenu minimum pour avoir un salaire entre 10 000 et 12 000 FF. Il y a tout ça à calculer. Tandis que là, chèque emploi service, c'est les associations qui payent mes charges. Moi, je fais mes papiers avec eux en début de contrat. C'est en deux volets, on envoie tout à l'URSSAF. L'URSSAF nous calcule les charges donc, du coup, l'association me fait mon salaire et fait un autre chèque pour les charges. Mais là il n'y a pas de fin de contrat. Il n'y a pas de prime de fin de contrat. Mais comme me disait le gars, vendredi : « Tu augmentes de 1 € ton machin, tu as ta prime à la fin. » Il faut savoir calculer, quoi !

Isabelle : Il faut vous aider peut-être d'un gestionnaire.

Lydie : C'est ça. Il vaudrait mieux pour voir si je suis vraiment bien dans les prix. Mais c'est pas moi qui ait fait mes prix. J'ai pris la suite de quelqu'un.

Isabelle : Il aurait fallu réévaluer ?

Lydie : Voir le prix des couturières. Parce qu'une heure de couture, ça coûte cher, quand même ! Même quand on va dans un garage, pour une voiture, ça coûte cher ! Parce que tout est compris dedans.

Isabelle : C'est une spécialité pour vous, non ?

Lydie : Oui, c'est spécifique aux costumes bretons. Et puis les groupes, ils viennent de partout de Bretagne. Même [incompréhensible] de Bretagne, j'ai travaillé pour eux aussi l'année dernière. Le bled, ce n'est pas un bled c'est une ville qui est un peu plus loin que Rennes. Ca va quand même assez loin. Je ne reste pas que sur le Finistère. Voilà !

Isabelle : Est-ce que vous avez la CMU ?

Lydie : Non. J'avais eu le droit, mais maintenant non. J'ai rien. Le RMI, j'ai zéro.

Isabelle : Vous êtes toujours dans le dispositif ?

Lydie : Oui, je reste dans le dispositif, mais peut-être ça va sauter. Pourtant c'est aléatoire aussi, parce que j'ai montré une preuve de trois mois de contrat à temps complet, mais peut-être qu'au mois de mai je n'aurai qu'un trois-quarts temps, je n'aurais pas un temps complet, quoi ! Et eux, comment ils vont calculer ça ? Donc ça va être un yo-yo à chaque fois, quoi ! Donc, pour l'ouverture des droits, il faut encore attendre trois mois. Je trouve ça un peu long. Quand quelqu'un est dans le besoin... Je ne sais pas moi, il faudrait que ce soit dans l'immédiat. Parce que, c'est pareil, pour le calcul pour l'ouverture de droit au RMI, j'étais trois mois sans salaire et il fallait que j'attende trois mois pour pouvoir bénéficier de... Ça fait long, ça fait quasiment six mois de décalage... Bon, je ne sais pas, je pense qu'il y a des gens qui sont pires que moi.

Isabelle : Oui, mais c'est vous que j'écoute là. (Rires) C'est vous que j'écoute, donc les problèmes que vous avez rencontrés ou que vous rencontrez. Et ce qui est bien aussi, vos objectifs, vos projets.

Lydie : Je pense qu'il faut passer par là au moins une fois dans sa vie. C'est dur de dire ce que je vais dire, mais au moins une fois dans sa vie pour...

Isabelle : Pour quoi ?

Lydie : Je ne sais pas. Pour montrer qu'on ne peut pas tout avoir comme ça. Je ne sais pas.

Isabelle : Vous êtes plus heureuse maintenant ?

Lydie : Moi je trouve que ça m'a peut-être donné un bon coup de fouet. Parce qu'avant, je vivais de ses salaires. Il voulait que j'élève les enfants. Je suis restée élever les enfants. En fin de compte, il y a plein de choses que j'ai perdu. Je suis passée à côté de pleins de choses.

Isabelle : Et qu'est-ce que vous gagnez justement maintenant ?

Lydie : Qu'est-ce que je gagne ? D'un côté, j'ai mon indépendance, je peux compter sur moi. Ce qu'on a, et bien... on n'est pas obligé de le demander à quelqu'un. Si je l'ai, c'est que je l'ai gagné. Je trouve que ça c'est bien aussi ! Je ne souhaite à personne de divorcer, mais bon... Si je n'avais pas eu ce divorce, je n'en

serais pas là.

Isabelle : Vous êtes contente quand même d'en être là ?

Lydie : Ben oui, ça m'a fait du bien, entre guillemets. De voir qu'on ne peut pas tout avoir comme ça en fin de compte.

Isabelle : Et que vous, vous pouvez y arriver ?

Lydie : Oui, je pense, oui ! Je vais me battre pour. J'arriverai, je pense que j'arriverai. Si, si, j'arriverai.

Isabelle : Vous vous débrouillez bien jusqu'à présent.

Lydie : C'est peut-être à moi de développer un peu plus. Moi, c'est de bouche-à-oreille, je ne fais pas de pub.

Isabelle : Vous êtes connue. Vous avez votre savoir-faire.

Lydie : Voilà, comme je faisais partie d'associations, les gens savent ce que je fais maintenant. Quand ils ont besoin de quelque chose, ils m'appellent.

Isabelle : Et les dentellières, il faudrait peut-être voir pour qui il y en ait d'autres...

Lydie : En ce moment, je travaille avec une, mais le problème... Ne serait-ce que pour broder un plastron bigouden, vous voyez ce que c'est ?

Isabelle : Oui, ça, je vois ce que c'est.

Lydie : Il faut pratiquement un mois pour le broder parce que ça se fait à la main. Alors moi, à côté, je ne peux pas... Je mets moins de temps à faire le costume. Je mets entre huit et douze heures à monter un costume. Elle, elle va mettre, admettons, trente heures. Si c'est ça, trente heures car il y a une petite chaînette. Elle a peut-être une semaine, une semaine et demi dessus. Mais un bigouden entier, on a pratiquement 150, 160 heures de travail dessus.

Isabelle : Vous travaillez avec plusieurs dentellières.

Lydie : Obligée, parce qu'autrement, j'ai pas mon rendement chez moi. C'est beau ce que je fais. J'aime bien ce que je fais.

Isabelle : C'est pas tout le monde qui fait ça, en tout cas ! C'est dans votre région en plus.

Lydie : En plus, il faut se déplacer, il faut prendre les mesures. Il y a plein de choses à faire, donc on est au contact des gens. Parce que là, le bagad de Douarnenez, ils sont 40, 45. C'est une formation de musique bretonne. Je suis allée avec le gars qui devait broder pour moi. On est allés avec le bureau quand ils avaient une répétition, on est venu prendre les mesures. Et puis voilà, on s'est mis à faire les 40 costumes.

Isabelle : Ça doit coûter très cher un costume comme ça ?

Lydie : Ça revient entre... pour un bigouden entier, ça revient à 10 000 FF.

Isabelle : Ah oui ! Mais quel travail il y a dessus !

Lydie : Plus le fil, le coton perlé, plus la soie... Moi, j'ai à peu près entre 100, 150 € par costume Ça dépend des costumes, s'il y a des poches, s'il n'y en a pas. Pour le costume montage, en confection, dans les 1000, 1200 FF. Les costumes bigoudens valent pas loin de 10 000 FF.

Isabelle : Je regarderai. Je serais plus attentive la prochaine fois que j'en verrai.

Lydie : Il y a un beau travail dessus. Tout ça dépend de la hauteur de la broderie. Si c'est fait à la main, si c'est fait à la machine.

Isabelle : Vous, ils sont faits à la main ? Les broderies sont faites à la main ?

Lydie : Au grand maximum ils sont faits à la main. Il y en a certains qui sont faits à la machine, mais au grand maximum ils sont faits à la main.

Isabelle : C'est un beau métier que vous faites. C'est une richesse pour notre patrimoine. J'aimerais bien voir ce que vous faites.

Lydie : Peut-être qu'on aura l'occasion ou par photos. Il faudrait que j'en mette.

Isabelle : Rien que pour montrer aux autres ce que vous faites.

Lydie : Elles savent parce que vendredi dernier, j'avais ramené une revue qui sort tous les trimestres pour les bagads, quoi ! Là, j'avais envoyé la revue à une copine qui travaille avec nous aussi. Donc on voyait plusieurs groupes et je disais : « Et bien, tiens, ces costumes là, c'est moi ». Et comme par hasard, j'étais en photo sur la première page. Je joue aussi de la musique. (Rires)

Isabelle : Vous faites de la musique aussi ?

Lydie : Je joue de la cornemuse.

Isabelle : Vous faites de la cornemuse ! Dites donc, vous avez de sacrés dons, vous, quand même !

Lydie : Je ne sais pas. Depuis mes douze ans, je fais une formation. C'est comme ça que j'ai débloqué ce travail là.

Isabelle : Ah oui. Pas tout seul dans son coin, travailler avec les autres...

Lydie : Ça a commencé comme ça. On voulait des housses de cornemuses et on ne trouvait pas les mêmes couleurs. On voulait que tout le monde soit pareil. Du coup, je me suis dit : « On va essayer. » J'en ai démontée une, j'ai regardé comment c'est fait. Le plus dur, c'est de mettre les petits ronds. Vous voyez comment c'est fait ?

Isabelle : Oui, oui.

Lydie : J'en ai fait une, ça a plu. Et c'est comme ça que c'est parti. En 97, je m'en rappelle avec la bagad Griet. C'est parti comme ça, avec le bouche à oreille. Et puis après, voilà, je travaille pour la bagad de [incompréhensible], pour tout le monde.

Isabelle : C'est bien.

Lydie : Oui, c'est bien. Toutes les housses rouges qu'ils ont, c'est moi qui les ai faites ! Les cornemuses, on les voit souvent à la télé !

Isabelle : Ah, c'est bien. Je vais penser à vous quand je verrai des cornemuses rouges, je saurais que c'est vous, Lydie, de Douarnenez. Je penserai à vous.

Lydie : C'est un bon boulot. C'est plaisant parce que ce n'est jamais pareil. Et puis la création, c'est bien, en fait. On écoute, on essaie de dessiner le modèle. C'est bien !

Isabelle : Apparemment, c'est un métier enrichissant. Ça vous repose ici, le travail ?

Lydie : C'est ce que je disais. C'est un petit tremplin pour repartir. C'est bien ici, parce que je leur ai appris, ce n'est pas pour me vanter, qu'il y a des choses que l'on peut garder. Ici, il faut trier les vêtements. Ce n'est pas parce qu'il y a un petit trou qu'on ne peut pas le garder. Il y a toujours une solution. C'est bien parce qu'elles apprennent aussi. De toute façon, je sais qu'après, j'essaierai de venir une demi-journée par semaine, travailler pour eux.

Isabelle : En tant que bénévole ?

Lydie : Ah oui. Pour les aider. Parce que ça m'a aidé, je me plais.

Isabelle : Vous avez envie de faire profiter de votre savoir-faire ?

Lydie : Bien sûr. Je les aiderai comme je pourrais, un matin quand les enfants sont à l'école. Je partirai à midi. J'essaierai de le faire régulièrement, si je peux. Si je ne suis pas trop prise par mon travail. Là, j'ai six costumes à livrer pour le 12. J'en ai quatre à monter sur pied... La brodeuse (geste montrant qu'elle est en retard)... Je l'ai appelée hier, elle doit m'en apporter un autre ce soir. Demain je ne travaille pas ici, donc je vais pouvoir faire celui-là. Mercredi, je vais être obligée de prendre une journée pour livrer à temps parce que le concours il est à Brest le 13 février.

Isabelle : Un concours de quoi ?

Lydie : Un concours de cornemuses. C'est un bagad, un concours de musique. Il va y avoir dix-sept formations qui vont concourir l'un contre l'autre.

Isabelle : Vous en faite partie, vous allez jouer ?

Lydie : Non, non, dimanche, je ne joue pas. Je ne peux pas être partout.

Isabelle : Vous irez écouter.

Lydie : Au parc à Brest.

Isabelle : Je crois qu'on a fait à peu près le tour. Si je peux me permettre de vous demander si vous payez des impôts ?

Lydie : L'année dernière oui, cette année non. L'année passée non, pour l'année d'avant oui.

Isabelle : La taxe foncière ?

Lydie : Je vais essayer de la faire dégréver.

Isabelle : Et la taxe d'habitation ?

Lydie : Pareil, j'ai eu une réduction. J'ai dû avoir... Au lieu de payer 357 €, elle était moins chère. J'ai dû payer 120 €, je crois. Je ne savais pas. C'est Nadine, l'assistante sociale, elle m'a dit : « Ecoute, dans ta situation, tu as le droit à ça, ça, ça. Maintenant, tu demandes, c'est à toi de voir ».

Isabelle : Et la prime pour l'emploi ?

Lydie : Je l'ai eu. Je ne sais plus combien j'ai eu, mais je l'ai eu.

Isabelle : L'intéressement, je ne sais pas si vous en avez entendu parler ?

Lydie : Non.

Isabelle : Généralement ce sont les personnes qui touchent le RMI qui lorsqu'elles ont retrouvé un emploi peuvent cumuler pendant un certain temps RMI et salaire. Ça s'appelle l'intéressement.

Lydie : Ils ne le proposent pas ça, ils ne le disent pas ?

Isabelle : Ça se fait.

Lydie : C'est automatique ?

Isabelle : Oui, je pense.

Lydie : À partir du mois prochain, je...

Isabelle : Honnêtement je ne le sais pas. Je ne sais pas comment ça se passe. Je sais que ça existe. J'ai rencontré des personnes qui l'ont perçu, qui ont continué à percevoir le RMI. Ça s'est fait. Mais vous, vous n'avez jamais touché le RMI. Vous êtes dans le dispositif.

Lydie : Du coup, avec Armande, j'ai refait les papiers pour avoir droit aux six mois de prolongation pour le CES. Est-ce qu'il faut que je refasse le feuillet d'insertion ?

Isabelle : Je n'en sais rien, je n'en sais rien du tout. Je suis absolument pas spécialiste de ces questions là. Moi, je suis ici pour rencontrer les gens et recueillir leur témoignage, mais je ne suis absolument pas spécialiste ! Par contre, il faut voir avec Armande.

Lydie : C'est avec l'assistante sociale que je dois voir parce que, dès que l'on est dans le dispositif, on a une assistante sociale.

Isabelle : Dès que vous vous posez des questions, il faut lui poser à elle. Elle sait, c'est son boulot. Bien sûr.

Lydie : Je vais lui demander ça parce que peut-être qu'il faut ça, pour rester dans le dispositif. Par contre, je suis jamais allée aux restos du coeur. Apparemment, il y a des avantages aussi. J'en ai parlé avec certaines filles, ici. Pour le moment, je ne suis pas trop dans le besoin. Mais si j'avais été...

Isabelle : Vous auriez été...

Lydie : Sûrement, comme tout le monde. Il ne faut pas non plus trop abuser. Ça a déjà été bien. J'ai trouvé un tremplin pour me remettre sur les rails. Il ne faut pas non plus trop en abuser.

Isabelle : Merci Lydie.

Lydie : Mais, de rien.

Douarnenez - Mardi 8 février 2005 – 11 à 12 h

**Femme de 49 ans ; divorcée ; niveau cinquième ;
en contrat CES et dans le dispositif du RMI.**

C'est à Abi 29 (voir entretien n°26) que j'ai rencontré Louise. L'entretien s'est très bien déroulé. Louise était attentive et présente.

Isabelle : Bonjour Louise. Je vous remercie de participer à l'enquête. Je vous écoute, vous m'avez dit avoir arrêté l'école à quinze ans et demi pour commencer à travailler à 16 ans. Qu'est-ce que vous avez fait en sortant de l'école ?

Louise : On est parti d'ici. Je suis partie en Vendée pour suivre mes parents.

Isabelle : Qu'est-ce qu'ils faisaient vos parents ?

Louise : Mes parents, ils étaient en retraite à l'époque. J'ai suivi, j'ai été obligé de suivre, parce que je n'aurais jamais voulu, parce que ma Bretagne, c'était quelque chose !

Isabelle : Vous n'aviez pas envie de partir.

Louise : Ah non ! Puis, j'ai commencé à travailler dans les usines de poissons, et puis après j'ai travaillé énormément dans la volaille.

Isabelle : Combien de temps avez-vous travaillé dans les usines de poissons ?

Louise : En volaille, j'ai travaillé à peu près 25 ans et en usine de poissons peut-être un an ou deux, oui.

Isabelle : Vingt-cinq ans dans la volaille... Qu'est-ce que vous faisiez ?

Louise : Un peu de tout, j'étais polyvalente.

Isabelle : Expliquez-moi, racontez-moi votre travail.

Louise : Ben, on plumait les poulets, les canards, les trucs comme ça. On les pliait, on les mettait sur les chariots, on les vidait.

Isabelle : Dans une grosse entreprise ?

Louise : Non, dans une entreprise familiale. On était quinze, seize. Après j'ai travaillé dans une grosse entreprise, il y en avait au moins plus de cent...

Isabelle : Vous souvenez-vous combien vous gagniez à l'époque ?

Louise : Aie, aie, aie... Quand j'ai commencé, je devais gagner 300 FF à l'époque... (Rires) Je devais avoir 300 FF ? Quelque chose comme ça. Puis après, je me suis mariée. J'avais 19 ans et puis j'ai eu un fils à 20 ans, une fille à 22 ans. J'ai été mariée plus de vingt ans et le mariage n'a pas marché, quoi !

Isabelle : Et votre mari, il faisait quoi ?

Louise : Il travaillait dans la volaille.

Isabelle : Il travaillait dans la volaille aussi, en Vendée ?

Louise : Oui, oui, oui, en Vendée. Et puis ça n'a pas marché. Mes enfants étaient grands et ils m'ont dit : « Allez maman, c'est ton rêve, retourne dans ta Bretagne natale. » Eh bien, oui !

Isabelle : Ça vous manquait ?

Louise : Ah oui, ça me manquait énormément. Ici, je n'ai pas grand-chose, mais je suis heureuse. Je suis heureuse. Hé oui, j'ai vécu pas mal de trucs en Vendée. C'est pas facile un mariage quand il y a beaucoup de trucs dedans.

Isabelle : Ce n'était pas une belle histoire...

Louise : Une très moche histoire, on pourrait dire ça comme ça, oui !

Isabelle : Donc vous avez quitté la Vendée, votre situation familiale et vous êtes venue ici, c'est ça ?

Louise : Je suis restée un petit moment pendant que j'étais divorcée. Je suis restée chez ma fille et avec son copain de l'époque parce que je n'avais pas de quoi me loger.

Isabelle : Vous travailliez à l'époque, en Vendée ?

Louise : Oui, oui, j'ai travaillé un peu, mais bon, je n'avais pas assez pour trouver un appartement et donner la caution. C'est ça le problème ! C'est bien de rentrer dans un appartement, mais c'est les cautions qui attrapent les gens. Parce que, quand il faut donner une ou deux cautions, ce n'est pas possible. Quand on a déjà, à l'époque ça faisait 2500 FF, quand on a 5000 FF à donner en plus, c'est pas évident, hein !

Isabelle : Combien gagniez vous à l'époque ?

Louise : A peu près dans les 6000 FF. A peu près dans les 6000 FF et après je suis arrivée ici. J'ai trouvé un travail normalement sur Quimperlé mais quand je suis arrivée ici, il n'y avait plus de travail.

Isabelle : Qu'est-ce qui vous a fait revenir ici alors ? Votre amour de la Bretagne ?

Louise : Ah oui, ah oui ! Mon amour pour la Bretagne, oui ! Et puis, bon, ben, j'ai vécu tout un petit moment dans ma voiture.

Isabelle : Dans votre voiture ?

Louise : Oui, parce qu'ils m'ont fait venir pour Quimperlé, mais...

Isabelle : Qui est ce qui vous a fait venir ?

Louise : C'est l'ANPE de Chaland, en Vendée.

Isabelle : Vous avez trouvé quelque chose avec l'ANPE.

Louise : Et je suis arrivée ici, oui. Arrivée ici, à Manpower, il n'y avait rien, quoi ! Donc, je naviguais un peu partout, parce que je n'avais pas le droit de dormir dans ma voiture. Donc, pour ne pas me faire choper, je naviguais, j'essayais de me coincer, quoi ! Et puis, après, j'ai trouvé du boulot, mais je vivais dans ma voiture parce que je n'avais pas de quoi me payer un appartement. Donc, j'avais toujours une bouteille d'eau. Je me lavais les dents comme ça. Je trouvais toujours une douche municipale, quelque chose.

Isabelle : Vous avez vécu combien de temps comme ça ?

Louise : Trois mois... Après, j'avais une amie à [incompréhensible] à côté de Pont l'Abbé. Elle en a eu marre, alors elle m'a dit : « Allez, tu viens à la maison ».

Isabelle : C'est une amie qui vous a aidé.

Louise : Je ne suis pas restée longtemps chez elle, après j'ai trouvé un mobil home. J'ai vécu dans un mobil home pendant trois ans.

Isabelle : Vous n'aviez pas de chômage, à ce moment-là ? Comment vous viviez ? Avec combien viviez-vous quand vous logiez dans votre voiture ?

Louise : Avec l'ASS, c'est tout. L'allocation spécifique de solidarité.

Isabelle : Qui est de combien ?

Louise : Maintenant, 400 €, on va dire ça comme ça, 400 €, c'est ça. Ça doit faire ça maintenant. Et puis, bon, ben... Dans un mobil home, ce n'est pas mieux ! Parce que l'été, ça allait, mais l'hiver, sans chauffage ! J'ai souffert, hein !

Isabelle : Et alors, vous avez trouvé du travail par intérim à ce moment-là ?

Louise : Oui, j'ai trouvé du travail par intérim. J'ai travaillé trois mois chez Saupiquet, mais comme je ne pouvais pas tenir avec mon dos. Je fais partie de la COTOREP, et puis bon, ben... Ils ne m'ont pas gardée, quoi !

Isabelle : Parce que vous avez mal au dos ?

Louise : Oui, oui, parce que j'ai des problèmes de dos. J'ai deux hernies à mon dos. Elles ne sont pas opérables pour l'instant. Et puis moi, je ne veux pas me faire opérer parce que je risque de rester sur une chaise, alors je préfère marcher comme ça, hein ! Et puis, bon ben, bon ben... Le camping a fermé, alors j'ai du trouver quelque chose en vitesse. J'ai atterri à...dans un gîte.

Isabelle : Qui vous a trouvé ça ?

Louise : Le gars, celui qui s'occupait du camping. Et puis, il fallait que je sois partie pour l'été, comme c'était un gîte, ils louaient l'été. J'ai trouvé un appartement en catastrophe à Tréboul, quoi ! Là, je suis bien. Je

suis bien, là.

Isabelle : Depuis de combien de temps vous y êtes ?

Louise : Depuis juin 2000. Ça va faire cinq ans.

Isabelle : Vous m'avez dit avoir travaillé chez Saupiquet pendant trois mois. Et après, vous avez fait quoi ?

Louise : Après, je n'ai pas travaillé du tout. J'avais que l'ASS. Et j'ai travaillé 2002 à 2003, de novembre 2002 à novembre 2003, à Captain Cook. C'est le poisson. Et je n'ai pas été gardée non plus. De toute façon, je ne peux pas cacher mon handicap, parce que ça se voit !

Isabelle : A cause du dos ?

Louise : Oui, et quand je le dis dans les intérim, on ne vous appelle pas, hein ! On ne vous appelle pas ! Et après, 2003, plus rien. J'ai atterri ici, quoi ! C'est l'assistante sociale qui s'occupe de moi qui m'a dit de venir, quoi !

Isabelle : Depuis quand vous êtes ici ?

Louise : Depuis le 3 novembre de l'année dernière. Ça fait un an. On a juste un an à faire ici. C'est tout. C'est l'insertion. C'est tout.

Isabelle : Vous avez des aides pour votre logement ?

Louise : Oui, j'ai l'aide pour l'allocation logement, mais de toute façon là je ne pouvais plus parce que c'était devenu trop lourd pour moi. J'avais trop de... Donc, j'ai un dossier de surendettement, quoi ! Alors là, je n'ai pas encore reçu du tout de la Banque de Juliette, dont j'attends.

Isabelle : Donc là, vous vivez avec votre CES, 546 €, c'est ça ?

Louise : Oui.

Isabelle : Vous avez l'APL ?

Louise : Oui, heureusement, oui ! J'ai à peu près 3 ou 4 € à donner pour mon loyer.

Isabelle : Et vous avez d'autres aides, pour l'EDF, pour l'eau ?

Louise : Non, tout est parti sur le dossier de surendettement. Là, j'aurai à payer. Ce sera à moi de me débrouiller pour payer le reste qui va venir. Mais bon, là, ça me fait peur, parce qu'il y a le chauffage.

Isabelle : C'est par rapport à ça, votre dossier de surendettement ?

Louise : Ah non, tout. Les problèmes à la banque. Moi j'ai commandé aussi beaucoup de trucs chez Claude Rocher. J'étais très, très cliente et une fois j'ai eu du mal à payer. Je n'en avais que pour 179 €, quoi, et je leur ai envoyé des lettres, mais des lettres qui n'étaient pas en recommandé parce que je n'avais pas les moyens d'envoyer des lettres en recommandé. Même que ça coûte pas cher, elles ont dû passer au panier, je suppose ! Et là, ils sont montés à 500 et quelques euros. Et c'est pas normal !

Isabelle : À Claude Rocher ? De 179, ils sont montés à 500 et quelques euros ?

Louise : Oui, même Cathy, elle me disait : « Il faut que tu me ramènes les feuilles, parce que ce n'est pas normal ! ». Moi j'ai envoyé des papiers, mais à tous les coups, elles ont passées au panier. C'est pas en recommandé, donc...

Isabelle : Ce n'est pas que par rapport à votre logement.

Louise : Non, non. J'avais des problèmes à la banque. J'avais des problèmes au niveau de l'électricité, l'eau, tout. Avec le RMI, on ne peut pas... payer grand-chose. C'est ça le problème. Puis maintenant, quand je veux trouver du travail, on me dit : « Cinquante ans, vous êtes trop vieille ».

Isabelle : Qu'est-ce que vous recherchez comme travail ?

Louise : Pour moi il n'y a pas grand-chose, à part le ménage... Moi j'aurais aimé travailler énormément, c'est dans l'humanitaire.

Isabelle : Dans l'humanitaire ?

Louise : Ah oui. C'était mon rêve. Je n'ai pas de niveau d'études, j'ai rien, donc je ne vois pas grand-chose, quoi !

Isabelle : Il se termine quand, le contrat ?

Louise : Normalement, l'année prochaine au mois de novembre. Dans un an. Cette année, parce que c'est vrai, ça vient juste de commencer. Je suis perdue.

Isabelle : En fin 2005. Et vous vous plaisez ici ?

Louise : Ah oui, je me plais énormément. Oui, oui, oui, oui. S'il n'y avait pas ces dettes, ce serait génial. Ah oui, je me plais ici. Ah oui, c'est génial.

Isabelle : Est-ce qu'il y a des personnes qui vous aident à vous en sortir ? Vos enfants ? Vous avez des aides de la part de vos enfants, de vos amis ?

Louise : Ma fille m'a aidé, à un moment donné. Mais eux aussi, ils ont une maison neuve. Ils sont entrés dans leur maison, alors il faut les comprendre. Mon fils, jamais. Non, non. Je ne demande pas d'aide. J'essaie de me sortir moi-même, à part l'assistante sociale, forcément. Non, non, autrement, non. J'aime pas. Je me sens mal d'aller demander. Je me sens...

Isabelle : Et dans les associations caritatives, par exemple le secours populaire, les Restos du cœur. Ça vous arrive d'y aller ?

Louise : Pour chercher à manger ?

Isabelle : Oui.

Louise : Je vais au secours populaire, tout ça, mais je vais pas aux Restos du cœur.

Isabelle : Au secours populaire ?

Louise : Au secours populaire pour chercher à manger, oui.

Isabelle : Vous y allez régulièrement ?

Louise : Ben, j'y allais régulièrement. Il n'y a que le mois dernier que j'ai pas été parce que je n'étais pas trop bien, alors... J'ai pas été. On a toujours des hauts et des bas. Alors, quand c'est comme ça, moi j'adore être enfermée. Ça serait mieux de sortir, ça serait mieux, mais bon ! Chacun son petit truc. Moi j'aime bien rester chez moi. Je vais y aller ce mois-ci. C'est vrai que je n'y ai pas été le mois dernier.

Isabelle : Vous pouvez me dire combien vous payez de loyer, combien il coûte votre loyer ?

Louise : Là, il a été augmenté. Je ne m'en rappelle plus. Il était à 192 €. Il doit avoir augmenté un peu, 193 et quelques. Et j'ai 188 d'APL.

Isabelle : Je peux vous demander si vous payez une taxe d'habitation ?

Louise : Oui, mais là, j'ai demandé une exonération et ça été accepté, oui.

Isabelle : Et si vous avez des aides par la mairie ?

Louise : Non.

Isabelle : Au niveau des aides, c'est tout ce que vous avez ? On a vu la CAF, pour l'allocation logement. Pour l'eau, l'EDF, vous n'avez jamais fait appel pour vous aider à payer ?

Louise : Si, si, j'ai eu. J'ai fait des demandes, mais bon... C'est pas suffisant par rapport à ce que je dois payer, quoi ! Parce qu'on ne peut pas payer un mois, ça s'accumule, ça s'accumule, ça s'accumule. Et l'eau, ça s'était rendu quand même à 1200 €, peut-être. Parce que ça s'est cumulé, cumulé. En plus, je ne m'étais pas rendue compte que dans ma salle de bain il y avait une fuite. Depuis combien de temps était-elle là cette fuite, je ne sais pas. Je ne sais pas. Autrement, non. Il n'y a pas grand-chose. Autrement, non. Si, j'avais eu une aide en fin d'année dernière, pour avoir à manger. Elle avait réussi à me faire un chèque avec... Je ne sais pas si c'est avec le CCAS d'Audierne. Et moi, comme une imbécile, en parlant poliment, comme une imbécile, j'ai mis mon chèque à la banque. Je ne savais pas qu'on pouvait retirer comme ça au trésor public. Je me suis fait rouspéter, mais bon... Après, pour les avoir, à la banque... Comme j'étais à découvert, ils ne voulaient pas me donner. Ben, oui, je ne savais pas que c'était pour moi, pour manger.

Isabelle : Vous auriez pu aller au supermarché, faire vos courses et payer avec votre chèque.

Louise : Non, non, non. Aller retirer carrément le liquide et faire mon mois avec. Mais je ne savais pas. Je ne savais pas. Ce qui fait que tout est parti à la banque, quoi !

Isabelle : Est-ce que vous avez entendu parler de l'intéressement ?

Louise : Non, non.

Isabelle : C'est quant on retrouve un travail, par exemple vous avait trouvé un CES, avant vous touchiez l'ASS c'est ça. C'est possible de cumuler les deux pendant un certain temps.

Louise : Pendant trois mois. Ça a pas marché pour moi. Ben non ! Parce que j'ai travaillé début novembre, donc je croyais avoir novembre, décembre et janvier. Même les deux mois de l'année dernière, ça n'a pas marché parce qu'ils me redemandent les 116 €, là. Moi, j'ai fait une demande en leur disant que je ne peux pas les payer, les 116 € qu'ils m'ont trop versé. Alors je n'arrive pas à comprendre. Je n'arrive pas à comprendre. Les 116 €, moi, je ne peux pas les verser. 116 €, pour moi c'est énorme, hein !

Isabelle : Ils venaient d'où, ces 116 € ?

Louise : De trop versé. Essentiellement de la RMI alors que normalement j'avais le droit de toucher les deux ensemble, au moins pour trois mois. Ils me réclament. Alors j'ai fait une demande, j'attends, je ne sais pas... Autrement, ils me disent qu'ils vont me prendre sur mon RMI, mais je n'ai que 128 € de RMI. Je ne vois pas ce qu'ils vont me prendre là-dessus ! Ils n'ont pas droit de toute façon. Il faut laisser un minimum au gens pour vivre.

Isabelle : Et la prime pour l'emploi ?

Louise : Oui, mais moi, comme je ne travaille pas, je n'y ai pas droit. Mais oui, oui, oui, j'en ai entendu parler. Comme il faut travailler pour ça, je ne peux pas l'avoir.

Isabelle : Bon écoutez, je crois qu'on a fait le tour Louise.

Louise : Je ne sais pas... (Rires)

Isabelle : Vous avez encore des choses à dire par rapport au travail ?

Louise : Nooooo ! J'ai la CMU. Non, à part ça... Oui, on a fait le tour... L'essentiel, parce qu'il y a des trucs que je ne dirais pas.

Isabelle : Oui bien sûr. Chacun a son jardin secret. Merci Louise

Louise : Il n'y a pas de quoi. C'est moi qui vous remercie. Si ça peut aider en quelque chose...

Douarnenez - Mardi 8 février 2005 – 11 à 11h30

Femme de 56 ans ; divorcée ; licence de lettres ; en contrat CES.

C'est à Abi 29 (voir entretien n°26) que j'ai rencontré Bernadette. C'est une personne élégante qui paraît dix ans de moins que son âge. On la remarque dans le groupe. Hors micro, Bernadette m'a confié avoir vécu pauvrement toute sa vie malgré les bonnes situations de ses maris. Elle pense toucher sa retraite suédoise quand elle aura 65 ans.

Isabelle : Bonjour Bernadette, merci de participer à l'étude. Est-ce que vous pouvez me raconter votre parcours ? Les études que vous avez faites, les différents emplois que vous avez occupés ?

Bernadette : La liste est longue... J'ai une licence de lettres. Et puis, quand j'étais étudiante à Paris, j'ai commencé à travailler à dix-huit ans, même à dix-sept ans, mais ce n'était pas déclaré. A dix-huit ans, à la SNCF, à la gare d'Austerlitz. J'ai travaillé pendant cinq ans, tout en passant ma licence. Je suis allée m'installer en Suède où je me suis mariée.

Isabelle : Qu'est ce que vous êtes allée faire en Suède ?

Bernadette : Me marier.

Isabelle : Vous aviez rencontré quelqu'un qui vous a emmené ?

Bernadette : Oui, à la SNCF. C'est moi qui ai décidé de m'installer là bas. J'ai fait ma vie là bas. J'y suis restée 29 ans.

Isabelle : Vous avez travaillé là-bas ?

Bernadette : Oui, j'ai été professeur de français pendant en tout six ans et puis j'ai commencé à travailler dans une gare pendant dix-neuf ans. Et puis après ça... J'ai été mise à la porte en 1999. Et puis là, c'était un petit peu la galère, parce que j'avais cinquante ans. Donc j'ai fait toutes sortes de petites choses.

Isabelle : En Suède.

Bernadette : En Suède. J'ai travaillé dans deux cafétérias différentes ; travaillé dans une crèche ; travaillé avec des enfants de cinq ans ; travaillé avec des personnes âgées ; après, travaillé dans une librairie. Bon, j'ai fait beaucoup de choses. Et en 2002...

Isabelle : Vous viviez encore avec votre mari ou vous étiez seule ?

Bernadette : Non, non nous étions divorcés en 99.

Isabelle : Vous vous en sortiez bien, financièrement ?

Bernadette : J'avais mon petit de neuf ans avec moi. De fin 99, début 2000 ça a été une année très, très dure. Pendant un an, j'ai donc divorcée. Mes enfants se sont dispersés. La maison a été vendue. Et puis après ça, j'ai perdu mon travail. Et puis mon fils qui avait vingt-deux ans s'est suicidé. Donc, tout ça, la même année. Heureusement, j'ai rencontré un homme quelques mois après. Avec lui, on a décidé de s'installer en Juliette.

Isabelle : Un suédois ?

Bernadette : Oui, oui, un suédois. Et donc, en 2001, on est parti prospecter en Bretagne parce que je suis bretonne de souche. En mars 2002, on s'est installés. On a trouvé une maison en 2001 et en mars 2002, on s'est installés. On a fait des chambres d'hôtes. Et puis je l'ai quitté en 2003. Et puis voilà. J'ai touché le RMI. Ça a été vraiment la galère. C'était vraiment très, très dur. Étant donné que je suis seule, je n'ai pas droit d'avoir un HLM, donc je paie 380 € de loyer. Il ne me restait que 60 € pour vivre, après avoir payé mon loyer et mes factures. C'était dur. Disons, je suis contente de travailler, d'avoir au moins un peu plus. La dernière fois que j'ai travaillé en Juliette, c'était en 74. C'était en 1974, j'étais enceinte de mon premier enfant. Parce que je n'avais pas trouvé de travail en Suède... Donc, ça fait trente ans ! Ça fait trente ans que je n'ai pas travaillé en Juliette et je suis revenue dans le système français grâce à ce CES. Pour moi c'est un marche-pied, un premier pas.

Isabelle : Vous avez encore de la famille ici ?

Bernadette : Une sœur, dans les côtes d'Armor oui. Et puis bon, j'ai une cousine.

Isabelle : Vous avez encore peu de famille ici.

Bernadette : Oui, mais bon. Une soeur dans la région parisienne. Mais bon, c'est assez maigre, disons. Mais bon, j'ai beaucoup d'amis. Je suis très active. Je fais de la danse bretonne. Je fais partie de différentes associations. Je suis quelqu'un qui ne reste pas trop seule. J'ai une vie très active. Je fais de la randonnée. Je fais de la gymnastique.

Isabelle : Et au niveau du CES, ici, comment vous trouvez votre travail ?

Bernadette : Assez ingrat. Depuis que j'ai vu la boutique, ça a été la douche froide. Parce que les vêtements ne sont pas mis en valeur. D'abord, ils sont entreposés après être repassés. On les trie, on les repasse, on les recoud, tout ça. Après, ils sont entreposés, peut-être pendant un an. Donc ils sont mangés par l'humidité, et tout. Donc c'est assez décourageant, quoi, disons ! Mais bon, l'ambiance est bonne. Ici, on est prêt de la mer. Les horaires sont tout à fait ce que je recherche. C'est un jour sur deux.

Isabelle : Qu'est-ce que vous recherchez comme travail ?

Bernadette : Moi, je cherche à partir à la retraite, parce que j'ai mes quarante ans. Trente-cinq ans de travail et quatre enfants, donc j'ai mes quarante ans. Un travail à mi-temps, un jour sur deux c'est bien.

Isabelle : Vous allez pouvoir toucher votre retraite ?

Bernadette : Non, malheureusement, non. J'ai pas l'âge. J'y suis allée, on m'a dit que j'avais le nombre d'années nécessaires, mais je n'ai pas l'âge requis. Il faut attendre encore.

Isabelle : Et votre CES, il se termine quand ?

Bernadette : Je ne sais pas très bien. Normalement, c'est le 30 avril. Je ne sais pas s'il va être renouvelé. Normalement ça doit être renouvelé automatiquement, mais comme il y a des nouvelles lois qui vont entrer en vigueur en avril. On ne sait pas. Les CES n'existeront plus.

Isabelle : Vous avez été aidée ? Vous êtes aidée là, par rapport à votre logement ? Vous me dites que vous avez un logement dans le privé, c'est ça ?

Bernadette : Oui, je n'ai pas tellement le choix. C'est ça ou être à la rue. J'ai pris un deux pièces qui est beaucoup trop petit pour mes affaires, mais j'ai un grand garage. Alors j'ai tout entreposé, le reste est dans le garage et puis... je fais avec. J'aime pas vivre en appartement. J'ai vécu toute ma vie dans une maison. Comme je fais du violon, c'est difficile de jouer d'un instrument dans un appartement. Donc j'attends. Rien à faire, c'est comme ça.

Isabelle : Vous êtes aidée par la CAF ?

Bernadette : Oui, j'ai une aide, heureusement. En tout, avec le RMI et l'allocation je touche 574 et comme mon loyer est de 380. Il y a toutes les charges à côté, tout ce qu'il faut payer. Il y a la voiture...

Isabelle : Vous avez une voiture ?

Bernadette : Oui, heureusement. Je ne pourrai pas venir travailler ici, je suis à... j'ai fait l'achat de cette voiture quand j'ai déménagé. Je ne me suis pas du tout plu. C'était une maison insalubre, sombre, sans salle de bain. Donc j'allais prendre ma douche chez une copine. C'était pénible. J'avais très froid. J'ai très froid l'hiver. Pas cet hiver ci parce que je suis en appartement, c'était l'hiver d'avant. C'était très dur. Et donc au bout de six mois, je suis partie dans un appartement. J'ai pas mal déménagé, quoi ! Mais 380 c'est le prix normal d'un appartement. J'ai interrogé mes voisins, ils paient tous pareils. Et mon appartement est mieux que le leur, donc... La cuisine équipée. J'ai arrêté de faire des demandes pour Habitat 29, l'OPAC, parce que c'est sans espoir, il y a tellement de familles...

Isabelle : Parce que vous êtes seule ?

Bernadette : Oui, je vis seule.

Isabelle : Comment envisagez-vous l'avenir ?

Bernadette : Je n'envisage pas l'avenir en fait. J'ai écrit un livre sur mon fils et mon grand projet, c'est de faire des conférences sur « le suicide et les parents dans le deuil ». Je fais partie d'une association qui travaille avec ça. C'est ce que j'aimerais faire, en fait. Arriver à vendre suffisamment de livres pour en vivre et puis donc faire des conférences. Aider les gens qui ont connu ce que j'ai connu. En attendant il faut survivre. On me propose n'importe quel CES, j'accepte, quoi !

Isabelle : Vous êtes inscrite à l'ANPE ?

Bernadette : Oui.

Isabelle : Et on vous propose du travail ?

Bernadette : Jamais. Jamais.

Isabelle : Vous envoyez des CV ?

Bernadette : J'ai passé un an à envoyer des lettres. Quand on a plus de cinquante ans, c'est sans espoir. Je vais avoir cinquante-six ans la semaine prochaine donc ce n'est pas la peine. Faut pas rêver ! Mais j'aurais bien voulu travailler dans la vente. Mais bon, la plupart des boulots sont réservés aux jeunes, les emplois jeunes. C'est pas facile, quoi !

Isabelle : Est-ce que je peux vous demander si vous payez une taxe d'habitation ?

Bernadette : Non, je n'en ai jamais payé en fait. Je suis au RMI.

Isabelle : La redevance télé ?

Bernadette : Pas de télé.

Isabelle : Est-ce que vous avez entendu parler de l'intéressement ?

Bernadette : Non.

Isabelle : Le fait de cumuler le RMI avec par exemple le CES, pendant un certain temps ?

Bernadette : C'est ce que j'ai ce moment. J'ai été toute étonnée d'ailleurs de toucher encore le RMI. C'est une très bonne surprise. Je pensais toucher une allocation logement et j'ai touché le RMI à la place. Il faut mettre de côté pour après, quand ça va s'arrêter.

Isabelle : Et puis la prime pour l'emploi ?

Bernadette : Non, je ne sais pas ce que c'est. Je ne connais pas tellement ce qui se passe en Juliette parce que je suis restée tellement longtemps à l'étranger, qu'il y a des tas de choses qui m'échappent, disons.

Isabelle : Vous êtes suivie par une assistante sociale ?

Bernadette : Oui, oui.

Isabelle : Écoutez, je vous remercie, Bernadette.

Douarnenez - Mardi 8 février 2005 – 11 h 30 à 12 h 30

Femme de 38 ans ; célibataire, deux enfants ; BEP sanitaire ; en contrat CES.

C'est à Abi 29 (voir entretien n°26) que j'ai rencontré Juliette. C'est une femme aux yeux vifs, directs et au sourire qui éclaire son beau visage marqué. Au début, Juliette était sûrement sur ses gardes mais par la suite elle s'est décontractée.

Isabelle : Bonjour, Juliette, je vous remercie de participer à l'étude, de passer un moment avec moi, quoi ! (Rires). Vous m'avez dit avoir été jusqu'en seconde et avoir passé votre BEP sanitaire et social ?

Juliette : Sanitaire, juste.

Isabelle : Et après le BEP ?

Juliette : Après, j'ai travaillé. J'ai fait des remplacements saisonniers dans un centre halio marin à Roscoff. Comme il n'y avait pas de travail en Bretagne, je suis partie à Paris, dans un hôpital, dans le quatorzième arrondissement. Là, je suis restée une année. Je suis revenue en Bretagne.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faisiez ?

Juliette : J'étais agent hospitalier et j'étais donc promue à un avenir dans le paramédical, mais j'ai vite laissé tomber parce que je n'avais pas les épaules pour. Donc, j'ai fait un peu un choix. D'où mon parcours un peu chaotique par la suite. Voilà. Suite à cet emploi dans le quatorzième arrondissement, je suis donc revenue en Bretagne parce que j'aime bien la Bretagne. Parce que je n'étais pas très à l'aise à Paris, en tout cas dans un premier temps. Puis là, j'ai fait des petits boulots. Là a commencé mon parcours, comme je vous l'ai dit, avec des petits boulots.

Isabelle : C'est quoi les petits boulots ?

Juliette : C'était l'usine à ce moment-là. Parce qu'en Bretagne, il n'y a pas de travail. J'étais partie à cause de ça. J'ai vécu un peu sur le dos des ASSEDIC, aussi. Je suis repartie une année après à Paris. Je suis encore restée un an.

Isabelle : Comment viviez vous là-bas ?

Juliette : A Paris ? La première année, c'était tout organisé, toute ma vie dans un foyer, donc, au sein de l'hôpital. Les aides soignantes, les agents, les infirmières, les élèves infirmières avaient un foyer. L'autre année, je vivais avec des amis et avec mon frère, entre autres. Là, je faisais des petits boulots aussi. Dans les cafétérias à Paris. Je trouvais ces boulots là par l'agence hôtelière qui se situe dans le 20^e arrondissement.

Isabelle : Par l'ANPE hôtelière. Rien à voir avec le sanitaire.

Juliette : Ben voilà ! C'était des boulots d'appoint, je vais dire. Vite payés. Voilà. Comme des expédients rémunérés en fait. Voilà. Ça a été une année de galère mais de bohème aussi en même temps. J'étais jeune quand même (Rires). J'en ai bien profité. J'avais pas d'enfants donc, voilà. Je suis encore revenue en Bretagne. Je me suis occupée. J'étais un peu comme une jeune fille au pair. Je me suis occupée d'une

famille entière pendant un an. Ça, je ne le mets pas trop dans mon CV. C'était bien aussi. Puis j'ai travaillé à l'usine aussi.

Isabelle : Usine de quoi ?

Juliette : Usine de légumes. Pas longtemps, c'était toujours épisodique, selon mon bon vouloir, quand j'avais besoin d'argent. Quand je commençais à sentir que ça allait être un peu serré.

Isabelle : Vous avez toujours réussi à trouver du travail au moment...

Juliette : Ouais, de 86 à 91, je trouvais facilement. J'avais toujours des revenus, je réussissais à jongler entre les semi-emplois et les ASSEDIC et à vivre relativement bien. Parce que bon, pas d'enfants, un peu la vie de bohème, donc ça va. De quoi manger, tout ça. Et puis après, j'ai eu mes enfants. Ça a changé tous les paramètres. C'est à partir de là que je mets tous les boulots que j'ai faits. J'ai bossé dans un Leclerc. J'ai bossé dans un Bricomarché. J'ai été pas mal au chômage aussi. C'était pas mal la galère. Il n'y a que quand je suis revenue en Bretagne...

Isabelle : Ça, c'était sur Paris ?

Juliette : Ouais. Après je suis restée définitivement. Enfin, non, parce que je suis là. Je suis restée à peu près 7 ans. Je suis revenue en 97.

Isabelle : Et au niveau du logement, vous faisiez comment ?

Juliette : Là, on était à deux déjà, parce qu'il y avait le papa des enfants. J'avais un compagnon. Lui travaillait à Rungis. Quand lui ne travaillait pas, moi je travaillais. On avait un deux-pièces. Mais c'est vrai qu'à ce moment-là, quand je suis revenue ici, j'étais expulsée. J'étais expulsée de mon logement à Paris, en région parisienne, en Seine-et-Marne, parce que c'était vétuste. J'avais quand même deux fils. On avait décidé de ne plus payer. De toute façon on ne pouvait plus payer, donc on a été expulsé, on est parti avant, pour 3000 FF de dettes. D'où mon retour ici, dans d'autres circonstances. Ce n'était plus par choix. Et puis voilà.

Isabelle : Pourquoi ici ? Vous avez de la famille, des amis ?

Juliette : Non, pas du tout. Parce que c'était complètement social. On était vraiment pris dans un truc social parce que... On allait être expulsés et j'avais donc un fils qui était tombé malade, très malade. Ma famille était à 120 km et je n'avais pas très envie de demander quoi que ce soit parce que socialement, c'était une catastrophe. Donc, c'est toujours un peu gênant de mettre les gens au courant. Donc j'ai contacté une association sur Quimper qui s'appelle l'Escale et qui aide les femmes en difficulté, voire les familles aussi, les couples avec des enfants. Voilà. Ils m'ont prêté un appartement sur Douarnenez. J'étais indépendante et puis au bout de deux mois, j'ai trouvé un appartement par mes propres moyens. Et voilà.

Isabelle : Donc, c'était transitoire.

Juliette : Ouais, tout à fait. Et puis de fil en aiguille, je me suis installée dans le RMI.

Isabelle : Ça veut dire quoi, « installée dans le RMI » ?

Juliette : Ben, ouais. Parce qu'au début, on élève ses enfants, on a les allocations machin truc. Comme ils étaient petits, j'ai été obligé de refuser pas mal d'emplois.

Isabelle : Quel âge ont vos fils ?

Juliette : Maintenant ils sont grands. L'aîné, il va voir treize ans et le petit dix ans. Il va sur ces dix ans. Mais à l'époque, quand je suis arrivée, ils étaient petits. J'ai été obligée de refuser des boulots, dans une biscuiterie. J'ai été obligée de refuser. J'ai bossé un tout petit peu à Douarnenez, mais les horaires, c'était horrible. Il fallait payer la garde. C'était pas possible financièrement.

Isabelle : C'était moins avantageux de travailler ?

Juliette : C'était kif-kif, c'était un peu pareil en fait. Parce que je travaillais, puis payer une personne pour les deux garçons, c'était tout de suite doublé, le prix. Non, je n'étais pas gagnante, pas vraiment gagnante par rapport à la sueur...

Isabelle : Oui bien sûr, c'est une histoire de coût avantage, on réfléchit, évidemment.

Juliette : J'ai laissé un peu tomber ma recherche d'emploi.

Isabelle : Vous recherchiez dans quoi ?

Juliette : Eh bien dans tout, parce qu'en Bretagne il faut accepter tout ce qui se propose. J'ai fait un CES dans une ludothèque. J'ai fait des remplacements à Leclerc. Qu'est-ce que j'ai fait d'autre ? J'ai travaillé dans une ferme. Des fois, je ne me rappelle même plus ce que j'ai fait depuis 97.

Isabelle : Et vous viviez avec combien par mois, en moyenne ?

Juliette : Quand je suis au RMI c'est 4000 francs par mois. Donc là, c'est plus possible de m'en sortir. Moi, je veux sortir du dispositif, ça c'est sûr.

Isabelle : Vous ne vous en arrangez plus. Vous m'avez dit : « je me suis installée dans le RMI. » Mais là...

Juliette : Malgré moi, un peu, parce que j'ai été obligé de rester à cause des garçons. C'était pas un alibi, c'était vraiment pas possible. Parce que j'étais très enthousiaste pour trouver du travail, un SMIC. Je m'étais dit un SMIC, plus 600 FF d'allocations familiales, ma foi. Plus l'allocation de soutien familial, je m'étais dit, ça le fait très bien ! Ça va être le nirvana, en fait ! Et c'était impossible. Impossible.

Isabelle : Impossible pourquoi ?

Juliette : Impossible de concilier un travail à plein temps avec deux enfants.

Isabelle : Vous êtes seule avec deux enfants, c'est ça ?

Juliette : Ouais, le papa est décédé en 98, donc, voilà ! Du coup, mère au foyer quelque part mais avec des revenus pas terribles, quoi. Et donc, quand je suis allée à l'ANPE, eh bien j'étais contente de trouver ici parce que les trois premiers mois, c'est cumulable, donc je vais pouvoir payer mes factures, etc.

Isabelle : Ça fait combien de temps que vous avait démarré le CES ?

Juliette : Le 1er novembre. Voilà, ça ne me convient plus du tout le RMI parce que là, je me suis endettée. Il y a des paiements de factures. Je suis beaucoup plus laxiste que quand je travaille en fait. Parce que je n'ai pas d'argent, en fait. Donc j'ai énormément de mal à demander des aides ponctuelles, parce que c'est extrêmement difficile pour moi. D'autant plus que c'est extrêmement difficile d'obtenir un rendez-vous avec la personne qui suit mon dossier de RMI. Le jour où on est décidé à prendre rendez-vous, pour espérer oser demander une aide, la personne se désiste sans arrêt, l'assistance sociale, donc. Du coup, moi, je laisse courir. Moi, je me suis dit : « Je n'irais plus la voir parce que je travaille et j'espère bien qu'à la fin de mon CES, j'aurais trouvé autre chose à Quimper ou à Brest. »

Isabelle : Vous êtes prête à déménager ?

Juliette : Non, je suis prête à faire la route. A acheter un autre véhicule et à faire de la route. Voilà.

Isabelle : Qu'est-ce qui vous attache ici ?

Juliette : Ce qui m'attache, c'est le cadre, ce cadre de vie.

Isabelle : Ça se comprend, c'est tellement magnifique.

Juliette : Voilà, c'est clair ! Ceci dit, je ne suis pas satisfaite quand je suis au RMI du montant de mes revenus. Mais ceci dit, par rapport aux activités qu'ils proposent aux enfants, c'est complètement à portée de main. Ça, par contre, je demande des aides.

Isabelle : Qu'est-ce qu'ils font les gamins ?

Juliette : Ils font tous les deux, l'école du cirque. Le grand a lâché mais il est toujours inscrit. C'est vraiment bien, c'est juste à côté de chez moi. Ils peuvent y aller à pied. Le grand fait du skate, c'est gratuit pour l'instant. Il va peut-être adhérer à une association.

Isabelle : Du ?

Juliette : Du skate-board. A ce niveau-là, c'est vraiment génial. C'est vraiment une ville où l'avenir se dessine. On n'a pas peur de l'avenir quand on est ici, quelque part. Par rapport aux enfants je veux dire. Il y a tout à portée de main. Un bon collège...

Isabelle : Vous les sentez bien, vos garçons ?

Juliette : Ouais, très bien, ça, c'est sur ! Ouais, ouais, ça, c'est génial ! Ils sont épanouis ici. Ils ont tout. Ils ont la mer et tout... Voilà ! Moi, j'espère trouver – je disais ça à Cathy –, vraiment trouver autre chose. Même si c'est caissière, n'importe quoi. Mon objectif, c'est un SMIC. Ce n'est pas tellement la qualité de l'emploi qui m'intéresse. Parce que de toute façon, j'ai aussi fait une formation par un organisme à Quimper et j'ai failli rentrer à l'école pour faire conducteur offset. C'est les machines imprimantes. Et

donc, ça m'intéressait et puis les métiers parallèles qui vont avec ce métier-là. Comme il y a des solvants, c'est dangereux. Il y a des solvants pour nettoyer les presses qui sont assez corrosifs et donc ça me donnait un peu mal à la tête. Donc je m'étais dit que déjà ce n'était pas très bien, mais ça me plaisait. Donc je me suis présentée. J'ai fait un dossier pour déménager carrément, parce que c'était une année complète, à côté de Lorient. On va dire qu'un tiers des financements n'a pas été accordé, alors j'ai lâché le truc. Après ça, je me suis dit : « Plus jamais de formation ! ». Qui permet de voir ce dont on est capable, tout ça. De tester nos compétences. J'y ai cru mais je n'y crois plus. Donc, ce que je vois, c'est simplement un SMIC.

Isabelle : À Douarnenez, dans le coin ?

Juliette : Non, entre Quimper et Brest. Ici, à Douarnenez, ça va être trop limité. Je préfère faire un boulot difficile dans une ville où je ne connais pas grand monde. Vous voyez ce que je veux dire.

Isabelle : Oui.

Juliette : Parce que je me connais, si je fais un boulot dur, je ne vais pas être tellement ... souriante. Et il me faudra du courage. Donc je n'ai pas envie de voir des gens qui me voient peiner ou... Voilà ! Un peu me masquer...

Isabelle : Et rentrer chez vous en étant libre d'enlever le masque, être bien avec les gamins, à la mer...

Juliette : C'est tout ! Tout simple ! Voilà !

Isabelle : Et ici, comment vous trouvez ?

Juliette : Je trouve les tâches un peu pénibles quand même. J'aime pas le repassage, déjà. Laborieux ! C'est sympa, par contre. Mais c'est vrai qu'il me prend d'envisager autre chose. Parce que je suis allergique à la poussière. Forcément, il y a des inconvénients. Comme toujours, partout où on passe, il y a des inconvénients. Moi, c'est les yeux. Normalement j'amène mes lunettes de soudure. Mais bon, j'ai oublié de les mettre, je lave mes yeux, et puis voilà. Il y a des inconvénients. J'en trouverai ailleurs aussi. C'est sûr qu'il faut faire abstraction à ça, sinon on reste à la maison, au RMI.

Isabelle : C'est ce que vous ne voulez pas.

Juliette : Non, je n'en ai plus envie. Non ! Sûrement pas !

Isabelle : Je vois si je n'ai rien oublié... parce que j'écoute votre histoire... (Rires) mais je dois quand même ne pas oublier... par exemple, si vous payez une taxe d'habitation ?

Juliette : Non, non.

Isabelle : Est-ce que parfois vous allez aux Restos du cœur ou..

Juliette : Non. Des amis m'ont dépanné.

Isabelle : Vous n'auriez pas fait la démarche d'y aller ?

Juliette : Non.

Isabelle : Et est-ce que vous avez des aides, par exemple du CCAS ?

Juliette : J'en ai eu dernièrement, parce que le dernier est allé en classe de neige. Concernant les enfants, je demande parfois de l'aide, une aide ponctuelle notamment pour la classe de neige. Et quand je suis vraiment à sec, c'est assez rare, je demande une aide, un rabais pour les tickets de cantine. Mais quand je peux, je paie plein tarif parce que j'ai horreur de demander. Voilà !

Isabelle : Et en ce qui concerne l'eau, l'électricité, est-ce que ça vous arrive de demander de l'aide ?

Juliette : Ça m'est arrivé. Mais là, j'ai fait un échéancier.

Isabelle : Est-ce que vous avez entendu parler de la prime pour l'emploi ?

Juliette : Ouais, ça fait partie du PARE, c'est par les impôts. Comme j'ai fait mes déclarations d'impôts très en retard, trois ans plus tard, je ne les ai pas relancés. Mais j'y ai droit, normalement, pour l'avant-dernière, c'est rétroactif. Mais je m'en fous un peu.

Isabelle : Juliette, merci, on a fait le tour...

Juliette : Merci

Douarnenez - Jeudi 10 février 2005 – 9 à 10 h

Homme de 38 ans ; célibataire ; niveau bac ; en formation de charpente marine ; dans le dispositif du RMI.

C'est dans le cadre de sa formation aux Ateliers de l'Enfer que j'ai rencontré Morgan. Les Ateliers de l'Enfer sont un centre de formation professionnelle aux techniques de construction navale traditionnelle, dépendant de la Fédération Régionale pour la Culture Maritime(FRCM). Morgan n'avait pas été prévenu de ma venue mais a accepté très facilement de participer à l'entretien.

Isabelle : Bonjour Morgan. Merci de participer à l'étude. Vous m'avez dit avoir le niveau BAC. Et ensuite vous avez fait une formation pendant trois ans dans le privé. Une formation de quoi ?

Morgan : Dans l'audiovisuel. Une formation dans l'audiovisuel.

Isabelle : Dans la région ?

Morgan : A Rennes.

Isabelle : Et à la fin, vous avez eu un diplôme ?

Morgan : Oui, c'est un diplôme privé mais qui n'est pas reconnu par l'Etat donc il n'a pas de réelle valeur, si on veut, quoi ! Donc voilà, ce diplôme là. Après je suis parti à Paris et j'ai travaillé dans le milieu de la vidéo pendant quatre, cinq ans, à Paris. Après, je suis revenu en Bretagne. J'ai continué à travailler dans le domaine de la vidéo. Et puis, avec tous les problèmes qu'on connaît...

Isabelle : C'était par intérim ?

Morgan : Ouais, j'étais intermittent pigiste, quoi !

Isabelle : Vous arriviez à vous en sortir, vous viviez bien ?

Morgan : Ouais, ouais. Si, si, ça allait. C'était bien. Disons que dans un premier temps, j'ai continué à travailler sur Paris, tout en habitant ici. C'est-à-dire que j'avais des horaires un peu groupés. C'est-à-dire que je travaillais à Paris une semaine sur deux. J'enchaînais des nuits, des jours, plusieurs types d'émissions, parce que moi, j'étais caméraman. Donc voilà. Et puis après, j'ai travaillé essentiellement ici. Mais bon, j'en suis arrivé à faire du sport, matchs de foot, basket, du news, tout ça... Ben disons, c'était des trucs au niveau caméra qui m'intéressaient quand même moins, mais bon, c'est un peu ce qu'on trouve ici, quoi ! Mais j'ai privilégié le fait, malgré tout, de rester habiter ici, quoi ! Si on veut. Parce qu'à Paris, j'aurais pu continuer à avoir une vie de dingue, et puis gagner ma vie dans ce milieu là. Ça aurait été plus simple là-bas. Donc ici, travaillant de moins en moins, petit à petit, j'ai songé à une reconversion. Notamment, j'ai toujours été très intéressé par le bois etc. J'ai moi-même un bateau en bois, donc, du coup, lors d'une réunion avec une personne de l'ANPE, je crois, ou du GRETA – c'est l'ANPE qui m'a mis en contact avec une personne du GRETA –, où on a évoqué une possibilité de reconversion. A savoir, qu'est-ce qui m'intéressait ? Et puis là, il y avait cette formation à laquelle j'avais déjà pensé. Et puis voilà. Ça se présentait et je me retrouve dans une formation dans le bois ! Voilà, que dire d'autre ?

Isabelle : Financièrement, comment ça se passait ?

Morgan : Financièrement, c'est-à-dire que je n'ai jamais complètement arrêté de travailler dans la vidéo, c'est quand même une passion. Je cumulais, c'est-à-dire que je continuais à travailler un petit peu dans la vidéo, et puis quand je ne bossais vraiment pas du tout dans la vidéo, je touchais le RMI, quoi. En gros, j'ai perdu mon statut d'intermittent il y a quatre ans, un truc comme ça. Voilà, parce qu'il faut faire un nombre d'heures, donc, moi, je n'avais pas... De toute façon, j'avais de moins en moins de contacts. Soit je me spécialisais dans le sport, qui ne m'intéressait pas du tout, voilà !

Isabelle : C'était pour la télé ?

Morgan : Ouais, c'était pour Canal, pour la télé. Donc, financièrement, ce qui se passe ici, c'est qu'on a beaucoup moins de besoins qu'à Paris. C'est clair. Donc voilà, je n'ai pas rencontré de gros, gros problèmes. Je n'ai pas d'enfants.

Isabelle : Au niveau logement ?

Morgan : Au niveau logement, on s'arrange au niveau de la famille etc. C'est sûr que ça fait des charges en moins.

Isabelle : Vous êtes aidé par la famille pour votre logement ?

Morgan : Ben disons, j'ai récupéré notamment un logement, voilà. Ce qui m'a évité un loyer. Sauf dans un premier temps, si, si... j'étais... quand même... je louais quand même. Et puis je retapais une espèce de hangar qui appartenait à mon père, ce qui m'a permis de ne pas payer de loyer, quoi ! Là, c'était le squat pendant quelques années, parce que c'était assez folklo, mais bon, voilà !

Isabelle : C'est un choix de vie.

Morgan : Voilà, on se débrouille. Oui, oui, c'est un choix de vie. Parce que, bon, tous mes amis qui sont restés à Paris, sont divorcés, commencent à avoir des problèmes cardiaques. Très spécial, le milieu du showbiz. J'ai préféré me préserver. J'ai préféré... Ça s'est fait naturellement, quoi ! Puis là, ça ne veut pas dire que je ne ferai plus jamais de vidéo non plus. Et puis voilà, quoi.

Isabelle : Vous avez toujours un pied dans la vidéo ?

Morgan : J'ai toujours un pied dedans, mais bien sûr. Et bien sûr, comme un fait exprès, quand j'ai signé pour ma formation, j'ai eu une avalanche de propositions de travail. Super ! Après, c'est à moi de voir, j'ai quand même envie de continuer à me former dans le domaine du bois, parce que ça me plaît vraiment. Mais je pense que, malgré les dix mois passés ici, on ne peut pas forcément prétendre à être directement opérationnel. En ce qui me concerne, moi. J'ai peut-être un niveau moins élevé dans le bois que la majorité des gens qui sont là. Donc je m'octroierais bien un petit peu de formation supplémentaire.

Isabelle : Ici, c'est quoi exactement comme formation dans le bois ?

Morgan : C'est une formation de charpente marine. C'est très précis, charpente marine, donc on apprend à fabriquer des bateaux en bois, quoi !

Isabelle : Et après, vous pourrez faire quoi, avec cette formation ?

Morgan : Je suis susceptible d'être ouvrier dans un chantier naval. Pour construire des bateaux en bois. On a aussi une partie qui s'appelle technique moderne, c'est-à-dire tout ce qui est contreplaqué, on fait un peu de résine aussi. Ce sont des techniques qui sont beaucoup employées dans les constructions de bateaux actuels. Mais il y a du boulot, au vu des différentes propositions qu'on voit un peu partout. Je pense qu'il y a du boulot.

Isabelle : C'est ce que vous allez faire après ?

Morgan : Ah oui, sûrement.

Isabelle : Il vous reste combien de temps pour terminer votre formation ?

Morgan : Au mois de juin.

Isabelle : Après c'est un autre départ alors ?

Morgan : Oui, si on veut. Mais bon, j'avais un bateau en bois. Enfin, j'ai un bateau. J'ai passé pas mal de temps à le restaurer aussi. Donc, je sais ce qui m'attend. Ça me plaît. Bon là, on contribue aussi à la sauvegarde du patrimoine maritime breton. Et je pense qu'à travers ça, il y a quand même pas mal de boulot, quoi, à l'heure actuelle par ce qu'il y a un engouement pour la vieille plaisance, pour les bateaux. A travers ça, je pense qu'il y a de quoi faire. Maintenant qui dit charpente navale, dit charpente bâtiment, donc pourquoi pas dans le pire des cas... Je veux dire, là, c'est pareil, il y a beaucoup de boulot là-dedans, dans le bâtiment ici ou là... Ah oui, c'est énorme, énorme. Donc voilà, c'est une reconversion si on veut.

Isabelle : Vous avez refusé les propositions ?

Morgan : Ah oui, oui, je n'ai pas eu le choix. J'ai été obligé. Mais bon, en même temps, ce sont des gens que je connais depuis longtemps. Donc, c'est aussi ça que j'ai comme roue de secours, si jamais je ne suis pas pris tout de suite dans un boulot super, avec un salaire énorme... J'ai de quoi me retourner quand même, quoi.

Isabelle : Est-ce que ça va être validé par une qualification cette formation ?

Morgan : Alors oui. C'est-à-dire qu'en fait, ce qu'on fait nous, ça s'appelle une formation complémentaire en charpente marine. C'est-à-dire que ça s'adresse à des gens qui ont déjà le diplôme dans le domaine du bois. Il s'agit d'une option, d'une formation complémentaire. Mais en l'occurrence, comme moi et certaines autres personnes on n'a pas de diplôme dans le domaine du bois, on ne peut pas prétendre cette année à cette option-là. Il faut d'abord qu'on passe par un CAP. On va passer un CAP menuiserie cette

année et l'année prochaine on passera à l'option complémentaire en candidat libre. Normalement, si tout va bien, on passe un CAP à la fin de l'année, voilà.

Isabelle : Est-ce que vous pouvez m'expliquer un peu plus précisément comment vous en êtes arrivé à être dans le système du RMI ?

Morgan : Ah ben, c'est bien simple, quand j'ai perdu mon intermittence. Quand j'ai perdu mon intermittence, j'avais plus de fonds de roulement. J'avais plus rien pour fonctionner, quoi. Ça coïncidait à peu près avec la période où je suis rentré, la période où je suis rentré ici, un peu après. Et puis donc, j'avais plus rien, quoi. Et puis, c'est vrai, j'avais moins de boulot, il y a eu une période creuse. J'avais moins de boulot. Donc, je ne sais pas, c'est sûrement arrivé que j'ai pas bossé pendant six mois, un truc comme ça. Seulement, étant donné que j'ai payé des impôts pour l'année d'avant, j'ai dû attendre quand même un bon bout de temps avant de percevoir le RMI. J'ai dû lancer le processus, ne serait-ce que pour la couverture maladie. J'ai été obligé. Il fallait que je fasse quelque chose. C'est pour cette raison que je me suis inscrit au RMI en fin de compte.

Isabelle : Pourquoi vous n'avez pu être intermittent ?

Morgan : Pourquoi je ne pouvais plus être intermittent ? Parce que je ne faisais plus assez d'heures, tout simplement. Il faut faire 507 h, et puis je devais être à 400, quelque chose comme ça. Donc voilà. J'ai un petit peu subi, en fait, le problème qu'ont rencontré les intermittents récemment. Un peu avant les autres, quoi ! Mais bon, c'est problématique. C'est spécial, très spécial. Le métier est spécial. Le statut est spécial. Disons qu'après, on ne rentre plus du tout dans les cases, nulle part. C'est pas évident. Ne serait-ce que pour cette formation. Il me fallait des feuilles de salaire. Il fallait justifier d'un certain nombre d'heures à suivre. J'ai dû remonter avant l'intermittence pour avoir... Parce que nous, on travaille de manière concentrée. On va se faire des journées, on va être payé douze heures alors qu'on va en faire 20, cinq jours durant quoi ! C'est des trucs dont les gens ne se rendent pas compte. C'est un boulot de taré. C'est très spécial. Donc, de ce fait, je ne faisais plus assez d'heures, quoi ! Donc il aurait fallu que je continue à accepter après huit ans de métier, à aller filmer des machines, à faire des films. Mais en même temps, je l'ai fait. J'ai filmé des machines américaines à faire de la viande, enfin des trucs comme ça ! J'ai fait du film d'entreprise. J'ai fait toutes sortes de trucs. Voilà, petit à petit, ça ne me plaisait plus trop quoi ! Et c'est vrai aussi, quand on est caméraman, c'est précis comme truc. En gros, il faut être un très bon dans le sport, très bon dans le News, très bon dans le docu. Moi, je faisais un peu de tout et du coup, je n'étais pas forcément une référence dans un domaine précis. Donc du coup, on m'appelait moins en caméra. Après, j'ai plus dérivé vers la régie, un truc comme ça. Et maintenant, là, quand je bossais dans la vidéo récemment, c'était plus dans le domaine de la régie, coordination de tournage, des trucs comme ça. Mais donc, oui, j'en suis arrivé au RMI, parce que je n'avais plus de couverture sociale, je n'avais plus rien. Donc c'était la seule solution de toute façon. Mais comme je vous dis, après comme j'ai continué à travailler, selon le plafond je dépassais ou pas, je touchais ou pas le RMI, si on veut quoi. Heureusement que j'ai eu ça, quoi, ça c'est clair !

Isabelle : Par rapport notamment à la couverture sociale ?

Morgan : Bien sûr. Bien sûr. Même si je suis en bonne santé (Rires). Mais oui, il faut de toute façon.

Isabelle : Et là, après votre formation, qu'est ce que vous envisagez ou qu'est-ce que vous aimeriez ?

Morgan : Il y a plusieurs possibilités. En fait, je connais un gars qui tient un chantier de charpente marine traditionnelle. C'est un collègue à moi, là. Donc, lui, ce n'est pas impossible qu'il ait besoin de quelqu'un. Seulement je ne veux pas lui demander toutes les cinq minutes... Mais bon, il m'a laissé entendre que ce n'était pas exclu qu'il ait besoin d'une personne, on va dire six mois dans l'année. Je sais qu'il a testé cette formule, à savoir : embaucher quelqu'un pendant un mois pour voir un petit peu la souplesse, d'avoir un ouvrier. Parce qu'effectivement, on va dire je pense comme beaucoup de boîte, aurait besoin d'être trois ou quatre pendant une période de l'année. Et puis une autre période où ils ne peuvent pas se permettre d'avoir un employé, quoi. Ça, c'est le système qui est très, très mal foutu. Mais c'est facile de dire que c'est nul. Mais c'est vrai que c'est catastrophique. Ou alors je pourrais me mettre artisan à la limite. Mais je ne ferai jamais cette connerie. Tous les gens que je connais, ils ont ramé comme des fous, et puis si c'est pour faire du boulot, n'importe quoi. Moi j'en ai lâché un, c'est pour faire de la qualité, entre guillemets, c'est pas pour repartir dans du bouche trou, à faire n'importe quoi. Bon bref. En tout cas, lui, il a testé cette formule-là. Je ne sais pas trop. Il était très content parce qu'en un mois, ils ont réussi à rattraper le retard qu'il avait, ils se sont bien entendus. Donc ce gars-là, il a un boulot à côté, il tient un commerce. Il n'était pas super intéressé, c'était juste pour donner un coup de main. Donc il attend de savoir à quelle

sauce il va être mangé avec l'URSSAF et compagnie. Donc, auquel cas, il serait prêt à embaucher ponctuellement, sur des périodes de trois mois. Si c'est le cas, moi, ça serait super. Ça me permettrait de démarrer en douceur, parce que comme je disais, après il y a une question de niveau. Donc, c'est un peu ça qui me turlupine. Je ne sais pas... J'aurai bien embrayé sur une deuxième formation pour vraiment parfaire mes compétences. Mais maintenant, s'il y a une opportunité de boulot, c'est clair que je fonce, quoi ! Donc, voilà comment je vois la suite quoi !

Isabelle : C'est bien !

Morgan : Mais oui. Je ne m'en fais pas trop. Il y a toujours le boulot de caméraman sous le coude.

Isabelle : Vous allez voir en fonction des opportunités. Il y a des possibilités de formation qualifiante ?

Morgan : Eh bien non, c'est ça qui ... Parce qu'à une époque, il y avait une espèce de contrat d'emploi formation, contrat de qualification ? Qui n'existe plus, apparemment, je crois. J'ai cru comprendre que ça n'existait plus ou que ça s'adressait à une tranche d'âge des moins de vingt-cinq ans ? Ça, ça m'aurait bien plu. Pouvoir attaquer dans une entreprise pendant six mois, pour prendre mes marques et faire en sorte que je ne coûte pas une fortune au patron, et que ce ne soit pas un choix délicat pour lui, quoi. Ça, pour moi, ça aurait été super, ce serait l'idéal. Pouvoir bosser dans une boîte et puis, en gros, être à l'épreuve pendant six mois. Et puis savoir que mon patron ait les charges allégées. Je crois qu'il n'y a plus trop de possibilité là-dessus. Je vais me renseigner bien sûr, sur ce genre de truc. Auquel cas, ce serait encore plus simple. Parce que bon, c'est pas évident, sortant comme ça, dès dix mois, allez voir un boss... Là encore je connais quelqu'un, c'est vrai que s'il y a une opportunité avec lui, on se connaît, c'est déjà différent. Mais aller frapper à n'importe quelle porte de charpente marine : « Bonjour, j'assure, je suis super bon... » Pff.... Malgré que c'est comme ça que ça se passe dans le milieu du travail. Je comprends, je comprends. Je vois bien les patrons. C'est pas facile pour eux, mais bon. Je ne sais pas. Pourquoi pas, je pense qu'il y a aussi des méthodes de fabrication qui ne sont pas les mêmes. En entreprise, on aborde différemment pleins de problèmes techniques que nous, on voit dans toute la largeur. Et puis, c'est du bois noble qu'on utilise.

Isabelle : C'est quel type de bois que vous utilisez pour la charpente ?

Morgan : Du chêne, de l'acajou, des bois comme ça quoi. Donc, faut pas se planter quand même ! Mais oui, je crois qu'il y a des possibilités de boulot là-dedans. Moi je n'en sais pas plus que ça sur l'avenir. On pourra se débrouiller.

Isabelle : Vous avez toujours réussi à vous débrouiller apparemment !

Morgan : Voilà ! C'est ça.

Isabelle : Vous avez des ressources et des réseaux.

Morgan : Oui, bien sûr.

Isabelle : Je ne vous connais pas, mais dans ce que j'entends...

Morgan : Oui, c'est sur. C'est clair. Et puis il y a la famille, c'est vrai que c'est très important ça.

Isabelle : Vous êtes aidé par votre famille, vous savez que vous pouvez compter sur elle ?

Morgan : Oui voilà. Ce n'est pas de l'aide directe, ils ne me donnent pas d'argent spécialement, n'y rien. Mais quand je n'étais plus intermittent, et même quand j'étais au RMI, au début, enfin bon, ils m'ont aidé quand même. Ça, c'est quand même bien, quoi. C'est pas pareil que d'être tout seul à Paris, en appart. Je veux dire que pour moi, ça n'a rien à voir. Ici, on peut faire un potager, des trucs comme ça. Moi, je me suis mis au potager, eh bien c'est super. Et oui, mine de rien, la vie coûte beaucoup moins cher dans ces cas-là. Donc je pense qu'effectivement, que dans vos sondages là, entre le RMiste qui n'a plus de famille, qui est tout seul dans une chambre de bonne à Paris, et puis quelqu'un comme moi. J'ai trois frangins, j'ai toujours mes parents. C'est complètement différent, quoi.

Isabelle : Et le cadre, cet endroit, le fait de vivre ici en Bretagne. Je pensais à la beauté des paysages, à la mer, ça ne joue pas ça ?

Morgan : Oui sûrement, sûrement, c'est sûr. Paris, j'aurais dû mal à tenir plus.

Isabelle : Il y a une dame qui m'a dit. « Mon luxe, c'est ici ; c'est de vivre ici. ». Elle avait vécu aussi à Paris.

Morgan : Ah ben, oui. Et il y a la mer, la mer. Moi je vois que le fait de l'avoir toujours dans le coin de l'oeil, de l'apercevoir, c'est absolument indispensable. Même partout, j'ai voyagé un petit peu, pas mal, j'ai

toujours été près de la mer. Je ne peux pas envisager de vivre dans les terres. C'est viscéral. Paris, comme c'était dans le feu de l'action, il y avait la nouveauté, il y avait le côté showbiz, c'est une sorte de compensation si on veut. Ce qui m'a vraiment poussé à revenir ici, c'est ma copine que j'ai rencontrée ici et puis c'est mon bateau qui était ici, que j'avais mis dans un hangar dans le but de le retaper. Je ne le faisais pas parce que j'étais à Paris. C'est un tout. C'est sûrement, carrément la mer, un petit peu le bateau qui m'ont aussi poussé à revenir, puis je finis dans une formation de charpente marine alors je me dis quelque part... C'est pas un hasard tout ça, quoi !

Isabelle : Vos parents, ils faisaient quoi ?

Morgan : Mon père il était agent commercial si on veut. Il s'occupait de l'isolation dans les maisons et tout ça et ma mère elle était réceptionniste.

Isabelle : Rien à voir avec les bateaux ?

Morgan : Non, non, pas directement. Pas à voir avec les bateaux directement. Ma mère avant, elle travaillait au CNRS quand elle était jeune, elle avait un niveau d'études assez intéressant. Elle a arrêté de travailler pour élever ces quatre enfants. C'est que sur le tard, vers les 40 et quelques qu'elle s'est remise à travailler. Donc, elle était réceptionniste. Mon père lui, il a vendu des matériaux isolants, tout ça, machin. Il s'occupait de retaper les maisons secondaires dans le coin. Mais sa passion a toujours été les bouquins. Il a écrit pas mal de bouquins et puis en fait depuis pas mal d'années, il vivait plus de ses bouquins que du reste. Il est aussi historien à l'échelle locale. Il fait des causeries, des visites guidées donc il est très passionné par le patrimoine maritime breton. Donc je pense que j'ai hérité... C'est pas innocent, quoi ! (Rires)

Isabelle : Je vais me permettre de vous poser quelques questions techniques. Au niveau des impôts, est-ce que vous payez des impôts actuellement ?

Morgan : Non.

Isabelle : Au niveau de la taxe d'habitation ?

Morgan : Je n'en ai pas payé, je pense que c'est parce que je suis au RMI. Quand on est RMI, on ne paie pas de taxe d'habitation. Je n'en ai pas payé cette année.

Isabelle : Est-ce que vous pouvez me dire à combien s'élèvent vos revenus ?

Morgan : Là, je touche 4200 FF par mois avec le CNSEA et j'ai des allocations, je dois avoir 1000 FF d'alloc. Donc, je dois avoir 5000FF par mois.

Isabelle : Les allocations, c'est l'allocation logement ?

Morgan : Oui, c'est ça.

Isabelle : Est-ce que ça vous arrive de demander des aides au niveau de l'eau, de l'EDF ?

Morgan : Non, parce que je fonctionne dans le phénomène inverse, à savoir j'essaye de consommer le moins possible. Ça va aussi bien pour l'électricité, pour l'eau, que pour... Mais ça ne veut pas dire. Je sais que j'ai demandé des aides, non, pas pour ça, mais j'avais demandé des aides à la mairie quand j'avais perdu mon statut, parce que je n'avais pas le droit au RMI dans un premier temps. Je sais que j'ai eu à faire à eux une fois.

Isabelle : A la mairie, au CCAS ?

Morgan : Oui je crois, mais ça remonte. Et autrement non, non. J'ai des petites factures d'eau. J'ai des petites factures d'électricité. Enfin, je m'arrange pour avoir des petites factures.

Isabelle : Est-ce que vous avez entendu parler de l'intéressement ?

Morgan : Non.

Isabelle : C'est quand les bénéficiaires du RMI trouvent un emploi, on cumule le RMI pendant un certain temps, pour permettre aux gens de rentrer dans la vie active. Et la prime pour l'emploi ?

Morgan : Oui, mais je ne sais pas trop comment ça fonctionne.

Isabelle : C'est une prime pour les personnes qui retrouvent un emploi, ça se perçoit en une fois en fin d'année.

Morgan : J'en ai entendu parler mais je pense que je n'en étais pas bénéficiaire. Moi, je trouve un emploi tous les mois et j'en perds un tous les mois aussi. Moi j'ai un statut très bâtard par rapport à mon activité. C'est aussi pour ça que le RMI m'aide. Quand je bosse, c'est vrai que je suis quand même bien payé même si je ne bosse pas souvent, ça m'a aidé. C'est clair. Avec un RMI tout court, il faut s'accrocher un petit peu quand même ! Mais moi, c'est clair, quand je bosse, c'est très bien payé, même si je bosse trois quatre jours, ça m'aide beaucoup quoi. Mais c'est vrai, que je me dis que les personnes qui ne touchent que le RMI, pff... Mais en même temps, heureusement que ça existe, c'est très bien, c'est très bien.

Isabelle : Et vous viviez en moyenne avec combien par mois alors, il y a quelques années ?

Morgan : Je me suis toujours débrouillé pour avoir à peu près 3 ou 4000 FF par mois, je pense. Parce que l'intermittence, ça me faisait presque un bon mi-temps sur l'année quand même.

Isabelle : C'est ce dont vous avez besoin au minimum pour vivre ?

Morgan : Oui, oui. Au moins 5000 FF, parce qu'il y a quand même l'assurance voiture, il y a le portable, il y a tous ces trucs-là. A l'heure actuelle, on nous pousse à bloc à consommer, je ne dirais pas que je suis plus malin que les autres, je ne fonce pas tête baissée dans la société de consommation. Moi, au niveau bouffe, je fais attention. Portable, c'est forfait minimum, assurance bagnole c'est pareil, j'ai un diesel. C'est peut-être plus ça. Je consomme plus de voiture et de gasoil que de portable quoi. Contrairement à quelqu'un qui est en ville, qui va plutôt téléphoner toutes les cinq secondes et faire trois mètres à pied, un peu de métro. C'est un fonctionnement différent. Oui, oui, en moyenne c'est 4000 ou 5000 FF par mois, je peux me débrouiller quoi.

Isabelle : Et qu'est ce qu'il vous faudrait pour vivre convenablement, pour être bien, à l'aise.

Morgan : Il me faudrait 15000 € pour finir mes travaux chez moi.

Isabelle : Par mois ?

Morgan : Je ne sais pas, 7500 FF, ça m'irait très bien. Ça pourrait me permettre de ne pas me poser la question pour mon bateau. C'est un luxe. Pour mon bateau, j'ai zéro budget. Je serai limite de le vendre là. Je paie juste l'assurance. C'est ce que je réussis à payer. Autrement, je le mets dans un endroit où c'est gratuit. Je répare le bois par le bois, avec des petits morceaux de bois. Comme c'est une passion en l'occurrence. C'est un truc que j'essaie de dégager de l'argent pour, mais je ne peux pas. Comme certains s'achètent des voitures à 10 briques, moi j'ai toujours eu des voitures à 10000 FF. Par contre, la différence, je la mettrai volontiers dans le bateau. Mais, entre guillemets, je conçois que c'est un luxe et j'ai réussi à me débrouiller à en faire quand même, donc c'est bien. Mon bateau flotte, il est en bon état, alors c'est bien. Seulement voilà, mon GPS, il est en panne donc je ne pourrai pas en racheter un cette année, quoi ! Et puis j'achèterai bien des voiles neuves, et puis j'aimerais bien une place au ponton comme tout le monde etc... Donc, oui, 7500 FF par mois, ça me permettrait de mettre 500 FF de côté par mois pour mon bateau par exemple. Et puis, oui, changer de voiture malgré tout, avoir une voiture à 20000 FF. J'en sais rien, des petits trucs comme ça... Je ne sais pas, quoi. On trouve toujours de toutes façons. Mais c'est sûr, ici, tel que je vis, 7500 FF pour moi ça serait bien. Ça serait impeccable.

Isabelle : On va espérer ça pour 2005, 2006, alors.

Morgan : Il n'y a pas de raison. Voilà, voilà.

Isabelle : Merci Morgan.

C'était un entretien très plaisant. Morgan m'a aussi raconté l'importance de sa compagne dans sa vie, qu'ils envisagent cette année de faire un bébé. Il m'a précisé que cet enfant allait changer sa façon de vivre. Dans son cas, plus que l'aspect financier, c'est ce projet familial qui détermine et influence son rapport au travail.

Douarnenez - Jeudi 10 février 2005 – 10 à 11 h

Homme de 30 ans ; en concubinage, un enfant ; BTS gestion et protection de la nature ; en formation de charpente marine et dans le dispositif du RMI.

C'est aux Ateliers de l'Enfer (voir entretien n°31) que j'ai rencontré Marc. Le courant est passé immédiatement. Marc est une personne ouverte, attentive et agréable.

Isabelle : Bonjour, Marc, merci de participer à l'étude. Vous m'avez dit avoir un bac de protection de la nature, racontez-moi un peu à partir de ce moment-là.

Marc : A partir de ce moment-là... J'ai d'abord commencé avec un BTA « gestion de la faune sauvage » qui débouche sur un BTS « gestion protection de la nature ». Donc, c'est pour bosser dans les parcs nationaux, les réserves naturelles, des offices de chasse etc. Tous ces métiers là sont liés intimement aux débouchés gouvernementaux on va dire, puisque les offices nationaux de chasse comme les parcs nationaux etc. sont liés à ça. Et en fait, il n'y a pas de travail grosso modo ! C'est des formations qu'ont été créées, parce qu'il y avait un besoin écologie et environnement qui montait, par rapport à un discours politique, on va dire, et que finalement ça débouche sur pas grand-chose, quoi ! Parce que la plupart des gens qui ont fait ça avec moi, sur soixante personnes que j'ai pu côtoyer sur les deux formations, il y en a, on va dire entre cinq et dix qui ont un travail là-dedans, quoi ! Donc, c'est très peu, quoi ! Donc moi, à la suite de ça, je me suis reconverti dans l'agriculture pendant cinq ans. Et là, la ferme, on vient de l'arrêter parce que...

Isabelle : On ne va pas aller trop vite. Qu'est-ce que vous avait fait après...

Marc : On ne va pas aller trop vite, d'accord. Qu'est-ce que j'ai fait après, j'ai fait un stage de six mois de mise à niveau pour avoir la qualification pour pouvoir s'installer, en tant que chef d'exploitation.

Isabelle : Vous avez cherché du travail avec votre BTS ?

Marc : Non, non.

Isabelle : Vous vous êtes vite rendu compte que ça n'aboutirait pas ?

Marc : J'ai fait un an de service militaire, et en fait, je me suis rendu compte que tous les collègues ne trouvaient pas de boulot. Et puis, bon, au fur et à mesure des années de formation, les deux pour le BTA et les deux pour le BTS, on se rendait bien compte qu'au bout il y avait l'air d'avoir peu de débouchés, quoi ! Plutôt que de s'évertuer à essayer de trouver un travail qui avait peu de chance d'exister, et passer par des périodes de chômage, etc., j'ai préféré me lancer dans un projet. Donc voilà. Le projet, j'ai passé un an et demi à le monter avec la chambre de l'agriculture etc. Et puis après, je me suis installé sur cinq ans. Donc, ça n'a pas super fonctionné pour diverses raisons.

Isabelle : Qu'est-ce que vous avez fait alors, c'était une ferme ?

Marc : Oui, c'était une ferme. On faisait de la transformation fromagère avec des vaches, donc fromages, yaourts etc. En fait, c'était sur une commune littorale, sur l'île de Groix. Il y a de gros problèmes de foncier, dus principalement au tourisme, en fait. Du coup, on n'arrivait pas à avoir accès au foncier, même au foncier agricole, parce qu'il y a une spéculation assez infernale ! Et du coup, comme on arrivait pas à avoir assez de surface, on n'a pas pu développer notre activité de façon viable, quoi ! Donc, du coup, on a été obligé d'arrêter ça, et maintenant je me retrouve en formation.

Isabelle : Vous étiez associé avec d'autres gens ?

Marc : Non, non. En individuel. Et donc on s'est arrêté au mois d'août de l'année dernière, parce qu'on est en février. Moi j'ai fait des démarches pour rentrer ici, en juin, juillet, parce qu'on savait qu'on allait s'arrêter, là, dans le courant de l'année dernière. J'ai tout de suite commencé à chercher de quoi rebondir, parce que ça ne servait à rien d'attendre, surtout que je n'aurais pas eu de chômage, je n'aurais rien eu.

Isabelle : Avec combien viviez vous ?

Marc : On vivait avec le RMI en fait, sur la ferme.

Isabelle : À la ferme vous viviez avec le RMI ? Pendant cinq ans ?

Marc : Non, parce que les premières années, je n'ai même pas demandé de RMI, parce que je ne pensais pas qu'on pouvait l'avoir. En fait, tout l'argent qu'on sortait sur la ferme, nous servait à payer les factures,

les emprunts de la banque, etc., quoi. Du coup, on n'avait rien pour nous. Et on avait, soi-disant un RMI dérogatoire, versé par la MSA qui correspondait à 1000 FF de moins qu'un RMI normal.

Isabelle : Donc vous viviez avec combien ?

Marc : On vivait avec 2500 FF par mois. Ouais ! Bon, on avait aussi notre alimentation. On produisait notre alimentation. C'est sûr qu'avec un gamin, 2500 FF par mois c'est quand même ric-rac quoi ! Sous prétexte qu'il est dérogatoire... C'est marrant, parce que c'est un RMI, donc un revenu minimum d'insertion, et on touchait moins qu'un revenu minimum d'insertion ! Donc, il y avait un truc qui n'était pas logique. Mais ça, c'est typique de la MSA. A priori il n'y avait pas de raison. Un RMI inférieur à un RMI normal, quoi ! Mais le milieu agricole, il est souvent tordu. On ne sait pas pourquoi, mais c'est comme ça ! Donc, voilà.

Isabelle : Est-ce que vous demandiez des aides, par exemple pour payer l'électricité...

Marc : On a déjà la CMU. On n'a pas demandé d'aide pour payer l'électricité etc. Les seules aides qu'on a demandé, c'est sur la fin parce qu'on a des emprunts à rembourser etc., et on a demandé que notre dernière année de cotisations à la MSA soit prise en charge par un fond, qui s'appelle le FOSODA [Fonds Social départemental agricole], je crois, je ne sais pas ce que ça veut dire exactement. C'est un organisme en tout cas ou ça dépend d'un organisme agricole, et ça peut prendre en charge des cotisations sociales, quand il y a vraiment de grosses difficultés pour les payer, quoi. Donc là, à priori, la dernière année de la MSA a été payée par le FOSODA. Pour nous, ça nous permet d'avoir un peu d'argent d'avance, pour pouvoir rembourser les emprunts qu'on avait faits. Voilà. Là, ça n'a pas été évident, mais c'est le cas de beaucoup d'agriculteurs, en fait. Il y en a pas mal qui sont au RMI, ou même certains qui ne sont pas au RMI, parce qu'ils ne savent pas qu'on peut l'avoir.

Isabelle : Comment vous l'avez su, vous ?

Marc : C'est des copains qui ont galéré aussi, au début, les premières années, qui ont fait la demande de RMI – les premières années, quoi, le temps de sortir la tête de l'eau –, qui m'ont dit qu'on pouvait en faire la demande. Ce n'est pas venu de la MSA, pourtant on avait un suivi. On est suivi. C'est ça qui est marrant, on est suivi par beaucoup d'organismes : il y a la MSA et puis il y en a d'autres, de comptabilité, etc., et quand on est finalement dans la merde, personne nous dit qu'on peut...

Isabelle : Ce à quoi vous avez droit, vos droits...

Marc : Et la MSA nous faisait bien sentir que le RMI, c'était un don de grand seigneur. Donc il y a des fois, c'est un peu limite. C'est comme ça, hein !

Isabelle : Il y a la CAF aussi ?

Marc : La CAF nous renvoyait sur la MSA, parce que eux ne gèrent pas les agriculteurs. Et on a essayé d'appeler la CAF. On les avait appelés, pour leur demander, comment ça se faisait qu'on avait un RMI différent du RMI normal, et ils nous ont dit qu'il fallait voir ça avec la MSA. La MSA nous a dit que c'était un RMI dérogatoire. Ce n'était pas dérogatoire, vu qu'on n'avait pas de revenus sur la ferme. C'est un RMI ou ce n'est pas un RMI, mais ce n'est pas un RMI dérogatoire. Donc, ce sont des vieux mélanges, des histoires bizarroïdes. C'est dommage, parce que du coup, c'est ce qu'on se disait tout à l'heure, quand on change de lieu, quand on change d'organisme, on peut avoir des prestations différentes, alors qu'a priori la base doit être la même pour tout le monde.

Isabelle : Par rapport au RMI, c'est national. Revenu minimum d'insertion...

Marc : Ça veut dire ce que ça dire. Donc, après ça s'est passé comme ça. Donc, on est bien content d'être là en formation. Donc, là, on n'a jamais que 4500 FF par mois mais ça nous double presque notre revenu quand même. On est les rois du pétrole !

Isabelle : Et vous habitez où ?

Marc : On habite dans une location ici. La location est prise en charge par la CAF cette fois-ci, parce qu'on a changé, puisqu'on est sorti du système agricole (Rires). Ça n'a pas été simple... La CAF doit prendre quelque chose comme 75 % ou 70 % du loyer. Avec l'allocation jeune enfant qu'on a pour Morgan, l'allocation plus la prise en charge en partie du loyer par la CAF, ça couvre le loyer. Après, on a le revenu que j'ai ici pour vivre.

Isabelle : Et votre compagne, elle fait quoi ?

Marc : Elle ne travaille pas. Elle a une formation en plongée. Elle a un brevet d'Etat en plongée. En fait,

on a choisi. On a fait le choix, que pendant les premiers moments de Morgan, elle s'occupe de lui. Donc après c'est un choix.

Isabelle : Il a quinze mois ; jusqu'à ce qu'il aille à l'école ?

Marc : Oui, il a quinze mois. Oui, le temps qu'il aille à l'école. Donc, du coup, on n'a qu'un seul revenu à la maison. C'est des choix de vie.

Isabelle : Tout à fait. Et ici, comment ça se passe ? Et pourquoi avoir choisi charpente marine, bifurcation quand même ?

Marc : Bonne question. Bifurcation.... Ceci dit, je suis originaire de l'île de Groix. On a toujours été en contact avec la mer et les bateaux. Je pense que, ouais... ça doit être ça ! J'avais envie de travailler le bois. C'est une matière que j'aime bien. Et, j'imaginais pas trop travailler le bois, en dehors des constructions navales, parce qu'il y a des formes... très, très belles, qu'on ne retrouve pas dans la charpente de bâtiment notamment, ou des choses comme ça. Ça me plaisait et je me suis dit « Pourquoi pas ! ». On verra bien, sûr quoi ça va déboucher. C'est l'aventure.

Isabelle : C'est à l'ANPE que vous avez trouvé ? Comment ça s'est passé ?

Marc : Non, non, non. En fait, j'ai appelé des copains, qui étaient un peu plus dans les milieu maritime que je ne l'étais, et à qui j'ai dit qu'on arrêtaient la ferme, et que je cherchais à me reconvertir un peu dans le milieu maritime, et peut-être même la charpente navale. Je connaissais déjà les Ateliers de l'enfer, de nom. J'avais déjà eu à faire à eux, une fois. Et puis en fait, ils m'ont conseillé d'appeler les Ateliers de l'enfer, donc j'ai appelé ici. Ils m'ont envoyé un dossier. Ça s'est passé en quinze jours, trois semaines. On était limite dans les dates de dossier. Quinze jours après j'avais mon dossier, quinze jours après j'avais la réponse. Ça s'est passé très vite. C'est bien. Pas de période de flou.

Isabelle : Et ça vous plaît ?

Marc : Oui, oui, c'est bien. Ça me plaît. Il y a une bonne ambiance et puis on apprend vraiment des choses intéressantes. Après, après, sur les chantiers... je pense qu'il y a du travail. Ça va être des contrats à durée déterminée de toute façon. C'est pas forcément gênant non plus. Bon, il risque d'y avoir des périodes de chômage. C'est pas dramatique non plus, du moment que ce ne sont pas des périodes longues. Ça dépend des commandes qu'ils ont en chantier. S'ils n'ont pas de bateaux, ils ne prennent pas de... Les premières années, il va falloir bouger d'un chantier à l'autre, en fonction des demandes. Je n'ai jamais que trente ans, ce n'est pas dramatique non plus. Ça fait voyager, voir du pays, c'est bien !

Isabelle : Vous croyez que vous allez voyager beaucoup ?

Marc : Je vais essayer de ne pas voyager beaucoup, parce qu'il y a déjà quand même pas mal de gens en Bretagne, mais oui, il faut voir. Après, ça peut être des choix. Il y a des chantiers partout, c'est ça qui est intéressant. Ça peut donner l'occasion de voyager.

Isabelle : C'est ouvert.

Marc : Oui c'est ouvert. Je pense qu'il y a moyen de rester en Bretagne quoi !

Isabelle : C'est important ça, pour vous, le fait de rester en Bretagne, ou vous seriez prêts à bouger ?

Marc : Ouais... J'ai envie de rester ici parce que... Eh bien voilà (Rires). C'est le pays où j'habite, alors forcément... Maintenant, j'aimerais bien éventuellement voyager pendant un an ou deux, au début. Tourner, pas forcément seulement en Juliette. Partir faire des chantiers à l'étranger, éventuellement. Ça peut être bien de voyager, quand on a l'occasion, pendant trois, quatre, cinq ans. Et puis après, revenir définitivement ici, quoi ! Après, ce sont des opportunités qui se présentent, qu'on force à se présenter aussi des fois, parce qu'il faut être aussi acteur là-dedans ! Oui heureusement. Et voilà, on verra bien.

Isabelle : C'est bien, c'est un vaste projet quand même.

Marc : Rien que du positif en fait, malgré tout.

Isabelle : Oui, espérant que le plus dur est passé, pour vous.

Marc : Ce n'était pas dramatique non plus. On avait de la chance d'avoir... dans le côté agricole, on pouvait produire. Comme c'était une petite exploitation traditionnelle, on pouvait produire notre alimentation quoi. Donc, ça fait un budget assez lourd en moins. C'est sûr que ce n'était pas drôle tous les jours, on se serrait la ceinture, mais en même temps... on avait entre 25 et 30 ans, donc ce n'est

pas...C'est des âges où on peut le vivre plus facilement, c'est sûr.

Isabelle : *Et au niveau familial, vous étiez aidés ?*

Marc : *Oui, c'était plus des coups de main que des aides financières, parce qu'ils ne peuvent pas non plus... De mon côté, il n'y a que mon père qui travaille, les parents de Maya, tous les deux, ils sont instits donc, quand on a eu vraiment besoin, ils ont pu nous faire des aides financières aussi. Oui, on a été aidés. On a été aidés principalement moralement, ce qui est déjà beaucoup.*

Isabelle : *De la part d'amis aussi ?*

Marc : *Oui aussi, c'est bien.*

Isabelle : *Vous êtes bien entourés.*

Marc : *Ça va. Oui, oui. On s'est bien entourés. On a su s'entourer (Rires). C'est vrai, que les copains ont toujours été là, pour donner un coup de main, ou pour passer. On pouvait passer chez eux quand on avait un coup de blues aussi, donc c'est bien. Ça c'est important. Je pense qu'au-delà des problèmes d'argent, c'est vrai que les problèmes d'argent des fois entraînent la solitude aussi, mais au-delà des problèmes d'argent, je pense que c'est très important d'être entouré, toujours. Avoir une reconnaissance sociale, quoi. Quand on voit, ici, il y a quelques gens qui doivent être au RMI et qui sont un peu clochards sur Douarnenez, quoi. A priori, ça a l'air d'aller pour eux, malgré le fait qu'ils n'aient pas beaucoup d'argent, malgré le fait qu'il soit tous les jours, à boire leur coup entre eux sur la berge là, en bas. A côté de ça, tout le monde leur parle, tout le monde leur dit bonjour. Les promeneurs quand ils passent, ils s'arrêtent deux minutes. C'est une ambiance vachement sympathique, quoi !*

Isabelle : *Ici, à Douarnenez ?*

Frank : *Je sais qu'il y a un groupe, à côté de là où j'habite. Il y en a cinq ou six qui se retrouvent tous les jours à l'abribus. Ce sont des gens qui ont plus de quarante ans, donc dans des situations qui ne sont pas évidentes quand même. En fait, ils sont connus dans le coin.*

Isabelle : *Acceptés ?*

Marc : *Acceptés, oui, voilà, en fait. Tout le monde leur dit bonjour. Je ne connais pas tout le monde, il y en a peut-être qui les ignorent, mais j'ai l'impression qu'il y a globalement une ambiance. Ils ne sont pas rejetés par la société. Ça, c'est vachement important.*

Isabelle : *Tolérants.*

Marc : *Oui. Ça, c'est vachement important. C'est vrai qu'ils ont des situations très précaires, si en plus la société les rejette, alors là, c'est la fin des haricots.*

Isabelle : *Bon, j'ai l'impression qu'on a fait le tour. Je vais vous poser des petites questions plus techniques, plus indiscretes, par exemple si vous payer des impôts ?*

Marc : *Non, je n'ai pas cette chance.*

Isabelle : *La taxe d'habitation ?*

Marc : *La taxe d'habitation, on a été exonéré jusqu'à maintenant aussi.*

Isabelle : *L'allocation logement, vous me l'avez dit. Les allocations familiales vous m'avez dit aussi. Les aides à la mairie, d'une association ou du Conseil Général ?*

Marc : *Conseil Général, oui, pour l'installation, mais ça, tous les agriculteurs en bénéficient. D'ailleurs, on négocie avec eux. C'est-à-dire que le conseil général peut donner une aide entre 40 et 50000 FF, c'est un prêt d'honneur en fait, qui est remboursable après. Et là, on négocie avec eux pour éventuellement ne pas le rembourser, quoi.*

Isabelle : *Ça s'élève à un combien un prêt d'honneur ?*

Marc : *60000 FF, donc on n'a pas encore la réponse, ça doit passer en commission, ou on ne remboursera qu'une partie, quoi. Voilà, et sinon au niveau mairie, on n'a pas eu vraiment d'aide, ça a été même presque l'inverse !*

Isabelle : *C'est vrai, ça c'est mal passé avec la mairie ?*

Marc : *Le discours politique est toujours très « agriculture durable », sur Groix principalement. Sur toutes les communes littorales, ça doit être pas mal ça. J'ai des collègues qui sont par là et c'est*

toujours la même galère. C'est-à-dire, que d'un côté il y a une envie, un discours politique qui dit qu'il faut garder les jeunes sur les communes parce qu'elles se désertifient. Qu'il faut faciliter l'accès au foncier pour les jeunes, parce que les maisons sont devenues très chères etc., etc., que l'agriculture durable s'est très bien, que le bio, c'est grandiose.

Isabelle : Vous faisiez du bio ?

Marc : Non, j'aurais pu être assimilé en bio mais j'ai pas voulu faire les paperasses pour être en bio, donc voilà. Mais à côté de ça, les faits sont complètement à l'inverse. On a été reliés au tout à l'égout par exemple, parce qu'il a fallu que je construisse mes bâtiments, ça a été encore des histoires... On a eu des galères pas possible, cette histoire n'est d'ailleurs pas terminée, on attend la dernière réponse de la mairie, pour pouvoir vendre en copropriété la ferme, pour rembourser nos prêts, parce que sinon on ne pouvait pas les rembourser.

Isabelle : Ce n'est pas vendu ?

Marc : Pas encore, parce qu'en fait, il y a eu de légères modifications par rapport au permis de construire. C'est-à-dire que j'ai réduit des bâtiments par manque de financement quoi, et au moment du certificat de conformité, de la fin des travaux d'ailleurs, ils m'ont dit que les modifications (j'avais demandé un modificatif de permis de construire) étaient beaucoup trop importantes et qu'il fallait refaire un permis de construire, quoi ! Alors que ce n'était que de la réduction des bâtiments, et encore, assez faible quoi. Ça a traîné, traîné. Ils m'ont filé le nouveau permis de construire à deux doigts, parce qu'ils ont failli me le refuser aussi ! Alors qu'on avait réduit les bâtiments. C'est incroyable, c'est incroyable ! Ils n'avaient pas changé de forme, les ouvertures étaient aux mêmes endroits, il n'y avait juste que la réduction ! Donc là, on vient d'avoir le permis de construire, donc on attend le certificat de conformité. Donc là, ça fait six mois que ça dure ! Et on a négocié avec la banque, pour le report des prêts, pour pouvoir nous en sortir. Et notamment, dans le permis de construire, il était prévu la liaison pour le tout à l'égout, forcément, puisqu'on avait une fromagerie. Pour ça, la DSV, elle assez pointue là-dessus, ce qui est tout à fait normal. On s'est battus pendant des années, on a eu un discours hallucinant en face de nous, et on a été relié au tout à l'égout au mois de septembre. En sachant, qu'on s'est arrêté au mois d'août. C'est incroyable, quoi ! Alors que, entre-temps, il y a, je ne sais combien de résidences secondaires qui se sont construites. Il y en a peut-être 50 par an sur l'île, et elles sont toutes reliées au tout à l'égout dans l'année, quoi ! Donc, là, ça ne va pas du tout ! Ce n'est pas du tout en phase avec le discours politique. La DSV a été très, très, très gentille sur ce coup.

Isabelle : C'est quoi déjà la DSV ?

Marc : C'est la Direction des Services Vétérinaires. Donc eux, ils ont laissé coulé, parce que de toute façon...

Isabelle : Vous n'auriez pas pu faire votre fromage ?

Marc : De toute façon, on n'aurait pas pu. De toute façon, dès le début on aurait mis la clé sous la porte. Ils ont laissé faire parce qu'il n'y avait pas de problèmes, de problèmes d'hygiène, sur nos fromages. On faisait très attention. Après, il y a moyen d'utiliser toutes les eaux grasses de fromagerie, pour engraisser les cochons, notamment. Bon nous, c'est ce qu'on faisait, pour ne pas avoir de choses à rejeter dans la nature quoi. Mais c'est incroyable quoi, d'être rendu à se bagarrer comme ça avec une mairie qui prône la culture durable ! Mais à côté de ça, il y a une pression foncière qui est phénoménale. Le prix moyen des maisons sur Groix, c'est un million deux. Je parle en francs toujours, donc ce n'est pas du tout jouable pour maintenir les jeunes sur place. La mairie fabrique des cités, des petites maisons en lotissement pour aider les jeunes à s'installer, mais la petite maison en lotissement, c'est déjà 700 000 FF quoi ! Quand on sait que la plupart des emplois sur l'île, c'est maçon et caissière... Il faut arrêter. Il y a un moment où... C'est plus possible.

Isabelle : Vos parents, ils habitent où ?

Marc : Ils habitent sur Groix

Isabelle : Et ils faisaient quoi vos parents ?

Marc : Mon père est chauffeur poids-lourd et ma mère, elle ne travaille pas parce qu'elle a des problèmes de santé, donc voilà. Tous ces soucis là, on les rencontre même en centre Bretagne. Même en centre Bretagne, ils les rencontrent, avec les anglais etc. La SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) notamment aussi, qui est un organisme agricole qui doit gérer donc, les ventes de foncier et de bâti, eh bien, c'est des emplois fictifs pour moi, parce qu'en fait, ils ne gèrent rien du

tout. Là, on avait un projet peut-être, de monter une exploitation, moitié exploitation, moitié travail de charpente, avec des copains. Faire une espèce de centre d'artisanat un petit peu si on veut. On a essayé de contacter la SAFER du Finistère pour trouver des exploitations, des petites exploitations en centre Bretagne, et ils nous ont dit : « Ah, de toute façon, avec les anglais et les hollandais, on ne trouve plus d'exploitation en centre Bretagne. Celles qui sont vendues, elles sont vendues comme ça, et si on intervient, ils les retirent de la vente ». Donc, il y a plusieurs gars qui sont payés dans le Finistère, à ne pas gérer les fonciers et les bâtis agricoles, quoi ! C'est quand même hallucinant ! C'est le système agricole qui est particulier. Mais du coup, ça engendre de la précarité chez beaucoup d'agriculteurs quoi, chez des jeunes qui s'installent.

Isabelle : Vous, vous avez dû changer d'orientation.

Marc : Ah oui, on a été obligés. On aurait pu continuer comme ça, à s'accrocher, le mors entre les dents, etc. Mais ce n'est pas vivable. Donc il y a un moment, il faut...

Isabelle : Vous étiez épuisés ?

Marc : Ah oui ! Oui, sur la fin, c'était limite dépressif, parce qu'il y a un moment où il faut savoir ce que l'on veut, quoi ! Le choix, il est vite fait, quand on a un enfant, quand on a une femme. Puis même, ça ne vaut pas le coup. Aucun métier ne vaut le coup qu'on se ruine la santé.

Isabelle : C'est plus motivant quand il y a un bébé, une femme qu'on aime, mais c'est pour vous, aussi.

Marc : Même si on s'est vraiment éclaté dans ce boulot là, il nous plaisait, mais c'était les conditions...

Isabelle : C'était au début, même à la fin ?

Marc : Le métier, en lui-même nous plaisait, mais ce qui rend la vie dure, c'est tout le cadre administratif assez hallucinant en agriculture. Les problèmes avec l'administration, avec la mairie qui là, faisaient vraiment preuve de mauvaise foi. Du coup, la DDE, forcément, suit la mairie parce qu'elle va pas se mettre contre l'administration. La MSA qui donnait un RMI inférieur en nous faisant les grands seigneurs... Enfin, il y avait tout un circuit finalement administratif. Il n'y aurait pas eu tout ça, il n'y aurait eu que le métier, c'était super, quoi ! Mais c'est tout ça qui nous bouffait, en fait. C'est assez particulier quand même. Je ne sais pas, si dans d'autres métiers ?

Isabelle : Là, je vous écoute et je n'ai pas rencontré de personne comme vous.

Marc : J'imagine, qu'il doit y avoir des artisans...

Isabelle : Oui, bien sûr, mais vous voyez, je n'ai pas rencontré d'artisans, ni d'agriculteurs.

Marc : Je trouve que le système, typiquement français parce que je ne sais pas comment ça se passe dans les autres pays, mais j'ai l'impression que les petites entreprises, que les petits artisans et les petits agriculteurs eh bien, pff...

Isabelle : Ils rament...

Marc : Ah ben, oui ! Soit il faut être, hyper puissant, hyper gros. En agricole notamment, l'idéal, ça serait d'avoir 500 hectares, d'avoir des céréales pour les primes, de faire des cochons industriels à moitié empoisonnés.

Isabelle : Oui mais c'est ce qu'on ne veut plus aussi ! (Rires)

Marc : C'est ce que la population ne veut plus, mais a priori tout le monde suit. C'est ce que toujours les banquiers, la MSA prônent.

Isabelle : Qu'est-ce qu'il faut faire alors ? Il ne faut plus acheter de cochon, il faut boycotter ?

Marc : Je ne sais pas. Il faudrait déjà que l'administration applique. Il y a quand même des textes de lois qui ont été faits, pour essayer de limiter quand même tout ça. La SAFER, c'est ce que je vous disais en théorie : toutes les ventes de terrains ou de bâtis agricoles doivent passer par la SAFER. Résultat, il y en a peut-être 2 % qui passent dans le Finistère et 5 % dans le Morbihan. J'exagère probablement beaucoup, mais c'est très faible, quoi. Il y a quelque chose de niveau légal qui ne passe pas. Ce qui explique le fait que le foncier flambe dans pas mal de région. Quand on voit des maisons, qui sont revendues sur la côte, même en centre Bretagne, avec les Anglais qui ont apparemment un pouvoir d'achat plus fort, il y a des maisons qui partent à 2 millions, 3 millions de francs. Qui en campagne peut s'acheter une maison à 2 millions ? C'est impossible. Même en résidence principale. Là, il y a quelque chose au niveau des collectivités territoriales qui ne jouent pas le jeu, ni la région, ni le conseil

général, ni les mairies. Tout le monde ferme les yeux, parce que probablement ça génère de l'argent. Mais en fait ça génère aussi la précarité, les catastrophes sociales au niveau des communes, au niveau des petites communes. La désertification, elle continue, elle continue, elle continue. Donc là, le tissu social en campagne continue à s'effriter, et tout le monde ferme les yeux, parce que je pense que ça génère beaucoup d'argent. C'est sûr qu'un type qui achète une maison à 3 millions de francs et qui fait un million de travaux dedans, va générer beaucoup plus d'argent qu'une personne qui peut acheter une maison à 300 000 et qui va faire elle-même les travaux. C'est purement pécunier comme politique, mais c'est comme ça. Je crois que tout le monde est pieds et poings liés là-dedans. Même au niveau national, quand on peut imaginer le pouvoir des entreprises sur les décisions d'un gouvernement. Les gars d'accord, ils sont élus démocratiquement, mais finalement, quand on voit ce qu'ils peuvent réellement faire ? Ça ne doit pas être évident. Je n'aimerais pas être à leur place, mais en même temps... Faire semblant de dire qu'on va pouvoir faire changer les choses ou créer des lois qui ne sont jamais appliquées, c'est se mentir et mentir aussi aux gens ! Ça, c'est des systèmes de société et on ne va pas non plus révolutionner le monde aujourd'hui !

Isabelle : Si si, moi j'enregistre tout. Ça va être écouté(Rires) ! Et une petite question, qu'est-ce qu'il vous faudrait pour vivre convenablement, au niveau des revenus pour vous et votre famille ?

Marc : Au niveau des revenus, je pense qu'avec 8000 FF par mois, ce serait très bien. On a été habitué à moins. C'est ça en fait. Comme On a été habitué à peu, on peut déjà imaginer vivre avec 8000 FF. C'est magnifique. Ça serait presque le double de ce que j'ai maintenant, et déjà maintenant on est un peu rac mais on n'est pas dans le rouge en fin du mois à chaque fois. C'est bien, on s'en sort donc là, ce serait le paradis.

Isabelle : Vous avez une voiture ?

Marc : Oui, on est obligé ici d'avoir une voiture.

Isabelle : Merci Marc.

Marc : Bon courage à vous.

Isabelle : À vous aussi, à tous.

Douarnenez - Jeudi 10 février 2005 – 11 à 12 h

Homme de 29 ans ; en concubinage ; niveau DEUG d'histoire de l'art ; en formation voilerie.

C'est dans le cadre de sa formation dans la voilerie aux Ateliers de l'Enfer(voir entretien n°31), que j'ai rencontré Christophe. Cet entretien s'est passé de façon très décontractée.

Isabelle : Christophe, vous m'avez dit avoir votre BAC et un DEUG d'histoire de l'art ?

Christophe : J'ai pas un DEUG. J'ai fait deux années, j'ai le niveau mais ce n'est pas le DEUG.

Isabelle : Et puis après, qu'est-ce que vous avez fait, après ?

Christophe : Après qu'est-ce que j'ai fait ? Ça remonte assez loin quand même !

Isabelle : Vraiment très loin ? Une dizaine d'années ?

Christophe : Oui voilà, à peu près. Après, j'ai fait mon service militaire, une partie de mon service militaire.

Isabelle : C'est vrai, je l'oublie toujours pour les garçons. Quelle chance vous avez (Rires).

Christophe : Oui quelle chance, c'est vrai ! Et après, j'ai commencé les saisons, en fait.

Isabelle : Ça veut dire quoi, les saisons ?

Christophe : Ça veut dire travailler l'hiver à la montagne et l'été au bord de la mer.

Isabelle : A la montagne, vous faites quoi ?

Christophe : J'ai été barman et serveur.

Isabelle : Dans la restauration.

Christophe : Dans la restauration. J'ai été ski man.

Isabelle : Vous donniez des cours de ski ?

Christophe : Non, non, non. En fait, je préparais les ski donc, tout ce qui est entretien du magasin de location, et en plus faire de l'entretien pour les particuliers, et même préparer les skis pour les compétiteurs. Voilà. Et l'été, c'était pareil, dans la restauration : service bar et restaurant.

Isabelle : Qu'est-ce qui vous intéressait quand vous aviez vingt ans ? Qu'est-ce que vous vouliez faire ?

Christophe : Je crois que je n'en ai jamais eu aucune idée. Je me suis laissé emmené par tout le système d'orientation scolaire. En fonction de mon niveau, j'allais là où on me proposait d'aller. Mais je ne me suis jamais dit : « Tiens, je vais aller là ». La seule décision que j'ai prise, après mon BAC qui est un BAC génie électrotechnique

Isabelle : génie électrotechnique ! C'est quoi, ça ?

Christophe : C'est F3, électricien, enfin pas électricien, c'est pour ensuite... Ca ouvre à aller dans un BTS, dans un IUT quoi, ou même une école d'ingénieurs, si on en a les possibilités, enfin bref. Moi, j'ai mon BAC électrotechnique et j'ai deux années d'histoire de l'art. C'est le seul moment dans mon cursus où j'ai décidé quelque chose.

Isabelle : Et pourquoi vous n'avez pas continué là-dedans ?

Christophe : Dans l'histoire de l'art ? Parce que j'étais trop formaté scolaire électrotechnique. Quand on passe d'une filière électrotechnique à une faculté de lettres, c'est... Il y a un monde entre les deux. Donc, au niveau discipline de travail, je n'étais pas du tout capable de suivre. Voilà. C'est dommage, parce que c'est la seule décision réelle que j'ai prise, au niveau de mon orientation scolaire. C'est comme, je pense, 60 % des gens qui sont dans le système scolaire. Ils ne choisissent pas vraiment, quoi ! Parce qu'ils ne savent pas vraiment ce qu'ils veulent.

Isabelle : Et maintenant, vous savez ce que vous voulez ?

Christophe : Ben, un peu quand même (Rires). Si je suis là, c'est que j'ai décidé. C'est que quelque part, voilà, quoi ... C'est vraiment ça que j'ai envie de faire.

Isabelle : Je vais remonter un peu dans le temps, dans les saisons. Vous viviez de travail saisonnier et vous touchiez le chômage, après ?

Christophe : Pas au début. J'ai commencé à toucher le chômage quand j'ai commencé à travailler en Suisse.

Isabelle : Vous travailliez aussi à l'étranger ?

Christophe : Oui.

Isabelle : Comment trouvez-vous tous ces boulots ?

Christophe : En me déplaçant. En allant voir sur place.

Isabelle : Sur place ? Vous allez sur place, vous allez voir les commerçants ?

Christophe : Je démarchais. Je faisais du porte-à-porte, comme tous les saisonniers font, je pense, en grande majorité.

Isabelle : Je ne sais pas. Je ne sais pas comment ça fonctionne. Je ne sais pas comment font les gens.

Christophe : Si, si. Il y en a qui s'y prennent à l'avance, en fonction du parcours et du trajet qu'on a envie de faire. Après on peut... évidemment avec un CV, c'est plus simple de s'y prendre à l'avance. Mais moi, la plupart du temps, j'ai trouvé comme ça en fait. En faisant du porte à-porte. Sauf mes deux dernières saisons à la montagne, c'était en Suisse donc. J'ai fait le même travail, d'une saison sur l'autre.

Isabelle : Vous changiez à chaque fois d'endroit ?

Christophe : Pas en Suisse, non.

Isabelle : A par la Suisse ?

Christophe : En principe, c'était au même endroit. J'arrive à une charnière de ma vie. J'ai trente ans, j'ai besoin de construire quelque chose de plus stable.

Isabelle : Vous viviez bien financièrement ? Comment viviez vous ?

Christophe : On ne peut pas dire bien. Je suis plutôt quelqu'un de simple. Je n'ai pas besoin de... On arrive à vivre avec peu de choses, si vous voulez. La preuve, c'est qu'aujourd'hui, j'arrive à vivre avec peu de choses à Douarnenez. Il suffit de... limiter ce qui est loisirs. Et je ne peux même pas dire ça, car j'ai vachement de loisirs.

Isabelle : Avec combien de revenu, estimiez-vous vivre en faisant les saisons, avant de rentrer en formation ?

Christophe : En étalant le truc, ça doit tourner en moyenne autour de 5000, 6000 FF.

Isabelle : Vous avez un logement à un endroit fixe ?

Christophe : J'ai pas mal changé d'endroits avec mon amie. Là, on a un appartement à Biarritz.

Isabelle : Vous avez un appartement à Biarritz ?

Christophe : Ben oui, oui, où ma petite amie vit. Il faut bien qu'elle habite quelque part (Rires). Moi, je vis à Douarnenez et elle travaille à Saint-Jean-de-Luz. Depuis un an et demi, on habite à Biarritz. On a un appart.

Isabelle : Vous êtes du sud de la Juliette ?

Christophe : Non.

Isabelle : Pas du tout. Vous venez d'où ?

Christophe : Je viens du Centre, Orléans, Bourges.

Isabelle : Vous êtes à Douarnenez pour faire spécialement la formation ? Qu'est-ce qui vous a amené à ça ?

Christophe : Déjà, pour situer le truc, c'est quasiment la seule formation en voilerie qui existe en Juliette.

Isabelle : Pourquoi la voilerie ? C'est spécifique la voilerie quand même.

Christophe : Parce que quand j'ai eu quatorze ans, je suis parti un an sur un voilier, en voyage avec une association. Enfin... je vous passe les détails. Après, je suis rentré...

Isabelle : A l'école ?

Christophe : Non justement, c'était en dehors de l'école.

Isabelle : Un an, à 14 ans !

Christophe : Ça n'a pas arrangé les choses...

Isabelle : Ça n'a pas arrangé les choses...

Christophe : Non, je pense que si on enlève quelqu'un du système, d'un système vachement formaté comme le milieu scolaire, qu'on le met sur un voilier à traverser les océans, etc.

Isabelle : C'était quelle association ?

Christophe : C'était « Les enfants de la baleine blanche », qui est basée à Nantes.

Isabelle : Je connais de nom.

Christophe : Qui n'a pas eu un passé très glorieux, mais bref... Et donc, on m'a remis dans le système scolaire. Là, j'étais complètement déphasé, par rapport au reste, déjà, de mes camarades et du système. Donc, tant bien que mal, j'ai repris le train en marche mais ça ne l'a jamais vraiment fait, quoi ! Enfin bon, bref... Et après la fac de lettres, j'ai fait mon début de service militaire et je me suis dit : « Voilà, je vais faire quelque chose dans les bateaux ». Et j'ai fait une formation un peu trop polyvalente à mon goût. Disons, que ça donnait énormément d'horizon.

Isabelle : De quelle formation parlez-vous ?

Christophe : Que j'ai faite à Palavas-les-Flots, dans l'Hérault. Donc en sortant de là, j'ai fait un stage de deux mois, dans une voilerie à côté de Montpellier. C'est à ce moment-là, en fait... C'est à la fin de la formation, qu'on est parti en Suisse avec mon amie. Parce qu'on avait besoin d'argent : fin de formation, elle qui était déjà saisonnière. On avait loué l'appartement jusqu'à la fin de formation, donc on se retrouvait à la rue, sans trop d'argent. Donc on est parti directement à la montagne travailler, quoi ! Comme on avait l'habitude de faire jusqu'à présent. Et puis voilà ! Ça s'est goupillé, les choix de vie, les choix de région pour vivre

etc.. On s'est retrouvé dans le sud-ouest. Pareil, machin, et puis c'est bien payé, il ne faut pas l'oublier. Puis, je suis arrivé à un stade où j'ai envie de me poser. De pouvoir me reposer sur un travail, à long terme. Pas à long terme quoi, à l'année. Donc voilà, pourquoi je me retrouve à la voilerie, parce que j'avais fait ces deux mois de stage en voilerie, qui m'avaient vraiment plu quoi !

Isabelle : Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de venir à Douarnenez ? Comment vous avez fait ?

Christophe : L'idée, en fait, j'ai démarché quand je suis arrivé à Biarritz. J'ai démarché les voileries du Pays basque. Ce n'était pas la période adéquate pour se faire embaucher, parce que ce n'était pas la bonne saison, l'hiver. Donc, en discutant avec un patron de voilerie, il m'a dit : « Il existe une formation à Douarnenez qui est vraiment de très bonne réputation. C'est une des deux [meilleures] ». Et puis voilà, je me suis retrouvé ici.

Isabelle : Vous avez déposé un dossier et il a été accepté.

Christophe : Exactement.

Isabelle : C'est une formation de dix mois, un an ?

Christophe : Huit, pas vraiment, en fait. Ça doit faire à peu près sept mois, avec un mois de stage, donc ça fait six mois ici, à Douarnenez.

Isabelle : Et vous logez où ici ?

Christophe : Dans le centre, dans une espèce de pension, pas vraiment de famille mais c'est un hôtel qui s'est recyclé en pension.

Isabelle : Vous êtes content de ce que vous faites ?

Christophe : Oui. Très content, malgré que je suis loin de chez moi etc., je suis très content d'être ici.

Isabelle : C'est une bonne formation ?

Christophe : Une très, très bonne, ça c'est sûr. Je la recommanderai de toute façon, si je croise quelqu'un qui serait intéressé pour l'avoir.

Isabelle : Et après ? Elle se termine quand la formation ?

Christophe : Elle se termine en avril.

Isabelle : C'est bientôt, vous allez faire quoi après ?

Christophe : J'espère bien me faire embaucher dans une voilerie. Là, j'arrive en pleine saison donc, normalement il y a du travail, quoi !

Isabelle : Dans le sud ?

Christophe : Oui, de préférence dans le Pays Basque. Si ce n'est pas dans le Pays Basque, ce sera dans le coin d'Arcachon, je pense.

Isabelle : Vous avez déjà des idées, des adresses ?

Christophe : Ah oui, oui, je pense. J'ai déjà été voir avant de venir ici.

Isabelle : Ils seront prêts à vous embaucher, vous pensez ?

Christophe : Je ne sais pas, parce qu'on ne sait jamais. Les gens, ils parlent beaucoup, mais bon.

Isabelle : En tout cas, il y a des possibilités, il y a des pistes, c'est ça ?

Christophe : Oui, oui, il y a des pistes. De toute manière, maintenant que j'ai fait ça, c'est pour travailler dans la voilerie. Je ne vois pas l'avenir autrement.

Isabelle : Vous savez ce que vous voulez faire. La Baleine, elle vous a quand même donné, elle vous a quand même aidé à trouver ce que vous voulez faire, vous ne croyez pas ?

Christophe : Oui mais, j'aurais pu shunter pas mal.

Isabelle : Elle vous a quand même aidé à trouver ce que vous voulez faire, non, vous ne croyez pas ? Le fait de passer un an sur un voilier ?

Christophe : C'est une manière de voir les choses. Non, je ne pense pas. Si j'avais des enfants, je ne les

enverrais pas, dans ce genre de choses, dans ce genre de structures. Ça déséquilibre trop, quoi. On est complètement coupé des gens, de la réalité.

Isabelle : De la vraie vie ?

Christophe : Oui, de la vraie vie, même si effectivement, il y a des gens qui arrivent à vivre de ça, quoi. Je pense à des chercheurs, sûrement. Mais non. Si c'est pour prendre quelqu'un et de le mettre dans quelque chose d'idyllique, c'était pas idyllique, mais complètement... C'était du domaine du rêve et de le remettre dans un milieu complètement formaté, ça, c'est...

Isabelle : Je ne parle pas de ça. Je parle du fait, que vous ayez passé un an sur un voilier, qu'après vous avez fait une petite formation de deux mois sur un voilier, et que là, à 30 ans, vous refassiez une formation pointue en voilerie, voilà, c'est ça. Il y a des ricochets.

Christophe : C'est sûr que si je le regarde, de ce point de vue de là, effectivement. Ça m'a amené à ce que je suis aujourd'hui mais j'aurais pu shunter... cinq ans tranquillement, quoi. Si j'avais su réellement. Vous voyez ce que je veux dire ? J'ai pas l'impression d'avoir perdu mon temps, mais quand même un peu.

Isabelle : Mais le principal, c'est d'en arriver là où vous êtes aujourd'hui.

Christophe : De toute manière, je suis là aujourd'hui. Et après... je ne sais pas de quoi demain sera fait, quoi.

Isabelle : Vous aviez peut-être besoin de ce temps-là, pour en arriver là.

Christophe : Peut-être, peut-être. Sûrement, enfin j'espère. J'espère que maintenant ça va aller, sur des rails, quoi. C'est surtout un confort psychologique, je pense. De travailler, de pouvoir... de moins avoir de soucis, quoi. Je connais plein de gens qui font des saisons, qui n'ont pas vraiment de soucis. Mais ils arrivent tous, à un moment, quand ils ont trente, trente-cinq ans, où ils se posent des questions vachement existentielles, quoi ! Et le confort d'un travail à l'année, même mal payé, c'est quelque chose de pas négligeable. D'avoir un chez soi, d'avoir un salaire qui rentre chaque mois, c'est un confort, quoi. Même si c'est galère. Même si c'est dur de boucler la fin du mois.

Isabelle : C'est ce que vous voulez, en tout cas ?

Christophe : Quelque part, je pense. Je crois, que c'est ça que je veux. Après... Je suis quand même quelqu'un qui n'est pas très stable, non plus. Qui a vite des fourmis dans les pieds, quoi. Donc je ne peux pas dire. Pour l'instant, c'est ce que je veux.

Isabelle : Dans cinq ans, vous verrez bien.

Christophe : Exactement.

Isabelle : Combien il vous faudrait pour vivre correctement, pour vivre bien ?

Christophe : Combien ? Ben, 7000 francs je pense. Après, je ne sais pas, parce que je me suis tellement adapté aux petits salaires, que j'ai des besoins d'une personne qui a un petit salaire. Mais oui, effectivement. C'est sur, mais après, le train de vie augmente à force que le salaire augmente. C'est sûr que c'est très subjectif comme notion. Je pense que quelqu'un qui vit avec 20 000 FF par mois, pense que c'est impossible de vivre avec 5000 francs par mois. Et pour moi, 20 000 balles par mois c'est...

Isabelle : La fortune ?

Christophe : Ah ben oui ! C'est clair !

Isabelle : Vous avez une voiture ?

Christophe : Oui.

Isabelle : Et vous repartez régulièrement à Biarritz ?

Christophe : Je ne peux pas, non. Déjà, c'est trop long et puis ça engagerait trop de frais.

Isabelle : Donc, vous êtes à Douarnenez pour six mois.

Christophe : Voilà, ça fait cinq mois.

Isabelle : Vous n'êtes pas reparti du tout ?

Christophe : Si, si. On a eu deux semaines de vacances. J'ai fait le tour de ma famille.

Isabelle : Au moment des fêtes.

Christophe : Voilà.

Isabelle : Est-ce qu'il y a des choses, sur laquelle vous voudriez revenir ?

Christophe : Par rapport à... ?

Isabelle : Par rapport au travail.

Christophe : Le travail en général ?

Isabelle : Le votre. Votre idée, de ce que ça représente. Effectivement, vous m'avez parlé d'un travail fixe, justement par rapport à un confort. Vous avez expliqué ce qu'est pour vous le confort.

Christophe : Le confort pécunier, le confort matériel. C'est quelque chose que tout le monde aspire plus ou moins. Avoir de quoi. Si on veut faire des enfants, avec mon amie... Effectivement, je ne peux plus tabler sur 7000 FF par mois, ce ne serait pas suffisant, même si mon amie touchait 7000 FF aussi. C'est pas possible, pour espérer élever des enfants. Pour avoir un confort, il faut plus d'argent que ça. C'est mon opinion, ma vision des choses.

Isabelle : C'est vous qui m'intéressez. C'est votre opinion qui m'intéresse, votre parole. Le travail. Vous avez fait un choix spécifique, la voilerie, vous voyez ? C'est un beau métier.

Christophe : C'est sûr. C'est un beau métier mais bon, on verra avec le temps, parce que beaucoup de voiles sont fabriquées en Chine. Il y a sûrement de l'avenir. On en a encore pour dix ans peut-être, dix ou quinze ans. Je pense qu'il y a moyen de s'en sortir, si on est bon, quoi.

Isabelle : Je ne connais pas du tout, du tout, comment est le marché de voiles de bateaux !

Christophe : C'est pas énorme. Ça ne représente pas énormément de chiffre d'affaires par rapport aux grandes industries.

Isabelle : Je ne savais pas que des voiles étaient fabriqués en Chine, par exemple.

Christophe : En Chine, en Tunisie, c'est normal.

Isabelle : Vous seriez prêt à vous déplacer, pour aller travailler dans une entreprise de voilerie ?

Christophe : De Biarritz ? Pour l'instant, j'ai pas mal bougé à travers la Juliette et c'est vraiment l'endroit, où j'ai envie de vivre. Évidemment je bougerai, mais je vivrai toujours à Biarritz. A la limite, je pourrais aller à Arcachon ou à Pau mais pas plus, pas plus loin.

Isabelle : Oui, c'est le coin où vous voulez vivre.

Christophe : Voilà ! C'est ça. Il y a la qualité de vie qui prime, pour moi.

Isabelle : Qu'est-ce qu'il y a de bien, à Biarritz ? Qu'est-ce qui vous attache à Biarritz ?

Christophe : Tout, les gens. Je suis surfeur, c'est la mer.

Isabelle : Ah oui, d'accord. Ici aussi, en plein hiver, il y a des surfeurs à la « baie des trépassés ».

Christophe : C'est sûr, mais les conditions sont beaucoup plus régulières dans le Pays Basque. Il fait plus chaud, il y a la montagne. Je me sens plus chez moi qu'ici.

Isabelle : Vous faites du surf, ici ?

Christophe : Oui, oui.

Isabelle : Ça va, vous n'avez pas froid ?

Christophe : Quand on est bien équipé, c'est bon.

Isabelle : Parce qu'il y a de sacrées vagues ! Je vais vous poser quelques petites questions... Est-ce que vous payez des impôts ?

Christophe : Oui.

Isabelle : Est-ce que vous pouvez me dire, combien vous payez d'impôts ?

Christophe : Ça doit... quelque chose, comme 700 € par an. En tout cas cette année, je pense en avoir, à peu près pour ça.

Isabelle : Est-ce que vous payez une taxe d'habitation ?

Christophe : Oui, à Biarritz.

Isabelle : Vous savez à combien elle s'élève ?

Christophe : C'était 400 et quelques euros, je crois. C'est même, 460 €. On est deux.

Isabelle : Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de vous faire aider ?

Christophe : Oui, par mes parents.

Isabelle : Vous n'avez pas fait appel à des organismes ?

Christophe : Ma petite amie l'a fait, quand on était à Montpellier, en fait. Parce que je devais toucher, 1500 FF par mois et elle, elle était saisonnière. Mais on a eu droit à rien.

Isabelle : Vous n'avez eu droit à rien ?

Christophe : Non. En tout cas, elle, elle n'a eu droit à rien. Moi j'avais déjà des droits, de l'ASSEDIC. J'avais des aides, j'avais de l'APL, mais disons qu'au niveau social on avait gagné trop d'argent, avant. Jamais... on n'est jamais rentré... enfin, on n'est pas miséreux... disons qu'on n'a jamais été sous le seuil critique.

Isabelle : C'est quoi le seuil critique pour vous ?

Christophe : Ne pas avoir assez d'argent pour vivre quoi, pour manger.

Isabelle : C'est combien ? Votre seuil critique, c'est quoi ?

Christophe : C'est 5000 FF pour deux, je crois.

Isabelle : Vous avez toujours eu plus de 5000FF pour vous deux ?

Christophe : Ça dépendait des mois mais en moyenne, oui c'est ça, 5000 FF.

Isabelle : Donc ça vous fait, 2500 FF par personne.

Christophe : Voilà quand il faut payer le loyer, l'électricité et à manger.

Isabelle : C'est quasiment un RMI.

Christophe : Oui mais un RMI c'est moins, quoi.

Isabelle : A peu près.

Christophe : C'est 3000 et quelques.

Isabelle : Par personne, je parle par personne. A deux, ça fait 5000 FF, mais individuellement ça fait moins. Et votre loyer, il est de combien, vous savez ? Et vous touchez l'APL ?

Christophe : Deux mille et quelques pour le loyer et cent euros d'APL. Depuis qu'on a demandé une aide à Montpellier, on n'en a plus jamais eu besoin. Franchement pas. Disons que, moi, j'avais droit au chômage, quelque chose comme 6000 FF par mois. Sur six mois, juste avant la formation en fait, de janvier à ce que je travaille en saison. On vivait avec 6000 FF tous les deux, un peu plus, parce que ma copine était vacataire à Saint-Jean-de-Luz. Ça devait faire 7 ou 8000 balles par mois.

Isabelle : Et au niveau couverture sociale, vous avez une mutuelle par exemple ?

Christophe : Et bien jusqu'à présent, j'étais encore sous la mutuelle de mes parents. Donc là, il faut que j'en trouve une. Je suis rarement malade. On est rarement malade. On a rarement besoin d'aller chez le médecin. Ce qu'on paie, c'est nos deux visites de dentiste par an. Voilà, donc c'est pas énorme. On ne se fait pas rembourser.

Isabelle : Merci.

Hors micro, Christophe, comme Morgan (voir entretien n°31) m'a parlé de son projet d'avoir un bébé. C'est ce projet qui le pousse à se stabiliser, à rechercher un emploi stable... Christophe perçoit actuellement 4200 FF de la CNASEA pour effectuer sa formation.

Lille - lundi 24 février 2005 - 14h à 15h30

Homme de 42 ans, célibataire ; BEP ; bénéficiaire du RMI, inscrit à l'ANPE, porteur de projet.

A Lille, j'ai pu rencontrer deux personnes par l'intermédiaire de Graines d'Affaires. Graines d'Affaires est une coopérative d'activités et d'emplois, une Sarl SCOP du réseau Coopérer pour Entreprendre. Elle vise à aider des individus à créer leur emploi (professionnaliser des activités informelles et/ou tester la viabilité de leur projet de créateur d'entreprise). J'ai contacté Paul qui fait partie de Graines affaires. Au départ, il a refusé l'entretien car cela ne l'intéressait pas de parler à des sociologues. Après l'avoir convaincu de participer à l'étude, nous avons convenu d'un rendez-vous la semaine suivante dans les locaux de l'association. Lors de l'entretien, Paul s'est montré très volubile et agréable.

Isabelle : Je vous remercie, Paul, de participer à l'enquête. [Je passe quelques renseignements notés ci-dessus.] Quelle est votre situation vis-à-vis de l'emploi ?

Paul : Appartenant à Graines d'Affaires, je suis porteur de projet. Dans le cas où nous sommes porteurs de projet, nous restons à l'ANPE obligatoirement. Pour la simple raison que si on change de statut, on n'aurait pas le droit à d'éventuelles subventions. Une subvention à l'époque qui allait, en francs, entre 25 000 et 50 000 FF, je crois. Ce qui nous permet, admettons, d'avoir une exonération de charges pendant un an, donc ce qui est URSSAF, caisse de retraite... sauf la CSG. Donc, on reste dans le cadre de demandeur d'emploi, mais lorsqu'on se présente, on doit se présenter comme porteur de projet, donc chef d'entreprise.

Isabelle : Êtes-vous bénéficiaires du RMI actuellement ?

Paul : Oui, et je vais remonter un peu en arrière. On va faire un retour lorsque j'étais petit. Je me suis pris un grand coup de pied dans le derrière par mes parents, et je me suis retrouvé à apprendre la musique puisque c'est mon métier actuel. J'en ai fait une passion. Bien sûr, comme tous les musiciens, on est artiste, on est rêveur, on veut en faire son métier donc j'ai continué, j'ai persévéré. Et puis, vers 13, 14 ans je me suis posé des questions en me disant : « Est-ce que j'en fais mon métier ou pas ? ». C'est le doute de l'adolescence, on se demande quoi. Donc, j'ai dit : « Je vais plutôt continuer la musique mais apprendre autre chose à côté qui me servirait éventuellement ». J'avais déjà à 14 ans l'idée de monter ma propre entreprise. Je me suis dit : « Qui dit entreprise dit comptabilité », donc je suis parti dans la comptabilité. À cette époque-là, on parlait comptabilité informatique. C'était totalement faux, sur mes deux ans d'études, j'ai fait deux heures d'informatique ! Déjà des problèmes d'information et de communication ; et vous verrez dans ce que je vous raconterai sur ma vie, qu'il y a énormément de problèmes de communication. Ça, c'est affolant. Donc, j'ai continué et j'ai commencé à être musicien après mes études. Donc, j'ai commencé à faire du bal. J'ai commencé à l'âge de 12 ans donc... mais là, j'en ai fait en tant que professionnel. Mais bon, c'est un peu comme une entreprise, un orchestre, il y a des hauts et des bas. Ça c'est ramassé la figure.

Isabelle : Vous arriviez en vivre ou pas ?

Paul : Non, non, c'était difficile. Je suis parti sur autre chose, j'ai postulé sur des postes, sur des grosses boîtes comme... Je peux peut-être les citer, donc la Redoute, les Trois Suisses. Les Trois Suisses m'ont pris une fois un mois en essai, donc, c'était pour être simple manoeuvre. Puis ils m'ont rappelé pour être justement magasinier. Donc, je montais déjà d'un échelon au-dessus. Donc, c'était un peu de gestion des stocks et de la manutention.

Isabelle : Vous viviez comment à ce moment-là ?

Paul : Je vivais chez mes parents.

Isabelle : Vous viviez chez vos parents.

Paul : J'ai toujours vécu chez mes parents, donc il n'y a pas de problème. Donc j'ai continué ma petite vie de magasinier. Donc, bien sûr c'était auprès des intérimaires, donc après j'ai arrêté. J'ai été rappelé pour être vendeur. Donc, j'ai vendu aux Aubaines, c'était aussi de la manutention mais il fallait quand même le petit truc de vendeur. J'ai travaillé, donc, avec le directeur des ventes et le directeur des achats qui m'ont dit : « En ce moment, on est bien ennuyé, on n'a pas de poste à te proposer et on voudrait bien t'avoir dans notre équipe ». Donc, ça c'est fait que, toujours dans la musique, j'ai eu une proposition de reprendre une école de musique, parce que ça fait partie de mon travail. Je vous expliquerai ça juste après, et j'ai monté

donc, avec des collègues une école de musique. Donc, elle faisait partie d'un magasin de musique. A la base, il y avait un professeur qui est décédé, et le professeur il m'avait dit : « Si un jour il m'arrive quelque chose, je voudrais que tu reprennes l'école parce qu'il n'y a qu'à toi que je fais confiance ». Déjà qu'il me dit : « Il n'y a qu'à toi que je fais confiance. », ça fait drôle ! Donc je continue. Moi je croyais que c'était une confiance pour les élèves et tout ça. Je continue. On déménage, on prend quelque chose de plus grand. On était arrivé à cette époque-là à Roubaix 2000. C'était un grand centre commercial qui est devenu (incompréhensible) à Roubaix, et on a monté notre école et puis notre magasin là-bas qui marchaient très bien. Là, j'étais en profession libérale.

Isabelle : D'accord, vous vendiez des instruments...

Paul : Il y avait le magasin qui vendait, donc, les instruments et moi je vendais du service, donc je vendais de l'enseignement.

Isabelle : D'accord, solfège...

Paul : Solfège, théorie, piano, toute une base classique comme au conservatoire.

Isabelle : Vous avez une formation de conservatoire ?

Paul : J'ai été chez un professeur qui était prof au conservatoire. J'ai jamais été diplômé du conservatoire. Ça c'est une lacune, sans être une lacune. On peut toujours faire des remises à niveau, des choses comme ça. Donc j'ai continué, on a déménagé et on est parti sur Lille. On a été rue Solférino, en face du théâtre Sébastopol, et là c'était vraiment un truc super ! Ce qui s'est passé, et ben, c'est que le patriarche de notre boîte, et bien, c'était un escroc, un bel escroc.

Isabelle : À ce moment-là vous travailliez à temps complet ?

Paul : Ah non, j'étais à mon compte. Donc, ce qui s'est passé. Un jour, c'était tout simple, il y a eu un arrivage de matériel et il ne pouvait pas faire de chèque, donc il m'a demandé, si je ne pouvais pas faire le chèque de façon à ce qu'ils encaissent. Le fournisseur encaisse le chèque un mois plus tard, admettons, et comme c'était du matériel commandé et vendu, moi je récupérais l'argent et je donnais la différence. J'ai fait ça une fois, deux fois, trois fois, et une fois j'ai fait un chèque, tout en travaillant en confiance, en sachant que le matériel était vendu. Or le matériel n'a pas été vendu et là, ça a commencé à être le déclin pour moi. Alors ils m'ont sorti le style de bêtise en disant : « Ne vous en faites pas, aussi bien ça va se régulariser, donc on va mettre plutôt l'école en association et tu deviendras salarié de l'association. » Donc, je suis devenu salarié à l'époque de l'association. Ce qui s'est passé, c'est que le patron, donc le président de cette association ne nous a jamais déclaré à l'URSSAF. On avait des fiches de paye, effectivement, mais rien n'était versé aux caisses de retraite. Donc ce qui s'est passé, c'est que pour refaire et repasser en association et pour renouveler le magasin, on re-déménageait mais là on est parti dans la rue X. de Lille. On avait donc une super école et tout ça, donc il a fallu faire des prêts. La banque a demandé à ce que ça soit les salariés qui soient caution de ce prêt et on l'a fait. Et là, ça été le déclin depuis quinze ans. Ça me poursuit depuis quinze ans. Alors là, ça été la chute complète : les huissiers, des procédures juridiques, donc automatiquement, j'ai tout perdu même avec les cautions solidaires, elles ont tout perdu aussi. Et donc, on a dit : « Il faut quand même continuer ». Là, il y a eu l'arrivée du RMI, donc on m'a dit : « Pour ta réinsertion, ça serait bien que tu ailles au RMI. » Moi, je ne voulais pas y aller. Je me disais que RMI ou pas RMI.. Bon, il y avait quand même sa petite fierté personnelle et après on s'est dit : « Si c'est pour la bonne cause, il faut essayer de s'en sortir. On va essayer de faire quelque chose. » Je me suis inscrit au RMI, tout en essayant de continuer, là dans le cadre d'une étude de projet, mon activité. Puis un jour, bizarrement, je faisais une séance de piano bar dans un restaurant. Tard le soir, je vois arriver une équipe de 15 personnes. J'étais en train de jouer, tout ça, il y a un gars qui se retourne vers moi et qui me dit : « Hé, on aime bien la musique, viens boire un verre avec nous. » Bon, le truc habituel. C'est important tout ça. Donc, on s'installe, on discute et tout ça, et je lui dis : « Qu'est-ce que vous faites ? » Et il dit : « Nous, On est intégrateur en informatique. » À bon ! Tiens, je lui dis : « Justement, je travaille sur un projet. » J'avais un projet en tête, à l'époque, c'est de réduire un studio d'enregistrement dans un ordinateur.

Isabelle : C'est ?

Paul : Réduire un studio d'enregistrement dans un ordinateur. Je l'ai rêvé, Sony l'a fait. C'est sorti, on a vraiment réduit... Donc, c'est un peu les pensées communes, comme on appelle, hein ! Les idées communes. Donc, « Ca nous intéresse, viens travailler chez nous. Tiens, on te met le matériel à disposition. Tu fais tes études et après, on voit ce qu'on peut faire au niveau du projet. Donc, je me suis

pointé à cette boîte. C'était une boîte qui se trouvait à Seclin, dans la zone industrielle. Donc, j'ai vraiment été accueilli à bras ouverts, le matériel à ma disposition mais je ne connaissais pas le monde du PC. Je connaissais le monde de l'Atar. Donc, pour connaître la boîte, j'ai dit : « Je vais d'abord commencer à vous donner un coup de main, à l'échelle le plus bas, c'est-à-dire c'est casser du boîtier. C'est-à-dire mettre les boîtiers en forme, pour pouvoir installer des éléments. Pour commencer à apprendre, donc je faisais un apprentissage, les techniques du PC. On me montrait plein de choses. Un jour, ils ont dit : « Ça nous embête que tu viennes ici et qu'on ne te paie pas. »

Isabelle : C'est ce que j'allais vous demander. C'est en tant que bénévole que vous faisiez ça ?

Paul : J'y allais en tant que bénévole mais j'y allais en tant qu'observateur. Je ne faisais que de l'observation. Lorsque je me lance sur un projet, je n'accepte pas de salaire. Je viens en tant d'observateur. Pourquoi ? Parce qu'on est toujours redevable, et là, je ne voulais pas être redevable. Alors ils ont dit : « On a un problème à la boîte, un problème au niveau des stocks. Est-ce que tu pourrais éventuellement venir t'occuper des stocks, dans ces cas-là on te salarie, et tu prends toute la gestion des stocks en main ? » J'avais dit : « C'est pas dans le cadre de mes projets, de mon étude mais si vous avez besoin d'un coup de main, dans le cadre d'un échange, d'accord. » J'ai fait la gestion des stocks, en tant que salarié, plus expédition et réception du matériel, plus SAV fournisseur client, plus livraison. Je faisais tout, tout seul. Alors là, ils ont dit : « Tu mets ton poste en place, on prend quelqu'un d'autre, de façon à ce que toi tu puisses superviser les stocks. Ton boulot, c'est quand même de t'occuper de tes projets quoi, au sein de la boîte. » Malheureusement, la boîte s'est cassée la figure.

Isabelle : Ça a duré combien de temps ?

Paul : J'ai travaillé salarié chez eux pendant un an, mais j'ai fait une étude de projet quand même pendant quatre ans ! J'y allais une fois par semaine, je n'y allais pas tous les jours, attention !

Isabelle : En tant que salarié un an, c'était en quelle année ?

Paul : C'était en 97, 98.

Isabelle : Donc après vous avez été au chômage ?

Paul : Donc après, je me retrouve au chômage. Donc, comme j'avais la possibilité toujours de continuer mon étude de marché pour la musique. J'étais dans un magasin de musique X., que je ne citerai pas, et là, le patron m'avait mis le matériel à ma disposition. En me disant : « Tu vas essayer de remonter le fusil d'épaule. »

Isabelle : En tant que salarié ?

Paul : Non, non, j'étais en étude de projet. Donc, là je me suis dit : « Je vais faire ma création d'entreprise, je vais me déclarer. » Donc, j'ai commencé à faire mes dossiers. Puisque j'avais été licencié de la boîte, j'avais encore mon bureau à mon ancienne boîte d'informatique. Donc, j'avais à disposition un ordinateur avec tous les logiciels, j'avais toujours mon bureau, il n'y avait pas de problème. J'avais le service comptable qui était à ma disposition. J'avais tout, donc, je pouvais commencer mon étude de marché. Comme j'étais avec une copine, dont la soeur travaillait à la mairie de Grande-Synthe, elle m'a dit : « Ouais, il y a un super truc qui s'est ouvert. Ça s'appelle Graines d'Affaires, je prends rendez-vous pour toi ». Bon, allez, on y va. Et là, j'ai commencé à rencontrer l'équipe Graines d'Affaires. Je me suis pointé, j'ai dit : « Voilà mon projet ». Ils ont regardé mon dossier, et ils m'ont dit que c'était impeccable. Donc, je me dis : « Je me lance ». Pourquoi ? Entre deux, j'ai fait un peu la démarche inverse, c'est ce qui m'a un peu étranglé. Il s'est trouvé, qu'il y avait une association dans l'agglomération lilloise qui recherchait un prof de piano, pour donner des cours, donc avec un statut d'indépendant. Parce que la mairie de cette ville, de l'agglomération lilloise, râlait parce qu'il y avait trop de demandes pour les cours et la prof, elle... Donc, un de mes potes qui donne des cours de guitare là, m'avait dit : « Ecoute, viens, contacte le président de l'association. » Je le contacte et lui explique. « OK, ça marche ! Je vous rappelle la semaine prochaine pour confirmation, mais vous pouvez dire que c'est confirmé. Vous pouvez compter dessus. » Moi, entre-temps, j'ai été voir Graines d'Affaires et puis j'ai dit : « Eh bien voilà, je vais faire le test de l'entreprise, quoi. » Graines d'Affaires, à la base c'est simplement pouvoir tester grandeur nature son activité, donc j'ai testé grandeur nature. Sauf que j'ai eu un retour de boomerang, c'est-à-dire qu'on m'a dit : « Eh bien non, c'est la mairie qui va placer quelqu'un d'autre à votre place. » Je perdais 150 000 FF de chiffre d'affaire par an. J'ai dit : « On va partir sur autre chose. » J'ai continué, et voilà ce qui s'est passé après, des problèmes familiaux, des parents qui tombent malades. Déjà, quand j'étais sur Seclin, mon père avait commencé à attraper une crise cardiaque, et tout ça.

Isabelle : Vous viviez encore avec eux à cette époque-là ?

Paul : Oui, oui et résultat des courses, on a dû placer mon père, et ma mère s'est retrouvée paralysée, pas suite à l'opération, mais suite à des conséquences de sa pathologie. Et elle est décédée, ici, en janvier. Donc, ça a été pendant deux ans à être auprès de ma mère quoi. Tous les jours, tous les jours dans un centre hospitalier, ce qui m'a permis dans un sens de voir ce qu'est le monde hospitalier, de voir la difficulté qu'avaient les soignants, de voir qu'en musicothérapie, on peut faire beaucoup de choses. Puisque le docteur du centre pour personnes âgées dépendantes où mon père est encore, a demandé que je fasse une étude justement, en musicothérapie. Et en plus, ce docteur c'est mon ancien docteur de famille qui s'est spécialisé dans la gériatrie. Donc, c'est aussi l'observation des pathologies de la maladie d'Alzheimer. C'est basé surtout sur la maladie d'Alzheimer. C'est toujours de l'étude de projet mais ça ramène rien. C'est ça le problème.

Isabelle : Ça fait combien de temps que vous êtes intéressé par la musicothérapie en milieu hospitalier ?

Paul : Ça fait trois mois, quatre mois que je m'y intéresse.

Isabelle : Vous ne pouvez pas dire que ça va amener à rien, c'est le début aussi.

Paul : Donc, ça reste l'étude de projet. Mais le problème dans les administrations hospitalières, ils ne rémunèrent pas ces choses-là. C'est du bénévolat. Mais je travaille en bénévolat parce que cette étude là va me servir pour moi, pour mon activité. Quelle est mon activité ?

Isabelle : Voilà !

Paul : Je fais de l'animation dans tout ce qui est piano-bar, concert. La création musicale, tout ce qui est enregistrement musical en studio. Tout ce qui est, admettons, musique sur vidéo. Tout ce qui comporte, la création musicale et l'enseignement. Donc l'enseignement se sont des cours particuliers, comme j'ai expliqué tout à l'heure, piano, solfège dans toutes disciplines, que ce soit classique ou de jazz. Voilà. Pour l'instant, donc je suis en étude avec un pays étranger, j'attends leur réponse.

Isabelle : Par rapport à quel projet ?

Paul : Par rapport à un projet pédagogique. Pourquoi un pays étranger ? Là, on va en revenir un petit peu... donc, les éléments pour nos amis sociologues, parce qu'en Juliette il y a rien à faire, tout simplement. Il n'y a plus rien à faire en Juliette.

Isabelle : À quel niveau ?

Paul : C'est-à-dire que lorsque vous êtes RMiste, vous n'avez aucun moyen de vous en sortir.

Isabelle : C'est ce que vous m'avez dit au téléphone : « J'ai rien, j'ai rien, je suis RMiste à Roubaix, j'ai rien. »

Paul : J'ai rien. Alors je vous explique.

Isabelle : Expliquez-moi un peu, concrètement.

Paul : Concrètement, j'ai fait, disons, d'éventuelles démarches auprès d'organismes qui reçoivent des fonds d'Europe, donc des fonds européens pour l'insertion. Donc cet argent est normalement destiné aux RMistes. Cet argent ne part pas pour les RMistes, il part pour le fonds de roulement de ces associations. C'est ça l'éternel problème lorsque vous vous pointez dans ce style d'association dont je ne citerai pas les noms. Là-dessus, je reste catégorique. Lorsque vous demandez un prêt d'honneur, on vous demande une caution. Comment voulez-vous qu'un RMiste ait une caution ? Alors, on n'est pas RMiste parce qu'on le veut. On est RMiste par les circonstances. On peut avoir été cadre supérieur et se retrouver du jour au lendemain RMiste. Donc qu'est-ce que ça engage ? Un enchaînement, une boule de neige. C'est-à-dire, on commence à ne plus pouvoir rembourser ses prêts, on se retrouve avec les huissiers, on attaque la commission de surendettement parce qu'il n'y a plus d'autres solutions. La commission de surendettement, ça arrête l'épée de Damoclès qu'on a au-dessus de la tête, mais ça ne l'enlève pas. Alors maintenant, soi-disant qu'ils pourraient effacer les dettes. Mais effacer les dettes à quelqu'un, admettons, s'il ne peut pas redémarrer, en interdiction bancaire pendant cinq ans ou dix ans derrière, ça sert strictement à rien. La personne qui se retrouve avec ses dettes effacées, qui peut retrouver du travail mais qui n'a plus rien, si elle se retrouve avec un boulot à 50 kms de chez elle, et quelle ne peut même pas acheter une voiture, comment voulez-vous qu'elle se déplace ? Ça c'est un exemple. Je parle, parce que j'ai été témoin de ces choses-là. J'ai été témoin, donc je peux me permettre d'en parler. On va prendre un autre exemple. J'essaie donc ces fameuses démarches par rapport à ces organismes qui reçoivent des

fonds européens pour l'insertion – j'insiste bien là-dessus – et ces gens : « Bon ben, on ne peut rien faire pour vous. On ne peut rien faire pour vous. On ne peut rien faire pour vous. » C'est-à-dire qu'ils reçoivent des fonds pour la réinsertion. Mais les prêts d'honneur ils les font passer par des banques, ou alors s'ils utilisent leurs propres fonds pour les prêts d'honneurs, leur taux d'intérêt sont aussi forts que les banques. C'est pas logique. Ce ne sont pas des organismes bancaires, ce sont des organismes sociaux. Ce sont des organismes qui sont là pour la réinsertion. Donc, pour conclure là-dessus, on ne prête qu'aux riches. C'est à dire qu'on force actuellement en Juliette à ce que les gens se sentent bien à un niveau de RMiste. C'est-à-dire qu'on va leur donner un prêt pour acheter une machine à laver, on va leur donner de l'argent pour payer leurs loyers, des facilités pour payer l'électricité, des facilités dans les assurances aussi. Mais par contre, lorsque l'on veut s'en sortir, et qu'on demande même pas ce que demanderait une famille en prêt pour acheter une machine à laver, mais simplement en aide, en subventions pour pouvoir avancer et pouvoir sortir de ce système, on nous dit : « Non, on ne peut pas ». Donc, il y a quelque chose qui n'est pas logique. C'est-à-dire que maintenant, les gens se complaisent dans le RMI. On les force à être bien à travers le RMI. Et qu'est-ce que les gens iraient s'ennuyer à aller travailler ? Maintenant, ils ont leur télé, leur magnétoscope. Ils sont chez eux. Ils regardent la télé toute la journée. Le problème, c'est que ces gens-là n'ont plus aucun contact à l'extérieur. Ils restent enfermés donc, plus d'éducation, manque de savoir-vivre. Tout se lie, tout se lie automatiquement, à la chaîne.

Isabelle : Est-ce que vous avez entendu parler de l'intéressement ?

Paul : L'intéressement ?

Isabelle : C'est quand on retrouve un travail, on peut cumuler le RMI et le salaire pendant un certain temps. En avez-vous entendu parler ? Intéresser les gens à la reprise d'un emploi.

Paul : Oui, alors, non. Moi, j'avais même pensé à autre chose, c'était le RMA.

Isabelle : Est-ce que ça vous dit quelque chose l'intéressement ?

Paul : Non, non rien du tout.

Isabelle : Et la prime pour l'emploi ?

Paul : Non. Non, non parce que, pft... Ça ne rentre pas dans le cadre de mon activité, de mon statut. C'est ça le problème. Le statut de chez Graines d'Affaires est éphémère, c'est deux ans maximum, peut-être avec une prolongation de six mois par dérogation.

Isabelle : Ça fait combien de temps pour vous, alors ?

Paul : Étant donné que j'ai stoppé mon activité en début d'activité en 2000, et que j'ai repris en 2003, ça se termine début juillet en 2005. Sauf que je vais être obligé de demander des prolongations, parce que moi j'ai des commandes qui doit tomber en juillet, voire novembre 2005.

Isabelle : Comment ça se passe concrètement entre vous et Graines d'Affaires ?

Paul : Ça se passe très bien.

Isabelle : Je le vois. Je l'ai vu quand vous êtes arrivés dans les locaux. On voit que vous êtes à l'aise.

Paul : Ça se passe très bien avec Graines d'Affaires, parce que c'est une collaboration.

Isabelle : Est-ce que vous pouvez expliquer un peu votre collaboration.

Paul : Je vais expliquer ma collaboration avec Graines d'Affaires. C'est très intéressant. C'est qu'en fin de compte on est une équipe.

Isabelle : Déjà, c'est quoi Graines d'Affaires ?

Paul : C'est une SARL Scop, une coopérative d'activité et d'emploi qui permet de tester son activité grandeur nature – j'ai bien retenu ma leçon – pendant une période donnée, en général une période de deux ans. Donc, avec possibilité de devenir salarié de la coopérative. Donc, nous sommes des entrepreneurs salariés, déjà à la base. Normalement, au bout d'un an d'activité, on devrait se salarier déjà de notre activité. Parce que quand vous faites une démarche pour votre société, vous ne représentez pas Graines d'Affaires, vous représentez votre société. Moi, je représente ma société. Mais lorsque vous allez un rendez-vous, admettons, ne serait-ce que des organismes sociaux ou alors vis-à-vis de vos clients, donc vous expliquez votre activité. Moi, mon activité, mon produit, je le vends en dix minutes, un quart d'heure, pas plus. C'est clair, c'est net, c'est simple. Voilà, un quart d'heure, mais l'entretien dure une heure. Pourquoi ? Parce que je leur dis, vous faites le chèque ou le virement, à l'ordre de Graines

d’Affaires. Et qu'est-ce que c'est Graines d’Affaires ? Trois quarts d'heure. Alors, je sors le crinclin, je remonte, et puis hop, pendant trois quarts d'heure, j'explique ce que c'est que Graines d’Affaires. Donc, moi, j'ai toujours dans ma petite sacoche, le dépliant de Graines d’Affaires. Donc, je donne, j'explique ce que c'est que Graines d’Affaires. Lorsqu'il y a un forum pour l'emploi avec Graines d’Affaires, je me présente, je suis là, je suis avec eux. Je fais les démarches avec eux, en tant qu'entrepreneur. Je représente ma société à travers Graines d’Affaires. Et puis là, on reçoit les chômeurs, les gens qui veulent créer des entreprises. Donc, moi, je leur explique en tant qu'entrepreneur ce que je vis, et derrière ils complètent automatiquement avec les démarches administratives de Graines d’Affaires.

Isabelle : Vous êtes toujours inscrits à l'ANPE, vous m'avez dit.

Paul : Toujours. On est toujours inscrit, on doit rester inscrit à l'ANPE. Donc, par contre : problèmes de communication. À chaque fois que je me déplace dans les ANPE, parce que quand je passe devant une ANPE, je ne vais pas passer sans dire bonjour et puis donner des prospectus Graines d’Affaires ou une affiche, en me présentant. Et puis, j'explique en quelques mots ce que c'est. Et tout de suite, ils vont coller l'affiche devant moi. Donc, là on voit qu'il y a une démarche. Je me présente à l'ANPE pour un entretien, je me présente sous ma société.

Isabelle : Est-ce que vous avez des propositions d'emploi justement par l'ANPE ?

Paul : Non. Ils ne font pas de propositions d'emploi puisque je suis en création d'entreprise.

Isabelle : Mais vous êtes toujours inscrit à l'ANPE.

Paul : Mais je reste inscrit à l'ANPE. Mais par contre, ils ont dans le cas où j'arrêteraient mon activité, ils peuvent faire tout de suite un lancement de recherche, parce qu'ils ont toutes les coordonnées. Automatiquement, tous les six mois, je vois les gens de l'ANPE aussi, bien. Je suis suivi par l'ANPE, donc l'ANPE de Roubaix, du nouveau Roubaix. Je suis suivi automatiquement, parce qu'on m'a demandé de faire un contrat d'insertion qui sert strictement à rien. Le contrat d’insertion, ça donne rien au bout. Un contrat d'insertion, c'est simplement un contrat moral, donc c'est de la pure foutaise. Je le dis franchement parce qu'il n'y a qu'à Roubaix que ce n'est pas obligatoire. Pourquoi ? Parce qu'il y a un taux de RMistes à Roubaix... C'est affolant ! Je suis suivi par une référente qui fait partie du centre social de mon quartier, qui est devenue une collègue de travail, par une autre référente de l'ANPE, d'une autre ANPE, parce que j'ai le droit à deux référentes.

Isabelle : Vous êtes gâté.

Paul : Je suis gâté, oui ! (Rires) Qui est devenue aussi une collègue de travail. On s'appelle facilement. Moi j'appelle mes référentes une fois par semaine ou une fois tous les quinze jours, pour demander s'il y a du neuf. S'il y a un travail qui se fait, je dis : « S'il y a besoin de quelque chose. Si vous avez besoin d'une réunion, je peux vous organiser une réunion, admettons, avec vos futurs porteurs de projets et tout ça ». Mais malheureusement, il y a des ANPE qui sont dans des quartiers où les gens n'ont pas envie de créer une société, quoi ! Il faut se dire une chose, c'est que, admettons, je représente Graines d’Affaires, s'est surtout de la prestation de services. Il ne faut pas d'investissement au niveau de local, de gros investissements, admettons... un achat de pas de porte ou de fond de commerce. Ça, ils ne prennent pas. Ils ne prennent pas. Donc, c'est surtout basé sur tout ce qui est service, malheureusement. Dans notre cas, si j'avais, ne serait-ce qu'un petit financement, donc – pas un financement mais une subvention –, je multiplierais mon chiffre d’Affaires par huit, voire par dix. En multipliant mon chiffre d’Affaires par huit ou par dix, je quitte le système, le système social dans lequel je me trouve et je deviens un salarié. Voilà un peu le parcours, donc, pour l'instant. Pourquoi présenter, donc, un projet à l'étranger ? Alors, je vous raconte la petite anecdote. Il y a une quinzaine d'années, il y a une dame qui était ingénieur, elle fait la conception d'un produit, un produit innovant. Ce produit innovant était destiné pour la conduite des handicapés. Un truc vraiment fabuleux. Elle s'est présentée en Juliette, elle est allée voir les organismes. Elle est allée voir les banques. Elle s'est faite rejeter de partout. On lui a rigolé au nez et elle est partie en Irlande, et elle a une entreprise avec 600 salariés et la Juliette achète ses produits. Voilà, tout simplement.

Isabelle : Comment avez-vous fait, qu'est-ce qui vous a donné l'étincelle ?

Paul : Pourquoi ? Parce que les maisons mères sont à l'étranger déjà, et aller à l'étranger, surtout sur des cultures, admettons... qu'elles soient asiatiques ou alors des cultures américaines, ils sont beaucoup plus ouverts sur le projet. C'est-à-dire que s'ils sont intéressés par le projet, c'est eux qui vont investir. Tandis que nous, quand on présente un projet ici en Juliette, on doit investir de nous-mêmes, et on n'a aucune

aide. Ou alors si, c'est pour des projets hyper scientifiques qui sont basés sur la recherche, tout ça. Tant mieux que ce soit débloqué pour la recherche, admettons... la médecine, la recherche sur le cancer ou alors même l'association caritative qui aide les gens même à travers le monde, comme, admettons... Médecins Sans Frontières ou des choses comme ça. Là d'accord, l'argent est justifié, mais pour nous, à notre niveau, quand on veut s'en sortir...

Isabelle : Vous avez des contacts, alors ?

Paul : Oui, oui, j'ai des contacts actuellement sur Taïwan. Donc, quand j'ai présenté mon idée de projet à Taïwan, ils m'ont dit : « On s'occupe de tout ce qui est traduction. On s'occupe de tout ce qui est traduction de projet. » Maintenant, le projet va partir au Japon et là, j'attends de voir la réponse du Japon. En disant : « Voilà c'est simple, je vous présente tel type de projets, est-ce que ça vous intéresse ? » Ils me disent : « Oui », ils me disent : « Non »

Isabelle : C'est qui ils ?

Paul : Je n'en parle pas. Moins on en dit, mieux on se porte. Je vous explique l'anecdote et vous allez comprendre pourquoi. Là, je vais peut-être citer des noms, vu que je n'ai pas peur. Lorsque j'ai ouvert ma première école de musique, avant de prendre le relais du professeur décédé, on avait avec un pote notre classe dans notre école de musique, où on avait créé la première école de synthèse sonore en Europe. Avec la mairie qui avait dit : « On est là ! ». C'était vraiment un truc formidable. On avait monté le dossier et on s'est dit : « Ca serait bien de monter ça au conservatoire. » Donc on a proposé ça au conservatoire de Lille : « Ca ne nous intéresse pas. Aussi bien, la musique électronique c'est rien du tout ».

Isabelle : C'est de la musique électronique...

Paul : C'est de la musique électronique et même de la musique acoustique. Je suis pianiste à la base. La musique électronique parce qu'on partait là-dessus, c'était une passion. Comme déjà, à l'époque, j'étais confronté aux studios d'enregistrement, tout ça, donc on était confronté au matériel électronique. Il fallait être à la page. On est toujours obligé d'être à la page. Donc, on a un refus, donc on continue notre petit bonhomme de chemin et un an plus tard,... Il y a une classe qui s'est ouverte, voilà !

Isabelle : J'ai compris. Au moment où j'ai posé la question, j'ai compris parce que j'ai vu votre tête.

Paul : C'est pour ça que je n'en parle pas. Je peux parler du projet, c'est un projet pédagogique pour les gens qui achèteront du matériel. Ça va surtout servir pour les écoles de musique. C'est ça. Voilà. Quand même, je parle beaucoup (Rires). Quand j'ai à faire, justement à des gens qui s'intéressent, qui font des études pour tout ce qui est social, sociologie, je peux me permettre de cracher le morceau, comme on dit, c'est-à-dire d'étaler ce que je pense et ce que j'ai sur le coeur, surtout si ça reste anonyme. Autrement, au niveau de Graines d'Affaires ça se passe très, très bien et j'encourage même les porteurs de projets qui n'ont pas besoin de beaucoup d'outils, mais qui ont besoin de matière grise. Pourquoi Graines d'Affaires ? Parce qu'on est reconnu en tant qu'entrepreneur, c'est-à-dire on peut facturer, on facture. C'est-à-dire que vous allez dans un endroit, vous proposer vos services, automatiquement, le gars il va tout de suite penser : « Ah, fiches de salaire, cotisations, caisses de retraite... Il va falloir remplir un nombre incalculable de papiers ». Alors que là, non, je facture, je vous donne une facture.

Isabelle : Continuez-vous à faire des prestations dans les piano-bar ?

Paul : Oui, énormément sur Paris, dans le Loire et Cher.

Isabelle : Vous vous déplacez donc ?

Paul : Oui je me déplace. Pour ça, c'est bien le TGV, ça va vite. Oui je n'ai pas de matériel à prendre, j'ai du matériel sur place, sur Paris. On est très bien organisé, dans la deuxième société que j'ai sur Paris. Très, très bien organisé, avec des gens, des anciens chefs d'entreprise qui connaissent bien leur boulot, au niveau législation. Au niveau de l'organisation c'est impeccable.

Isabelle : Tout ça s'est déclaré, alors ?

Paul : Bien sûr, bien sûr, c'est déclaré parce que j'ai la facture. Je ne fais pas de travail au black. Ça, c'est une de mes devises. Parce que j'estime que, si un jour je veux cotiser, c'est normal que je cotise. Pour l'instant je ne cotise pas, parce que je ne me prends pas de salaire. Quand je vois le chiffre d'affaires effectué et que lorsque vous n'investissez pas, vous faites simplement du remboursement des frais, les bénéfices après impôts c'est 50 % moins... ça fait mal. Donc, je m'étais intéressé au RMA.

Isabelle : Oui, vous aviez commencé à en parler.

Paul : Je m'étais intéressé au RMA, c'était très intéressant parce que je pouvais garder mon RMI et essayer de me faire un salaire beaucoup plus élevé. En fin de compte le RMA, c'est le RMI qui est versé à l'entrepreneur, plus l'entrepreneur qui verse le complément de salaire. Alors je dis : « C'est bien mais il faut le chiffre d'affaires quand même suffisant ». Donc, je calcule tout ça et je me dis : « Et pourquoi pas créer le RME ? »

Isabelle : C'est quoi le RME ?

Paul : Revenu Minimum des Entrepreneurs. Justement avec l'exonération des charges pendant un an, voire deux ans, lorsqu'ils sont sous couverture d'une SARL Scop comme Graines d'Affaires. Ça forcerait les gens à partir de leur système et de vouloir s'élever, parce que c'est dur de s'élever quand on vous met les mains sur les épaules. Donc, ça c'est un truc auquel je pense énormément, et que peut-être un jour j'irai voir un député, en lui disant de faire passer ce projet de loi. Et là peut-être, ce serait un souffle justement pour les gens qui veulent s'en sortir. C'est leur donner de l'air, la liberté de pouvoir avancer. C'est leur redonner confiance qu'il faut faire, parce qu'ils n'ont vraiment plus confiance. Moi, je suis confronté à ces gens-là tous les jours, tous les jours, tous les jours, tous les jours. Je les vois, ça part dans l'alcool, ça part dans la drogue. Tout ça, parce qu'ils n'ont plus envie de s'en sortir parce qu'ils sont dans un système, un système où ils gagnent de l'argent en vendant des doses. Ils assassinent les gosses, les gosses des quartiers.

Isabelle : Vous habitez Roubaix ?

Paul : Oui, j'habite Roubaix. J'habite Roubaix et je suis fier d'habiter Roubaix. Ça, je peux le dire parce que c'est ma ville natale, et lorsque je parle de Roubaix à travers la Juliette : « Ah, vous venez de Roubaix ! ». Un exemple, un exemple, pour vous dire. Un collègue de travail X. va faire une prestation dans une région X., donc, bien éloignée, et le patron essaie de l'arnaquer en disant : « Oui mais je vous donne que ça, à la place de ça ». C'est bien simple..., il lui dit « Je vais venir avec mes copains de Roubaix et on va régler ça ! » « Vous venez de Roubaix ! » Il a payé tout de suite. Il a payé cash tout de suite. Voilà !

Isabelle : Vous avez toujours vécu à Roubaix ?

Paul : Toujours vécu à Roubaix.

Isabelle : Et vous seriez prêt à aller travailler à l'étranger ?

Paul : Oui, parce que je suis d'une ancienne génération au niveau éducation donc je me suis occupé de mes parents, j'ai fait mon rôle de fils.

Isabelle : Vous êtes fils unique ?

Paul : Non, je suis le dernier de la famille en plus.

Isabelle : Une famille de combien d'enfants ?

Paul : De quatre, deux frères et une soeur. C'est comme ça, ce sont mes convictions, toujours aider les gens. Dans ces cas-là, c'est vrai ce que dit le proverbe, il y a plus de plaisir à donner qu'à recevoir. En allant, simplement un sourire, une simple petite parole qui reconforte, ça refait repartir les gens.

Isabelle : Ça, c'est Coluche, ce sont les restos du coeur qui parlent comme ça.

Paul : À bon ! Je ne savais pas.

Isabelle : Un sourire, c'est un peu leur devise, leur slogan.

Paul : Un simple sourire et c'est-à-dire, qu'on rabaisse pas les gens, on les accepte tels qu'ils sont, on les revalorise. Pour vous dire, avec tous les événements qui se sont passés, j'avais dit que pour la période de Noël, admettons... et tout ça. Donc il y avait un Resto du Cœur près de chez moi, j'aurais été donner un coup de main, parce qu'ils ont besoin de bénévoles. J'avais dit que j'y aurais été, mais vu les circonstances, j'ai pas pu le faire. Mais autrement, si un jour je suis totalement écrasé par la législation française, je prends mon sac à dos et je vais faire de l'humanitaire. Je vais faire de l'humanitaire. Mais enfin, j'ai une revanche à prendre. Je ne vais pas dire une revanche sur la vie, la vie est faite ainsi. J'ai une revanche sur le destin. Je veux reprendre cette revanche. J'irais la reprendre ailleurs, c'est pas grave, et si je reviens ici, eh bien j'aurais... C'est pas une question de fierté, c'est la question d'être en repos avec soi-même, d'être en paix avec soi-même.

Isabelle : Donc vous seriez prêt à aller travailler à l'étranger. À Taiwan ou au Japon, si ça marche ?

Paul : Voilà. Ou au Canada. Ces pays là, puisque il n'y a pas moyen. Donc, la mentalité française c'est : « Qu'est-ce que tu vas partir là-bas ? Tu ne connais pas la mentalité des gens. Tu ne connais pas ceci, tu ne connais pas cela ». Je dis : « On s'habitue à toutes choses, déjà, et on apprend ». Dans la vie, on est des éternels apprentis, déjà. Il ne faut pas l'oublier. Je dis : « C'est pas un problème. »

Isabelle : Vous vous déplacez déjà ?

Paul : Je fais des petites distances. Je fais du 400 kms maximum.

Isabelle : Ah oui, ce n'est pas le Japon !

Paul : C'est pas le Japon. (Rires). J'ai pris une fois l'avion dans ma vie, j'ai cru que j'allais être malade. J'étais à côté du moteur, là, ça m'a fait tout drôle. J'ai une copine qui était hôtesse de l'air, et elle pouvait avoir justement des billets par chers. Une fois, elle me dit : « Tu viens ? On va aller voir mes parents à Strasbourg ». Je lui dis oui. On y va, et on doit attendre que tout le monde est rentré dans l'avion, et avoir l'autorisation du commandant de bord qui nous accepte. Ce qui est tout à fait normal parce que nous on paye 10 % de la somme. Donc on arrive, et tout d'un coup, on voit deux places d'un côté de libre, et deux places de l'autre et il y a un type qui sourit. Je regarde à travers le hublot, je vois le moteur démarrer et j'ai eu une peur... C'était dans un coucou de 40 places. Je suis prêt à repartir dans un gros avion, un petit peu plus gros, quoi ! Voilà, si je pars au Japon c'est pour du business. Mais moi, mon but c'est de revenir en Juliette. Si je travaille au Japon, c'est d'abord éviter d'aller là-bas, parce que maintenant on a des moyens. On a Internet, on peut transférer les données beaucoup plus facilement. Donc c'est rester au maximum sur la Juliette, parce que j'aime ma région, j'aime ma région. J'aime les régions de Juliette. La Juliette est un beau pays mais j'aime ma région. Et revenir justement, revenir avec des épaules beaucoup plus fortes, donc avoir été reconnu. Déjà, c'est se faire reconnaître pour pouvoir réussir, pour pouvoir justement après, me réinstaller ici, mais là, pour l'ouverture d'une grosse école de musique et pour pouvoir sortir d'autres personnes de leur système. Parce qu'il y a aussi des musiciens qui sont RMIstes, qui sont de très, très bons pédagogues. Donc, justement essayer de faire dans un but business, c'est mon but aussi. Je fais ce métier là dans le but de gagner de l'argent, de gagner ma vie, mais aussi, j'ai toujours mon petit côté social. Voilà ! Est-ce que vous avez des questions à me poser ? (Rires)

Isabelle : Est-ce que vous avez des questions à me poser ? J'aimerais bien connaître comment vous vivez matériellement ? Avec combien de revenu vivez-vous par mois en moyenne ?

Paul : Je vis actuellement avec le RMI, je ne prends aucun revenu sur ma société parce que j'ai des investissements à faire. Parce que dans un sens, il faut faire un choix. Deuxième problème, c'est lorsque ma mère était placée dans un centre pour personnes âgées. Normalement je devais récupérer l'appartement puisque c'est la législation qui le veut, le fameux article du 14 juillet 1989. En location, je suis en HLM. L'OPAC n'a pas voulu, il ne veut pas régulariser la situation, donc je suis en procédure depuis 2003 contre eux. Et mon avocate va présenter les conclusions simplement le 3 mars.

Isabelle : Attendez, vous vouliez récupérer l'appartement de votre maman et ils n'ont pas voulu vous relouer l'appartement ?

Paul : Voilà, ils n'ont pas pu faire la continuation du bail, alors que c'est dans la législation. Donc j'ai fait des démarches.

Isabelle : Comment vous avez fait ? Vous êtes partis ou...

Paul : Non, non je reste là mais je paie le loyer plein pot. J'ai pas le droit aux APL.

Isabelle : Vous n'avez pas le droit aux APL à cause de ça.

Paul : Parce que le bail n'est pas à mon nom alors, j'ai été voir la CAF. J'ai dit : « Il y a pas un moyen détourné pour que je puisse toucher les APL ou une aide ? » « Ah non. Vous n'avez droit à rien, parce que le bail n'est pas à votre nom ».

Isabelle : Le bail est toujours au nom de votre maman.

Paul : Oui. Et ma mère est décédée, donc là, ils sont obligés de faire le transfert de bail, mais ils ne veulent pas.

Isabelle : Ça, c'est depuis janvier ? Elle est décédée en janvier ?

Paul : Elle est décédée en janvier mais c'est une affaire qui dure depuis août 2003. J'ai fait la demande de transfert de bail. Ils ont cherché la petite bête. Ils ont été dire que ma mère n'était pas placée, mais qu'elle était en maison de retraite. Après, ils ont été sortir dans les conclusions, que c'est moi qui était revenu dans l'appartement et qui avait placé mes parents en maison de retraite pour que je puisse récupérer l'appartement. Alors la, j'ai dit : « Propos injurieux, je veux l'application de l'article 92 ». Je veux qu'on retire tous ces blasphèmes justement de la procédure et c'est au juge à rappeler à l'ordre. Alors je ne peux plus investir. Toutes les économies que j'avais faites, parce que bon, même si on est RMIste, quand on vit chez ses parents, on peut mettre 50 € de côté. Donc toutes mes économies, tout ce qui devait me servir à investir pour redémarrer, je les mets dans mon loyer.

Isabelle : Combien vous payer de loyer ?

Paul : Je paie en gros 397 € de loyer, charges comprises bien sûr, pour un revenu de 360 €.

Isabelle : Comment faites-vous pour vivre, alors ?

Paul : Heureusement, j'avais de l'argent de côté. J'avais de l'argent de côté qui me permet de vivre. Et puis là, malheureusement, ma mère est décédée mais elle a laissé une assurance-vie pour ses enfants. Ça me permet de tenir dix mois, pas plus.

Isabelle : Ça fait combien de temps que vous êtes au RMI ?

Paul : Quatre-vingt-quinze. Pourquoi ? Parce que j'ai toujours été en procédure : procédure de commission de surendettement, procédure contre Roubaix Habitat. Comme je vous le disais lorsqu'on vous écrase, on vous enfonce...

Isabelle : Et la commission de surendettement ?

Paul : Je suis passé en commission de surendettement. Ils m'avaient donné un moratoire de deux ans. Le moratoire de deux ans s'est terminé en avril, l'année dernière. J'ai reçu un courrier en septembre des créanciers, en me disant : « Vous nous devez autant, vu que votre commission... » Mais j'ai eu le petit réflexe, c'est un pote juriste qui m'a dit : « Tu n'as pas de nouvelles de la commission de surendettement ? ». Je dis non. Il me dit : « Tu devrais envoyer un recommandé pour demander où tu en es ». J'ai envoyé un recommandé. Deux jours après, je reçois une lettre des créanciers : « Vous nous devez 500 000 FF ». On est caution solidaire, donc il nous réclame la somme totale, 500 000 FF.

Isabelle : Comment ça caution solidaire ?

Paul : La caution solidaire de mon ancienne société.

Isabelle : Oui, vous m'avez raconté, au début.

Paul : Donc, le couteau sous la gorge. Je ne pouvais pas redémarrer. J'ai jamais pu redémarrer. Une fois, j'ai essayé de redémarrer mais ils ont fait une saisie instantatoire sur mon compte, alors que j'étais en déplacement. Et il y a mon banquier qui m'a téléphoné de chez lui en me disant : « Ils sont venus faire une saisie instantatoire sur ton compte ». Je dis : « Il y a pas mort d'homme ? ». Il me dit « Non, mais tu dois une sacrée somme ». « Ca veut dire quoi ? » Ça, c'était quand j'étais caution solidaire. Il me dit : « Oh, c'est pas grave. Nous, on va bloquer les choses. » Enfin, j'étais en déplacement. Je lui demande si je peux me servir de ma carte de crédit. Il me dit : « Ouais, si tu as des autorisations de découvert. » Alors, l'huissier il est reparti parce qu'il ne pouvait rien prendre. Voilà. C'est ce qui m'a écrasé. Puis en plus les problèmes familiaux, les parents, les maladies. Avec ça, maintenant, c'est moi qui est malade, donc...

Isabelle : Ça fait beaucoup de choses...

Paul : Ça fait beaucoup de choses sur les épaules.

Isabelle : Quand vous faites vos concerts, vous estimez vos revenus à combien par mois, en moyenne ?

Paul : Je n'arrive pas. Je ne peux pas chiffrer. Je ne peux pas chiffrer parce que les chiffres seraient faux. Il faudrait que je fasse un chiffre d'affaires de 3000 € par mois. J'en suis loin. Pourquoi je ne peux pas faire les concerts comme je veux par ici. Mais à l'extérieur je peux les faire, parce qu'à l'extérieur on a le matériel pour.

Isabelle : Vous parlez de la région parisienne ?

Paul : Voilà. Ici, je ne peux rien faire parce que j'ai pas d'outils. J'ai pas d'outils pour travailler. Pour pouvoir se déplacer, pour pouvoir jouer, il faut du matériel conséquent. J'ai déjà une partie, c'est bon.

Il me faut l'autre partie. Il faut se déplacer. Il me faut un véhicule. Bon ben, j'ai bien des copains qui ont des établissements. Dans ces cas-là, ils doivent venir me chercher, ils doivent me raccompagner. Ça va une fois, deux fois... Donc, il me reste la possibilité de location de véhicules. Je peux louer un véhicule mais il faut une caution pour le véhicule. Les cautions vont entre 1500 et 3000 €. S'ils ne sont pas sur le compte, la caution ne passe pas, donc ils me donnent pas de véhicule. Donc, on retombe toujours dans... On court toujours après sa queue. Quand on est RMIste, c'est comme le chat qui court après sa queue. C'est exactement la même chose. Donc pour l'instant, je suis en train de me casser la figure. Et bien, donc, ça veut dire que si je vois que fin juin il n'y a rien qui bouge, je ne renouvelle pas mon contrat d'insertion. J'arrête tout et je reste au RMI. C'est-à-dire qu'ils auront gagné, ils m'auront bien enfoncé. Je ne bougerai plus, et je vivrai comme ça, des aides sociales.

Isabelle : Vous baisserez les bras au mois de juillet ?

Paul : Je ne peux pas baisser les bras au moins de juillet parce que j'ai des contrats, mais mon contrat d'insertion s'arrêtera. Je ne me le renouvellerai plus. Et là j'expliquerai. Et ils me diront : « Pourquoi vous arrêtez ? » Et je leur dirais : « Parce qu'il y a ça, il y a ça. » Comme je vous ai expliqué. Voilà, j'aurais raté ma réinsertion dans un sens.

Isabelle : Vous dites que vous ne pouvez pas vraiment arrêter, parce que vous avez des contrats ?

Paul : Parce qu'il faut que je les facture. Je suis obligé de les facturer, à moins qu'ils me payent au black.

Isabelle : Vous avez des contrats quand même ?

Paul : Ah oui, oui, et je suis obligé de les honorer. Les dates sont prises pour mon mois de juillet. C'est des contrats au minimum à 300 € hors taxes.

Isabelle : Et vous en avez plusieurs en juillet ?

Paul : J'en ai trois en juillet. Ça commence à tomber que maintenant. La première date c'est au 16 avril. La dernière date, pour l'instant, c'est en novembre, mais ça tombe au fur et à mesure.

Isabelle : Vous allez en faire régulièrement ?

Paul : J'espère, j'espère. Ça sera suivant les demandes.

Isabelle : Vous en avez plusieurs de contrats, c'est bien ?

Paul : (Paul hésite) c'est bien ? Non, parce qu'il en faudrait quatre ou cinq fois plus, déjà.

Isabelle : Vous démarrez ?

Paul : Non, ça fait dix ans que cette société existe à Paris. On voudrait essayer de ... A côté de ça, c'est une personne retraitée. Elle fait ça par dilettante. Elle fait ça, vraiment sérieusement, comme un chef d'entreprise parce que ce sont d'anciens chefs d'entreprise. C'est pour ça. Ils se font plaisir, mais moi j'ai mon loyer à payer à la fin du mois.

Isabelle : Vous n'êtes pas retraité.

Paul : Non, non, je ne suis pas retraité, mais là-bas, c'est ma deuxième famille. Mon pote, c'est mon grand frère, c'est mon père. Sa femme, c'est ma deuxième maman. Ses enfants, ce sont mes frères et soeurs.

Isabelle : Vous avez des gens comme ça, qui vous aident à avancer ?

Paul : Ouais, eux, ils m'aident énormément moralement. Ils se sont déplacés de Paris pour l'enterrement de ma mère. Il y a eu des gens de toute la région qui se sont déplacés.

Isabelle : Vous avez des amis ?

Paul : J'ai des amis mais on les compte sur les cinq doigts de la main. Mais je peux dire que ce sont de vrais amis. D'ailleurs, s'il y a un problème, ils sont là, quoi. C'est là, qu'on voit les gens, dans certaines circonstances. On les compte sur les doigts de la main. Mais j'ai l'avantage de pouvoir utiliser mes deux mains.

Isabelle : C'est bien ça. Alors, quelques petites questions pour terminer. Est-ce que vous avez des primes de transports ou d'autres primes ?

Paul : Non.

Isabelle : Est-ce que vous avez des aides de la mairie, du conseil général ?

Paul : Non.

Isabelle : Parfois par rapport à l'eau, l'électricité ?

Paul : Oui, j'ai déjà eu une réduction de 5 ou 10 €. Aussi bien, je ne consomme pas énormément. Les factures d'eau ont été divisées par trois, les factures d'électricité par trois. Il y a d'autres problèmes qui vont m'arriver par la suite, parce que je les vois arriver gros comme une maison. Étant donné que mon beau père, ce n'est pas mon père, c'est mon beau père vu que c'est un remariage. On a demandé l'aide sociale pour mon beau père. Si le Conseil Régional fait un retour en arrière sur les comptes, l'argent que nos parents nous ont donné et pas prêté donc – ils font ce qu'ils veulent de leur argent – le Conseil Régional peut les réclamer. C'est-à-dire que les parents font plaisir à leurs enfants et à leurs petits-enfants en leur prêtant des sommes, pas des sommes monstrueuses, on viendrait vous les réclamer après ! C'est-à-dire quoi, ça !

Isabelle : Pourquoi vous dites ça ? On vous a dit des choses comme ça ?

Paul : On m'a dit des choses comme ça, parce que ma soeur elle s'est occupée du dossier, par rapport aux enfants de mon beau père qui sont en Belgique. Or, automatiquement, c'est les enfants de mon beau père qui doivent prendre en charge maintenant, mais ils ne veulent pas payer parce qu'ils considèrent qu'ils ont été abandonnés soi-disant par leur père. Il faut remonter dans les années 50, mon beau père, quatre enfants, sa femme. Sa femme décède de maladie. On travaille 48 heures à l'usine voire plus que ça. Donc, pas moyen de s'occuper de ses enfants. Il les a placés en Belgique chez la grand-mère. La grand-mère qui était une vraie peau de vache, qui a conditionné ses enfants, en leur disant que leur père les avait abandonnés et qu'il ne versait jamais rien. « Notre père, il ne nous a jamais rien donné donc on ne veut pas payer pour lui ! ». C'est tout à fait normal, sauf que moi j'ai toutes les preuves des paiements.

Isabelle : Qu'est-ce qu'ils faisaient vos parents ?

Paul : Mon père était ouvrier au début dans le textile et il a terminé professeur d'ingénieurs aux Beaux-Arts, donc une ascension extraordinaire. Il est décédé d'un cancer généralisé, j'avais quatorze mois. Donc, je n'ai pas connu mon père. Ma mère s'est remariée lorsque j'avais huit ans, et bon ça c'est pas bien passé, quoi !

Isabelle : Vous avez le côté artiste peut-être de votre père ?

Paul : Oui, oui, je crois qu'il y a la petite lumière qui vit toujours. C'est ma grand-mère qui disait ça, elle me disait que mon père aurait toujours aimé qu'il y ait un artiste, un vrai, dans la famille. Qui en fasse son métier, et je crois que ça m'est resté toujours dans l'oreille.

Isabelle : Comme Dumbo, vous savez, la petite plume qui l'aide à voler.

Paul : C'est exactement ça, c'est pour ça que j'en ai fait mon métier aussi.

Isabelle : C'est bien cette continuité des uns et des autres... Payer vous des impôts ?

Paul : Je ne crois pas, j'en ai payé une fois.

Isabelle : La taxe d'habitation ?

Paul : Pour l'instant, pas de nouvelles, étant donné que je suis en procédure. Il faut attendre la décision du juge. En tant que RMIste, on ne paie pas de taxe d'habitation. Mais moi, j'aimerais bien payer la taxe d'habitation, les impôts, la redevance télé malgré qu'elle a explosé.

Isabelle : Et au niveau des transports ?

Paul : Ils sont gratuits pour les demandeurs d'emploi, qu'ils soient au RMI ou rémunérés par les ASSEDIC.

Isabelle : Métro, bus, c'est gratuit pour vous ?

Paul : C'est gratuit quand on fait sa carte, de telle heure à telle heure. C'est pas 24 heures sur 24, puisqu'on donne la gratuité des transports pour la recherche d'emploi. C'est un peu normal.

Isabelle : Pas pour aller à un concert.

Paul : Je n'ai pas fait ma carte. Je ne veux pas faire la queue pendant trois ou quatre heures pour le peu que je prenne des transports en commun. Je préfère faire ma carte moi-même, et me faire rembourser les frais. Au moins, je fais un jeu de compte, un travail d'argent auprès de ma société. Voilà, c'est ça, il faut quand même faire tourner.

Isabelle : Je crois qu'on a fait le tour. Qu'est-ce que vous en pensez ?

Paul : Ben j'espère... il y a beaucoup de choses à faire encore, je crois. On pourrait épiloguer là-dessus pendant des heures. Je crois qu'ils doivent au niveau politique – je ne vais pas faire du sociopolitique non plus – qu'ils se secouent un petit peu quand même. Qu'ils voient la réalité des choses. C'est pas eux qui habitent dans ces quartiers, comme ça. C'est pas eux qui... avec les gens qui n'ont aucun savoir-vivre. C'est pas eux qui sont réveillés à trois heures du matin, parce que les voisins se bagarrent. Ils sont tous dans leur petit monde à part. Ils défendent une cause, ils défendent des idées. C'est beau, il faut le faire, c'est pas donné à tout le monde, mais il faut voir la réalité des choses. Et qu'ils arrêtent de faire des promesses. Qu'ils disent la réalité des choses en face. Je le crie bien fort.

Isabelle : Merci Paul.

Paul : Qu'ils travaillent un peu sur l'idée du RME : Revenu Minimum des Entrepreneurs.

Lille - Vendredi 24 février 2005 - 9 à 10.h

Femme de 26 ans, en concubinage avec un enfant ; baccalauréat et première année de BTS assistance de direction ; bénéficiaire du RMI ; en contrat CES.

Cet entretien a été réalisé dans les locaux de l'association Lille-Sud Insertion. Le quartier de Lille-sud est un quartier très populaire peuplé à près de 50% de personnes issues de l'immigration. L'association a pour but l'insertion par l'économique. Elle dispose d'un service de régie technique de proximité proposant une plate-forme de six activités d'utilité sociale (AUS) : bâtiment, espaces verts, repassage, nettoyage des parties communes, action sécurité aux abords des écoles et atelier vélo. Des bénéficiaires du RMI ou des demandeurs d'emploi de longue durée y sont recrutés dans le cadre d'un CES (ou d'un CEC) et s'inscrivent dans une démarche plus globale d'insertion, à la fois professionnelle et sociale. Les différentes activités ont ainsi pour objectif l'emploi mais visent également à favoriser « l'implication de l'habitant dans la vie de son quartier » et la « participation à l'amélioration de son cadre de vie ». Le but est de favoriser le dialogue entre habitants et de restaurer le lien social. C'est dans ce cadre, que j'ai rencontré Zora. Elle effectue actuellement un CES de secrétariat au sein de l'association. C'est avec plaisir et bonne humeur, qu'elle s'est prêtée à l'entretien.

Isabelle : Vous m'avez dit avoir votre Bac et votre première année de BTS. En quoi ?

Zora : Première année d'assistance de direction.

Isabelle : Et après, qu'est-ce que vous avez fait ?

Zora : Eh bien après, en fait, j'ai été hospitalisée donc j'ai arrêté mes études. J'ai voulu les reprendre, mais on ne m'a pas donné l'opportunité pour pouvoir le faire. On m'a fait croire des choses, en fait j'y ai cru, mais c'était faux. En fait, j'ai fait une tentative. Je peux ou...?

Isabelle : Vous dites ce que vous voulez .Alors là, vous avez une libre parole.

Zora : En fait, j'ai fait une tentative de suicide et je me suis retrouvée à l'hôpital. Après, le lycée, ben ... parce que le BTS je l'ai fait dans un lycée. Ils m'ont demandé d'intégrer, suite à mon hospitalisation, une classe, en fait comme ils disaient, une classe, où des jeunes qui avaient, en fait, des problèmes de santé, qui étaient passés par de la dépression, par des tentatives de suicide, pour essayer de comprendre, en fait, pourquoi on en était arrivé à ça. D'autant que ça a duré trois mois, et on m'a dit : « Mais ne t'inquiète pas, l'année prochaine tu reviens et tu reprends la deuxième année, c'est tout ». »

Isabelle : De BTS ?

Zora : Voilà. Je me suis présentée l'année prochaine, comme on me l'avait bien dit. Et on m'a dit : « Ben non, désolé, il n'y a pas de place. »

Isabelle : Il n'y avait pas de place... Vous avez fait quoi ?

Zora : Ben, c'était encore la chute, quoi !. Je me suis dit... moi, je me suis basée sur ce qu'on me disait. Donc je me suis dit : « Bon ben là, oui, je vais prendre soin de moi, me refaire une santé et tout. Me refaire une santé et en septembre, voilà ... ». Et, arrivée en septembre, eh bien non, quoi ! On m'a dit non, qu'il

n'y avait pas de place. Donc après, ça a été encore la descente. Et puis après, j'ai commencé à être suivie par Isabelle, à l'espace Réussir.

Isabelle : Vous étiez inscrite à la mission locale ? En septembre, vous avez cherché du travail ?

Zora : Ah oui, oui. En septembre, je me suis inscrite à la mission locale, à l'ANPE et tout. Et après, en octobre, il y avait une rentrée à la fac, en fait. En fait, j'ai fait mon inscription à la fac, et tout ; mais je n'étais pas prête à retourner, avec ce qui m'était arrivé, le coup qu'on m'avait dit. Je n'étais pas prête. Donc je n'ai pas été en première année de DEUG d'Allemand. J'ai laissé tomber et tout. Après, j'ai essayé de rentrer dans le milieu du travail, directement, avec comme bagage un Bac. Mais ce n'est pas facile, de toute façon, donc... J'ai fait des missions intérimaires, mais très courtes. Elles étaient très courtes.

Isabelle : En secrétariat alors ? En quoi ?

Zora : Non, en opératrice de saisie. En fait, ça n'avait rien à voir avec...

Isabelle : Ce que vous aviez fait...

Zora : Oui voilà ! En fait, j'ai fait des petits boulots. Après j'ai fait, parce qu'ici à Lille, on a les semaines jobs été, avec la mairie de Lille. Je me suis retrouvée à ramasser les mauvaises herbes au cimetière, pendant une semaine. Mais bon, c'était aussi pour subvenir à mes besoins. Etant donné que je sortais du milieu scolaire, donc je ne pouvais pas prétendre au RMI et tout, vu que je n'avais pas 25 ans. Il fallait bien que je vive.

Isabelle : Vous viviez où, à ce moment-là ?

Zora : En fait, j'étais en résidence universitaire, le temps que...Après, je suis restée un an, grâce à l'assistante sociale, même si je ne suivais plus de cours. J'ai quand même pu rester un an là, à la résidence. Ensuite, après, j'ai été au culot, on va dire. J'ai écrit à Martine Aubry en fait, en lui disant, en lui expliquant ma situation, que je voulais mon indépendance, parce que je voulais mon petit appartement, à moi et tout. Après, j'ai rencontré quelqu'un, et on a vécu ensemble. Avec cette personne, ça n'a pas fonctionné, mais voilà. On n'avait pas les mêmes ambitions, on va dire, donc...Ca a duré, le temps que ça a duré, et puis après, voilà, quoi !

Isabelle : Et vous viviez avec combien, par mois, à cette époque là ?

Zora : Et ben, en fait, lui il travaillait, il était en CES, donc il travaillait. Donc, il touchait l'équivalent de 500 €, on va dire. Et puis moi, j'essayais de faire des petites missions d'intérim, mais ce n'était pas...

Isabelle : Mirobolant.

Zora : Voilà ! Et puis après j'ai... parce que l'appartement était à nos deux noms... parce que les cautions et tout, on ne les a pas versées de notre poche, en fait. On a eu une aide par la ville de Lille, en fait. Bon moi, il travaillait, donc j'avais confiance, quoi, je me suis dit... Il me disait qu'il payait le loyer, qu'il payait les factures. Donc je n'y prêtais pas trop attention. Et puis, en fait, ben, le jour où j'ai décidé de mettre un holà tout de suite, parce que ça n'allait plus dans notre couple. Je me suis rendue compte... J'ai essayé de tout faire pour garder l'appartement. J'ai réussi à garder l'appartement, parce qu'après, j'étais en formation, donc je savais, qu'il y avait autant qui rentrait tous les mois, donc que je pouvais. Après la formation (je suis restée trois semaines en formation), j'ai trouvé un CES donc...

Isabelle : Une formation de quoi ?

Zora : Une formation de remise à niveau, en fait, en secrétariat.

Isabelle : Et vous étiez rémunérée ?

Zora : Oui, l'équivalent de 330 €. Après, il a fallu... En fait, j'ai tellement donné ma confiance à cette personne, alors qu'elle m'a trahi. Elle ne payait pas le loyer, et tout. Moi, j'étais naïve en ce temps-là, parce que j'ai pas.... alors que... Maintenant avec le recul, je me dis que j'ai été bête, parce qu'à la maison, chez mes parents, c'est moi qui s'occupais des papiers. Donc... je savais quand il fallait payer le loyer et tout. Mais lui, je lui disais. Bien sûr, je n'étais pas bête à un point de dire : « Ah non, on ne paye pas ! ». Je lui disais : « Tu as payé le loyer ? »... « Ah oui ! ». Mais il aurait fallu que je dise : « Donne moi la quittance. ». Comme quoi... mais ça...

Isabelle : Vous aviez confiance.

Zora : Voilà ! Et après, quand je l'ai mis dehors, pour ainsi dire. Oui, je l'ai mis dehors parce que j'ai changé la serrure de l'appartement. Je me suis battue pour le garder l'appartement, et puis j'ai réussi.

Aujourd'hui, je ne vis plus dans cet appartement là, mais j'y ai vécu le temps qu'il fallait. J'ai voulu déménager, alors j'ai trouvé un autre logement. Mais j'ai dû rembourser, parce que Monsieur n'avait pas payé, donc...

Isabelle : Comment vous avez fait ?

Zora : Ben, je me suis arrangée, toujours grâce à Madame M. En fait, on a fait un échelonnement. Elle a expliqué que ça ne venait pas de moi, parce que ce n'était pas moi qui travaillais. Donc, en fait, je me suis engagée à rembourser un peu tous les mois, sur ma formation et puis après, sur le CES. C'est pour ça, que le jour où les compteurs ont été remis à zéro de cet appartement, j'ai dit : « Il faut que je parte, parce que je n'ai pas envie de rester dans cet appartement, et il faut que j'aille ailleurs, quoi ! ». Je m'attendais toujours à trouver autre chose, une facture qui arriverait. Je me suis dit : « Non, c'est bon. J'ai passé quand même, un an à rembourser... ». Je me suis dit : « Non, stop ! Maintenant je déménage. » Je venais de trouver mon concubin actuel, en fait. Au début, il voulait vivre tout de suite, mais moi, j'avais tellement l'appréhension de ça, en fait, du coup que je venais d'avoir... que j'ai laissé du temps, chacun chez soi. Après, on a eu la petite, et puis tout va bien depuis trois ans maintenant.

Isabelle : C'est bien, c'est bien pour vous.

Zora : Oui !

Isabelle : Actuellement, vous êtes en CES, c'est ça ? Vous avez un appartement. Vous vivez dans un appartement avec votre petite fille et votre compagnon ?

Zora : Voilà. On attend un deuxième bébé, c'est tout récent. On vient de le savoir, donc...

Isabelle : Et votre compagnon, il fait quoi ?

Zora : En fait, il garde... Il a arrêté ces études, par rapport à la naissance d'Amélia, parce qu'il savait que moi... En fait, c'était ou moi ou lui, qui allait travailler.

(Petite interruption. Quelqu'un entre dans la salle où nous sommes...)

Zora : En fait, il m'a laissé. Il sait que je ne suis pas quelqu'un qui reste à ne rien faire, parce que ça joue trop sur mon moral, en fait. J'ai fait le contrat CES, et je suis tombée enceinte d'Amélia. Ma petite fille s'appelle Amélia. Donc, j'ai fait mon contrat, et ensuite je me suis retrouvée sans travail. Au début, c'est tout beau, tout rose. On a un bébé. Mais bébé grandit après.

Isabelle : Vous viviez comment, alors ?

Zora : J'avais les ASSEDIC. Je percevais les ASSEDIC. J'avais fait mon contrat complet en fait. Il n'a pas été renouvelé, simplement, mon contrat CES.

Isabelle : Et les ASSEDIC, elles étaient de combien, à ce moment-là, vous vous souvenez ?

Zora : Elles étaient de 450 €, par mois.

Isabelle : Vous avez l'APL, pour le logement ou l'allocation logement ?

Zora : J'avais l'APL et j'avais les allocations pour ma fille, quoi.

Isabelle : Vous vous souvenez, vous pouvez me déchiffrer un peu ? Par exemple, le loyer combien vous payez de loyer ?

Zora : À l'heure actuelle ? De ma poche ?

Isabelle : Oui, combien il fait votre loyer ?

Zora : Le loyer complet. Alors attendez... j'ai 252 € d'APL, et je donne 100 € donc il fait 352 €.

Isabelle : D'accord 252 € d'APL, et vous avez une allocation pour votre petite fille aussi ?

Zora : Oui, une allocation jeune enfant, jusqu'à ses trois ans de 160 et quelque chose.

Isabelle : Vous avez encore d'autres aides ?

Zora : Non. Que mon RMI, point c'est tout.

Isabelle : Et le RMI... vous continuez à percevoir le RMI ?

Zora : Oui, vu que ça fait pas longtemps que j'ai débuté ici, donc. Je sais qu'ils prennent un tiers, en fait, le premier trimestre. Non, le premier trimestre, il n'y a pas de coupure au niveau de... quand on est en

contrat CES. Mais après, ils prennent un tiers ou 50 %, je crois, du salaire. Là, ça va arriver, en fait, où mon RMI il va baisser parce que j'arrive en novembre, donc...

Isabelle : Vous avez entendu parler de l'intéressement ?

Zora : Ah non, du tout.

Isabelle : Eh bien c'est ça, l'intéressement. C'est le fait de cumuler le RMI, pendant un certain temps, avec le salaire de votre CES. Et la prime pour l'emploi, vous en avez entendu parler ?

Zora : Oui, mais je n'y ai jamais eu droit. En fait, comme après, j'ai été en congé maternité, quand j'ai fait mon premier CES, et ben non, parce qu'ils ne prennent en compte les ASSEDIC. Ils ne prennent pas en compte dans le calcul, et puis peut-être que cette année... Et ben non, cette année non plus, vu que j'ai commencé en fin d'année, donc... Ce sera pour dans un an, on verra. Mais bon, j'espère que dans un an, j'aurais trouvé un CDI, quand même !

Isabelle : Vous êtes en CES depuis quand ?

Zora : Depuis le 7 novembre.

Isabelle : Il va continuer jusque quand ?

Zora : Jusqu'au 7 novembre prochain.

Isabelle : Pendant un an, d'accord. Vous allez faire une formation ?

Zora : Oui, une formation perfectionnement Excel Access et une formation par rapport au téléphone. Il y avait une remise à niveau, pour voir... parce que je n'ai pas laissé tomber mon projet de BTS, en fait. Passer des tests, en fait, pour voir mon niveau, pour entrer en BTS. Mais par le biais d'un centre de formation, pas par le cursus normal.

Isabelle : C'est un beau projet, celui là.

Zora : Oui ! Je veux. Je veux le passer, en fait. Même si j'ai appris là, la grossesse, en fait. Je me dis que ce n'est pas un handicap d'être enceinte. Moi je sais que j'ai besoin de travailler, que j'ai besoin de... Quand je veux quelque chose, je fais tout pour l'avoir, mais toujours dans la légalité (Rires). Quelquefois il y a des gens qui me disent: « Oui mais, tu es prête à faire n'importe quoi. ». Mais toujours dans la légalité, je dis ! Je veux le BTS, parce que ça va m'ouvrir des portes. C'est même pas peut-être, c'est sûr ! Et puis pourquoi pas, par la suite, moi aussi, créer ma petite entreprise, en fait ! Pourquoi pas, par la suite...

Isabelle : Ah, vous avez une idée, de création d'entreprise ?

Zora : J'aimerais bien dans le social, en fait. Ouvrir quelque chose qui a un rapport avec le social, parce que, j'adore aider les gens, en fait. Quand j'habitais chez mes parents, en fait, on habitait, je ne sais pas si vous connaissez Valenciennes ?

Isabelle : Si !

Zora : Un peu plus loin que Valenciennes, un petit village, et il y a beaucoup de personnes analphabètes, et tout. On va dire que j'ai ouvert un petit bureau, à la maison, et les gens venaient pour que je remplisse leurs papiers.

Isabelle : Écrivain public ?

Zora : Non, pour remplir juste les papiers, leurs papiers administratifs, leur expliquer, en fait. Et puis même, en terminale, on avait des actions à faire pour les présenter à l'examen du bac. Tout le temps, c'était par rapport au social. On aurait pu faire autre chose, mais moi, ça a toujours été dans le sens du social. On avait organisé une soirée, au profit des personnes séropositives. On avait rencontré un monsieur qui tenait justement une association. En fait, tout ce qu'on a récupéré, on leur a donné, à l'association.

Isabelle : D'accord, c'est votre projet. Écoutez, c'est bien tout ça ! Est-ce que vous avez encore des choses à nous dire, par rapport à vos projets ?

Zora : Non, je ne pense pas. Parce que je le mets en suspens, en fait, le BTS. Parce qu'au début, je voulais le passer en contrat de qualification, parce que j'avais dit : « Terminé. Non, l'école, terminé. » Le coup qu'on m'avait fait m'était resté en travers de la gorge et je me suis dit : « Non, j'y retournerai pas dans le cursus normal. » Je me suis dit : « Je vais tenter par un contrat de qualif ». Mais ayant une première année, l'âge que j'avais, ça a été souvent des réponses négatives, parce que j'avais déjà fait une année. Eux, ils

cherchaient quelqu'un pour le passer en deux ans, et non pas en un an, ou alors par rapport à mon âge ?
Donc là, on va voir avec un centre de formation, là directement.

Isabelle : Vous allez reprendre vos études.

Zora : Oui.

Isabelle : La composition de vos revenus, vous m'avez dit... le RMI. Est-ce que vous avez des indemnités de transports ?

Zora : En fait, en contrat CES, on a droit à la carte de transports, mais moi, j'habite à côté donc je ne m'en suis jamais servi.

Isabelle : Vous avez une voiture ?

Zora : C'est la voiture de mon beau-père, en fait. Ça fait un an qu'il nous la laisse, donc on a de la chance, on va dire !

Isabelle : Et votre ami, il touche le RMI aussi ?

Zora : Oui, mais il n'a que vingt ans et il est rattaché à moi, en fait. C'est moi l'allocataire.

Isabelle : Vous pouvez me dire combien vous avez de RMI, là, actuellement ?

Zora : On touche le RMI plus l'AJE en fait, ça correspond à 570 €.

Isabelle : Et votre CES ?

Zora : 545 €, quand je ne fais pas d'heures supplémentaires.

Isabelle : Est-ce que vous avez parfois, une aide de la mairie, une aide des associations ? De la mairie, par exemple ?

Zora : J'ai déjà été demander une aide alimentaire à la mairie, parce que quand j'étais en fin de droits ASSEDIC, le temps de monter le dossier RMI, et ben, j'avais rien, j'avais pas de ressources. Donc ils m'ont donné une aide, sous forme de chèques alimentaires. Mais par le passé, oui ! J'ai déjà demandé des aides, justement pour m'aider à payer la facture EDF, que mon ancien concubin m'avait laissé, quoi !

Isabelle : Vous vous souvenez à peu près du...

Zora : Du montant ? Pour l'EDF, je me souviens. J'avais eu 200 € et pour les chèques alimentaires, c'est 40 €, mais en deux fois. On vous donne 20 € et une semaine après, on peut revenir et avoir 20 €.

Isabelle : Vous y êtes allée régulièrement ?

Zora : Non, j'y allais parce que j'étais vraiment dans le besoin. Sinon, s'ils me l'avaient proposé, c'est que j'étais vraiment dans le besoin. Je n'y allais pas, je ne voulais pas, non plus...

Isabelle : Vous avez été dans une période, comme ça, très difficile, longtemps, entre la fin des ASSEDIC et le montage du dossier RMI ?

Zora : Longtemps, non.

Isabelle : Ça a duré combien de temps ?

Zora : Ça a duré trois semaines, le temps que... trois semaines, oui. J'ai même réussi, une aide par l'assistante sociale, je m'en souviens maintenant. En fait, l'aide est arrivée en même temps que je devais retourner, en fait, chercher les chèques alimentaires. J'avais eu une aide de 150 €, en fait, par l'assistante sociale.

Isabelle : L'assistant social de la mairie ?

Zora : De quartier, rattachée à l'ADTPAS (?) en fait, de Lille sud. Sinon, quand j'avais pas Amélia, j'avais des aides aussi. Je ne percevais pas le RMI, donc jamais le droit à des FLAJ, par la mission locale, en fait.

Isabelle : C'est quoi des FLAJ ?

Zora : C'est des fonds local d'aide aux jeunes, c'est une aide financière.

Isabelle : Vous savez à combien elle s'élevait ?

Zora : Ben, ça dépendait, en fait. Ça pouvait aller de 100 € jusqu'à 300 €. Ça dépendait en fait de la nécessité. Ils m'ont même aidé également, pour la chambre, pour l'achat de mon frigo. En fait, quand je suis arrivée sur Lille sud (avant j'habitais le quartier Moulin), quand je suis arrivée sur Lille sud, c'est là que j'étais

en fin de droits ASSEDIC. J'ai été voir toujours ma référente, en fait. Elle m'a fait une aide, pour pouvoir acheter mon frigidaire et puis ma gazinière, en fait. C'était, oui, 300 €.

Isabelle : Que vous deviez rembourser ?

Zora : En fait, je devenais rembourser, mais là, ça a été annulé. J'ai eu de la chance. En fait, j'attendais l'échéancier, parce que c'est géré par le Trésor Public. J'attendais l'échéancier, et je me voyais que ça n'arrivait pas. Je me suis dit qu'il ne fallait pas laisser couler, parce qu'après, j'allais avoir 300 € à rembourser, donc je suis allée au Trésor Public. J'y suis allée, et tout, et ils m'ont dit : « Ben, vous patientez, on est en train de traiter les dossiers. » Je leur ai demandé à quelle période il fallait revenir. Ils m'ont dit : « Vous attendez un mois, et après, vous revenez. » Un mois après, je suis revenue, et tout. Toujours pas ! Il a vu que je venais souvent, et tout. Il m'a dit : « Et ben non, on la fait passer, en don ». Parce que je lui ai dit-: « Est-ce qu'il est possible de payer, parce que... ? » Ma référente m'avait expliqué que c'était l'équivalent de quinze ou vingt euros, en fait, par mois à rembourser. J'ai dit : « Est-ce que moi, je peux rembourser, même si mon dossier n'a pas été traité complètement ? » Il m'a dit : « Non, non, non. Il faut attendre que vous receviez ce fameux dossier. » Que je n'ai jamais reçu, en fait.

Isabelle : C'était considéré comme un don.

Zora : Oui. Mais bon, ils vérifient par rapport à ça, qu'on est assidu. Ils ne le donnent pas, comme ça ! Moi, je les comprends. Ce serait trop facile.

Isabelle : Donc, vous avez été aidé pour l'installation.

Zora : Moi, j'avais déjà les meubles et on peut faire le prêt CAF. Quand j'ai eu ma fille, j'ai fait un prêt CAF où je rembourse 30 € tous les mois. Là, j'arrive à la fin, ça va se terminer. Oui, pour acheter au moins un minimum de meubles, parce que je voulais vraiment plus rien à voir avec l'ancien appartement. Je suis partie avec mes affaires, quoi , et puis les affaires de ma fille, celles que j'avais achetées. Sinon après, je suis partie. Je ne pouvais plus rester là !

Isabelle : Ça fait combien de temps que vous vivez à Lille sud ?

Zora : Depuis août 2003. Amélia est née en février 2003 et donc, août 2003, on est arrivé.

Isabelle : C'était une grande chanteuse de fado, Amélia... Alors, payez-vous des impôts ?

Zora : Non, pas pour l'instant.

Isabelle : Payez-vous la taxe d'habitation ?

Zora : Je ne l'ai pas encore reçue et je ne sais pas si je dois la payer, en fait. Ça, je ne sais pas.

Isabelle : Il faut voir avec votre référente.

Zora : On s'est posé la question. Déjà l'année dernière, je ne l'avais pas reçue, donc, on va voir cette année.

Isabelle : Est-ce qu'il y a des personnes qui vous aident, pour garder votre petite fille ?

Zora : Oui, j'ai ma belle famille, en fait, mes beaux-parents. Je la mets quand même à la crèche, de temps à autre, plutôt à la garderie, pour être en contact avec d'autres enfants.

Isabelle : Écoutez, Zora, je vous remercie.

Zora : Il n'y a pas de quoi.

Lille – Vendredi 24 février 2005 – 10h30 à 11h

Homme de 51 ans, marié, cinq enfants ; Bac + 3 en biologie ; en contrat CES et dans le dispositif RMI.

C'est à dans les locaux de l'association Lille Sud Insertion (voir entretien n°36) que j'ai rencontré Désiré. Il avait été prévenu de ma venue et a été invité à y participer selon son bon vouloir. Avec gentillesse, il a accepté et s'est déplacé tout spécialement. L'entretien s'est très bien passé. Désiré est quelqu'un d'une grande douceur et d'une grande sensibilité.

Isabelle : Bonjour Monsieur Désiré. Merci de vous être déplacé et de passer un petit moment avec moi. Alors, est-ce que vous voulez bien me raconter ? Vous m'avez dit que vous avez votre Bac...

Désiré : D'accord, je vous remercie beaucoup. Moi, je suis titulaire du Baccalauréat, Bac plus trois en biologie, en République de Guinée. Je suis réfugié politique ici . Depuis que je suis là, il y a quatre ans, je n'avais pas encore trouvé d'emploi. Jusqu'à présent, vous voyez c'est... grâce à ça vraiment [Désiré parle du CES], j'ai trouvé une ouverture, je trouve des formations et je retrouve le moral.

Isabelle : Ça fait quatre ans que vous êtes en Juliette. Quand vous êtes arrivé en Juliette, comment ça s'est passé ?

Désiré : Je suis arrivé, il y a eu une erreur administrative au niveau de mes papiers. J'ai demandé l'asile politique. Sur mon visa, il y avait une recommandation, on me disait que j'avais la liberté de choisir, entre l'asile politique et le titre de résident. Et puisque j'avais mes enfants au pays, donc je disais : ce qui va le plus vite c'est mieux pour moi. Alors, ils m'ont orienté vers le titre de séjour. Seulement après, l'ambassade a envoyé mes papiers à L'AFPRA. Parce qu'ils m'ont rappelé, il a fallu reprendre la procédure à zéro. S'est passé une année. Et donc, avant ma régularisation, rien n'était possible, pour problème d'emploi ou autre.

Isabelle : Ça a duré combien de temps justement, la régularisation ?

Désiré : La régularisation a duré un an et quelques.

Isabelle : D'accord. Donc vous ne pouviez pas travailler ?

Désiré : Ni formation, ni travail.

Isabelle : Et vous viviez comment alors, à ce moment-là ?

Désiré : C'était la MAS (?).

Isabelle : La... ?

Désiré : La MAS (?), comme on dit, la MAS, une assistance financière, aide aux familles, quoi ! Allocations familiales mais pas la CAF, Conseil Général.

Isabelle : D'accord. Vous aviez une allocation familiale par le Conseil Général, et non pas par la CAF. D'accord. Vous étiez seul à ce moment-là ?

Désiré : Ah non, j'étais avec Madame et mes trois enfants. Il restait mes deux grandes filles qui n'étaient pas arrivées. Elles viennent d'arriver aussi.

Isabelle : Ah d'accord. Vous êtes arrivé avec votre famille. D'accord. Et donc, depuis trois ans, depuis que vous êtes régularisé, vous cherchez du travail ?

Désiré : J'ai cherché du travail.

Isabelle : Dans quoi, vous cherchiez ?

Désiré : Dans le domaine de la biologie, de la parasitologie. Une branche qui n'est pas tellement exercée ici, en parasito.

Isabelle : En parasito...

Désiré : En parasitologie, parce que généralement, vous n'avez pas tellement de parasites ici. Donc là, j'ai fait la demande à l'institut Pasteur. J'ai fait la demande à plusieurs laboratoires, qui me disent que par mois, ils ne font qu'un seul examen. Donc, non ! Donc, il fallait chercher un autre métier ou alors, en biologie toujours, mais il fallait chercher à changer un peu le secteur. Ce qui n'a pas été facile pour moi, il n'y avait pas les ouvertures. Il n'y avait pas de financement. J'allais à l'ANPE, et on me dit qu'il n'y a pas de financement dans le domaine médical. Donc, c'est comme ça que je suis resté. Juste après, j'ai fait un test dans le domaine de la sécurité. D'abord, quand j'ai été régularisé, j'ai cherché à faire l'évaluation de capacités professionnelles, ils l'ont validé. J'ai fait le bilan de compétences, c'est validé dans le domaine médical toujours. Mais puisque je n'ai pas trouvé le travail, le moyen de changer un peu, aller dans un autre secteur, toujours médical. Donc, je suis resté presque toujours à la recherche, ou de l'emploi ou de la formation. Mais rien n'a pu voir le jour, sauf tout dernièrement. Celle qui me suit, mon assistante du RMI, celle-ci m'a envoyé ici, à Lille sud. Donc, de là, vraiment, j'ai trouvé une formation qui est un peu liée au métier, c'est-à-dire comme hygiène hospitalier. Donc, là quand même, une fois dans le centre, je préconise pour petit à petit, avec ma motivation et la petite expérience que j'ai ;

peut-être que je me trouverai une place qui pourra m'aider à m'insérer. C'est mon projet. Mon projet, en tout cas, est comment accéder à un poste, à un travail dans le domaine médical, que j'ai exercé il y a onze ans. Il y a onze ans, j'ai fait la parasitologie. Donc, mon projet c'est ça : comment réintégrer le domaine médical. Mais, je commence à m'apercevoir, que je pourrais bien, à travers mon lieu de travail,... en tout cas ça m'a fait de grandes ouvertures.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faites, alors ? Vous êtes en contrat CES ?

Désiré : En contrat CES, comme agent sécurité école. Mais, je viens de faire un test pour nettoyage industriel et hygiène hospitalier. Ils m'ont maintenu, et j'ai commencé la formation il y a deux semaines.

Isabelle : Ah d'accord. Elle dure combien de temps cette formation ?

Désiré : Trois mois. Ils disent, après, il y en aura encore pour deux ans.

Isabelle : Deux ans de formation ?

Désiré : Oui, toujours dans le milieu hospitalier.

Isabelle : Comment ça ? C'est une formation de trois mois...

Désiré : Quand c'est fini, ils feront un test et ils en prendront d'autres, pour faire comme responsable d'équipe de nettoyage en milieu hospitalier.

Isabelle : Donc là, vous supposez qu'on pourra vous embaucher en milieu hospitalier ?

Désiré : Je ne suis pas sûr. Ils n'ont pas parlé d'embauche mais de formation. Qu'il y a des possibilités, de trouver une formation pour deux ans.

Isabelle : J'ai compris. Excusez-moi Désiré, je n'avais pas tout à fait compris mais là, d'accord. Vous faites une formation de trois mois, qui va peut-être déboucher sur une formation, sur deux ans. D'accord.

Désiré : Comme responsable d'équipe.

Isabelle : Ça, c'est votre projet pour après intégrer le secteur médical, voire hospitalier. C'est ça, j'ai compris ? (Rires.) Et votre épouse, elle travaille ou pas ?

Désiré : Elle travaille aussi, elle est agent de services hospitaliers au CHR. Oui, oui, oui. On avait fait la demande tous deux. Santexcel est derrière l'hôpital CHR. Ce sont des gens qui forment des aides soignants et des infirmiers. Bon, nous sommes partis, mais ils nous ont dit, puisqu'il n'y a pas de formation, il n'y a pas de financement. Et donc, ils nous ont fait passer les tests pour voir, s'ils pouvaient nous préparer pour le concours. Mais moi, ils m'ont dit que c'est pas la peine que je fasse la préparation. Madame a fait la préparation, tandis que moi déjà, après le test, ils m'ont dit que je pouvais attendre le concours. Mais puisque ça n'a pas débouché, et donc il n'y a pas eu de financement. Je suis reparti dans Lille et ils ont fait une demande au CHR, pour nous deux, comme agent de services hospitaliers. Et après, ou c'est petit à petit quoi, mais moi ça coïncidait à..., parce que j'avais été torturé en prison, au pays, donc j'avais eu un choc au niveau des cervicales [Désiré me montre les cicatrices qu'il a au cou...], dont je faisais des crises, on m'a emmené à l'hôpital et j'ai été opéré. Donc, on m'avait défendu le port de charges lourdes, donc, je ne pouvais plus faire ce métier. Alors ce qui fait qu'ils ont pris Madame mais moi, ils m'ont dit qu'il valait mieux chercher autre chose, c'est ça.

Isabelle : C'est sûr, j'ai compris. Est-ce que vous pouvez me dire, comment vous vivez, là, actuellement ? Vous avez un appartement ?

Désiré : Oui, on a un appartement de trois chambres.

Isabelle : Avec vos cinq enfants, tout le monde est arrivé ?

Désiré : Oui !

Isabelle : Ça y est ! Vous avez réuni votre famille.

Désiré : Je me sens bien.

Isabelle : Vous vous sentez bien...

Désiré : Beaucoup même !

(Désiré est très ému.)

Désiré : Parce que si c'était avant [que sa famille ne soit réunie], je ne pouvais pas parler avec vous, dix minutes. J'ai les larmes aux yeux, mais maintenant ça va.

Isabelle : Oui, ça va.

Désiré : Le fait de les retrouver autour de moi, je me sens bien. Parce qu'avant, je me sentais vraiment coupable. Mais maintenant..., qu'elles soient sauvées...

Isabelle : [Vous vous sentiez coupable] qu'elles soient là-bas ?

Désiré : Qu'elles soient là-bas. Qu'elles ne suivent pas leurs études comme quand j'étais là bas. C'était dur, parce qu'elles n'y étaient pour rien. C'était seulement moi ! J'avais été suivi pourtant par des psychologues mais... Ca allait pour un mois, mais après, ça reprend. Maintenant...C'était ça le remède et je me sens très bien maintenant. Une, elle a commencé des études. La seconde, on l'a envoyé pour une formation, mais elle est un peu dépressive depuis les événements, donc elle suit des traitements psychiatriques à l'hôpital St Paul, là. Mais il y a aussi, une nette amélioration pour elle, parce que maintenant elle parle avec nous tous. Elle explique ce qui va et ce qui ne va pas. C'est à des moments très rares qu'il y a des rechutes. Elle s'énerve, elle pleure, et après ça se calme. Mais sinon, vraiment, ça va beaucoup mieux par rapport au passé.

Isabelle : Tant mieux.

Désiré : Surtout depuis que je suis venu ici, à l'association. J'ai été très bien suivi, oui vraiment, très bien suivi.

Isabelle : Vous êtes content de ce que vous faites ?

Désiré : Beaucoup, beaucoup même, très content. Parce que ça m'a permis de connaître les gens. Avant, j'étais là. Mes enfants, ils se faisaient des amis à l'école, et moi aussi des fois, je forçais à connaître les parents des enfants. C'était l'unique porte d'entrée pour moi, de pouvoir connaître des gens, et en dehors de ça, non. Que sortir et puis aller dans le métro, tu es avec les gens. Merci, tu ne peux rien dire. Quand tu dis bonjour, on te dit bonjour, tu peux pas aller plus loin que ça. (Incompréhensible). Mais depuis que je suis là, vraiment, dans l'exercice de ma fonction, je trouve des amis, les parents des élèves, les élèves. Maintenant, je peux sortir en ville, on me dit : « Bonjour Monsieur X, bonjour... ». Ça me fait plaisir. Je me sens maintenant vraiment utile à quelque chose. Mais avant, je me sentais...J'avais le moral très bas avant. Le fait que je ne travaillais pas. Parce que les amitiés qu'on gagne au lieu du travail, c'est énorme. C'est très énorme. Mais si tu ne travailles pas, tu ne vas pas à l'école, quand tu ne fais rien, tu es seul dans la vie. Mais là, je me sens bien. Vraiment je me sens bien. Ça m'a beaucoup rehaussé le moral.

Isabelle : Tant mieux. Très bien. Je suis contente pour vous. (Sourires...). Écoutez c'est bien, je vais vous poser quelques petites questions, si vous le voulez bien ?

Désiré : Tout à fait.

Isabelle : Est-ce que vous pouvez me dire, quelles sont vos revenus actuels avec votre épouse ?

Désiré : Ma femme, elle, son salaire est de 1200, 1300 et quelques.

Isabelle : Euros ?

Désiré : Oui, oui euros. C'est ce qu'on lui paye. Quant à moi, je pense 540 et quelques.

Isabelle : D'accord. Ça, se sont vos revenus. Est-ce que vous avez des indemnités de transports ?

Désiré : Oui, oui, tout à fait. Je ne paye pas les transports en commun.

Isabelle : Est-ce que vous avez entendu parler de l'intéressement ?

Désiré : Non.

Isabelle : C'est le fait de cumuler le RMI et le salaire du CES.

Désiré : Oui. Ils nous ont parlé de ça. Lors de la signature du contrat, on m'avait expliqué ça.

Isabelle : D'accord, vous en avez entendu parler. L'allocation logement ?

Désiré : Oui, l'APL. Oui, oui, nous avons l'APL.

Isabelle : Vous pouvez me dire à combien elle s'élève, votre APL ?

Désiré : 325.

Isabelle : Et votre loyer, vous connaissez le montant du loyer ?

Désiré : Je crois que c'est à peu près 500. Je ne me rappelle pas, c'est Madame qui connaît.

Isabelle : Près de 500 €. Les allocations familiales ?

Désiré : C'est 400 et quelques. C'est Madame qui connaît. (Rires.) C'est elle qui gère tout.

Isabelle : Les allocations familiales, la rentrée scolaire ?

Désiré : Oui, elle nous vient en aide, toujours pour la rentrée scolaire. Mais je ne connais pas, c'est Madame qui connaît. Tout ce qui est des aides, j'ai laissé à Madame.

Isabelle : Ah, j'aurais dû l'inviter aussi, mais elle travaille, peut-être. Est-ce que des fois, ça vous arrive de demander des aides à la mairie ?

Désiré : J'ai fait une fois, à l'arrivée de mes enfants. Parce qu'elles sont rentrées majeures, donc l'OFPPA ne pouvait pas les prendre en charge. Donc il a fallu faire un prêt à la banque de 2218 € pour les faire revenir. Cependant, c'était très dur, mais on a fait ça. Donc, finalement le salaire de Madame était bloqué. Sa carte, tout était bloqué parce qu'il fallait payer. Donc, on prenait une grande partie de ce qui nous restait. Les deux n'ont aucune ressource, aucune aide, donc elles vivent de ce que nous, nous avons. Même avant c'était pas suffisant. A plus forte raison, il y en a deux de plus, depuis maintenant six mois donc, ça porte, ça porte, ça donne un fardeau, quoi ! C'est ce qui nous arrive, présentement. C'est dur mais doux, encore. (Rires.)

Isabelle : C'est dur mais doux, encore. Ah, c'est beau ça ! (Rires.) C'est dur mais c'est doux à votre cœur.

Désiré : Oui, oui, parce qu'il y a des jours on se disait : même si on est tous dans une chambre, on se couche par terre, si c'est avec nos enfants, c'est bon. Donc, c'est pourquoi, si, je dis que c'est dur mais c'est bon, c'est bien.

Isabelle : Ils ont quel âge vos enfants ?

Désiré : La première à 27 ans, la deuxième dix-neuf ans, la troisième douze ans et quelques et le quatrième huit ans et demi et le plus petit, lui il a six ans et deux mois.

Isabelle : C'est une belle palette d'âge d'enfants. Vous ne devez pas vous ennuyer...

Désiré : Non pas du tout, pas du tout.

Isabelle : Est-ce que ça vous arrive d'aller par exemple au Secours Populaire, au Restaurant du Cœur ?

Désiré : Oui, oui, au Secours Populaire, nous sommes inscrits.

Isabelle : Vous êtes inscrits, vous y allez pour les colis alimentaires ?

Désiré : Oui, on y va par mois. On y va tous les mois On paie 10 € le chéquier.

Isabelle : Racontez-moi un peu, je ne sais pas ce que c'est.

Désiré : C'est-à-dire, c'est 10 €, on nous dit que c'est pour contribuer pour l'achat minimum des produits, quoi, pour les frais de transport. Donc, on demande à chaque personne, à chaque adhérent 10 € et tu as un chéquier, un chéquier c'est pour deux, jusqu'à trois personnes. Plus de trois personnes, tu as deux chèquiers. Deux chèquiers, c'est 20 EUR. Par exemple, c'est notre cas quand on était cinq, c'était deux chèquiers.

Isabelle : D'accord. Un chéquier ça équivaut à combien d'argent ?

Désiré : Un chéquier est égal à 10 €.

Isabelle : Qu'est-ce que vous faites avec votre chéquier ?

Désiré : Avec le chéquier, nous allons le jour indiqué au secours populaire, faire le tour. On fait la ronde. On présente à chaque ... comment on dit ? Les produits laitiers, vous donnez un ticket, on vous sert et puis vous faites la ronde. C'est comme ça.

Isabelle : D'accord. Vous faites vos courses avec votre chéquier.

Désiré : Oui, avec le chéquier une fois par mois et le reste, on va au magasin.

Isabelle : D'accord. Au Restos du cœur, vous n'y allez pas ?

Désiré : Non. Les Restos du cœur, là, on n'y va pas, parce que nous étions partis déjà. Nous avons le barème donc, mais ils n'ont pas tenu en considération les enfants qui sont arrivés. Voilà, donc...

Isabelle : Vous ne pouvez pas y aller. Est-ce que vous payez des impôts sur vos revenus ?

Désiré : Non, on ne paie rien, nous ne sommes pas imposables pour le moment.

Isabelle : La taxe d'habitation ?

Désiré : Non.

Isabelle : Est-ce qu'il y a des personnes qui vous aident, de la famille par exemple, pour les repas, pour garder les enfants ? Est-ce que vous avez de la famille, ici ?

Désiré : Non, non. Mais quand même, on a connu ici des Guinéens. On nous a montré l'association de Guinée. Nous sommes partis nous présenter. Là, quand même, on connaît des familles. On n'est pas de la même ville, même pas de la même ethnie mais quand même du même pays. Et quand même, ça fait plaisir aussi.

Isabelle : Vous vous retrouvez ?

Désiré : Oui, oui. On se retrouve souvent, une fois par mois. Quand il y a par exemple une cérémonie dans une famille, alors, on va pour les assister.

Isabelle : Vous vous êtes fait des amis ?

Désiré : Ah oui, oui. Surtout avec les jeunes, je me suis fait beaucoup, beaucoup des amis.

Isabelle : Dans le cadre du travail ?

Désiré : Non, pas dans le cadre du travail. Avant que je sois opéré, je dispensais des cours de salsa, au Centre Promesse de Wattignies. Oui, oui, oui !

Isabelle : Ah oui !

Désiré : Donc là, j'avais eu des connaissances. Avant, on était arrivés là-bas, maintenant on nous a amené Porte des Postes. De là, j'ai eu un logement ici. Mais à ce moment-là, je n'avais pas eu les papiers.

Isabelle : Les papiers de ?

Désiré : Les papiers de ma régularisation.

Isabelle : Ah oui, d'accord. Ça, c'était il y a trois ans.

Désiré : J'ai toujours cherché quelque chose qui pouvait m'aider à intégrer, quoi ! Donc ça aussi, ça m'avait aidé, j'avais des connaissances à Wattignies.

Isabelle : Les cours de salsa ?

Désiré : Oui, oui, oui. Au centre Promesse de Wattignies. À travers ça, j'ai eu des connaissances à Wattignies. Ici, ça a été une ouverture pour moi. Sinon, j'ai fait une formation sur « Se Mobiliser », j'ai fait ça, au centre de formation X.

Isabelle : Vous avez fait une formation de quoi ?

Désiré : Se Mobiliser. On dit : « Se Mobiliser ».

Isabelle : Se Mobiliser. Voilà ! Je vois.

Désiré : Voilà. Ensuite, j'ai fait une formation, pour la recherche d'emploi à EFICOM. J'ai fait aussi une formation en informatique à chose, comment ?... Au port de Lille, j'ai oublié le nom... J'ai fait encore une formation à Culture et Liberté. Je ne me suis pas assis, hein ! À chaque fois, dès que je finis, un mois après j'entame une autre. Mais seulement, c'est maintenant que la chance vraiment m'a souri.

Isabelle : Oui, depuis que vous avez trouvé votre CES.

Désiré : Oui ! Le moral est très haut et je suis à la recherche, toujours, d'un emploi.

Isabelle : Écoutez, je vous remercie beaucoup.

Désiré : Merci

Lille ; Vendredi 24 février 2005 ; 10h30 à 11h

Femme de 29 ans, célibataire, un enfant ; niveau scolaire CE1 ; en contrat CES et dans le dispositif du RMI.

J'ai pris rendez-vous avec Sophie par l'intermédiaire de Lille Sud Insertion (voir entretien n°36) Sophie s'est déplacée spécialement pour participer à l'entretien. Elle a parlé facilement de sa situation. Elle a été assez vite en confiance, tout en se demandant au début le pourquoi de ce travail et la raison de sa présence.

Isabelle : Bonjour Sophie. Ne vous inquiétez pas.

Sophie : On fait comme s'il existait pas[le magnétophone].

Isabelle : Voilà. On fait comme s'il n'était pas là. En plus, il est tout-petit, il est minuscule. Vous me regardez, comme ça, vous allez l'oublier. (Rires.) Vous m'avez dit être allée jusqu'en CE1, et après ?

Sophie : J'ai été à «Récamier » pour essayer d'améliorer mon français et mes maths. J'avais de grosses difficultés au niveau de ça. J'arrivais pas à suivre, j'étais toujours la dernière. J'avais des mauvais bulletins. Alors l'école, elle a pris ça en main, et ils ont appelé ma mère, en lui disant que je devais absolument aller au mois de septembre dans une école de remise à niveau. C'était plutôt une école de rattrapage au niveau scolaire, parce que j'étais toujours la dernière, j'avais du mal à suivre, j'arrivais pas à faire mes devoirs. J'étais toujours au fond de ma classe. Je ne comprenais rien

Isabelle : Et ça vous a aidé ?

Sophie : Un petit peu... Non ! Parce qu'après, j'ai dû encore faire plus de remise à niveau. J'en ai déjà deux et puis là, ça va pas mieux. J'ai demandé à Saad, qui me suis actuellement, pour faire une remise à niveau parce que là, c'est le plus bas possible. Au niveau lecture, je sais lire. Au niveau écriture, je sais écrire, je sais faire des textes, mais sinon au niveau des maths. Pffou... Les tables, je ne les sais déjà pas ! Ça m'a pas aidé du tout.

Isabelle : Mais, est-ce que vous en avez besoin dans la vie, des tables de multiplication ?

Sophie : Oui, parce que moi, on m'a dit que, comme je veux faire l'aide à domicile, j'ai été voir des employeurs et ils m'ont dit qu'à cause de mon niveau scolaire, c'est à cause de ça, que je ne vais pas trouver du boulot.

Isabelle : D'accord.

Sophie : Ils me l'ont dit ! Carrément ! Ils n'ont pas été...Ils ne me l'ont pas caché. Ils m'ont dit carrément, qu'au niveau de mon niveau scolaire, comme je n'ai pas un niveau assez élevé, je ne peux pas.

Isabelle : D'accord. Donc, après être allée à... C'est à « Récamier » que vous êtes allée ? Donc, après « Récamier » ?

Sophie : Oui, après ça, j'ai voulu faire de la restauration alors j'ai été à Promesse, j'ai été voir plutôt la mission locale.

Isabelle : Vous aviez quel âge à ce moment-là ?

Sophie : Je devais avoir quatorze ans. J'ai demandé...Je ne connaissais pas la mission locale. Je ne sais pas par qui je l'ai su – sûrement par Récamier –, ils m'ont orientée sur la mission locale. J'ai dit que je voulais faire de la restauration, alors ils m'ont envoyée à Promesse. Là, ça a été. Je voulais faire de la restauration, mais après ? J'en ai eu vite marre.

Isabelle : C'est quoi Promesse ?

Sophie : C'est un centre de formation pour la cuisine. J'ai fait ça pendant cinq ans. Après ça, j'en ai eu marre, je ne voulais plus faire ça. Je voulais faire une autre formation. Et puis après ça, il y a eu une période de chômage, assez dure.

Isabelle : Vous avez travaillé ou pas ?

Sophie : Non. Je n'ai fait que ça, de la formation.

Isabelle : Vous n'avez fait que de la formation. Vous n'avez jamais travaillé ?

Sophie : Non. Après ça, j'ai eu une période de chômage assez dure. Je disais à ma mère : « Qu'est-ce que je vais faire ? » Je ne savais pas quoi faire à part la restauration. De toute façon, il n'y avait que ça que je savais faire. J'ai dit : « Il faut que je fasse autre chose. » Alors j'ai voulu faire une autre formation, mais laquelle je ne sais plus. Puis après, il y a encore eu une autre période de chômage. Et puis, après, j'ai dit : « Il faut que je fasse quelque chose. »

Isabelle : Vous étiez payée au chômage ?

Sophie : Oui. Et après...

Isabelle : Vous vous souvenez combien vous étiez payée ?

Sophie : Non. Après ça, j'ai voulu faire une formation. Là, j'étais décidée à prendre le taureau par les cornes, à ne plus rester chez moi. J'ai dit : « Il faut que je fasse ça. » J'ai été voir l'ANPE et ils m'ont dit : « Il y a une formation. » C'était un stage formation. C'était pour faire... pour savoir ce qu'on voulait faire comme travail, en faisant plusieurs stages. Et puis là, j'ai eu le choix, j'en ai eu trois de stages : j'ai fait la vente, l'aide à domicile et la maison de retraite. Là j'ai vu, quand j'ai fait le stage avec les personnes âgées au niveau de l'aide à domicile ; j'ai vu que je voulais travailler avec les personnes âgées. Ça me plaisait bien, parce qu'il y avait le contact avec les personnes âgées. Alors j'ai dit à ma mère : « C'est ça que je veux faire. » Et puis grâce à mon stage que j'ai fait à la Maisonnée. Ma directrice elle a vu que j'ai fait un bon stage. Elle m'a dit : « Il y a une place pour faire un CES. Est-ce que tu veux le faire ? » Ah, moi j'ai sauté sur l'affaire tout de suite. J'ai dit : « Je ne veux pas attendre, je veux le faire tout de suite ». Et j'ai fait pendant un an, le stage à la Maisonnée, avec les personnes âgées. C'était bien.

Isabelle : C'est bien ! Un CES, alors ?

Sophie : Oui, pendant un an. Puis après ça, il me semble que j'ai eu une période de chômage. Et après ça, j'ai fait une formation, c'était au CREFO à Villeneuve-d'Ascq. C'était une formation pour travailler avec les personnes âgées. C'était... je ne me souviens plus le nom, il fallait faire un stage avec une tutrice, pour voir vraiment si on voulait faire ça.

Isabelle : Toujours avec les personnes âgées ?

Sophie : Oui, travailler à domicile, comme à (lieu incompréhensible). Moi ma tutrice, elle travaillait à (lieu incompréhensible) et j'ai demandé pour faire mon stage là, et j'ai eu une tutrice. Là, après, il y a encore eu une période de chômage et j'avais rendez-vous avec mon référent RMI. Il m'a dit : « Il y a une chance, tu veux bien travailler comme agent de Sécurité Ecole ? ». J'ai dit : « Oui, je veux bien essayer. Qui risque rien n'a rien. Moi je veux bien aller voir Madame X. » J'ai été voir pour l'entretien, et ça a été tout de suite. Elle m'a dit tout de suite : « On vous engage, et tout. » J'ai commencé le 13 décembre.

Isabelle : Et alors, ça vous plait ?

Sophie : Ah oui. Le chômage ça va un petit peu, mais après, ça prend trop la tête.

Isabelle : Vous avez été longtemps au chômage entre les deux CES ?

Sophie : Non, un an. Mais je ne trouvais rien, et je ne voulais plus faire l'aide à domicile. Je ne voulais plus faire ça. Je voulais faire autre chose. Et puis il m'a dit : « Tu veux bien faire ça, Sécurité Ecole ? » J'ai dit oui. Ça sera encore un plus. Ça sera encore un plus pour mettre dans le C.V. Un an, c'est toujours ça de gagné.

Isabelle : Depuis combien de temps, êtes vous bénéficiaire du RMI ?

Sophie : En 2000. Oui.

Isabelle : Vous m'avez dit que vous avez un petit garçon, aussi ?

Sophie : Oui, huit ans. Il va avoir huit ans dimanche.

Isabelle : C'est un poisson.

Sophie : Oui ! (Rires)

Isabelle : Et vous vivez chez vos parents ?

Sophie : Oui. Mon ami m'a laissé tomber quand j'étais enceinte, alors ma mère elle a bien voulu me garder, sinon actuellement je serais dans la rue !

Isabelle : Vous seriez dans la rue ?

Sophie : Ben oui, parce que ce n'est pas avec ce que j'ai, que je pourrais vivre, que je pourrais prendre un appartement. Sinon actuellement je serais dans la rue !

Isabelle : Avec combien vivez vous par mois ?

Sophie : Ça doit être 5000 FF, 5000 et des poussières.

Isabelle : Donc, votre maman, elle vous héberge ?

Sophie : Oui, gratuitement.

Isabelle : Elle vous héberge gratuitement. Elle vous nourrit aussi ?

Sophie : Oui.

Isabelle : Elle travaille encore votre maman ?

Sophie : Oui, elle fait l'aide à domicile. Mais moi, je l'ai fait mais je vais faire autre chose. Quand je vais faire ma remise à niveau, je vais peut-être améliorer mon français et mes maths, et je trouverais autre chose, un autre travail. Moi, je voudrais travailler dans les cantines scolaires.

Isabelle : Oui, C'est ce que j'allais vous demander. Qu'est-ce que vous voulez faire ?

Sophie : Je voudrais travailler dans les cantines scolaires, avec les enfants. Mais mon référent m'a dit, que ça ne faisait pas assez d'heures. C'était deux heures par jour, c'est tout. Alors si c'est ça, je vais refaire aide à domicile. J'aime toujours, mais je voudrais faire autre chose. Mais quoi ? Je ne sais pas ! Peut-être qu'avec un meilleur niveau en français et en maths, ça irait mieux.

Isabelle : Vous êtes en train de vous chercher ?

Sophie : Oui. Là, j'ai rendez-vous mardi avec Saad. Euh non !

Isabelle : C'est votre référent ?

Sophie : Non, lui c'est celui qui me suit, au niveau du CES. Il faut avoir un référent, il me suit pour chercher des formations. Donc j'ai rendez-vous mercredi.

Isabelle : C'est votre référent dans l'association ?

Sophie : Oui. Sinon, mon référent RMI, c'est M. Y., et avant j'ai eu Madame A, mais elle est partie. Alors j'ai M. Y. à la place. Parce qu'au niveau du chômage, ça va un petit peu mais après ça lasse beaucoup.

Isabelle : Alors, qu'est-ce que ça vous apporte de travailler ?

Sophie : Ben, je vais dire... Ca m'apporte... déjà, de ne plus rester chez moi. D'avoir un travail sûr, je veux dire, là ça va durer un an, mais peut-être qu'après je serais renouvelée, je ne sais pas, je verrai. Ça m'apporte... déjà avoir confiance en moi, parce qu'avant je n'avais pas confiance en moi. De faire ça, Sécurité Ecole : on est tout seul aux abords des écoles. Il faut avoir confiance en nous. J'ai rattrapé confiance en moi, parce que je dois veiller à la sécurité des enfants, des parents aussi. Ne pas avoir d'accident. Au début, je l'avais, confiance en moi, mais il n'y a pas si longtemps que ça, avant les vacances, je me suis fait insulter par trois gamins. Et là, je manque de confiance en moi parce que j'ai toujours peur qu'ils reviennent. Ils m'ont dit comme ça : « On va bientôt revenir et la prochaine fois, on va t'éclater le visage. » Alors, j'ai toujours peur. Ma confiance en moi, je l'ai reperdue. Alors j'ai parlé avec Saad que j'avais eu ça, et que j'avais perdu confiance en moi. Il m'a proposé de faire une formation. Il existe des formations pour avoir confiance en soi. Comme ça, après, quand je serai sur le terrain, j'aurais confiance en moi.

Isabelle : Vous serez plus forte.

Sophie : Oui, comme ça, j'aurai plus peur ! Même s'ils reviennent, j'aurais confiance. J'irais en avant. Je dirais que j'ai plus peur et tout. Je le dirai en moi. Je le dirai pas à eux, parce que... !

Isabelle : Oui voilà, c'est ça !

Sophie : Je le dirai à l'intérieur. Je dirais : « J'ai pas peur. Ils peuvent venir. Il y aura rien qui va m'arriver. » Parce que là, se faire attaquer, se faire insulter alors qu'on est sur notre poste de travail... j'avais un peu peur. Mais là, ça y est ! Je ne vais pas dire confiance en moi, mais je me dis que s'ils reviennent, et bien on verra ce qui arrivera.

Isabelle : Là, ça fait depuis décembre ? On est en fin février. Ça s'est bien passé jusqu'à présent, alors...

Sophie : Oui ! Ils sont plus revenus.

Isabelle : Ils ont autre chose à faire peut-être, qu'à venir vous embêter !

Sophie : On dit que c'est à cause du mauvais temps, qu'ils sont pas venus !

Isabelle : Ah oui ! C'est à cause du mauvais temps qu'ils ne reviennent plus !

Sophie : Oui peut-être .

Isabelle : Oui mais bon ! En tout cas, ça fait trois mois qu'ils ne sont pas venus, donc il ne faut plus penser à ça. Mais c'est vrai, qu'un stage de confiance en soi, ça peut être bénéfique pour vous.

Sophie : Oui, même pour la suite, pour la recherche, pour un travail. Parce que quand on arrive devant une personne qu'on connaît pas, après, on perd vite confiance en soi. On a peur. On bouge. On sait plus ce qu'on doit faire.

Isabelle : Oui, mais là, le fait de travailler justement ?

Sophie : Là, ça va. J'ai repris confiance en moi. J'ai moins peur. Parce qu'au début, quand c'est arrivé, après, dans l'après-midi, le soir, j'avais toujours peur. Je me disais : « Ils vont revenir. Qu'est-ce qu'ils vont me faire ? J'espère que ça va aller. » J'avais quand même peur, alors je regardais partout. Je regardais s'ils n'étaient pas là, et puis non, ils ne venaient pas. Mais j'avais quand même peur. J'avais peur de ce qui allait m'arriver. On ne sait jamais ! Là, ils étaient à trois, mais ils peuvent venir avec plusieurs personnes ! Là, ça va mieux. J'ai un peu repris confiance en moi. J'ai moins peur. Parce que même la nuit, je ne dormais plus. Je faisais des horribles cauchemars. Je rêvais qu'ils allaient me faire les pires misères. Mais là, ça va. Je ne fais plus de cauchemars. Je ne pense même plus à eux. Je les oublie.

Isabelle : Ça va aller... Ça va aller... Alors, donc vous m'avez dit que vous vivez avec votre maman. Est-ce que vous avez des indemnités de transport ?

Sophie : Non. Je dois avoir la carte de bus.

Isabelle : Vous utilisez des transports ?

Sophie : Pour aller à mon travail, non. Mais peut-être que pour la formation, je vais devoir les utiliser.

Isabelle : Est-ce que vous avez entendu parler de l'intéressement ?

Sophie : Non.

Isabelle : C'est le fait de cumuler le RMI et le salaire du CES.

Sophie : Non, je n'en ai pas entendu parler.

Isabelle : Et la prime pour l'emploi ?

Sophie : La prime pour l'emploi, c'est quand on fait un CES. C'est au mois de décembre, c'est ça, non ? Parce que, quand j'ai fait mon CES à la Maisonnée, j'avais eu une prime pour l'emploi au mois de décembre. C'est quand on fait un an de travail, après, au mois de décembre on a une prime.

Isabelle : Oui, vous en avez entendu parler. L'allocation logement, on n'en parle pas parce que

Sophie : Parce que je vis chez mes parents.

Isabelle : Est-ce que vous avez des allocations familiales, vous savez de combien elle sont ?

Sophie : Non. Mon garçon, il a huit ans, ça ne doit pas être beaucoup.

Isabelle : Est-ce que vous avez l'allocation de rentrée scolaire ?

Sophie : Oui.

Isabelle : Est-ce que ça vous arrive d'avoir des aides de la mairie ?

Sophie : Non, à part le RMI. C'est tout, mais non !

Isabelle : Est-ce que ça vous arrive, d'aller dans une association comme le Secours Populaire, et Restos du cœur ?

Sophie : Non. J'y ai déjà été, une fois. Ils m'ont dit, comme je vis chez mes parents, j'ai pas besoin d'avoir du

Secours Populaire. C'est ça. Ils m'ont dit ça, la dame. J'avais pris plusieurs papiers, parce que j'avais entendu parler de ça. Comme je ne travaillais pas encore, et que j'avais entendu parler du Secours Populaire, j'ai été avec tous mes papiers, et la dame m'a dit, que comme je vivais chez mes parents, j'avais pas besoin d'avoir ça.

Isabelle : Est-ce que vous payez des impôts ?

Sophie : Non.

Isabelle : Je vous remercie Sophie, d'avoir accepté de passer un petit moment avec moi. Je vous espère plein de bonnes choses, de ne plus avoir peur. De tout faire, pour ne plus avoir peur. Prendre des forces en vous.

Sophie : Oui, parce que quand on n'a pas confiance en soi ! Après, je me dis : « Il va m'arriver plein de choses, et tout. » Alors là, ça va mieux. J'ai pas peur. Ils peuvent venir, j'ai plus peur !

Lille – Vendredi 24 février 2005 – 11h à 11 h 30

Femme de 27 ans, célibataire, deux enfants ; niveau BEPC, en contrat CES et dans le dispositif du RMI.

Jennifer est une personne que j'ai rencontrée par le biais de l'association Lille Sud Insertion (voir entretien n°36). Elle aussi s'était déplacée spécialement pour l'entretien. Jennifer est une personne ouverte et volontaire. L'entretien s'est très bien passé.

Isabelle : Bonjour Jennifer. Merci de participer à l'enquête. Vous m'avait dit-être allée à l'école jusqu'en troisième. Et après la troisième, qu'est-ce que vous avez fait ?

Jennifer : Après la troisième, j'ai fait une formation en restauration, pendant six mois. Dans tout ce qui est domaine polyvalent, ça veut dire cuisine, comme servante.

Isabelle : Service en salle ?

Jennifer : Oui, c'est ça. Pendant six mois. Au bout de six mois, après, j'ai arrêté parce que je n'avais pas la capacité d'être toujours très rapide. Parce que dans la restauration, il faut être très, très *speed*. C'est malheureux à dire, mais c'est vrai. C'était pas dans mon tempérament, donc j'ai arrêté. Après, j'ai eu mes deux filles.

Isabelle : Des jumelles ?

Jennifer : Non ! (Rires.) De différents âges. Donc, j'ai consacré pendant... jusqu'à ce que ma dernière ait trois ans... non même pas !, quatre ans. Je les ai élevées jusqu'à quatre ans, jusqu'à leur scolarité, en fait. Mais, je suis toute seule avec deux enfants donc j'ai voulu reprendre une activité professionnelle, après. Et j'ai atterri dans le CES.

Isabelle : Donc, si j'ai tout compris, vous avez fait une formation dans la restauration. Vous vous êtes rendu compte, que ce n'était pas votre truc. Après vous avez eu vos enfants, vous avez élevé vos filles. À ce moment-là, vous viviez comment, avec quelles ressources ?

Jennifer : Avec l'API et après le RMI.

Isabelle : Voilà. Et aux quatre ans ou aux trois ans de la dernière ?

Jennifer : Elle avait eu quatre ans, ma fille, en juin. J'ai commencé mon CES en septembre.

Isabelle : D'accord. Vous êtes inscrite à l'ANPE ?

Jennifer : Oui.

Isabelle : Et vous recherchez dans quoi ?

Jennifer : Après le CES ?

Isabelle : Là, maintenant, si vous êtes inscrite. Est-ce que vous recherchez du travail, là, par exemple ?

Jennifer : Oui. Je fais beaucoup de démarches, en ce moment justement. Parce que j'ai fait une formation dans (incompréhensible), c'est-à-dire pour définir un projet professionnel. Parce que, quand j'ai atterri dans le CES, je ne savais pas du tout ce que je voulais faire après ma sortie. Parce que le CES, c'est un an maximum. Donc, j'ai fait cette formation pendant quatre mois, pour définir mon projet. Et là, j'ai su, le projet que je voulais faire.

Isabelle : Alors, c'est quoi votre projet ?

Jennifer : Je veux participer dans les équipes d'ATSEM.

Isabelle : C'est quoi ça ?

Jennifer : Agent territorial spécifique dans les écoles maternelles. Donc, j'ai fait une semaine de stage, dans la période de cette formation justement.

Isabelle : Vous pouvez me redire, s'il vous plaît ?

Jennifer : Agent territorial spécifique dans les écoles maternelles.

Isabelle : Qu'est-ce que ça veut dire ?

Jennifer : Ce métier là, ça veut dire s'occuper de la propreté et l'hygiène des locaux des écoles, plus en même temps, des enfants tout simplement.

Isabelle : D'accord. J'ai compris.

Jennifer : Donc, et là, j'avais défini mon projet. Là, je suis en train de faire des démarches, depuis un bon moment, parce que ma formation elle s'est finie le 15 février. Donc, j'ai fait ce que je voulais faire. Donc, je mets tout en oeuvre, en fait, pour y arriver.

Isabelle : Qu'est-ce qu'il faut faire, pour y arriver ?

Jennifer : Déjà, je me suis renseignée, il faut avoir un certificat de petite enfance, que je n'ai pas. Mais là, j'ai su que la mairie recrutait des ATSEM sans concours. Mais sans le certificat de petite enfance, je ne pourrai pas accéder à ça, justement. Donc, j'ai quand même mis ma candidature à la mairie. Parce que j'avais demandé, ils m'ont dit : « Oui, vous pouvez quand même le mettre », donc j'ai mis mon CV, une lettre de motivation, une photo. Et là, justement, hier, j'ai fait une évaluation du niveau, pour voir si je suis capable de le faire ou pas

Isabelle : D'accord. Donc là, vous attendez les résultats, pour savoir si vous pouvez faire la formation petite enfance.

Jennifer : Voilà, avec ma conseillère. Et si, admettons, si je n'ai pas le niveau qu'il faut, j'ai une autre opportunité. Ça veut dire que je peux très bien être agent d'entretien dans les écoles.

Isabelle : D'accord. Bon, ça se précise quand même.

Jennifer : Voilà. Donc, j'ai deux projets, en fait. S'il y en a un... Là, j'essaie de mettre à fond le projet ATSEM. Et si j'ai fait tous les moyens, et qu'il y a pas assez de choses, par exemple au niveau ou quoi, j'ai autre chose à côté, à choisir. Comme je suis dans le domaine des agents d'entretien, donc ça doit être pas un problème.

Isabelle : Votre CES, il consiste en quoi ?

Jennifer : Mon CES. Comme agent d'entretien dans les locaux, dans les bureaux. C'est ce que je fais actuellement, jusque le 19 septembre.

Isabelle : Vous êtes tranquille un petit moment.

Jennifer : Oui, mais justement, j'essaie de trouver quelque chose avant que ça finisse. Parce que, comme je n'ai pas envie de tomber sur le chômage directement, pour les ASSEDIC et tout... Donc, j'essaie de me presser avant. Pour trouver quelque chose avant. Parce que dans le CES, s'il y a quelque chose qu'on a, un CDD ou quoi, on peut casser le contrat de CES, pour trouver un truc mieux, meilleur. Donc je mets tout avant que ça ne se finit, voilà.

Isabelle : Est-ce que vous pouvez me dire... quels sont vos revenus ?

Jennifer : Le total ?

Isabelle : Avec combien vous vivez par mois ?

Jennifer : Avec le salaire du CES, c'est ça ?

Isabelle : Voilà, le salaire du CES...

Jennifer : Les prestations, et un peu de RMI.

Isabelle : Le RMI actuellement, il est de combien, vous savez ?

Jennifer : Là, je touche le soutien familial aussi avec. En tout, dans les prestations, j'ai 283 €. Dont 70,50 € de RMI, à l'intérieur dedans. Mon salaire il est de 546 € .

Isabelle : D'accord. Est-ce que vous avez l'allocation logement ?

Jennifer : Non, parce que je vis chez ma mère justement. Je suis colocataire avec ma mère. Puisqu'il y a trois ans, j'ai quitté mon appartement, parce que mon ami il était parti. Et comme, je ne pouvais plus payer mon appartement, comme du coup, ma mère elle a une très grande maison , du coup, j'habite avec elle depuis trois ans. Voilà.

Isabelle : Donc, elle vous aide votre maman ?

Jennifer : Oui, elle m'aide. D'un certain sens, oui. J'aimais pas la solitude, et ma mère n'aime pas la solitude, alors on se complète bien toutes les deux. Donc il n'y a pas de problème sur ce sujet là, ni de problème de ce côté là, quoi !

Isabelle : Donc, vous n'avez pas d'allocation logement, parce que vous ne payez pas de loyer.

Jennifer : Mais, je lui donne un coup de main pour tout ce qui est facture. On partage les factures ensemble, et tout, nous, quoi.

Isabelle : D'accord. Les allocations familiales, on en a parlé. Est-ce que vous avez l'allocation de rentrée scolaire ?

Jennifer : Oui je l'ai, de la plus grande, celle qui a sept ans et demi, qui va avoir huit ans.

Isabelle : D'accord. Est-ce que vous avez parfois des aides de la mairie ?

Jennifer : J'ai essayé une fois de demander, quand j'avais mon appartement justement, pour avoir une aide, parce que je n'arrivais pas à payer les factures. Ça a été refusé. Donc je me suis débrouillée, pour payer en trois, quatre mois. Tous les mois, je payais un peu.

Isabelle : Une facture de loyer ?

Jennifer : Non, une facture d'EDF. Et j'ai réussi à me débrouiller autrement.

Isabelle : Ça vous arrive d'aller à l'EDF ou pour l'eau ?

Jennifer : Non.

Isabelle : Et au niveau du Conseil Général, ça vous arrive de demander des aides ?

Jennifer : Non, jamais. Jamais.

Isabelle : Est-ce que vous payez des impôts ?

Jennifer : Non, je ne suis pas imposable, parce que j'élève seule mes deux enfants.

Isabelle : Une taxe d'habitation ?

Jennifer : Non plus.

Isabelle : Est-ce qu'il y a des personnes qui vous aident... votre maman bien sûr...

Jennifer : Oui, elle m'aide au niveau du logement, parce que j'habite chez elle. Mais tout qu'est-ce qui est pour les enfants ou quoi, non ! Donc en fait, j'ai autant de responsabilité qu'elle. Ça veut dire, bon, elle est toute seule, elle élève ses... Bon, ben là, elle en a encore deux, il y en a un de vingt ans et un de 17 ans. Celle de 17 ans, elle est encore à l'école. Mais non, j'ai pas de problème, ni elle. On se complète bien, comme je vous ai dit. Donc, on s'aide mutuellement, que ce soit pour les factures. Par exemple ma mère, elle, c'est le loyer il est prélevé et l'EDF qui est prélevé. Tout ce qui est, eau et téléphone et tout, je suis là pour payer la facture. C'est-à-dire, que d'un côté elle paye ça, et de l'autre côté, c'est moi qui paye.

Isabelle : D'accord, vous êtes organisées toutes les deux pour vivre au mieux.

Jennifer : Voilà, c'est ça ! Et quand il manque quelque chose à la maison, que ce soit le manger ou quoi, bon, c'est chacun notre tour. On n'a pas de problème. Et quand on fait des sorties, c'est pareil. Comme je dis, il y a bien un complément.

Isabelle : Ça fait longtemps que vous vivez ensemble ?

Jennifer : Ça va faire trois ans au mois de juillet. Donc, pas de problème sur ce côté-là. Quand on se complète bien avec sa mère, il n'y a pas de problème. Donc, on est complice, on fait tout ensemble. C'est comme là, il y a deux ans, on est parti en vacances ensemble. On a loué ensemble, donc, on fait tout ensemble. On a vraiment pas de problème de ce côté. Elle fait sa vie. Je fais la mienne et on se débrouille autrement, quoi. On organise tout simplement. C'est comme là, ma mère elle m'aide, parce qu'elle est en retraite depuis deux ans bientôt, et elle m'aide beaucoup le soir parce que je travaille le soir, justement.

Isabelle : Dans les bureaux, c'est ça ? Quels locaux vous nettoyez ?

Jennifer : Ici. Je travaille ici, là bas et sur trois autres chantiers qui s'occupent de...

Isabelle : Les locaux de l'association. [Les locaux administratifs, l'atelier repassage, et peut-être l'atelier vélo].

Jennifer : Voilà, c'est ça. Voilà donc, je fais 17 ou 18 heures, ça dépend...:21 heures. Toute la journée, les filles... Elle sont à l'école toute la journée parce qu'elles mangent à la cantine, et au soir, ma mère elle leur donne à manger et elle les couche, puisque je finis à neuf heures, après. Les filles, elles sont toujours couchées entre huit heures et neuf heures. Mais le mercredi ou quoi, ça m'arrange très bien ces heures là, justement, parce qu'au moins, je ne perds pas, non plus, l'habitude de m'occuper de mes enfants. C'est un domaine qui me permet de m'occuper de mes enfants la journée, quand il y a des vacances ou quoi. Là je peux m'en occuper, et travailler au soir.

Isabelle : Vous êtes tranquille. Vous pouvez aller travailler tranquille parce qu'il y a votre maman pour les garder, bien sûr.

Jennifer : Même le mercredi ou les week-ends, bon...Le samedi, je travaille jusqu'à midi et après tout le week-end, je peux aller me promener avec mes enfants, tout ça, quoi ! Je ne perds pas, donc, le contact avec mes enfants, parce que je suis toujours avec eux la journée, et je travaille le soir. C'est très bien.

Isabelle : Est-ce que vous avez des aides au niveau de la cantine ? Parce que vos enfants mangent à la cantine ?

Jennifer : Je suis dans la catégorie 1, des tickets de cantine au plus bas prix.

Isabelle : Est-ce que vous savez combien vous payez le repas ?

Jennifer : 96 centimes, le ticket de cantine.

Isabelle : Est-ce que vous avez encore des choses à dire...par rapport à vos projets...

Jennifer : Je vous ai dit tout à l'heure, ce que je voulais faire. Me bouger, en fait. J'ai une conseillère aussi, qui m'aide beaucoup. Je lui dois beaucoup justement, parce que j'ai voulu m'inscrire, en juin de l'année passée, parce que je voulais travailler dans une activité professionnelle, justement. Et j'avais une conseillère d'insertion qui me donne un très gros coup de pouce. Donc je peux dire, même pour moi, pour reprendre une activité professionnelle c'est très dur. Il faut se remettre dans le bain.

Isabelle : Qu'est-ce qui est très dur ?

Jennifer : En fait, parce que j'ai élevé mes enfants, comme je vous l'ai dit, pendant tant d'années, et pour retrouver une activité professionnelle après. Déjà on a perdu l'habitude, déjà. Qu'est-ce qui est papiers par exemple, lettres de motivation, CV et tout. Elle est là pour me donner un coup de main. C'est très bien, parce que, je ne risque pas de faire des gaffes, des catastrophes, parce qu'elle est toujours là. Comme là, je vous l'ai dit, j'étais en évaluation hier, pour être dans les niveaux d'ATSEM. Et ma conseillère,...y'a quand ? Jeudi dernier, je suis passée deux heures avec elle, pour bien faire une lettre de motivation, en béton. Pour refaire mon C.V., parce que tous les ans, on est obligé de changer, avec l'âge, avec les différentes expériences acquises et voilà, quoi ! C'est très bien d'avoir une accompagnatrice aussi.

Isabelle : Vous êtes inscrite à l'ANPE. Est-ce qu'on vous fait des propositions ?

Jennifer : Non, non, justement, parce que je n'y vais pas. Non, parce que je suis en CES et que j'ai une conseillère d'insertion, qui a tout, aussi, des annonces, donc je vais là.

Isabelle : Vous passez par elle, c'est ça. Pour votre recherche d'emploi, vous passez par elle, d'accord.

Jennifer : C'est bon. Je vous ai tout dit. (Rires)

Isabelle : Merci Jennifer.

Jennifer : Y'a pas de problèmes.

Lille – Jeudi 24 février 2005 – 11 h 30 à 12 h 15

**Femme de 54 ans, veuve, un enfant ; niveau CM1 ;
en contrat CES et dans le dispositif du RMI.**

J'ai rencontré Sonia à l'association Lille Sud Insertion (voir entretien n°36). Elle aussi est en contrat CES et travaille au nettoyage des locaux de l'association. Elle s'est déplacée spécialement pour l'entretien. C'est avec gentillesse qu'elle m'a accordée de son temps. Sonia est une personne douce et d'une grande timidité. C'est une personne très réservée mais qui a laissé quelques portes s'entrouvrir durant l'entretien...

Isabelle : Ne vous inquiétez pas. Je vous remercie Sonia, de passer un moment avec moi et de me raconter votre parcours. Vous me faites un petit geste... (Rires) [Elle me signifie par gestes qu'elle n'arrivera pas à parler].

Sonia : C'est parce que je suis timide. Je ne sais pas ce que je vais raconter.

Isabelle : Ouh la la... À quel âge avez-vous travaillé ? Est-ce que vous avez travaillé, déjà ? Racontez-moi un petit peu.

Sonia : J'ai jamais travaillé avant (inaudible). J'ai fait un stage en 89, mon premier stage.

Isabelle : Vous avez commencé dans la vie active, en 89, et avant ?

Sonia : Avant, j'étais mariée.

Isabelle : Avant vous étiez mariée. (Rires) [Sonia est très impressionnée, très timide.] Alors on va partir de 89.

Sonia : En 90, mon mari il est décédé et après, le stage de 89...

Isabelle : Un stage de quoi, vous avez fait ?

Sonia : C'était un stage de remise à niveau.

Isabelle : Qu'est-ce qui vous a décidé à retravailler, à travailler, à faire un stage ?

Sonia : C'est une assistante sociale. Moi, je ne savais pas. Moi, je ne connais pas les lois ici, comment ça marchait. Parce qu'y avait pas longtemps que j'étais rentrée de l'Algérie en Juliette. Je suis rentrée en 81.

Isabelle : Vous êtes entrée en Juliette, en 81.

Sonia : Voilà.

Isabelle : Vous n'avez pas travaillé pendant huit ans, donc, et puis une assistante sociale vous a dit...

Sonia : Oui parce que j'avais rien. Mon mari, il m'a rien laissé. Il m'a rien laissé. Même pas 4000 à la banque. Il était retraité.

Isabelle : Donc, elle vous a dit : « Il faut travailler ».

Sonia : Et elle m'a vu que j'avais rien. Alors elle m'a dit : « Voilà, Mme X. il y a des stages, c'est rue X... » Moi je ne savais pas avant, parce que j'ai demandé, les gens, ils m'ont dit : « Non, tu fais des stages, mais ils ne sont pas rémunérés. » J'ai dit : « C'est pas la peine. » Parce que j'avais besoin d'argent. J'avais un

enfant aussi. J'avais plus d'allocations familiales. J'avais plus rien du tout. Alors là, j'ai commencé... Elle m'a donné des adresses et tout. J'ai commencé à chercher.

Isabelle : Dans quoi vous avez cherché ?

Sonia : Pour des stages de remise à niveau. J'en ai trouvé un, en 89. Je ne sais pas, six mois, huit mois. J'ai oublié. Après j'ai fait un autre stage en 91.

Isabelle : Entre 89 et 91 vous n'avez... après le stage ?

Sonia : Non.

Isabelle : Vous étiez inscrite à l'ANPE ou pas ?

Sonia : Oui

Isabelle : On vous a proposé du travail ?

Sonia : Non. Mais moi, avant, je ne savais pas. Je vais pas souvent... (inaudible et rires)

Isabelle : Vous viviez comment, alors à ce moment-là ?

Sonia : J'avais pendant trois ans l'allocation veuvage, et il y avait de temps en temps... Que je vais voir l'assistance sociale, elle m'aide un petit peu. Mais des fois, elle me donne. Une fois, elle me paye les factures.

Isabelle : Par l'intermédiaire de l'assistance sociale. Alors en 91, vous m'avez dit, vous avez fait quoi ?

Sonia : J'ai fait un stage.

Sonia est très timide, elle rit et cherche à se retrouver dans le temps... j'ai du mal à comprendre ce qu'elle dit, elle chuchote presque.

Sonia : Après 91 (gros silence), j'ai cherché aussi, j'ai rien trouvé jusqu'à 96. En 96, j'ai fait un CES, à la communauté urbaine de Lille, pendant un an, aussi.

Isabelle : Ça vous a plu ?

Sonia : Oui.

Isabelle : Vous faisiez quoi ?

Sonia : Le ménage, l'entretien. Le ménage, oui.

Isabelle : C'est votre branche, le ménage ?

Sonia : C'est tout ce que je sais faire. (Rires)

Isabelle : C'est tout ce que vous savez faire.

Sonia : J'ai pas de diplôme, j'ai rien. C'est vrai, c'est pas facile.

Sonia est entre le rire et les larmes...

Sonia : Après 96, j'ai oublié... Je ne sais plus... Oui, après 96, en 98, j'ai trouvé un autre CES. Voilà !

Isabelle : Vous avez eu trois CES, en fin de compte, ces dernières années. Et en dehors des CES, vous n'avez rien trouvé ? Vous n'avez jamais travaillé en dehors des CES ?

Sonia : Non. Rien. J'ai pas trouvé. Je vais à l'ANPE il y a des fois. Il y a quelqu'un qui me suivait, M. Christophe. Ah oui, vous ne le connaissez pas ! Mais à chaque fois que j'envoie des lettres, ils ne me répondent pas. Ou je vais les voir, il y a des fois ou je vais les voir et on me dit : « S'il y a quelque chose, on vous l'envoie. » Mais il n'y a rien. C'est pour ça que je reste, quatre ans ou cinq ans... De toute façon, maintenant, ils regardent l'âge. S'il y a une personne qui dépasse 40 ans, 50, c'est fini, elle ne peut pas travailler. Elle est vieille. C'est vrai. Même si on peut travailler. Normalement, ils regardent la personne, comment elle est. Mais, dès qu'ils voient l'âge, en 1949, ça y est, elle est vieille, elle ne peut pas travailler. Quand même, on travaille bien !

Isabelle : Ça vous plaît ce que vous faites ?

Sonia : Ah oui. C'est très, très bien. J'aimerais bien bouger, je suis en bonne santé.

Isabelle : Vous aimeriez bouger parce que vous êtes en bonne santé.

Sonia : Il faut que je bouge, parce que quand je reste à la maison. Il y a des fois... On a rien à faire quand on reste à la maison, mais quand on travaille, on bouge. Je ne me sens bien. Que rester à la maison...

Isabelle : Vous aimez bien travailler.

Sonia : Oui, j'aime bien travailler. Oui, malheureusement. (Gros soupir.) Même, j'ai une fille de 22 ans, elle n'a rien trouvé.

Isabelle : Elle cherche dans quoi ?

Sonia : Elle a pas de diplôme. Elle a rien. Elle veut pas de ménage, elle veut pas ça. « Va chercher dans les magasins », elle veut pas. Elle veut une hôtesse d'accueil, mais je lui dis : « Il faut un diplôme pour ça. » Mais elle, elle veut pas. Elle voit aussi une personne à Sud insertion. Je sais pas, peut-être qu'elle va trouver quelque chose. Ça fait deux ans qu'elle n'a rien trouvé.

Isabelle : C'est celle qui vit avec vous ? Vous avez combien d'enfants ?

Sonia : En tout, j'ai trois, mais les autres, ils ne sont pas ici. Ils sont en Algérie. Ils sont mariés.

Isabelle : Vous avez de la famille ici, des amis ?

Sonia : Personne, personne. Non, moi et ma fille. J'ai personne. Ni de la famille, ni ma famille à moi, ni la famille de mon mari.

Isabelle : Et des collègues ? Jennifer ?

Sonia : Jennifer, oui. J'ai des amis. De temps en temps, on se voit. Mais de la famille, je n'ai personne. C'est dur !

Isabelle : C'est dur.

Sonia : J'ai jamais pensé de rentrer en Juliette.

Isabelle : Vous n'avez jamais pensé de venir en Juliette.

Sonia : C'est mon mari qui vivait avant, ici. Bon, il était plus âgé que moi. Moi j'avais trente-deux ans, et lui, il avait soixante-huit ans. Et j'étais malheureuse comme tout, en Algérie, alors j'ai dit : « Oh, je vais me marier. Je m'en fous, même avec un vieux. C'est mieux que je reste comme ça ! » J'étais veuve de mon ex-mari.

Isabelle : Vous avez été mariée deux fois.

Sonia : Oui

Isabelle : Une fois en Algérie.

Sonia : Voilà.

Isabelle : Vous avez été veuve. Et puis après, vous êtes venue vous marier en Juliette ?

Sonia : Oui.

Isabelle : Vous ne me l'aviez jamais vu votre mari ?

Sonia : Si, je l'ai vu, je l'ai vu. Mais je l'ai accepté. J'avais rien du tout, aussi, pour vivre. J'étais chez ma mère, avec les enfants, et tout. J'avais rien du tout, alors j'ai accepté. J'ai laissé mes enfants avec ma mère. Et je suis rentrée, ici. J'ai pensé rentrer mes enfants après. J'ai fait le nécessaire et tout. Même j'ai été voir l'assistante sociale et tout, et mon mari, il a pas accepté. Le père de ma fille, il a pas accepté mes enfants. Alors j'étais entre deux. J'arrivais pas à rester seule, mais j'étais obligée. Voilà.

Isabelle : C'est un peu une histoire... douloureuse quand même.

Grand silence. Sonia pleure...

Isabelle : C'est dur.

Sonia : Quand même. [presque en chuchotant.] J'ai passé des années, quand je m'en rappelle, c'est... J'arrive plus...

Isabelle : Maintenant, ça va mieux Sonia ? Ça va mieux ou pas ?

Sonia pleure, elle n'arrive pas à parler... et s'excuse

Isabelle : C'est moi qui m'excuse, de remuer des choses douloureuses, Sonia.

Sonia : Non, je suis très sensible.

Isabelle : Pardonnez-moi...

Sonia me parle de sa vie avec sa fille mais je n'arrive pas à comprendre distinctement ce qu'elle me dit.

Sonia : Je pense toujours à mes enfants...

Isabelle : Vous n'allez pas en Algérie ?

Sonia : C'est cher !

Isabelle : Et les enfants, ils ne viennent pas ?

Sonia : Ils n'ont pas d'argent, aussi.

Isabelle : C'est ça qui vous rend triste.

Sonia : Avant en Algérie, on était riche. Tout l'argent de l'Algérie, il est parti, le pétrole et tout.

Isabelle : Vous dites, personne ne voit l'argent, c'est ça ?

Sonia : Quand même, notre pays il est riche, avec du pétrole. Il y a plein de gens maintenant, qui étaient bien, ils mangeaient bien, mais maintenant, ils n'y arrivent même pas pour manger bien ! C'est comme ça ! Dans tous les pays, tout ça, il y a des problèmes. Voilà.

Isabelle : Qu'est-ce que vous aimeriez faire, quand il va se terminer, votre CES. Comment ça va se passer pour vous ?

Sonia : J'aimerais bien faire... Si je trouve quelque chose d'autre. Dans les CES, c'est terminé. Du travail, ça je ne crois pas. Je ne retrouverai jamais un travail. Comme ça s'appelle, maintenant, ce n'est pas les CES, c'est ... Je ne sais pas comment ça s'appelle. J'aimerais bien trouver quelque chose pour un an ou deux. J'espère. Je vais continuer à chercher

Isabelle : Sonia, vous pouvez me dire avec combien vous vivez par mois ?

Nous avons passé quelques minutes à chercher ensemble, à mélanger les € et les francs... Voici le résultat.

Sonia : 546 € (de CES) et 133 € de RMI.

Isabelle : Est-ce que vous avez entendu parler de l'intéressement ?

Sonia : Qu'est-ce que c'est ? Non.

Isabelle : On ne vous en n'a pas parlé. C'est le fait de cumuler le RMI avec le CES, pendant un certain temps.

Sonia : Ah oui, je l'ai. Ils me l'ont laissé, pendant un an ? L'argent que je reçois par mois du CES, et j'ai un petit peu de RMI. C'est ça que je vous ai dit, j'ai 133 €.

Isabelle : Est-ce que vous avez l'allocation logement ou l'APL ? Vous savez de combien, vous vous souvenez ?

Sonia : Non ! (Rires.) J'ai pleins de papiers, pleins de choses mais quand même, mais je parle en francs. Peut-être mille, mille et quelques.

Isabelle : Et votre loyer, il est de combien ?

Sonia : À peu près, 60 €.

Isabelle : D'accord, déduction faite de l'allocation logement. Vous avez à mettre de votre poche, à peu près 60 €, c'est ça ?

Sonia : Oui.

Isabelle : Est-ce que vous avez des aides de la mairie ou du conseil général, parfois ?

Sonia : Non.

Isabelle : Est-ce que ça vous arrive de faire appel par exemple à l'EDF, quand vous avez du mal à payer vos factures d'électricité ou d'eau ? Est-ce que ça vous arrive ?

Sonia : Il m'est arrivé une fois. Bon, j'ai réclamé. J'ai été voir l'assistante sociale mais elle m'a dit : « On fait

plus ça, vous n'avez pas le droit. » Mais ça fait plus de sept ans maintenant. Je me débrouille quand même. Je paye mes factures, et tout.

Isabelle : Vous arrivez à vous en sortir ?

Sonia : Voilà. Je sais comment je dépense mon argent, et tout.

Isabelle : Vous avez une allocation veuvage ?

Sonia : Avant, oui. Pendant trois ans, quand mon mari est décédé.

Isabelle : Est-ce que ça vous arrive, d'aller dans des associations par exemple : aux Restos du cœur ou le secours populaire ?

Sonia : Oui. Comme l'année dernière, j'ai été aux Restaurants du cœur.

Isabelle : Vous y êtes allée régulièrement ?

Sonia : Ah oui. Jusqu'à ce que... Bon, j'ai pas commencé tout de suite, un mois après, mais... C'était commencé, mais je ne savais pas.

Isabelle : Oui, Comment ça fonctionnait.

Sonia : Cette année, j'ai pas été.

Isabelle : Vous n'y êtes pas allée cette année ?

Sonia : Non.

Isabelle : L'année dernière, vous y êtes allée souvent ?

Sonia : Oui, souvent.

Sonia a l'air épuisée.

Isabelle : Est-ce qu'il y a des choses sur lesquelles vous aimeriez revenir ? Est-ce que vous avez une idée par exemple, sur ce qu'il vous faudrait comme revenu pour vivre correctement ?

Sonia : C'est après le CES, c'est ça ?

Isabelle : Non dans l'idée, en général. Est-ce que ça vous suffit, pour vivre ?

Sonia : Pour le moment ça va. Avec le travail, ça va quand même, j'arrive.

Isabelle : Vous arrivez à vivre, avec votre CES, avec l'APL. Avec votre fille aussi ?

Sonia : Oui, avec ma fille.

Isabelle : Votre fille, elle cherche du travail , elle est à votre charge ?

Sonia : Oui, elle est toujours avec moi.

Isabelle : Elle ne perçoit pas le RMI, elle a 22 ans ?

Sonia : Non, elle n'a pas le droit. Elle est avec moi, on a le RMI toutes les deux. Ils comptent pour les deux personnes. Voilà.

Isabelle : Vous arrivez à vous en sortir ?

Sonia : Maintenant, ça va. Quand je travaille quand même, j'ai quelque chose de plus.

Isabelle : Que lorsque vous n'aviez que le RMI, c'est ça ?

Sonia : Oui.

Isabelle : Vous vous en sortez mieux avec votre CES, quand ne travaillant pas ? C'est ça ?

Sonia : Oui. Avant je ne travaillais pas, j'avais moins que ça. Maintenant quand même, j'ai un peu plus.

Isabelle : Vous viviez avec quoi , qu'avec le RMI ?

Sonia : Que le RMI, c'est tout ! Oui.

Isabelle : Donc c'est ça. Vous avez fait des CES, vous avez perçu le RMI. Vous avez vécu aussi des périodes de chômage ?

Sonia : Quand on fini notre CES, on a le droit à un an, on a le droit au chômage, après. Voilà.

Isabelle : Et quand le chômage se terminait, vous aviez droit au RMI. Bon, écoutez, j'espère que ça va aller.

Sonia : Merci, vous êtes gentille. (Rires)

Isabelle : Je suis aussi émue...

Lille – Vendredi 4 mars 2005 – 11h à 12h30

Homme de 36 ans, célibataire ; bac +1 en philosophie, entrepreneur salarié et bénéficiaire du RMI.

J'ai rencontré Cédrick par l'intermédiaire de Graines d'Affaires, une coopérative d'activités et d'emplois (voir entretien n°35). J'ai pris contact avec lui par téléphone. Il a immédiatement accepté un rendez-vous. Nous nous sommes rencontrés une semaine plus tard près du lieu de travail de Cédrick. L'entretien était détendu, décontracté.

Cédrick : Je commence à partir du bac, c'est ça ?

Isabelle : Oui, si vous voulez.

Cédrick : J'ai fait un bac scientifique que j'ai eu en 91, il me semble. Bon, il y a un bout de temps. Je l'ai eu d'ailleurs, c'était ma deuxième année de terminale. Je l'ai eu à l'oral. J'avais beaucoup de points de retard, c'était pas sûr que je l'ai, d'ailleurs. À ce moment là, je me suis dit que j'arrêterai les études. Au niveau de la scolarité, j'ai été assez bon élève, en fait. Bon élève en primaire, dans les meilleures classes au collège, et puis au lycée dans une bonne moyenne. Mais c'est vrai, sur les années ma motivation aux études à régulièrement diminué, en fait. En gros, c'est d'abord au niveau du collège, le fait de rester quatre ans avec les mêmes personnes, et puis tout simplement ce qu'on apprend. J'ai commencé à me demander à quoi ça servait. Le lycée a apporté une nouvelle situation parce que c'est un autre univers, et c'est vrai que c'est récurrent. J'ai passé cinq ans au lycée deux premières et deux terminales. D'une certaine manière, j'étais bon dans chaque matière mais jamais en même temps, c'est-à-dire si je prends la terminale en biologie puisque c'était une terminale D, je pouvais avoir de très bonnes notes en biologie par exemple. L'année suivante, c'était l'inverse alors que c'était le même programme. Mais le fait est que ça m'intéressait à un moment donné et revenir dessus, ça ne m'intéressait plus. Ça, c'est un aspect. Un autre aspect, c'est de me dire que finalement, pourquoi étudier aussi longtemps ?

Isabelle : Vous n'aviez pas d'idées au niveau professionnel à ce moment-là ?

Cédrick : Non, je n'en ai jamais eu, en fait. Justement, c'est la question que je me suis posé. Moi, j'ai toujours eu du mal à me lever tôt le matin. Ça a toujours été difficile, au fur et à mesure et c'est encore le cas maintenant.

Isabelle : Vous êtes un lève-tard.

Cédrick : C'est-à-dire que j'aime bien profiter de mon réveil sans être brusqué, sans devoir courir. Ça c'est une chose. C'est vrai, que le fait de rester assis pendant des heures... Bon ! Je dis : « Oui, mais pour quoi faire ? » Du monde adulte, la réponse que j'ai eue, c'est de dire : « Pour travailler. Il faut étudier pour avoir un bon travail. » Dans les projections que je pouvais faire, c'était de me dire : « Mais un travail, ça va être quoi ? La même chose mais encore plus rigide, en fait. » Puisqu'on est tenu à des horaires, à des contraintes de plus en plus fortes, donc je me suis dit : « Oui, mais pourquoi ? » Je me suis posé des question plus existentielles sur le sens de la vie, sur le pourquoi on vit, qu'est-ce qu'on veut faire dans la vie. C'est pas forcément le plus représentatif de mes préoccupations, mais par exemple, je me retrouvais assez bien dans la lecture de Henri David Thoreau, vous ne connaissez pas ?

Isabelle : Non.

Cédrick : C'est l'inventeur de la désobéissance civile pacifique qui a inspiré Gandhi, en fait. Il fait partie du mouvement transcendentaliste avec Emerson aux États-Unis à la fin du XIXe siècle. En fait, c'est quelqu'un qui a notamment décidé de ne pas payer ses impôts à un état esclavagiste. Il s'est retrouvé en prison et Emerson lui a dit : « Mais qu'est-ce que tu fais là ? » et lui il lui a dit : « Mais toi, qu'est-ce que tu fais dehors ? » Enfin bon, donc c'est un exemple mais ce que je veux dire par là, c'est quelqu'un qui ne

voulait pas faire deux fois la même chose, qui a un moment donné à décidé de partir dans les bois pendant deux ans et de vivre de la nature, de chercher ce que c'est que la moelle de la vie, comme il l'a écrit. Au bout de deux ans, il a arrêté comme il a commencé et il a fait autre chose.

Isabelle : Vous aviez envie de vivre ce type d'expérience ?

Cédrick : Pas de cette manière, parce que je suis un citoyen. Je veux dire que je n'aurais pas le goût de rester solitaire mais de chercher un sens à la vie. C'est vrai que si plus tard j'ai fait de la philosophie, c'est que j'avais une recherche d'un sens, que je n'ai pas trouvé. La seule réponse que j'avais à ce moment-là, c'est du raisonnable : pour travailler, pour avoir un salaire et ça ne me satisfaisait pas. D'autant que, par contraste, toutes les personnes que je pouvais entendre sur leur travail disaient qu'elles ont marre, quoi. Ou c'est mal payé, ou c'est une mauvaise ambiance, ou c'est ci ou c'est ça. Il y a une contradiction qui pour moi était insoluble. Donc, ce qui fait que là-dessus, les études...Moi, j'ai jamais travaillé énormément. J'ai travaillé correctement, j'ai eu des résultats, voilà. Je me suis intéressé un peu à tout. En fait, je suis un touche-à-tout, je m'intéresse à tout. Après, je ne me suis jamais spécialisé.

Isabelle : Vous en étiez à l'année de philo.

Cédrick : Ça, c'était le lycée. Donc j'ai eu le bac finalement, mais si je ne l'avais pas eu, j'aurais arrêté, pour ne pas refaire une année. Comme je l'ai eu, je me suis dit : « Je vais aller à la fac » parce que je n'avais pas d'idées sur ce que je pourrais travailler. Par élimination, j'ai choisi psycho. Par élimination, parce qu'il y avait pleins de matières qui ne m'intéressaient pas forcément. Finalement, j'ai été deux mois en cours, et c'est vrai qu'il y a eu deux choses : premièrement, on refaisait le programme de terminale en plus poussé. On m'avait un peu prévenu, ça ne m'a pas passionné, quoi. Apprendre la motricité des bébés... Je dis pas que c'est inutile, ce n'est pas le problème. Je ne m'y suis pas retrouvé, et par ailleurs, j'arrivais déjà en retard en début d'année, toujours avec ces questions d'horaires. Je me suis dit que franchement, je n'arriverais pas au bout de l'année. « Assumons et puis n'allons plus en cours » plutôt que de faire une année en longueur et me culpabiliser, donc j'ai fait une coupure comme ça.

Isabelle : Vous viviez chez vos parents à ce moment-là ?

Cédrick : Oui. Ça a été le cas aussi l'année suivante. Tant que je n'ai pas travaillé, j'étais chez mes parents. L'année suivante, ça a été philosophie. Alors c'est vrai que la philo ça m'intéressait dès le lycée et je m'en sortais d'ailleurs très bien, en fait. On était 120 et j'étais très bien noté. Après, il y a eu un mouvement de grève en 92, je ne sais plus bien en quelle année, mais bon. Notamment, il était question de réduire les filières d'université de 49 à 7. De permettre la spécialisation qu'à partir de la deuxième année. Déjà, comme c'était, je trouve que les premières années en DEUG c'est un côté dissuasif, assez général, on passe par là, mais bon. Maintenant, si on dit qu'en première année de DEUG on va faire de l'histoire, on va faire de la psycho, c'est même plus la peine. Il y a ça et puis faire rentrer les entreprises dans la gestion des universités. Moi, j'étais contre et finalement je me suis retrouvé à représenter la philo dans le mouvement. Pendant trois semaines, j'étais là-dessus et puis c'est vrai qu'au terme, je me suis retrouvé avec tout le travail en retard à rattraper, évidemment. C'est vrai que du coup, le recul que j'avais eu à ce moment-là, m'a fait aussi prendre conscience que ça m'intéressait pas très, très longtemps de faire des études de philo. Je disais ça comme ça, que c'est de l'encyclopédisme. C'est-à-dire qu'il y a un rythme assez soutenu ou finalement, la démarche philosophie n'est pas personnelle. Elle est de suivre des thèmes qui sont faits à fond, la représentation, le temps. C'est intéressant, mais sur une année on doit à chaque fois intégrer le vocabulaire de chaque auteur. C'est le côté un peu trop rigide, un peu trop linéaire peut-être, je n'en sais rien. Moi, je lisais plus les existentialistes, à ce moment-là. J'avais ma propre démarche philosophique, finalement. Mais ce qui m'intéressait le plus c'était de privilégier ma propre réflexion. Finalement, ce n'était pas exactement ce qu'il fallait, et si après effectivement, je me posais la question des débouchés, je ne voyais pas tellement les débouchés. Je n'avais pas plus de solutions sur ce que je pouvais travailler, en fait. D'une certaine manière, je n'ai jamais trouvé de vision positive du travail et de métier en fait. C'est vrai, enfin, je pense que le travail de nos jours est moins basé sur des métiers, que sur le travail à réaliser, sur les tâches qui sont sectorisées. C'est vrai aussi que je n'aime pas marcher au pas comme tout le monde, voilà. J'aime être libre de mon temps, de ma pensée, et pour moi le travail c'est un échange entre quelqu'un qui offre un travail et quelqu'un qui fournit un travail. Donc, il faut que ce soit à peu près respecté, respectable. Donc, j'ai arrêté la philo également. Donc la question s'est posée de qu'est-ce que j'allais faire ? Donc, dans un premier temps, ma mère m'a trouvé du travail dans sa boîte.

Isabelle : Elle faisait quoi ?

Cédrick : Elle était responsable ou plutôt sous responsable du service informatique chez Tropic.

Isabelle : Chez ?

Cédrick : Chocky Tropico, les boissons.

Isabelle : Ah oui ! D'accord, je n'en bois pas, c'est pour ça ! (Rires)

Cédrick : Moi non plus. D'ailleurs, elles ne sont pas très bonnes, en fait ! J'ai fait leur opération pin's. C'était la mode des pins, donc il fallait recevoir des pins en envoyant des timbres. Alors, moi j'étais chargé de trier le courrier, d'ouvrir les enveloppes et de classer. D'abord de classer les choses, parce qu'ils avaient choisi le plus simple : c'est-à-dire il y avait des possibilités de commander des pins à trois timbres, des pins à quatre timbres, bon des trucs déjà... Pas très compliqués mais pas le plus simple non plus ! Après, je faisais la saisie informatique et puis je faisais les enveloppes, et voilà.

Isabelle : Ça, c'était en contrat ?

Cédrick : C'était en CDD.

Isabelle : Combien de temps avez-vous fait cela ?

Cédrick : C'était deux mois et demi, parce qu'en fait, évidemment, ils avaient lancé l'opération et ils n'avaient rien prévu derrière pour... Ils avaient 10 000 enveloppes de retard, c'est pour ça que... (Rires) Il y en avait 10 000 de retard et il en arrivait tous les jours. En fait, j'en traitais 3 à 400 par jour et il en arrivait 3 à 400 par jour. Finalement, je ne rattrapais pas le retard. Et comme ma mère était cadre... D'ailleurs j'arrivais en même temps qu'elle, une demi-heure, trois quarts d'heure après le temps où j'aurais dû venir. Voilà, quoi, j'en profitais jusqu'au jour où j'ai eu une remontrance du chef du personnel, par démonstration, quelqu'un qui disait : « Ouais, mais il arrive... ». Ben, ça ne les regarde pas quoi ! Ceci dit, j'ai découvert l'ambiance du bureau, les cancans, les femmes qui... Bon, ça fait de l'animation, pourquoi pas. Pour moi, c'est un lieu où je ne peux même pas concevoir qu'on peut travailler dans un endroit comme ça. C'est pas possible. Ça ne se renouvelle pas. S'il y en a qui le font tant mieux ! Comment ils font ? il faut supporter ! Officiellement, j'ai eu une remontrance, je lui ai dit, en gros qu'il suffisait de le dire. Moi, tant qu'on ne m'avait pas fait de remarque, je continue, mais bon, ça m'embêtait quand même. Alors finalement, j'ai trouvé un emploi.

Isabelle : Vous recherchiez un emploi à côté ?

Cédrick : Oui, en fait, notamment pendant des années de lycée, je faisais du jeu de rôle. Vous connaissez ?

Isabelle : J'ai une fille qui est très intéressée.

Cédrick : Elle joue où elle est intéressée ?

Isabelle : Elle commence, elle a passé une ou deux soirées à jouer.

Cédrick : Elle a quel âge ?

Isabelle : Elle a quinze ans et demi.

Cédrick : Elle joue à quoi comme...

Isabelle : Je ne sais pas. Je n'en sais rien.

Cédrick : Parce que c'est du jeu de rôle. Parce que dans les jeux de simulation c'est...

Isabelle : Oui, c'est du jeu de rôle parce qu'il y a meneur de jeu au départ. Elle a passé deux soirées et elle voulait vraiment acheter des bouquins qui coûtent très cher, d'ailleurs

Cédrick : Ça dépend. C'est très intéressant, c'est des bons jeux. Moi, j'ai connu une époque où ce n'était pas encore très commercialisé. On traduisait de l'américain. Ça a été créé en 76 aux Etats-Unis. En Juliette, j'estime que je suis dans la deuxième génération des joueurs, pas les découvreurs, mais ceux juste après, voilà. On faisait des traductions, on créait les univers. En fait, on produisait nous-mêmes. C'est-à-dire qu'on produisait les univers, on produisait les règles. Alors que maintenant, tout est... On peut tout acheter. Mais le mieux, c'est quand on produit son scénario, ça c'est un vrai travail d'imagination. C'est assez intéressant. Certes, ça prend quand même du temps parce qu'on faisait des nuits blanches là-dessus, mais bon... C'est un milieu assez riche, c'est sans fin. On peut l'enrichir indéfiniment de ce qu'on peut y apporter, en fait. Mais bon, c'est vrai qu'à l'époque du lycée, en 88, j'avais fait une fédération régionale des jeux de simulation donc, qui a tenu un an, que j'ai présidé. En fait, il y a eu un magasin à Douai qui a décidé, deux mois après nous, de faire la même chose mais avec les moyens d'un magasin. Finalement, on s'est retrouvé un peu en concurrence, c'est-à-dire que les clubs de jeu de rôles et les joueurs, ils se

sont retrouvés entre deux fédérations. Elles ont marché un an toutes les deux, et se sont arrêtées en même temps. Mais bon, c'était intéressant. J'ai trouvé un emploi, malgré tout dans ce domaine.

Isabelle : Qu'est-ce que vous avez fait ?

Cédrick : J'ai travaillé à *Games*, qui est un magasin de jeux pour adultes. Donc, c'est jeux traditionnels, jeux de simulation (jeu de rôles, wargame et jeu de plateaux) et jeux vidéo (PC vidéo).

Isabelle : Sur Lille ?

Cédrick : Ouais, sur la grande place, à côté de la Voix du Nord. Donc, c'était l'ouverture et il y avait 300 candidats. J'ai répondu en retard, mais mon CV, il est bien passé grâce à la fédération, et je suis passé en entretien en premier, et j'ai été embauché.

Isabelle : En tant que quoi ?

Cédrick : En tant que vendeur, niveau deux. Niveau deux, ça veut dire le SMIC plus 100 FF par mois. C'est un petit dépassement de SMIC. Quand j'avais regardé la convention collective, j'étais même pas censé toucher à la caisse. En gros, j'étais là pour nettoyer les rayons. En fait c'était un petit magasin mais je me suis retrouvé un moment donné à faire le travail du gérant payé au SMIC. Le gérant était là. En plus c'était un ours. C'est les clients qui l'on appelé comme ça, parce qu'en fait, c'est vrai qu'il était très lunatique. Il changeait d'humeur. Il pouvait être très jovial à certains moments. Comme c'est un magasin de jeu il y a une bonne ambiance, et soudainement, on ne sait pas pourquoi, c'est l'inverse. Il nous demande des trucs... C'est la manière de le faire. Donc l'ambiance, elle était pas très, très bonne à un moment donné.

Isabelle : C'était un CDD ?

Cédrick : C'était un CDI dès le départ. Ceci dit, l'entreprise, c'était une entreprise familiale parce qu'il y avait sept magasins en Juliette. J'y suis resté deux ans. C'était une expérience intéressante avec un avis mitigé. Disons qu'il y a plusieurs choses dans le bilan. Par contre, je ne commençais pas trop tôt parce que le magasin ouvrait à dix heures, donc ça c'était bien.

Isabelle : Ça correspondait à votre rythme biologique.

Cédrick : Voilà. Par contre, il y avait deux jours par semaine de réapro, où on recevait, donc on venait vers neuf heures, neuf heures et quart. C'était un peu limite sur les heures supplémentaires où il a fallu quand même un petit peu se batailler, pour avoir le paiement des heures supplémentaires. De la même manière, le gérant, le premier jour a dit : « Si vous vous syndiquez, c'est la porte ». Ceci dit, on peut faire du syndicalisme sans se syndiquer. Je veux dire connaître ses droits et se défendre. Moi, c'est un peu mon attitude, quoi ! Sur le bilan, au niveau des horaires c'était pas trop matinal. Par contre moi ce que j'ai constaté, c'est que (c'était encore 39 heures à l'époque, mais ça serait 35 ça serait exactement pareil) rester sept ou huit heures dans une même pièce, dans un magasin debout, c'est fatigant. Sur cette période de deux ans, j'ai arrêté de lire. J'étais quelqu'un qui lisait beaucoup, qui m'intéressait à beaucoup de choses. J'ai arrêté d'écrire. Même le jeu qui m'intéressait, travailler dans ce domaine finalement, ça ne m'intéressait plus. Donc, à ce moment-là donc, j'ai pris un appartement à Lille. Le fait de travailler à Lille et d'habiter à 500 mètres, j'ai eu l'impression de jamais sortir de chez moi, d'avoir des murs partout. Après, les sautes d'humeur du gérant ne sont pas forcément des plus agréables... Et il y a eu aussi, ce qui m'a décidé à ne pas rester, un peu l'épisode où on m'a fait miroiter le fait de pouvoir être gérant, de remplacer le gérant. J'ai constaté que c'était de la foutaise. C'est-à-dire que ça s'est passé au moment de l'ouverture du magasin à Amiens, où on m'a proposé de faire l'ouverture, donc déménager à Amiens qui est une ville que je connais et qui est assez morte, en tout cas qui me donne l'impression de ne pas bouger.

Isabelle : C'est une ville universitaire, quand même.

Cédrick : Ah oui ? Je ne sais pas. Je connais un peu et je trouve que ce n'est pas une belle ville, et je trouve qu'à Lille, il y a un brassage important. Bon, et puis je connais plein de monde à Lille. A Amiens, je ne connais personne. Ça veut dire recommencer parce qu'on est parachuté, quoi ! Donc, faire tout le travail d'ouverture d'un magasin, ce qui n'est pas faire 39 heures de travail par semaine. Ça veut dire trouver les employés, faire des réapros, tout faire, quoi ! Pour être augmenté de 150 FF, c'est-à-dire un SMIC plus 300 FF, à peu près. Et bien j'ai refusé. Il n'y a personne qui a accepté.

Isabelle : Avec combien, quel salaire estimeriez-vous vivre correctement ?

Cédrick : Le SMIC pour tout le monde devrait être à 8000 FF net. J'ai travaillé de 92 à 94 et depuis, le coût de la vie a augmenté quand même. Mais à l'époque, en gros, c'est ou les vacances ou la voiture. Si je 179

prends le prix du loyer, le manger, tous les frais etc., sans ostentation, c'est-à-dire sortir quand même. En gros, après, il me reste de quoi assumer une voiture ou me payer des vacances.

Isabelle : Est-ce que vous auriez été à Amiens en étant payé 8000 FF ?

Cédrick : Je pense que ce n'est pas forcément beaucoup mais... Disons que ça ne s'est pas posé. Je ne crois pas, en fait. Le fait d'être déraciné, de changer de ville, ça ne m'aurait pas plu mais j'aurais peut-être plus hésité. J'aurais peut-être pesé le pour et le contre, avec quelles possibilités, finalement, de revenir parce que ce n'est pas non plus très loin, sur sa durée. J'aurais plus réfléchi. Mais là, ce n'était même pas la peine, c'était net. Et c'est vrai, que je me disais plus : « Il n'y a pas d'avenir là-dedans. » C'était pas la peine, je veux dire. Mais oui, je pense que pour vivre à peu près correctement dans notre société, aujourd'hui il faut 8000 FF net, sinon on est pauvre en travaillant à mon avis, surtout si on est célibataire. Bon, après, on peut si on est deux personnes, un couple de personnes qui travaille, éventuellement. Donc, l'ensemble m'a démotivé vraiment, quoi ! Donc la dernière année, l'année a commencé et on a vu nos augmentations de 50 FF avec mon collègue. On s'est dit : « De toute façon on ne va pas rester dans cette boîte. » Ça a été au premier à quitter la boîte.

Isabelle : Vous avez démissionné ?

Cédrick : Non, non. Lui a été le premier à trouver un emploi. Donc, il avait prévu sa démission. Là, on était en été, le gérant était en vacances. Dans le magasin, de fait, c'était moins d'activité. C'était plus tranquille. On avait le temps un peu de glander et je me suis dit : « En plus, je vais être tout seul. » Ce qui fait, j'ai téléphoné au PDG à Paris et j'ai dit que je n'allais pas rester. Bon maintenant, démissionner après avoir travaillé deux ans et ne rien avoir, c'était pas possible. En gros, je lui demandais qu'il me licencie. Je lui dis : « Là, on est en août, si vous me licenciez en septembre, vous aurez le temps de retrouver quelqu'un et de le former pour les fêtes de Noël. » C'est évident que ça se passe mal. Lui a dit que ça ne l'arrangeait pas, qu'il allait en discuter avec son comptable. Et en fait, quand il en a parlé au gérant du magasin et qu'il a vu la réaction du gérant du magasin ; il a appelé. Il avait compris qu'il y avait un problème entre le gérant et moi, quoi ! Donc, finalement on m'a bien licencié pour des broutilles, parce que je n'avais pas voulu monter des figurines en plomb. Ce qui est vrai et je ne le regrette pas. Dans la convention, j'étais au niveau deux. Je n'étais même pas censé faire le fond de caisse. Je veux dire que j'en faisais beaucoup trop par rapport à mon niveau de salaire. Ça veut dire : « Je ne le fais plus, voilà. » Donc, on m'a viré pour ça. J'ai eu mes indemnités etc.. On m'a demandé de ne pas faire mon préavis. Ce qui m'a... donc, voilà. Je me suis retrouvé en 94, en octobre 94, sans travail et tout content. Avec, à ce moment-là, j'avais environ 20 000 FF sur... Mon dernier salaire, ma prime de licenciements, mes économies, enfin bon. Et puis voilà, j'ai fait la fête. J'ai retrouvé une liberté ce qui m'a fait très plaisir. Certes, avec quelques excès mais vraiment... voilà quoi ! Mais c'est vrai que je n'avais aucune idée, aucun projet de ce que je ferais pour travailler et puis ce n'était pas cette expérience de travail qui m'a donné plus envie. Je ne voyais pas quoi. J'ai aussi eu l'expérience brève quand j'étais étudiant de travailler dix jours comme manutentionnaire d'un dépôt Kiabi, un truc comme ça. J'ai fini sur les rotules, en fait. C'est du travail assez physique. Moi je ne suis pas une force de la nature, mais en même temps, j'ai compris quand même quelque chose sur l'organisation du travail. Puisqu'en fait, moi je devais faire les numéros, c'était des caquettes de produits. Finalement, j'étais en début de chaîne, c'est-à-dire le travail que je faisais de classer, de référencer. Je donnais du travail à tout le monde. C'est-à-dire que pour moi, c'était un travail facile, rapide et puis, on est dans un entrepôt en béton, tout seul. Moi j'ai rien à faire de toute la journée, j'ai qu'à faire ça, donc je fais ça toute la journée. Derrière, les gens, ils devaient travailler, mais eux je ne sais pas ce qu'ils faisaient exactement, mais à mon avis, ils avaient du mal derrière, quoi ! Mais ça, je ne l'ai pas compris initialement, c'est ce que j'ai compris à la fin, après. Et alors, moi, j'étais déjà sur les rotules en faisant un travail qui n'était pas très physique. Je n'imagine pas ce qu'ils ont derrière. Celui qui m'a embauché, il m'a dit qu'il me reprendrait quand je voulais, et tout ça. Mais d'abord, ce n'est pas bien payé, c'est inintéressant, c'est fatigant. Et puis en plus, moi, je me suis dit, enfin je ne m'en suis pas rendu compte, voilà, ils utilisent des intérimaires exprès, quoi ! Donc, globalement, ce que j'ai comme expérience professionnelle, ça n'a pas été enthousiasmant, quoi ! Donc voilà. Ceci dit, c'était quelque chose qui m'angoissait par moment. En fait, les moments où la question m'a le plus travaillé, c'était pendant mes études et pas juste après avoir travaillé, mais un peu plus tard. Donc j'ai fait la fête régulièrement. J'ai eu une période pas glorieuse où finalement je suis tombé dans l'alcoolisme. C'est-à-dire que je n'ai jamais été quelqu'un qui sortait énormément, mais sur la fin de mon travail, j'ai pris l'habitude de boire un peu. D'une part, comme je vous disais, d'être toujours à 500 mètres de chez moi et de mon travail. En fait, j'étais enfermé dans le magasin, je rentrais chez moi, j'étais toujours enfermé. J'avais besoin de faire une coupure alors je prenais une bière, deux bières et puis il y a une habitude qui s'installe. Finalement, il y a

eu ça et un ami qui faisait des extras dans un bar qui m'a un peu entraîné à sortir. J'ai découvert le milieu festif, noctambule à Lille à cette période. J'ai connu la période rose de l'éthylisme puis la période noire (Rires). Voilà, je le dis.

Isabelle : Ça a duré longtemps ?

Cédrick : Ça s'est insinué un petit peu quand j'ai travaillé. C'est vrai qu'au mois d'août, pendant les vacances, ça s'est un peu intensifié et finalement quand j'ai arrêté de travailler, j'avais beaucoup plus de liberté. Donc voilà. Octobre, mon licenciement. En juin, j'étais désespéré quoi ! Il me restait encore pas mal d'argent. Je touchais le chômage. Il me restait 14 ou 17 000 FF d'économies, suffisamment pour voir venir mais j'étais dépendant de l'alcool, et j'étais angoissé sur « qu'est ce que je vais faire ! » Je n'avais pas de solution là-dessus. C'est vrai que quand j'ai quitté *Games*, j'avais envie d'aller en Chine parce qu'à la fac, j'avais commencé à apprendre le chinois, et ça m'intéresse, j'aime bien la Chine. J'avais envie d'aller voir. Avec cette période festive, ça m'était un peu sorti de la tête, d'autant que c'est un peu compliqué. Je ne savais pas trop comment. Je n'avais jamais voyagé aussi loin. Je ne savais pas comment organiser mon voyage, quoi ! En fait, en juillet, on a rencontré deux filles qui rentraient de Thaïlande et qui étaient lumineuses, rayonnantes. Finalement, ça m'a décidé parce que c'est vrai que c'était facile, pas cher et donc, je me suis préparé un voyage. Donc, en octobre, je suis parti. Je n'avais plus l'appart que j'avais à Lille. On l'avait pris avec un copain étudiant qui avait fini ses études, et qui était reparti à Paris. Donc, à ce moment-là, j'étais chez mes parents.

Isabelle : Auparavant, vous étiez colocataire ?

Cédrick : Oui, colocataire avec un autre joueur de rôle et puis un troisième qu'on dépannait. On faisait des wargames jusqu'à cinq heures du matin... Après mon boulot, je suis retourné chez mes parents. Je suis parti en voyage, trois mois. J'ai pris mes vacances aux ASSEDIC, c'est-à-dire cinq semaines fin de l'année et cinq semaines début d'année.

Isabelle : Combien touchiez-vous aux ASSEDIC, à ce moment-là ?

Cédrick : 4500, 4700 F. 80 %. C'était bien, en étant chez mes parents. Et puis en Thaïlande ce n'est pas bien cher.

Isabelle : Vous êtes allés en Thaïlande, alors ?

Cédrick : Oui, oui. Trois mois donc, en routard, avec mon sac à dos. J'ai fait le tour de la Thaïlande. Je suis resté très peu à Bangkok. J'ai été d'abord dans le Sud-est, sur des îles, dont des îles qui sont très peu connues, (incompréhensible), le grenier à blé. Le Nord où j'ai loué une moto pour faire le tour des montagnes. Le Sud et re-les îles mais pas les plus fréquentées.

Isabelle : Vous avez travaillé là-bas ?

Cédrick : Pas cette fois là. Non, cette fois là, j'étais, enfin, j'aime pas, en touriste, parce que j'ai évité, justement, les îles touristiques. Franchement, ça été pour moi une expérience vraiment très, très importante. Je suis sorti de l'avion, j'étais dans un autre monde. Moi, j'avais quasiment rien préparé. Je savais grâce au guide qu'il fallait que je prenne le bus 59-4 bleu pour aller au (incompréhensible). Je ne savais pas que c'était à une heure et demi de bus. L'humidité était forte, la température également et puis tout est différent : la nourriture, l'architecture, c'est archi bétonné... Vraiment il y a un décalage culturel énorme. D'ailleurs le premier matin, je me suis réveillé, pendant une semaine et il m'a fallu plusieurs secondes, voire une minute pour me rappeler où j'étais. J'étais dans un rêve. Bon voilà, ce voyage. C'est un peu fatigant de voyager seul parce qu'il faut tout appréhender, faire attention, les prix. Mais finalement, on y voyage facilement. C'est un pays très sûr où on peut loger pour pas cher, partout. Accueillant aussi. J'ai appris un petit peu de thaï. C'est une langue monosyllabique, sans conjugaison. Le plus dur c'est de se faire à l'oreille, la qualité des tonalités, mais oui, ils sont très accueillants. Il y a de la pauvreté, c'est vrai, mais il y a... J'ai vu par exemple des liens de solidarité qui n'existent pas chez nous, en tout cas pas de la même manière. C'est-à-dire, quand on n'a pas d'argent, d'autres en ont et il y a un partage en fait, des difficultés comme des plaisirs. Ça c'est bien. C'est vrai que quand vous voyagez tout seul, comme je l'ai fait, c'est aussi important parce qu'on peut avoir plus facilement des contacts avec les populations. Évidemment, la Thaïlande est un pays de prostitution très répandue et il y a des endroits paradisiaques aussi. Donc j'ai fait le tour comme ça, en trois mois, et puis en fait j'hésitais à rentrer. Et puis, je suis rentré et je me suis dit : « Mais je suis con, j'aurais dû rester ! » Parce que sur les trois mois, en fait, il y a eu d'abord un cap de la langue, puisque essentiellement on parlait anglais. En fait, de penser en anglais à un moment donné, après, quand je devais écrire en français, il fallait que je fasse un effort

pour retraduire. J'avais pris l'habitude de penser en anglais. Ça, c'est intéressant. C'était un cap. Un autre cap, c'est d'avoir fait le tour tout seul pendant trois mois. Je suis arrivé à la fin sur telle île, où finalement j'ai rencontré une fille. J'étais absorbé dans un univers paradisiaque ou je me suis dit : « En fait, j'ai tout là. » En même temps, j'étais tiraillé parce que d'un côté, il y avait ça, et d'un autre côté je me dis qu'il y avait un côté régressif, c'est-à-dire que ce qui me manque, c'est la richesse de ma société, de ma culture.

Isabelle : Vous étiez entre les deux.

Cédrick : C'est ça ! C'est pour ça que j'hésitais. Je me suis dit que je pourrais rester là. Je m'imaginais par exemple de dire : « Pourquoi pas organiser des séjours touris... des trekkings dans les montagnes ? » Parce que ce n'est pas encore très développé au tourisme. Ou de me dire : « Aider une femme là, qui travaillait toute seule mais qui avait des bungalows et qui aurait besoin de quelqu'un pour l'aider. » C'était pas simple parce qu'en même temps, on gagne moins en Thaïlande. C'est plus difficile de gagner de l'argent, donc j'ai hésité et finalement je suis rentré. Et je l'ai regretté, en fait. J'ai regretté, pas forcément pour les bonnes raisons. À mon avis, je ne suis pas certain que ça aurait été viable de rester, mais j'ai regretté de revenir ici. Parce que je suis revenu ici et tout m'a semblé gris, en fait. D'abord la différence de température c'est 'une chose, mais après, j'ai été dans le métro, et en Thaïlande tout le monde sourit et je trouve que les yeux bridés, c'est le sourire de l'âme. Alors dans le métro parisien, il n'y a personne qui sourit. Les visages blancs, pâles, les traits fatigués et puis le pire, c'est qu'on comprend les conversations. En Thaïlandais, il faut faire un effort pour comprendre, mais là, on comprend le dernier match de foot et je me suis senti oppressé et je me suis dit : « Quelle horreur ! Qu'est-ce que je fais là, quoi ! » Donc finalement, je suis resté cinq mois en Juliette pour préparer mon départ. J'ai revendu ma voiture d'occasion. Bon, évidemment, mes parents n'étaient plus ensemble, ma mère n'appréciait pas du tout, évidemment, mon côté « tel père, tel fils. » Alors que c'est très différent, mais le côté poil dans la main ou je ne sais pas quoi, le fait de partir comme ça, à l'étranger. Et puis il faut travailler... Donc, j'ai dû partir de chez elle, ce que je conçois.

Isabelle : Elle n'acceptait pas en fin de compte que vous ne travailliez pas.

Cédrick : Voilà. Il fallait que je travaille. Elle ne voulait pas cautionner et financer parce que dans son idée, c'est que... Si je l'ai facile, alors effectivement, je n'ai pas de raison de travailler.

Isabelle : Vous touchiez encore le chômage à ce moment-là ?

Cédrick : Oui, oui, parce que ça dure deux ans à peu près. Donc là, on était toujours dans la première année. J'avais un ami qui était resté deux ans dans un monastère orthodoxe, qui en avait marre alors je l'ai ramené. Sa mère vivait chez son frère, il avait une maison. Donc j'ai habité avec lui pendant les cinq mois ou j'ai préparé mon voyage. Et je suis reparti avec l'idée... J'ai pris un aller simple parce que je ne savais pas quand je rentrerai. Je me suis dit que j'allais toucher le chômage là-bas, ce qui est effectivement pas très honnête, mais avec l'idée que si on me propose du boulot ici, j'arrête de faire mes déclarations mensuelles pour ne pas être en porte-à-faux, pour ne pas faire de fausses déclarations. Et cette fois-là, je suis parti avec un ami, celui avec qui j'ai habité. Mais, ça ne c'est pas du tout passé du tout pareil. D'abord on était deux. Finalement, j'ai fait guide touristique. Je lui ai montré.... Lui prenait des vacances. Ça ne c'est pas du tout passé pareil, et du coup, en étant deux, on n'a pas du tout le même contact. Moi, j'avais du recul. Je n'ai pas découvert pareil. Ce qui fait que ça ne s'est pas du tout passé pareil. Au bout de trois semaines, on a fait des choses intéressantes. On a plongé au tuba, des choses comme ça. Mais on s'est séparé et on a dit : « On se retrouve à Bangkok à un moment donné. » Pour chacun voir un peu le pays. À Bangkok, j'apprends qu'on m'a proposé du boulot et que donc, en ne faisant pas ma déclaration, je n'ai plus de chômage. Donc il me restait 4 ou 5000 FF, pas énormément. La vie a beau pas être chère, même en faisant attention, il faut quand même compter 3000 FF par mois. Le prix du bus, c'est le prix d'un ticket de métro pour faire 200 km. Il faut compter 16 francs par nuit pour dormir, sans cuisine. Il faut compter pour manger. Donc globalement il faut quand même compter 100 FF par jour. Du coup, j'ai trouvé du travail. J'ai enseigné. J'ai donné des cours d'anglais dans une école privée pour des jeunes de six à treize ans. Des familles riches qui cherchent à avoir un contact avec un occidental et puis se familiariser. C'était payé au SMIC français, c'est-à-dire 30 FF de l'heure mais il fallait avoir assez de cours. Donc, ça a fonctionné un temps mais pas tout à fait. C'est vrai qu'à Bangkok, je n'y étais jamais resté très longtemps parce que c'est très pollué, trop de monde et c'est le quartier touristique. C'est l'industrie de la prostitution aussi, l'industrie touristique. Mais bon, j'étais officiellement intégré parmi les jeunes du quartier. En fait. Je me suis lié avec une fille qui était enceinte. J'ai donné des coups de main aux gens, enfin bon, j'étais dans le quartier. J'ai enseigné, comme ça. J'ai fait figurant pour une série télé. J'ai fait des trucs, quoi. C'est vrai que j'étais à Bangkok, j'étais bloqué, quoi ! Même si j'y allais pour renouveler mon visa, ça

n'allait pas trop quoi ! Et c'est vrai, que j'étais parti en août, et ce n'était pas la saison touristique, et j'ai vu arriver la saison touristique. Les liens entre le tourisme, la prostitution, la mafia, la police et donc de voir évoluer un univers sordide. Finalement, cette fois-là, je suis resté cinq mois. Finalement, ça a été un peu l'inverse de ce que j'ai trouvé. Ça a été une expérience riche mais c'était différent. C'était tout à fait différent. J'étais sur un constat d'échec, et le problème c'est que, en même temps, je ne voulais pas rentrer. Ni d'un côté, ni de l'autre. Je ne vais pas détailler ma dernière aventure, c'est anonyme... Vous n'évoquez pas trop. Je le dis parce que ça fait partie de l'ensemble. Donc, je n'avais plus de sous. Moi, mes heures de cours, c'était au mieux vingt heures par semaine. Même à 20 heures par semaine, c'est trop juste pour vivre...

Je n'ai pas retranscrit cette partie de l'aventure de Cédrick dans un souci d'anonymat. C'est un épisode qui lui a permis de gagner l'argent nécessaire pour rentrer en Juliette.

(...)

Cédrick : J'ai préparé vite fait mon retour et je suis rentré en Juliette. Et là, j'étais vraiment content.

Isabelle : De revenir (Rires.)

Cédrick : Ça a été très différent. Je passais de l'été en Thaïlande à moins dix degrés en Juliette. Mon amie à Paris, elle est venue me chercher. Avec le décalage horaire, on a mangé une tartiflette, tous les plaisirs de la Juliette. En même temps, je comprends ce que c'est qu'un Etat de droit. Ça a été une expérience et finalement, du coup, ça m'a permis de rentrer différemment. J'avais pas plus de projets, mais en même temps je n'étais pas du tout angoissé par mon avenir. J'étais quand même pas en train de mourir de faim. J'étais dans une situation difficile. C'est quand même les moments les plus difficiles de ma vie. Tout le reste... Je me suis dit « C'est facile. » Il y a eu comme ça, une année de flottement. Entre-temps, ma mère étant en dépression, elle était en arrêt maladie. Elle voulait par contre que j'habite chez elle, elle ne voulait pas vivre toute seule etc. Donc, pendant une année comme ça, j'étais chez elle.

Isabelle : Vous étiez nourri, logé ?

Cédrick : Non, pas nourri, mais logé. Mais je ne savais pas quoi faire. Je ne sais plus trop exactement ce que j'ai fait. Je me suis intéressé à pleins de choses, mais personnellement je n'avais aucune idée. On arrive à l'année 98. 97, 98 c'est le mouvement des chômeurs, AC !. Avec ma mère, ça a duré une année mais au bout d'une année, ça revient pareil. Donc pareil, je cherche un appart. C'était l'époque où on parlait d'AC ! où elle-m'a dit : « T'as qu'à aller les voir, tu verras, parce qu'eux, ils peuvent travailler etc. » Je ne suis pas allé les voir en fait, mais j'étais en période de recherche et finalement j'ai trouvé dans la presse sur l'accord multilatéral sur l'investissement. Je ne sais pas si vous connaissez un petit peu ?

Isabelle : Non.

Cédrick : C'est un accord négocié entre les vingt-neuf pays les plus riches à l'OCDE qui avait été refusé à l'organisation mondiale du commerce, négocié secrètement qui était en finalisation, qui devait être signé en avril 98 et qui permettait aux entreprises multinationales de faire des procès aux Etats, ce qui n'est pas le cas actuellement. C'est Etat contre Etat, mais là directement aux Etats, à partir du moment où ils s'estiment lésés. Il y a un article qui utilise « l'expropriation rampante ». C'est-à-dire qu'ils estiment qu'ils auraient pu faire plus de bénéfice, s'il n'y avait pas de législation ou des normes contraignantes imposées par les Etats. Donc, ça peut être à peu près tout, en fait. Avec certains investissements, possibilité de rentrer et sortir des investissements sans règles contraignantes, faire venir du personnel d'encadrement. Donc, une machine qui a été qualifiée par le directeur de l'OMS à l'époque comme « l'écriture d'une constitution mondiale d'une économie unifiée. » Donc à l'époque, ça a fait une traînée de poudre et c'est parti sur Internet, je crois du Canada. Les questions ont été posées aux députés en décembre 97, qui n'étaient pas au courant alors que ça devait être signé quatre mois plus tard. Donc moi je suis allé à Paris. Je suis allé voir les gens qui faisaient des informations là-dessus. J'ai rencontré le milieu des militants politiques, très varié et très riche ou on travaillait sur des objectifs. On avait de l'information et je m'en suis fait le relais sur Lille.

Isabelle : Vous étiez salarié à ce moment-là ou c'était du bénévolat, c'était un intérêt personnel ?

Cédrick : Non, je n'étais pas salarié mais c'est toujours ce qui m'intéressait. Je cherchais ce qui fait sens et c'est pas une attitude d'être raisonnable mais de dire « Qu'est-ce qui est en accord avec moi-même pour faire quelque chose. »

Isabelle : C'était ça votre centre d'intérêt à ce moment-là, entre autres.

Cédrick : Voilà. Enfin essentiellement, car ça m'a pris du temps tout ça. Pareil, ça a été extrêmement enrichissant et puis ça été utile aussi. Je veux dire que je n'ai pas ça fait pour rien. Sur cette bataille là, on a eu une victoire puisqu'il y a eu d'abord le siège du château de l'OCDE, du château de la Muette à Paris. Donc on était 400 à faire le siège en avril 98. Jospin avait décidé d'ajourner la signature et de faire une étude, pour savoir ce qu'il y avait là-dedans. Au terme de cette étude, au bout de six mois, le gouvernement s'est retiré suivi du gouvernement anglais et de tous les gouvernements. Ceci dit, la question de l'investissement, ils veulent toujours la remettre à l'OMC mais là-dessus, on a gagné du temps. À l'époque, à Paris, ç'a été la réunion constitutive ATTAC. J'ai vu la... Je n'étais pas à la réunion constitutive mais la naissance d' ATTAC s'est faite en même temps. Le réseau qui s'est mobilisé sur l'AMI a nourri celui d'ATTAC. Après l'AMI, on m'a demandé d'organiser ATTAC dans la région, ce que j'ai fait avec d'autres personnes du collectif. Donc, les premières réunions en 99, 98 et finalement, j'ai travaillé là-dessus, en bénévolat bien sûr.

Isabelle : Vous viviez comment alors ?

Cédrick : Alors, j'étais passé au RMI depuis, bien sûr. Depuis, je suis au RMI.

Isabelle : Depuis quand êtes-vous au RMI ?

Cédrick : En 97, au moment où ma mère m'a demandé de trouver un appartement, je suis passé au RMI. Un logement, c'était difficile mais j'ai eu de la chance. Certes, en me faisant un petit peu arnaquer par une association qui aidait les gens en difficulté. Ce n'était pas dit qu'il fallait payer un mois ou un demi-mois de loyer, pour aider l'association mais il n'y a pas de reçu, il n'y a rien du tout.

Petite interruption causée par un téléphone portable...

Cédrick : Ceci dit financièrement, ç'a été très difficile pendant toute cette période. Comme je dis : « Quand on n'a pas d'argent, on a le temps. ». Ça demande beaucoup de temps d'être pauvre.

Isabelle : Ça demande beaucoup de temps d'être pauvre...

Cédrick : Ben oui, il faut se débrouiller. Il faut se débrouiller sur tout, donc, voilà ! C'est fatigant d'être pauvre. Mais bon, donc, ça, ça m'a intéressé. J'ai organisé la première réunion au niveau régional, ça s'est développé. Au début on était 75 dans la région, puis on était 950. Je ne vais pas raconter, ça a duré six ans. Ç'a été très riche en expérience politique.

Isabelle : Vous vous êtes beaucoup impliqué.

Cédrick : Puisqu'après, j'ai organisé celui de Lille, puis j'ai été au CA national d'ATTAC. Je me suis vraiment occupé. Là, ça fait deux ans que je me suis mis en retrait. Maintenant il faut que je fasse quelque chose pour gagner ma vie et qui corresponde à ce que je veux faire.

Isabelle : Qu'est-ce qui s'est passé ? Qu'est-ce qui vous a amené à décider, à essayer de trouver... ?

Cédrick : Qu'est-ce qui s'est passé ? D'une certaine manière, auparavant, dans ma première phase, j'étais plus sur une réflexion d'ordre philosophique sur le sens de la vie. Finalement, après, mon expérience a été plus politique, sur la société et en agissant. Mais ça a approfondi énormément ma réflexion, et ça m'a permis d'apprendre et de comprendre beaucoup de choses y compris que c'est très compliqué. Évidemment, on ne peut pas tenir des positions caricaturales mais il y a des positions qu'il faut tenir, même parfois caricaturales, d'ailleurs ! Découvrir un milieu... en fait, j'ai rencontré énormément de monde aussi. J'ai appris beaucoup de choses : de la conférence de presse à la salle d'information, au débat..., et c'est formateur. Ce qui s'est passé, c'est que moi j'ai changé. On n'est pas pareil en fonction de ce qu'on fait. C'est vrai que j'ai trouvé aussi des limites, d'abord du bénévolat, parce que c'est bien beau, mais un moment donné, il faut manger. Financièrement, j'étais en situation de dépôt de bilan. Ce que j'appelle un dépôt de bilan, c'est de se retrouver en début du mois sans avoir rien payé, avec rien, avec un découvert maximum.

Isabelle : Vous ne vivez qu'avec le RMI ?

Cédrick : Qu'avec le RMI.

Isabelle : Vous avez l'APL ?

Cédrick : Ah oui, bien sûr, mais l'APL ça ne couvre pas...

Isabelle : Dites moi un peu.

Cédrick : En gros l'APL me laisse payer 50 EUR de loyer. En gros, je suis à peu près à 1800 FF par mois pour tout couvrir, c'était dire le téléphone. J'utilisais pas mal de téléphone et Internet. En gros, ce sont des factures de 50 EUR tous les deux mois, voire un peu plus. Évidemment, les logements c'est toujours du chauffage électrique, ça coûte cher. Même encore maintenant, je ne mets pas de chauffage électrique mais l'hiver je me retrouve facilement avec 700 FF, comme ça. La nourriture, on peut aller à Lidl mais il faut regarder ce qu'on mange.

Isabelle : Est-ce que vous allez au Restos du cœur ou à la mairie ?

Cédrick : Jamais, jamais, jamais, parce que j'aime pas. Parce que c'est une forme de contrôle social, j'ai l'impression. Je ne dis pas que c'est inutile. Ça sert à certaines personnes mais c'est le début du contrôle social.

Isabelle : Vous ne faites jamais appel...?

Cédrick : Si une fois, j'ai dû demander une aide à l'énergie parce que c'était trop. Je me suis retrouvé avec 900 FF à payer comme ça. C'est la moitié de ce que j'ai, mais...

Nouvelle interruption causée par un coup de téléphone...

Cédrick : C'est effectivement très difficile. Donc, au niveau de la nourriture, on peut manger pour pas cher, certes, mais un moment donné, on ne peut pas manger pour pas cher. Je veux dire que c'est déprimant, que c'est mauvais pour la santé. De la même manière, je prends un exemple, si vous comparez les crêpes surgelées, vous regardez le prix, vous regardez la valeur nutritionnelle, il y a une corrélation entre les deux, quoi ! Quand on est célibataire, parce que j'ai toujours été célibataire, si on veut se faire à manger, si on veut cuisiner quelque chose, ça augmente tout de suite le prix. En plus, le seul luxe vraiment que je me permets, c'est de manger au resto. C'est quelque chose que j'apprécie énormément. C'est toujours difficile d'être en décalage. D'un côté c'est de se trouver d'un côté auprès de personnes très intéressantes, d'évoluer au côté de personnes très variées ; je veux dire : faire quelque chose de très intense en implication personnelle, en temps de recherche et puis d'avoir matériellement, rien. C'est quelque chose de très difficile, mais c'est pareil, c'est un luxe de manger au restaurant. Oui c'est un luxe et c'est nécessaire pour le moral. La difficulté c'est de gérer. Ça demande du temps d'être pauvre. Ça demande de l'énergie et du temps. Même socialement, il faut sortir un petit peu. On a de la chance d'avoir des tickets de loisirs, d'aller au cinéma.

Isabelle : C'est quoi ces tickets de loisirs ?

Cédrick : On peut avoir en tant que RMIste quatre tickets par mois qui permettent d'aller au cinéma ou une salle de spectacle, pas à toutes les salles de spectacles, mais c'est bien. Ça permet de dire que je peux aussi, voilà. C'est une petite aide mais c'est une aide.

Isabelle : Et les transports ?

Cédrick : Ils sont gratuits. À un moment donné, ils en étaient encore au droit de circuler au moment de la recherche d'emploi, donc avant 19 heures et pas le week-end, et puis ils ont quand même changé, et tant mieux. Pour les transports, voilà. C'est bien aussi. Bon après, quand j'ai habité à Lille, j'ai quand même gardé une certaine pratique, mais j'ai par la suite arrêté parce que je prends le vélo. Encore que c'est difficile d'avoir un vélo parce qu'il faut de la place. Financièrement, ça a été difficile et un moment donné, je me suis retrouvé en dépôt de bilan. Graduellement, je joue avec la carte bleue et avec mon découvert, forcément. Je déborde d'un mois donc ça se répercute sur le mois suivant etc. Mathématiquement, à un moment donné, on arrive à un découvert maximum où on a touché le RMI et on n'a pas payé son loyer, rien du tout.

Isabelle : Il y a des gens qui vous aident dans ces cas-là ?

Cédrick : Non, j'ai de la chance parce que c'est à ce moment-là que j'ai touché l'héritage de mon père. D'une certaine manière, c'est providentiel. Je veux dire que ça m'a permis de vivre quatre ans, jusqu'à l'année dernière, quoi. Ce n'était pas des sommes astronomiques. J'ai écouté mon père qui m'a dit de profiter de la vie. Je suis parti au Brésil, ça m'a coûté 14 000 FF. J'avais pas voyagé depuis la Thaïlande. Voilà, et puis c'était le premier forum social mondial donc je suis parti un mois et demi. Je me suis fait vacances et puis forum social mondial. Ça n'a pas du tout été pareil qu'en Thaïlande. J'ai pas eu ce choc culturel parce que c'était trop occidental. J'ai été déçu parce qu'on parle de la musique, mais en fait, la musique elle est pas dans la rue, partout. C'est pauvre. Il n'y a pas de tourisme intermédiaire. Nadine, une brésilienne, elle a raison : soit on claqué du fric et on reste dans le tourisme, soit... – moi je ne parle pas ni espagnol ni portugais – soit on ne peut pas se balader partout comme je l'ai fait en Thaïlande. On185

va se faire dévaliser. Enfin c'est... J'ai été dans les bidonvilles mais ça s'est pas passé pareil. Donc, je suis rentré un peu plus tôt que ce que j'avais prévu, en fait. J'ai beaucoup aimé malgré tout. J'ai compris ça, après coup, y compris avec les auteurs latino. J'ai senti, finalement, un peu l'esprit sud-américain. Ça m'a fait aboutir au constat que c'est pire ailleurs, parce que j'étais sur un domaine de lutte. Je veux dire, là-bas, c'est les fusils. C'est des morts par balles. C'est pas pareil. Et c'est vrai, que ce qui reste de l'héritage m'a permis de vivre pendant trois quatre ans, de vivre, de suppléer à mon déficit. Je pense qu'au minimum, en plus des allocations, de toute façon, le seuil de pauvreté, il est à 3400 FF. C'est vraiment le minimum. Je veux dire que c'est pas possible de... Enfin, on peut se serrer la ceinture autant qu'on veut, mais c'est pas possible de tenir. On ne peut pas tenir avec le RMI, ce n'est pas possible. Donc, c'est vrai que sur une longue période, j'ai fait aussi l'appoint par du travail non déclaré.

Isabelle : Qu'est-ce que vous avez fait ?

Cédrick : Des peintures. En fait, c'est quelque chose qui m'a toujours intéressé, d'abord chez mes parents, faire des tapisseries, du bricolage. Finalement, en étant payé et non déclaré lorsque j'étais étudiant. C'était à l'époque la directrice du service scientifique du Conseil Régional ou du Conseil Général, je ne sais plus, qui m'a trouvé du boulot, qui m'a trouvé d'autres personnes. J'ai travaillé à Paris notamment. C'était payé 30 FF de l'heure au début. 30 FF de l'heure, c'est pas beaucoup.

Isabelle : Et maintenant ?

Cédrick : Maintenant, je n'en fais plus mais au dernier où j'en ai fait, c'était 10 EUR de l'heure. C'était pas forcément énorme, mais bon. Tout le monde s'y retrouve. Autant la personne qui paie que moi, puisqu'en même temps, comme c'est un complément du RMI.

Isabelle : Ça vous faisait combien en plus par mois, en moyenne ?

Cédrick : Ça dépend. Ça dépend, parce qu'en fait, ça a évolué. C'est à-dire que ça été par an, genre trois semaines, un mois, un mois et demi et puis plus tard, la dernière année, ça été sept mois pour une année, mais j'ai fait toujours du mi-temps. C'est-à-dire que finalement, si je prends le RMI plus le non déclaré, j'arrivais à peu près à 7000 FF. Ce qui est confortable. On peut commencer effectivement à faire quelque chose, mais effectivement, ça ne peut pas tenir longtemps. C'est pas régulier pour pleins de raisons. Régulier, en tant que tel, vis-à-vis de la société, je dirais. Ben oui, pour moi il y a une question de survie. J'ai aucun problème vis-à-vis du travail non déclaré, parce que c'est un état de nécessité pour beaucoup de gens. Moi, qu'on me raconte qu'il y a du travail et que les gens ne veulent pas travailler, c'est pas la peine, je connais. Je connais beaucoup de gens, et effectivement, quelques-uns qui ne veulent pas travailler. Mais j'en connais énormément qui veulent travailler et puis il n'y a pas de travail. Ou alors, on voit bien que le retour de l'OCDE, c'est de casser le SMIC, par exemple. Les conditions de travail sont sectorisées. On a des conditions que je trouve infantilisantes. Ça dépend de ce que l'on fait évidemment, et puis c'est répétitif, c'est mal payé. Si c'est pour travailler pour un chef et être mal payé, c'est pas la peine.

Isabelle : Alors ?

Cédrick : Alors voilà, moi je veux bien être chef. Graduellement, sur le travail non déclaré, cette dernière année m'a permis de me dire : « Je peux faire ça. » Je suis passé d'un besoin de survie, pour faire l'appoint, à quelque chose qui est devenu, qui a pris une plus grande importance et il y a eu une conjonction. C'est-à-dire que moi, j'ai pris du recul vis-à-vis de mon investissement, de mon temps, pour des raisons d'opposition politique interne et donc j'avais plus de temps. Je me suis plus consacré à pouvoir travailler et en même temps j'ai trouvé des livres sur la chaux. C'est vrai que parmi les gens que j'ai rencontrés, j'ai eu l'occasion de travailler, il y a quatre ou cinq ans avec des décorateurs s. Parce que c'est pareil : faire des enduits, de la tapisserie, c'est pas super intéressant, en plus on évolue pas. Et la décoration c'est plus intéressant parce qu'il y a un côté créatif. Il faut avoir la main, il faut avoir l'œil, il faut comprendre, il faut avoir un goût affûté, un bon esprit, donc ça m'a ouvert des horizons par rapport à ça. J'ai mis en *standby* parce que j'étais sur mes questions militantes donc je n'étais pas disponible, mais ça m'a ouvert un horizon. Quand je suis tombé sur des ouvrages sur la chaux, je me suis dit : « Là, il y a un truc qui m'intéresse vraiment. » Parce qu'on a un matériau vieux de 6000 ans qui est biologique, c'est-à-dire qui laisse respirer, qui a un aspect décoratif, qui est bactéricide, qui est riche. Donc, finalement là, depuis deux ans, je me suis renseigné, j'ai pratiqué, j'ai trouvé des fournisseurs, j'ai essayé et je me suis dit : « Bon, ouais, je vais essayer de monter une entreprise. » D'emblée, je voulais faire une coopérative. Pourquoi ? C'est un choix concret qui est de dire : « Moi, je ne veux pas travailler pour un chef qui est mal payé. Donc si tu veux être le chef, je veux que les gens qui travaillent avec moi, ils soient associés

aux décisions et ne soient pas mal payés.» J'ai été voir l'union régionale des Scop, qui est une organisation fondatrice d'ATTAC entre parenthèses, et j'ai commencé à me renseigner sur les démarches. Là commencent les problèmes : il faut aller voir la direction du travail, il faut faire une étude de marché, il faut faire de la paperasse. Déjà, c'est décourageant. J'aime pas faire de la paperasse, comme ça. Mais je sais bien, mais je sais bien... En même temps, je me force, je me retrouve tout seul donc ça veut dire faire beaucoup de choses et ce n'est pas facile. Et finalement, ça s'est passé autrement. Dans mes contacts, par les Cigales j'ai rencontré l'entrepreneur du hammam de Lille, puisqu'il avait fait son dossier de financement, j'ai discuté et il était OK pour qu'on travaille ensemble, pour faire le tadelakt.

Isabelle : Pour faire le...?

Cédric : Le tadelakt. C'est un enduit à base de chaux marocaine qu'on utilise dans les hammams pour rendre les murs étanches. Ça a un effet décoratif.

Isabelle : Comment ça s'appelle ? (Cédric me tend sa carte de visite avec ce fameux mot.)

Cédric : Tadelakt. Et donc, l'entrepreneur était ok. Ça veut dire caresser, masser en arabe parce qu'en fait, on masse à la fin avec un galet pour le polir. Mais il faut que j'aille faire une formation à Marrakech. Donc je me suis financé, toujours avec ce qui me reste d'économies de mon père, le voyage à Marrakech. En fait, j'avais un contact d'une association, d'une coopérative là-bas qui fait du tadelakt, parce que je connais du monde et qu'on m'a proposé, donc ça tombait bien. Ça m'a coûté moitié prix, c'est-à-dire 1000 EUR et je suis revenu. Il m'a demandé de faire un devis pour l'ensemble, alors que je pensais que je serais intégré sur une équipe et effectivement il y avait 150 m² sur 43 mètres de voûte, qu'il faut faire en une pièce, donc c'est impossible pour une personne. Il faut être six pour faire ça. J'ai essayé de voir, pour faire venir les gens qui m'ont formé, c'est compliqué, et également, à la direction du travail on m'a dit qu'il y avait déjà des marocains qui faisaient ça, en Juliette. C'était compliqué, donc je les ai contactés. J'ai contacté l'entreprise à Dunkerque qui avait ces marocains et on s'est réparti le chantier. Donc on a pu le faire. On l'a fait. Ce qui m'a permis de me rembourser ma formation. Ça a été ma première grosse affaire.

Isabelle : C'était quand ?

Cédric : Ça a duré plusieurs mois les négociations, bon. Il a été fait en juillet, l'année dernière. Moi, par ailleurs, j'ai d'autres clients plus classiques, beaucoup de restauration, des choses comme ça. Ce qui fait que pour l'instant, je ne fais pas encore ce que je voudrais comme de la vraie déco. Là, j'ai un contact peut-être pour le mois prochain, faire un hammam privé en tadelakt. Il y a de fortes chances pour que ce soit ok. Je fais appel au stuc, à la peinture à la chaux, des trucs comme ça. Pour l'instant, si je prends mon chiffre d'affaires de l'année dernière, j'arrive à peu près à 10 000 EUR, en sachant que mon premier chantier, il a commencé fin mai. J'ai pas travaillé finalement en décembre. Que là-dessus, il faut déduire les frais 1000 EUR de formation par exemple, les matériaux, les 18 % de la coopérative. Globalement, c'est pas énorme. C'est pas rentable. C'est pas rentable. Donc moi, je me suis payé 10 heures par mois à partir du mois d'août. Ce qui fait que comme ça, je conserve en trésorerie le bénéfice, finalement. Il va m'être versé en prime le mois prochain donc en salaire, et que là, je n'ai pas travaillé en janvier. Pour le moment voilà, le problème c'est ça : si je n'ai pas de clients et que je dois me payer, je ne sais pas comment je vais me payer !

Isabelle : Vous touchez toujours le RMI ?

Cédric : Alors j'ai eu... Parce que quand on reprend du travail, pendant les six premiers mois, on peut garder le RMI à concurrence du SMIC en touchant son salaire.

Isabelle : Ça s'appelle l'intéressement.

Cédric : Je ne sais pas comment ça s'appelle, d'accord. Les six mois suivants, déduction à concurrence du SMIC la moitié du salaire. Donc là, j'ai eu la dégressivité et en même temps, je me suis arrêté à 20 h. Là, en janvier, j'avais pas de travail. Ma trésorerie, elle commence en janvier et donc je commence à 0. Comme j'ai du travail en février et en mars, je me paie et si ça marche en avril, je vais encore m'augmenter et tout ça. Ça va être difficile parce qu'en même temps, j'ai été obligé d'acheter une voiture d'occasion, ce qui m'a terminé mes économies. Là, mes économies sont terminées. Que finalement, mon salaire me paie mon assurance voiture et que la prime que je vais toucher, risque de me faire perdre mon RMI et que donc, il va falloir très vite à ce que je passe à me payer mon salaire. Si j'ai une activité, ça va, mais si je n'en ai pas, ça va être un peu chaud ! Je dirais que ça a l'air de bien... Ça devrait aller.

Isabelle : Vous connaissez la prime pour l'emploi ?

Cédrick : Non. C'est quoi ?

Isabelle : C'est en fin d'année, quand on reprend une activité professionnelle, on reçoit une prime en fin d'année. Ça s'appelle la prime pour l'emploi.

Cédrick : Qui c'est qui donne ? Je ne connais pas, non je ne connais pas.

Isabelle : C'est au niveau des impôts.

Cédrick : Je ne paie pas d'impôt.

Isabelle : Oui, mais même.

Cédrick : Ça doit être une déduction sur les impôts, un truc comme ça. Moi, je ne paie pas d'impôts et on ne m'en n'a pas parlé. Je ne sais pas non. Voilà, j'en suis là en ce moment. Je trouve d'autres personnes qui ont des compétences complémentaires. J'ai un autre projet qui avance, qui est sur du moyen terme, dans la construction écologique en parallèle. C'est complémentaire mais ce n'est pas exactement le même domaine. Pour le moment, je n'en sais pas beaucoup plus, c'est en train, mais la perspective est intéressante et du coup me voilà, je dirais ré-accordé avec « le travail. » Parce que pour moi le décalage du travail, c'est ce qu'on appelle le salariat, c'est pas exactement la même chose que le travail.

Isabelle : C'est pas mal. Quel trajet ! Quelle histoire !

Cédrick : Ce qui m'intéresse, c'est que c'est un nouvel horizon. Quelque chose d'autre et de nouveau.

Isabelle : C'est bien !

Cédrick : Voilà !

Marseille – mardi 4 janvier 2005 – 10 –11 heures

Homme de 28 ans, marié, sans enfant, BEP restauration (en Algérie), à temps partiel en CDI et son épouse de 25 ans, DEUG de lettres – en contrat CES. Bénéficiaires du RMI

La rencontre de ce jeune couple se passe dans un centre de distribution alimentaire des restaurants du cœur dans le quartier nord de Marseille. Ils sont suivis par un bénévole de l'association qui les aide dans différentes démarches. Ils sont au départ assez réservés et intimidés, mais prêts à participer. Il a fallu se trouver un petit coin, nous étions souvent dérangés, ce qui n'a pas facilité l'entretien, d'autant que Kadija était difficile à suivre et à comprendre.

Isabelle : Bonjour Kadija : Mais si..., vous parlez parfaitement le français. Merci déjà d'accepter de passer un petit moment avec moi et de participer à l'étude. Est-ce que vous pouvez me raconter votre parcours, les études que vous avez faites... ? Vous venez de m'en parler un petit peu. Vous pouvez me redire cela ? (un silence ...). Ça va aller... Ça va aller...Kadija : (en m'adressant à. Ali) Elle est un peu impressionnée. Donc, vous venez d'Algérie...

Kadija : Oui, je suis venue d'Algérie depuis le mois de mars passé. En fait, je me nomme Madame X., j'ai l'âge de 25 ans. J'ai fait mes études en Algérie. J'ai un bac plus 3 en littérature anglaise. J'ai obtenu mon bac en français et lettres arabes en 1999. Après, j'ai fait d'autres études pour obtenir mon anglais, mais ce n'est pas le cas ici [ce n'est pas reconnu en Juliette].

Isabelle : Qu'est-ce que vous avez fait en Algérie après vos études, alors ?

Kadija : J'ai arrêté mes études. Et après je suis venue ici avec mon mari directement. J'ai arrêté mes études, en fait en 2003. Après, en 2004, je suis venue ici.

Isabelle : Et alors comment ça s'est passé à votre arrivée en Juliette ?

Kadija : Voilà... j'ai pensé... On nous a donné des fausses idées : « Tu vas aller en Juliette. Avec le diplôme d'études... Tu as ça... Tu as ça... Tu vas avoir un bon travail... ». Mais ce n'est pas le cas pour moi. Ils demandent à voir ce que je vous ai déjà dit. Ils demandent à avoir de l'expérience. Il faut avoir les équivalences. Il faut avoir le diplôme. Même, avec le certificat de scolarité, ils n'acceptent pas pour

faire... avoir un travail.

Isabelle : Et comment avez-vous fait votre recherche d'emploi ?

Kadija : Je suis inscrite auprès de l'ANPE, l'agence nationale pour l'emploi. Pour les gens... Voilà... Pour les gens qui recherchent du travail. Auprès de la mission locale, j'ai fait des demandes. J'ai fait des CV et des lettres de motivation.

Isabelle : A qui, alors par exemple ? À quels organismes avez-vous écrit ?

Kadija : Auprès des domaines, auprès du commerce, tout ça...

Isabelle : Pour enseigner ?

Kadija : Pour faire l'enseignement. Pour être vendeuse, pour être... tout ça...

Isabelle : Qu'est-ce que vous recherchez comme emploi ?

Kadija : Je cherche pour le domaine de l'enseignement, mais ce n'est pas le cas ici en Juliette. Ils demandent déjà d'avoir le diplôme pour avoir l'autorisation, pour enseigner.

Isabelle : Vous élargissez alors votre recherche ? Ou alors, vous vous centrez sur l'enseignement ?

Kadija : Non, j'ai fait toutes mes recherches... En fait ils me disent « il faut avoir ça...il faut avoir ça... », j'ai lâché tout. J'ai fait dans d'autres domaine, par exemple avec le commerce ...par exemple garde d'enfants... Tout ça. Mais,... j'ai fait des demandes... mais pour l'instant, je n'ai aucune réponse, aucune réponse.

Isabelle : Aucune réponse On ne vous a fait aucune proposition d'emploi ?

Kadija : Non plus. Voilà. J'ai été suivie par l'accompagnatrice à la recherche d'emploi qui se trouve à la place de la Joliette : J'ai pris des rendez-vous avec elle, avec mon accompagnatrice. Pendant les trois premiers mois : juillet, août et septembre. Mais ça n'a pas marché.

Isabelle : Ça ne donne rien ?

Kadija : Non, rien du tout. On a fait des demandes par Internet, par courrier et des coups de téléphone. Mais ça n'a rien donné.

Isabelle : Comment vous vivez, maintenant, avec votre mari ?

Kadija : En fait, je suis hébergée chez la sœur de mon mari, chez la famille. Avec la délivrance de titre de séjour de mon mari, on a reçu le droit ; pour avoir le droit au RMI. Malgré que je n'ai pas le droit au RMI pour avoir l'âge de 25 ans. Après, je suis inscrite à la mission locale pour faire un CES, pour un contrat de trois mois. Mon mari, encore, a trouvé du travail : un CDI.

Isabelle : Alors, parlez-moi un peu du travail de votre mari. Il a trouvé un CDI, lui ?

Kadija : Oui, oui. Il a trouvé un CDI. Comme agent de sécurité et de protection, pour un temps partiel.

Isabelle (en m'adressant à Ali) : À temps partiel ?

Ali : Oui.

Isabelle : Cela veut dire, combien d'heures par semaine, ou par mois ?

Ali : 28 heures par semaine.

Isabelle : Vous pouvez m'en dire un peu plus ? Comment vous avez fait pour trouver ce métier ?

Ali : J'ai cherché dans toutes les agences de sécurité. J'ai envoyé des CV. Et j'ai trouvé cette agence là., qui fait travailler les agents de sécurité, dans les grandes surfaces comme carrefour, Ed et tout...Et comme c'est un kabyle, il m'a pris sur place.

Isabelle : D'accord, c'est le relationnel...

Kadija .Il faut comprendre, il y a un peu de piston, un peu de racisme. Voilà. En fait, ce que j'ai vu, ça fait même pas deux mois, à la télévision : C'est un français, un africain avec le même CV. Après, ils sont partis pour la recherche d'un emploi. Et là, avec l'africain pour toujours ils le refusent parce que sa peau est noire, et puis tout ça, parce que je pense que c'est un arabe. Par contre le français, avec ni diplôme, ni qualification, on lui trouve toujours du travail. On peut dire : il y a un peu de piston.

Isabelle : En tout cas, pour vous, ça a fonctionné dans l'autre sens. Pour votre mari, ça a fonctionné dans l'autre sens.

Ali : Oui.

Kadija : Je vois des gens avec ni diplôme, ni qualification, ni...avec rien du tout.. Ils ont trouvé du travail.

Isabelle : Tandis que pour vous, pour votre mari. Vous pensez que l'employeur étant kabyle, c'est ce qui l'a un peu motivé à vous embaucher.

Ali : Voilà.

Isabelle : Est-ce que c'est ce type de métier que vous cherchiez ? La profession que vous cherchiez ?

Ali : Non. Je cherchais dans la restauration. Parce que j'ai déjà travaillé en Algérie. Mais comme je n'ai pas le choix, je dois faire n'importe quoi. Voilà.

Isabelle : Et vous, votre formation, c'est quoi au départ ? En Algérie, qu'est-ce que vous avez fait comme études ?

Ali : J'ai travaillé dans la restauration.

Isabelle : Et en Juliette, vous avez cherché au niveau de la restauration ?

Ali : Oui, oui, j'ai cherché et je n'ai pas trouvé. Et comme je vous l'ai dit tout à l'heure, j'ai trouvé agent de sécurité sur place. Et faut que je travaille.

Isabelle : Et comment vous vivez alors, tous les deux, actuellement?

Kadija et Ali : On est hébergés.

Ali : On a le droit au RMI depuis le mois d'octobre et plus la paie.

Isabelle : Avec combien vivez-vous par mois ? Vous pouvez me chiffrer en euros avec combien vous vivez par mois tous les deux ?

Kadija : On peut dire 1500 euros ou plus . Mais avec la situation de mon CES,là, contrat emploi solidarité. C'est une chose qui ne va pas durer longtemps : trois mois. C'est un CES. Malgré que je vais renouveler le contrat pour six mois... Pour neuf mois. Pour la location des appartements, pour tout ça. Il faut avoir des postes bien fixés.

Isabelle : Vous n'arrivez pas à trouver de logement, c'est ça?

Kadija : Oui, pour le logement, c'est un peu dur.

Isabelle : Vous cherchez à trouver un logement ?

Ali et Kadija : Oui.

Isabelle : Vous faites des démarches pour trouver un logement...

Ali : Oui.

Kadija : Si c'est possible de nous aider par exemple... (Rires)

Isabelle : Pourquoi pensez-vous...Pourquoi n'arrivez-vous pas trouver de logement ?

Ali : Il y a des conditions...

Kadija : Peut-être ... Ils demandent déjà d'avoir les trois fiches de paie et comme je n'en ai que deux et le mari qu'une.... En plus ils demandent d'avoir le garant pour payer trois fois le loyer.

Ali : Payer trois fois le loyer, voilà.

Kadija : On peut dire que ça fait depuis le mois de novembre qu'on existe sur Marseille. Ça fait neuf mois qu'on est là, qu'on travaille. Et on n'a rien du tout, malgré la situation. On est régularisé, tout ça, mais...

Isabelle : Donc, vous arrivez à vivre en Juliette peut-être grâce à la solidarité familiale, c'est ça ?

Kadija : Oui, peut-être.

Isabelle : Qui est-ce qui vous a aidé, au départ, quand vous êtes arrivés ?

Kadija : Il nous a aidé, le beau-frère. Le mari de ma sœur.

Ali : Il nous a hébergés.

Kadija : Il nous a hébergés. Il nous a fait des demandes de travail. Il nous a appris comment faire une demande pour le travail. Faire des CV. Faire des lettres de motivation. Voilà, j'ai appris un peu de tout. Voilà.

Isabelle : Et qu'elles sont vos perspectives ? Qu'est-ce que vous envisagez ? Quelles sont vos espoirs par rapport au travail, à la vie ? Quels sont vos attentes...

Kadija : Moi j'espère trouver un travail stable, selon mes études. Pour avoir droit à tout. Pour avoir droit pour un logement. Vivre une vie agréable.

Isabelle : C'est quoi une vie agréable ?

Kadija : Une vie agréable, c'est d'avoir un travail fixe. C'est d'avoir un logement. C'est d'avoir... tout ce que... je ne sais pas comment je vais dire... (nous rions tous les trois).

Isabelle : C'est quoi une bonne vie, pour vous ? (grand silence... Ali a très envie de répondre) : vous pouvez peut-être l'aider, comme vous vivez ensemble ? Comment vous envisagez l'avenir ?

Ali : Il y a toujours de l'espoir. Quand il y a de la vie, il y a de l'espoir. Il faut chercher du travail. Il faut chercher un logement. C'est ça la vie.

Isabelle : Quelles sont vos ambitions professionnelles ? Qu'est-ce que vous aimeriez au niveau du travail ? Qu'est-ce que vous aimeriez faire réellement comme travail ?

Ali : J'aimerais travailler dans la restauration. Voilà.

Isabelle : C'est ça. Vous continuez à chercher dans la restauration ?

Ali : Oui je me suis déjà inscrit à Pole13 [Programme d'Orientation Locale vers l'Emploi des Bouches du Rhône]. Pour la recherche d'emploi. Parce que je travaille à durée indéterminée. Ce n'est pas suffisant. Mais j'ai le rendez-vous le 14 janvier. Ils vont m'aider à trouver un CDI ou alors un CDD. Il y a toujours de l'espoir. Voilà.

Isabelle : Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez dire, par rapport au travail ?

Ali : C'est un peu dur par rapport au travail, mais on va arriver, un jour où l'autre. Voilà (rire de Kadija)

Isabelle : (En direction de Kadija) et vous, est-ce qu'il y a des choses à que vous aimeriez dire ?

Kadija : Ce que j'aimerais dire, c'est avec Ali avoir un poste de travail bien fixé, bien précis. Voilà. C'est ça qui compte.

Isabelle : Ecoutez, je vous remercie. Je vous remercie d'avoir passé du temps avec moi.

Marseille -- mardi 4 janvier 2005 -- de 9 à 10 heures

Femme de 44 ans ; célibataire, un enfant, au chômage.

C'est au centre de distribution alimentaire dans les quartiers nord de Marseille que j'ai rencontré Akila. C'est elle qui est venue vers moi en me proposant de participer à l'étude. Elle avait du temps et l'envie de se raconter. C'est un lieu où il y a beaucoup de monde, beaucoup de passage, d'allées et venues. Il n'était pas forcément facile d'être concentrées et à l'écoute car nous étions régulièrement dérangées. Malgré ces inconvénients, l'entretien s'est très bien déroulé.

Isabelle : Bonjour, Akila. Je vous remercie de participer à l'étude. Si vous voulez, on va commencer par l'école, votre formation à l'école. Racontez-moi, un petit peu...

Akila : Eh bien, j'ai fait toutes mes études en Algérie. Tous mes diplômes aussi, je les ai eus en Algérie. Ici, je suis venue en 1990 et, après une année, je me suis régularisée. Et j'ai fait que des formations, que j'ai espéré, qui aboutissent à des boulots ou du travail. Mais finalement, j'ai pas pu avoir, j'ai fait que des remplacements et des CES. Et mon souhait, moi, le fait que j'étais enseignante là bas, en Algérie... Je cherche toujours, je suis à la recherche d'un emploi dans les écoles : aide maternelle, agent de service, vacataire ou autre, auprès des enfants. Parce que j'adore avoir le contact. J'aime ce milieu-là. J'ai fait

une formation de CAP « petite enfance » pendant deux ans, ici. J'ai eu que les pratiques, les matières pratiques. Et l'écrit, j'ai un peu de difficulté parce que les études, elles étaient là bas, alors, c'est un problème pour moi. J'ai fait deux ans de CES Aide maternelle dans une école, par ici, à Marseille, ville de Marseille. Après ça, j'étais au chômage pendant une année. J'ai demandé à refaire, à travailler aussi dans les écoles. J'étais plus de six mois dans la ville de Marseille [pour la municipalité] aussi, comme agent de service. Et maintenant, je suis toujours... Ils m'ont mis au chômage. Après je ne sais pas, il y a eu des problèmes. Je ne sais pas quoi. Je suis toujours maintenant à la recherche d'un emploi. Je ne me suis pas basée rien que dans les écoles, mais on ne sait jamais. J'ai fait, j'ai envoyé plein de demandes, plein de lettres de motivation.

Isabelle : Pour quoi par exemple ?

Akila : Dans les aides à domicile et les maisons de retraite. Parce que j'ai travaillé un peu dans les maisons de retraite.

Isabelle : Comment ça, vous avez travaillé dans les maisons de retraite ?

Akila : Oui, quand j'ai fait des formations : emplois familiaux, formation en préparation à l'emploi... Ils nous ont envoyé à faire de la pratique dans des entreprises. Et dans ces entreprises-là, c'étaient des hôpitaux ou des maisons de retraite. Et le fait que j'étais bien, je leur ai plu... J'étais sérieuse. Ils m'ont prise après la formation de trois mois. Ils m'ont prise pendant quatre mois, remplaçante. Et ils m'ont promis que « l'on vous rappellera, par ce que l'on aura besoin plus tard ». Mais finalement, je suis retournée et j'ai vu des choses qui m'ont vraiment déçu. Et qui m'ont coupé les pieds et les bras pour rechercher du travail quelque temps. J'ai vu que.. il y avait beaucoup de piston. Des gens qu'ils font rentrer... ils n'ont pas de formation, ils n'ont pas de diplômes... Ils font entrer ... leurs parents, sa cousine, sa sœur, sa belle-fille... Et ça, ça m'a déçue... Alors, je suis... j'ai resté quelque temps aussi sans penser au travail. Déçue. A la maison. J'ai fait un enfant pendant ce temps-là. J'ai fait un enfant. J'ai élevé mon... Après cette déprime...

Isabelle : C'était quand ?

Akila : C'était en 2000, pardon... (Akila cherche, repart dans le passé). Non, pas 2000. En 1996 j'ai eu mon fils... Alors en 1994, jusqu'en 96 que j'étais déprimée. Je suis restée à la maison J'ai fait un enfant après. Je l'ai élevé. Après cette déprime, j'étais démoralisée. Ça m'a passé. Je me suis relevée. Je me suis dit « je vais me battre pour chercher encore du travail, faire des formations ». Et j'ai vu beaucoup d'endroits qui font entrer par piston. Ça déçoit beaucoup les gens qui veulent travailler. Comme moi, je veux travailler. Je me bats pour travailler.

Isabelle : Qu'est-ce que vous avez eu comme formation en Algérie ?

Akila : J'ai passé deux ans dans un institut d'enseignement, pour être enseignante. Et voilà, j'ai été enseignante pendant presque treize ans, là-bas. Et après, je suis venue ici. C'était un problème... Pas un problème. C'était un sujet personnel. Quelqu'un m'a demandé en mariage ici, alors j'ai quitté là-bas. Et je suis venue. Par rapport aux problèmes qui s'étaient passés dans ces temps-là. Alors, on m'a obligé de venir ici.

Isabelle : On vous a obligé à venir en Juliette ?

Akila : Pas obligé, pas obligé ! Au contraire. J'étais avec ma conscience, avec mon cœur et tout que je suis venue ici. Je suis venue par mariage. Quelqu'un qui était là. Il m'a demandé en mariage. Il était ici, alors il m'a demandé de venir. Mais le problème... C'est que j'ai laissé tout tomber là bas : ma carrière, ma famille. C'était le problème qui s'est passé là entre 90-91-92. Il y avait beaucoup de problèmes en Algérie. Les intégristes... ils sont rentrés. Les événements qui se sont passés... Alors il y a beaucoup de gens qui se sont enfuis et ils sont venus ici. Mais moi, non. Je ne me suis pas enfuie. Car j'avais ma famille. J'étais heureuse avec ma famille. Heureuse avec ma famille mais il y avait des problèmes qui se sont passés. Alors... Voyez : on n'avait pas de liberté.... On ne pouvait pas exprimer ce que l'on voulait.... Il y avait beaucoup de choses... Surtout les femmes. Alors, vous comprenez. Alors, c'était une occasion, le mariage, pour que je vienne ici. Et je ne regrette pas. Je n'ai pas de travail mais je ne regrette pas. Je suis sûre, je suis consciente. Comment dire... J'espère tout, pour trouver du travail. Être bien. J'ai un fils et je suis heureuse.

Isabelle : Alors quand vous êtes arrivée, vous avez cherché du travail ? Dans votre branche, dans l'enseignement ou pas ?

Akila : Quand je suis venue. Je suis restée une année sans papiers, non régularisée. Mais j'ai fait des travaux,

des boulots au noir : aide à domicile, faire des ménages dans les...

Isabelle : Comment faisiez-vous pour trouver ?

Akila : Comment je vais vous raconter ? J'avais un problème avec mon mari. Je suis restée plus de six mois avec lui. Après je suis sortie... Heureusement j'avais un frère, ici, qui habitait. Heureusement, il avait son logement. Il m'a logée quelques temps. J'avais une belle sœur aussi, enfin, sa femme, qui était très gentille. Elle m'a soutenue. Elle a cherché du boulot avec moi. Elle m'a trouvé quelqu'un. Depuis longtemps qu'elle était en Juliette, elle connaissait des gens. Elle m'a envoyée chez une personne âgée que j'ai gardée pendant deux ans chez elle. Je l'ai gardée, nourrie, logée. Et je me suis occupée d'elle.

Isabelle : Vous étiez chez elle ?

Akila : Oui, oui, tous les jours. C'est une personne âgée, handicapée. Elle avait besoin de quelqu'un. Je me suis occupée d'elle pendant deux ans.

Isabelle : Vous étiez payée, bien payée ?

Akila : Oui, oui. Pas bien payée, mais... Parce que j'étais chez elle, je me sentais comme chez moi parce que j'étais libre, chez elle. Je m'occupais comme il faut d'elle. Ses enfants, ils étaient loin. Ils venaient pour la voir. Ils m'ont dit « vous faites comme chez vous ». Alors, il n'y avait pas de problèmes. Elle ne me payait pas beaucoup beaucoup. Mais j'étais nourrie, logée. Je mange, le loyer payé ... Les choses de la vie.

Isabelle : Vous étiez payée combien ?

Akila : 2000 FF par mois. Oui, j'ai pu mettre à côté. Mais j'étais bien quand même. J'étais bien. Et après une année, j'ai fait... Je suis mariée avec un français. On s'est connu quelque temps. On s'est aimé. Il m'a fait mes papiers. Mais après une année et demi, on n'a pas pu s'entendre. Il avait ses traditions. Moi, je suis musulmane, je pratique. Il y avait ces problèmes là. Comment dire... de religion. On n'a pas pu s'entendre.

Isabelle : Et après ça ?

Akila : On s'est séparés. Je suis allée demander le divorce. Pour avoir tous mes droits, et tout. En même temps j'étais chez la mémé, en même temps je courais pour le divorce. Ils m'ont donné la séparation. Avec la séparation, j'ai pu avoir le RMI et l'allocation logement. Et en même temps, j'avais de la chance. La mémé est décédée. Et moi, j'ai loué l'appartement où elle était. J'ai pu louer l'appartement avec le RMI, l'allocation logement. Et j'ai pu avoir mes papiers. Et alors, après ce temps-là, je me suis retrouvée seule, toute seule. Toute seule. Mais comment dire...

Isabelle : Est-ce que vous viviez mieux quand vous aviez le RMI, l'allocation logement que quand vous viviez chez la mémé, financièrement ?

Akila : Non, non, non. Financièrement ? Je peux dire pareil. J'ai pu mettre à côté aussi. Je n'avais pas de problèmes de factures, pas de problèmes de loyer, pas de problèmes de nourriture. Mais, je suis une femme qui économise. Comment dire... Je sais diriger un budget. Je fais attention.. Je ne vais pas faire les tralalas, les soirées, les restaurants. Je suis loin de ça, alors... Voilà... J'ai eu un problème aussi après la naissance de mon fils. Je suis tombée dépressive. Je me suis retrouvée seule. Il n'y avait personne qui m'a aidée. J'ai toute ma famille là bas. J'ai un frère, il était loin. Il ne pouvait rien faire pour moi. Mais, après la naissance de mon fils... Je me suis rétablie. Je me suis... Comment dire... Remontée la pente.

Isabelle : Si j'ai bien compris. Quand la mémé est décédée, c'était au moment où à peu près vous avez divorcé.

Akila : Non, non, non. On était en séparation.. J'étais séparée.

Isabelle : Et vous avez pris l'appartement de la grand-mère.

Akila : Parce que j'avais son docteur. Ce docteur là, je le voyais tout le temps. Tout le temps, il venait chez elle. Et c'était même mon docteur aussi. Il a acheté la maison de la mémé. Et moi, j'étais toujours en contact avec lui. Alors, il était vraiment gentil M. X. Albert, s'il m'écoute, il est vraiment gentil. Sans avoir encore les papiers, il m'a loué l'appartement. J'ai dit. « Oui, oui, je vais avoir mes papiers dans les jours qui viennent. » Il m'a attendue et il m'a loué l'appartement.

Isabelle : D'accord. À ce moment-là, vous touchiez le RMI et l'allocation logement.

Akila : Oui, ils m'ont aidé ... Voilà, à vivre... Et je ne suis pas tombée... Comment dire dans... Voilà.

Isabelle : Et vous cherchiez du travail à ce moment-là ?

Akila : Oui, oui. J'ai envoyé plein de demandes, dans les associations d'aide à domicile, dans les écoles. Et là, j'attends.

Isabelle : À ce moment-là, vous étiez inscrite à l'ANPE ?

Akila : Oui, oui, oui. Le premier jour que j'ai eu ma carte de résidence en juillet 93. Je me suis inscrite à l'ANPE. Ça fait déjà quelques années maintenant. Voilà. Et je consulte les... Comment dire... Les annonces de l'ANPE. De temps en temps, j'ai des convocations de l'ANPE. Ils me convoquent pour des entretiens. Et ça va.

Isabelle : On vous propose du travail ou pas ?

Akila : Non, pas trop . Si c'est pas nous qu'on se débrouille ou se casser la tête...

Isabelle : Est-ce que vous avez encore travaillé au noir ? Ca vous arrive ?

Akila : Non. Il y a longtemps que cela s'est passé. Avant, mais maintenant non. Il y a beaucoup de gens qui ne veulent plus. Ils ont peur : faire travailler les gens, comme ça au noir . Alors, ils ont beaucoup d'aides par le conseil général. Oui, oui. Il n'y a pas longtemps, j'ai gardé... Pas gardé, mais comment dire... Je lui tiens compagnie, je fais ses courses. Je la fait sortir .C'était au noir. Mais quand elle a su qu'elle avait le droit à une personne payé par le conseil général. Eh bien, elle a eu une personne, voilà, qu'elle paye. Elle m'a dit : « j'ai pas besoin de vous, voilà. »

Isabelle : Et comment, vous vous en sortez maintenant financièrement, dans votre vie ?

Akila : Avant... Les Restos du cœur, c'est vrai, je connaissais. Mais c'est la première fois que j'ai eu... Rien que cette année, au mois de septembre que j'ai pu avoir des aides des Restos du cœur. Les aides avec le RMI, les allocations familiales... Mon fils, maintenant il a 8 ans. Je n'ai plus Parent Isolé. Mais je m'en sortais. Je faisais attention. Je ne sortais pas. Je ne voyageais pas. Ma mère pendant trois ans, quatre ans, je ne la voyais pas. Je ne pouvais pas y aller... Et je fais attention, moi et mon fils, c'est ça, voilà.

Isabelle : Et, vous vivez avec combien par mois, actuellement ?

Akila : J'ai 400 € de l'ASSEDIC et 400 € de la CAF. Avec ça, je paie mon loyer : de 2400 FF et je paie mes factures, mais « Abdulla »... On dit « Abdulla » parce que je suis régularisée. Je suis comment dire... droite avec tout le monde, voilà. Moi, j'ai entendu, Restos du cœur, alors j'ai dit : « comme j'ai le droit, pourquoi pas ».

Isabelle : Et comment envisagez-vous l'avenir ?

Akila : L'avenir... Ah oui, je pense beaucoup, je pense régulièrement, beaucoup, beaucoup . Surtout pour mon fils . Pour plus tard. Lui... la jeunesse qui arrive, maintenant. Est-ce qu'ils auront du boulot, ou est-ce que la vie, elle sera encore plus ?...

Isabelle : Et pour vous ?

Akila : Je pense, pour moi aussi, je pense surtout pour moi, ben oui.

Isabelle : Comment vous envisagez... pour vous, le travail... ?

Akila : Je pense beaucoup . J'ai dit : jusqu'à quand ça va rester le RMI ? Jusqu'à quand ça va être ?... Parce que le chômage, bientôt je ne vais plus l'avoir. Parce qu'après deux ans où trois ans, ça y est, le chômage il s'arrête. On sera toujours RMiste, c'est ça. Je pense beaucoup. Vraiment, je suis... Comment vous dire ça... Je ne peux pas vous expliquer ça. Je me déprime. Quand je pense à ça, je me déprime. Est-ce que je vais trouver du boulot, plus tard ?...

Isabelle : Qu'est-ce que vous aimeriez faire, vraiment ?

Akila : Vraiment, vraiment ? Être dans les écoles. Parce que pour être secrétaire ou être vendeuse aussi... je ne sais pas... C'est pas mon style et c'est pas donné à tout le monde aussi. Secrétaire, il faut être aussi forte en français, bien bien s'exprimer, bien écrire. Et, ça, ça me manque un peu, l'écrit. Aussi, vendeuse, par piston, de bouche à l'oreille. Devant les enfants, à l'école : je peux travailler... mes bras... mes pieds... Comment dire... Faire le ménage, être auprès des enfants...

Isabelle : Et au niveau des formations? Il n'y en a pas qui seraient adaptées à ce que vous attendez ?

Akila : Si justement. Le CAP Petite enfance, c'est le CAP Petite enfance. Le fait que j'ai arrêté pendant deux ans, que j'ai lâché.

Isabelle : Et pourquoi ne pas reprendre ?

Akila : Ça m'a fatigué ! Je suis fatiguée des formations... Je n'en peux plus des formations ! Je ne sais pas, moi, à la fin de l'année où l'année prochaine... Parce que j'ai commencé au mois de septembre. J'ai recommencé. En 2004. Je voulais recommencer, oui, la formation. Quand je suis rentrée, ils m'ont dit : il y a des matières en plus par rapport à quand vous l'avez passé en 2002. Je me suis dit : « Ah non, c'est pas vrai... ». Moi, je n'ai pas pu, comment dire ... apprendre toutes ces matières qu'il y avait. Et maintenant, il y a d'autres matières qui sont en plus ! Alors là, non ! Là, j'en peux plus ! C'est mieux de chercher du travail. D'aller courir et de faire des efforts, mieux que de faire travailler ma tête. Quelle fatigue... Moi, la battante (rires).

Isabelle : Vous êtes quelqu'un de physique. C'est peut-être trop de travail intellectuel que de se remettre...

Akila : Physique, voilà. J'ai dit, il ne faut pas... Je serais désespérée. Je cours, je me bats et jusqu'à ce que... C'est vrai, j'ai quarante-quatre ans. Je ne suis pas jeune. Mais...

Isabelle : Mais vous n'êtes pas vieille non plus !

Akila : Mais les années passent et après... Ce sera difficile pour trouver du travail. Du travail à cinquante ans. Ils prennent plus une de trente ans que de cinquante ans. On verra...

Isabelle : Comment occupez-vous aux journées, alors ?

Akila : Eh bien, mes journées... Mon fils, il va à l'école. Pendant..., une fois ou deux fois, je vais à l'ANPE, le jeudi. Je bouquine, je regarde la télé et je vais faire du sport. Je marche ou je cours au parc de temps en temps quand mon fils il est à l'école. Je vais faire aussi de la natation à Saint-Charles. À la piscine Saint-Charles. J'aime beaucoup nager.

Isabelle . Vous êtes active !... Vous êtes quelqu'un d'actif (rires de toutes les deux). Et vous avez des amis, des gens qui vous aident ?

Akila : Je suis seule. J'ai jamais trouvé quelqu'un qui m'aide. J'ai trouvé... Quelqu'un qui m'aide, c'est ma mère. Mais elle est là bas... Elle m'a aidé à élever mon fils.

Isabelle : Financièrement ?

Akila : Même des fois financièrement. Elle a élevé mon fils pendant deux ans. Moi j'étais déprimée, j'étais à l'hôpital. Elle me l'a élevé deux ans. Grâce à elle... parce que mon fils il avait que moi. Grâce à elle... parce que si c'était pas elle... Au téléphone, elle m'a dit : « ramène-le moi ». J'étais déprimée, mon fils, il était au foyer. Je suis tombée malade et c'est la DASS qui me l'a pris. Voilà, c'est tout. Je me suis battue pour le reprendre. C'était facile, facile . Parce qu'il ont vu que j'étais pas vraiment vraiment... Mais que j'étais capable de reprendre mon fils et de m'occuper de lui. Et après, comment dire... j'étais pas bien bien rétablie pour me rebattre ou me remettre sur le pied. Je l'ai donné à ma mère pendant deux ans. Elle s'en est occupé. Et après deux ans, je l'ai repris.

Isabelle . Vous avez repris du poil de la bête, comme on dit.

Akila : Voilà. Les amis... Je ne vois pas les amis du tout, du tout. J'ai une seule amie qu'elle vient chez moi ici. C'est une personne âgée aussi. J'ai pas de chance avec les jeunes comme moi. (Rires). Pas du tout de chance. Je ne sais pas pourquoi. Mais...

Isabelle : Vous vous entendez mieux avec les personnes plus âgées ?

Akila : Vooooooooiiiiiiiiiiiiiaaaaa !... Les personnes âgées, mieux que les jeunes. J'ai un bon caractère. Je suis nerveuse mais je ne m'énerve pas sur les gens. Ma façon d'être énervée, c'est sur moi. Dans ma façon de parler, de travailler. Mais pas sur les gens. Au contraire, je suis réservée, mais je n'ai pas de chance avec les jeunes. Mais finalement, j'ai la chance avec les hommes... (Rires) Mais pas jusqu'au bout (Rires). Sinon, ça va, ça va, voilà.

Isabelle : Est-ce que vous avez encore des choses à me dire par rapport au travail ?

Akila : Par rapport au travail ! Pour les femmes ou pour tout le monde, il ne faut pas désespérer. Il ne faut pas lâcher. Il faut courir. Il ne faut pas compter rien que sur le RMI ou le chômage parce que le chômage il s'arrêtera. Et le RMI, on ne sait pas plus tard ce qui se passe. Mais le RMI ça donne. Mais qui n'a rien n'a rien. C'est vrai, ces 400 €, ça aide beaucoup. 400 € pour une personne seule. Ils ont dit, qu'il allait y avoir une petite augmentation cette année. Mais c'est déprimant de rester comme ça. Rien à faire. Même si on est heureux dans la vie, de ne pas travailler... Pour moi, je suis déprimée, je suis pas bien. Je me

lève le matin. Je n'ai pas de boulot. Je n'ai pas un but. Je ne sais pas.. Ah là là, je suis vraiment... Heureusement, il y a mon fils avec moi qui me donne la joie de vivre. Ça, je remercie Dieu qui me l'a donné. Voilà. Donné la santé pour l'élever.

Isabelle : Écoutez, j'espère que vous allez trouver ce que vous recherchez.

Akila : Pour tout le monde, tout le monde qui cherche de travail. Voilà.

Isabelle : Merci beaucoup

Marseille -- Mardi 4 janvier 2005 – 11 à 12 h

Femme de 49 ans ; célibataire sans enfant ; baccalauréat ; au chômage

Bien que discrète , Colette, bénévole des Restaurants du cœur, est venue me voir d'elle-même pour me proposer de participer à l'enquête. En apprenant le type de public que je recherchais, elle m'a dit correspondre aux critères bien que n'étant pas au RMI. Dans ce centre de distribution alimentaire du quartier nord de Marseille, entre les arrivages de denrées, les allées et venues incessantes, les interruptions..., nous avons réussi tant bien que mal à nous mettre dans une bulle et à réaliser cet entretien.

Isabelle : Je vous remercie de participer à l'étude. Commencez où vous voulez... Racontez-moi... jusqu'où êtes-vous allée à l'école ?

Colette : À partir du bac. Donc, bac compta.

Isabelle : Vous l'avez eu ?

Colette : Oui, oui, oui. Mais, ce n'est pas une filière que j'avais vraiment choisie. On dira plutôt qu'elle m'a été imposée. Parce que je suis née dans une famille pauvre. Donc, c'était surtout la nécessité de travailler d'abord. Après le bac, je suis partie un an à Londres pour apprendre l'anglais. Donc ça allait me servir...

Nous avons été interrompues. Colette a été appelée pour continuer son travail de bénévole. Une demi-heure plus tard, nous reprenons l'entretien...

Isabelle : On continue notre entretien qui a été interrompu. Vous étiez en Angleterre... Retour en arrière. Vous êtes partie un an en Angleterre. Racontez-moi. Pourquoi vous êtes partie en Angleterre ?

Colette : Pour apprendre l'anglais courant. Dans le but de l'utiliser professionnellement. C'est ce qui m'est arrivé dans ma carrière professionnelle.

Isabelle : Qu'est-ce que vous vouliez faire, à ce moment-là ?

Colette : Et ben, j'étais comptable. Donc, je pensais que dans mon évolution de carrière, je serais peut-être amenée à utiliser l'anglais. Donc, voilà ! C'était mon projet. Je voulais le réaliser. Et en fait, dans ma carrière professionnelle ça m'a servi beaucoup. Voilà.

Isabelle : On continue le voyage dans le temps, si ça vous dit (Rires). Après l'Angleterre, vous êtes rentrée donc.

Colette : Oui.

Isabelle : Qu'est-ce que vous avez fait en Angleterre ? Vous avez travaillé ?

Colette : Oui, j'ai d'abord travaillé comme fille au pair. Ce qui m'a fortement déplu. Donc, je suis restée à peine un mois et demi. Et ensuite, j'ai trouvé un travail salarié chez Fiat. Je faisais du classement. Je parlais anglais toute ma journée. Et puis j'avais une amie qui était aussi à Londres. Alors, on a pris un appartement ensemble Qu'on a partagé. Ça se faisait à ce moment-là. On n'arrêtait pas de parler anglais. L'autre jour, dans le train, j'ai rencontré des américaines. Elles m'ont dit que j'avais un très bon anglais. Voilà.

Isabelle : Vous l'avez gardé.

Colette : Et puis, bon. Vous voulez que je vous parle de mon travail, de ma carrière ?

Isabelle : Oui, oui. Bien sûr qu'est-ce que vous avez fait quand vous êtes rentrée d'Angleterre ?

Colette : Quand je suis rentrée d'Angleterre, j'ai commencé à bosser comme comptable.

Isabelle : Vous avez trouvé comment ?

Colette : Par l'ANPE. Voilà. C'était dans la coiffure, pour les salons de coiffeurs, comptabilité pour les salons de coiffeurs. Rien de... d'extraordinaire. C'est banal. Et puis après, je suis partie à Paris.

Isabelle : Combien de temps avez-vous été comptable pour les « salons de coiffeurs » ?

Colette : Trois ans. Voilà. Et puis après, je suis partie à Paris parce que mon ami, mon copain, avait commencé une école de cinéma par correspondance. Pour la terminer, il devait aller à Paris. Donc, on est parti sur Paris. Voilà, voilà. Et puis ensuite... (Colette remonte le fil du temps...) J'ai travaillé plutôt par intérim. Parce que le milieu professionnel ne me plaisait pas.

Isabelle : La comptabilité, ça ne vous plaisait pas ?

Colette : Non, non, non.

Isabelle : Qu'est-ce que vous auriez voulu faire à ce moment-là ?

Colette : Ah... j'aurais préféré... J'aurais préféré être dans le milieu artistique. Voilà.

Isabelle : Vous faisiez ? Je ne sais pas... du théâtre ?

Colette : J'aurais aimé, tout ça oui. (Rires). Oui, oui. J'ai des dons particuliers que je n'ai pas pu exploiter, quoi. Donc, ce travail, c'était vraiment par nécessité financière, quoi ! Ensuite, je vous passe les étapes. J'ai été directrice des achats dans une société à Paris.

Isabelle : Toujours par intérim ?

Colette : Non, non. Là, c'était des amis qui ont inventé un jeu de société. Et oui ! Donc, ils m'ont demandé de venir participer au montage de la société. Voilà. J'étais en quelque sorte le pilier de l'entreprise, quoi ! Ce qui m'a permis d'être très polyvalente en entreprise. Je touchais à tous les secteurs : les achats, distribution... C'est là que j'ai beaucoup utilisé mon anglais. Parce que j'ai travaillé avec tous les pays d'Europe. Voilà.

Isabelle : Vous avez travaillé combien de temps avec eux ?

Colette : Avec eux, j'ai travaillé six ans.

Isabelle : Sur Paris donc ?

Colette : Massy Palaiseau.

Isabelle : Oui, dans la région parisienne. Et vous viviez correctement, financièrement ?

Colette : Oui, oui... (Rires)

Isabelle : Vous étiez heureuse ? Vous étiez heureux dans votre travail, dans votre façon de vivre ? Ça correspondait à ce que vous aviez dans votre tête, quoi ?

Colette : J'étais... ambitieuse. Donc, je réussissais quelque chose. Voilà. Et après, je suis partie en Côte d'Ivoire. Toute seule.

Isabelle : Qu'est-ce que vous êtes allée faire en Côte d'Ivoire ?

Colette : Je suis allée travailler (Rires).

Isabelle : Racontez...

Colette : J'étais directrice administrative et financière.

Isabelle : Ah oui ? Dans quelle société ?

Colette : Dans une société qui faisait du rechapage de pneus et qui revendait au (*incompréhensible*) des automobiles.

Isabelle : Qu'est-ce qui vous a motivé à partir ? L'ambition, c'est ça ?

Colette : . Un poste qui m'était offert, super-intéressant. Et puis, l'envie de découvrir ailleurs, voilà.

Isabelle : Et comment ça s'est passé. On est venu vous chercher ? Par relation ? Par l'ANPE ?

Colette : Non, non, c'est moi-même. Je suis allée à la chambre de commerce international. Et j'ai envoyé des CV. Voilà. Et puis, ça a marché.

Isabelle : Vous vouliez voyager ?

Colette : Oui. Mais, je suis une voyageuse aussi. Voilà. Et je suis rentrée, à cause des événements.

Isabelle : Vous êtes restée combien de temps ?

Colette : Cinq ans. Normalement, j'aurais dû rester plus. Normalement... Je n'avais pas l'intention de... partir aussi vite, mais... Mais j'ai vécu... un an de coup d'état... d'insécurité... J'avais beaucoup d'argent dans mon bureau, parce que j'étais directrice administrative et financière. Donc j'avais peur. J'avais constamment peur. C'était l'insécurité complète. Ça l'est toujours. Contrairement aux français qui sont rentrés il y a quelques mois, moi j'ai décidé de rentrer avant. Parce que je ne voulais pas me retrouver devant un flingue.

Isabelle : Ça fait combien de temps que vous êtes rentrée ?

Colette : Ça fait quatre ans. (Rires).

Isabelle : On a froid. On fait « Aglagla » ! (Rires) Parlez-moi de la Côte d'Ivoire, ça va me réchauffer. (les locaux ne sont pas chauffés). Alors vous êtes rentrée depuis quatre ans...

Colette : C'était tellement terrible... que je ne me sentais pas... Que je ne pouvais rien faire. Alors que les cinq années j'ai passé là-bas, je participais au développement économique. Alors que là, c'était... foutu, quoi. C'était foutu. Je suis triste pour tous les gens qui vivent là-bas, quoi. Pour tous les africains qui vivent là-bas. Je suis triste. Parce que eux n'ont pas d'échappatoire. Bon, c'est vrai que c'était une décision difficile à prendre. Parce que quand je suis rentrée, j'avais droit à rien. J'ai tout vendu à temps : ma voiture, mes meubles. Mais, je suis rentrée les mains dans les poches avec aucun droit en Juliette et la peur du chômage... (Silence).

Isabelle : Comment vous avez fait, alors ?

Colette : Ben, toute seule. Toute seule. Chercher du travail, chercher du travail.

Isabelle : Vous avez débarqué où ?

Colette : À Aix-en-Provence.

Isabelle : Vous êtes originaire de la région ?

Colette : Oui, oui. Oui, je me suis démerdée toute seule. Et je m'en suis sortie.

Isabelle : Pas de parents ? Pas d'amis ?

Colette : Si, des amis, oui, oui. Des parents, non. Des amis, oui. D'ailleurs, c'est par une amie que j'ai pu avoir un appartement en arrivant, quoi. Ce qui m'a permis d'être autonome, d'avoir un certain confort quand même.

Isabelle : Donc vous êtes arrivée sans rien ?

Colette : Sans rien. Si, l'argent. Je gagnais bien ma vie en Côte d'Ivoire. J'ai gagné raisonnablement ma vie, donc c'est aussi pour ça que je suis rentrée. J'ai trouvé que même si ça prenait du temps pour retrouver un travail, j'avais de l'argent pour survivre. Parce que j'ai horreur de dépendre de quoi que ce soit. Voilà.

Isabelle : Alors, en arrivant, vous avez vécu avec ce que vous aviez comme économies.

Colette : Pendant six mois. Après j'ai trouvé un travail. Voilà.

Isabelle : Vous ne touchiez rien du tout, à ce moment-là ?

Colette : Non, rien.

Isabelle : Vous êtes allés vous inscrire à l'ANPE, vous avez fait des démarches ?

Colette : Oui, je n'avais droit à rien puisque je venais de l'étranger. Je n'avais droit à rien. Je suis partie cinq ans, donc... Moi, je crois que c'est pour ça qu'il y a une majorité de Français qui sont restés. Parce qu'ils avaient peur de rentrer en Juliette et de ne pas savoir quoi faire. Mais moi, je me suis dit, le plus important c'est la survie. Voilà. Je suis rentrée tout en sachant qu'il y avait l'insécurité en rentrant.

Isabelle : Une autre forme d'insécurité.

Colette : Oui. Une autre forme d'insécurité. Mais en tout cas une insécurité réelle qui était quand même plus intéressante. J'avais pas peur en rentrant chez moi de me retrouver... braquée, quoi. C'est de ça dont il

s'agissait. Voilà.(silence...)

Isabelle : Et au bout de six mois ? Attendez, vous n'avez pas fini de me raconter...

Colette : Alors au bout de six mois, j'ai trouvé du travail. Mais malheureusement, au bout d'un an, la société a fermé pour liquidation judiciaire. Voilà. Pas de chance. Donc je me suis retrouvée au chômage.

Isabelle : Là, ça fait trois ans, alors. Comment ça se passe ? Ne vous sauvez pas. Vous restez avec moi (Rires). Alors, comment ça se passe, vous qui avez toujours travaillé ?

Colette : Ce dont je me suis rendue compte tardivement, c'est qu'avec tous ces événements, j'étais dépressive, mais je ne le savais pas. Je ne le savais pas. La Côte d'Ivoire, les coups d'état, l'insécurité, rentrer en Juliette comme ça toute seule, sans savoir ce qui allait m'arriver demain... Trouver un travail, la société en liquidation judiciaire un an après. C'était trop, c'était trop. C'était trop. Donc j'ai fait une tentative de suicide. Parce que la vie, elle me semblait trop difficile, trop lourde. J'ai sombré sans m'en rendre compte. Voilà. Et puis, le dégoût du travail est venu avec. Oui. Ah oui. Le dégoût du travail, vraiment. Disons que j'avais besoin de me reconstruire. Parce que j'étais incapable de travailler. Avec tout ce que j'avais vécu, je ne pouvais même pas imaginer prendre le chemin d'un travail. J'étais trop fragile. J'étais trop fragile, donc, je me suis fait aider. Voilà.

Isabelle : Ça veut dire quoi « aider » ?

Colette : Eh bien, par une psychiatre avec qui j'ai beaucoup discuté. Voilà. Et puis, petit à petit je remonte. Ce que je fais là, je n'aurais pas pu le faire il y a un an. Il y a un an, je n'arrêtais pas de pleurer. Voilà.

Isabelle : Là, vous êtes là pour aider les autres.(Colette accueille les personnes qui viennent chercher des denrées alimentaires)

Colette : Oui. Parce que je suis toujours comme ça. C'est ma nature.

Isabelle : Alors, vous ne cherchez pas de travail ?

Colette : Si, il faut que j'en trouve. Mais actuellement, je manque de volonté pour en trouver. Je suis trop fragile. Il faut que j'en trouve un, mais...

Isabelle : Comment vous vivez, financièrement ?

Colette : J'ai le chômage.

Isabelle : Je peux demander combien vous touchez au chômage ?

Colette : Oui, je touche 5500 FF.

Isabelle : Vous vous en sortez ?

Colette : Oui, oui, parce que j'habite un petit studio. J'ai une voiture quasiment neuve. J'ai pas d'enfant. J'ai pas de charges énormes. Et puis je suis surtout dans la lecture, dans des sorties pour découvrir la ville avec des associations. Là, je viens au Restos du cœur mais je fais plein de choses à côté. Ce qui me passionne dans la vie, c'est la peinture. Et puis le monde qui m'environne. Voilà. Dès que je découvre des associations qui m'intéressent, j'y adhère. Par exemple le musée du vieux Marseille. Je vais souvent faire des sorties avec l'office du tourisme. J'aime beaucoup le théâtre de rue. Voilà. J'ai fait plein de choses, là.

Isabelle : C'est bien !

Colette : J'ai pas arrêté, j'ai pas arrêté.

Isabelle : Qu'est-ce vous avez fait ? C'est quoi les « plein de choses » ?

Colette : J'ai rencontré plein de monde. J'ai fait plein de sorties dans Marseille. J'adhère à une association de Nature et découverte. Qu'est-ce qu'il y a encore ? Ça ne me vient pas à l'esprit tout de suite, mais enfin voilà.

Isabelle : Et par rapport au boulot ? Vous ne pensez pas que vous allez réussir justement à un moment donné à trouver quelque chose qui aille avec votre personnalité, votre caractère ?

Colette : Non, j'y crois pas. J'y crois pas.

Isabelle : Pourquoi vous n'y croyez pas ?

Colette : Parce que j'ai tenté et que jamais ça n'a marché. Donc je n'y crois plus.

Isabelle : Qu'est-ce que vous avez tenté, par exemple ?

Colette : J'ai envoyé mes CV à des associations qui pouvaient m'intéresser. Rien ne marche.

Isabelle : Dans ce qui vous intéresse . C'était quoi ce boulot pour vous qui...

Colette : Je ne veux plus travailler dans des sociétés.

Isabelle : Pourquoi ?

Colette : Parce que les histoires de fric. Toujours combattre pour ces histoires de fric. Maintenant, je ne peux plus donner tout ça. Je ne peux plus.

Isabelle : Moi je ne connais pas. Racontez-moi ce que c'est .

Colette : C'est trop dur les histoires de fric : les fournisseurs, les clients qui ne paient pas. Par exemple arriver à payer tout le personnel à la fin du mois.

Isabelle : Le stress dans le travail...

Colette : C'était un stress énorme, énorme. Et toujours avec la bonne humeur.

Isabelle : C'est ça que vous ne pouvez plus.

Colette : Non, je ne peux plus, je ne peux plus. J'ai envie de quiétude tout en donnant ce que j'ai acquis quoi. Mais pas, plus dans une entreprise. Ça, c'est clair.

Isabelle : Vous m'avez dit, que vous avez envoyé des CV dans des associations. Qu'elles associations ?

Colette : Des associations... l'aide à domicile. Vous voyez, pour avoir un poste à responsabilités. Mais non, pas de réponses. Je me tourne vers ce qui est plus humain. Voilà.

Isabelle : Non, plus vers la comptabilité, plus le commercial...

Colette : Non, plus le commercial. Je n'aime pas le commercial. Et puis je ne sais pas le faire. Ce serait plutôt l'organisation, vous voyez ?

Isabelle : Il y a des gens qui vous aident à vous orienter, à faire vos CV justement dans votre recherche d'emploi ? Car c'est quand même assez précis. Vous savez ce que vous ne voulez plus et vous savez vers quoi vous voulez tendre.

Colette : Même si vous voulez rencontrer des personnes au niveau de l'ANPE qui vous proposent des organismes qu'ils financent, vous ne rencontrez pas forcément les gens qui cernent votre personnalité. Et puis, le marché de l'emploi, il est comme ça aussi. Il n'y a pas grand-chose.

Isabelle : Comment vous voyez demain alors, vous ?

Colette : Demain, je ne sais pas.

Isabelle : Votre avenir, tout ce que vous espérez...

Colette : (Long silence) J'espère... continuer à être bien et puis travailler dans une ambiance sympathique. Voilà. Mais, dans quel domaine ? Je ne sais pas. Je ne sais pas.

Isabelle : Est-ce qu'il y a des choses, sur lesquelles vous aimeriez revenir ?

Colette : La peinture.

Isabelle : Ça, c'est ce qui vous intéresse dans la vie.

Colette : Ah... tout ce qui est artistique, ça m'intéresse.

Isabelle : Vous faites de la peinture ?

Colette : Oui.

Isabelle : Vous exposez, ça vous arrive d'exposer ?

Colette : Je le fait personnellement [en privé].

Isabelle : Pas encore. (Rires de toutes les deux)

Colette : Ça va venir...

Isabelle : Merci beaucoup.

Bien que Colette ait facilement raconté son parcours personnel et professionnel, elle ne m'a pas semblé désireuse de donner des informations précises sur ses ressources passées et présentes.

Marseille -- mardi 4 janvier 2005 – 14 15 h

Femme de 54 ans. Divorcée, enfants partis de la maison, niveau CM2, bénéficiaire du RMI.

Suzanne est venue s'approvisionner en denrées alimentaires dans le « Resto du cœur » du quartier nord de Marseille. C'est quelqu'un qui veut communiquer, qui est bien contente de se poser et de parler quelque temps.

Isabelle : Moi je travaille pour des sociologues.

Suzanne : Ah oui, d'accord.

Isabelle : On fait une étude sur le travail... Bonjour Marie Paule et bonne année, comme vous me l'avez si gentiment dit (rires). Alors, est-ce que vous voulez me raconter ? Vous m'avez dit être allée à l'école jusqu'en CM2.

Suzanne : Après, j'ai été dans des centres d'apprentissage.

Isabelle : De quoi, apprentissage de quoi ?

Suzanne : Il y avait un peu de tout, de la cuisine, du tricot... Le machin ménager. Bon après, je me suis mariée jeune.

Isabelle : Le CM2, le centre d'apprentissage vers 14 ans ?

Suzanne : Oui. Ah oui, j'ai travaillé dans une usine à chaussures, après le centre d'apprentissage.

Isabelle : Combien de temps avez-vous travaillé ?

Suzanne : Pas longtemps, parce qu'après, je me suis mariée. Le tort que j'ai eu d'avoir arrêté mon boulot. Je ne me serais peut-être pas retrouvée maintenant... comme ça !

Isabelle : Si quoi ?

Suzanne : Si j'avais pas laissé mon travail. Je ne me serais pas retrouvée RMiste.

Isabelle : Racontez moi un peu. Vous vous êtes mariée à quel âge ?

Suzanne : Dix-sept ans.

Isabelle : Ah oui. Donc, vous avez arrêté de travailler, c'est ça, pour vous marier ?

Suzanne : Arrêté de bosser, élevé les enfants.

Isabelle : Combien d'enfants vous avez eu ?

Suzanne : Trois.

Isabelle : Et votre mari, il faisait quoi ?

Suzanne : Il était routier, il faisait la route.

Isabelle : Et vous viviez comment ? Vous n'avez pas travaillé ?

Suzanne : Ah oui, j'ai fait des CES, des machins, des stages et voilà.

Isabelle : Quand ça s'est passé ça ?

Suzanne : Quand j'étais séparée.

Isabelle : Alors là, attendez. Vous me dites que vous êtes mariée. Vous avez élevé vos enfants ? Vous n'avez pas travaillé pendant un certain temps alors ?

Suzanne : Non, je n'ai pas travaillé.

Isabelle : Pendant des années, vous avez élevé vos enfants.

Suzanne : Je ne pouvais pas tout faire aussi.

Isabelle : Et puis après, racontez-moi ?

Suzanne : Et puis après, il y a la séparation. Il a fallu se débrouiller quoi.

Isabelle : Ça veut dire quoi ? Ça fait longtemps que vous vivez seule ?

Suzanne : Oui. J'ai fait des CES dans la ville de Marseille, dans les écoles. Après, j'ai fait un autre CES, dans le repassage, voilà. Il y a eu des... comment ça s'appelle ?... Des trucs, des centres, des ateliers de savoir-faire, de la remise à niveau, des trucs comme ça.

Isabelle : Ça c'est quand vous vous êtes séparés. Vous avez cherché à retravailler. Dans quoi vous recherchiez ?

Suzanne : Je cherchais... Je cherchais... Là où je travaillais, ce n'était pas possible.

Isabelle : Pourquoi ?

Suzanne : Parce que je travaillais dans les chaussures, dans une usine à chaussures.

Isabelle : Ça faisait longtemps aussi...

Suzanne : Oui ça faisait longtemps.

Isabelle : À quel âge avez-vous recherché du boulot ?

Suzanne : Un peu, quand j'étais un peu libre. Quand les petits, ils allaient à l'école, c'est tout.

Isabelle : C'était quand, dans le temps. Essayez de situer dans le temps.

Suzanne : J'ai fait le premier CES, c'était en 98.

Isabelle : Vous aviez un peu plus de quarante ans, comme vous avez 54 ans.

Suzanne : Oui, au mois de février.

Isabelle : Vous avez retravaillé aux alentours de quarante-cinq ans, c'est ça ?

Suzanne : J'avais travaillé aussi. J'avais fait un début de CES aussi. C'est bien les CES, mais ils ne vous gardent pas. Au bout d'un an, vous êtes... dehors quoi ! C'est malheureux.

Isabelle : Et ça vous plaisait de travailler dans les écoles ?

Suzanne : Ah oui, c'était pas mal.

Isabelle : Qu'est-ce qui vous plaisait dans ce travail ?

Suzanne : D'abord, j'aidais un peu à la cantine, à servir. J'aidais à faire les légumes. Mais maintenant, ils ne le font plus. Puisqu'il paraît qu'ils ne le font plus maintenant. Il y a des plats tout prêt.

Isabelle : Vous prépariez à manger ?

Suzanne : Préparer, c'est-à-dire, j'aidais à éplucher les légumes.

Isabelle : Et comment vous viviez à ce moment-là ? Avec votre CES ?

Suzanne : Ben oui, comment on peut vivre ?

Isabelle : Et ça allait ou pas ?

Suzanne : Un peu dur, il faut se débrouiller.

Isabelle : Est-ce que vous avez déjà travaillé au noir, donné des petits coups de main par ci par là pour arrondir les fins de mois ?

Suzanne : Non, c'est pas possible. Pas possible. Là, encore, là, ça va. Je suis seule, mais enfin c'est pas facile non plus.

Isabelle : Qu'est-ce qui n'est pas facile ?

Suzanne : Je veux... je veux dire qu'avec le RMI, c'est pas... En plus de... j'ai des problèmes de santé.

Isabelle : Avec combien, vivez-vous par mois ?

Suzanne : 350 et quelques euros.

Isabelle : Vous avez des aides ?

Suzanne : Non, quelles aides, la CAF ?

Isabelle : Par exemple la mairie, l'APL ?

Suzanne : Ah ça oui, l'allocation logement. C'est tout. J'ai le RMI et l'allocation logement.

Isabelle : Combien vous avez vous d'allocation logement, pour avoir une idée ?

Suzanne : 1400 et quelques, en francs.

Isabelle : Et votre loyer ?

Suzanne : Mon loyer il est de 2000 et quelques.

Isabelle : Qu'est-ce vous faites de vos journées ?

Suzanne : J'ai des animaux. J'ai deux chats et deux chiens.

Isabelle : Vous vous occupez de vos bêtes.

Suzanne : Et oui. Il faut bien.

Isabelle : Vous avez des amis, de la famille qui vous aident un peu ? Vous faites des choses ?

Suzanne : Oui, sortir où quoi, allez chez eux. Oui, voilà. Sans plus, quoi.

Isabelle : Vous avez des activités ? Je ne sais pas moi...

Suzanne : Non. Il y avait des ateliers de savoir-faire là bas, mais c'est tout.

Isabelle : Comment passez vous vos journées ? Les gens qui travaillent, ils vont dire je travaille. Les gens qui travaillent pas, qu'est-ce qui font de leur journée ?

Suzanne : Ils s'occupent. Il y a toujours de quoi faire, dans la maison, tout ça...

(Quelqu'un entre dans l'endroit où nous sommes. Nous interrompons quelques minutes l'entretien...)

Isabelle : Et en ce moment, vous recherchez du travail ?

Suzanne : Comme en ce moment, j'ai des machins au cervicales.

Isabelle : Vous avez des problèmes physiques ?

Suzanne : Voilà, j'ai peur de ne pas arriver comme avant, quoi. Il y a l'âge et tout. Enfin, l'âge, ça va. C'est surtout la santé.

Isabelle : Donc vous ne cherchez plus ?

Suzanne : Je ne cherche plus... Ben oui, mais si je trouve simplement un CES, c'est pas mal.

Isabelle : Qu'est-ce que vous voulez comme CES ? Qu'est-ce qui serait bien pour vous, comme travail pour vous ?

Suzanne : M'occuper des personnes âgées. M'occuper, mais alors, c'est-à-dire ne pas les soulever. Tout ça, non. Je ne peux pas les soulever. Porter du poids, je ne peux plus. Je ne sais pas : sortir avec elles, faire les courses.

Isabelle : Ça vous pourriez ? Ça vous plairait ?

Suzanne : Ça, à la rigueur, oui. Mais pas toute la journée.

Isabelle : Vous m'avez dit être rayée de l'ANPE, donc vous cherchez par vous-même.. Pourquoi ils vous ont rayé à l'ANPE, vous savez ?

Suzanne : Je ne sais pas. Je ne sais pas. Je suis reconnue à 30 %.

Isabelle : D'invalidité ?

Suzanne : Oui, il faut que je refasse le truc. Je ne sais pas. J'ai laissé tomber.

Isabelle : Comment envisagez vous, demain, votre vie ?

Suzanne : Je ne sais pas. Je vis au jour le jour, franchement. Franchement, je ne sais pas.

Isabelle : Et vos enfants, vous les voyez ?

Suzanne : Oui bien sûr, heureusement. Non, là, le problème se pose pas. J'ai trois enfants, trois petits-enfants. Non.

Isabelle : Vous n'êtes pas toute seule dans la vie.

Suzanne : Non. Et j'ai mes animaux, donc je ne suis pas seule. Je n'ai pas d'homme, parce que je ne veux pas. Je ne veux pas refaire ma vie. Ça ne m'intéresse pas.

Isabelle : Vous vivez bien toute seule.

Suzanne : Bien, peut-être pas. Mais je me suis habituée. Et maintenant, je ne me vois pas avec quelqu'un. Je ne vois pas quelqu'un avec moi.

Isabelle : Et vous vous voyez retravailler ?

Suzanne : Oui, retravailler ce n'est pas pareil. Ce n'est pas même chose que d'avoir un compagnon. Ce n'est pas pareil, ce n'est pas du tout pareil.

Isabelle : Est-ce qu'il y a des choses sur lesquelles vous aimeriez revenir où dire. Par rapport au travail, par rapport à l'emploi.

Suzanne : J'aimerais revenir à mes dix-sept ans. Ne pas laisser mon boulot. Beaucoup de choses en arrière.

Isabelle : Racontez-moi, dites-moi.

Suzanne : Malheureusement ce n'est pas possible.

Isabelle : Vous aimeriez faire marche arrière.

Suzanne : Voilà, ça, oui !

Isabelle : Retourner dans l'usine à chaussures...

Suzanne : Ah oui...

Isabelle : C'était bien ce temps-là ?

Suzanne : C'était pas mal. C'était bien franchement.

Isabelle : C'était avant vos dix-sept ans, alors ?

Suzanne : Ben oui, car je me suis mariée à dix-sept ans et deux mois. À 18 ans, j'étais maman. Qu'est-ce que j'aimais ?...

Isabelle : Si vous retourniez dans le temps ?

Suzanne : J'avais quand même un travail. J'avais mon indépendance. Je ne dépendais pas d'un homme comme quand je me suis mariée.

Isabelle : Vous regrettez de ne pas avoir continué à travailler ?

Suzanne : Ça oui, ça, je le regrette.

Isabelle : Ca a déterminé votre vie après ?

Suzanne :. Après c'était foutu. Je n'aurais pas dû. Comme quoi, il ne faut pas écouter son compagnon.

Isabelle : Pourquoi vous dites foutu ?

Suzanne : Foutu. Non, pas foutu, mais enfin... C'est vrai, que j'ai perdu par rapport au boulot. Je l'ai bien vu après, par la suite. Parce que si j'avais, par exemple... je pouvais faire les deux. Avoir des enfants, m'arrêter, avoir un congé sans solde. Repartir après. Mais quand on est marié. On ne pense pas qu'un jour on peut se séparer. C'est pour tout le monde pareil. On se dit tiens, ça y est, une fois qu'on a la bague au doigt, c'est bon, c'est pour la vie. Mais c'est pas vrai. Ça se voit maintenant, partout. Non.

Isabelle : Qu'est-ce que vous conseilleriez ?

Suzanne : Ah non, non. Moi je ne le conseille rien (Rires). Comme on dit, « les conseillers ne sont pas les payeurs ». Je ne donne pas de conseils. Parce qu'il suffit que l'on dise quelque chose, que la personne, elle vous écoute et que ça ne va pas...

Isabelle : Moi, j'entends bien quand vous dites : « je repartirai bien en arrière. Si j'avais su, je n'aurais pas... »

Suzanne : Ah oui, si c'était à refaire. On ne peut pas repartir en arrière, malheureusement.

Isabelle : « Je n'aurai pas quitté mon travail ». Vous m'avez dit, pour beaucoup de femmes c'est comme ça.

Suzanne : Et puis maintenant, les femmes elles ont raison de travailler. Elles ne sont pas comme avant. Il fallait être là. C'est lui qui a voulu que j'arrête de travailler. Je n'aurais jamais dû l'écouter. Il est allé voir mon patron. Il lui a dit : « Maintenant, elle est mariée ».

Isabelle : Vous avez travaillé longtemps, dans l'usine à chaussures ?

Suzanne : Pas longtemps, non. Mais j'étais bien. J'aurais pu continuer. Ça m'a tout foutu... Parce que peut-être j'aurais continué à travailler. Peut-être, qu'il n'y aurait pas eu séparation ou alors ça aurait été plus vite. Peut-être qu'il y aurait eu une séparation plus rapide. Je ne sais pas ce qui aurait pu se passer. J'en sais rien.

Isabelle : Un autre destin.

Suzanne : Oui. On ne sait pas ce qui aurait pu se passer. C'est vrai ! C'est vrai, que c'était un homme avec qu'il aurait fallu ne pas avoir d'enfants. C'est pas qu'il était violent, non. Il était... Il venait d'une famille de 10 enfants, famille nombreuse. D'abord, les enfants, c'est même pas lui qui en voulait, c'est moi. C'est maintenant que je le comprends. On était trop jeune. Il avait vingt et un ans et moi dix-sept ans. Des gamins tous les deux. C'est vrai que quand on vient d'une famille de 10 enfants, on a pas envie d'en avoir.

Isabelle : De se retrouver avec des contraintes, et des contraintes d'enfants ?

Suzanne : Voilà. Parce qu'après il a connu d'autres femmes. Enfin, la femme avec qui il est parti, il en voulait pas. Là, il est avec une autre, il en a toujours pas voulu. Alors j'en déduis que ça vient... Comme j'étais seule, ou peut-être que j'avais plus l'instinct maternel que lui. C'est comme ça.

Isabelle : Suzanne avec son beau chapeau sur sa tête. (Rires).

Suzanne : Oui j'ai froid. Vous venez d'où, du Pas-de-Calais ?

Isabelle : D'Arras, vous connaissez ?

Suzanne : J'y ai été une fois. J'ai des amis.

Isabelle : C'est joli là bas aussi, mais il fait froid. (Rires)

Suzanne : C'est pas pour moi, c'est pas pour moi ! Bon, voilà. Vous avez eu d'autres personnes ?

Isabelle : Oui, j'ai vu d'autres femmes. Et c'est pas forcément facile.

Suzanne : Non, ce n'est pas facile. C'est aussi dur qu'avant, en fin de compte. Peut-être plus même.

Isabelle : Avant quoi ? (Nous sommes interrompues par le portable de Suzanne.). Vous me dites-que c'était la faute à vos parents.

Suzanne : Bon, il ne faut pas leur vouloir. Ce qui est fait, est fait. Ils sont morts, ils sont enterrés. On ne peut pas leur en vouloir, paix à leurs âmes. Peut-être qu'ils croyaient bien faire.

Isabelle : Ils vous ont forcé à vous marier ?

Suzanne : Ah oui, oui. Il lui a dit, mon père. Il lui a dit, à mon ex. Il lui a dit : « Tu rentres à la mairie, après, si tu veux partir, tu t'en vas. Mais, tu ne saliras pas mon nom ». C'est vrai, qu'il aurait pu le faire. Il sortait de la mairie et puis après... Voilà.

Isabelle : Pourquoi vous dites que c'est plus difficile maintenant qu'avant ?

Suzanne : Parce qu'il y a plus de monde, qu'il y a plus de pauvreté, encore. C'est plus difficile au point de vue travail, tout ça. Parce qu'avant, je me rappelle, quand j'étais à l'usine. Mon père m'a amenée. Je ne voulais plus aller à l'école, plus rien. Il m'a dit : « Tu ne resteras pas à la maison sans rien faire ».

Isabelle : Qu'est-ce qu'ils faisaient comme travail, vos parents ?

Suzanne : Mon père, il travaillait dans la torréfaction du café et ma mère était non-voyante. C'est vrai, que c'était plus facile. Parce qu'on nous emmenait. On allait dans une usine, n'importe où. On nous prenait trois mois à l'essai, et après, c'était bien. Je veux dire, on nous gardait, il y avait pas de problèmes. Maintenant c'est plus dur. Maintenant, on n'essaie même pas de vous prendre à l'essai.

Isabelle : Après votre divorce, vous avait fait des CES, c'est ça ?

Suzanne : Oui, des CES, des machins de.. Comment ça s'appelle : les remises à niveau, les ci et ça..

Isabelle : Et en usine, vous avez essayé ?

Suzanne : Non.

Isabelle : Vous avez un beau sourire quand vous parlez de ce temps-là, Suzanne.

Suzanne : Merci. Bon, je vais vous laisser...

Isabelle : Et Moi je vais vous laisser faire vos petites courses...

Marseille – Mardi 4 janvier 2005 -- 15 à 16 h

femme de 46 ans, célibataire, un enfant autonome de 22 ans, niveau BAC (F7), diplôme de monitrice auto-école, en contrat CES.

Odile travaille à la résidence sociale où j'ai mené quelques entretiens. La résidence sociale est un lieu qui regroupe plusieurs appartements, accueillant des familles en grande difficulté en attendant de leur trouver un logement. La résidence repose sur un projet collectif et regroupe plusieurs partenaires : Association Solidarité Logement (ASL), la société de HLM, les Restaurants du cœur. C'est dans ce cadre, que Odile effectue son CES. Après avoir déjeuné ensemble, nous avons rapidement adopté le tutoiement. Odile est quelqu'un de présent tout en étant discrète. C'est une personne prévenante, voulant bien faire les choses.

Isabelle : Bonjour Odile, merci de participer à l'étude. Est-ce que tu veux bien me raconter ton histoire à travers le travail, ta formation initiale... Jusqu'où es-tu allée à l'école ?... Jusqu'au Bac, tu m'as dit, un BAC F7, biochimie. Et puis après, qu'est ce que tu as fait ? (Silence, Odile est très intimidée par le fait d'être enregistrée).

Odile : J'ai voulu aller travailler.

Isabelle : Pourquoi es-tu rentrée si vite dans la vie active ?

Odile : Parce que je voulais des sous (Rires). Je suis allée travailler. Ça n'avait rien à voir avec ce que j'avais appris. J'ai travaillé dans des centres de loisirs. À l'époque, c'était « tourisme et travail » et je faisais l'animation aux enfants. Je faisais les saisons.

Isabelle : Et tu vivais comment le reste de l'année ?

Odile : Ben, je me débrouillais. Je faisais quand même les saisons été et hiver. J'étais jeune, le reste de l'année, à l'époque, j'avais le droit au chômage. Il n'y avait pas d'histoires de...

Isabelle : De durée, durée de travail ?

Odile : Oui, j'avais le droit au chômage deux ans où un truc comme ça... trois ans. Après, si tu es sans arrêt... tu utilisais trop les mêmes, tu perdais tes droits. Mais comme c'était jamais vraiment pareil.

Isabelle : Tu goupillais, en fin de compte, ton temps de travail pour pouvoir bénéficier...

Odile : J'étais jeune. Bon, j'ai fait ça. Après, je suis tombée enceinte. Et j'ai fait une formation de monitrice auto-école.

Isabelle : Tu avais quel âge à peu près ?

Odile : J'avais 23 ans. J'ai fait monitrice auto-école. J'ai eu mon diplôme. J'ai eu ma fille. Et après, j'ai commencé à être monitrice auto-école.

Isabelle : Pourquoi tu as choisi ça par rapport à ta formation chimiste ?

Odile : À cause de mon oncle qui était dans la partie. Puis, voilà, c'est lui qui m'a orienté vers ça. J'aimais conduire. Je l'ai écouté et ça m'a plu.

Isabelle : Tu vivais toute seule à l'époque ? Comment tu te débrouillais ?

Odile : Non, j'étais avec le père de ma fille et puis après on s'est séparés. Mais on ne s'est jamais vraiment fâchés. Je me débrouillais avec ma famille, mes amis. Ça allait. Après j'ai pratiqué mon métier. Et après, j'ai eu un accident très grave sur la route.

Isabelle : Tu as créé ta petite entreprise ?

Odile : Non, pas tout de suite. Non, non. J'ai pratiqué mon métier pendant un an. J'ai eu mon diplôme début 83. J'ai pratiqué pendant un an mon métier de monitrice auto-école. Et l'été 84, j'ai eu un accident de la route en allant en vacances. Et là, je suis restée handicapée pendant quatre ans. Donc, pendant quatre ans je n'ai plus rien fait. J'étais incapable. Au bout des quatre ans, j'ai repris l'auto-école, petit à petit, doucement. Au début à mi-temps.

Isabelle : Tu étais salariée à ce moment-là ?

Odile : Quand j'ai eu l'accident ? Je travaillais dans une auto-école. J'avais fini mon contrat. Et je suis partie un mois en vacances. Et peut-être ils allaient me reprendre, mais ce n'était pas sûr. Après, j'ai repris petit à petit, à mi-temps tout ça. Après, j'ai refait l'auto-école pendant un an. Jusqu'en 95 où j'ai ouvert ma propre auto-école.

Isabelle : Tu as été salariée pendant un certain nombre d'années et puis après tu as créé ta propre auto-école.

Odile : Et après, j'ai été confrontée à des problèmes physiques. Avec les séquelles de mon accident, je ne peux plus rester assise toute une journée. J'ai des problèmes d'articulations, pleins de trucs. Et à l'auto-école, on est suivi médicalement et petit à petit, on m'a déconseillé... C'est la visite médicale qui m'a déconseillé d'enseigner. Donc je suis restée à l'auto-école en tant que secrétaire. Mais elle était d'une trop petite envergure. Alors, j'ai pas réussi à tenir. Alors je l'ai vendue. Je l'ai bradée.

Isabelle : Tu étais sur Marseille ?

Odile : Non, sur X, là où j'habite. Je l'ai vendue et je me suis retrouvée sans rien. Alors là, je me suis recyclée dans la restauration. J'avais un ami qui avait pris un bar restaurant. Comme j'ai toujours aimé faire la cuisine, du coup j'ai fait la cuisine. Tant que son entreprise a marché, je suis restée chez lui. Après, lui il a vendu. Je me suis retrouvée à nouveau au chômage.

Isabelle : Tu as eu plusieurs périodes de chômage ?

Odile : Ben oui. C'est-à-dire qu'après, le chômage, c'est après un temps de travail. Quand je me suis retrouvée au chômage, j'ai épluché tous mes droits au chômage. Et après, je me suis retrouvée au RMI. Quand tu épluches tout, que tu vas jusqu'au fin fond, et bien tu te retrouves au RMI. Et là, j'ai eu un moment de creux. Je vivais comme ça, de mon RMI. En fait, je crois que je ne voyais pas de solution... A Gardanne, tout d'un coup j'ai été convoquée. Ce n'est pas une démarche personnelle de ma part. Ce n'est pas parti du tout comme cela. J'ai été convoquée à une réunion où il y avait des représentants de l'ANPE, de ci de là. Pour essayer de parler de ce que l'on voulait faire, de nos projets, pour faire des bilans. Et de là, j'ai fait la connaissance d'une dame, Madame X. qui s'occupe d'une association, du suivi de gens.... Cela n'a rien à voir avec l'ANPE. C'est une association parallèle. On nous suit pour faire des bilans professionnels. Pour essayer de retrouver, ce que l'on va faire, ce que l'on ne peut pas faire. C'est comme ça que j'ai rencontré cette dame. Et c'est avec elle, que j'ai fait tout un parcours. Pour essayer de retrouver ce dans quoi j'avais envie de m'orienter. Et comme j'ai toujours aimé l'auto-école... Enseigner, c'est pas trop possible. Je pensais à devenir secrétaire. Je peux être secrétaire auto-école et en plus participer à la formation au code. Voilà, l'idée générale, elle est partie de là. Faire du secrétariat et participer à la formation au code. Le secrétariat étant de plus en plus informatisé. Là, je commence à faire des démarches en direction de l'informatique. J'avais des bases mais pas assez pour pouvoir prétendre à un boulot. Alors des stages comme ça je n'en trouvais pas. Ce n'est que par l'intermédiaire du (incompréhensible).

Isabelle : C'est quoi le...

Odile : Centre d'emplois pour la solidarité.

Isabelle : Ah oui, un CES : contrat emploi solidarité

Odile : Pour être prioritaire sur la formation il fallait que je trouve un CES. En fait, en faisant les démarches seule, par le GRETA, par l'ANPE tout ça, ils disaient « Non, non, non ». À chaque fois, on me disait non. Donc j'ai commencé à faire des démarches. J'ai fait beaucoup de bénévolat, avec le secours populaire. J'ai essayé de voir par leur intermédiaire, s'il y avait un moyen de trouver. Ils ne pouvaient pas. C'est eux qui

m'ont orienté. Qui m'ont adressé à d'autres associations. C'est comme ça, que je me suis adressée au Restos du cœur. On m'a dit oui. Je suis là et en parallèle, je fais mon stage informatique.

Isabelle : Comment tu te sens, dans ton stage informatique ?

Odile : Il y a des jours où je me dis que c'est bien. Et il y a des jours, où je vois l'avenir en noir.

Isabelle : Pourquoi ?

Odile : *Il y a des jours où je me dis : « Je fais ça, alors je fais ça ». Après je vais avoir mes bases, je pourrais prétendre un emploi. Et puis, il y a des jours où je vois que c'est noir. Je me dis : « J'ai 46 ans ». À chaque fois que je vais me présenter quelque part, on ne me dit pas (incompréhensible). Des fois, je vois mon avenir professionnel noir. D'autres fois non. Je me dis : « Tu vas continuer. Tant que tu marches, tu vas y aller ». Il y a des jours, je vois noir. C'est mon but que je me suis fixé... Moi, j'aime enseigner, j'aime parler aux gens. L'auto-école, ça me plaisait. C'est dans mon domaine. C'est un métier que je connais à la perfection. J'aimais bien. Mais dans une voiture, ce n'est plus possible. Donc ce truc, c'est pour rester dans le créneau de quelque chose que je maîtrise. Si je ne retrouve pas d'auto-école qui... bon, après je pourrais me renseigner pour faire une autre forme de secrétariat. En plus... Madame X. dit que je suis sociale, donc plus social. Mais, je ne sais pas. Autant je me dis que je le vois bien, autant, des fois... Quand je pense à moi, dans les années à venir. Il y a des fois où je vois quand même sombre. Je vois des choses de plus en plus dures.*

Isabelle : On t'a fait des propositions d'emplois ?

Odile : Oui, oui. J'ai quand même fait de longues années dans les auto-écoles, donc je connais pas mal de gens, oui. J'ai fait des propositions d'embauches, mais pour l'instant, il n'y a aucunes qui a abouti.

Isabelle : Tu sais pourquoi ?

Odile : L'auto-école, souvent, elle reste confrontée à un problème économique. L'auto-école a souvent des secrétaires qui ne sont pas déclarées.

Isabelle : Comment ça, elles ne sont pas déclarées ?

Odile : Non, elles ne sont pas déclarées. Ou ce sont des filles qui font ça... Ou tu as affaire à une petite auto-école, une petite structure et c'est une fille qui va venir travailler l'après-midi et elle va faire ça au black. Où alors, tu as affaire à une grosse structure et là oui, là tout le monde est déclaré. Mais c'est souvent la femme du patron qui va mener la barque. Alors il faut aller quand même dans les grosses structures du genre... des trucs comme ça. Oui, ils prennent en compte ta demande. Oui, ils te répondent ce que tout le monde te répond. Oui ils vont garder ton CV, ils te contacteront.. Sinon, les petites auto-écoles il ne faut pas se leurrer. C'est pas déclaré. Aucune. D'autant plus, par exemple, la petite auto-école : le type, il roule toute la journée, il va faire venir sa secrétaire... J'ai déjà fait attention à ça. Souvent elle n'est pas ouverte toute la journée. Elle est ouverte début d'après-midi ou fin d'après-midi. Il va la faire venir au moment où il y a le truc de code, au moment des inscriptions. C'est un métier ingrat maintenant. Il y a des petites auto-écoles où il n'y a même plus de secrétaire. Ils tournent seuls. Et lorsqu'ils vont faire leurs inscriptions de code, c'est là qu'ils ouvrent leur bureau pour faire leurs propres inscriptions. Je n'ai pas choisi le bon créneau. Mais comme c'est le seul métier que je maîtrise... Voilà. Mais bon, j'y crois mais, j'y crois mais.... Mais comment dire...

Isabelle : Tout en doutant.

Odile : Voilà. J'y crois ! Mais d'un autre côté, il faut que je sois réaliste. Il ne faut pas que je croie que ça va arriver comme ça. Mais je ne m'angoisse pas. Je me dis que je peux faire autre chose.

Isabelle : Qu'est-ce que tu vois d'autres, si jamais ça ne marchait pas ?

Odile : Bonne question (Rires). Qu'est-ce que je vois d'autres ? Je ne sais pas. Des fois, je me dis que je peux faire quelque chose dans un truc social. Tu vois, dans des machins comme ça (référence à la résidence sociale). Parce que j'ai été élevée dans le bénévolat. Mais je ne vais pas faire de bénévolat. J'ai pas les moyens. Il faut avoir les moyens pour faire du bénévolat. Mais dans un truc comme ça, oui. Travailler dans un contexte comme là, oui. Aider les gens. Un machin comme ça, ça me plaît bien. Moi j'aime le relationnel. J'aime pas... je ne me verrais pas aller travailler toute seule dans mon bureau. Être enfermée quelque part, non. Ça ne me plairait pas. Je ne sais pas. Autant... Ça paraît aberrant. Je ne vois pas tout rose mais pour l'instant je me suis fixée un chemin, je continue sur ce chemin. D'autant plus, que là où je suis, s'ils peuvent renouveler mon contrat pour que je puisse continuer à faire ma formation un peu plus, ils le feront. Pour l'instant, j'ai une grosse année qui peut être occupée. D'un côté, j'apprends. Donc, ça208

va, ça me plaît. Et je sais qu'il y a bien un an qui va être occupé par ici. Il serait d'accord pour me garder. S'ils me gardent, je peux encore continuer la formation, aller plus loin. Pour l'instant, j'ai quand même un avenir plus ou moins structuré pendant un an. Ensuite, les gens avec qui je travaille, l'organisme, l'association qui travaille sur Gardanne, et la bonne femme qui représente l'ANPE, qui fait les bilans tout ça, pour le suivi professionnel. Donc eux, je peux les voir quand je veux, si j'ai le doute, s'il y a quelque chose qui va pas. Moi, c'est beaucoup ces gens qui m'ont aidé. Je ne sais pas comment dire. Ils n'ont rien fait pour moi mais c'est en les rencontrant, en leur parlant...

Isabelle : Que tu as repris confiance en toi peut-être ?

Odile : Parce que c'est vrai, je ne faisais plus rien. Je vivais. J'étais la RMiste de base. C'est-à-dire que j'étais rentrée dans un truc.

Isabelle : C'est quoi la RMiste de base ? (Rires)

Odile : Je me levais le matin. Je faisais mon petit ménage. J'avais pris un train-train de vie. Je ne foutais plus rien. Je me levais. Je ne dormais pas jusqu'à midi, je ne faisais pas de truc comme ça. C'est pas ça. Je veux dire que j'avais pris un train de vie de quelqu'un qui ne fout plus rien et qui ne se pose même pas la question de ce qu'il va foutre. J'étais rentrée dans un truc. Bon, je suis dans un entourage qui n'est pas d'accord aussi pour ça. Il y a ça. J'ai une fille qui a vingt-deux ans. Donc... qui m'a dit : « Mais qu'est-ce que tu fous ? »

Isabelle : Je n'ai pas compris ce que tu m'as dit.

Odile : (Rires de Odile) Il y a ça. Puis il y a eu une mise en place par Gardanne justement pour regrouper tous les gens dans mon cas. Ces réunions, c'est comme ça que j'ai rencontré tous ces gens. Donc, l'un dans l'autre je me suis dit : « tu ne vas pas rester. Tu vas faire quoi là ? Tu as plus de quarante ans. Tu es en train de rien foutre Tu es en train de sombrer. ». Des fois je me dis que si j'avais pas... J'en connais des gens au RMI sur Marseille qui n'ont pas cette structure. C'est trop grand Marseille. Donc ils n'ont pas l'opportunité d'avoir une structure que l'on a sur Gardanne. Donc, d'un côté ils se disent : « Moi, on ne me contacte jamais ». D'un côté, tu as la sensation qu'ils sont contents. Mais d'un autre côté, c'est malheureux pour eux. Parce qu'en fait moi, de par cette structure, de par cet entourage, au contraire je trouve que c'est quelque chose qui m'a redonné le goût... à aller travailler... De dire que...

Isabelle : Que tu as quelque chose à faire dans la vie, avec les autres.

Odile : Voilà. J'étais rentrée dans un truc dans lequel je ne faisais plus rien. C'est pour ça que je ne faisais rien. Je faisais ma petite vie tranquille. Je faisais mon ménage. J'allais acheter ma baguette de pain. Je rentrais à la maison. Je regardais la télé, mes quatre films préférés (Rires). Non, mais c'est vrai. Le soir, je faisais ma popote. J'attendais le coup de fil de ma fille. Et puis, j'avais mon petit rythme de vie. J'allais à l'ANPE, après j'y allais plus.

Isabelle : Et financièrement, tu t'en sortais bien ?

Odile : Financièrement, je vis dans une maison qui appartient à mes parents. Je ne suis pas quelqu'un qui suis au plus bas. Je ne revendique pas du tout ça. Je vis dans une maison qui appartient à mes parents. Donc je ne paye pas de loyer. Très important. Très, très important. Je paie que mon électricité, mon eau. Je vis seule. Et si je n'arrive pas à payer mon électricité, j'y arrive tout le temps, si je n'arrive pas à payer mon eau. Ils ne veulent pas que je sois sale (Rire de Odile). Donc, ils vont m'aider.

Isabelle : Ils te donnent un petit coup de main, tes parents.

Odile : Voilà. Je ne demande pas d'aides, et tout ça. Ça, je ne fais pas. Ça, j'estime qu'il y a des gens qui peuvent aller demander des aides qui sont plus dans le besoin que moi. Moi je ne demande pas d'aides, de rien. J'estime que je n'ai pas à aller demander des aides. La dame qui me suit, elle m'a fait demander une aide pour les trajets. Pour venir de ma commune à ici. Et encore, je ne voulais pas. Elle m'a dit « mais non, ce n'est pas exagéré. ». Donc j'ai fait une demande d'aide pour les trajets au Conseil Général. Je ne sais pas s'ils vont dire oui. Mais c'est elle qui a insisté. Je ne suis pas la personne qui... Ici, il y a des gens qui sont pires que moi. Rien à voir avec moi. Ils n'ont pas boulot. Moi, je n'ai pas de travail, mais j'ai une famille. Je ne suis pas isolée. J'ai une famille, je suis très entourée. Si demain je n'avais pas d'argent, je pourrais aller manger chez mes parents tous les jours. Il y a des côtés du RMI que je ne vis pas.

Isabelle : Est-ce que tu déménagerais si on te proposait du boulot ?

Odile : Du boulot ?

Isabelle : Ailleurs.

Odile : Oui, oui. Il n'y aurait que le climat. Si c'est trop pluvieux, je n'irai pas parce que je souffre énormément de rhumatismes. Il n'y a qu'un truc, ça, qui me retiendrait. Je dirais non. Mais sinon, ça ne me gêne pas. Je suis ouverte à tout. Après, j'ai un problème physique aussi. Je ne peux pas rester trop longtemps debout. Je ne peux pas rester trop longtemps assise. Je ne peux pas porter des poids. Je ne peux pas monter des marches et porter des poids.

Isabelle : Il faut trouver un travail qui s'adapte à tes conditions physiques.

Odile : Si tu veux, des fois, ici, ils me disent que je ne peux pas rester assise. Mais si je reste assise, j'ai mes articulations qui se coincent, alors pour moi c'est la galère. Mais je ne peux pas rester... Il faut toujours que je sois en mouvement perpétuel. Il faut que je me lève, il faut que je m'assoie. J'ai besoin de toujours un peu le bouger, mon corps sans le bouger vraiment. Parce qu'en un rien de temps il se rouille. Tu vois. J'ai tout eu de cassé. J'ai eu les deux genoux cassés, les deux jambes cassées. J'ai tout eu de cassé que le bras droit et la colonne vertébrale qui sont restés intacts. J'ai du rester deux ans en fauteuil roulant. Je me suis tapée les centres de rééducation, les opérations, tout ça. Alors je pourrais avoir droit à la COTOREP. Bon alors maintenant, il y a un autre côté de ma personne, je ne veux pas. Voilà, ça c'est moi. Je ne veux pas... Je ne veux pas ! Je ne veux pas aller demander un dossier COTOREP. Je ne veux pas aller dans ce truc. Je ne veux pas. Je veux m'en sortir mais comme ça, sans la COTOREP. Parce qu'on m'a déjà dit : « Va à la COTOREP ». Je peux faire un dossier pour demander l'invalidité. Mais ça, non. Ça, c'est personnel. Peut-être que d'autres gens le ferait. Mais moi, je ne peux pas faire ça. Peut-être que plus tard je le ferai aussi. Mais pour l'instant, je pense que je peux faire autre chose que ça. Donc, j'essaye de marcher. Quand on ne marche plus, on rêve peut-être de marcher. Alors, moi j'essaye de marcher. Je continue. Et je remercie beaucoup, je te dis, toutes ces femmes qui m'ont aidée.

Isabelle : Dans le cadre de l'accompagnement...

Odile : Oui, oui. Elles ne faisaient rien. Parce que Mme X, c'était une dame que j'allais voir, une fois par semaine. En fait, au début je la voyais une fois tous les quinze jours parce qu'elle venait à Gardanne. On a vite accroché toutes les deux et on s'est bien entendues. Elle faisait des... Enfin, tu ne connais pas la région... Ma commune plus loin, il y a la commune de X. Et en fait, son vrai bureau il est à X. Elle venait à Gardanne tous les quinze jours. Et donc après, moi, ayant une voiture, je lui ai dit que je voulais bien aller jusqu'à X.. Donc je la voyais une fois par semaine. Une fois à Gardanne et une fois à X.. J'y allais. Et en fait, ce n'était que des dialogues, ou alors elle me faisait faire des tests pour essayer de voir où on pouvait aller. Ou elle me trouvait des emplois où je suis allée me présenter. Des trucs où on m'a tout le temps dit non. Ça se passait comme ça. Par rapport à mon profil, elle me disait : « Venez, je vous ai trouvé un truc ». J'y allais, je me présentais. Voilà, ce n'était que des échanges comme ça. Quand j'ai trouvé ici, c'est moi qui l'ai trouvé alors c'est moi qui l'ai prévenue. Elle était contente. Elle m'a aidé à monter mon dossier. Même maintenant si je veux, je vais la voir. C'est des gens qui... Elle faisait rien. C'est moi qui faisais. Elle me disait : « Hop, il y a ça, allez voir ». Alors hop, j'y allais, je me bougeais, nanani, nanana. Et c'est elle qui m'a donné...

Isabelle : L'étincelle, peut-être...

Odile : Voilà. C'est elle qui m'a donné envie de me dire « Tiens, tu vas te lever, tu vas faire ça. Tu vas... ». Même lire, je ne lisais plus. Du coup, je me suis mise à lire. Je ne sais pas comment dire... Moi je pense qu'à un moment donné, tu t'isoles du monde quand tu deviens... Déjà, tu ne travailles pas, tu t'isoles du monde. Du coup, tu perds tout ce qui est un truc vachement important de social. C'est à dire, tu perds l'envie de t'informer ou alors tu vas regarder que des conneries à la télé, que des trucs qui vont t'apporter rien. Tu ne vas plus regarder les informations. Parce qu'en fait toute ma vie, c'était ça. Je regardais Hercule Poirot, Arsène Lupin et puis, c'est tout. Voilà, J'avais mon truc...

Isabelle : Ton programme d'établi.

Odile : Horaire, c'est ça. Voilà, mon programme horaire. À telle heure, tu me disais... Ah non ! (Rires). J'avais mes feuillets... bien structurés. Je regardais ça. Après, j'ai un chien, une fois que c'était fini, j'allais sortir mon chien. Je revenais. J'étais déconnectée du monde. C'est-à-dire que je crois que tu ne vois même plus les informations. Tu ne t'intéresses pas même à un journal. Tu ne vas même pas lire un journal. Et puis tu te sens... Désintéressée par la société. Tu vas t'en exclure. Sans t'en apercevoir, tu vas t'en exclure. Et moi je pense que j'en étais arrivé dans ce truc là. Je m'étais exclue de la société normale. Qui fait que tu vas te lever, travailler. Que quand tu as du travail, tu rencontres des gens. Tu ne fais rien d'extraordinaire, rien de plus mais tu vas servir à quelque chose. Tu vas te sentir utile. Quand tu vas rentrer chez toi et bien du coup tu auras fait quelque chose de ta journée. Alors, tu as ta maison à t'occuper. Ce n'est plus la même manière de... Tu vois ? La même manière de vivre. Ça n'a plus rien à voir. Eh bien moi tout ça, j'en étais partie.

Isabelle : Ça a duré combien de temps ?

Odile : Eh bien, ça a duré toute l'année de mes années fin 44 (Odile parle de ses 44 ans). Quand j'ai commencé à quitter le truc, j'ai perdu mes droits. J'avais 44 ans et demi, j'étais au RMI. Au début, j'allais encore un peu à l'ANPE tout ça. Après, à l'ANPE, je n'ai pas une bonne accroche. À l'ANPE, à Marseille, eux, ils m'ont... Je ne veux pas les accuser, de dire que ces gens-là... A chaque fois que j'ai essayé d'aller leur demander des trucs... Au début je voulais trouver. Je voyais des propositions d'embauche qui m'intéressaient, on me répondait : « Ah non, vous n'avez rien à voir. Ah non, vous n'avez pas le profil ». Une fois, je me suis disputée avec une femme de l'ANPE. Je lui ai dit : « Ca ne vous regarde pas si j'ai le profil ou pas ». Je lui ai dit : « Donnez-moi l'adresse. Et la personne qui va embaucher, elle va le dire, si j'ai le profil ou pas ! ». Bon, donc eux, ils m'ont... Tu vois, j'ai pas eu... Ce qui fait que petit à petit je n'y suis plus allée. Alors je me suis cantonnée... Après, je suis rentrée dans le créneau du RMiste basique. Et là, j'envoyais mon truc par téléphone tous les mois, tu pointes et c'est fini, tu n'y vas plus. C'est comme ça que je me suis isolée de l'ANPE. Je n'y suis plus allée. Je ne vais pas les accuser. C'est peut-être de moi aussi, que peut-être je n'ai pas pris le bon chemin. Que peut-être je n'ai pas... Mais je veux dire qu'il n'y a pas eu de... Je ne sais pas...

Isabelle : De rencontre entre les deux parties.

Odile : Voilà. Au lieu qu'ils te gardent, tu vois ? Je ne sais pas moi... Après, par contre les femmes que j'ai rencontrées dans le cadre des associations, elles te font aller de l'avant. Tu vois ce que je veux dire ? C'est pas pareil.

Isabelle : Mais qu'elles associations, tu t'en souviens ?

Odile : Mais non, j'ai des problèmes de...

Isabelle : Mais c'est pas grave...

Odile : Mais demain je t'amène tous les papiers.

Isabelle : C'est des associations liées à l'ANPE où pas ?

Odile : Oui, c'est tout dans le cadre du RMI. Tu as une représentante de l'ANPE, tu as une représentante du Conseil Général parce que tu acceptes de faire ce qu'ils appellent un bilan pour savoir où tu vas aller.

Isabelle : Un bilan de compétences, un peu ?

Odile : Oui. Et après, elles t'orientent avec... Et elle, Madame X c'est « Inter production ». C'est un truc privatisé. C'est une association qui te suit en plus. Dans mon bilan, il n'en sortait rien. Je voulais tout faire et je ne voulais rien faire. Donc ils m'ont orientée...

Isabelle : Dans un centre de formation peut-être ?

Odile : Je ne sais pas comment dire. C'est à mi-chemin entre un psychologue... C'est une personne qui va essayer de déterminer avec toi où... Parce que moi, à la sortie il y avait tout et il y avait rien. Donc, il fallait bien trouver le chemin. Donc, elle va t'aider à trouver le chemin. Voilà. Elle va t'aider à trouver le chemin vers quoi tu as envie d'aller. Parce qu'en fait, je n'avais plus d'idées. Je ne pouvais plus faire l'auto-école mais je leur disais que j'aimais l'auto-école, que j'aimais enseigner, que j'aimais parler aux gens. Mais je ne savais pas ce que je voulais faire. Avec l'aide de cette personne, j'ai essayé de restructurer tout un programme professionnel et de trouver ce qui allait m'attirer le plus par rapport à mes compétences, par rapport à plein de choses. Je ne sais pas comment dire...

Isabelle : Oui, mais j'ai compris. Je ne sais pas exactement ton profil mais j'ai compris. J'ai compris.

Odile : Elle t'aide. En fait, elle ne fait rien. Elle parle. Elle va te donner des adresses où elle va te dire... Mais si tu n'as pas envie d'y aller par exemple dans ce qu'elle t'a donné...

Isabelle : Tu n'as pas de comptes à rendre.

Odile : Tu lui en rends mais je veux dire, tu ne ressens pas que... Je trouve qu'elle te responsabilise justement. C'est-à-dire que... Elle te... Je ne sais pas comment dire. Si, tu lui en rends ! Mais du coup, tu es obligée d'y aller. Tu es obligée de le faire.

Isabelle : Mais c'est toi qui décides.

Odile : Oui ! Elle ne t'oblige pas. Elle va te dire... Moi, elle m'a envoyée pour des boulots. Deux, c'est moi qui avais trouvé. Elle m'a aidée à faire les lettres de motivation, à préparer des CV, à préparer pour les entretiens. Ça oui ! Je lui disais : « J'ai trouvé ça ». Alors, hop, on mettait tout un truc en place. Mais si je

ne veux pas y aller, je n'y vais pas. Elle t'oblige pas, mais quelque part... Je ne sais pas comment expliquer ça... Elle ne t'oblige pas, mais du coup si tu acceptes de rentrer dans ce truc, tu es obligée après. Ou alors, quand tu viens, tu ne lui racontes que des bobards du début jusqu'à la fin. À ce moment-là, c'est pas ça ! Mais si tu es vrai, tu es obligée de le faire. Parce qu'après... Moi je pense qu'il y a des gens dans le RMI qui sont paumés complets. Ils sont sortis du créneau social, travail, tout ça, et qui... C'est hyper dur pour eux de les réintégrer. Donc ils n'ont qu'une vision du RMI : c'est l'argent qu'ils vont toucher. Et quand ils vont toucher cet argent qu'ils font des trucs... Ils s'aperçoivent qu'on peut leur enlever alors ils vont faire semblant de rentrer un peu dans le truc mais alors qu'en fait, ils n'en n'ont rien à foutre, quoi ! Enfin ! C'est juste préserver la somme du RMI qu'on leur donne. Ils n'en n'ont rien à foutre. Mais si tu as vraiment... Moi, à un certain âge, j'ai accroché, j'ai eu envie. Ça m'a redonné... J'avais regrossi, j'ai re maigri, j'ai fait le régime, tu vois ? D'un coup, ça m'a changé ma vie. Enfin, je me suis dit : « Tu ne vas pas... » Et allez, hop... Tu te lèves, tu vas, tu repars tout à zéro. Tant pis, il faut repartir à zéro et bien tu repars à zéro et tu recommences. Bon après, tu me dis : « Tu vois ton avenir ? ». Bon, je le vois noir parce que j'ai des opinions politiques qui font que... Tu vois ce que je veux dire... C'est mélangé aussi. J'ai une vision politique qui ne va pas avec la vision actuelle du gouvernement donc je ne vois pas l'avenir des malheureux trop comme le gouvernement le voit. Il y a d'autres côtés de ma personne qui le voient noir. Si peut-être ça ressemblait plus à mes idéaux politiques (rires) je te dirai, non ça va, je le vois bien. Mais bon, il y a ça mais je ne suis pas à l'aise. Je suis quelqu'un qui... J'ai été élevé de façon, dans une famille, où on a une pensée politique. J'ai des opinions. Aussi. Je te dis, je le vois noir, je le vois sombre. C'est parce que la politique de notre gouvernement ne me convient pas et que d'après moi, elle ne va pas dans le sens d'aider les plus défavorisés. C'est plus par rapport à ça...

Isabelle : Une idée globale...

Odile : Voilà que je te dis que je le vois sombre. Mais moi perso, je pense que je suis arrivée à un stade où je peux m'en sortir. Donc, je suis sortie de ce trou noir et je vais m'en sortir. Je ne vais pas... Moi personnellement, c'est pas... Tout à l'heure, tu m'as dit : « Comment tu le vois ? » C'est l'entendre... Ça ne me plaît pas. J'aimerais mieux que ce soit autrement. Moi personnellement, je pense que non. Là, si mon plan, mon projet, il marche pas, je sais que je ne suis pas seule. Je sais que je peux continuer, retourner voir toutes ces personnes. Je sais que je peux faire d'autres démarches. Je sais que je peux m'ouvrir d'autres portes. Voilà, je n'ai pas une vision fermée de mon avenir.

(Odile me demande tout bas si ce qu'elle dit est bien, si c'est clair.)

Isabelle : Très bien. Tu t'exprimes très bien. J'ai tout compris. Tout le monde comprendra ce que tu dis.

Odile : On va m'entendre ?

Isabelle : Bien sûr que l'on va t'entendre, tout le monde va t'entendre, tu es très claire.

Odile : Bon après, il y a la vision de la société. Comme j'ai dit ce midi, il faudrait que dans trente ans, il n'y ait plus de malheureux (Rires), qu'il n'en existe plus. Que toutes ces associations, tout ça, elles disparaissent. Ce serait l'apothéose, le nirvana. Je ne crois pas. Mais on peut espérer des choses comme ça. Moi, j'espère toujours des trucs pareils. Et après, ma seconde vision que j'ai par rapport au RMI c'est que c'est aussi un phénomène qui a engendré toute une catégorie de cette population où... Si demain on te coupe totalement les vivres, tu vas être obligé de te révolter. Parce que si... Les premières choses dont tu as besoin c'est-à-dire de manger, de boire, qu'on te le donne pas, tu seras obligée de te révolter, tu ne l'admettras pas. Mais si on te donne des petites miettes et qu'on t'endort, et bien tu te révolteras beaucoup moins. Donc c'est à double tranchant. C'est une aide à la fois sociale qui est importante mais c'est une aide aussi du coup qui a endormi. Je ne sais pas si je me fais bien comprendre.

Isabelle : Si, si, absolument. Mais moi je t'écoute très attentivement.

Odile : Il a endormi une catégorie de gens qui peut-être auraient pu se rebeller dans d'autres circonstances et plus avoir des droits essentiels : aller travailler, ne pas rentrer dans des Contrats Emploi de Solidarité, des trucs comme ça. Alors, c'est à double tranchant, d'un côté c'est bien et un côté où c'est négatif, je pense. De ce fait, quand tu le vis, le RMI, tu vas faire parti soit de ceux qui veulent se dire « Non, je veux m'en sortir », ou alors de ceux qui vont s'endormir dans cet état et malheureusement il y en a. Et ça va être dur, dur, dur de les ramener à la vie, de les réintégrer. Parce que déjà je vois pour moi, en un an, ça m'a fait des ravages mais... Ça m'a...

Isabelle : Endormie ?

Odile : Oui, oui. Moi je dis que j'étais... Et puis, je ne suis pas une RMiste malheureuse, encore plus. J'avais mes petits 367 euros. À l'époque, je ne roucoulais pas, je n'allais pas restaurant. Bien sûr, il y avait plein de choses que j'avais enlevé de ma vie. J'avais pas de but. J'avais rien. Je n'étais même plus une rebelle, je n'étais rien. Oui, je me suis un peu rebellée contre l'ANPE parce que je trouvais que les rares fois où j'ai voulu faire des trucs, j'ai eu quelques barrières. Du coup, ma rébellion elle s'est traduite par... Au lieu d'aller encore plus taper sur la table et tout... Et non, qu'est-ce que j'ai fait ? Je n'y suis plus allée. J'ai plus voulu avoir à faire avec ces gens-là. Voilà. Donc je pense que oui, tu t'endors. C'est dangereux. C'est un état dangereux. C'est un état qu'il faut garder très peu en fait. Je crois qu'il faut aider les gens très vite, très, très vite, à pas rester dans ça. Parce qu'après, tu... Moi je pense que c'est très, très dangereux. Tu rentres dans un truc, tu vivotes et tu te satisfais de cet état et tu joues au loto et tu crois que tu vas t'en sortir et tu fais un tiercé. Tu te dis : « L'euro million, ça c'est pour moi » (Rires). Non, mais c'est comme ça, c'est malheureux, mais c'est comme ça ! Donc moi je dis qu'il faut pas... Il faut motiver les gens à aller retravailler. C'est là où tu as ta dignité. C'est là où tu as... Moi je l'ai vu dans le travail. Mon père, quand j'ai quitté l'école, que j'avais vingt ans, j'aurais pu redoubler pour avoir mon bac. Mais j'ai dit que non, que je voulais travailler, que je voulais des sous. Je ne sais pas pourquoi mais je voulais des sous. Et bien, dix jours après je travaillais. Mes parents ne peuvent pas concevoir...

Isabelle : Que tu ne puisses pas travailler ?

Odile : Ah oui ! Non, non, non. Là, c'est un truc... L'année que j'ai passé arrêtée, ce n'était que des accroches avec eux. Ils ne peuvent pas le comprendre. Alors, j'arrivais à les apitoyer par mon handicap, bien que... Je peux le faire avec des gens qui ne connaissent pas ma vie de fond en comble. Par exemple, je vais te raconter ma vie, mon handicap comme à toi, tu ne connais pas ma vie de fond en comble. Tu vas dire : « oh là là, c'est catastrophique ! ». Mais bon eux, il me disait : « Eh, oh, hein... Ça va, va le dire à qui tu veux, mais... ».

Isabelle : « Avec nous, ça ne passe pas. Tu ne vas pas nous la refaire celle-là » (Rires)

Odile : Donc, il y a ça qui m'a aidée aussi. Le fait d'être carrément entourée de gens qui ont toujours lutté contre justement la pauvreté, le chômage, nani nana, qui ne pouvaient pas admettre que je rentre dans ce..., et qui le comprennent. Parce que moi aussi je comprends que tu rentres dans un créneau comme ça.

Isabelle : Ça peut arriver, quoi !

Odile : Ah oui, oui. De toute façon, c'est arrivé ! Après, ce n'est même pas que tu vois une porte de sortie. Après, elle s'en va. C'est ton quotidien qui prend le dessus. Donc ça, je le comprends très bien. Mes parents le comprennent très bien mais d'un autre côté ils me disaient : « Non, tu ne peux pas rentrer là-dedans, il ne faut pas que tu vives ça. Tu n'as pas le droit. Ce n'est pas possible ». Mais ce n'est pas vraiment eux qui m'ont déterminée, je te dis. C'est plus... Parce que la première fois que je suis allée à cette réunion, en fait, j'y vais mais je n'en ai rien à foutre. Je me dis : « Mais qu'est-ce que c'est que ce truc idiot ? Qu'est ce qu'ils vont encore me sortir ? ». Je trouvais ça complètement débile. J'y vais – c'est l'horreur ce que je vais vous dire, mais c'est la vérité – parce qu'en bas, c'était marqué que si j'y vais pas ils vont me supprimer le RMI. Alors je me dis : « Ouuh la la, ils sont en train de s'énerver. » (Rires). Au départ, je te jure, j'y vais que pour ça. En fait, au départ je vais à cette réunion mais je n'en ai strictement rien à foutre.

Isabelle : Tu n'espères rien.

Odile : Oui, je ne vois pas ce qu'ils vont me raconter ces gens-là ! Je ne vois pas à quoi ça va me servir ! J'y vais qu'à cause de cette phrase. Je me dis : « Là, tu es obligée d'y aller ». Je vais à la première réunion, tout le monde se présente. On se présente tous, tout ça. Comme on est nombreux, la responsable de la réunion de l'ANPE, Mme X, elle dit que l'on va en faire une autre avec un groupe plus petit et chacun parlera après, individuellement de notre truc. Et là, pareil. Je retourne à la seconde réunion, plus parce qu'on m'oblige, suite à la première. Et c'est là, à la seconde réunion que ça se passe différemment. On parle chacun, on est un groupe plus restreint. Je parle à cette dame et voilà, je ne sais pas pourquoi, de là, je me dis... En fait, elle m'explique plein de projets, de lois que je ne connais pas, que tu peux te faire intégrer et là je me dis : « Quand même, tu es bien con, parce que tu as le droit à des trucs et tu es au courant de rien. Pourquoi tu ne t'intéresses pas ? ». C'est comme ça que ça a commencé. Que j'essaie de savoir...

Isabelle : Que tu as ouvert tes oreilles et que tu as ouvert les yeux...

Odile : Voilà, tu vois, c'est comme ça. Parce que là, je me dis, peut-être qu'il y a des trucs. Il n'y a pas qu'encaisser les sous, il y a peut-être des... Tu peux faire des machins, tu peux aller voir des gens, tu peux essayer de te recycler. Il y a peut-être des solutions. C'est comme ça que là j'accepte de faire partie de l'étape bilan, que je vais les voir, que je fais ci, que je fais ça. Mais au départ, non ! Au départ, j'y vais et j'en ai rien

à foutre.

Isabelle : Tes parents et ta fille ça ne suffisait pas.

Odile : Non. Ben, eux, ils gueulaient, mais ce n'est pas le truc qui déclenche. Ça ne me fait rien. Ils gueulent, mais bon... Ça fait 45 ans qu'ils me gueulent dessus, alors... (Rires). Ma fille, elle n'a que vingt-deux ans, avant elle ne pouvait pas gueuler parce que c'était moi (Rires). Donc, non, ça ne me perturbe pas. Voilà, c'est comme ça. En fait, j'ai une amie qui, elle, est au RMI sur Marseille, et je lui explique. Je lui dis : « Tiens, je suis convoquée. » Elle me dit : « Oh la la, c'est la misère... » Elle le traduit en négatif. Tu vois comme elle le traduit ! Elle dit : « Mon Dieu, ouh la la, ils vont te surveiller et tout... » Je lui dis : « Mais non, ils ne surveillent pas. » J'essaye de lui expliquer que c'est pas ça du tout. Ils ne surveillent rien du tout. Ils te secouent. Ils t'emmènent sur les chemins. Ils essaient au contraire que tu trouves, toi, ta voie. Ils ne sont pas là avec une baguette. Tu n'as pas la fessée. Ils ne te disent pas qu'ils vont te couper les vivres. Ils ne te disent pas des trucs comme ça. Ça n'a rien à voir. Pour essayer justement d'avancer. Et elle voit ça totalement nul. Et après, elle me dit qu'elle n'est jamais convoquée. Il faut que je revoie Madame X et que je lui explique. Je revoie Madame X et elle me dit : « Vous savez c'est normal, c'est trop grand Marseille ». Et moi, j'ai la chance d'habiter dans une petite commune qui dépend de la commune de Gardanne. Et Gardanne, c'est très, très social. Gardanne c'est une ville où le maire fait quand même... C'est une commune où il y a beaucoup, beaucoup de...

Isabelle : De choses en direction de la précarité.

Odile : Voilà, j'ai cette chance. Que quand tu es sur Marseille, tu ne l'a pas. Après, j'essaie de lui expliquer qu'en fait, qu'elle essaie d'aller trouver, d'aller voir une assistante. Je lui dis : « Pourquoi tu n'essaies pas ? Ça peut t'aider ». Bon, elle ne comprend pas. C'est pas... Tu vois, c'est pour ça que je me dis... Ça fait plus longtemps que moi qu'elle y est. Ça fait dix ans qu'elle y est. C'est pas perçu de la même manière. C'est pour ça qu'après je me dis que c'est des gens... Après, je pense que c'est très difficile à les ramener, à les... Je ne veux pas dire que non, non, tu ne les ramèneras jamais, mais... Quelque part, ça a un côté négatif tout ça. C'est ça que je veux dire. Au départ c'est fait dans une bonne intention, mais il ne faudrait pas que ça perdure.

Isabelle : Il ne faut pas rester trop longtemps dans le système, c'est ça que tu veux dire.

Odile : Et non, et oui. Si système il y a. Parce que c'est pas bon. Encore, moi j'arrive à... Je ne pense pas que j'y resterai. Je n'y resterai pas. Je trouverai toujours autre chose. Je trouverai toujours une solution. Je ne resterai pas comme ça. Mais il y a des tas de gens, comme ici, mais ça n'a rien à voir avec moi. Ils sont passifs. Ils sont là, ils attendent. Je ne pense pas que s'ils attendent, ils trouvent quelque chose. Il faut se bouger un peu. Mais, ça je l'ai vécu aussi. Pendant un moment, j'ai attendu. Alors, est-ce que j'y arrive, je m'en sors par rapport à un contexte, des opportunités ? Maintenant, est-ce que si je n'avais pas été dans tout ça, est-ce que j'aurais ce langage (Rires) ? Je ne sais pas. J'en sais rien. C'est très complexe... C'est vrai, que je te dis que je ne suis pas... C'est vrai que j'ai de la chance. Je pense que j'ai de la chance d'avoir eu une certaine culture aussi peut-être, qui fait que... Pas de l'école tout ça, je parle des parents, le milieu...

Isabelle : Tu as parlé de culture du travail tout à l'heure, la culture du travail de tes parents, que c'était important...

Odile : Ah oui, oui. On a été élevé dans le travail. Je ne pouvais pas ne pas travailler. C'était impossible. Même ma fille, elle a été travailler jeune. Enfin, travailler, en dehors de l'école. Dès qu'elle a eu l'âge. Je ne sais pas, nous on a été élevés comme ça. Bon, moi, j'allais au lycée, pendant les vacances scolaires, je travaillais. Mes frères travaillaient... J'ai toujours vu mon père aller travailler...

Isabelle : Qu'est-ce qu'il faisait ton père ?

Odile : Mon père il était dessinateur industriel à Eurocopter dans l'aviation. Enfin, il était ouvrier et après il a grimpé les échelons. Il a fini dessinateur industriel à Eurocopter. Et ma mère, elle nous a élevé et n'a jamais travaillé.

Isabelle : Tu as combien de frères et sœurs ?

Odile : J'ai deux frères, un plus grand et un plus petit et ma mère, elle a élevé deux autres enfants. Mon cousin qui n'avait plus sa mère et qui a été élevé par nous et le fils d'un ami à mon père qui avait une usine et qui n'avait plus sa maman non plus. Je ne sais pas pourquoi Martial, il a atterri chez nous. Alors, on était cinq enfants.

Isabelle : Oui, elle a élevé cinq enfants.

Odile : J'ai vécu dans une maison où c'était ouvert. Dès qu'il y avait quelqu'un de malheureux, on rajoutait l'assiette. J'ai été élevé dans ce contexte. Mes parents sont bénévoles du Secours Populaire depuis « x » temps. Ma mère a toujours fait du bénévolat pour le Secours Populaire. Je suis justement venue voir Viviane [une responsable des Restos du cœur sur la région PACA] parce que Viviane pendant la période où elle a quitté les Restos du cœur, elle a fait du bénévolat au Secours Populaire et c'est comme ça que ma mère elle l'a connue à l'époque.

Isabelle : D'accord.

Odile : Et quand j'ai cherché un contrat, je suis allée dans un premier temps au Secours Populaire. Ils m'ont expliqué qu'ils ne pouvaient pas. Et après, en réfléchissant, maman m'a dit : « Pourquoi tu n'essaierais pas de retrouver Viviane parce que je la connaissais et éventuellement elle pourrait t'orienter. Les restos du cœur le pratiquent ». C'est pour ça que j'ai recontacté Viviane. Elle a regardé si c'était possible et voilà.

Isabelle : Tu as encore beaucoup de choses à nous raconter ? (Rires)

Odile : Non (rires)

Cet entretien a remué Odile, à la fin, elle était au bord des larmes. J'étais moi-même émue de ce qu'elle venait de me raconter... Au fur et à mesure de la journée, Odile passait me voir en me disant : « j'aurais du dire ci...J'ai oublié ça... » L'entretien aurait pu continuer encore longtemps. Quelques jours plus tard j'ai recontacté Odile pour lui obtenir quelques compléments d'informations concernant ses revenus. Son RMI était de 363 euros jusqu'à ce mois-ci (janvier 2005), mais elle ne sait pas si elle va continuer à le percevoir. Son CES lui rapporte 546 euros. Elle ne reçoit pas d'aide au logement de la CAF puisque elle est logée par ses parents. Une demande d'aide pour les transports a été déposée au conseil général, mais elle n'a aucune idée du montant. Elle a reçu cette semaine des formulaires à remplir de l'EDF et des télécoms qui vont lui donner droit à une réduction. Comme bénéficiaire du RMI, elle est exonérée de la taxe d'habitation et ne paie pas d'impôts. Elle n'a pas entendu parler de la prime pour l'emploi et ne connaît pas l'intéressement..

Marseille – mercredi 5 janvier 2005 – 11 à 12 h

Homme de 29 ans, marié, un enfant. Niveau BEPC (?). Au chômage. Bénéficiaire du RMI.

Mohamed est actuellement avec sa famille logé dans la Résidence Sociale du quartier nord de Marseille. Les personnes logeant dans un appartement de la résidence sociale paient un loyer qui correspond à 15% de leur revenu, toutes charges comprises. C'est une conseillère en économie sociale et familiale qui lui a demandé s'il voulait bien participer à l'étude. Il a accepté, mais sans enthousiasme.

Isabelle : Bonjour Monsieur, je vous remercie de participer à mon étude.

Mohamed : Bonjour Madame.

Isabelle : Donc, vous commencez à me raconter que vous êtes allé à l'école jusqu'à 17 ans.

Mohamed : Jusqu'à 17 ans. Je sais pas ici comment il s'appelle, un BEP, c'est ce qu'il y a avant le BAC. Chez nous en Tunisie, c'est le secondaire. Je suis arrivé jusqu'en cinquième année de secondaire.

Isabelle : D'accord. Et après l'école ?

Mohamed : Après l'école, j'ai travaillé comme... dans le commerce. J'ai travaillé avec mon père dans le commerce. On faisait le marché. On faisait le marché jusqu'à... presque tout le temps. J'ai pas appris un métier.

Isabelle : Vous n'avez pas appris de métier ?

Mohamed : Oui, ça je le regrette. J'ai pas eu un diplôme et maintenant j'essaie de m'en sortir pour avoir un diplôme, pour accéder au travail. Et depuis que je suis en Juliette, j'essaie de m'en sortir. J'ai fait une formation maçonnerie, pour passer mon CAP de maçonnerie et à côté de ça, j'ai eu un accident de travail. Je suis obligé d'être opéré pour une hernie discale. J'ai resté un an et demi avec la minerve, tout ça. Et depuis cet accident, je vais changer de métier mais je n'arrive pas en retrouver. À chaque fois, je m'oriente vers une branche de métier mais je ne trouve pas quel...

Isabelle : Qu'est-ce qui vous correspond ?

Mohamed : Pour le moment, je suis.. Ça fait un an maintenant que je suis sur un projet professionnel pour un agent de sécurité. Pour un agent de sécurité, là bientôt, je l'espère à la fin du mois commencer une formation de RPA.

Isabelle : C'est quoi RPA ?

Mohamed : C'est agent de sécurité. Je commence à faire agent de sécurité. Depuis tout le temps, je voulais avoir un diplôme pour pouvoir décrocher un métier Et maintenant, quand je commence à travailler, je travaille pendant un mois. Je suis passé par les boîtes d'intérim. Et les boîtes d'intérim, elles vous font travailler trois jours dans la semaine, deux jours dans la semaine. Par exemple une semaine et un mois il n'y a pas de boulot. Et comme j'ai pas de métier, je travaille dans la manutention et tout ça, et ça ne me correspond pas. Je ne peux pas porter de choses lourdes tout ça, je ne peux pas. Quoi d'autre, qu'est-ce que voulez que je dise ?

Isabelle : (Rires) le travail que vous avez fait alors, depuis combien de temps ?

Mohamed : J'ai fait magasinier. J'ai fait deux ans magasinier, mais j'étais au bled, je travaille avec mon père. Je vous l'ai dit dans le marché. Et après j'ai fait magasinier. J'ai fait magasinier deux ans ou deux ans et demi. Magasinier ça veut dire que je prépare les commandes, le stockage des marchandises.

Isabelle : Vous connaissez bien alors ce métier-là ?

Mohamed : Je connais ce métier. Même ici en Juliette, j'ai fait un stage. Au début mon problème... Parce que j'ai pas les moyens de passer tout les permis... Au début mon objectif, c'est de faire un permis cariste avec mes capacités de magasinier tout ça. Je suis tombé sur un référent à l'ANPE, il a changé de direction. Je voulais faire magasinier et on a pas trouvé une place pour passer le permis cariste. Il me dit : « En attendant on va chercher une autre formation ». Et c'est lui qui m'a orienté sur une formation de maçonnerie. Je me suis orienté carrément dans une autre direction de travail et à cause de ça, j'ai eu des problèmes de santé et tout ça. Et pour le moment, ça fait trois ans ou quatre ans que je ne travaille pas. Je deviens stressé. Je deviens... je suis dans une situation critique, je suis à la résidence sociale.

Isabelle : Avec votre femme et votre enfant ? Elle travaille votre femme ?

Mohamed : Non elle ne travaille pas. Elle, elle a des problèmes de santé. Elle travaille un mois, deux mois, elle travaille quinze jours et elle, au bout d'un moment, elle a des problèmes de santé. Depuis trois ans elle a des problèmes de santé dans ses jambes, je ne sais pas, même eux ils ne savent pas...

Isabelle : ...ce qu'elle a exactement.

Mohamed : Elle ne sait pas marcher, mais ils ne savent pas pourquoi.

Isabelle : Et ça fait longtemps que vous êtes au RMI ?

Mohamed : Ça fait quatre ans

Isabelle : Là, vous attendez votre formation, si j'ai tout compris ?

Mohamed : J'attends ma formation pour décrocher au moins un diplôme. Parce qu'ici pour travailler... Je ne veux pas travailler au noir.

Isabelle : Vous ne voulez pas travailler au noir.

Mohamed : Non, non, je ne veux pas travailler. Je ne veux pas qu'ils m'exploitent. Comme on dit... l'esclavage moderne. Je ne veux pas travailler dans un chantier, faire 10 heures de travail pour obtenir quarante euros. Vous êtes d'accord avec moi. Et après, avec tout mon problème de santé et tout ça, et encore, ça c'est pas un problème, mais si c'est travailler toute la journée, dix heures par jour pour gagner quarante euros. Et je ne sais pas, il y en a beaucoup de problèmes. Je ne sais pas, je connais des gens qui ont travaillé et qui n'ont pas été payés. Parce qu'ils n'ont rien à prouver. Le patron, il fait un chantier et après un mois, tu ne le vois plus, tu n'as plus aucun contact avec lui. Ce n'est pas un contrat qui vous lie. Il n'y a rien.

Isabelle : Non, vous voulez quelque chose de solide, trouver une bonne formation pour ensuite trouver un CDI.

Mohamed : Oui, moi, je veux m'orienter dans une branche où je trouve un travail solide, un travail durable. C'est pas pour travailler un mois ou deux et rester après. Où je recommence : encore du boulot, je travaille un mois... Ça ne m'intéresse pas. Je veux faire quelque chose. Maintenant, pour le moment, je suis sur de bonnes bases et j'espère...

Isabelle : Que ça va continuer. C'est ce que je peux vous espérer pour 2005. Comment envisagez-vous votre avenir avec votre femme, votre bébé ?

Mohamed : Je ne sais pas. Pour le moment, je ne peux pas envisager quelque chose. Avec tous les moyens, je ne peux pas. Il faut déjà que j'ai quelque chose. Pour le moment je suis là. Je ne sais pas ce que sera fait demain ou après-demain. Est-ce que j'aurais un boulot, est-ce que je vais réussir dans les examens, est-ce que je ne vais pas réussir ? Je ne sais pas. Je ne peux pas m'engager à envisager quelque chose. Parce que j'ai déjà envisagé des choses et elles ne se sont pas faites. C'est comme un échec.

Isabelle : Donc vous vivez au jour le jour. Vous n'êtes plus inscrit dans les agences d'intérim, ça ne vous intéresse plus ?

Mohamed : Si, si, mais je vous dis, les agences d'intérim elles appellent une fois, deux fois, trois fois par mois. Comme elles ne me connaissent pas, que je n'ai pas les qualifications qu'elles veulent. Je ne suis pas qualifié. Elles ne m'appellent pas pour une mission. Elles m'appellent quoi, pour les dépanner quand elles n'ont pas trouvé quelqu'un. Deux jours, trois jours, à la limite une semaine, et après c'est bon.

Isabelle : Et à l'ANPE, comment ça se passe ?

Mohamed : À l'ANPE je suis inscrit, je suis dans le PLI. Vous connaissez ?

Isabelle : Oui, oui, le programme local d'insertion.

Mohamed : Depuis le mois de juillet je suis dans le PLI avec ma référente et tout ça. Et tout ce qu'elle me dit jusqu'à maintenant, ça n'a abouti à rien. Non, non. Ça n'a abouti à rien. La seule chose, c'est la formation qu'elle m'a trouvé. C'est tout. Il n'y a pas d'autre chose. On se voit une fois par mois, il n'y a pas de problème. Elle m'envoie faire des entretiens. Je fais des entretiens, j'ai envoyé des CV. Je le fais depuis le mois de juin. Je me suis inscrit dans toutes les boîtes de sécurité. Mais comme j'ai pas le permis, ça coince encore un peu. Par exemple, si j'avais le permis... Il y en a des boîtes qui m'ont proposé du boulot mais j'ai pas le permis.

Isabelle : Et dans le cadre d'une formation, avec l'ANPE, il n'y a pas de possibilité de passer son permis ? Je ne sais pas. Je vous pose la question ?

Mohamed : Non, non. Avec le cadre de l'ANPE, j'ai essayé. Même avec le cadre du PLI, ils nous ont dit, en cas où je passe la formation, j'ai une formation qui a le permis pour le moment qui est dedans.

Isabelle : Ah d'accord elle est incluse dans la formation.

Mohamed : Elle est incluse dedans. Sinon, elle me paie la moitié. Ou bien, il faut déposer un dossier au Conseil Général. Il faut attendre si le Conseil Général prend en charge, s'il donne son accord ou non.

Isabelle : Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez dire, par rapport au travail, par rapport à l'emploi ? Je ne sais pas, vous, votre idée sur le travail. Ce que vous attendez ? Qu'est-ce que ça vous apporterait ? Qu'est-ce que ça peut vous apporter de travailler ? Qu'est-ce que ça amènerait chez vous, dans votre famille ?

Mohamed : Travailler ça m'apporte... Chez moi, dans ma famille ça m'apporterait beaucoup de choses. D'avoir à la fin du mois un salaire. On peut être organisé pour vivre comme tout le monde, pour avoir un logement. Par exemple, pour chercher un logement ils te demandent un contrat indéterminé ou bien des fiches de paie. Il faut que tu touches trois fois le loyer, les loyers. Si je travaille pas, je ne vois pas... c'est obligatoire maintenant de travailler. C'est nécessaire de travailler. Pour survivre hein !

Isabelle : C'est pour ça que je pose la question, à vous. À chacun sa représentation du travail.

Mohamed : Le travail c'est obligatoire maintenant.

Isabelle : Pour vous, qu'est-ce que ça amènerait comme changement dans votre vie ?

Mohamed : Ah, franchement, je ne sais pas. Il va changer beaucoup de choses. Même dans ma tête, je serais bien. Là pour le moment, je ne travaille pas. J'ai des soucis. Je ne sais pas à la fin du mois comment je vais le passer. Je pense pour le petit, pour nous. Quelqu'un qui travaille, il sait à la fin du mois qu'il y a un salaire, donc il n'a plus le souci de ça. Petit à petit, ça ouvre beaucoup de portes.

Isabelle : Quel âge il a votre petit ?

Mohamed : Sept ans. Il va à l'école, maintenant, il commence à grandir. Ça devient un peu plus dur. C'est pas comme... Nous sommes obligés de travailler. C'est nécessaire maintenant. C'est obligatoire de travailler. Il faut bien que quelqu'un travaille. Je ne sais pas comment on va faire. Même avec le RMI, on ne vit pas correctement. Je vous le dis franchement, quelqu'un qui ne travaille pas, avec le revenu minimum, avec le

RMI on ne vit pas correctement. Il faut se serrer la ceinture sur beaucoup de choses. On ne mange pas ce qu'il veut. Il faut qu'il fasse des économies. Il fait attention à ça, il fait attention à ça.

Isabelle : C'est votre femme qui s'occupe du budget ?

Mohamed : C'est tous les deux, on suit le budget.

Isabelle : Est-ce que vous avez d'autres aides ? Des aides, par exemple, par la mairie, par le Conseil Général. Vous m'avez dit que peut-être... Si on fait une demande pour passer le permis, peut-être le conseil général...

Mohamed : Pour le moment je ne reçois aucune aide, à part les Restos du cœur. Je ne sais pas, sans les Restos du cœur, ben, on se retrouve dans la rue. Depuis que nous sommes ici, nous sommes bien appuyés. Il nous aident un peu. Du côté du colis, chaque semaine ils nous donnent un peu de lait.

Isabelle : La distribution alimentaire ?

Mohamed : La distribution alimentaire, ça nous aide un peu, voilà. Sinon, franchement, on se retrouve à la rue avec le petit, tout ça. Je ne sais pas.

Isabelle : Pour 2005, je vous espère quoi ?

Mohamed : J'espère-moi d'abord, un métier. J'espère en 2005 qu'on trouve quelque chose pour s'en sortir.

Isabelle : Une formation de cariste ?

Mohamed : Non, non, non, une formation de sécurité. Parce que j'ai un chien, j'ai acheté un chien. Ça fait un an que je l'élève et je le dresse pour faire maître-chien. Ça c'est une branche qui est demandée. Elle va être demandée encore plus, de plus en plus. Mais c'est avec le permis. Le chien et ça, je trouve un boulot tout de suite. Avec ma formation, j'ai le chien, si j'ai le permis, là je trouve ce que j'ai envie de faire.

Isabelle : C'est ce que vous avez envie de faire cette année.

Mohamed : Je l'espère.

Isabelle : Bon, écoutez, je vous remercie. J'espère pour vous du travail.

Mohamed : J'espère aussi, pour tout le monde pour ceux qui sont galère, qui ont des difficultés, j'espère 2005 soit une année pleine de joie.

Isabelle : Plus positive.

Mohamed : Oui plus positive.

Marseille - mercredi 5 janvier 2005 - 9 h à 10 h

homme de 43 ans ; célibataire sans enfant ; niveau BEPC, en CDI.

Pierre est employé en tant qu'homme d'entretien à la résidence sociale où j'ai mené différents entretiens. Après avoir pris connaissance de l'objet de l'étude, il m'a fait part sommairement de son parcours. Je lui ai alors proposé d'enregistrer son histoire.

Isabelle : Pierre, on se connaît un petit peu maintenant. Je te remercie de participer à l'étude. Tu commences par où tu veux, ton histoire du travail, ta représentation, ton vécu par rapport à tout ça...

Pierre : Par le commencement (rires) Au niveau scolaire, je suis allé jusqu'en seconde au lycée. Après j'ai fait trois ans de Beaux-Arts et j'ai arrêté puisque c'était un cycle de cinq ans.

Isabelle : Qu'est-ce qui t'a amené aux Beaux-Arts ?

Pierre : Ce qui m'a amené aux Beaux-Arts, c'est un peu des goûts personnels et un échec scolaire aussi. Un échec scolaire qui m'a fait quelques possibilités, et dans le peu de possibilités qui me restaient, c'étaient les Beaux-Arts à l'époque. J'ai plus ou moins commencé par le design. Sur Marseille, à l'époque il n'y avait pas de... les Beaux-Arts de Marseille ne faisaient pas de choses très concrètes en ce qui concerne l'environnement et le design. Il fallait partir à Metz et à l'époque je voulais rester sur Marseille qui est une ville que j'appréciais beaucoup. Sur ce, donc, après, je me suis retrouvé à vingt et un ans quittant donc les Beaux-Arts. Entre-temps, j'avais fait quelques petits boulots de charpente parce que j'avais arrêté l'école à

dix-sept ans.

Isabelle : Comment as-tu trouvé du travail dans la charpente ?

Pierre : Comme manœuvre, comme manœuvre charpentier. Par le bouche-à-oreille quoi, par des connaissances. Après, j'ai pris le premier boulot qui se présentait à moi qui était vendeur en vêtements. Puis finalement ça m'a bien plus. J'y suis resté... Bon, pour différents patrons mais j'ai travaillé pendant douze ans.

Isabelle : Tu étais vendeur dans des boutiques. D'accord.

Pierre : Vendeur... Dans des boutiques... Mais après si tu veux, très vite je suis allé dans le quartier des grossistes de Marseille. Donc on m'a mis un autre public, c'était beaucoup plus intéressant. Les gens c'étaient que des commerçants, donc là, en tant que grossiste, mais quand même. En tant que vendeur, c'est un autre discours, c'est plus pointu, c'est plus professionnel, quoi. C'est moins de baratinage. Je ne sais pas si on peut utiliser ce mot là ?

Isabelle : On parle comme on est, comme on veut.

Pierre : D'accord, d'accord. Donc là, ça m'a bien plus. Après, la boîte où j'étais sur Marseille, elle a fermé. C'était en 92 donc. Après douze ans d'exercice, ç'était ce qu'il y avait de mieux sur Marseille en tant que vendeur chez les grossistes. Donc je ne me suis pas senti de redémarrer à zéro chez une autre personne. Je savais qu'il allait falloir encore quatre, cinq ou six ans. La première année donc je me suis laissé dans mon petit confort puisque tous les petits boulots que je trouvais...

Isabelle : Tu étais au chômage ou pas ?

Pierre : Oui j'étais au chômage, quatre ans et demi.

Isabelle : Tu vivais bien avec ton chômage ?

Pierre : La première année... oui, je vivais bien. Je devais avoir en 92, à l'époque 8000 FF par mois au chômage. Donc je pense que ce que je trouvais c'était du 5500, 6000 FF. Les places disponibles, c'était ce qu'on trouvait à l'époque. Donc, pendant un an je n'ai pas vraiment cherché. Bon, donc, il ne s'est pas vraiment présenté d'opportunités. Pendant cette année-là, je suis quand même resté dans le milieu de la confection. Et c'est là que je me suis vraiment rendu compte que je ne pouvais pas espérer avoir la place que j'avais...

Isabelle : Auparavant.

Pierre : Voilà. Donc, n'ayant pas les moyens de monter quelque chose, une affaire personnelle, j'ai changé mon fusil d'épaule. Donc il s'est passé 93. Là, j'ai commencé à chercher. En 93, 94 j'ai eu des difficultés. J'étais toujours au chômage.

Isabelle : Mais là, tu avais moins au chômage, non ?

Pierre : Oui, c'était dégressif. Tous les trois mois tu perdais 17 %. Après ça va vite. Donc j'essaie de faire un stage. Je me suis documenté sur toutes les formations manuelles, ça correspondait peu à ce que je voulais faire. Puisque j'avais passé douze ans dans des magasins, je voulais travailler un peu à l'extérieur. À l'époque c'était ça, dans le fond, me réaliser, c'était ça. Je pensais plus à me réaliser dans les travaux à l'extérieur.

Isabelle : C'est quoi les travaux à l'extérieur ?

Pierre : Dans le manuel à l'extérieur... Dans la charpente par exemple.

Isabelle : Tu revenais sur la charpente.

Pierre : Je suis revenu sur la charpente qui était ce que je connaissais quand j'étais jeune. Que je faisais l'été pour me payer mes cyclos ou autre chose. Et donc, je me suis renseigné pour essayer d'aller un peu plus loin dans cette idée là. Je suis allé à l'ANPE et ça diminuait au fur et à mesure. Et grâce à eux, grâce à l'ANPE, j'ai réussi à intégrer un stage de charpentier, une formation de charpentier réelle à l'AFPA. Et ça a été le parcours du combattant. Il m'a fallu pratiquement un an. Et quand j'ai compris le système...

Isabelle : Un an pour quoi ?

Pierre : Pour obtenir un stage, une formation. Et quand j'ai vraiment compris le système, j'ai changé d'optique et j'ai demandé n'importe où en Juliette aussi. Pour avoir ce stage là, ça ne suffisait pas. Il a fallu que je me présente quasiment tous les jours à l'ANPE. Et à force de me présenter, chaque

employé de l'ANPE essayait de me faire voir son supérieur parce qu'ils en avaient plus ou moins marre. Je suis arrivé jusqu'au directeur. Il m'a fait une lettre d'appui et j'ai été intégré le mois courant à Nevers. Et j'ai passé neuf mois.

Isabelle : Pour un stage de charpente, pour être charpentier.

Pierre : Voilà. Pour avoir l'équivalent du CAP de charpentier. Mais en adulte, c'est plus... ça s'appelle un CCP : un Certificat de Compétences Professionnelles. Pour qu'à la sortie de ce stage là, on soit carrément opérationnel, pour qu'on soit employé.

Isabelle : Et tu étais payé par qui ?

Pierre : Moi, j'étais encore payé par le chômage et certainement le CNASEA. Et là, on me donnait 4000 FF par mois. C'était déjà un peu mieux que mes dernières ressources, parce que j'étais tombé en ASS à la fin.

Isabelle : Ah c'est ça, oui. Tu es resté combien de temps vraiment au chômage, alors ?

Pierre : Je suis resté de novembre 92 à... pardon, excuse-moi... (Retour dans le temps...) à avril 96, trois ans et demi, presque quatre ans.

Isabelle : À la fin effectivement...

Pierre : À la fin, je vivais avec 2400 FF par mois.

Isabelle : Tu vivais comment à ce moment-là ?

Pierre : Donc, par rapport à l'étape où j'étais employé où je t'ai raconté ma situation au début. Où j'avais un statut de salarié mais quand même aisé.

Isabelle : Oui, oui, oui.

Pierre : Quand même, parce que j'étais au pourcentage à l'époque. Dans les années 90 je devais gagner 15000 FF. C'était il y a quelques années, tu vois. Et donc, il a fallu que je quitte ma maison.

Isabelle : Tu vivais seul, tu étais tout seul ?

Pierre : J'étais avec quelqu'un mais bon après il y a eu une séparation, plus ou moins inévitable parce que, même... je veux dire, il ne faut pas reporter sur la faute des autres, mais quand on n'a plus de boulot... quand on est confronté toujours à des problèmes... on change de comportement, obligatoirement. On s'en rend compte après, souvent, mais... donc, après, c'est l'avalanche, c'est la séparation, perte du domicile... Donc, après je suis retourné, à 30 ans et quelques, chez mes parents, chez ma mère, puisque ma mère est veuve. Avec 2000 FF par mois.

Isabelle : Comment tu vivais ça à l'époque justement ?

Pierre : Comme je l'ai vécu par étapes... Après, je l'ai bien vécu, je me suis plus ou moins résigné si tu veux. J'ai navigué. J'ai tellement bougé, vraiment. Je me suis tellement démené, alors que ça ne donnait rien, qu'après je me suis dit que ce n'est pas le fait de tracter quoi que ce soit que ça allait tomber. Le changement viendrait de par lui même. C'est ça ou autrement on se suicide, quoi ! Parce qu'à un moment donné... Je veux dire : la séparation, pas de logement, vol de voiture donc... Vol de voiture, trouver le moyen d'être remboursé, tu n'as plus de disques... Tu es en dehors de la société, c'est ça.

Isabelle : Et tes amis, avec tout ça ?

Pierre : Ah, on les perd au fur et à mesure.

Isabelle : Comment... Oui, voilà, autour de toi, comment ça se passait ?

Pierre : Le vide s'est fait. Petit à petit, le vide s'est fait, comme si tu avais une maladie. Comme si tu avais une maladie. Après, il y a les rares très bons amis qui te restent et qui te proposent qu'éventuellement quand tu es emmerdé d'aller bouffer chez eux. Après tu te retrouves que tu n'as plus rien à dire. Comme quand tu es dans le système, tu peux parler de concerts, de films, de disques tout ça... Mais toi, ça fait trois ans que tu ne vas plus au cinéma, trois ans que tu n'achètes plus de disques, tu ne vas plus au concert. Tu n'as plus de sujets de discussions.

Isabelle : Et qu'est-ce que tu faisais pendant ces trois ans ? Justement, quand tu ne bosses pas pendant trois ans ?

Pierre : Je bossais quelquefois, quand j'avais la possibilité.

Isabelle : Tu faisais des boulots au noir ?

Pierre : Je faisais des boulots au noir chez des particuliers principalement de la tapisserie et de la peinture.

Isabelle : Et ça te rapportait... Tu évalues à combien par mois en moyenne, pour avoir une idée ?

Pierre : En moyenne, peut-être 2000 balles par mois. Parce qu'il y a un mois où tu vas gagner 10000 balles, pendant deux mois tu ne fais rien, et après tu as un petit chantier de septembre, ça fait 1500 FF, et après tu n'as encore plus rien...

Isabelle : Oui, en moyenne ça fait de 2000 FF par mois.

Pierre : En étant dispo quoi, en voulant bosser. Tu ne vas pas te dire que tu vas regarder la télé toute la journée et le matin tu ne te réveilles pas. Ça, ça a duré jusqu'à ce que je finisse le stage de charpente. Après j'ai embrayé sur une spécialisation de construction d'ossature bois. Les « constructeurs de maison d'ossature bois » ne se fait que si tu es charpentier à la base.

Isabelle : Oui, on peut faire ça après.

Pierre : Oui, je peux faire ça après à Rodez. Aussi, c'est toujours pareil. Après, à chaque fois tu es ballotté, quoi.

Isabelle : C'était dans quel cadre ?

Pierre : Toujours avec l'AFPA.

Isabelle : Toujours avec L'AFPA.

Pierre : C'est une belle institution. Parce que quoi qu'on en dise, tu apprends un métier, tu es nourri, logé, tu as ton argent par mois. Merci la Juliette. Là justement, j'ai voulu saisir ma chance. Je me suis mis à fond dessus.

Isabelle : C'était une bonne formation ? Tu étais content, c'était un bon enseignement ?

Pierre : Oui la formation, c'était parfait. C'était vraiment très bien. Un très bon enseignement, c'est du concret. On a beaucoup de cours théoriques et comme tu fais trente-neuf heures par semaine, tu bosses et puis ça va. Quand tu fais des chantiers, tu les fais. Tu réalises quelque chose de tes mains. Tu le vois sur le papier et puis après tu le vois fini, le bois. Au début tu as un morceau... Dans l'atelier arrive le tronc d'arbre coupé en planches éventuellement. Tu vois, on appelle ça des plots. Et après, tu vois les charpentes, et ça, c'est magnifique. Et après, quand tu reviens dans le monde du travail tu es rappelé à la dure réalité. Parce qu'après, ça été scandaleux.

Isabelle : C'était quoi ?

Pierre : Moi, en fait, j'étais charpentier. Après, j'ai trouvé du travail dans la charpente et j'ai bossé encore une bonne année, avec deux patrons différents. Oui, bon, tu es payé au SMIC, je me rappelle et voilà. Comme j'étais chômeur de longue durée, les patrons avaient droit à une prime, les contrats CIE. Tu vois, à l'époque, c'était ça. Le patron ne paie pas de charges patronales, il a une prime de 2000 FF par mois de la part de l'Etat. Toi, il ne te paie que 5000 FF par mois, et toi tu coûtes 3000 balles, dans la poche. Au bout de quatre ou cinq mois quand le gars tu lui dis. Bon, moi, ça m'est arrivé : « Vous savez de quoi je suis capable, ou je vous conviens, ou je ne vous conviens pas. Si je vous conviens, je vous demanderai de m'augmenter de 50 FF. » Attends ! Il se fait plus d'argent que moi ! Je les connais depuis l'âge de quatorze ans. Donc j'ai changé deux, trois fois de patron mais les derniers, c'était scandaleux. Les gars, ils te comptaient les clous ! Il faut faire avec. Moi, je suis parti, j'ai démissionné. Le dernier, parce que je ne me sentais plus. Je ne pouvais plus me regarder en face. J'ai travaillé deux mois, tu vois. C'est des sociétés qui... comme tous les travaux de lotissements. Les gars, donc ils cherchent à tirer le maximum de profits, et donc... D'abord il faut mettre six clous et quand tu en es au troisième, ils te disent : « Mais attention, qu'est-ce que tu fais ? » Et je lui dit : « Excusez-moi, c'est pas moi, il y a un ingénieur qui a prévu de mettre six clous, ce n'est pas moi avec mon CAP. » Un sac de chaux pour coller une tuile, on va dire, pour schématiser.

Isabelle : Oui, oui, vas y, explique moi.

Pierre : Au bord du mur, mettons, tu fais une rangée de tuiles. En dessous éventuellement on ne met rien ou à l'avenir le proprio peut mettre une gouttière. Elles sont collées au mur avec de la chaux et un sac de chaux ça coûte 40 FF ça fait 50 kilos. Donc tu dois prendre... Donc, c'est minime, ridicule si tu veux,

la valeur d'un seau de chaux qui est mélangée, prête à l'emploi par rapport au sac de 50 kilos qui vaut 40 FF. Mais une fois que tu as ce seau là dans les mains, tu estimes, toi, en tant qu'ouvrier, qu'il faut mettre trois truelles pour les coller. Quand tu en es à la deuxième, tu as le chef qui t'arrête avant que tu mettes la troisième, tu vois ! En gros tu lui dis : « mais celui qui va venir après, le plombier mettons, qui va mettre une gouttière, et s'il met le pied dessus, il va... »

Isabelle : Il va se casser la figure.

Pierre : Il va se casser la figure C'est sûr, c'est sûr. Ça, ils s'en foutent. La décennale. Ça ne parlait que de décennale.

Isabelle : Décennale ?

Pierre : Garantie décennale. Après, du moment qu'il n'arrive rien pendant dix ans...

Isabelle : Garantie décennale...

Pierre : Tu vois ! (Rires). Si la garantie décennale est passée, si l'artisan n'a pas eu de problèmes, le reste, il s'en fout. Les gens, ils peuvent se tuer. On en est là, quoi ! Ça, je ne peux plus. Car après il n'y a plus d'arguments. Attendez, on est dans un lotissement, la maison, elle vaut 800 000 FF. Si c'est un pépé qui s'est fendu toute sa vie pour avoir ça. La décennale, lui aussi il s'en fout. Il va venir avec un fusil, il va vous le mettre sous le nez. Bon, anecdote. De là, j'ai démissionné. On était en 97. Là, j'ai vraiment, vraiment galéré.

Isabelle : Là, tu pouvais toucher le chômage ou pas ? Tu as bossé deux mois ?

Pierre : Non, non. Sur le dernier employeur ? Sur le dernier, oui, mais après j'ai démissionné. Non, là je n'avais rien. On peut dire que fin 96, du dernier trimestre 96, là, j'ai vraiment galéré. À rien toucher, à rien avoir, quoi !

Isabelle : Tu vivais comment alors ?

Pierre : Là, au crochet de ma mère. C'est fou alors que j'étais en âge à moi de l'aider, tu vois... Plus ou moins ça c'est bien passé.

Isabelle : Ça a duré combien de temps ?

Pierre : Ça a duré jusqu'en... Après, j'étais quand même en état... ça été vraiment dur six mois, très dur, vraiment très, très dur. C'est là donc que tu te poses des questions, que tu te dis... C'est là que je me levais tous les matins tôt pour aller chercher du boulot. Je tapais à toutes les portes. Je ne me satisfaisais pas de CV, si tu veux. Et j'ai trouvé un boulot grâce à une secrétaire aussi parce qu'à la fin je les portais les CV, aux entreprises.

Isabelle : Tu te montrais (rires)

Pierre : Je me montrais, voilà. Et j'ai trouvé un boulot de manutentionnaire et justement quand les CV sont arrivés, si tu veux la patronne allait jeter mes CV vu mon adresse, comme j'habitais un quartier nord de Marseille.

Isabelle : Un quartier nord ?

Pierre : Un quartier nord de Marseille, elle a vu l'adresse, poubelle. Et la secrétaire qui était là à qui je l'ai remis, elle a dit, elle a fait... En plus, ça m'a été rapporté par les autres employés, alors tu vois, ce n'est pas pour se faire valoir. Comme on dit, c'est grâce à elle. Elle a dit qu'elle m'avait vu, que peut-être ça voudrait le coût qu'elle me rencontre quoi ! Et là, j'ai bossé neuf mois chez eux.

Isabelle : En tant que quoi ?

Pierre : Manutentionnaire. Et là, alors là, c'était... des travaux forcés ! Je ne parle même pas de pénibilité physique. Je te dis, quand j'ai eu l'entretien avec mon patron. Ça, je te raconte pour l'anecdote... [Pierre s'adresse alors aux auditeurs de son enregistrement] Excusez-moi, ça ne va pas remplir (incompréhensible), je suis désolé ! (Rires) Je suis rentré chez lui, le mec il me dit : « vous êtes manutentionnaire ». Fallait vider les containers qui sont pleins de cartons quand ils arrivent sur le bateau, tu vois, tu les vides et puis...

Isabelle : C'est un peu docker, ça non ?

Pierre : Oui. Pour une entreprise privée en fait, tu vois.

Isabelle : Ah c'est ça. Ah oui, d'accord.

Pierre : Où justement le camion arrive directement, décharge le container de l'entreprise. L'entreprise le vide, le reconditionne, le réexpédie ailleurs. Ça fait, qu'une fois que tu le vides, tu le remplis une fois que c'est fait. C'est des milliers de cartons que tu portes. L'hiver tu te les gèles. Les containers, l'hiver, c'est -10 degrés et l'été, il fait 60 degrés. Quand tu rentres, tu coules [tu transpires]. Après, une fois que tu as un peu coulé, tu peux commencer à travailler. Je te raconte ça, parce que le gars, il me dit : « chez moi c'est le SMIC ». À l'époque, c'était, je crois, 5700 FF. Il y a un problème. Il me dit : « Chez moi, les congés annuels ne se choisissent pas. C'est ou juin, ou septembre ». Je lui dis : « Pas de problèmes ». Jusque-là, tout va bien. Il me dit : « la cinquième semaine il n'y en a pas, par contre. » Je lui dis : « pardon ? » Il me dit : « oui, moi je suis religieux ». Peu importe la religion. « Chaque fois qu'il y a une fête religieuse, on ferme l'entreprise et vous verrez qu'à la fin de l'année finalement vous serez gagnant. Vous aurez plus qu'une semaine ». Et bien, en fait, chaque fois qu'il fermait l'entreprise, un jour à sa convenance à lui, il te barre un jour sur la semaine. Bon, ça me convient très bien, tu vois. On se serre la main, je sors, je mets la main sur la porte et je le regarde et il me dit : « J'ai oublié de vous dire quelque chose ». Il me dit : « Chez moi, les heures supplémentaires, c'est obligatoire et non payé ». Il faut l'entendre quand même ! Parce que moi, juste avant, un living que j'avais payé 8000 balles, d'amis d'autres amis, ils ont attendu que j'en sois là pour l'acheter 500 balles ! Tu vois, j'étais passé déjà par là. Alors mon orgueil il était déjà dans ma poche. Alors quand il m'a dit ça, je me suis rassis et je lui ai dit : « Pardon ? J'ai mal entendu ». Je le voulais ce boulot. Il me dit : « Non, mais... Je me suis mal expliqué. Quand vous avez fait des heures supplémentaires, vous prenez une journée ».

[Petite interruption, des personnes passent dans le bureau]

Pierre : Donc voilà. J'ai bossé pendant « X » temps, et je ne te raconte pas... J'ai traîné 70 heures supplémentaires pendant neuf mois.

Isabelle : Et tu as été payé ou pas de tes soixante-dix heures supplémentaires ?

Pierre : Non. Je les ai prises après, avant qu'on se quitte. Par contre alors, bien que ce soit des pourris, si tu veux le mec il m'a très bien compris. Un jour, je me suis levé un matin et je ne me sentais plus de continuer, tu vois. Et j'ai réussi à trouver les mots, en levant la colère, tout ça, tu vois. Et le mec, il m'a compris de suite. Je me suis assis devant lui et je lui dis : « je suis désolé mais je n'ai pas ma place chez vous ». Donc, je me suis organisé pour se séparer en très bons termes.

Isabelle : Et récupérer toutes les heures que tu avais faites, plus ou moins ?

Pierre : Oui, oui, oui, c'est ça. Après je me suis retrouvé là. Six mois de galère de janvier 97 à juillet 97, pratiquement, tu vois. Je me retrouvais à ne plus savoir quoi faire de mes journées. Parce qu'il n'y avait pas trop de gâches à faire. Des gâches, c'est le travail au noir chez des particuliers.

Isabelle : Voilà c'est ça. Je savais qu'il y avait un mot spécial, des gâches

Pierre : Je ne trouvais plus trop de gâches. J'avais un problème de bagnole parce qu'on me l'avait piquée.

Isabelle : Tu vivais toujours chez ta mère à ce moment-là ?

Pierre : Oui, oui, c'était ça ou la rue. Je veux dire, c'est ça ou la rue ! Voilà. Comme je te dis, il y a eu les meubles et même les gens de ton entourage, il te pillent ! C'est fou je veux dire ! Tu sais, c'est bizarre la nature humaine. Parce que, quand tu leur donnes un prix, ça les intéresse et puis hop, ils savent que tu en es là alors ils te font attendre. Toi, tu en as besoin pour manger. Le dernier truc que j'ai vendu, je me souviens que j'ai eu le plus de mal, je l'avais payé 8000 balles, il n'avait pas un an...

Isabelle : Oui, le canapé...

Pierre : Un living. Tu vois, c'est un meuble en fait... Je ne sais pas comment on appelle ça chez vous là haut dans le nord. Un living, comme on pourrait dire. Si tu veux, ce n'est pas un bahut. En fait, c'est un peu un bahut moderne. Ça fait bar, ça fait ce que tu veux.

Isabelle : D'accord

Pierre : Et donc même quand tu annonces 1000 balles, la personne qui sait qu'elle va faire une super affaire à 1000 balles, te fait attendre, te fait attendre. Puis après elle te dit : « Tiens, j'ai 500 balles, ça te va ? » Bon, et voilà ! Mais bon, des anecdotes, j'en aurai tant et plus sur les gens, mais attention... Mais de toute façon je suis fermé complètement aux gens. Par contre, maintenant, alors, je m'embête encore

moins. Je donne tout au départ. Vraiment. Au moindre, au premier truc, c'est fini, je zappe, je zappe, toc.

Isabelle : Oui

Pierre : Comme ça, ce n'est pas la peine. De toute façon quand il y a des problèmes...

Isabelle : Tu vas plus vite à réagir.

Pierre : Oui, oui, oui. Et en plus, ça m'affecte beaucoup moins. Parce qu'au début, quand j'ai perdu mes amis, par la force des choses, au début ça m'a affecté, ça m'a fait de la peine tu vois. Je me suis dit : « Mais attends, ce n'est pas possible, ils ne se rappellent pas, ne serait ce que ce que j'ai fait pour eux ». Tu vois, je n'avais pas envie de leur rappeler. Je préférerais les laisser sur... Tu vois, mais bon : « L'argent fait voir les aveugles ». Mais c'est fou comme les gens changent...

Isabelle : « L'argent fait voir les aveugles ! »

Pierre : Au début, comme j'étais minot, tu vois... Il y a des gens qui étaient, soi-disant que je croyais, qui étaient pas trop fric, tout ça. Vraiment, ils étaient vraiment mesquins. Peu importe. Donc, on en était... Six mois de plus. Je me retrouve, parce que je ne suis pas quelqu'un de dépressif on va dire, tu vois, mais j'étais quand même affecté. Et plutôt que de demander, finalement, je sortais de chez moi, dans le quartier. Jusqu'au jour où je me suis mis à jouer au boules avec les pépés dans le quartier. Donc, je savais que j'avais deux heures à penser à autre chose tu vois.

Isabelle : Tu étais occupé. (Rires)

Pierre : Pendant deux heures par jour c'était comme ça. Et c'est là que le gardien de la cité, me voyant, à l'époque... Il n'y a pas vingt ans, c'était il y a six ans en arrière...

Isabelle : Un grand gaillard comme ça qui passe ses journées...

Pierre : Voilà, il dit : « C'est pas possible, il faut travailler. » Quand il me sort cette phrase, ça faisait peut-être une semaine qu'il me voyait là tu vois ! Je lui dis : « Tu plaisantes ! Moi, je travaille de suite. Je pose mes boules et je vais travailler ». Il dit : « Attends, je reviens ». Il est parti dans son bureau, il a passé deux coups de fil et il m'a dit que je commençais demain à balayer dans telle cité. Je lui ai embrassé les pieds (Rires) et de fil en aiguille je suis resté un an et demi chez eux, à faire des remplacements de gardien pour la société de HLM.

Isabelle : D'accord, c'était par les sociétés de HLM.

Pierre : C'est une compagnie de HLM, ça c'est clair.

Isabelle : Donc, tu faisais l'entretien, c'est ça ?

Pierre : Le cantonnier carrément. C'est un cantonnier privé, parce qu'il y a encore des trucs. Le cantonnier de la cité, il doit balayer jusque-là et après c'est le cantonnier de la mairie qui doit s'occuper de la rue... Tu vois... « Pas ce trottoir, le vôtre... ». Et là chacun, n'en fait pas plus. Mais moi, j'en faisais plus parce que j'ai besoin de manger, tu vois ! Donc, ils m'ont gardé de contrat en contrat en me faisant miroiter au bout de six mois qu'ils m'embaucheraient. Après avoir appris par des connaissances... Dans cette compagnie là, tu as des ouvriers avec qui tu parles, avec qui tu bois le café tout ça... donc j'ai été informé deux fois, de personnes qui partent à la retraite. Deux fois j'ai postulé, la deuxième fois, j'ai pas été pris, après j'ai arrêté ma collaboration avec eux. Parce qu'en plus, c'est présenté... Donc, on se retrouvait en 98, je bossais encore chez eux et donc je me suis présenté ici. En sortant de l'ANPE parce que, si tu veux, ici, ils cherchaient un agent d'entretien pour trente heures par semaine. Moi, je suis un bricoleur du dimanche. Je touche un peu à tout. La plomberie, je touche un peu, je ne peux pas faire l'installation, je ne sais pas souder le cuivre, mais tout le reste, ça, je fais. C'est déjà pas mal, tu vois ! Ils avaient donc besoin d'un touche-à-tout pour trente heures par semaine. Je ne me rappelle même plus combien c'était payé à l'époque, 4000 balles par mois peut-être. Alors là, on a fait un dossier de CEC, contrat emploi consolidé. Après, le travail s'est fait ressentir. Il a fallu que je fasse un peu plus que l'entretien, de l'accueil des personnes, tout ça. Donc on m'a proposé si je voulais faire 39 heures. Chose que j'ai accepté, quoi ! Après, j'ai un peu touché à tout, j'ai fait partie de la commission d'attribution. Je me suis vraiment intéressé à la chose. D'abord, ça me changeait les idées et au fur et à mesure, j'apprenais des trucs. Par contre, le balai, je le tiens toujours. Cà, j'y tiens (Rires). Ça me permet de voir des trucs. C'est bien. J'ai eu un très bon patron une fois dans ma vie qui était immensément riche et qui était hyper intelligent à mon goût, et il n'hésitait pas à prendre le balai.

Isabelle : Il n'y a rien de déshonorant à prendre un balai, bien au contraire enfin !

Pierre : Ça s'est imposé en plus. Il n'y a pas de tâches...

Isabelle : ...Ingrates.

Pierre : Pour faire le café ou quoi que ce soit. En préparant le café, ça te permet de voir que la cafetière est pourrie, qu'il faut la changer parce qu'il n'y a aucune employée qui ose te le dire. Ça dépend de ta réaction. Elle est pourrie, il faut la changer. Je me rappelle toujours il avait une phrase fabuleuse... Il avait une gamine, et en discutant je lui pose des questions sur sa gamine, et il me dit : « De toutes façons, si j'ai réussi mon éducation, avec ce que je lui laisserai, elle en aura toujours assez. Si je suis le roi des cons elle en aura jamais assez. »

Isabelle : Ah oui, c'est beau ça.

Pierre : Je trouvais ça par mal. Il ne mettait pas la faute sur le minot ou quoi. Il dit : « Si j'ai réussi son éducation, ce que je lui laisserai, il en aura assez, et s'il en a pas assez, c'est moi qui aurait foiré ».

Isabelle : Écoute, c'est une belle conclusion ça. (Rires)

J'ai rappelé Pierre pour lui demander quelques précisions concernant son salaire. Il est actuellement de 1280 €. Il ne reçoit aucune aide de la CAF ou autre organisme. Il paie des impôts depuis deux ans, environ 680 €. Il est en CDI depuis 2004. Il est heureux de recevoir un revenu régulier : « C'est plus sécurisant, j'ai un pied dans la société. Par exemple pour le crédit de ma voiture, je n'ai pas eu de problèmes, alors qu'auparavant, on ne voulait pas me débloquer de crédit, même avec un petit salaire ». Il connaît l'intéressement. Il n'en n'a pas profité personnellement, mais connaît le principe. Il m'a dit sur ce sujet : « On te donne d'un côté, on te prend de l'autre. Tu vas avoir l'intéressement mais on va te baisser les allocations familiales ou les allocations logement ». Pierre dit connaître des familles qui ont rencontré ce problème, notamment à la résidence sociale.

Aubagne, petit village près de Marseille - le mercredi 5 janvier 2005 - 15 à 16 h

femme de 45 ans ; célibataire, un enfant ; BEP agent administratif et CAP de fleuriste ; au chômage.

J'ai rencontré Rose par l'intermédiaire d'une connaissance commune. J'avais parlé de ce travail autour de moi. Une de mes amies m'a mise en contact avec Rose, originaire du nord de la Juliette mais habitant aujourd'hui près de Marseille. C'était la première fois que je rencontrais Rose après avoir échangé quelques coups de téléphone pour lui expliquer l'objet de l'étude et la prévenir de mon arrivée dans le sud de la Juliette. Motivée et généreuse, elle m'attendait à l'arrivée du train. C'est au bord de la mer que l'entretien s'est déroulé...

Isabelle : Bonjour Rose. Je te remercie de participer à l'entretien et j'aimerais bien que tu me racontes ton trajet, ce que tu as fait à l'école, les formations que tu as faites, tes différents emplois...

Rose : Je suis allée jusqu'au BEPC. Après j'ai fait un BEP administratif. Ensuite, j'ai fait un CAP fleuriste.

Isabelle : Tout ça dans la foulée ?

Rose : Tout ça dans la foulée. Après j'ai refait des formations. D'ailleurs, j'ai été aidée par l'ANPE d'Arras pour faire une école d'art floral, pour apprendre un peu plus quoi. Après, je me suis mise à mon compte. J'avais 23 ans, j'avais un magasin de fleurs.

Isabelle : Tu as commencé à travailler à 23 ans ?

Rose : Oui. Donc ça a duré dix ans. Après, j'ai eu un enfant et comme je travaillais tous les week-ends [Rose faisait des « extras » au noir], je n'avais pas le temps de l'élever, j'ai fait autre chose. J'ai fait plusieurs boulots. J'ai travaillé à droite, à gauche. Je suis partie sur Arras.

Isabelle : C'était où, il était où ton magasin ?

Rose : À Saint Pol sur Ternoise [à 20 km d'Arras].

Isabelle : Tu vivais bien, tu étais contente de ton travail ?

Rose : Oui, parce que j'adore le travail. J'étais contente, mais enfin j'avais un petit salaire. C'est pas... Mais j'étais passionnée des fleurs alors je n'étais pas une journée à dire...

Isabelle : Mais financièrement, ce n'était pas facile quand même ?

Rose : Non. Ça n'a jamais été facile le commerce. Quand on est toute seule, déjà d'une. Il faut payer le loyer de la maison, le loyer du commerce. Si on est tout seul, c'est toujours plus difficile, ma foi. Quand on est en couple, c'est différent !

Isabelle : Et tu t'en sortais ?

Rose : Normalement. Je vivais normalement quoi. Je faisais un petit SMIC, voilà. Pas toujours, encore.

Isabelle : Et avant tes 23 ans, tu n'as pas travaillé ?

Rose : Je travaillais avec mes parents.

Isabelle : Ils faisaient quoi tes parents ?

Rose : Ils étaient entrepreneurs de travaux agricoles.

Isabelle : Et là, tu étais payée ou pas ?

Rose : Non, j'étais aide familiale.

Isabelle : D'accord. Donc, pendant dix ans à Saint-Pol sur Ternoise, tu avais la petite boutique de fleurs et puis, qu'est-ce qui a fait que tu as voulu changer ?

Rose : C'est encore une histoire compliquée. Bon, j'avais un bail où c'était marqué fleurs, cadeaux et possibilité coiffure. Parce qu'à cette époque-là, j'avais un ami qui était coiffeur. Donc j'avais repris un pas de porte et quand j'ai eu mon enfant, j'avais décidé de faire aussi des vêtements. J'avais été un peu poussée par mon propriétaire. J'avais acheté déjà à l'époque très cher le pas de porte et j'avais une location. Donc, j'arrête les fleurs, j'installe un magasin de vêtements et mon propriétaire me fait passer l'huissier. Et j'ai été obligée de fermer mon magasin, voilà ! Ce n'était pas notifié dans le bail que je faisais du vêtement. Pourtant, j'en avais fait depuis dix ans déjà ! Donc, il le voulait reprendre pour sa fille donc moi je me suis retrouvée à payer mes échéances, mes prêts, ma collection de vêtements, tout ça quoi ! Oui.

Isabelle : Donc, tu as dû mettre la clé sous la porte.

Rose : La clé sous la porte. A cause de ça ! J'avais changé d'activité, comme il voulait reprendre son local, c'était une façon de le reprendre gratuitement. Et je n'ai rien pu faire parce qu'à cette époque-là, il n'y avait pas de loi. Maintenant il en existe. Donc, après, je suis partie sur Arras. J'ai fait des boulots divers, n'importe quoi.

Isabelle : Tu as vécu comment alors, après ?

Rose : Après, j'ai fait tous des petits boulots, parce qu'en plus il fallait que je paie mon remboursement de pas de porte. Mais enfin, c'est vieux déjà... Puis après, je suis allée sur Arras. Je travaillais dans les fleurs, dans les vêtements.

Isabelle : Toujours déclarée ?

Rose : En général, déclarée. Quelquefois pour des extras dans les fêtes, pas déclarée. Et quelquefois dans des discothèques, pas déclarée.

Isabelle : Et c'était des contrats courts ou assez longs ?

Rose : J'ai eu de tout. J'ai eu des contrats de deux ans. J'ai eu des contrats au moment des fêtes, des choses comme ça, quoi. Voilà. Et après, j'ai essayé de refaire un petit magasin sur Arras. Mais c'est pareil, c'était trop difficile. Je ne pouvais pas faire de fleurs naturelles, parce que c'était trop de boulot avec mon gamin. J'avais fait les fleurs séchées mais j'étais mal placée, j'étais dans un endroit mal placé. Et puis, les fleurs séchées, ça ne suffit pas pour vivre. Voilà. Donc après, j'ai refait d'autres boulots. Ce que je trouvais, je le faisais.

Isabelle : Et comment tu les trouvais ces boulots ?

Rose : Je trouvais ces boulots par relationnel parce que je suis quelqu'un qui parle quand même pas mal et qui connaît du monde. Par contre, par rapport à l'ANPE j'avoue que j'ai été déçue de l'ANPE. Parce qu'il fut un moment où je cherchais du boulot et qu'il y avait des contrats un peu particuliers... Ah, je ne sais plus lesquels... Enfin, je ne rentrais jamais dans les normes. D'ailleurs j'avais fait un courrier à l'ANPE. D'une, je n'étais pas RMiste. J'avais pas assez d'années de chômage. J'étais pas jeune. Je n'étais pas

non plus vieille, parce que c'était les plus de cinquante ans et les plus jeunes, pour avoir ces contrats là. Et en plus, je ne faisais pas partie du district d'Arras, j'habitais Marœuil. À cette époque-là, il y a eu des contrats où on prenait, où on donnait les offres d'emploi à ces gens-là. Parce que les employeurs voulaient ces contrats avec les exonérations de charges. Je ne suis jamais rentrée dans les bonnes normes. Bon, j'ai toujours trouvé des petits boulots, toujours, toujours. Toujours des petits boulots.

Isabelle : Avec des gens qui... par le relationnel.

Rose : Par relationnel, oui. Tous les extras, en réalité. Quand il y avait quelqu'un de malade, on me connaissait et on m'appelait. Ça pouvait être sur les marchés. Ça pouvait être en boutique. Ça pouvait être dans les fleurs, un peu tout quoi. J'ai même travaillé dans une agence matrimoniale (Rires). Bon, ça m'a appris des choses. Qu'il y avait des hommes malheureux et des femmes malheureuses (Rires).

Isabelle : Qu'est-ce qui t'intéresse dans le travail toi, c'est quoi ton truc ?

Rose : C'est la vente principalement. C'est la vente en magasin. C'est le commerce.

Isabelle : Et tu as eu de longues périodes de chômage ?

Rose : J'en ai eu des longues, mais jamais très, très longues, non. Je ne me rappelle plus, peut-être un an, deux ans mais jamais trop, trop longues.

Isabelle : Et financièrement, tu arrives toujours à boucler les fins de mois.

Rose : J'ai toujours eu des difficultés, à cette époque-là même, de boucler les fins de mois. Je te dis, on avait coupé mon courant, pleins de choses, quoi, faire attention aux courses. Et il y a des moments où ça allait mieux, où j'étais contente d'avoir dans le frigo. Mais comme je suis quelqu'un de très digne, j'ai plutôt l'air d'une bourgeoise que l'air d'une malheureuse, mais ça ne se voit pas (Rires). Et puis j'estime qu'il y a des cas plus graves que soi. Alors, ceci dit, marre de faire des petits boulots à droite, à gauche. Je vais à l'ANPE d'Arras, je vois une offre d'emploi qui correspond à mes qualifications. Ils cherchaient dans le sud, une fleuriste pour faire des confections pour décorer les hôtels. Tout ce que j'avais envie de faire, pour moi personnellement, mais que je ne pouvais pas réaliser par manque d'argent.

Isabelle : C'est quoi. Raconte un peu le profil du poste.

Rose : Le profil de poste, c'était une fleuriste pour faire de la décoration dans les hôtels, dans des restaurants. Faire grossiste pour les fleuristes aussi. La proposition me plaisait beaucoup et eux, étaient vraiment intéressés par moi.

Isabelle : À l'ANPE d'Arras ?

Rose : Oui, à l'ANPE d'Arras. C'était par Internet, des gens d'Aubagne. Une entreprise d'Aubagne qui cherchait quelqu'un. Donc, je suis venue ici. J'ai fait plusieurs déplacements.

Isabelle : C'était quand ?

Rose : C'était... mars, avril, mai, juin... J'ai commencé les déplacements pour mon boulot le 6 septembre. Alors l'année ? Ça fait 2003. Donc, j'ai fait ces déplacements. L'entreprise avait l'air très correcte, avec des ambitions. Ils me proposaient un salaire correct. Comme j'étais au RMI, ils avaient droit à une prime. Donc, ça a avancé les choses, j'ai l'impression. Peut-être plus moi par rapport à cette fameuse prime. Enfin, ça, je suis toujours dans le doute, je ne sais pas. Et donc je suis venue. Je suis venue plusieurs fois. Je suis venue inscrire mon gamin à l'école. Je suis venue pour trouver un logement, chose que je n'ai pas trouvée. Ils devaient m'aider, ils ne m'ont jamais aidé. J'ai été logée dans un petit hôtel avec une formule... C'est des studios et j'ai pris ça en attendant. C'était 4000 FF par mois, c'est déjà pas mal. J'ai même fait un prêt pour mes déplacements. Voilà. Ceci dit, ça s'est passé à peu près. J'ai deux histoires dans la même histoire. Ça va être un peu compliqué, parce que l'autre ne concerne pas l'emploi mais enfin dans l'engrenage... Je vais vous raconter. Bon, le travail ça se passait à peu près bien. Ils étaient contents. Tout se passait bien. Mais la personne, l'associée, ils avaient déjà changé l'associé. Bon, c'était une dame qui tenait un snack. Donc ça n'avait rien à voir avec les fleurs. Elle ne démarchait pas dans les endroits où il fallait. Pour avoir des bons marchés, elle allait dans des petits endroits. L'entreprise, elle n'a pas fait de chiffre. Enfin, ça, c'est un problème qui ne me concerne pas. Mais ça me faisait mal au cœur parce que j'étais quand même venue dans le but de faire ma carrière ici. Alors, entre deux, il m'est arrivé une chose qui n'a rien à voir avec le travail. Bon, comme je ne connaissais personne, c'est pas évident de se faire des amis. Je suis arrivée avec mon garçon. Mon garçon qui rentrait à l'école à Marseille, qui veut être pompier. Il se cherche encore. Il a fait un diplôme d'agent de prévention et de sécurité. Ceci dit, on était voisin avec une dame qui avait l'air charmante, de 56 ans, avec qui j'ai devenu amie. Elle m'invitait à 227

l'appartement du dessus. On se voyait pratiquement tous les jours. Et j'avais fait un prêt. Un prêt pour mon découvert que j'avais demandé pour mes déplacements. Ceci dit, j'ai quand même été aidée par le conseil général pour certains frais, que je remercie encore. Et je me suis fait une amie là bas, une très bonne amie, que je voyais tous les jours, que je menais au docteur, que je menais au kiné. Je fais ce prêt. Je lui dis : « Bon écoute, plutôt que de prendre deux logements à 4000, on va en prendre un ensemble ». Ma foi, entre deux, il s'est passé des choses. Cette dame, elle m'avait volé ma carte bleue. Et ma carte bleue, comme je ne m'en servais pas, je ne m'en suis pas rendue compte tout de suite. Comme c'était une formule où il y avait des bureaux et comme je travaillais beaucoup, je ne pouvais pas prendre mon courrier à l'horaire des bureaux. Elle avait détourné mon numéro de compte. Elle avait volé ma carte bleue et ensuite elle a détourné mes relevés de compte bancaire. Ceci dit, elle m'a volé 53 000 FF. Oui ! Ça c'est l'histoire qui vient à côté. C'est une affaire qui est en cours. En réalité, j'ai porté plainte contre X. Je n'ai jamais pensé que c'était elle. L'enquête a bien prouvé que c'était elle. Et comme j'ai eu des menaces physiques par rapport à mon fils et à moi, et bien cette histoire là je la laisse tomber. Pour l'instant je paye ce qu'elle m'a volé. Bon, ceci dit, au travail... Ça n'a pas porté sur mon travail mais on ne peut pas dire qu'ils m'ont fait des gentillesse, de me donner une journée pour régler mes problèmes. J'ai toujours donné à fond dans le travail en espérant que ça marche : à la fête des mères, à Noël et tout. Enfin, la personne elle n'était pas compétente. Bon, on continue. J'avais mon salaire, que ça marche ou que ça ne marche pas à la limite j'avais rien à dire. Mais c'est pas dans ma façon d'être, ça me faisait de la peine et puis moi je voulais vraiment réussir. J'ai jamais eu de problème de salaire.

Isabelle : Tu gagnais bien ce moment-là ?

Rose : Oui, je gagnais bien. Oui, j'avais 8600 francs, donc c'était correct. Mais enfin, par rapport aux loyers d'ici, ça fait un SMIC dans le nord. Alors, ça se passe. Je fais une collection, on fait un salon. Je prépare les modèles et tout. Et ils sont toujours à la recherche du personnel. Ils prennent du personnel gratuit en général. Là, l'opportunité : il y a une femme qui vient de Bourgogne, une femme qui est licenciée par le groupe Pechiney. Et cette femme qui a 53 ans, je la forme, je lui apprends mon truc. Elle recopie tous les modèles que je fais, et voilà. On arrive, moi je suis toujours rémunérée de la même façon. Entre deux, au mois de novembre, j'ai maman qui tombe malade et je pars trois jours. Je pars trois jours, mais il n'y avait pas de travail. En rentrant, je me prends un avertissement avec des motifs complètement à côté de ce que j'étais partie quoi. J'avais fait un cafard de fin d'année ! Bon, bref. J'ai eu mon avertissement, le premier avertissement de ma vie ! Tout ça, parce que je suis allée voir ma mère trois jours, ben voilà ! Cette personne là, je la forme et elle est licenciée du groupe Pechiney. Comme ils étaient en difficulté, s'ils embauchent cette personne là, ils touchent une grosse prime. La somme, je ne la sais pas. Je sais que pour moi, ils devaient toucher 80000 FF. Je suis toujours en francs. Et c'était en deux fois au bout d'un an. D'ailleurs j'ai été licenciée après qu'ils aient touché la première partie de 40000 FF. Ils n'ont pas dénoncé mon contrat. Ca, c'était le 6 février. Ils voulaient me faire signer un papier antidaté pour gagner un mois, en me disant que j'aurais été au chômage plus tôt. Bon, les circonstances ont fait que j'ai perdu ma mère aussi le jour de mon dernier... Mon jour de mon préavis, ma maman est décédée. Enfin ! J'aurais préféré que ça se passe à une semaine d'intervalle. Que j'ai le temps de la voir. Enfin, ça c'est des problèmes personnels. Après je suis partie à l'enterrement. J'avais eu mon solde de tout compte. Je l'ai signé ce jour-là. Je suis partie, voilà. Et quand je suis revenue, toujours curieuse de voir comment ça tournait – parce qu'ils m'avaient dit : « Bon écoutez, si ça redémarre, on vous appelle. Ce sera peut-être de temps en temps. On va attendre les fêtes et tout ». – Surprise ! La dame que j'avais formé pendant six mois, qui était venue travailler toujours rémunérée par Pechiney parce qu'elle n'était pas embauchée par notre boîte, elle est embauchée ! Elle est embauchée juste après mon licenciement économique. Donc là, ben je me dis qu'il n'y a des choses qu'on ne peut pas laisser passer. Parce qu'ils ne m'ont pas fait de cadeaux non plus ! Donc là, je les ai mis aux prud'hommes, il ne se sont pas présentés. Ils ne se sont pas présentés. L'entreprise est en silence. Cette femme, elle a été embauchée au mois de février ou au mois de mars de l'année dernière et moi, j'ai été licenciée le 6 février. Au mois d'août, elle était déjà plus là. Donc moi, je pense qu'elle est licenciée. Ils ont dû toucher la prime de chez Pechiney. La fille aussi, par qu'elle avait droit à l'aide au déménagement. Des sommes très correctes pour un reclassement. Et je pense qu'ils se sont renfloués comme ça. Donc, moi je suis allée à l'ANPE d'Aubagne pour les dénoncer. Pour dénoncer tout au moins mon contrat. Je voulais qu'ils remboursent la prime de 44000 FF qu'ils avaient eue début janvier et qu'ils m'ont toujours dit qu'ils n'avaient pas eue. Toutes ces histoires, ça m'a un peu... On peut aider les gens, mais... C'est normal que l'on aide les entreprises à se mettre en route, mais il faut que ce soit surveillé. Parce que là, c'est vraiment... Parce que l'autre personne, c'est pareil, mais là, elle était consentante. Elle savait qu'elle, elle touchait quelque chose, eux ils touchaient aussi. Mais moi, j'étais venue, pas pour le soleil. Pour le travail tout simplement. J'ai quitté toute ma famille

et mes amis, pour le travail. Voilà l'histoire. Alors actuellement je suis au chômage. Je suis à la recherche d'un logement mais comme déjà avec 8600 [francs par mois], j'arrivais pas à trouver de logement... Donc je ne sais pas comment je vais faire maintenant puisque j'ai moins et que je n'ai pas de sécurité de l'emploi ! Et voilà. Qu'est-ce que je pourrais encore dire. J'ai appris deux proverbes dans le sud : « Gentil n'a qu'un oeil » et « Des chiens, ça ne fait pas des chats ».

Isabelle : Les chiens ça ne fait pas des chats...

Rose : Que dire par rapport au travail ? Bon, au niveau du travail, au départ je le savais, je savais que ça n'allait pas. Je comprenais que quand j'ai été licenciée, ils avaient essayé de faire les choses, mais la dame, elle n'était pas compétente... Vous savez il y a des métiers qui s'apprennent. Mais ce qu'ils ont fait de reprendre l'autre derrière pour se renflouer, sans me le dire... En plus cette personne, elle venait chez moi... Et puis, je ne l'ai pas su. Encore elle m'aurait dit : « Tu sais, Rose, moi je viens, j'ai une prime et eux ils ont une prime... ». Bon, j'aurais encore passé dessus. Mais il y a des choses que j'ai pas tolérées vis-à-vis de ces employeurs. Parce qu'au départ, moi j'étais venue plusieurs fois. Il me semble qu'ils étaient corrects mais quand il y a eu l'autre associé, ils n'étaient plus corrects. Le but, c'était de travailler, c'était pas de faire des magouilles comme ça. Alors, actuellement, je les ai mis aux Prud'hommes. Quand je suis allée me présenter, moi je n'avais pas pris d'avocat. Ils ne se sont pas présentés et l'entreprise est en sommeil. Donc là, j'ai rendez-vous avec un avocat parce qu'il m'a dit : « Il ne faut pas laisser faire les choses comme ça ». Je l'ai rencontré par hasard, en sortant du tribunal, et je lui ai expliqué un peu mon truc. Donc je vais faire marcher... parce que je trouve que ce n'est pas normal qu'on magouille comme ça, voilà ! Au détriment de donner des faux espoirs aux gens.

Isabelle : Et là, actuellement tu es au chômage ?

Rose : Actuellement je suis au chômage.

Isabelle : Et tu t'en sors financièrement ?

Rose : Oui, financièrement, je m'en sors... Toutes les offres d'emplois que j'ai vues, ben, c'est moins que le chômage, moins que ce que j'ai. Comme j'ai des dettes à rembourser, je ne peux pas... Je reste comme ça pour l'instant.

Isabelle : Ça fait combien de temps que tu es au chômage ?

Rose : Je suis au chômage depuis avril. Bon, ma préoccupation, c'est déjà de retrouver un logement et après de retrouver un boulot, quoi. Sans savoir si je ne vais pas repartir d'où je viens, parce que les mentalités sont pourraves.

Isabelle : Tu ne sais pas encore que tu vas faire.

Rose : Non je ne sais pas. Ça dépendra du logement, si j'en trouve un ou si j'en trouve pas. Voilà.

Isabelle : Et tu vas rechercher dans ta branche ?

Rose : Non. Ou autre chose. Je prendrai ce que je trouve. Non, je verrais bien, je ne sais pas, dans ce que je trouverai.

Isabelle : Et est-ce que tu as déjà été aidée ? Par exemple, tout à l'heure on parlait des Restos du cœur. Est-ce que ça t'es arrivé d'y aller ?

Rose : Oui. En début d'année, j'y suis allée parce qu'avec les ressources que j'avais, parce que comme j'avais le RMI, j'y suis allée un peu. Et comme après j'avais un salaire de 8600 FF, je n'y suis pas allée longtemps malgré que je me privais, parce qu'il fallait que je mette de l'argent pour trouver un logement. Et la banque, elle ne me faisait pas de prêt de suite. Bon, j'ai eu de la chance que je sois restée à la même banque dans le nord, qu'elle m'a fait un prêt, quoi !

Isabelle : Et tu as déjà eu des aides du conseil général... ?

Rose : Oui, j'ai eu des aides pour venir ici et un jour pour réparer ma voiture.

Isabelle : Tu as une idée de combien on t'a dépanné ?

Rose : Ah non.

Isabelle : Tu ne te souviens plus ?

Rose : Cinq, six mille (FF) peut-être. Non, mais j'en étais très contente, parce qu'une voiture, si on ne peut pas la réparer, on ne peut pas aller travailler. Non, il y a des bonnes formules. Pour ça, c'est bien.

Mais il faut aussi vérifier au niveau des entreprises, parce que là... Moi j'avais jamais vu ça de ma vie. Je comprends qu'on puisse... Moi, j'ai la mentalité d'indépendante. Aider des gens à s'installer, c'est bien, mais pas... Là c'est les gens qui abusent des aides.

Isabelle : Et si tu fais le bilan, tu regrettes d'être venue ou pas.

Rose : Je ne sais pour l'instant. Ah non, avec tout ça, j'ai été malade, j'ai fait de l'asthme émotif et je m'étouffais. Non là, j'ai mon petit garçon. Arrête, tu vas me faire pleurer...

Isabelle : Ah non (Rires) !

Après quelques minutes de pause...

Isabelle : En fin de compte, on n'a pas terminé notre discussion.

Rose : Ceci dit je ne veux pas jouer les Caliméro. La vie, c'est ça. La vie, c'est des parcours avec des hauts et des bas. Ce qui m'est arrivé sur Saint-Pol, ça me paraît bénin parce que si on connaît les lois, il y a des choses qu'on éviterait. D'être venue ici dans le sud, on ne peut pas dire que je regrette, je ne regrette pas. La seule chose que j'ai regretté, c'est d'avoir travaillé pour des imbéciles et d'avoir laissé mourir ma mère sans moi. Mais ça, c'est mon histoire personnelle. Ceci dit, la région est jolie, du travail il y en a. Il y a en a d'ailleurs plus que dans le nord. Je suis d'ailleurs venue avec mon fils qui a trouvé du travail dans un restaurant. Donc la priorité maintenant c'est de trouver un logement. Solder mes dettes.

Isabelle : Parle un peu de ton histoire de logement...

Rose : Déjà, comme j'habitais à côté de la personne qui m'a volé. Quand je suis allée porter plainte, j'ai rencontré au commissariat de police une dame qui m'a loué un petit cabanon sympa, correct et tout. Mais là, elle me le reprend parce que sa maman est malade et qu'elle va la mettre à côté de chez elle. Ce qui est normal. Donc pour retrouver un logement ici... Il faut savoir qu'il y a du travail, mais que les logements sont hyper-chers. Que deux pièces, ça vaut 4000 FF et il faut bien prévenir les gens qui descendent dans le sud pour travailler. À moins d'avoir des très gros salaires. Même un salaire de 10 000 FF, c'est vraiment très limite. Parce que c'est plus cher. Je ne dis pas que l'alimentaire, tout ça, c'est pareil. Le chauffage c'est moins mais... Les conditions au niveau des agences de location, c'est incroyable. Ils vous demandent des gens qui cautionnent derrière vous et autant d'années de salaire dans la région. Voilà.

Isabelle : Et la qualité de vie, qu'est-ce que tu en penses ?

Rose : La qualité de vie, c'est une belle région. Il y a la mer. Il fait souvent beau. Le ciel est lumineux. Mais les mentalités sont différentes de celles du Nord.. Il y a plus de chaleur au niveau des gens du Nord. Ça, on me l'avait dit et franchement, je ne l'ai pas cru. Alors s'il y a des gens qui viennent ici, il faut qu'ils fassent attention. En plus, les gens sont très gentils. Ils vous parlent en terrasse et tout mais ils vous mènent en bateau. Je ne veux pas dire que tout le monde est comme ça. Je me suis fait un ami masculin qui est d'une vieille famille de la région qui est même un peu dégoûté. Voyez, déjà quand on est arrivé, on nous a volé le scooter. Heureusement qu'il était en panne. Et lui, il passe son temps à faire le chien de chasse pour surveiller la maison. Voilà. C'est un peu comme ça. Il y a deux vitesses ici : la très lente et la très rapide.

Isabelle : C'est quoi ça la très lente et la très rapide ?

Rose : Eh bien la très lente, c'est des gens qui essayent de bosser et qui ne trouvent pas de boulot, pas de logement. Et puis la très rapide, c'est des gens qui ont des très gros moyens et qui exploitent les autres gens. C'est pas évident de faire confiance. Le relationnel au niveau travail... Je vois, moi, j'ai fait de l'intérim et je suis toujours restée bien avec mes anciens patrons dans le nord. Ils m'invitent à manger. Pour les vœux, on se téléphone. Ici, c'est du semblant, du paraître, un peu. Ça, il faut le savoir. Il faut prévenir les jeunes de tout ça. Parce que, quand on s'est fait attraper, après, c'est trop tard. Mais je vous dis, la région est vraiment belle. Voilà. Je vous envoie un beau soleil.

Nous avons passé encore quelque temps ensemble à discuter. J'ai bien senti que Rose était méfiante vis à vis de l'interview. Elle ne recherche pas de travail actuellement et se donne un an pour régler ses deux affaires : celle avec ses anciens employeurs et celle qui concerne le vol de sa carte bleue. Elle touche aujourd'hui 8000 FF de chômage. En reprenant un travail payé au SMIC, elle considère qu'elle perdrait trop d'argent, c'est-à-dire environ 2000 FF par mois, et ne bénéficierait plus forcément de l'aide judiciaire gratuite. De plus, vers la mi-février, Rose va retravailler au noir avec son petit réseau de 230

deux commerçants, ce qui lui fera un supplément de 2000 FF par mois. Sa priorité est de trouver un logement. La location non déclarée de son cabanon lui coûte 3000 FF par mois. Quelque temps plus tard au téléphone, elle m'a dit connaître l'intéressement et en avoir bénéficié en arrivant à Aubagne. « Ça a duré six mois de façon dégressive. C'est encourageant, c'est une bonne formule. Ça permet de bien se présenter au travail, de s'acheter des chaussures, d'aller au coiffeur, de mettre de l'essence dans sa voiture. Parce que quand on travaille on a des frais supplémentaires ». Par contre elle ne connaît pas la prime pour l'emploi.